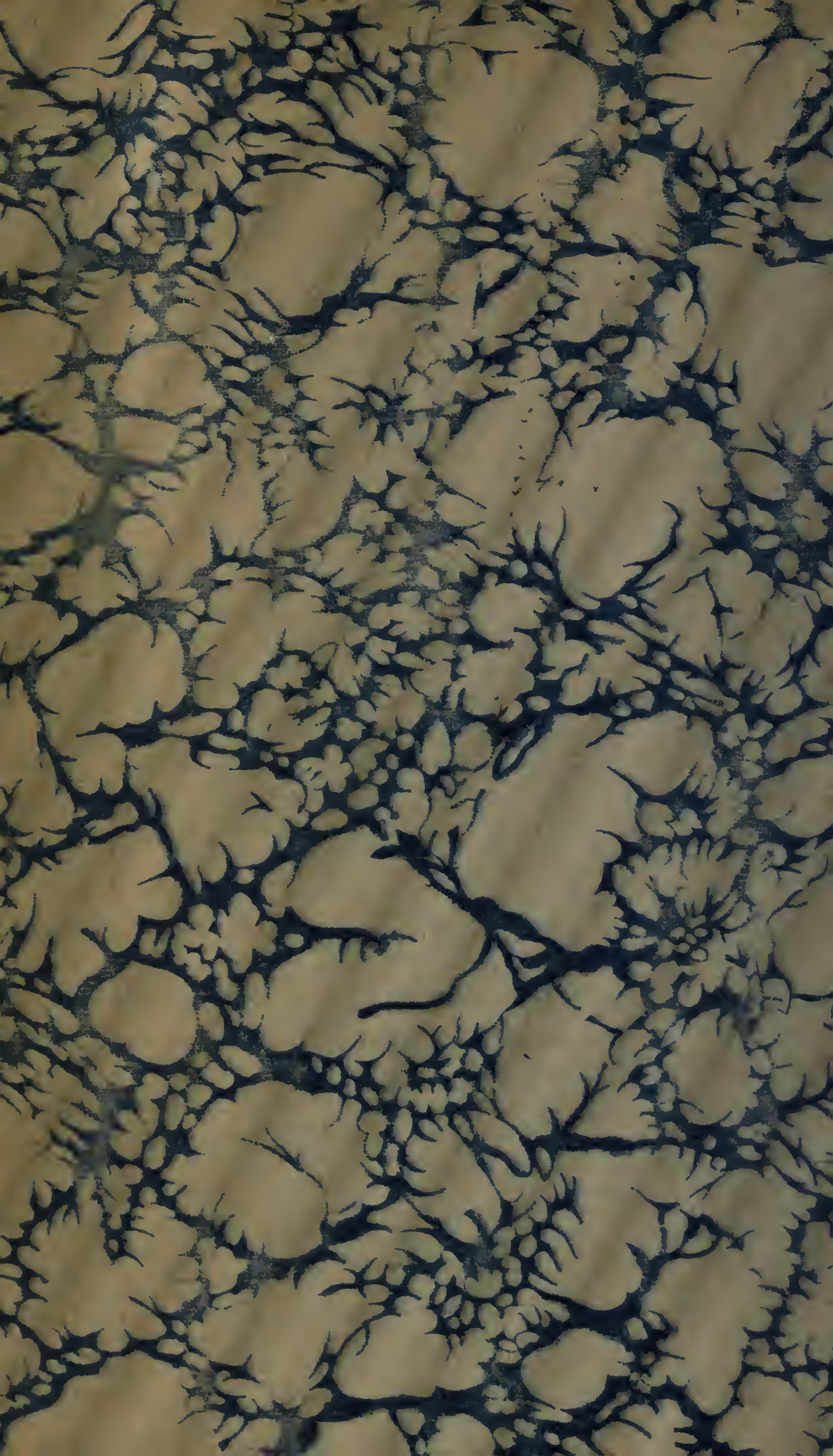
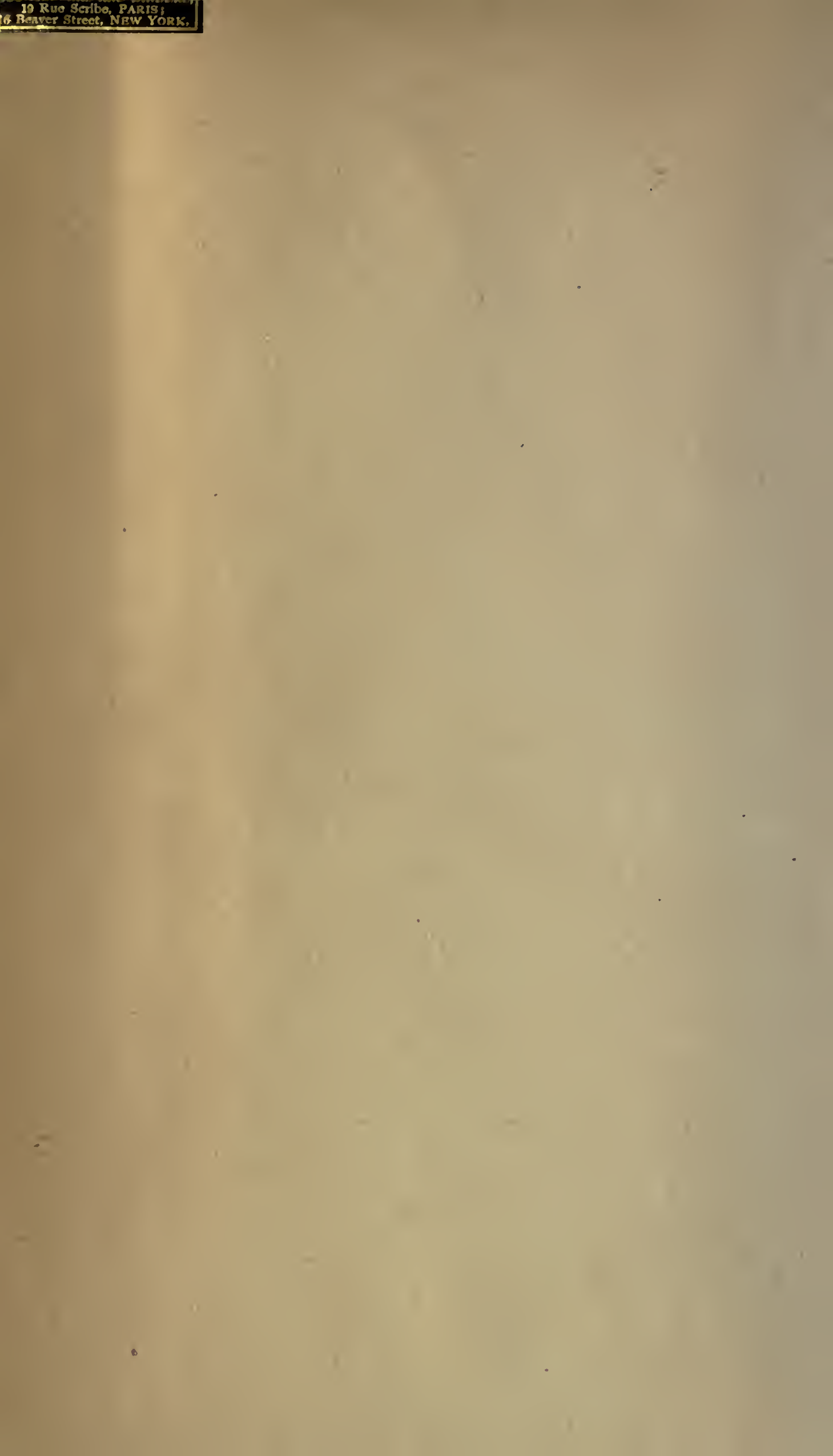





19 Rue Scribe, PARIS;
Beaver Street, NEW YORK,



IL A ÉTÉ IMPRIMÉ

Dix exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder.

JOURNAL D'ÉMIGRATION

DU

COMTE D'ESPINCHAL



LE COMTE D'ESPINCHAL

D'après un portrait de Quenedey.

JOURNAL D'ÉMIGRATION

DU

COMTE D'ESPINCHAL

PUBLIÉ

D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

PAR

ERNEST D'HAUTERIVE

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1912

AVANT-PROPOS

Le comte d'Espinchal, dont nous présentons « le journal » au public, était un type bien curieux de cette société de la fin du XVIII[e] siècle, si féconde en personnages intéressants. Ce beau gentilhomme, grand, brun, de belle allure, à la physionomie ouverte, au nez aquilin fortement prononcé, portait dans toute sa personne la suprême distinction de sa race.

Issu d'une des meilleures familles d'Auvergne, fils unique[1] d'un ancien page du Roi, il fut conduit à Paris dès l'âge de cinq ans, mis en pension[2] immédiatement et, quelques années plus tard, en 1762, nommé lui-même page du Roi en sa petite écurie. Attaché ensuite au Dauphin, quand celui-ci mourut (1768) il devint un moment page du nouveau Dauphin, le futur Louis XVI, et entra bientôt comme capitaine dans le régiment de dragons de la Reine.

Pendant une douzaine d'années, il servit, de garni-

1. Joseph-Thomas d'Espinchal naquit le 5 novembre 1748 au château de Blesle, en Auvergne. Il était fils du comte d'Espinchal et de la comtesse d'Espinchal, née de Chavagnac. Très peu de jours après, cette dernière mourut de la petite vérole : elle avait à peine seize ans !

2. Son père le mit chez Rhombius, qui tenait une pension allemande à l'Estrapade. Peu de temps après, le jeune d'Espinchal fut confié à un précepteur qui habitait le collège d'Harcout et chez lequel il fit d'assez bonnes études, jusqu'à la troisième.

son en garnison, passant, le plus souvent, le semestre d'hiver à Paris où, très mondain, il fréquentait la meilleure société. Après la mort de son père, survenue à la fin de 1780, il se trouva à la tête d'une belle fortune. Marié déjà depuis huit ans [1], ayant plusieurs enfants, étant peu ambitieux, estimant le métier militaire fastidieux en temps de paix, il cessa peu à peu de faire du service — il était colonel depuis 1774 — et s'établit à Paris [2] où il passa désormais une partie de l'hiver. Il allait, en outre, fréquemment à Chantilly, chez le prince de Condé, et dans ses propres terres, en Auvergne, ou voyageait en Italie et en Suisse.

Quant à son caractère, une de ses contemporaines, plus habituée à manier le pinceau que la plume, Mme Vigée-Lebrun, a cependant tracé de lui un portrait dont nous ne voudrions pas priver le lecteur [3] :

« Voici un homme dont les affaires, les plaisirs, en un mot toute l'existence se bornait à savoir jour par jour tout ce qui se passait dans Paris. Le comte d'Espinchal était toujours instruit le premier d'un mariage, d'une intrigue amoureuse, d'une mort, de la réception ou du refus d'une pièce de théâtre, etc., au point que, si l'on avait besoin d'un renseignement quelconque sur qui ou sur quoi que ce fût au monde, on se disait aussitôt : il faut le demander à d'Espinchal. On imagine bien que pour être ainsi parfaitement au fait, il fallait qu'il connût une prodigieuse quantité de gens ; aussi ne pouvait-il marcher dans la rue sans saluer quelqu'un à chaque pas, et cela depuis le grand sei-

1. Il avait épousé Louise-Gabrielle de Gaucourt (12 juillet 1772).

2. Son hôtel était situé dans la rue des Petites-Écuries-du-Roi, au coin de la rue Poissonnière.

3. *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, publiés par M. Pierre de Nolhac (édition des *Mémoires et Souvenirs*, publiés sous la direction de M Funck-Brentano.)

gneur jusqu'au garçon de théâtre, depuis la duchesse jusqu'à la grisette et la fille entretenue.

« En outre, le comte d'Espinchal allait partout. On était certain, ne fût-ce que pour un moment, de le voir dans les promenades, aux courses de chevaux, au Salon, et, le soir, à deux ou trois spectacles. Je n'ai vraiment jamais su quel temps il prenait pour se reposer et même pour dormir, car il passait presque toutes ses nuits dans les bals.

« A l'Opéra ainsi qu'à la Comédie-Française, il savait au juste à qui appartenaient toutes les loges, dont la plupart, il est vrai, étaient louées à l'année à cette époque. On le voyait se les faire ouvrir l'une après l'autre pour rester cinq minutes dans chacune : car trop d'affaires l'appelaient de tous côtés pour qu'il fît des visites longues. Il n'y mettait que le temps d'apprendre quelques nouvelles de plus.

« Heureusement, le comte d'Espinchal n'était point méchant, autrement il aurait pu brouiller bien des ménages, causer bien des ruptures de liaisons d'amour ou d'amitié, enfin nuire à beaucoup de gens. Il n'était pas même très bavard et savait se taire avec les personnes intéressées dans les mystères sans nombre qu'il parvenait à découvrir. Il suffisait à sa satisfaction personnelle d'être parfaitement au courant de tout ce qui se passait à Paris et à Versailles ; mais, pour parvenir à ce but, il ne négligeait aucun soin, et bien certainement il était plus au fait de mille choses que ne l'était le lieutenant de police. »

Et pour prouver combien M. d'Espinchal connaissait son monde, Mme Vigée-Lebrun raconte cette anecdote :

Aux bals de l'Opéra, où les dames les plus honnêtes de la société ne craignaient pas de venir, « masquées

jusqu'aux dents », dit-elle, M. d'Espinchal se faisait un jeu de percer l'incognito le plus jalousement gardé. A une de ces fêtes, il remarque un homme qu'il ne connaît pas et qui s'approche des femmes portant un domino bleu, les regarde un moment et s'éloigne avec un geste de désespoir. Intrigué, il l'aborde :

— Puis-je quelque chose pour votre service, lui demande-t-il ?

— Hélas ! lui répond l'inconnu j'ai perdu ma femme dans la foule. Arrivée d'Orléans ce matin, elle a voulu venir ici. Elle ne sait ni le nom de l'hôtel dans lequel nous sommes descendus, ni même le nom de la rue.

— Rassurez-vous, Monsieur, votre femme est assise dans la seconde fenêtre du foyer.

Ils y vont. Le mari a la joie de reconnaître le domino bleu de sa femme.

— Mais comment, dit-il à M. d'Espinchal...

— Madame est la seule personne du bal que je ne connaisse pas, répond M. d'Espinchal, d'où j'ai conclu qu'elle n'est pas de Paris.

« On assure, ajoute Mme Vigée-Lebrun, qu'avant de mourir il brûla une énorme quantité de notes qu'il avait l'habitude d'écrire chaque soir. J'avais, en effet, entendu parler de ces notes par plusieurs personnes que peut-être elles effrayaient. Il est certain qu'elles auraient pu fournir la matière d'un ouvrage très piquant, mais bien certainement aussi très scandaleux. »

Cette affirmation n'est pas complètement exacte.

Il est vrai qu'il a rédigé une masse prodigieuse de notes. Il en prenait sur tout ce qu'il lisait, sur tout ce qu'il entendait, sur tout ce qu'il voyait. Événements, impressions, souvenirs, anecdotes, bons mots, il notait tout, de sa petite écriture fine, claire, lumineuse et ordonnée. Méticuleux à l'excès, il n'hésitait pas à copier

une lettre, une proclamation un décret, un discours qui lui semblaient avoir de l'intérêt pour l'histoire. Une chanson, une pièce de vers, un anagramme, un article de journal lui paraissaient-ils curieux, il les inscrivait sur ses petits carnets. A partir surtout du moment où les événements se précipitent, quand la Révolution commence à gronder, puis se déchaîne, il multiplie ses notes. Dès lors, il raconte tout ce qui passe, formant en outre de véritables dossiers sur tous les individus mêlés à ces événements, dressant sans relâche des listes de toutes sortes, listes de députés, de généraux, d'officiers, de membres d'une municipalité, d'amis du Roi, d'ennemis du trône, de condamnés à mort, de guillotinés, de conventionnels, de gens votant de telle ou telle manière... A ces listes, il joint des notes biographiques sur ces personnages. Sans se contenter des vivants, il reproduit la généalogie des familles importantes. C'est une encyclopédie ! Au cours de ses voyages, il note avec soin les endroits par lesquels il passe, il décrit les localités, retrace la route, s'attache particulièrement aux études de mœurs.

Quoi qu'en dise Mme Vigéee-Lebrun, ces notes existent encore, dans leur plus grande partie du moins, écrites soigneusement et réunies dans un nombre considérable de petits carnets, proprement reliés. Données par le comte d'Espinchal à son fils Hippolyte, elles ont été léguées par ce dernier à la ville de Clermont-Ferrand, où on les trouvera à la Bibliothèque municipale [1]. Ces petits volumes sont trop

1. Qu'il me soit permis ici de signaler la bonne grâce parfaite avec laquelle M. le Conservateur et MM. les Bibliothécaires veulent bien aider les personnes qui viennent travailler dans cette bibliothèque, si riche en imprimés et en manuscrits admirablement catalogués, et qu'ils acceptent ici l'expression de ma reconnaissance pour le concours que j'ai trouvé auprès d'eux.

nombreux pour en donner ici la liste : qu'il suffise de dire que pour dresser un dictionnaire des événements et des personnages de la Révolution, un auteur y puiserait certainement la base même de son ouvrage.

Quelques-unes de ces notes ont failli disparaître. Pendant son séjour à Coblentz, on vola, en effet, à M. d'Espinchal la cassette qui en renfermait une grande partie avec ses bijoux. Quelques jours plus tard, on retrouva la cassette dans le Rhin. On la lui rapporta : les bijoux avaient disparu, mais les papiers s'y trouvaient, portant les traces irréfutables de leur séjour dans l'eau, comme on peut le constater encore. Peut-être M. d'Espinchal eût-il alors préféré l'inverse, à cette époque où ses fonds commençaient à s'épuiser. Quant à nous, nous ne pouvons que nous réjouir de ce que les voleurs aient préféré les bijoux à ces notes.

C'est grâce à elles, en effet, que M. d'Espinchal a rédigé le *Journal*[1] dont nous présentons aujourd'hui au public les extraits principaux et qui est bien réellement « le Journal des premières années de l'émigration ». Grâce à elles, quoique rédigé après coup, c'est un vrai journal, écrit au jour le jour, avec toute la sincérité d'un homme qui, sans empiéter jamais sur l'avenir, désire conserver pour lui et pour son fils, à qui il est dédié, le souvenir exact des faits déroulés sous ses yeux et des impressions éprouvées par lui dans ces temps tragiques.

Dans le manuscrit, le journal, daté de chaque jour, se compose de plusieurs parties, enchevêtrées les

1. Le titre exact du manuscrit est : « *Journal de voyages et de faits relatifs à la Révolution*, commencé en juillet 1789, précédé d'un abrégé historique des événements, depuis la convocation des assemblées pour les « États généraux, avec des notes sur les personnages les plus marquants « dans la Révolution. »

unes dans les autres. A côté, en effet, du récit proprement dit des événements auxquels il a été mêlé, dont il a été acteur ou témoin, à côté de ces descriptions pittoresques des mœurs observées par lui dans les différents pays, se trouvent des récits de seconde ou de troisième main, rédigés d'après ce qu'il a entendu dire ou ce qu'il a lu dans les écrits divers de l'époque, ainsi que des notes biographiques ou généalogiques, fort importantes souvent, et des descriptions, parfois un peu longues, des régions qu'il traverse.

Ne pouvant publier tout l'ouvrage, nous nous sommes bornés à prendre la première de ces parties, laissant de côté les récits de seconde main, malgré l'intérêt de quelques-uns d'entre eux, les notes biographiques ou généalogiques utiles surtout pour l'histoire d'un personnage en particulier, les descriptions de voyage enfin, quand il ne s'y mêle pas une observation des mœurs. Nous avons estimé plus intéressant de ne donner que les passages où M. d'Espinchal peut dire : « J'ai vu. »

Au nombre de ces passages, signalons un certain nombre de pages, déjà publiées par le commandant de Champflour, dans son livre *La coalition d'Auvergne*, et relatives à la campagne de 1792. Malgré leur publication antérieure, dans leurs parties principales, par M. de Champflour, il nous a paru indispensable de les reproduire ici, en raison de l'intérêt considérable qu'elles présentent pour l'histoire.

Il est inutile, pensons-nous, de dire que si nous avons retranché une partie du texte, faisant, dans l'ordre d'idée que nous venons de dire, de larges, de

1. Commandant de Champflour : *La Coalition d'Auvergne, Carnet du comte d'Espinchal*, 1 vol., Riom, 1899.

très larges coupures[1], nous n'y avons rien ajouté. Nous avons réduit les notes au minimum. Suivant la juste observation de M. Frédéric Masson[2], en pareille matière elles sont inutiles : nous n'avons pas la ridicule prétention d'apprendre au lecteur l'histoire de la Révolution et, du moment qu'il s'agit ici d'un document personnel, « la responsabilité entière du témoignage doit être laissée au narrateur ».

Notre rôle d'éditeur a consisté à choisir les passages du manuscrit qu'il nous a paru intéressant de citer, à les diviser en chapitres, à les relier par quelques notes très brèves, à dresser enfin une table des noms propres pour faciliter les recherches.

Qu'il nous soit permis de nous demander pourquoi on n'a pas encore publié le *Journal du comte d'Espinchal*. C'est inexplicable. D'assez nombreux travailleurs, cependant, connaissent cet admirable manuscrit[3]. Peut-être, en dehors de M. de Champflour, quelque revue en a-t-elle reproduit des fragments. Mais comment n'a-t-on pas encore publié le reste ? Comment a-t-on laissé enseveli, ignoré dans un manuscrit que lit seulement un nombre restreint de gens, d'initiés pourrait-on dire, ce récit si vivant des premières années de l'émigration ? Pourquoi n'avoir pas fait connaître au public ces descriptions si curieuses de

1. Chaque fois que nous faisons une coupure et que nous ne reproduisons pas une partie du manuscrit, nous signalons la chose en terminant la dernière phrase par plusieurs points.

2. Avant-propos des *Souvenirs Militaires d'Hippolypte d'Espinchal*, publiés par MM. Frédéric Masson et François Boyor, Paris, 1901. — Hippolypte d'Espinchal était le fils du comte d'Espinchal.

3. Quelques-uns d'entre eux ont certainement songé à en présenter des extraits au public : j'en veux pour preuve ces marques au crayon, crayon bleu, crayon rouge, crayon noir, que des mains, peu respectueuses des dépôts confiés à nos archives, se sont permis de tracer, de-ci de-là, pour noter les passages à citer et pour s'éviter la peine de désigner d'autre façon sa besogne au copiste chargé de relever ces passages.

la vie du XVIIIe siècle à Turin, à Venise, en Allemagne?

Sans doute, a-t-on été effrayé par l'importance de l'ouvrage. On a reculé devant les treize volumes de ce manuscrit formant un ensemble de près de cinq mille pages[1]. Cette considération aurait dû rester secondaire. A une époque, en effet, où l'on imprime chaque jour des montagnes de papiers dont la presque totalité disparaît instantanément, il est étrange que ce soit toujours pour publier des ouvrages d'une importance réelle, au point de vue scientifique, historique ou littéraire, que l'on trouve le plus de difficultés. Notre public français, léger par nature, rendu plus léger encore par les entrepreneurs de littérature facile — pour ne pas la qualifier autrement — n'a pas le goût de s'instruire, surtout, dirait-on, depuis que l'instruction est devenue générale et obligatoire : en eût-il, d'ailleurs, le désir, avec notre vie fébrile, le temps lui manquerait. De même qu'au théâtre sérieux, le forçant à réfléchir, il préfère les spectacles des music-halls, où ses méninges ne risquent pas de subir un excès de travail, de même, chez lui, il demande des lectures d'une digestion facile...

Nous laissons au lecteur le soin de dire si le *Journal* de M. d'Espinchal ne présente pas à la fois le double avantage d'être d'une lecture des plus attrayantes et de constituer en même temps, au point de vue historique, un document des plus précieux.

ERNEST D'HAUTERIVE.

1. Exactement, d'après le catalogue de la bibliothèque. 2442 feuillets doubles, soit 4884 pages !

Le Comte d'Espinchal né en 1746, unique fils du feu Comte
d'Espinchal mort en 1781, Maréchal de Camp, Colonel du Régiment de
Cavalerie de son nom. il avait épousé en 1767 N. de chavagnac, petite fille
du Maréchal de Tessé, et était fils unique du Mis d'Espinchal, Lieutnt.
général lui mort 1773, lequel avait épousé en 1723 N. de chavagnac, petite
nièce du maréchal de villars &c &c. ainsi que son père,
le comte d'Espinchal a été Page du Roi, à la petite écurie en 1762.
a été Pr. Page du Dauphin, Père de Louis XVI, puis Pr. Page de Louis XV.
Capit. de dragon en 1767. Colonel en 1778. nommé suppléant de la noblesse
d'Auvergne aux Etats généraux en 1789. — Sorti de France avec Mr. le
Prince de Condé le 17 juillet 1789, avec toute la famille de ce Prince, qu'il
a suivi à Bruxelles, à Cologne, à Mayence, à Manheim, Stugard, Schaffouse
Berne; puis à Lucerne; le St gothard, Milan et Turin, où il a séjourné avec
les Princes jusques en 1791, qu'il se rendit à Coblentz. il y a commandé
une partie de la noblesse d'Auvergne, et a fait la Campagne 1792 avec
les Princes frères du Roi, et ne les a quittés qu'après le licenciement de leur
armée. après avoir séjourné à Dusseldorff, à Dortmund, et à Hambourg,
il est rentré en France en 1801, ayant été dépouillé de toute sa fortune,
il est venu en 1803 s'établir, à Massiac, son ancienne habitation, par
suite d'arrangemens avec les acquéreurs de ses biens: au retour du Roi
en 1814, il a été réintégré dans son grade de Maréchal de Camp, a
date du 1r janvier 1793. Il est faux qu'il ait été exilé par
Bonaparte, et n'est resté à Massiac que volontairement. il y est Maire
depuis 1812. le Comte d'Espinchal s'est marié en 1772 a
Louise Gabrielle de Gaucourt, fille du feu Ce de Gaucourt Mal de Camp,
sœur du Mis de Gaucourt, auj. lieutenant général desc. de Raoul
de Gaucourt, Gr. Maître de la maison du Roi, charles VII: (voyez Moréri)
les enfans du Comte d'Espinchal sont
1°. Henri, Ce d'Espinchal, né 12 juillet 1773. Sorti de France en 1789. a
séjourné à Turin avec son père, a servi avec lui dans les Compagnies
de la noblesse d'Auvergne, jusques au licenciement, puis à l'armée Anglaise,
officier dans les hussards du Duc de choiseul: rentré en France en 1798.
devenu depuis off. dans le Corps des Gendarmes d'ordonnance en 1805. puis

FAC-SIMILÉ D'AUTOGRAPHE DU COMTE D'ESPINCHAL

Extrait d'une note insérée par lui dans le *Dictionnaire des Contemporains*, en marge de l'article le concernant.

JOURNAL D'ÉMIGRATION

INTRODUCTION

Léger aperçu des événements depuis le commencement du printemps 1789 jusque au 10 juillet suivant.

J'avais projeté de faire un journal exact et suivi depuis le commencement de l'année 1789, mais les circonstances m'ont empêché d'exécuter ce dessein. Ce que je n'aurais pu faire que très imparfaitement, d'autres l'ont rempli avec soin et sans contrariété. Il ne m'a été possible de commencer ce journal que le 10 juillet 1789. Dès lors il est devenu purement personnel. Il faut donc revenir à ce qui me concerne plus particulièrement et aux affaires dans lesquelles j'ai pu avoir part.

Les lettres de convocation [1] ayant été envoyées dans les différents bailliages, je partis de Paris le dimanche gras pour me rendre en Auvergne, et j'arrivai à Clermont le mardi au soir. J'y attendis l'ouverture de l'assemblée de Riom, ma terre de Massiac se trouvant dans le ressort de cette sénéchaussée. Les trois ordres réunis, l'ouverture se fit avec beaucoup de calme et de tranquillité. Le clergé était composé d'environ cinq cents membres, la noblesse de plus de trois cents, et le tiers état de plus de mille. Les premières formalités remplies, chaque ordre se retira dans la chambre qui lui était destinée. Le comte de Langeac, sénéchal de la province, continua à présider l'ordre de la

1. Pour les élections des députés aux États Généraux.

noblesse. Je fus nommé un des commissaires pour la rédaction des cahiers. Après beaucoup de débats, qui nous tinrent près de quinze jours, on procéda à la nomination des députés. Les intrigues, pour être élu, eurent lieu à Riom comme dans le reste de la France. Nos cinq députés de la noblesse furent : le comte de Langeac, le marquis de Laqueuille, le marquis de La Fayette, le marquis de La Rousière et le comte de Mascon. On nomma ensuite deux suppléants, le comte de Canillac et moi.

Dans l'intervalle de nos séances, nous arrêtâmes l'abandon de nos privilèges pécuniaires, nous fûmes l'annoncer à la chambre du tiers, dont on ne peut se figurer le contentement et les témoignages de reconnaissance. On accompagna tous les nobles dans les rues avec des cris continuels de « Vive la Noblesse ! ». Les curés se conduisirent très mal vis-à-vis du respectable évêque de Clermont qui les présidait : ils le nommèrent leur quatrième député ; il n'accepta pas et fut nommé à Clermont par tout son clergé. Nous nous séparâmes avec les apparences de la plus grande union avec le tiers état et chacun de nous paraissant emporter la bénédiction de tous ses membres.

N'ayant rien qui me pressât de retourner à Paris, je fus faire une petite visite dans ma terre et j'étais bien loin de prévoir que je la voyais pour la dernière fois. Je rencontrai La Fayette, qui faisait diligence pour se rendre dans la capitale, où il voulait être acteur de tous les événements et se trouver aux élections de Paris.

Je n'y arrivai que dans la semaine après Pâques. Les assemblées venaient seulement d'y être indiquées. Elles avaient occasionné beaucoup de difficultés. La ville de Paris prétendait n'avoir jamais été assemblée en trois ordres distincts et réclamait son droit d'être assemblée en commune. Il fut cependant arrêté qu'elle suivrait la règle générale. En conséquence, on fit soixante divisions pour le tiers, vingt pour le clergé et autant pour la noblesse. La curiosité me conduisit à l'assemblée des nobles de mon quartier, qui se tenait à la Bibliothèque du Roi. Dans chacune de ces assemblées, on devait faire un cahier de doléances et en charger un certain nombre de députés, selon la quantité des membres de l'assemblée. Ces dépu-

tés devaient composer l'assemblée des électeurs pour la nomination des dix députés de la noblesse de Paris aux États Généraux. Je fus un des nobles nommés dans mon quartier et je me rappelle que mes autres collègues furent le marquis de Beauharnais, aîné, le comte de Surgères, le comte de Riccé, Bigot de Sainte-Croix, le comte de Sérent-Walsh, le comte de Bouvrac, le duc d'Aumont, le marquis de Granges, et Sartine fils. Plusieurs de ces nobles ont joué un rôle dans la Révolution.

Rendu à l'Archevêché, où se tenait l'assemblée des électeurs, j'eus occasion de parler avec force et avec franchise sur toutes les manœuvres et les intrigues que je voyais se former. On me sut gré de mon zèle et de ma conduite, et on me le témoigna en me nommant un des douze commissaires chargés de la rédaction du cahier. Le duc d'Orléans, pour lequel on intriguait à cette assemblée, ne put être de ce nombre. Le comte de Clermont-Tonnerre avait déjà été élu président et les deux secrétaires étaient d'Eprémesnil, conseiller au parlement, et Lally-Tollendal.

Dans cette commission de douze nobles, nous n'étions que trois royalistes. Il est assez piquant d'en connaître la composition et de voir en quelle compagnie je me suis trouvé à cette occasion.

Commissaires nommés pour la rédaction du Cahier de la noblesse de Paris.

Le comte de Clermont-Tonnerre, *président : massacré*, 1792.
Le duc de La Rochefoucauld : *massacré*, 1792.
Le marquis de Condorcet : *s'est tué*, 1794.
Le marquis de Montesquiou, *républicain*.
Le marquis de Rochechouart : *mort*, 1790.
Duport, *conseiller au Parlement : constitutionnel*.
Sémonville, *conseiller au Parlement : républicain*.
Le marquis de Lusignem : *constitutionnel, émigré*.
Le comte d'Espinchal : *royaliste, émigré*.
Le président de Nicolay : *guillotiné*, 1794, *royaliste*.
Ferrand, *conseiller au Parlement : émigré, royaliste*.
Choderlos de La Clos : *républicain*.

Le comte de Riccé : *constitutionnel, émigré.*

Le comte de Lally-Tollendal : *secrétaire constitutionnel, émigré.*

Cependant les États Généraux étaient commencés et je n'avais pu en voir l'ouverture. On n'avait pas voulu attendre les quarante députés de Paris. Le temps se perdait en débats et en intrigues. Enfin le cahier fini et arrêté, on procéda à l'élection des députés. Il y eut de longues discussions sur la manière de procéder au scrutin, et on finit par celle qui convint le mieux aux intrigants. On fit des listes et ceux qui réunirent le plus de voix furent les dix députés. Je puis dire aujourd'hui hautement, ainsi que je le dis alors, et je ne crains pas d'être démenti, que me trouvant par les circonstances sur les rangs pour être député, je ne fis pas à cet égard la plus petite démarche, ni ne demandai à qui que ce fût une place dans la liste. Cependant peu s'en fallut que cela m'arrivât. Le duc d'Orléans, ayant été nommé déjà par le bailliage de Crépy, refusa la nomination de Paris. M. de Nicolay, premier président de la chambre des comptes, n'accepta pas. Les deux qui eurent le plus de voix furent le marquis de Mirepoix et le marquis de Montesquiou : ils furent députés. Je les suivais immédiatement. M. Dionis du Séjour, conseiller au parlement, académicien, astronome, avait été nommé à cause d'une diatribe qu'il débita contre le clergé. Aimant le repos, s'occupant plus des astres que des affaires, il se décidait à refuser la députation lorsque ses confrères Duport et Sémonville le déterminèrent à accepter. A cette époque, je l'avoue, j'eus été infiniment flatté d'être député. J'ai depuis béni le ciel de m'avoir préservé de ce pénible fardeau.

Les dix députés de la noblesse de Paris furent :

Le comte de Clermont-Tonnerre : *massacré.*

Le duc de La Rochefoucauld : *massacré.*

Le comte de Lally-Tollendal : *émigré.*

Le marquis de Rochechouart : *mort.*

Le marquis de Lusignem : *émigré.*

Dionis du Séjour : *mort en prison.*

Duport : *émigré*, *mort en Suisse*.
Le Pelletier de Saint-Fargeau : *assassiné*.
Le marquis de Montesquiou : *républicain*, *mort* 1800.
Le marquis de Mirepoix : *guillotiné*.

La députation de Paris rendue à Versailles, je suivis avec assez d'exactitude les séances de la chambre de la noblesse, dont je connaissais à peu près tous les membres, qui, ne doutant pas de mes sentiments, ne cherchèrent pas à m'éloigner du petit coin où je me plaçais. Je vis dès lors se former dans la chambre cette coupable minorité qui s'opposait à toutes les délibérations importantes, mettait des entraves à tout et correspondait avec les chefs du parti révolutionnaire de l'ordre du tiers. Dans ce même temps, le duc d'Aumont ayant loué près Versailles, à Viroflay, une petite maison, il s'y réunissait tous les soirs les principaux acteurs des trois ordres. On y arrêtait ce qui se ferait dans les différentes chambres le lendemain. C'est là que se forma le club Breton, qui a donné naissance au club des Jacobins, lequel prit son nom du lieu de ses séances, aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, et a produit depuis tous les clubs du Royaume. La majorité de la noblesse adopta alors dans Versailles un lieu de rassemblement pour y convenir également de ce qu'il y avait à faire le lendemain. Je fus admis à ce club et je fus le seul non-député inscrit sur la liste.

Cependant, durant les premiers débats sur la vérification des pouvoirs, je passais mon temps à Chantilly, à Paris et à Versailles.

La maison de la duchesse de Polignac était devenue le rendez-vous des bons députés de la noblesse. M. le comte d'Artois y passait une partie de la journée et y dînait régulièrement tous les jours. Je fréquentais continuellement cette maison. Les affaires commençant à s'embrouiller de plus en plus, les motions devenant chaque jour plus incendiaires au Palais-Royal, je ne reparus plus guère à Paris, où mon opinion prononcée était trop connue pour ne pas me faire courir quelque danger. Je restais davantage à Versailles. J'eus occasion d'entendre quelquefois, dans la chambre du clergé, l'éloquent abbé Maury,

dont on craignait alors les sentiments et les talents et dont la bonne conduite ne s'est pas un seul instant démentie. J'allais aussi quelquefois à la chambre du tiers, qui se constitua en Assemblée Nationale le 17 juin.

Il m'y arriva un jour une petite aventure que je ne veux rappeler que pour servir à faire mieux connaître l'hypocrisie du scélérat Necker. Il était près de trois heures et la chambre, après une assez longue discussion sur une proposition que Necker avait fait faire au tiers, se disposait à l'appel nominal. Je m'en allais chercher mon dîner. Je fus arrêté par une femme, qui piqua ma curiosité par la sortie qu'elle fit sur Necker. Je m'assis à côté d'elle. Elle m'en dit des choses incroyables, elle me montra la lettre qu'elle lui écrivait pour lui demander le payement de la somme de 24.000 livres qu'il lui devait, pour la jouissance de ses faveurs qu'elle lui avait accordées, il y avait quelques années. Elle ajoutait des invectives très plaisantes contre cet imposteur, qui, disait-elle, était un franc libertin sans avoir les moyens de l'être. Elle m'assura que le lendemain cette lettre serait remise en main propre à Necker lorsqu'il entrerait au conseil et que, s'il ne lui faisait pas une réponse favorable, elle conterait son affaire à tout le monde. Ce qu'elle fit en effet le lendemain. Je fus dîner chez M. de Villedeuil, ministre de Paris, et lui racontai ce qui venait de m'arriver. Je le dis à d'autres et cela s'ébruita dans Versailles. Quelques jours après, M. de Villedeuil me dit que Necker le persécutait pour faire enfermer cette dame par lettre de cachet. Voilà ce qu'était cet ami du peuple, cet ennemi du pouvoir arbitraire, ce vertueux grand homme. J'ai retrouvé, depuis, cette dame que le genevois avait abusée. C'était une femme d'une mauvaise conduite, d'ailleurs très bien née, allemande, ayant mené une vie scandaleuse à la cour de l'électrice Palatine, dont elle avait été un moment dame de compagnie et qui, depuis quelques années à Paris, y avait fait le métier de femme entretenue et était connue sous le nom de comtesse de Cassel, née Leutrum.

Pendant que j'étais à Versailles, je fus témoin de plusieurs scènes remarquables, telles que la séance du Jeu de Paume et le serment qu'y prêtèrent les membres du tiers

état, à l'exception du seul Martin, d'Auch, avocat, député de Castelnaudary, qui eut le courage de signer une protestation contre cet acte de rébellion, au milieu de tous les factieux, présidés par Bailly, depuis maire de Paris. Le lendemain, les rebelles tinrent leur séance dans l'église paroissiale de Saint-Louis. Deux nobles furent les y joindre et furent les premiers à abandonner et à trahir leur ordre. Ces deux gentilshommes sont le marquis de Blacons et le comte Antoine d'Agoult, député du Dauphiné. L'archevêque de Vienne et l'évêque de Chartres, suivis d'un grand nombre de curés, se rendirent également à cette église pour y faire vérifier leurs pouvoirs par le tiers.

Le 23 juin, le Roi tint dans la grande salle des États cette fameuse séance royale et y donna cette déclaration, qui contenait encore plus que tous les cahiers des trois ordres. Necker, qui avait travaillé à cette déclaration, ne voulut pas assister à cette séance, sous le prétexte de quelques phrases changées au texte de la déclaration. Ses agents excitèrent les membres des communes à ne pas l'accepter. Après midi, il se rendit chez le Roi et lui remit sa démission. Le duc de Liancourt, comblé des bienfaits de son roi, jouissant de sa confiance, le servit en ce moment de la manière la plus perfide en déterminant S. M. à refuser la démission de Necker. La cour était pleine de députés attendant l'événement et tenant les propos les plus affreux sur le Roi. On proposa à Necker d'éviter, en sortant, cette société. Mais il affecta au contraire de traverser à pied, malgré la pluie, toutes les cours et descendit la rue dans toute sa longueur jusque chez lui, suivi d'une multitude de peuple et de petites gens de Versailles auxquels il disait : « Tranquillisez-vous, mes enfants, je reste avec vous, le Roi me conserve ses bontés. » Dès le même soir, il reçut la presque totalité des députés du tiers. Sa maison ne désemplit pas de la nuit. On fit des feux de joie par la ville. Son triomphe fut complet. Le lendemain, 24, on commença à insulter les curés qui se refusaient à passer au tiers. L'émeute devint plus considérable au sortir de l'assemblée. On assaillit l'archevêque de Paris à coups de pierres jusque dans sa maison. On parvint à dissiper les factieux qui étaient soudoyés. Le marquis d'Autichamd

en arrêta même un que l'on conduisit à la geôle. Le prince de Poix fut lui rendre la liberté.

Le 25, plusieurs évêques se rendirent avec la moitié des curés à la chambre du tiers et l'archevêque de Paris, conduit par l'archevêque de Bordeaux, eut la faiblesse de s'y rendre le 26...

Le même jour, 25 juin, la minorité de la noblesse, composée de 45 membres, se réunit également au tiers. Les noms de ces coupables gentilshommes qui, trahissant leur ordre, abandonnant leurs confrères, peuvent être regardés comme les principaux fauteurs des calamités de notre malheureuse patrie, doivent être transmis à la postérité et voués à l'exécration de toute la noblesse française.

Plusieurs autres, non moins coupables, ne passèrent au tiers qu'avec la totalité de la chambre de la noblesse, dans laquelle ils restèrent jusqu'au dernier moment pour y faire des prosélytes et pour savoir ce qui s'y passait...

Enfin, ce fut le 27 juin que s'opéra la réunion des trois ordres. A cette époque, j'étais retourné à Chantilly. La nouvelle nous en arriva le même soir. Les détails de cette scène touchante nous firent verser des larmes avec d'autant plus de raison que la perte totale de la noblesse et même de la monarchie peut dater du jour de la confusion des ordres. Je restai à Chantilly jusqu'au 11 juillet, date à laquelle je revins à Versailles sans paraître à Paris. C'est de ce jour que je commençai mon journal, lequel ne contient plus guère que ce qui est personnel soit à moi, soit aux personnes que j'ai suivies depuis cette époque...

CHAPITRE PREMIER

LE 14 JUILLET 1789

Journal commençant le 11 juillet 1789.

11 JUILLET. — M. le prince de Condé allant coucher à Versailles, il nous mène dans sa voiture M. du Cayla et moi. Les insultes faites la veille, sur le chemin de S[t] Ouen, à un homme à la livrée du prince, nous engagent à nous munir de pistolets en cas d'événement. Depuis quelque temps beaucoup de personnes en étaient pourvues à Versailles. Nous arrivâmes tranquillement jusqu'à la porte du Bois de Boulogne, où, relayant, plusieurs particuliers, mal vêtus, nous fixèrent insolemment, proférèrent quelques mauvais propos et s'en tinrent à cela. Rien ne troubla notre route jusqu'à Versailles, où nous étions rendus à sept heures du soir. Je fus à l'ordinaire passer ma soirée chez la duchesse de Polignac, où se trouvait M. le comte d'Artois, ainsi que beaucoup de députés de la noblesse. Je me retirai à deux heures après minuit, ignorant le départ précipité de M. Necker, et, l'apprenant par mon domestique, je n'en voulu rien croire.

12 JUILLET. — Le départ de M. Necker, ignoré la veille, est public dans la matinée. Je me rendis dès neuf heures chez M. le prince de Condé, qui m'en témoigna toute sa satisfaction. Je fus au château et je ne rencontrai que des personnes agitées de sentiments différents. Les uns s'en réjouissaient ouvertement; d'autres paraissaient en pressentir les trop funestes suites. Un grand nombre semblait désespéré et déconcerté. Chacun se questionne sur cet

événement dont on ignore les détails. On ne sait quelle est sa marche. Est-il renvoyé? Est-il en fuite? Il était parti de la veille et nous l'avions rencontré sans nous en douter. Ce qui paraît positif c'est que, pour éclairer sa conduite ou pour l'arrêter, deux officiers des gardes du corps, M. le marquis de Savonières, lieutenant, et le comte d'Astorg, sous-lieutenant, sont partis ce matin munis de pouvoir très étendus et sont à sa poursuite. Cependant, toute la matinée, M. le comte d'Artois reçoit du monde. Son appartement est plein de bons royalistes qui se félicitent du départ de l'ennemi du trône et de la noblesse. Les ministres amis de Necker se retirent. De nouveaux sont déjà nommés. Le baron de Breteuil, le duc de La Vauguyon font déjà leurs visites et leurs remerciements.

Mon épouse, que je n'avais pas vue depuis quelque temps, vint avec la princesse Alex. Lubormiska passer la journée à Versailles. Ces dames dînèrent chez M. de Villedeuil, et moi je fus dîner, avec M. le comte d'Artois, chez la duchesse de Polignac.

Cependant tout Paris était en fermentation. Les partisans, les émissaires de Necker échauffaient les esprits. L'argent était prodigué parmi la populace. Les gardes françaises étaient déjà en pleine insurrection. Les troupes que l'on avait fait venir à Paris et aux environs étaient presque toutes séduites, et on ne pouvait les faire agir sans danger. Le régiment de Royal-Allemand seul se conserva intacte. On commença dans la matinée à brûler toutes les barrières. Le soir, l'insurrection fut au comble à la place Louis XV. Les gardes françaises tirèrent contre Royal-Allemand. M. le prince de Lambesc se conduisit avec la plus grande énergie, poursuivit les factieux jusque dans le jardin des Tuileries.

On ignorait à Versailles ce qui se passait à Paris. Mon épouse et sa compagne voulurent y retourner le soir, mais les ordres étant donnés de ne laisser passer personne au pont de Sèvres, elles furent obligées de revenir à Versailles et passèrent la nuit chez le chevalier du Puget, qui voulut bien les recueillir dans l'appartement dont il jouissait au château, comme sous-gouverneur de M. le Dauphin. Quant à moi, je passai la soirée chez Mme de Duras et chez

Mme de Polignac, où l'on était plus à portée de savoir ce qui se passait à Paris.

Le Roi ne pouvait ignorer tous ces mouvements. Cependant il parut très calme à son coucher, où il ne s'entretint que de chasse et des environs de Versailles, dont il connaissait parfaitement la carte à vingt lieues à la ronde. Je ne puis rendre à quel point je fus affecté de cette indifférence, dont j'avais déjà été témoin plus d'une fois.

13 juillet. — M. le prince de Condé était retourné à Chantilly, me laissant à Versailles. Mon épouse et la princesse Lubormiska se déterminèrent à retourner à Paris dans la matinée, malgré les mouvements de la veille. Elles arrivèrent chez elles sans aucun accident fâcheux. Cette journée eut l'apparence du calme et Versailles paraissait tranquille. Mais l'agitation et le trouble croissaient de plus en plus dans Paris. Le renvoi du ministre populaire et de ses adhérents occasionnait les plus violentes réclamations. Le Palais-Royal était rempli de groupes incendiaires dont les motions étaient horribles. On vendait dans la rue des feuilles remplies de calomnies sur la Reine et sur les Polignac. On sollicitait l'Assemblée pour le rappel des ministres disgraciés. On avait arboré dans Paris la cocarde verte. C'était la couleur de la livrée de Necker. C'était aussi celle de M. le comte d'Artois. Cette raison la fit bientôt quitter et remplacer par les trois couleurs nationales.

Cependant, toutes les troupes dont le maréchal de Broglie devait avoir le commandement n'étaient pas encore rendues. Il arrivait encore des régiments que l'on établissait à Versailles et aux environs. Les régiments de Nassau et de Bouillon, arrivant dans la nuit, furent placés à l'orangerie. Les soldats se couchèrent sur de la paille, dans ces immenses et superbes voûtes, à droite et à gauche, et les officiers vinrent se reposer au centre et y déposèrent leurs drapeaux et leurs armes. Mais à leur réveil, aux premiers rayons du jour, quel fut leur étonnement, de quel saint respect ils se sentirent pénétrés en se trouvant aux pieds de la statue de Louis XIV! Leur hommage fut général et chacun d'eux renouvela sûrement dans son cœur le serment d'être fidèle au petit-fils de ce grand homme. Ces

deux corps étaient arrivés purs ; ils parurent dévoués et résistèrent à toutes les manœuvres que l'on employa pour les séduire.

14 JUILLET. — Ce matin, le Roi reçut à son lever les corps d'officiers du régiment de Nassau et de celui de Bouillon. Il parla beaucoup aux chefs. Il vit aussi les officiers du régiment d'artillerie qu'on avait placé dans les écuries de la Reine. Il fut même question que le Roi allât voir ces différents corps, mais cette visite importante, qui ne pouvait produire qu'un bon effet, fut remise au lendemain. Je fus dîner chez Mme de Polignac dont l'appartement était près de l'orangerie. Après le dîner, M. le comte d'Artois proposa à la société de descendre voir les deux régiments. On ne peut se figurer le contentement des officiers et des soldats, le dévouement que tous témoignèrent en faisant part de leur ardent désir de voir le Roi. M. le comte d'Artois mit dans cette visite cette grâce qui lui est naturelle et qui plait tant aux troupes. Il leur tint les meilleurs propos, goûta leur soupe et les électrisa tellement qu'en ce moment le Roi n'avait pas de serviteurs plus fidèles ni plus dévoués.

Pendant ce temps, ce qui se passait à Paris avait un caractère bien différent. Le soulèvement paraissait général. Soit par faiblesse, soit par perfidie, le baron de Besenval, qui commandait le corps du Champ de Mars, ne fit aucun effort pour arrêter les rebelles ; il les laissa s'emparer de l'hôtel des Invalides et de quinze mille fusils qui armèrent cette populace furieuse. La Bastille fut ensuite attaquée et forcée. Launay y fut massacré ainsi que quelques-uns de ses officiers. Le prévôt des marchands, Flesselles, fut assassiné. Il se commit beaucoup d'horreurs et de meurtres. Des têtes furent promenées au bout d'une pique. Les bustes de Necker et du duc d'Orléans furent portés en triomphe dans le Palais-Royal et dans les rues.

On eut tous ces affligeants détails à Versailles dans la soirée. L'assemblée était permanente. A chaque instant il y arrivait des courriers dont les rapports mettaient la consternation dans l'âme des honnêtes gens, et dont les incendiaires profitaient pour exciter la fermentation. La séance se prolongea bien avant dans la nuit. La Fayette, ayant été

nommé vice-président, dirigeait les factieux. Le Roi était obsédé de députations qui se succédaient très rapidement. L'Assemblée demandait le rappel de M. Necker, le renvoi des nouveaux ministres et le prompt éloignement des troupes. Les députés tenaient dans l'Œil de Bœuf des propos qu'il faut avoir entendus pour les croire. Enfin, le Roi promit tout ce qu'on lui demanda et abandonna la résolution, que lui avait fait prendre son nouveau ministre, de s'éloigner de Versailles et d'employer tous les moyens de force qu'il avait entre les mains et qui, conduits avec vigueur et fermeté, étaient plus que suffisants pour réduire les rebelles, mettre sa personne en sûreté et déconcerter les projets de ses affreux ennemis. Mais il était écrit dans le livre des destins que ce monarque faible et pusillanime servirait d'exemple aux races futures. Ce n'était encore qu'un prélude aux horreurs que nous préparait son avilissement.

15 juillet. — Toutes les dispositions étaient faites pour agir par la force. Le maréchal de Broglie avait parlé au Roi avec la plus grande énergie et se flattait de l'avoir déterminé à suivre le seul parti qu'il y avait à prendre en cette circonstance. Mais tout fut changé dans la matinée. Il fut arrêté que le Roi se rendrait presque seul à l'Assemblée Nationale, qu'il abandonnerait son projet de départ. On lui fit craindre la défection des troupes, quoiqu'on pût compter cependant, au moins, sur les régiments étrangers, suisses et allemands, sur les hussards et surtout sur les gardes du corps. Ces secours étaient plus que suffisants pour escorter le Roi et sa famille jusqu'à Compiègne, et, quelque séduction qu'on eût employée, il n'y avait pas de garnison qui eût été rebelle en présence de son souverain.

Enfin, le Roi se rendit à l'Assemblée Nationale, vers les 10 heures, presque seul et sans escorte. Il vint pour ainsi dire se mettre sous la protection de ceux qui avaient juré de le détrôner ; il déposa sa couronne sur le bureau du président, il promit et accorda tout ce qu'on exigeait de lui. Je vis revenir ce faible monarque à pied, suivi d'un peuple immense, entouré de tous les députés les plus factieux qui

avaient l'air de l'insulter et de l'humilier en l'escortant. Ce cortège traversa les cours au milieu de la garde ordinaire. Les gardes françaises tenaient les propos les plus arrogants à leurs officiers. Les gardes du corps, à qui l'on n'avait pas permis de suivre le Roi, étaient rangés en bataille dans la dernière cour et essuyaient les insultes, non seulement de la populace, mais même des députés. Je les ai entendues. Ce tableau, déchirant pour tout sujet sensible, était terminé par la totalité de la famille royale placée sur le balcon de l'appartement du Roi; la Reine tenant ses enfants, M. le comte d'Artois ayant les siens à côté de lui et toute la malheureuse famille voyant son chef entouré de ses plus cruels ennemis, tels que Chapelier, Barnave, le duc d'Orléans, Mirabeau, Target, Lameth, Camus, Sieyès, Rabaud et tant d'autres scélérats, dont l'un ne le cède pas à l'autre en crimes et en atrocités. Cette journée a certainement été suivie de scènes plus affligeantes, mais je ne pus retenir mes larmes à la vue de ce déchirant spectacle. Pour les laisser couler librement en abondance, je fus me promener seul et pour la dernière fois dans les superbes jardins, témoins de la grandeur de Louis XIV, dont le souvenir imposant, rappelé à chaque pas, ne rendait que plus douloureuse la situation critique et volontaire de son faible successeur. Je fus à l'ordinaire dîner chez Mme de Polignac avec M. le comte d'Artois, dont l'âme était profondément affectée.

M. le prince de Condé, ainsi que je l'ai dit plus haut, était retourné avec ses enfants à Chantilly, le 12 au soir, pour tranquilliser sa fille qui y était restée, mais ne pouvant avoir depuis de nouvelles sûres, ses courriers ayant été arrêtés, et inquiet sur les événements du 14, il envoya, le même soir, le chevalier d'Auteuil à Versailles pour savoir ce qui s'y passait. Celui-ci y arriva non sans peine et je le vis chez M. le comte d'Artois, qui le fit repartir la nuit pour instruire M. le prince de Condé de tout ce qui était arrivé et l'engager à se rendre auprès du Roi. D'après cette invitation, le 15 au matin, M. le prince de Condé, son fils et son petit-fils, suivis de leurs officiers et de leurs gens formant une escorte considérable, armés jusqu'aux dents, partirent de Chantilly à cheval pour se rendre à Versailles par les che-

mins de traverse. Mme la princesse Louise, ne voulant point en cette circonstance être un seul jour séparée de ses chers parents, se détermina aussi à se rendre à Versailles par d'autres chemins, en calèche, et prit une route très détournée par Pontoise et Saint-Germain-en-Laye.

Cependant les princes et leur escorte avaient déjà fait deux lieues dans les bois. Tout-à-coup, M. le duc de Bourbon et son fils se détachent de la bande et prennent au galop une route différente ; un gentilhomme les suit et les atteint. M. le duc de Bourbon le renvoie auprès de son père pour lui dire que, n'ayant pu le détourner d'aller sans raison d'utilité s'exposer au milieu des assassins dont il était menacé et ne pouvant lui être d'aucun secours, il se proposait d'aller avec son fils, chercher les moyens de servir la chose publique, le Roi et les siens. M. le prince de Condé fit courir après eux sans qu'on pût les atteindre et continua sa route. Je le vis arriver avec toute sa suite à Versailles, vers les sept heures du soir et il m'apprit ce qu'avaient fait ses enfants. Il fut sur-le-champ en rendre compte au Roi et à M. le comte d'Artois. Cependant, comme on se doutait que ces deux princes pourraient s'être arrêtés à Nointel, terre appartenant à M. le duc de Bourbon, M. le comte d'Artois lui écrivit un billet, qu'il me montra, par lequel on approuvait sa bonne volonté, on lui en savait gré, mais on l'engageait à revenir promptement. Le chevalier de Belsunce et le chevalier d'Auteuil furent chargés de cette commission et partirent la nuit même. Mme la princesse Louise arriva à huit heures du soir. Il faut connaître l'attachement de cette vertueuse princesse pour son frère pour juger de l'état affligeant dans lequel la mit la nouvelle de cette démarche de M. le duc de Bourbon, dont le but était de se rendre à Lille ou à Valenciennes et d'y opérer un mouvement en faveur du Roi.

16 JUILLET. — Le chevalier de Belsunce et le chevalier d'Auteuil, après avoir couru les plus grands dangers, la nuit, près de Saint-Denis, arrivèrent le matin au château de Nointel, où ils trouvèrent les deux princes. M. le duc d'Enghien avait été très incommodé la veille, ce qui les avait arrêtés. Il revint se reposer à Chantilly. M. le duc de

Bourbon se rendit à l'invitation de M. le comte d'Artois et arriva à Versailles avant midi. Nous devions tous retourner à Chantilly dans cette journée, mais on se détermina à rester encore à Versailles. La démarche de la veille semblait devoir faire jouir d'un peu de tranquillité, mais la fermentation était toujours la même dans Paris et on avait soin de l'entretenir dans l'Assemblée Nationale. Déjà on avait organisé une nouvelle municipalité dans la capitale et Bailly avait été nommé maire. La garde nationale était formée et La Fayette avait été choisi pour la commander. On avait persuadé aux parisiens que le Roi viendrait ce jour même à l'Hôtel de Ville pour y confirmer tout ce qu'il avait promis la veille à l'Assemblée. Il n'y avait cependant rien eu d'arrêté à ce sujet, mais les groupes du Palais Royal, ne le voyant point arriver, firent la motion d'aller le chercher à Versailles. En effet, une colonne considérable se mit en marche avec du canon et s'avançait par les bois de Verrières, pour éviter Sèvres et Saint-Cloud qui étaient garnis de troupes. L'alarme se répandit partout.

Les perfides conseillers du timide monarque augmentèrent ses terreurs et l'engagèrent à annoncer à l'Assemblée le renvoi des nouveaux ministres, le rappel de ceux qui étaient agréables à la nation, l'éloignement des troupes, en ajoutant que son intention était d'aller le lendemain à l'Hôtel de Ville pour renouveler ces mêmes promesses. Le Roi s'engagea à écrire une lettre à M. Necker pour l'inviter à revenir prendre sa place dans le conseil.

Il était impossible à M. le comte d'Artois et aux princes restant à Versailles de ne pas accompagner le Roi. C'était, en quelque manière, donner son approbation à un acte aussi solennel que d'y assister ; ils étaient de plus avertis de toutes parts de pourvoir à leur sûreté personnelle. Il était donc très pressant de prendre un parti. Les nouveaux ministres, ayant déjà donné leur démission, avaient pris la fuite. L'armée devait dès le lendemain se mettre en marche pour s'éloigner de Paris, ayant le maréchal de Broglie à sa tête. Bien des gens pensaient que le Roi prendrait enfin une résolution digne du sang qui coule dans ses veines, mais jamais il n'en eut le courage. Tout ce qu'il put faire fut d'approuver la fuite de M. le comte d'Artois et de ses

enfants, ainsi que de toute la maison de Condé. Ce départ fut donc arrêté dans l'intérieur de la famille royale. Les adieux furent des plus touchants. Le Roi ordonna à M. le comte de Sérent, gouverneur des enfants de M. le comte d'Artois, de pourvoir à leur sûreté et de les mener où leur père le désirerait. M. le comte d'Artois reçut de la main du Roi un passeport pour avoir assistance de tous les commandants des places où il serait dans le cas de la réclamer.

J'avais dîné avec toute la société de Chantilly. Je vis dans la soirée beaucoup d'agitation et d'inquiétude chez Mme de Polignac. Aux chuchotements et au mystère avec lequel on se parlait, je jugeai que le départ était très prochain. On en parlait tout bas dans les appartements du château. J'étais décidé à suivre M. le prince de Condé, mais n'étant pas retourné à Paris, je n'avais pris aucune précaution. Le vicomte de Montchal, lieutenant des gardes du corps, mon voisin et mon ami, me prêta 50 louis. Je retournai le soir chez M. le prince de Condé. Nous devions partir de Versailles à minuit, mais le départ fut retardé jusqu'à la pointe du jour, afin de profiter de l'escorte des troupes qui se mettaient en route. Nous passâmes la nuit dans le salon, attendant le jour avec impatience. A trois heures, on nous apprit que toute la famille Polignac était partie très précipitamment. Un moment après, on vint nous dire que M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry, vêtus de redingotes grises, venaient de monter en voiture. Nous ignorions le départ de M. le comte d'Artois, mais nous ne doutions pas qu'il n'eût pris ce parti. Effectivement, à minuit, une voiture l'avait conduit, lui cinquième, à la porte du Dragon où des chevaux de selle l'attendaient. Il n'était suivi que de M. le prince d'Hénin, son capitaine des gardes, de M. le marquis de Polignac, son premier écuyer, de M. de Grailly, écuyer, et du comte de Vaudreuil. Sans avoir un seul valet avec eux, ils prirent des chemins de traverse. Passant près du château du marquis d'Ecquevilly, M. le comte d'Artois détacha quelqu'un pour lui demander des chevaux et une voiture pour continuer sa route ; mais ce vieux courtisan, comblé des bienfaits de Louis XV et de Louis XVI, craignit de se compromettre et refusa ce secours au frère de son Roi, au petit-fils de

son ancien bienfaiteur. Ils continuèrent leur route, se dirigeant sur Chantilly, où ils arrivèrent sur les huit heures du matin sans avoir changé de chevaux. Le chevalier de Conty, capitaine des chasses de M. le prince de Condé, fournit sur-le-champ une voiture et des chevaux. Ils prirent ensuite la poste et arrivèrent sans difficulté à Valenciennes.

CHAPITRE II

DÉPART POUR L'ÉMIGRATION

17 JUILLET. — A quatre heures du matin, nous montons en voiture et nous partons de Versailles, prenant le chemin de Marly. Des hussards nous escortaient. Nous étions précédés et suivis de régiments qui étaient en pleine marche. M. le marquis d'Autichamp, premier écuyer de M. le prince de Condé, était maréchal général des logis de cette armée. Il avait arrangé notre route de la manière la plus sûre. Arrivés au pont du Pecq, les princes et leurs officiers descendirent de voiture et montèrent à cheval, escortés par un grand nombre de leurs valets, bien armés, et se rendirent à Chantilly par des chemins détournés, traversant la vallée de Montmorency. M. le duc de Chartres et ses frères étaient en ce moment avec Mme de Sillery à Saint-Ouen. Ils reçurent de très grand matin un courrier de M. le duc d'Orléans pour les prévenir du passage de M. le prince de Condé, dont ses espions l'avaient instruit, et leur enjoindre de requérir la garde nationale pour les faire arrêter. M. le duc de Chartres se rendit à cet effet, à sept heures du matin, chez M. de Myons qui, habitant une maison de campagne dans la vallée, avait été nommé depuis peu commandant de la garde nationale du canton. M. de Myons eut l'air de vouloir profiter de cet avis, mais prit ses arrangements de manière à ne pas inquiéter les princes dans leur route et à les laisser passer librement. Ils arrivèrent à Chantilly vers midi.

Quant à moi, je fus destiné à accompagner les dames dans une calèche découverte. J'étais seul homme avec Mme la princesse Louise de Condé et Mmes de Monaco, d'Autichamp, de Ronçay, de La Rochelambert et de Lam-

bertye. Nous eûmes pour escorte un maréchal des logis et douze hussards de Lauzun, qui nous suivirent jusqu'aux barrières de Saint-Denis, où on les congédia en leur donnant cinq louis de gratification. Le maître de poste de Saint-Denis nous envoya des chevaux. Un régiment de dragons, que nous vîmes défiler, calma les inquiétudes de nos dames, et nous arrivâmes tranquillement à Chantilly, en même temps que la troupe à cheval des princes. Le départ de M. le prince de Condé, deux jours avant, pour se rendre à Versailles, à cheval et suivi de gens armés, avait extrêmement inquiété les bons habitants de Chantilly. A son retour, les cours du château étaient pleines pour témoigner à toute cette famille, bienfaitrice de ces cantons, la joie de la revoir. Mais leur satisfaction ne fut pas de longue durée. On ordonna promptement le dîner et M. le prince de Condé fit précipitamment ses arrangements pour le départ. Me trouvant dans cette circonstance le seul non attaché à la maison, j'offris mes services à M. le prince de Condé. Il ne pouvait douter de la sincérité de mon dévouement; il les accepta et m'en témoigna sa reconnaissance. Enfin, dans ce siècle d'ingratitude, les princes savent être sensibles aux preuves d'attachement que leur donnent ceux qui n'ont reçu d'eux aucun bienfait, qui ne leur ont jamais rien demandé et qui n'attendent rien d'eux. J'étais parfaitement dans ce cas. Depuis mon entrée dans le monde, habitué à aller chez ces princes plus que chez les autres, j'étais depuis plus de dix ans dans leur plus intime société; j'y ai vécu avec infiniment d'agrément et j'ose me flatter d'avoir gagné l'estime et l'amitié de tout le monde, en n'étant le vil complaisant de personne et surtout en ne me mêlant d'aucune intrigue, dont ces petites cours ne sont pas plus exemptes que les grandes.

M. le duc d'Enghien n'était pas venu à Versailles avec ses parents, s'étant trouvé incommodé, ainsi que je l'ai dit. Il attendait leur retour avec impatience. Son premier mot en apprenant le départ fut de dire : « Je n'ai plus rien à désirer, je suis au milieu de ma famille et de mes parents les plus chers »[1].

1. Relisant plus tard son journal, M. d'Espinchal ajouta, en marge, à la suite de cette phrase : « Malheureux prince ! 1804 ! »

Cependant les arrangements se font pour partir en trois bandes, afin de ne pas être arrêté aux postes et de pouvoir arriver plus promptement et plus sûrement aux frontières. Je fus destiné à accompagner Mme la princesse Louise, qui devait partir la dernière. Aussitôt après le dîner, qui fut d'un silence déchirant, M. le prince de Condé, son fils et son petit-fils, MM. du Cayla, d'Autichamp et de Meintier montèrent en voiture et prirent la route de Valenciennes. Jamais le spectacle de ce départ ne sortira de ma mémoire. J'ai toujours devant les yeux ce chef respectable de l'illustre maison de Condé, en redingote bleue, l'épée au côté, emmenant sa famille, quittant froidement sa magnifique habitation, laissant dans les larmes tous ses bons serviteurs qui se désolaient de ne pouvoir le suivre. Rien ne m'a plus frappé, je l'avoue, que cette épée, sous sa redingote. Il semblait que c'était le seul bien qu'il ne voulût point abandonner ; elle paraissait lui faire dire : « La marque distinctive d'un gentilhomme est son épée : elle ne doit plus me quitter et mon honneur y est attaché. La monarchie ne peut exister sans cette noblesse dont je suis un des premiers membres et c'est à l'épée d'un Condé que le Roi sera peut-être un jour redevable de sa couronne. »

Deux heures après le départ des princes, deux voitures, conduisant le chevalier de Virieu, les deux frères d'Auteuil, le chevalier de Sarobert, etc. prirent la même route.

Enfin, à sept heures du soir, Mme la princesse Louise, Mmes de Monaco, d'Autichamp, de Lambertye, le comte de Choiseul et moi, nous partîmes également de Chantilly. Parmi les personnes attachées à M. le prince de Condé qui se trouvaient à notre départ, était un certain Grouvelle, secrétaire du prince ; ce petit scélérat vint avec hypocrisie me témoigner sa surprise de tout ce qu'il voyait. Je ne pus m'empêcher de lui faire sentir combien j'étais indigné de sa conduite. Comblé des bontés de son maître, gâté par toute la maison, ce monstre, depuis la première assemblée des notables, trahissait son bienfaiteur et, depuis l'ouverture des États Généraux, s'était lié avec les plus factieux de l'Assemblée et était un de leurs plus zélés partisans.

Je ne parlerai point de ce qui se passa à Paris dans

cette fameuse journée, où le Roi vint à l'Hôtel de Ville et fut reçu par La Fayette, à la tête de cent mille parisiens sous les armes : je n'en ai pas été témoin. Tous les détails en sont connus de tout le monde. Il n'était guère possible de choisir un jour plus favorable pour s'éloigner. Tout Paris occupé de la visite du Roi, personne n'eut la pensée d'envoyer des émissaires pour contrarier la sortie des princes et les arrêter sur leur route. Il n'y avait pas eu encore d'insurrection bien décidée dans aucune ville, les troupes n'étaient pas encore très insubordonnées ; on se contentait de huer, de dire des invectives à la noblesse et les enfants criaient : « Vive le tiers état ! » La cocarde nationale n'était pas encore généralement arborée. Nous voyageâmes avec assez de sécurité. On avait eu la précaution d'effacer les armoiries sur les panneaux des voitures.

18 JUILLET. — Cependant le grand nombre de voyageurs commençait à donner de l'inquiétude. On croyait que la Reine s'en allait. On en murmurait partout, mais on s'en tenait là. Nous arrivâmes à Péronne sans avoir éprouvé de difficulté, ayant couru toute la nuit sans avoir de nouvelles de tout ce qui nous précédait. Le manque de chevaux à la poste nous força d'entrer à l'auberge qui est sur la place. C'était jour de marché. On grondait sur le grand nombre de voitures qui passaient. Déjà on s'attroupait à notre porte. Je la fis ouvrir toute grande et, faisant bonne contenance, j'en imposai aux discoureurs. Le maître de poste me parut un honnête homme ; je lui confiai mes inquiétudes ; il seconda nos désirs, fit atteler nos voitures le plus promptement qu'il put et nous partîmes après avoir fait un léger déjeuner. L'officier de cavalerie, qui commandait le détachement résidant à Péronne, répandit sans affectation quelques cavaliers sur la place ; ils assurèrent notre sortie et nous en fûmes quittes pour quelques huées en traversant la ville. La voiture de suite, où étaient les femmes de chambre, ayant été plus retardée, courut plus de dangers. On voulait la brûler, mais elle passa heureusement sans événement fâcheux. Le soir même, la plus violente insurrection éclata dans Péronne ; on y brûla les douanes et les barrières et on maltraita les commis.

En continuant notre route, nous traversâmes la ville de Cambrai. En relayant à la poste, je fus reconnu par plusieurs officiers de la garnison, mais rien ne troubla notre passage. A Bouchain, il fallut attendre quelque temps, hors de la ville, les chevaux de poste. Nous trouvâmes dans le même cas M. Le Roux, premier valet de chambre de M. le comte d'Artois, courant après son maître, lui portant habits et linge, avec peu d'argent, et ne sachant pas où le trouver. Il nous apprit qu'il était parti de Versailles, la veille 17, à neuf heures du matin, ayant vu le Roi se préparant à monter en voiture pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Il avait pris ses ordres pour son frère. Il représenta au Roi que, malgré tous ses soins, il n'avait pu faire qu'une petite somme qu'il portait à M. le comte d'Artois. Alors le Roi ouvrit devant lui un bureau, rempli de rouleaux et d'or, et lui donna pour remettre à son frère — le croirait-on? — seulement deux cents louis. Le Roux se trouvait de plus inquiet pour pouvoir librement voyager. Il demanda au Roi un passeport : nouvel embarras. Le Roi n'avait plus auprès de lui aucun ministre pour l'expédier. Les anciens ayant été renvoyés n'étaient pas encore rappelés; les nouveaux étaient en fuite. Il se trouva cependant dans un tiroir un ancien passeport, signé : Montmorin, avec lequel Le Roux se mit en route pour aller rejoindre M. le comte d'Artois.

Nous arrivons enfin aux environs de Valenciennes. Le marquis de Sennevoy, maréchal de camp et employé dans cette place, vint au-devant de nous. Il nous apprit que M. le prince de Condé et ses enfants n'avaient fait que traverser la ville, en s'arrêtant un instant pour voir M. le comte d'Artois, qui y était arrivé en bonne santé, ainsi que M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry ; que les uns et les autres, tranquilles et en sûreté à Valenciennes, n'en partiraient qu'après quelques heures de sommeil; que M. le prince de Condé avait reçu de M. le duc d'Esterhazy, commandant de la place, tous les témoignages de dévouement et de respect, qu'il avait expédié tous les passeports pour sortir du royaume, et que nous trouverions les princes à Mons.

D'après ces nouvelles satisfaisantes, nous traversons

Valenciennes avec sécurité et sans trouble, ne nous arrêtant que pour relayer, l'impatience de voir ses chers parents ne permettant pas à Mme la princesse Louise de faire une visite à M. le comte d'Artois. M. d'Estherazy, à cheval, se trouva sur notre passage, nous aborda un moment et nous quitta pour veiller à ce que rien ne troublât notre route.

Enfin, par un chemin superbe, nous arrivons en moins d'une heure à Quievrain, première poste impériale, bien soulagés de nous voir hors de France, de ne plus entendre les huées contre la noblesse et les cris de « Vive le tiers » que même les enfants faisaient à tue-tête. Nous entrâmes dans Mons à huit heures du soir et nous jouîmes du plaisir de nous revoir tous, après trente-six heures d'inquiétude et de séparation. Nous nous embrassâmes tous du meilleur de notre cœur. On se mit à table et, si le souper ne fut pas gai, au moins il fut très touchant. On savait déjà à Mons tout ce qui s'était passé à Paris les jours précédents. On apercevait de l'agitation et de la fermentation dans les esprits. On était persuadé dans la ville que c'était la Reine qui venait d'arriver. Tant maîtres que valets, nous étions plus de quarante ; l'auberge n'était pas assez grande pour nous loger tous. Il fallut nous diviser. Nous avions tous grand besoin de repos : l'esprit et le corps étaient également fatigués. Etant parti précipitamment de Chantilly, j'étais sans domestique. Je l'avais envoyé à Paris prévenir ma femme que je partais avec les princes. Je fus passer quelques heures dans une assez mauvaise auberge.

19 JUILLET. — M. le comte d'Artois devait partir de Valenciennes à minuit et passer par Mons pour se rendre à Namur. Je désirais le voir à son passage. Le capitaine autrichien qui était de garde me promit de me faire éveiller au premier bruit de courriers. La crainte de le manquer me fit lever à trois heures et je fus au corps de garde attendre son passage. M. d'Autichamp attendait également à la poste. Le prince n'arriva qu'à cinq heures. Je lui témoignai ma satisfaction de le voir en sûreté et il m'accorda la permission de l'embrasser. Il s'arrêta un quart

d'heure pour déjeuner. De ses compagnons de voyage celui qui avait le mieux soutenu les fatigues de la route était le marquis de Polignac, alors dans sa soixante-dixième année. M. le comte d'Artois se rendit à Namur, pour éviter les inconvénients de son rang à Bruxelles, vis-à-vis de l'archiduchesse Christine.

Je retournai me reposer quelques heures, mais mon esprit était trop agité ; je ne pus fermer l'œil. Le sort de ma femme et de deux de mes enfants que j'avais laissés à Paris, sans avoir pu les voir avant mon départ précipité, me donnait les plus vives inquiétudes. Mon espoir était qu'ils s'éloigneraient de Paris le plus tôt qu'ils le pourraient pour se rendre dans ma terre d'Auvergne, où j'avais lieu de croire, par tant de raisons, qu'ils seraient plus en sûreté qu'ailleurs. Toutes ces pensées me tourmentaient infiniment. M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry arrivèrent à Mons pour dîner avec nous. M. le prince de Condé leur fit les honneurs d'un mauvais repas d'auberge. Il était impossible de ne pas se livrer à des réflexions affligeantes en voyant à table, dans une mauvaise auberge, entre dix-huit personnes, cinq princes et une princesse de la maison de Bourbon, obligés de chercher hors de leur patrie, une retraite pour éviter d'être victimes de leur dévouement pour leur Roi, pour un souverain dont la faiblesse devait occasionner les plus grands malheurs et la ruine totale de la monarchie. Les jeunes princes couchèrent à Mons. Après dîner nous partîmes pour Bruxelles où nous arrivâmes avant la nuit. Nous descendîmes au magnifique hôtel de Bellevue où nous fûmes très bien logés. Il est situé sur la place Royale.

20 JUILLET. — M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry arrivèrent pour dîner et logèrent à l'hôtel de Galles, où il y a de superbes appartements. J'eus le matin une véritable joie en voyant arriver le fidèle Picard, mon domestique ; il m'apportait des nouvelles de ma femme et de mes enfants. Il était venu à francs étriers. La présence de ce bon serviteur me rendit la tranquillité et me procura les aisances et toutes les commodités dont j'étais

privé depuis quelques jours. Il m'apporta quelques hardes dont j'avais grand besoin.

Du 21 au 25 juillet. — M. le prince de Condé et ses enfants vont, tous les quatre seulement et sans suite, faire une visite à l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas, sœur de la Reine, et à son époux le duc Albert de Saxe-Taschen. Le même soir, 21, arrive à Bruxelles le baron de Breteuil, qui, six jours avant, s'était cru premier ministre, après le départ de Necker. Avec lui sont Mmes de Matignon, sa fille, et de Montmorency, sa petite-fille, la duchesse de Brancas et quelques amis. Toute cette société était partie précipitamment de Dangu, terre appartenant au baron de Breteuil, et avait couru les plus grands dangers en route, Mme de Matignon ayant été prise pour la Reine. Lorsque les nouvelles du 14 et du 15 leur parvinrent, ils attendaient la nouvelle de l'arrivée du Roi à Compiègne, laquelle leur avait été annoncée par le baron de Breteuil, comme une chose positivement arrêtée. Le baron de Breteuil vint faire une visite à M. le prince de Condé dans notre auberge. — Nous visitons la ville de Bruxelles et profitons toute la journée de la superbe et agréable promenade du Parc. Nous y apprenons les nouvelles et l'arrivée de beaucoup de personnes qui fuient Paris pour éviter la fureur de ces premiers moments...

M. le prince de Condé et ses enfants vont à Namur, voir M. le comte d'Artois, et en reviennent le 25. Les jeunes princes viennent dîner avec nous et nous les voyons sans cesse; il n'y a avec eux que M. le comte de Sérent, leur gouverneur, le marquis de Montaignac, et l'abbé Marie, instituteur. Le chevalier de La Sarre, chargé de la partie du génie et des fortifications, les a rejoints depuis. Le reste de l'éducation n'a pas été appelé. Les sentiments démocratiques de quelques-uns n'auraient pas convenu en cette circonstance. On ne pouvait laisser auprès de ces jeunes princes, ni un vicomte de La Bourdonnaye sous-gouverneur, ni un marquis Descorches de Sainte-Croix.

Le prince de Conti, enfui de Paris dès le 12 de ce mois, après avoir couru tous les environs, se croyant toujours

poursuivi, s'était réfugié à Chateauvillain, chez le duc de Penthièvre. Il se crut obligé d'en partir. Il arriva le 24 à Namur, n'ayant avec lui que M. le comte de Boullainvilliers, son premier gentilhomme, et le chevalier de Ravenel. Il était mourant de peur et avait la tête égarée. Nous le revoyons dans le même état à Bruxelles, le 25. Il dîne avec nous, nous raconte tous les dangers qu'il croit avoir courus, persuadé qu'on en voulait à ses jours. Les fontaines étaient empoisonnées sur sa route. Il nous répète à chaque instant ses terreurs paniques, nous inspirant autant l'ennui que la pitié...

29 JUILLET. — Le chevalier de Launay, frère du gouverneur de la Bastille massacré le 14 juillet, arrive sur un cheval de poste, seul et mal vêtu. Nous sortions de table. A peine M. le duc de Bourbon l'a-t-il aperçu sur la place, tout le monde va au-devant de lui, princes et autres, et chacun lui témoigne l'intérêt qu'il inspire depuis la perte de son malheureux frère. Nous lui apprenons que M. le prince de Conti, chez lequel il passait sa vie depuis plus de 25 ans, est en ce moment dans la même auberge. Nous l'y conduisons sur-le-champ. Mais le prince, toujours occupé de ses frayeurs, le reçoit très froidement, lui parle de ses chiens et de ses équipages, mais plus encore des craintes que sa présence lui inspire. Enfin, il les lui témoigne tellement qu'il l'oblige à reprendre un bidet de poste. Le malheureux chevalier de Launay nous quitte les larmes aux yeux et, deux heures après être arrivé à Bruxelles, en repart pour se réfugier je ne sais où, probablement en Hollande, plus attendri des témoignages d'intérêt que nous lui avions tous marqués que de la réception du prince de Conti, dont nous étions tous dans l'indignation...

AOUT 1789. — 3 AOUT[1]. — Nous partons de Bruxelles pour aller coucher à Liège. A deux lieues, la maladresse des postillons et la malice d'un charretier nous font casser une roue

1. A la fin de juillet 1789, le comte d'Artois se décida à aller en Suisse, attendre la réponse de son beau-père, le roi de Sardaigne, à qui il avait demandé l'autorisation de venir à Turin. Le prince de Condé devait le suivre de près.

de la gondole et la mettent en cannelle. Cela retarde notre marche et dérange pour aujourd'hui les dispositions faites pour chaque voiture. Au lieu de voyager avec les dames, je fais la route sur un siège ou avec le chariot de la poste. Nous traversons Louvain, Tirlemont, Saint-Irond et arrivons à Liège avant la nuit, mais trop tard pour nous promener dans cette grande et désagréable ville, qui contient plus de 150.000 habitants. La liberté dont on y jouit en a fait le refuge de tous les malfaiteurs de l'Europe. Ils y trouvent un asile assuré. Au surplus, les dehors en sont riches, très bien habités et meublés d'une infinité de maisons agréables. Nous logeons à l'Aigle noir, grande et bonne auberge. M. de Barentin, ex-garde des sceaux, y était logé et nous sommes partis sans nous en douter. MM. de Montesson arrivent ici de Namur et sont bien reçus de M. le prince de Condé, qui les prie à souper et les invite à faire même route.

4 AOUT. — Nous quittons, sans regret et sans l'avoir vue qu'en la traversant, la grande et vilaine ville de Liège pour prendre la route d'Aix-la-Chapelle. En sortant de Liège on jouit d'une très belle vue sur cette ville, après avoir passé la Meuse sur plusieurs ponts. Nous avons mis sept heures à nous rendre à Aix-la-Chapelle par un assez beau chemin, à l'exception de la dernière lieue dans le bois qui doit-être impraticable l'hiver. Nous ne devions que traverser cette ville, mais M. le comte d'Artois, forcé à s'y arrêter pour faire raccommoder sa voiture, nous oblige à y rester aussi, ne pouvant aller plus vite que lui. Cela nous procure le plaisir de passer la journée avec ce prince. Le général Elliot, ancien gouverneur de Gibraltar, vient rendre ses devoirs à M. le comte d'Artois, qui lui donne à dîner et lui témoigne les plus grands égards. Il lui présente M. le duc de Bourbon. Ces deux princes témoignent à ce vénérable vieillard leur satisfaction de retrouver le brave défenseur d'une place à l'attaque de laquelle ils avaient participé. M. le prince de Condé et M. le duc d'Enghien se font également présenter au général Elliot.

5 AOUT. — M. le comte d'Artois partant aujourd'hui

pour continuer sa route par Cologne et Bonn, et voulant lui laisser sur nous un jour d'avance, nous séjournons à Aix. Nous visitons les curiosités de la ville, l'église cathédrale, le trésor, le tombeau de Charlemagne et plusieurs choses qui ont servi à cet empereur, lequel est ici en grande vénération. Il y a à Aix des bains chauds très renommés, entre autre le Compus ou bains des pauvres. Il y a une redoute où l'on se rassemble le soir et où l'on donne des bals ; il y a aussi des banques de biribi, pharaon et trente-et-un.

Nous trouvons à Aix le comte et la comtesse Archamb, de Périgord, la princesse Joseph de Monaco, le marquis de Coigny[1], etc. Les eaux de Spa sont à huit lieues d'ici. Il s'y est rendu et il y arrive journellement un grand nombre de français qui fuient de Paris. Nous apprenons qu'à l'exemple de la capitale, il se commet des horreurs dans les provinces. On commence à brûler des châteaux et à persécuter les nobles. Le prince de Salm, évêque de Tournay, député de Lille aux États Généraux, ayant été éconduit de l'Assemblée comme étranger, est en ce moment à Aix-la-Chapelle.

6 AOUT. — M. le prince de Condé et ses enfants partent d'Aix-la-Chapelle. Nous ne nous mettons en route que quelques heures après lui. Nous sommes sept dans une gondole, savoir : Mme la princesse Louise, Mme la princesse de Monaco, Mmes d'Autichamp et Amélie de Lambertye, dame de Mme la princesse Louise ; le chevalier de Virieu, le comte de Choiseul et moi. Avec les trois princes, sont MM. le duc de Cayla et d'Autichamp. La suite est de 28 personnes, soit femmes de chambre, valets de chambre, valets de pied ou domestiques, en tout 40 personnes. Avec un pareil train, on court risque d'être souvent arrêté aux postes et rançonné dans les auberges. Les postes sont mal servies et les relais très distants. On fait ordinairement manger des tranches de pain aux chevaux à moitié chemin. Dans une de ces haltes nous rencontrons deux aimables Allemandes, qui vont à Spa, puis en France et venant de

1. « Les deux premières ont été guillotinées en 1794 ». (Note de M. d'Espinchal).

Vienne : l'une est la comtesse de Mansi, l'autre la comtesse de Kinsky, née princesse de Diétrichstein, âgée de 20 ans, grande, bien faite, jolie comme un ange, abandonnée de son mari et se consolant en voyageant avec son amie. Nous traversons la ville de Juliers, capitale du duché de ce nom, appartenant à l'électeur palatin duc de Bavière, qui y tient garnison. La ville est petite, mais jolie et assez bien fortifiée.

Nous arrivons à Berghem, poste avant Cologne. M. le prince de Condé y a été arrêté faute de chevaux et a été obligé de dîner en les attendant. En même temps arrive de Cologne un seigneur allemand, avec son épouse, allant à Spa et arrêté par les mêmes raisons. C'est le baron de Westphalen. Ce nom n'est pas inconnu à M. le prince de Condé. Pendant la guerre de sept ans, il a été intimement lié avec une baronne de Westphalen. Il rencontre le baron en sortant de table, lui demande s'il est le fils de la dame qu'il a connue. A cette question, le baron regarde le prince avec attention et, par un espèce de pressentiment, inspiré par la nature probablement, il le reconnaît et lui dit qu'il doit être le prince de Condé. Cette reconnaissance est bientôt suivie d'une séparation. Chacun part pour sa destination et les princes arrivent à Cologne pour souper.

Nous éprouvons à Berghem les mêmes contrariétés pour les chevaux. Nous sommes forcés de nous y arrêter deux heures. L'impatience prend à nos dames ; la soirée est belle. Nous nous acheminons à pied, en attendant les voitures. A environ une demi-lieue se trouve, sur la gauche, un assez gros château. Nous rencontrons sur le chemin deux jeunes demoiselles, avec lesquelles nous entamons la conversation. Elles nous apprennent que leur père, le baron de Reids, est seigneur de ce château et qu'elles sont chanoinesses. Pour les mettre à leur aise, je les instruis également que nous accompagnons l'abbesse du chapitre de Remiremont, fille de M. le prince de Condé, qu'elles nous disent avoir vu passer sur la route dans la journée. Nous arrivons au village : point de voiture. Nous nous asseyons à la porte d'un cabaret. Pendant ce temps nos jeunes chanoinesses envoient au château avertir leurs parents de la bonne compagnie avec laquelle elles se trou-

vent. Arrivent sur-le-champ le baron et son épouse, à qui il faut décliner encore nos noms et qualités. Grandes instances pour venir au château et se reposer, et même y passer la nuit, ce qu'on ne peut accepter pour ne pas inquiéter les princes qui doivent nous attendre.

Dans la conversation, quelqu'un prononce mon mon. A ce mot, la baronne me demande si je suis le fils du comte d'Espinchal, colonel d'un régiment pendant la guerre. Sur l'affimative me voilà embrassé tendrement par la baronne et même par le baron. Mon père avait été leur meilleur ami. Au milieu de cette nouvelle reconnaissance, arrive notre gondole. Seulement, il n'y a pas eu de chevaux pour la voiture de suite. Le baron veut bien se charger de recevoir chez lui les femmes de chambre, leur donne à souper, à coucher, et elles n'arrivent que le lendemain matin à Cologne, où ne sommes rendus qu'à minuit. Nous descendons à l'hôtel du Saint-Esprit, où nous retrouvons les princes. Nous y soupons gaiement, en nous faisant part réciproquement de nos heureuses rencontres.

7 AOUT. — Nous passons la journée entière à Cologne. Cette ville est grande, mal bâtie, peu peuplée et d'une tristesse à mourir. C'est la capitale de l'électorat de ce nom. Mais cette ville ayant la prétention d'être libre et impériale, l'électeur ne peut pas y séjourner plus de trois jours de suite, sans la permission du magistrat. Aussi fait-il sa résidence à Bonn...

Le soir, il prit fantaisie aux jeunes princes d'aller à une espèce de redoute où nous n'avons trouvé que des buveurs, des fumeurs et très mauvaise compagnie. La ville est cependant très bien habitée, surtout l'hiver. Il y a, à ce que l'on nous a assuré, de nombreuses et brillantes assemblées dans la noblesse. M. le comte de Colbert-Maulévrier, ministre du Roi auprès de l'électeur de Cologne, après avoir accompagné M. le comte d'Artois à Bonn, vient rendre ses devoirs à nos princes. Il se proposait de nous donner à déjeuner à notre passage, mais l'électeur se trouvant à Bonn, M. le prince de Condé, ne jugeant pas à propos de le voir, n'accepte pas les offres de M. de Maulévrier. Cet électeur, frère de l'empereur,

est l'archiduc Maximilien, qui vint à Paris, il y a quelques années. La Reine, sa sœur, voulut exiger la première visite de la part des princes du sang, qui, avec raison, ne voulurent pas s'y soumettre et, d'après cela, se dispensèrent d'assister aux fêtes que l'on donna à la cour pendant son séjour. Cette altercation, dont on pouvait se ressouvenir, fut cause qu'il fut arrêté de ne pas faire de pause à Bonn. M. le comte d'Artois qui n'avait pas les mêmes raisons que nos princes, fut voir l'électeur qui le reçut magnifiquement et lui donna une espèce de petite fête.

8 AOUT. — A sept heures du matin, nous partons, à notre grande satisfaction, de cette grande villasse et nous sommes dédommagés de l'ennui qu'elle nous a inspiré par l'agrément d'une superbe route qui conduit à Bonn en trois heures. Le temps de relayer et celui de traverser rapidement cette jolie ville suffisent pour nous donner les plus grands regrets de ne pas visiter cette superbe résidence et ses beaux jardins qui ne sont séparés du Rhin que par la grande route. L'électeur eut la curiosité de nous voir passer et se trouva, sans que nous nous en doutions, à cheval, sur le chemin[1]...

22 AOUT. — Jusqu'à ce moment nous avons voyagé avec la poste. Mais il n'y en a point d'établies en Suisse, par une politique des habitants de ce pays, qui ne veulent pas qu'on le traverse si rapidement et qui, vous forçant à ne marcher qu'à petites journées, font laisser plus d'argent dans les auberges. Pour se conformer aux lois spéculatives des avides Helvétiens, on fait marché avec des voituriers, qui fournissent des chevaux à raison de 7 livres 10 sols par jour. Bien entendu vous payez le retour comme si vous vous en étiez servi, ce qui par conséquent porte le prix de chaque cheval à 13 livres par jour. C'est ainsi que nous allons voyager jusqu'à Berne, où nous n'arriverons que le troisième jour, en faisant environ dix lieues chaque journée...

1. Le voyage continue par Coblentz, Mayence, Manheim, Stuttgart, Schaffouse. Le 22 août, M. d'Espinchal entre en Suisse.

23 AOUT. — La pluie a duré toute la nuit ; mais le temps devient superbe et nous dédommage de la journée précédente. La route est charmante. Nous commençons à jouir de la Suisse, nous dînons à Tühr, où il y a une excellente auberge, tenue par une bonne grosse Bernoise qui nous traite de son mieux. Après le dîner, la route devient de plus en plus agréable ; nous arrivons de bonne heure, à la couchée, à Murgenthal. Cet endroit est enchanteur. L'auberge est une des meilleures que nous ayons rencontrées. J'ai le plus grand plaisir à la voir dirigée par la charmante et aimable Marianne Probst, que j'avais vue, il y a six ans, à la tête de celle de Saint-Nicolas. A cette époque, elle n'avait que 16 ans. L'éloge de cette jeune personne se trouve dans les *Lettres sur la Suisse*, par M. de La Borde, ancien premier valet de chambre de Louis XV. Marianne Probst est grande, bien faite et d'une figure très agréable. Elle est décente, honnête et d'un maintien parfait; elle est instruite, parle français à merveille, lit des ouvrages sérieux et a une bibliothèque choisie. Mais on ne s'aperçoit point de tout cela; il faut le savoir pour s'en douter. Elle vaque à toutes les affaires du ménage avec une activité et une intelligence surprenantes...

24 AOUT. — C'est à regret que nous prenons congé de l'aimable Marianne Probst, qui a été honnête jusqu'à notre séparation. Elle avait parfaite connaissance de toute la bonne compagnie qui avait logé chez elle ; elle m'avait même prié la veille d'en consigner tous les noms sur ses tablettes. Nous étions, tant maîtres que valets, 40 personnes au moins. Nous avons tous très bien soupé et déjeuné avant de partir. Chacun a été parfaitement couché. Marianne, bien différente de tous les avides aubergistes qui lui en ont fait faire des reproches, n'a fait payer que 180 livres.

Depuis notre départ de Bruxelles, nous n'avions pas eu de lettres de France ni de détails sur ce qui se passait dans l'intérieur. Un exprès, envoyé à Soleure pour retirer les lettres que nous y avions fait adresser, nous rejoint sur la route. Ce que nous apprenons de Paris et des provinces nous afflige et nous attriste. Des châteaux brûlés, des

assassinats, des exécutions populaires. Henry de Belsunce, frère aîné du chevalier, major en second du régiment de Bourbon-Infanterie, vient d'être massacré à Caen, par le peuple qui s'est montré en cette occasion d'une férocité effrayante. Ce malheureux jeune homme passait sa vie avec nous à Chantilly. Quelle douleur pour sa tendre mère et son sensible frère! Quel affreux prélude aux horreurs qui se préparent! La Saussaie, jeune officier du même régiment, précédemment page de M. le prince de Condé, a eu le même sort que l'infortuné Belsunce.

Toutes ces nouvelles déchirantes nous empêchent de goûter quelque plaisir en faisant une route qui, dans tout autre moment, nous eût enchantés. Nous dînons à Rillisberg et chacun se fait part des tristes détails qu'il reçoit. Après dîner, nous nous arrêtons à Stindelbanck, pour y voir un monument élevé à la mémoire de la veuve Langhans. Près de ce village et sur la hauteur est un château considérable, appartenant à M. le baron d'Erlach. Mme la comtesse de Brionne y est arrivée la veille. Nos princes se détournent pour l'aller voir. Nous arrivons cependant de bonne heure à Berne et descendons à l'hôtel du Faucon, où je retrouve la jolie et décente hôtesse que j'y avais vue en 1783 [1]. M. le comte d'Artois, arrivé depuis peu de jours, est établi à une lieue de la ville, dans une très jolie maison voisine de celle de toute la société Polignac, qui est aussi venue passer quelque temps dans ces cantons. Je retrouve avec plaisir, logés dans la même auberge que nous, le marquis de la Ferronnays, Mme Cagnette et Mme Morel, sa fille, que je voyais souvent à Paris.

25 AOUT. — M. le chevalier de Rebourguil, lieutenant des gardes de M. le comte d'Artois, parti du 17 de ce mois de Versailles, me donne des nouvelles fraîches de mon épouse. Il nous donne les détails les plus intéressants de tout ce qui s'est passé depuis notre départ. Après dîner, je suis très empressé à aller faire ma cour à M. le comte d'Artois, que je trouve chez Mme la duchesse de Polignac.

1. En 1783, M. d'Espinchal avait fait, en Suisse, un voyage dont on retrouve la narration dans des lettres qu'il adressait à sa femme. Ces lettres sont à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand.

J'ai un véritable plaisir à revoir toute cette intéressante famille, plus malheureuse que coupable, et que nous félicitons d'avoir échappé aux horreurs dont tous eussent été inévitablement les victimes s'ils fussent tombés au pouvoir des féroces Parisiens. La suite de M. le comte d'Artois se trouve augmentée du chevalier de Puységur, qui est venu le rejoindre; du comte Édouard Dillon, son gentilhomme d'honneur, lequel, revenant d'un voyage d'Égypte et apprenant, avant de rentrer en France, ce qui s'y passait, s'est empressé de se réunir à son prince; du chevalier de Roll, capitaine de la compagnie générale des gardes suisses; de MM. de Grailly et du Verne, écuyers cavalcadours du prince. La société Polignac est composée du duc et de la duchesse, de la comtesse Diane de Polignac, Armand de Polignac, la duchesse de Guiche, la vicomtesse de Polastron, le vicomte et la vicomtesse de Vaudreuil, l'abbé de Balivière. J'ai préféré cette visite à une redoute hors de la ville, où nos jeunes dames sont allées danser jusqu'à neuf heures et où il s'est trouvé beaucoup de jolies femmes du pays...

Je ne puis me dispenser de parler des bains publics établis sur la rivière. Il y a plusieurs de ces maisons voisines les unes des autres. Ces bains sont servis par des femmes. Lorsque vous faites préparer votre bain, les filles de la maison arrivent successivement, chacune apportant quelque chose, l'une du vin, l'autre du pain, l'autre du fromage. Celle qui paraît vous plaire reste avec vous et, ne mettant point de borne à sa complaisance, se met sur-le-champ dans le bain avec vous. Il s'en trouve quelquefois de très jolies. Cet endroit s'appelle Lammat[1].

Il y a quelques années, M. le duc d'Orléans, accompagné du comte de Genlis et du marquis de Fénelon, ses

1. Lors de son premier voyage en Suisse, dans une de ses lettres à sa femme (25 août 1783), il donnait les mêmes renseignements sur ces bains, en ayant soin d'ajouter : « Je ne suis au fait de tout cela que par ouï-dire. » Mais le lendemain il lui écrivait : « Je me suis occupé de la propreté pour ma personne en allant me baigner : rien ne m'y a manqué de ce qu'on m'avait annoncé et j'ai trouvé plaisant d'avoir pour garçon baigneur une jolie Bernoise, joignant beaucoup d'aptitude à une grande complaisance. Le bain, le déjeuner et le pourboire du baigneur, payés avec un gros écu qui m'a valu les plus grands remerciements. »

dignes acolytes, fit un tour en Suisse. Il vint à Berne. Les magnifiques seigneurs le reçurent avec distinction. On le promena par la ville. Toute la bonne compagnie s'était rassemblée sur la plate-forme pour le voir : il s'informe tout haut et sans pudeur où est Lammat, et laisse effrontément tout le monde pour se rendre publiquement dans ce mauvais lieu. Lorsque je fus en Suisse, en 1783, on me montra celle qui avait servi aux plaisirs du prince et qu'on n'appelait pas autrement que la duchesse de Chartres.

D'après ce que je viens de dire, on peut juger des mœurs de la ville de Berne. De plus, à chaque pas, on trouve des cabarets tenus par des femmes qui font le même métier. Pour expliquer cette dissolution, il faut savoir que presque tous les magnifiques seigneurs ont des vignes dans le pays de Vaud et qu'ils ont trouvé cette manière pour débiter à meilleur compte les vins qu'ils en tirent. Il s'ensuit que toutes les filles du peuple sont généralement libertines et qu'en vous promenant à la nuit, sous les arcades, vous pouvez arrêter sans crainte celle que vous rencontrez ; mais il faut la mener dans un cabaret. Il y a à Berne des lois somptuaires pour le luxe des habillements. On ne peut porter dans la ville ni soieries, ni diamants. Cela est gênant pour les belles dames bernoises, qui s'en dédommagent dès qu'elles sont hors de l'enceinte de la ville et à la campagne. L'état de Berne est très riche ; son trésor est considérable et s'augmente chaque jour. On s'occupe cependant avec soin des travaux publics ; les grands chemins du canton sont superbes et bien entretenus. L'intérieur de la ville est d'une propreté qui enchante. Les criminels condamnés aux galères sont employés aux travaux publics. Les galériennes sont occupées à nettoyer les rues de la ville et à arracher jusqu'aux brins d'herbe qui pourraient y pousser. L'état pourrait au besoin armer soixante mille combattants et les mettre sur pied en très peu de temps. Chaque habitant du canton ou de ses dépendances est classé et doit être soldat au besoin...

Revenu[1] à Berne, j'y trouve beaucoup de gens de ma connaissance arrivés nouvellement de Paris. De ce nombre

1. M. d'Espinchal avait été faire une excursion dans les environs.

est une très jolie femme, chez laquelle j'allais fréquemment. C'est Mme P..., femme d'un banquier. Les mouvements de Paris lui ont servi de prétexte pour faire une escapade hors de France. Des E..., son ancien amant, toujours amoureux et par conséquent son esclave, l'accompagne. Le major Gall, anglais, revenu très riche de l'Inde, tâche de prouver son amour par de beaux cadeaux qu'on accepte, et est souffert à la suite de la belle. Mais le jeune et beau Poissy, indien de l'île de Bourbon, fait comme le sont les créoles, sorti depuis peu des pages et me représentant l'aimable Monrose, est aussi attaché à la dame et, dans ce moment, rival heureux, donne de justes sujets de jalousie aux deux autres. Je passe ma soirée au milieu de ces quatre amoureux, parmi lesquels je me trouve déplacé. Ils partent le lendemain. Je souhaite bonne chance à chacun d'eux.

30 AOUT. — Je vais dîner aujourd'hui chez Mme la duchesse de Polignac avec M. le comte d'Artois et exactement la même société dans laquelle je vivais à Versailles il y a trois mois. Mais chacun de nous se trouve dans une position bien différente. M. le comte d'Artois a arrêté son départ pour Turin, au lendemain 31. Il devait d'abord faire son voyage par Lausanne, traverser le lac à Évian, gagner ensuite Chambéry, le Mont-Cenis, etc. Mais, pour éviter les inconvénients qu'on lui fait craindre du côté de Genève, il se décide à faire un tour beaucoup plus grand, en prenant la route du Tyrol et passant par le lac de Constance, Innsbruck, Brixen, Trente, Vérone et Milan. Les mêmes raisons déterminent M. le prince de Condé à suivre la même route; mais il laisse prendre plusieurs jours d'avance à M. le comte d'Artois, pour arranger la réception de nos princes, avec le roi de Sardaigne. Cela prolonge un peu notre séjour à Berne.

31 AOUT. — Un orage considérable dérange le beau temps dont nous jouissions depuis plusieurs jours. M. le comte d'Artois va coucher à Murgenthal.

SEPTEMBRE 1789. LE 1er ET LE 2. — Nous séjournons encore ces deux jours à Berne et nous les employons à

voir tout ce qu'il y a d'intéressant et dont j'ai déjà parlé. Il s'est établi à Berne un club ou société, où se réunissent tous les honnêtes gens de la ville pour y lire les gazettes. Les étrangers y sont admis et bien accueillis. Nous allons nous y informer de ce qui se passe à Paris et à l'Assemblée. Nous apprenons avec satisfaction que le crédit de Necker diminue sensiblement depuis son retour. Il a cependant toujours un grand parti dans l'Assemblée. Les principaux meneurs se servent de lui pour arriver à leur but, mais ils ont juré sa perte. Mirabeau est son ennemi déclaré.

Le 4 août, on décrète l'abolition de tous les privilèges, la suppression de tous les droits féodaux. Ce décret passe à une séance prolongée dans la nuit et c'est le vicomte de Noailles, qui, chaud de vin, après une espèce d'orgie avec ses dignes camarades, en fait la proposition. Les membres de la minorité de la noblesse se distinguèrent à l'envi dans cette fameuse séance. Chacun y fit son hommage pour se rendre agréable au peuple. Le comte de Virieu, député du Dauphiné, y offrit la destruction des pigeonniers. — Il y a eu encore différents massacres dans les provinces. Le maire de Saint-Denis est du nombre de ces victimes. Il a péri le 1er août. La liberté de la presse est décrétée.

3 SEPTEMBRE. — Nous quittons Berne ce matin et nous voyageons à l'aide des voiturins. Nous dînons à Killisberg et venons coucher à Murgenthal, où nous revoyons avec plaisir Marianne Probst. Je suis chargé de beaucoup de compliments pour elle et notamment de ceux d'une jolie voyageuse que nous rencontrâmes aux glaciers. Elle avait eu occasion de voir, il y a quelques années, l'aimable Marianne Probst et en avait été si enchantée qu'elle lui avait fait l'envoi de quelques livres pour l'augmentation de sa petite bibliothèque, dans laquelle se trouvent les œuvres de Rousseau, de Voltaire, de Racine, les meilleurs auteurs allemands et des ouvrages même très abstraits. Nous allons faire nos adieux à la petite rivière et à la délicieuse promenade qui la borde.

4 SEPTEMBRE. — A sept heures du matin, nous quittons,

peut-être pour la dernière fois, la délicieuse vallée de Murgenthal et sa bonne auberge et son intéressante hôtesse. Nos princes, voulant connaître quelques cantons de la Suisse, se dirigent sur Lucerne. A trois lieues, on trouve Zoffingen, petite ville, la dernière du canton de Berne, de ce côté, dans une jolie situation, entourée de prairies et de champs. Une lieue plus loin finit l'état de Berne et commence le canton de Lucerne. On s'aperçoit promptement du changement de gouvernement. Les chemins ne sont plus si bien entretenus, les campagnes sont moins bien cultivées, les héritages sont clos par des murs qui s'écroulent, les maisons n'ont plus l'air de l'aisance et de la propreté. Le canton de Berne est protestant : celui de Lucerne est catholique. Nous nous arrêtons pour dîner à Sursée, petite ville située près du lac de Sempach et du champ de bataille. On voit encore dans la ville une chapelle, où sont entassés plus de 4.000 crânes et ossements, que l'on conserve précieusement comme un monument qui rappelle l'époque de la liberté helvétique...

5 SEPTEMBRE. — M. le prince de Condé prenant sa route par le Tyrol, ainsi que M. le comte d'Artois, j'avais formé le projet de traverser seul avec un compagnon le mont Saint-Gothard et d'arriver à Milan plusieurs jours avant toute la caravane, ayant fait une route extrêmement piquante et intéressante. Mais le duc de Bourbon et son fils, ennuyés d'avance de se voir près de quinze jours en marche enfermés dans des voitures, veulent absolument faire le même trajet que moi. M. le prince de Condé y consent et il est arrêté que nous laisserons partir toute la caravane et que les deux jeunes princes, du Cayla, moi et seulement six domestiques, nous traverserons le Saint-Gothard, à mulets.

Toute la matinée est employée à se promener dans Lucerne, après avoir été chez le général Pfiffer, qui nous montre le superbe plan en relief qu'il a fait et qui comprend toutes les hautes Alpes. Il l'a fait augmenter depuis que je ne l'avais vu. Il contient actuellement 120 lieues carrées; il a 20 pieds de long sur 14 de large; il y travaille depuis environ 25 ans. Rien n'y est oublié ; toutes

les mesures ont été prises par lui-même. Il a pour cet effet gravi les plus hautes Alpes, n'ayant souvent pour nourriture que le lait d'une chèvre qu'il faisait grimper avec lui. Il faut être enthousiaste des montagnes et avoir une robuste constitution pour exécuter un pareil ouvrage. Tout est d'une précision extraordinaire dans ce plan. On y trouve jusqu'au moindre chalet et les sentiers qui y conduisent. Souvent des paysans ont été étonnés d'y trouver leurs sauvages habitations. M. Pfiffer est âgé en ce moment de 74 ans et il a la vigueur et l'activité d'un homme de 40. Ce plan est borné d'un côté par les hauteurs du mont Saint-Gothard, de l'autre va jusqu'à l'abbaye d'Engelberg, comprenant Meyringen et tout l'Ober-Hasli, va sur la route de Zurich, embrasse le canton de Zug et, dans la partie basse, vient jusqu'à Zoffingen.

Les habitants de Lucerne ne sentent pas tout le mérite de cet ouvrage. M. Pfiffer a même souvent rencontré de grandes difficultés. On ne voulait pas lui permettre de connaître l'intérieur de ces montagnes, dont cependant personne ne peut avoir envie de troubler les paisibles et sauvages possesseurs. Ils disent que le général leur a volé leur pays et lui en veulent beaucoup à ce sujet.

Nous faisons une longue promenade sur les ponts couverts, sur la Reuss et le bout du lac, lesquels sont si longs qu'ils joignent les deux extrémités de la ville. Un de ces ponts a 500 pas géométriques de longueur. C'est la promenade de la ville. On est une heure à la faire. Elle est fort amusante par les points de vue dont on jouit sur le lac. La ville de Lucerne est peu peuplée. On n'y compte que trois mille habitants. Le canton est catholique. On y est très dévot et même superstitieux. Les prêtres y sont en grand nombre et entretiennent le peuple dans toutes les erreurs de la superstition, mais ne prêchent pas d'exemple. Le nonce du Pape auprès des cantons catholiques fait sa résidence à Lucerne. Cela ne rend pas les prêtres plus réguliers ni plus instruits. Ils sont d'une ignorance qu'on a peine à concevoir. Il y a quelque temps qu'on amena à un curé deux jumeaux à baptiser. Il entendait bien que ces deux enfants appartenaient à la même mère, mais il ne

voulut jamais comprendre qu'il n'y avait qu'un père, il en voulait deux. Il y a dans le canton, un bailliage appelé Entelibuch, dont les paysans se sont révoltés plusieurs fois contre le gouvernement. On était embarrassé de leur envoyer, pour les tenir en respect, ou une garnison ou un couvent de capucins. Le dernier expédient a prévalu. Ces religieux ont une grande prépondérance dans les cantons catholiques, surtout dans les petits cantons, où le gouvernement est populaire. Tout citoyen y a part à l'administration et, dans leurs assemblées nationales, on voit presque toujours un capucin siéger à côté des chefs. Il y a à Lucerne beaucoup d'églises et de couvents. Les jésuites y ont une fort belle maison, mais ne reçoivent plus de novices depuis leur suppression. Leur église est belle, mais trop chargée d'ornements et de peintures. Il en est de même à la collégiale. On y voit un orgue d'une grandeur prodigieuse. Le tuyau principal a 40 pieds de long. Cet orgue rend un son qui fait trembler l'église. Il faut voir l'hôtel de ville et l'arsenal. Près de Lucerne est le mont Pilate sur lequel on va jouir d'une vue superbe et de la plus grande étendue.

Après dîner, M. Pfiffer nous a menés, par le lac, à Rotzloch, près Stantz-Stad, dans le canton d'Unterwald. Notre navigation s'est faite avec un gros bateau, conduit par de bons rameurs, qui nous y ont transportés en moins de deux heures. Nous étions 24 sur ce bateau. Cette promenade sur le lac offre différents points de vue très intéressants. Nous sommes débarqués à Rotzloch pour voir une chute d'eau entre deux rochers. Ce lieu très sauvage présente un tableau très piquant. Il n'y a pas un jardin anglais qui soit embelli d'un pareil accident de la nature. On voit deux ou trois maisons dans cet endroit solitaire. Nous y trouvâmes un manœuvre dont l'air leste nous fit présumer qu'il avait servi. En effet, il parlait français. Il était soldat, dans Salis-Samade, et venait depuis peu d'obtenir son congé. On ne peut se figurer son étonnement et sa surprise en reconnaissant dans une des personnes de notre société le prince qu'il avait vu l'année précédente commander le camp de Saint-Omer. Il ne voulait point en croire ses yeux et ne pouvait concevoir comment

M. le prince de Condé se trouvait en ce moment dans cet endroit presque inhabité et où il lui semblait que rien ne devait attirer l'attention d'un voyageur. Il reconnut aussi le petit jeune homme, M. le duc d'Enghien, qu'il trouva grandi. Les princes, sans diminuer sa surprise, le confirmèrent dans sa croyance en lui donnant pour boire. Nous revînmes à la nuit à Lucerne, fort contents de notre navigation et des beautés que la nature offre à chaque instant dans ces pays sauvages.

6 SEPTEMBRE. — Ce matin, toute la société, excepté nous quatre, part de Lucerne pour se rendre à Zurich et de là à Constance pour y traverser le lac et se mettre en route par le Tyrol pour Milan, où nous devons tous nous rejoindre. Nous restons encore cette journée à Lucerne pour faire nos arrangements pour cette traversée des montagnes. Le bon M. Pfiffer nous donne à cet égard tous les renseignements nécessaires. Nous passons tout le jour avec ce respectable vieillard, chez lequel nous dînons et soupons. C'était un dimanche. Il nous a menés par la ville et aux promenades, où nous avons pu juger du physique des habitants. Nous avons rencontré de jolies personnes. Le sang nous y a paru généralement beau, mais les dents manquent. Les tailles sont plus sveltes que dans le canton de Berne : les mœurs n'y sont pas plus pures qu'ailleurs, et il nous a paru qu'il règne une grande liberté dans le sexe de la petite bourgeoisie. Nous nous en sommes aperçus par la grande familiarité avec laquelle elles se laissent embrasser. M. Pfiffer nous a menés à l'assemblée de la première société de la ville, laquelle n'a lieu que les jours de fête. C'est un lieu public où les dames vont faire une partie. Notre visite y a été courte. C'était une collection de vieilles médailles.

Les lois sont sévères pour l'habillement. Les dorures et les soieries sont expressément défendues. Les femmes ne peuvent porter de diamants et sont obligées d'être vêtues en noir le dimanche. Il y a une manière particulière de s'habiller dont peu de dames se dispensent. La coiffure est très bizarre. Les cheveux sont tirés et réunis avec un peigne placé sur le haut de la tête. On les prendrait pour

des servantes, si on ne les connaissait pas. L'épouse d'un avoyer était ainsi accoutrée[1]...

Nous cheminons doucement et nous nous arrêtons longtemps dans les auberges. C'est le goût de nos princes. Ils sont un peu dormeurs et tiennent au lit.

9 SEPTEMBRE. — J'ai passé la nuit dans une chambre très froide, au bord de la rivière dont le bruit est gelant. Nous sommes au lit depuis neuf heures. Du Cayla et moi nous nous levons de bonne heure, mais nous ne pouvons voir debout nos paresseux compagnons de voyage. L'impatience nous prend à sept heures. Aucun n'est éveillé. Cependant dix heures de lit, quinze de séjour dans une auberge, cela nous paraît plus que suffisant. Nous nous acheminons à pied à travers la prairie. La vallée entière était couverte d'une gelée blanche que le soleil fait disparaître. A une demi-lieue d'Andermatt, on trouve Hospital. L'auberge vaut au moins celle que nous venons de quitter. Nous y déjeunons avec d'excellent fromage et un bon verre de vin. Nous continuons notre route à pied. Picard a recommandé que nos chevaux viennent nous rejoindre et il nous accompagne.

En sortant du village nous sommes accostés par un déserteur du régiment du Roi qui nous demande des secours pour rentrer en France, tant il est persuadé qu'en ce moment de trouble, il peut retourner à son corps, sans crainte de punition. Plus loin, un petit homme de mauvaise mine, portant un sac sur le dos, nous demande la charité. C'est un de ces conducteurs de voyageurs en Italie, en Suisse, qu'une maladie de quatre mois a réduit à l'aumône. Il sort d'un hôpital ; il vient de traverser la nuit la montagne de la Fourche par un froid rigoureux. Il va à Milan chercher de l'ouvrage et nous offre ses services. Nous le questionnons. Il parle l'allemand, l'italien, l'espagnol, etc., est natif de Saint-Omer. Il y a 20 ans qu'il court toute l'Europe et il connaît parfaitement tous les pays. L'Italie est celui qu'il connaît le plus; mais il a

1. Le voyage continue ainsi par Altdorf.

parcouru l'Allemagne, la Prusse, la Pologne, la Russie, la Suède; a été en Corse, en Espagne; a passé à Saint-Domingue et même jusqu'à Cayenne. Il était au chevalier de Béthisy lorsqu'il fut tué en Corse; à M. le marquis de Nesle, lorsqu'il enleva la femme du consul de Gênes; a vu mourir M. de Matignon à Naples, servait en dernier lieu l'abbé de Bourbon au moment de sa mort. Il connaît tout Paris, surtout ceux qui ont voyagé. Il répond à tout, et, mensonge ou vérité, il n'est embarrassé sur aucune question. Enfin il se dit ami de M. Blondin, coureur de M. le comte d'Artois. Je le baptise sur-le-champ Figaro. Nous le prenons à notre service pour l'Italie et nous lui destinons le détail des commissions secrètes et galantes...

Cependant nous cheminons toujours. En sortant d'Hospital, on quitte la vallée et l'on commence à monter par un chemin pavé, comme la veille, et extrêmement raide. Le pays est horrible. On suit toujours la Reuss qui descend à travers des rochers et n'est à présent qu'un ruisseau. Les chutes d'eau sont peu considérables et nullement intéressantes. Des montagnes pelées, ayant de la neige à leur sommet, point d'arbres, très peu de pâturages, voilà ce qu'on voit pendant trois heures de marche pénible, pour arriver à l'hospice au haut du Saint-Gothard. Nous avons rencontré à moitié chemin le capucin qui l'habite. Il est remonté avec nous pour nous recevoir. Le temps était superbe, le soleil très ardent; nous étions excédés de la chaleur ; nos princes, leur suite et nos chevaux ne nous ont rejoint qu'à la cime de la montagne. Le père Laurent, capucin de Milan, habite cet hospice depuis 23 ans. C'est certainement l'habitation la plus élevée de l'Europe. Il a très bien arrangé sa petite maison. On y trouve sept petites cellules bien propres, où nous aurions été mieux couchés qu'à Andermatt. Le seul inconvénient qu'on y trouve, c'est que les chevaux et mulets ne peuvent y rester et doivent demeurer d'un des deux côtés au bas de la montagne. L'hospice est toujours très bien pourvu de provisions. Nous avions pris d'ailleurs nos précautions, et, grâce aux soins du père Laurent et à l'activité de nos gens, nous avons fait un excellent repas, assaisonné par l'appétit que procure ordinairement l'air vif des montagnes. Nous avons

fait dîner le bon capucin avec nous. Il ne parle qu'italien et un peu l'allemand, mais nous nous entendions à merveille. Le bruit s'était répandu dans ces cantons que M. le comte d'Artois traversait ces montagnes et il était fermement persuadé qu'un de nous était ce prince. Il aura pu savoir depuis qui nous étions, nous étant conformés à l'usage du lieu, de s'inscrire sur le registre du père hospitalier. Il nous a témoigné la pitié que lui inspirait le Roi, dont la situation et les faiblesses sont connues au Saint-Gothard. Nous nous sommes séparés du père Laurent, très contents de ses soins et lui très satisfait de nos manières. On lui a laissé deux louis et six francs à sa servante, car le père Laurent a avec lui, pour seule compagnie, une servante. Nous n'avons pas éprouvé de froid. Le soleil était superbe aujourd'hui. Il y a huit jours, l'hospice était entourée de deux pieds de neige. D'après M. de Saussure, la hauteur du mont Saint-Gothard, au-dessus de la mer Méditerranée est de 6.790 pieds anglais, environ 6.366 pieds de France. La hauteur du Mont-Blanc, la plus haute montagne connue, est, d'après M. Deluc, de 15.302 pieds anglais. M. Wyttenbach estime la hauteur des cimes les plus élevées qui entourent le Saint-Gothard à 8.268 pieds...

Nous arrivons à Bellinzona vers six heures. C'est une petite ville, avec d'anciennes fortifications, dominée par trois châteaux forts appartenant aux cantons de Schwitz, d'Uri et d'Unterwald. Les députés de ces cantons s'y trouvent en ce moment. Persuadés, d'après quelque faux avis, que c'est M. le comte d'Artois qui vient d'arriver, ils ont fait tirer le canon des forts et ils se disposaient à une grande visite dont j'ai empêché l'effet en envoyant, par écrit, ma parole d'honneur que M. le comte d'Artois n'était point avec nous et ne traversait pas les montagnes. Il y a deux auberges passables à Bellinzona. Nos conducteurs, qui s'étaient arrangés pour faire payer chèrement sur la route, comptaient faire de même à Bellinzona. Nous les déroutons en descendant à une autre auberge que celle qu'ils avaient fait prévenir de notre arrivée. Nous n'en sommes que mieux. Nous renvoyons le guide que nous avait procuré M. Pfiffer et nous gardons avec nous Figaro. Deux Anglais, dont l'un est frère de milord Herwey,

ministre du roi d'Angleterre à Florence, venant d'Italie, vont à Lucerne. Ils connaissent M. le comte d'Artois et, dans la même persuasion que les députés suisses, ils désirent lui rendre leurs devoirs. Je les désabuse. Ils voient et reconnaissent nos princes. Nous les recommandons à M. Pfiffer. Ils nous envoient deux bouteilles de liqueurs et du rhum.

11 SEPTEMBRE. — La chaleur est très forte. Pour l'éviter, il faudrait se lever matin. Ce n'est pas le compte de nos paresseux compagnons de voyage. Je les laisse dormir tout à leur aise. Je pars avec Picard à cinq heures, suivi de Figaro qui, par son intelligence, me procure une charrette, qui me conduit en deux bonnes heures par un chemin très cahotant à Magadine, au bord du lac Majeur...

On trouve à Magadine des barques pour la navigation du lac. Nous en arrêtons une pour nous conduire tous à Locarno. Je me rafraîchis au bord du lac. Je déjeune. Je fais une toilette complète. J'écris mon journal; il est dix heures passées et mes paresseux camarades ne sont pas encore arrivés. Je les vois enfin. Nous nous embarquons tous par un temps superbe pour Locarno. La chaleur est très forte et le soleil très ardent. Le trajet est court, mais il faut dîner et nous nous arrêtons à Locarno dans une misérable auberge où l'on ne trouve absolument rien. Cet endroit annonce la misère et surtout la malpropreté. Heureusement que nous avons apporté quelques provisions de Bellinzona, dont une superbe truite de 16 livres qu'on avait payée 25 livres...[1]

1. Les voyageurs visitent les îles Borromées, puis se rendent à Milan.

CHAPITRE III

MILAN ET TURIN

Milan. — Mon premier soin, en arrivant à Milan, est d'avoir quelqu'un qui, pour le premier moment, me mette au fait de tout. Je fais prévenir de mon arrivée un de mes amis, établi depuis quelques années dans cette ville. Il vient me voir avec empressement. C'est le marquis de La Carte, frère cadet du comte de la Ferté Senneterre. C'était un de nos acteurs chantants de la société de Chantilly. Il y a quatre ans que, faisant un tour en Italie, il s'arrêta quelque temps à Milan. Il devint amoureux d'une dame à qui il eut le bonheur de plaire. Le complaisant mari le prit dans la plus belle amitié. Depuis ce temps, il est resté à Milan; il loge dans la maison de sa belle; son couvert est mis entre elle et son mari et, jouissant d'ailleurs d'une honnête fortune, il se trouve le plus heureux des hommes. Il a quitté le service de France, a pris la croix de Malte et, d'après ses manières, son costume et celui de ses gens, on le prendrait pour un chevalier Milanais. J'envoie au palais Litta ma lettre de recommandation pour la jeune comtesse Max Litta, en lui faisant demander la permission de lui faire ma cour. Par un billet très honnête, elle m'engage à me rendre le soir dans sa loge au théâtre. La Carte me mène chez son amie, la dame Milesi. Je suis parfaitement reçu du mari et de la femme et ils me font les plus grandes instances pour me donner un logement. J'apprends que M. le comte d'Artois a passé, il y a deux jours, pour se rendre à Turin. Il a paru au théâtre et on n'a pas été content de son peu de prévenance. Il n'a fait visite à aucune femme dans sa loge, ce qui est un usage de politesse.

Mme Milesi me mène au cours, où je vois autant de voitures que sur nos boulevards de Paris, et beaucoup de jolies personnes. De là, on va faire une pause sur la place du Dôme, pour y prendre des glaces, et on se rend ensuite au théâtre, qui ne commence ordinairement qu'à une heure de nuit. Cette promenade se fait régulièrement à Milan tous les jours de l'année, à moins d'un temps affreux. M. de La Carte, apprenant que nos princes doivent arriver le même soir à Pavie, se détermine à les aller rejoindre pour tâcher de leur être utile en attendant M. le prince de Condé.

J'arrive au théâtre à huit heures et je me présente à la loge Litta. La comtesse Max m'y reçoit avec toute la grâce possible. Elevée à Paris, au couvent de Panthemont, elle a tout l'usage et toute la coquetterie de nos plus aimables Françaises. Elle est grande, bien faite, très jolie, très gaie, très prévenante. Je me trouve à mon aise avec elle dès le premier moment, comme si je la connaissais depuis un an. Elle charge un de ses parents de me présenter dans toutes les loges des personnes marquantes. Je reçois partout même accueil, même prévenance, même affabilité. L'étranger est toujours placé sur le devant de la loge et on a l'attention de parler français tout le temps de la visite. Je reviens avec plaisir auprès de la comtesse Max Litta. Elle me met au fait de plusieurs usages de la société. Elle me montre son « cavaliere servente ». Chaque dame a le sien ; c'est une nécessité. Une femme ne peut pas décemment aller seule ; il lui faut un homme qui l'accompagne partout, en voiture, à la promenade, au théâtre. C'est ainsi dans toute l'Italie. Souvent on l'a par goût, mais souvent aussi il vous importune autant qu'un mari. La comtesse veut me persuader que le sien lui est à charge mais que, par décence, elle est forcée de le conserver. Il n'entend pas un mot de français et elle peut librement s'expliquer sur son compte. Elle le traite fort lestement et se permet, à ce que l'on m'a dit, de fréquentes distractions. Le spectacle finit avant minuit. Je rentre à mon auberge fort content de ma soirée et me trouvant déjà en connaissance à Milan avec beaucoup de monde. J'y retrouve même plusieurs personnes que j'avais connues à Paris, le mar-

quis Cacciapiati entre autres, qui me prie pour le lendemain à déjeuner avec milady Bampfylde.....

18 SEPTEMBRE. — M. du Cayla arrive ce matin de Crémone, où il a laissé les princes et toute la société ; ils doivent arriver ce soir à Milan. En effet, à six heures du soir tout le monde est rendu à l'auberge Royale. Ils sont tous excédés de fatigue d'être, depuis 10 jours, à postillonner pour arriver ici. Ils sont cependant enchantés de la beauté des chemins du Tyrol. Cette route est due aux soins de l'empereur Joseph II. On fait 80 lieues dans les montagnes jusqu'à Trente. Les pentes sont bien ménagées, les chaussées magnifiques, les postes bien servies et le voyageur est tranquille au bord des précipices qu'il voit presque continuellement. La variété des sites rend cette route très curieuse et extrêmement intéressante.

L'archiduc Ferdinand sait à peine nos princes arrivés qu'il vient à l'auberge leur rendre la première visite. Il est accompagné du prince Albani, grand maître de sa maison ; il est resté plus d'une demi-heure, a été avec nous tous d'une honnêteté parfaite, et nous sommes tous priés à dîner, à la ville, pour le lendemain, avec nos princes.

19 SEPTEMBRE. — Aujourd'hui, chacun de nous change de costume et quitte le frac pour arborer l'uniforme. M. le prince de Condé prend celui de colonel général de l'infanterie et les deux autres princes celui de leurs régiments d'infanterie ; du Cayla, d'Autichamp, Choiseul et le chevalier de Virieu sont avec l'uniforme de maréchal de camp et moi avec celui de colonel à la suite de la cavalerie. A trois heures, nous nous rendons au palais de l'archiduc. Les princes et les dames sont d'abord introduits par le prince Albani, qui vient ensuite nous chercher. M. le prince de Condé nous présente à l'archiduc et à l'archiduchesse. Il était quatre heures quand nous nous sommes mis à table. Grand et somptueux repas ; très bonne chère; magnifique salle à manger ; grand nombre de valets de pied; beaucoup de valets de chambre en habits écarlates, galonnés d'or ; cour très nombreuse. Après dîner, conversation jusqu'à six heures. Les voitures de l'archiduc conduisent

toute la société au cours, où il y avait un monde prodigieux. Nous rentrons à la nuit. L'archiduchesse vient à l'auberge rendre visite à Mme la princesse Louise. A huit heures, toute la société se rend au théâtre, dans les loges dépendantes de celle de l'archiduchesse, à laquelle on va faire sa cour pendant le spectacle. Nos princes ont l'attention de faire visite dans toutes les loges des personnes les plus marquantes de Milan. Cette honnêteté réussit fort bien. Ils vont voir les dames Litta, la princesse Albani, la comtesse de Vitsheck, femme du ministre de l'empereur, la comtesse Suncini, la duchesse et la comtesse Serbelloni, la marquise Herba, la comtesse Cusani, etc., etc. Pendant le spectacle, on sert des glaces dans presque toutes ces loges. En cette saison, il n'y a qu'opéra-buffe et des ballets assez médiocres. Les grands opéras n'ont lieu que l'hiver. Après le spectacle, nous passons dans un très agréable appartement, tenant à la loge de l'archiduchesse, et nous y trouvons un magnifique souper, quelques dames invitées, et, à deux heures après minuit, nous rentrons tous chez nous, comblés des politesses de l'archiduchesse et de l'archiduc, qui a l'attention recherchée d'accompagner Mme la princesse Louise et nos princes jusqu'au bas de l'escalier et à la voiture....

La salle de spectacle est, après celle de Naples, la plus grande et la plus belle de l'Europe. Il y a six rangs de loges. Toutes ces loges appartiennent à des familles ; elles sont plus ou moins vastes. Le théâtre étant en Italie le rendez-vous ordinaire de la société, les loges deviennent autant de petits salons de compagnie. On y soupe même en hiver, lors des bals masqués. Les loges des maisons considérables ont, dans le corridor, un cabinet où se tient un valet de chambre et lequel sert d'office pour apprêter les glaces. Dans l'intérieur de la salle, il y a de grands et vastes foyers, appelés ridotto, garnis de billards. On y jouait anciennement au pharaon, mais depuis quelque temps les jeux de hasard sont proscrits et défendus. La noblesse a seule le droit d'entrer au ridotto. La bourgeoisie n'en a pas la faculté. Les dames y viennent quelquefois faire un tour, pendant et après le spectacle.

La noblesse est très nombreuse à Milan, et il y a des

maisons très riches ainsi que dans la bourgeoisie. Il y a beaucoup de princesses et de duchesses : ces titres sont communs en Italie, surtout à Rome et à Naples. Les papes confèrent les diplômes de prince avec facilité. On mène généralement la vie la plus agréable à Milan et, de l'aveu de tous les étrangers, c'est la seule ville de l'Italie où la société soit gaie et aimable et où les usages se rapprochent le plus de ceux de Paris. Il y a un grand nombre de jolies femmes, soit dans la noblesse, soit dans la bourgeoisie que les hommes fréquentent indifféremment. Rien n'est plus facile que d'établir un commerce de galanterie et les étrangers y sont si bien accueillis qu'il semble qu'ils aient à cet égard plus de facilité que d'autres. Quoique dans tous les pays la jeunesse ou la richesse donnent de grands avantages, il paraît qu'on en tire plus parti en Italie qu'en aucun endroit de l'Europe. Les maris y sont de la plus grande complaisance et les dames très prévenantes. La vie n'est pas chère à Milan ; on y jouit de la plus grande liberté. Le frac est d'usage toute l'année, mais le carrosse indispensable vu la grandeur de la ville. Une voiture coûte, pour l'année, environ 2.400 livres. Les domestiques sont à bon marché ; aussi les nobles en ont-ils un grand nombre. Des coureurs portent la nuit des flambeaux devant la voiture ; tout le monde peut faire porter la livrée à ses gens. Tout bourgeois riche a la sienne. On compte environ 1.500 carrosses et plus, roulant habituellement à Milan. Il y a un grand nombre de filles publiques et on rencontre, aux environs du théâtre, beaucoup de gens très attentifs à vous en proposer ; mais on ne voit que rarement ici de ces filles richement entretenues, comme à Paris, et affichant un luxe insolent. Il y en a cependant quelques-unes. Pour être reçu agréablement à Milan, ainsi que dans toute l'Italie, il faut avoir des lettres de recommandation pour les personnes du premier rang ou très riches dans la bourgeoisie[1].....

Turin. 25 septembre. — Arrivant la nuit, l'obscurité

1. Le 24 septembre, M. d'Espinchal quitte Milan et vient, avec les princes, à Turin.

nous laisse à peine apercevoir les grandes et belles rues et les superbes places que nous traversons. La suite de M. le comte d'Artois occupant entièrement l'hôtel Royal, nous allons prendre notre établissement à l'hôtel d'Angleterre, où presque tout le monde se trouve logé, ou dans le voisinage. M. le comte d'Artois, ses enfants et même Mme la comtesse d'Artois, arrivée depuis peu de France, sont établis au château de Moncalieri, où le roi et toute la cour passent une partie de l'année. M. le comte d'Artois, pour plaire à son beau-père, vient peu à la ville; il y est en ce moment. Nos princes, impatients de le retrouver, se rendent sur-le-champ auprès de lui et le voient quelques instants. M. le baron de Choiseul, ambassadeur de France, vient aussitôt rendre ses devoirs à nos princes et arranger avec eux leur présentation à la cour. Mme la comtesse de Brionne, arrivée depuis peu à Turin avec la princesse de Carignan, sa fille, chez laquelle elle va à la campagne, vient rendre visite aux princes, accompagnée de son frère, le prince Camille de Rohan.

26 septembre. — Il nous tardait d'être un peu plus au courant des nouvelles publiques, chacun de nous en attendait aussi de particulières. J'apprends que mon épouse et mes deux enfants, que j'avais laissés à Paris, sont enfin hors de ce foyer de troubles, d'insurrections et d'horreurs. Ils sont partis pour l'Auvergne, munis de tous les passeports possibles pour pouvoir traverser tranquillement les villes de province, mais on n'en est pas moins inquiété sur les chemins, et chaque municipalité vous fait conduire à son tribunal. J'espérais que ma terre de Massiac, que j'habitais de préférence, dans laquelle, à l'exemple de mes pères, je n'ai cessé de faire du bien et où depuis plus de deux cents ans nous étions aimés et respectés, serait un asile sûr pour ma famille. Mais on avait eu soin d'y exciter la fermentation; quelques brouillons de cet endroit et des malintentionnés des paroisses voisines vinrent, huit jours avant l'arrivée de mon épouse et de mes enfants, pour piller mon château et y mettre le feu. On tira plus de 300 coups de fusil dans les vitres. Les torches étaient allumées pour incendier la maison, mais des honnêtes gens

du lieu, se joignant au sieur Chomel, mon honnête et zélé régisseur, parvinrent à dissiper les incendiaires et empêchèrent les horreurs qu'ils voulaient commettre. Toutes ces nouvelles ne diminuent pas mes inquiétudes. Je sais que l'on me fait un crime d'être parti de Versailles avec les princes et de les avoir suivis. Des scélérats, dont je crains de savoir les noms et parmi lesquels se trouve peut-être La Fayette avec lequel j'étais fort lié, ont écrit de Paris de me tourmenter à ce sujet. Jusqu'à présent, il est de fait que je suis le seul seigneur de ma province que l'on ait persécuté. Les nouvelles des différentes provinces nous annoncent des incendies de châteaux et des assassinats de gentilshommes. Le Dauphiné et la Bourgogne se sont distingués. Le rôle prépondérant que joue l'évêque d'Autun dans l'Assemblée et les sentiments patriotiques que n'a pas laissé de manifester son frère, le comte Archambaud de Périgord, n'ont pas empêché l'incendie du magnifique château de Senoran. On craint à chaque instant quelque explosion à Versailles, suscitée par les factieux de la capitale excités et soudoyés par le duc d'Orléans.

Notre séjour à Turin paraissant devoir y être fort long, je parlerai plus en détail de tout ce qui concerne cette ville lorsque j'en aurai une plus ample connaissance. Toute la société est établie à l'hôtel d'Angleterre ; nous y dînons, nous y soupons et on y fait salon. Le nombre des Français ne laisse pas d'être considérable et la suite de M. le comte d'Artois, de Mme la comtesse d'Artois et de leurs enfants forme, avec nous, un fonds d'excellente compagnie. Ma première connaissance à Turin est avec la marquise Ghérardini, fille de la comtesse Litta. J'avais auprès d'elle une lettre de recommandation. Son mari est ministre de l'empereur en cette cour. L'un et l'autre me reçoivent avec honnêteté. C'est la seule maison de ressource pour un étranger après le spectacle, car chacun rentre chez soi et il n'y a de souper nulle part. Nous allons ce soir même au théâtre. M. l'ambassadeur a donné sa loge à M. le comte d'Artois et on en a assigné deux à nos princes. Le spectacle commence à sept heures. Il n'y a qu'opéra-buffe en cette saison. La salle appartient au prince de Carignan. C'est lui qui en donne les loges, en propriété, à différentes

familles nobles. Très peu de bourgeois ont cet avantage. Le loyer en est peu considérable parce que chacun est obligé de prendre un billet d'entrée. Le parterre est assis. La salle n'est pas grande mais joliment décorée. Elle a cinq rangs de loges. L'étiquette rigoureuse que suit avec la plus grande exactitude la famille royale l'empêche d'aller à ce théâtre. Le duc et la duchesse de Chablais seulement y ont une loge. La salle, peu éclairée en comparaison des nôtres, l'est cependant suffisamment pour distinguer les spectateurs. Le spectacle est ordinairement assez suivi, mais en ce moment il y a encore beaucoup de monde à la campagne. Nous apercevons cependant quelques jolies femmes, parmi lesquelles est une grande demoiselle d'une beauté éblouissante. C'est la fille du comte de Verolengo, qui va incessamment épouser le marquis de Cambiano. Sa mère, encore belle, est attachée à la cour et a une autre fille très jolie. Une femme également extrêmement jolie est la comtesse Roero de Monticello. Dans quelque temps je serai plus au fait de la société, et des usages de cette ville. On m'a montré aussi plusieurs riches bourgeoises très élégantes, mises comme les femmes de la première qualité.

Le spectacle est ordinairement composé d'un opéra-buffe en deux actes, entre lesquels on exécute des ballets. On donne ordinairement le même spectacle pendant environ quinze jours. En ce moment, c'est *La marchande de modes*, dont la musique est fort bonne. Les ballets sont *Le mariage de Figaro* et *Les mannequins*. La troupe actuelle est assez bonne. La scène est jolie et les décorations charmantes. Les ballets sont sans goût et d'une composition médiocre. Il y a deux jolies danseuses. L'une, appellée Crevischi, est de la tournure de nos plus jolies filles de l'Opéra mais est très médiocre danseuse. Sa compagne, appellée Capello est pour la danse grotesque. C'est un genre que nous ne connaissions pas et qui paraît plaire infiniment aux parterres d'Italie. Il consiste en des gambades et des entrechats. Les danseuses qui s'élèvent le plus et font le plus d'entrechats excitent les applaudissements universels. Le spectacle en belle saison finit ordinairement à dix heures et demie. Les dames sont ici soumises à l'usage constant qui existe pour toute l'Italie : elles ne peuvent aller au spectacle, aux pro-

menades, en public, sans avoir un cavalier qui s'appelle ici un « brassier ». On conserve ordinairement le même, on le garde par habitude comme on l'a reçu par convenance, et souvent ce n'est pas l'homme pour lequel on a le plus de goût. Les bourgeoises suivent l'exemple des femmes de qualité, mais dans leur choix elles suivent leur inclination et leur cavalier est toujours pris dans la noblesse. Très rarement on les voit accompagnées d'un bourgeois. La noblesse étant généralement au service, on est toujours en uniforme à Turin, et un officier ne peut s'en dispenser que lorsqu'il a une charge à la cour et qu'il y est de service.

27 SEPTEMBRE. — Aujourd'hui dimanche, à neuf heures du matin, nous partons tous avec nos princes, sous la conduite du baron de Choiseul, notre ambassadeur, pour nous rendre à Moncalieri où est la cour. Après avoir traversé dans toute sa longueur une des plus belles rues qui existent, on sort de la ville et on passe sur un pont le fleuve, connu des anciens sous le nom d'Eridan, aujourd'hui le Pô. Une route très agréable et qui, dans cette saison, est la promenade des voitures l'après-dîner, nous conduit en une heure à Moncalieri, où nous descendons chez M. le comte d'Artois, qui habite une maison près du château. Nous le quittons pour aller chez le roi, dont nos princes ont d'abord une audience particulière, après laquelle nous sommes présentés par M. le prince de Condé à S. M.. Le roi nous reçoit parfaitement et dit quelque chose d'honnête à chacun de nous. Il a l'air d'un bon père de famille et sur son visage est peinte la bonté, qui le fait adorer de ses sujets.

En sortant de chez lui, nous avons été présentés, avec les mêmes formes, à toute la famille royale successivement. Le prince de Piémont répare un extérieur peu agréable par beaucoup d'esprit, autant qu'on peut en juger en si peu de temps, et, à ce que l'on assure, par des qualités essentielles. La princesse de Piémont, son épouse, que nous avons vue en France sous le nom de Madame Clotilde et que vu son embonpoint on appelait « Le Gros Madame », aurait à peine été reconnue d'aucun de nous, tant elle est changée, vieillie, maigrie. Elle a perdu ses dents et toute apparence

de fraîcheur. Elle a cependant aujourd'hui seulement trente ans. Elle n'a point d'enfant. Cela manque à son bonheur, car elle est parfaitement heureuse avec son mari qui a pour elle la plus profonde vénération, sentiment qu'elle a inspiré à toute la cour. Elle est d'une extrême dévotion et très scrupuleusement attachée à l'étiquette de cette cour qui n'en est que plus triste. Le prince de Piémont, né en mai 1751, est dans sa 39e année. Le duc d'Aoste, second fils du roi, né en juillet 1759, est extrêmement laid et ne nous a rien laissé préjuger de son esprit, ni de son caractère. Il vient d'épouser, il y a six mois, la fille aînée de l'archiduc Ferdinand. Cette jeune princesse, née le 1er novembre 1773, est d'une figure charmante, grande, bien faite, d'une tournure naïve et enfantine et paraît dans cette cour d'autant plus agréable que tout ce qui l'entoure est d'une laideur amère. Les trois autre fils du roi, le duc de Montferrat, le duc de Genevois et le comte de Maurienne, âgés de 27, 25 et 23 ans, ont encore si peu vu le monde qu'à peine ils savent parler. Un signe de tête est tout ce qu'on en peut obtenir. Ils mènent une vie très réglée et ne sortent pas encore sans leur gouverneur et un des trois ne quitte jamais les autres. Enfin la dernière présentation a été chez la princesse Félicité, sœur du roi, née en 1730. C'est un véritable modèle de tante non mariée. Le duc et la duchesse de Chablais sont en ce moment à la campagne où ils vivent beaucoup plus librement que le reste de la famille royale.

Après la messe, toute la famille royale, tous nos princes et princesses, et seulement les dames de service dînent à la même table. Jamais aucun homme n'y est admis. Les écuyers et les officiers de service mangent à une table dont le majordome fait les honneurs. Cette table est servie de la desserte de celle du roi. En France, nous appelons cela manger à l'office. Étant aujourd'hui de la suite des princes, j'ai dîné à cette table où je n'ai vu que strictement le service. Tous les officiers attachés à la cour, au roi, aux princes et aux princesses, écuyers et dames de compagnie sont composés de la plus ancienne noblesse du Piémont, de la Savoie et des États du roi de Sardaigne. Presque tous les écuyers ont été pages. Les appointements

de ces officiers sont extrêmement médiocres. L'habit ordinaire est l'uniforme. Le roi et les princes le portent souvent. Nos princes se sont conformés à cet usage et n'en porteront pas d'autre. M. le comte d'Artois porte l'uniforme de colonel général des Suisses ou des régiments suisses au service de France. Après dîner, nous sommes restés longtemps chez M. le comte d'Artois, avec ses enfants que nous n'avions pas vus depuis Bruxelles. Après avoir fait quelque séjour à Spa, ils sont venus par la route du Tyrol et sont arrivés depuis deux jours à Moncalieri. On ne peut être plus prévenants, plus aimables, mieux élevés que ces deux jeunes princes. Le roi, leur grand-père, les a reçus avec attendrissement et leurs caresses ne font qu'augmenter les amitiés que leur témoigne ce vénérable vieillard. Nous avons aussi fait notre cour à Mme la comtesse d'Artois. Cette princesse a été malade depuis son arrivée ici. Elle a fait sa route avec tranquillité et n'a essuyé aucun désagrément où elle a passé. Elle a peu de monde avec elle : Mme la duchesse de Lorge, sa dame d'honneur, qui va s'en retourner en France, Mme la comtesse de Bourbon-Busset, sa dame d'atour, et Mmes la comtesse de Montbel et marquise de Coetlogon, dames de compagnie, le comte de Vérac, son chevalier d'honneur en survivance du comte de Vintimille. Nous revenons à Turin pour le spectacle qui est ici, comme ailleurs, plus brillant le dimanche que les autres jours.

28 SEPTEMBRE. — Le baron de Choiseul, notre ambassadeur, donne aujourd'hui à nos princes un grand et magnifique dîner. Sa maison est bien montée et il fait excellente chère, même très recherchée. Il y a 23 ans que le baron de Choiseul est ambassadeur en cette cour et il en a tiré le plus grand parti. Son traitement est considérable et il a peu de dépenses à faire. Aussi a-t-il bien arrangé ses affaires ; il n'était pas riche, il a augmenté de beaucoup sa fortune. Il a marié ses deux filles, l'une au comte Hippolyte de Choiseul, second fils de M. de Praslin, et l'autre au comte de Sérent, fils aîné du marquis de Sérent, gouverneur des enfants de M. le comte d'Artois. Il a profité des bonnes grâces du roi de Sardaigne pour obtenir, de la

cour d'Espagne, une grandesse pour le mariage de sa fille aînée et même de la cadette.

Le corps diplomatique n'est pas considérable à Turin. Il consiste en un ambassadeur de France ; un ambassadeur d'Espagne, — il est absent — ; un ministre de l'empereur, le marquis de Gherardini, homme aimable et d'excellente société; un ministre d'Angleterre, M. Trévor, homme d'esprit mais sentimental, vivant honorablement ; un ministre de Prusse, le baron de Chambner ; un de Russie, absent et remplacé par un agent; un ministre de Portugal, le comte de Souza, neveu de celui de France, marié à Turin à une très jolie femme, sœur de la marquise Del Borgo (le comte de Souza a de la prétention à l'esprit et à la philosophie, ce qui fait que ses principes ne paraissent pas tels que doivent être ceux d'un ministre d'une monarchie) ; un ministre de Naples, le prince Marsico-Nuovo, en son nom Pignatelli, paraissant très attaché à la maison de Bourbon et par conséquent témoignant de l'intérêt à notre situation, mais sans moyens, sans esprit, médiocre en tous points et vivant ici comme un garçon ; un ministre de Gênes, Oderico, gros homme bien épais mais fort honnête ; un résident de Venise, le comte de San-Fermo, noble de Terre Ferme, ayant avec lui une femme douce et honnête, mais vivant l'un et l'autre assez retirés et voyant peu de monde. Pour les autres cours, il y a des agents ou secrétaires.

Après dîner, nous sommes présentés au duc et à la duchesse de Chablais, revenus tout exprès de la campagne pour recevoir la visite de nos princes au palais. Le duc de Chablais est frère cadet du roi et d'un autre lit, étant fils d'une tante de l'empereur Joseph II. Il est né en 1741 et a épousé sa nièce, fille du roi, née en 1757. L'un et l'autre sont extrêmement honnêtes. J'avais eu l'occasion de leur être présenté en 1783, aux eaux d'Evian en Savoie, où ils passaient une partie de l'été. J'en avais été très bien traité. Ils me reconnaissent et me le rappellent. Ce ménage vit d'une manière plus agréable et moins dépendante que le reste de la famille royale. Le duc de Chablais jouit d'un revenu honnête et a une maison particulière à la ville et un bel établissement à la campagne. Il n'a point d'enfant.

La promenade habituelle en cette saison est sur le chemin de Moncalieri. Les voitures y vont au pas comme sur nos boulevards. Toutes les belles dames s'y rendent exactement avant d'aller au théâtre. On a changé d'opéra aujourd'hui. On donne *la Pastorella nobile,* dont la musique est excellente. Le sieur Bellentani, chanteur bouffon nous fait le plus grand plaisir.

29 ET 30 SEPTEMBRE. — La vie que nous menons est assez uniforme et la même à peu près tous les jours. Nous nous promenons beaucoup pour connaître la ville. L'ambassadeur donne encore, le 30, un grand dîner à nos princes. M. le comte d'Artois devait en être, mais il n'a eu la liberté de venir de Moncalieri que le soir. Il est venu pour la première fois au théâtre et s'en est retourné après souper.

Je passe mes soirées chez la marquise Gherardini, où je trouve assez ordinairement les ministres étrangers réunis. On y veille jusqu'à minuit. J'y retrouve une jolie et aimable portugaise, que j'avais rencontrée à Paris, chez Mme la comtesse de Souza, ambassadrice de Portugal. C'est la princesse Sylva.

La police nous paraît extrêmement mal faite à Turin. Il ne se passe pas de nuit que dans la petite rue, qui avoisine l'hôtel d'Angleterre et dans laquelle je demeure, je n'entende de vives querelles, à la suite desquelles il se donne toujours des coups de couteau. J'ai été réveillé la nuit dernière par les cris d'un malheureux qui venait d'être frappé sous ma fenêtre.

OCTOBRE 1789. — 1er OCTOBRE. — Depuis notre arrivée à Turin, le temps a été superbe et très doux. On s'aperçoit bien aisément de la différence du climat de ce pays au nôtre. Nos princes ont été aujourd'hui pour la première fois à la chasse du roi. Elle est un peu différente de celle à laquelle ils étaient accoutumés en France et surtout chez eux. Cependant, le rendez-vous, Stupiniggi, est très beau. C'est à une lieue de Turin et de Moncalieri. Les bois qui l'environnent sont jolis et bien percés mais n'ont pas une grande étendue. La chasse dure au plus deux heures. On se contente de prendre un cerf. On en fait ici un objet d'exercice

et d'amusement et non une passion qui occupe uniquement. Cela est plus raisonnable. Le roi soupe les jours de chasse avec toute sa famille à Moncalieri et se met à table à sept heures. Nos princes sont invités aujourd'hui et pour l'avenir et sont traités comme de la famille. Le roi et M. le prince de Condé sont en effet assez proches parents, étant fils de deux sœurs princesses de Hesse-Rheinfels. La troisième avait épousé le prince de Carignan, grand-père de celui d'aujourd'hui....

Le vendredi, il n'y a pas de spectacle à Turin. Cet usage est le même dans les différents États d'Italie. Ce jour est ici consacré au « casin ». C'est une espèce de club ou société dont 200 membres de la noblesse font tous les frais. C'est pour eux un lieu de réunion pour chaque instant du jour. Ils y trouvent tous les papiers publics et y peuvent jouer les jeux de commerce seulement, les jeux de hasard étant sévèrement défendus dans tous les Etats du roi. Deux fois la semaine, le mardi et le vendredi, le casin est ouvert pour la soirée, depuis 6 heures jusqu'à 11, à toutes les dames et demoiselles qui ont été présentées à la cour. Ces deux jours, les officiers de la garnison et les militaires, les étrangers et les étrangères qui ont été présentés à la cour y sont reçus. On y fait des parties et chaque société s'y arrange à sa fantaisie. La maison est grande et vaste. Il y a un principal salon qui est magnifique. On y a vu jusqu'à 200 femmes en hiver. En cette saison, il est peu fréquenté, tout le monde étant encore à la campagne et ne revenant en ville que dans le courant de novembre. En carnaval, il s'y donne une fois la semaine des bals qui sont très agréables. L'étiquette empêche la famille royale d'aller au casin, mais la princesse de Carignan en a la liberté dont elle use fréquemment. Les chevaliers du casin nomment entre eux des directeurs qui sont chargés d'en faire la police, d'y présenter les étrangers et d'en faire les honneurs. Nous y sommes tous présentés aujourd'hui et nous avons la liberté d'y revenir tant que nous resterons à Turin. Il n'y avait qu'une douzaine de dames, dont quelques-unes habitant la Savoie et aussi étrangères que nous à Turin, où, d'ailleurs, les Piémontais font peu d'accueil aux Savoyards.

3 octobre. — Les nouvelles de France deviennent pour chacun de nous des plus affligeantes et des plus alarmantes. M. le comte d'Artois vient dîner avec nos princes à notre auberge. Il commence à arriver à Turin beaucoup de Français, soit pour voir les princes, soit pour faire le voyage d'Italie. M. de La Rousière, député de la noblesse d'Auvergne, et l'abbé de Pons, son beau-frère, sont du nombre des arrivants, ainsi que M. de Myons dont j'ai parlé au commencement de ce journal, lequel commandait la garde nationale dans la vallée de Montmorency, le 17 juillet, et nous confirme les intentions du duc d'Orléans de faire arrêter les princes à leur passage.

4 octobre. — Le temps se refroidit tout à coup à la suite d'une forte pluie. Le spectacle est aujourd'hui, dimanche, bien garni quoiqu'il y ait peu de dames à la ville. Mais les bourgeoises ne vont guère à la campagne et profitent de ce temps pour se procurer des clefs de loges et remplacent parfaitement les dames de la noblesse soit en agrément soit en parure. Le luxe est à cet égard fort extraordinaire. On ne pourrait distinguer à la mise une fille de boutique d'une comtesse. — On ne voit point ici comme en France des filles entretenues au spectacle. Mais il y a un grand nombre de filles à Turin ; on ne fait pas un pas près du théâtre sans avoir les invitations les plus pressantes. Mais toutes ces créatures sont peu attrayantes. On a d'ailleurs toutes les facilités pour se procurer à peu de frais de jolies grisettes mariées, que les complaisants maris conduisent eux-mêmes chez vous. Mais personne n'ose afficher le libertinage comme partout ailleurs ; la cour ne le trouverait pas bon. Cependant on commence à s'apercevoir à Turin de ce qui est fréquent en Italie : du mélange de dévotion, de superstition et de dépravation des mœurs. Il y a ici cent dix églises, toutes très fréquentées, et on y donne des rendez-vous. On va exactement au salut et de là à l'opéra. Les femmes sont dévotes et galantes. Les maris très débonnaires, d'autres jaloux. La noblesse a ici tant d'avantages que les bourgeoises préfèrent toutes, par vanité, un officier à tout autre de même condition qu'elles. Il faut cependant convenir qu'il y a généralement plus de retenue

parmi les femmes de la noblesse. Le prince et la princesse de Piémont paraissent y veiller, ce qui rend plus circonspectes les femmes à intrigues. Malgré cela, les connaisseurs ne s'y trompent pas et découvrent aisément à qui il faut s'adresser. Il faut seulement avoir l'air d'y mettre du mystère et éviter les occasions de faire jaser le public.

5 octobre. — Je passe la journée entière à Moncalieri et je vais avec La Rousière déjeuner chez M. le comte d'Artois. Nos princes faisant aujourd'hui leur cour au roi, je les accompagne et je dîne, comme l'autre fois, à la table de service avec les grands de la cour. Je reste ensuite jusqu'au soir avec M. le comte d'Artois et ses charmants enfants auxquels on s'attache plus on les connaît. — Toujours de mauvaises nouvelles de France. Après nous avoir dépouillés de tous nos droits et d'une partie de nos revenus, on nous demande actuellement le quart de ce qui nous reste en contribution patriotique et volontaire qu'on aura soin de rendre incessamment obligatoire. Tout nous annonce l'approche de quelque événement sinistre à Paris ou à Versailles....

7 octobre. — Mme de Polastron, venant de Suisse, arrive aujourd'hui à Turin et nous annonce la prochaine arrivée de la duchesse de Polignac et de toute sa société, qui va passer l'hiver en Italie. L'attachement de M. le comte d'Artois pour Mme de Polastron depuis longtemps n'est plus un mystère. Cependant la circonstance exige plus de circonspection. Le prince doit user de beaucoup de ménagement. Il est politiquement rapproché de son épouse. Il est parfaitement accueilli par le roi, son beau-père. Il se trouve au milieu d'une cour très sévère sur le chapitre des mœurs. Le séjour de Mme de Polastron ferait un mauvais effet, s'il se prolongeait trop longtemps. Tout cela est très embarrassant. Mais l'amour excuse tout. Soyons indulgents pour cette faiblesse. Elle fut toujours celle des plus grands cœurs et surtout de nos meilleurs rois. Charles VII, Louis XII, François Ier, le bon roi Henri IV, Louis XIV, tous ont aimé et n'en ont pas été moins grands. Ils eussent peut-être moins valu s'ils n'avaient pas été animés de ce feu

divin. Si le cœur de Louis XVI eût été sensible à l'amour, je ne doute pas que sa couronne ne fût intacte. L'amour et l'honneur, telle était la devise des anciens chevaliers. Dieu veuille qu'un jour, faisant une heureuse et nouvelle application, nous puissions tous chanter « Vive Henri IV, vive ce roi vaillant ! etc., etc. ».

8 OCTOBRE. — Le temps est devenu très mauvais ; la pluie est extrêmement froide. Les Alpes sont couvertes d'une nouvelle neige. Les voyageurs nous apprennent qu'il en est tombé considérablement au Mont-Cenis.

9 OCTOBRE. — Le courrier d'aujourd'hui nous apporte des nouvelles dont les apparences nous flattent. Il semble qu'il y ait un parti puissant qui veuille rendre au Roi son autorité. Il vient de se passer une scène bien touchante à Versailles, à un repas que les gardes du corps ont donné à la garde nationale et au régiment de Flandre. La cocarde blanche a été arborée. L'enthousiasme était général. Quelles en seront les suites ? Cela a eu lieu le 1er.

10 OCTOBRE. — Il arrive tous les jours à Turin beaucoup de Français : le duc de Laval, et son fils Achille, allant en Italie mais faisant quelque séjour ici ; le marquis de La Fare, de Provence, procureur du pays et frère de l'abbé de Bonneval, excellent député du collège de Blois ; le marquis de Mirepoix, un des plus riches seigneurs du Languedoc, obligé de quitter sa province et d'abandonner ses terres à cause des vexations qu'il y éprouve de la part de ses habitants, passant ici aujourd'hui pour aller s'établir à Rome et emportant avec lui au moins 500.000 francs dont il veut se contenter pour le reste de ses jours.

11 OCTOBRE. — Voyant beaucoup le corps diplomatique chez Mme de Gherardini, j'en suis généralement bien traité et je dîne alternativement chez presque tous les ministres. Je suis invité aujourd'hui chez M. Oderico, ministre de Gênes. Ce soir arrivent à Turin M. le duc et la duchesse de Polignac, et leurs enfants, le comte de Vaudreuil, la vicomtesse de Vaudreuil. Ce même jour arrivent aussi M. le duc

de Choiseul; M. Bérenger, fermier général, avec une nouvelle épouse qui était chanoinesse et s'appelait Mme de Caqueray; la jolie et aimable Mme des Boulets et M. Giamboni, son frère; l'abbé de Glandevés et son neveu et Mme Mercier, sa nièce; Mme de Migieu et sa fille Mme de Courtivron. Tout ce monde se dispose au voyage d'Italie. L'espérance d'y retrouver si bonne compagnie me fait prendre mes arrangements pour y aller aussi passer l'hiver, plutôt que d'être sédentaire à Turin. Pour m'y préparer, je prends un maître d'italien pour apprendre au moins la prononciation.

12 octobre. — Le courrier était attendu aujourd'hui avec impatience et il nous apporte les nouvelles les plus fâcheuses, sans aucun détail de ce qui se passe. Au départ du courrier de Paris, le 6 au matin, la populace s'était portée à de nouveaux excès et était partie en armes pour Versailles avec les intentions les plus sinistres. La poste n'arrivant ici que deux fois la semaine, il faut attendre au 16 pour être instruit des événements, à moins qu'il n'arrive un courrier extraordinaire.

13 octobre. — M. le prince de Condé et ses enfants reviennent de Gênes, ignorant ce qui est arrivé à Paris. Ils sont restés six jours à Gênes, pendant lesquels ils ont été reçus et fêtés avec le plus grand empressement par les personnes les plus éminentes de la république.

14 octobre. — Je n'ai jamais vu dans aucun pays une pluie si continuelle et si abondante. — Depuis plusieurs jours, un officier suédois attendait le retour des princes pour remettre à M. le prince de Condé, de la part du roi de Suède, une lettre de compliment et de témoignages de l'intérêt le plus vif sur sa position et lui faisant les offres les plus pressantes de venir en Suède. M. le prince de Condé nous a lu cette lettre dont j'aurais voulu retenir la totalité, mais je ne puis me ressouvenir que de cette phrase : « Offrir un asile dans mon camp à un Bourbon, à un Condé, c'est y appeler la Victoire. » M. le comte d'Artois en a aussi reçu une également remplie de sensibilité. Le grand-duc de Russie a aussi adressé une lettre à M. le

prince de Condé. Elle paraît dictée par l'amitié et le sentiment le plus tendre. Ce prince ne pourra jamais oublier la manière dont il a été reçu à Chantilly, lors de son voyage en France. — M. de La Salle, officier de suisses de M. le comte d'Artois, arrivant ce soir de Chambéry et de France, nous assure que le Roi est à Paris du 6 de ce mois; qu'il y a été conduit de force; qu'il s'est passé des atrocités à cette occasion, qu'il y a eu des gardes du corps massacrés, des têtes portées sur des piques, et que l'on croit que celles du duc de Guiche et du vicomte d'Agoult sont du nombre. Ces affreuses nouvelles nous jettent dans la plus grande consternation. Nous ne pouvons en avoir les détails que dans deux jours. La duchesse de Guiche, qui est ici, est la seule à qui on ait caché les bruits qui se répandent. Dans quelle affreuse situation elle serait sachant de plus ses enfants à Versailles !

15 octobre. — Le roi a loué pour M. le comte d'Artois une maison qu'il doit occuper cet hiver avec sa famille. Nous nous réunissons tous chez lui dans ces moments critiques et d'inquiétude. Des courriers, arrivés aux banquiers de cette ville, ne font que confirmer les mauvaises nouvelles. Chacun redoute l'arrivée de la poste. Nous avons tous des parents, des amis à Paris ou à Versailles et nous sommes dans les plus vives alarmes.

16 octobre. — Enfin ce courrier tant attendu nous apporte les détails de toutes les horreurs qui se sont passées à Versailles le 5 et le 6 de ce mois. Ces deux affreuses et mémorables journées feront époque dans l'histoire. Une multitude innombrable de brigands de toute espèce, de tout sexe, de tout âge, armés de canons, de fusils, de pistolets, de sabres, de piques, etc., s'est rendue à Versailles, le 5 au soir. Toute la garde nationale de Paris y est également venue. La Fayette, de gré ou de force, s'est trouvé à la tête de cette armée rebelle. La garde nationale de Versailles, dont, à force de bassesses, le plat comte d'Estaing, mon compatriote et mon parent, avait obtenu le commandement sans avoir eu le crédit d'y établir l'ordre et d'y entretenir des dispositions favorables au Roi, s'est réunie

aux factieux de la capitale. Le régiment de Flandre, qui avait fait paraître des sentiments de fidélité peu de jours avant, a été séduit par les soins de son colonel, le marquis de Lusignem, député à l'Assemblée et qui, en cette qualité, ne voulut pas paraître à son corps, mais fit agir pour en exciter la défection. Cependant tout parut apaisé dans la nuit. Les généraux La Fayette et d'Estaing assurèrent que tout était calme et furent se coucher. Mais à la pointe du jour, toutes les cours et abords du château furent forcés par les brigands. Une troupe considérable de gardes du corps, à cheval et en bataille sur la place, eût pu dissiper cette troupe de scélérats, mais les ordres étaient donnés pour ne pas faire de résistance. Leur perte n'en est pas moins jurée par les brigands. Déjà les salles du palais sont inondées de cette troupe furieuse, parmi laquelle il y a un grand nombre de femmes, de poissardes, et beaucoup d'hommes qui ont pris ce déguisement. On assure y avoir reconnu le duc d'Aiguillon[1] et avoir vu le duc d'Orléans enseigner l'appartement de la Reine à ces furies, qui s'y portent en foule. La grande salle des gardes est forcée. Un garde, dont le nom doit aller à la postérité, se fait percer de coups à la porte de l'appartement et par sa courageuse résistance donne le temps à la Reine de se sauver à demi-nue, chez le Roi, par un corridor. Elle fut quelque temps à frapper à la porte sans être entendue du Roi qui, en ce moment, était à sa fenêtre occupé à voir les horreurs qui se commettaient. Ce brave libérateur de la Reine est M. du Repaire. Un autre garde, M. de Miomandre, est également percé de coups; plusieurs autres sont grièvement blessés dans les salles. Deux sont impitoyablement massacrés, M. des Uts et M. de Varicourt, frère de Mme de

1. Plus loin, parlant, dans son journal (t. VI. p. 4) du duc d'Aiguillon, M. d'Espinchal raconte sur lui cette anecdote :

« Pendant tout le cours de l'Assemblée, le duc d'Aiguillon a paru tellement acharné contre la famille royale qu'on a prétendu que le 5 octobre 1789 il était déguisé en poissarde parmi les furies qui voulaient attenter aux jours de la Reine. On lui a fait souvent cet insultant reproche, sans qu'il ait cherché à s'en disculper. Se disputant un jour avec l'abbé Maury, celui-ci lui dit en colère : « Si je ne respectais votre sexe ! » Une autre fois, voulant accoster le vicomte de Mirabeau, il en reçut cette apostrophe : « Passe ton chemin, salope. »

Villette. Leurs têtes sont séparées de leurs corps et placées au bout d'une pique. Dans le même temps, on tirait sur la troupe à cheval dans la place d'armes. Ces fidèles défenseurs du trône, obéissant aux ordres exprès du Roi, se laissent fusiller et insulter sans bouger. Un lieutenant de la compagnie de Noailles, le marquis de Savonières, est grièvement blessé d'un coup de fusil, étant à la tête de sa troupe. On le porte sur-le-champ dans l'endroit le plus voisin, chez le comte de Montmorin, ministre des Affaires étrangères. On aura peine à le croire, mais c'est un fait constaté : le valet de chambre du comte de Montmorin refusa de recevoir le marquis de Savonières! Cependant cette horde de furies a pénétré dans l'appartement de la Reine. La rage de ne l'y plus trouver les porte à toutes sortes d'excès. Le lit de S. M. est criblé de coups de piques. Les gardes du corps continuent à être assaillis et poursuivis dans les appartements du château et doivent enfin leur salut à ces anciens gardes françaises rebelles, qui les prennent sous leur protection et changent avec eux leurs bonnets de grenadiers contre leurs bandoulières. Pendant ce temps, le Roi lui-même, à son balcon, intercède pour ses gardes et promet au peuple de se rendre à Paris, où il est effectivement conduit, accompagné de tout cet infâme cortège et précédé par les têtes de ses trop malheureux serviteurs.

Il paraît que le duc d'Orléans a eu la plus grande part à cet affreux événement et qu'il a répandu à cet effet un argent énorme dans les faubourgs de la capitale. Toute notre journée se passe à communiquer les détails que chacun a reçus. M. le comte d'Artois et les princes sont presque tout le temps avec nous. C'est dans des circonstances aussi malheureuses qu'on apprend à connaître les hommes. M. le comte d'Artois ne fait qu'y gagner et tous ceux qui l'ont approché depuis le commencement des affaires ont retrouvé en lui un digne petit-fils de Henri IV. Franchise, loyauté, courage et sensibilité, il ne lui manque rien pour gagner tous les cœurs. Ses bonnes qualités font aisément oublier les petits torts de sa jeunesse, qu'il ne faut imputer qu'à ceux dont il s'était entouré et à ceux qui l'ont entraîné dans des dissipations considérables.

Le chevalier de Sarningham, maréchal de camp, dont l'opinion est au moins douteuse, arrive ici étant parti de Paris depuis que la famille royale est établie aux Tuileries. Son séjour ici sera de courte durée, à en juger par l'accueil qu'il y reçoit. C'est au moins une consolation dans nos malheurs de ne vivre qu'avec des personnes de même opinion, dont les sentiments sont purs et qui, dans cette circonstance, n'ont aucun reproche à craindre et n'ont en aucune manière participé aux crimes et aux atrocités qui se commettent. Pendant plusieurs jours, nous ne paraissons pas au théâtre.

17 octobre. — Toute la famille Polignac part ce matin pour se rendre à Rome. C'est un moment de grand passage. Beaucoup d'Anglais sont en Italie et il arrive aussi journellement des Français. Le voyage d'Italie se commence ordinairement en cette saison. On s'éloigne des pays où l'hiver va devenir désagréable pour se rapprocher des climats plus tempérés.

18 octobre. — Le temps s'est remis au beau. La chaleur est revenue. La promenade de l'après-dîner est très fréquentée. Il y a beaucoup de voitures et de personnes à pied. Mme de Brionne, qui avait été passer trois semaines à Raconi, en revient avec la princesse de Carignan, sa fille, et son petit-fils, le prince de Carignan, seul rejeton de cette branche de la maison de Savoie dont était le fameux prince Eugène. Le prince de Carignan est né le 24 octobre 1770. Il est fort peu avancé pour son âge et passe ici pour un imbécile. On pense, dit-on, à le marier. Il est à la tête d'une grosse fortune. Il jouit à cette cour, dont l'étiquette est très exacte, de tous les honneurs et prérogatives dont jouissent en France nos princes du sang, mais il ne jouit personnellement d'aucune considération. Il ne peut aller manger à la cour et souper après la chasse que lorsqu'il y est invité. La princesse de Carignan n'est pas aimée à cette cour. Elle a un peu secoué les gênes de l'étiquette et cela a déplu. Elle a été un peu libre dans sa conduite et sa galanterie a indisposé contre elle. Elle n'en a pas moins continué à mener le genre de vie qui lui a

convenu ; elle a une petite société, reste chez elle et reçoit des visites journellement. Elle est tantôt aimable et tantôt très maussade; elle est extrêmement capricieuse; elle est quelquefois d'une hauteur extraordinaire et dans d'autres moments simple comme une particulière.

Nos princes élèvent une difficulté qui me paraît déplacée. M. le comte d'Artois, comme gendre du roi et altesse royale, a suivi pour étiquette l'usage de la cour de Turin, mais M. le prince de Condé, après avoir fait une politesse à M[me] la princesse de Carignan, en lui rendant visite, voulait que M. le prince de Carignan vînt le premier chez lui. Je crois bien qu'en toute autre circonstance on eût pu l'exiger, et Louis XIV n'y eût pas manqué. En ce moment cela met de l'aigreur et cela mécontente le pays. Nos princes finissent par faire la visite, laquelle leur est rendue sur-le-champ.

A notre arrivée à Turin, tous les ministres des cours étrangères ont passé à la porte des princes. Ils auraient pu laisser à leurs portes également les noms de comtes de Nanteuil, de Dammartin et de Saint-Maur, chez tous les ministres, mais ils ne firent cette politesse qu'au principal et ils négligèrent les autres, ce qui mécontenta encore.

Le casin, qui n'est composé que de la noblesse du pays et où le roi et la reine de Naples, le comte et la comtesse du Nord, le roi de Suède, etc., ont eu l'attention d'aller, n'a pas encore eu l'honneur de la visite de nos princes, par la raison que, la famille royale n'y allant pas, M. le comte d'Artois ne veut pas y aller et qu'ils veulent régler leur conduite sur la sienne. Cela choque infiniment la grande noblesse de ce pays, d'autant plus que plusieurs ont eu l'attention de se présenter à la porte des princes sans en avoir reçu la moindre marque de politesse. Nous devons cependant nous souvenir tous, habitants de Paris, qu'ayant été rendre nos devoirs au comte Falkenstein (l'empereur Joseph II), au comte et à la comtesse du Nord, au comte de Haga (roi de Suède), au comte d'Oels (le prince Henri de Prusse), ces grands personnages ont eu l'attention d'envoyer leurs billets à toutes nos portes. Ces gaucheries et cette circonspection déplacée sont peut-être cause du peu d'accueil que nous font les piémontais

et je sais très positivement qu'on était très prévenu en faveur de M. le prince de Condé, dont la réputation était ici bien établie. Plus on est grand et moins la hauteur est de saison, et moins vous avez de prétention, plus on est empressé à vous rendre ce qui vous est dû.

19 AU 21 OCTOBRE. — Chaque courier nous apporte des nouvelles des plus intéressantes. Il paraît que M. le duc d'Orléans se trouve tellement inculpé dans les atrocités des 5 et 6 octobre, qu'il sera obligé de s'enfuir. — Un souper est une chose extraordinaire à Turin. A minuit on n'entend plus rouler de voitures ; tout le monde est à peu près couché. Le prince Marsico, contre l'usage ordinaire, nous fait passer deux charmantes soirées, en réunissant une vingtaine de nos compatriotes allant voyager en Italie. Nous avons de la musique et des jolies femmes, dont est l'aimable Mme des Boulets.

29 OCTOBRE. — Aujourd'hui grande chasse et retour à Moncalieri, où toute la cour se promène à la foire. C'est l'usage de tous les ans. Le roi soupe avec sa famille et tous nos princes. Le roi fait à tous la galanterie de quelques cadeaux de la foire. Après souper, il se trouve dans l'appartement plusieurs tables couvertes de bijoux de toutes espèces, montres, chaînes d'or, tabatières, étuis, et le roi donne à chacun ce qui paraît lui faire plaisir et force nos princes à en user ainsi, de sorte qu'ils reviennent de Moncalieri les mains pleines de bijoux. Le duc d'Angoulême et le duc de Berry remplissent leurs poches, mais pas assez au gré de l'excellent grand-père, qui ne laisse échapper aucune occasion de témoigner sa tendresse à ses charmants et caressants petits-enfants. — Le comte d'Helmstatt, député, a aussi quitté l'Assemblée. Il arrive ici avec son épouse, allant passer l'hiver à Pise. La comtesse Louis de Durfort, passe à Turin, allant à Florence rejoindre son mari, qui est ministre de France auprès du grand-duc.

30 ET 31 OCTOBRE. — On commence à revenir de la campagne. Le casin est plus fréquenté, le théâtre mieux garni. On y voit un grand nombre de jolies femmes, mises avec

goût et élégance. Aussi les marchandes de modes sont nombreuses et Mme Bertin a ici deux filles de boutique avec un assortiment de chiffons les plus à la mode. La comtesse Diane de Polignac passe ici, allant à Rome rejoindre toute sa famille. M. de Sonville et son aimable épouse, venant de Suisse, séjournent ici allant passer l'hiver à Nice. La Suisse se meuble de Français. Il y en a beaucoup à Lausanne et à Genève. Le baron de Breteuil, Mme de Matignon et toute leur suite sont établis à Soleure. Il y a aussi une grande société française à Chambéry.

Novembre 1789. — 1er novembre. — Aujourd'hui, jour de la Toussaint, l'usage du pays est de se réunir en famille, surtout dans la bourgeoisie, pour souper et manger des châtaignes. On suit encore ici les anciennes coutumes de ses pères. Je pense sérieusement à faire le voyage d'Italie et je fais mes préparatifs pour me mettre bientôt en route. D'après tout ce qui se passe en France, je ne doute pas que je ne retrouve encore tous nos princes à Turin, lorsque je reviendrai de ma tournée. D'ailleurs, s'il se passait quelque chose, on me promet de m'avertir. Je me munis de lettres de recommandation pour Gênes, pour Rome, pour Naples. J'y trouverai d'ailleurs un grand nombre de compatriotes. Je ne puis faire ce voyage dans une circonstance en cela plus heureuse.

2 au 4 novembre. — Les nouvelles que je reçois de mes terres sont moins alarmantes. Mon épouse et mes enfants paraissent y jouir de la tranquillité. Je laisse mon épouse maîtresse absolue de tout ce que je possède en France. Elle touche mes revenus, elle ordonne dans mes terres, elle a la liberté de changer d'habitation et de venir habiter dans ma terre du Forez, si elle éprouve des désagréments en Auvergne. Elle peut même sortir de France si elle est persécutée. Tout cela me tranquillise et me décide à mon voyage d'Italie. Je fais tous mes derniers arrangements. N'ayant pas de voiture, je prends le parti, usité en ce pays, de voyager en voiturins. On fait un marché pour être voituré, logé, nourri et défrayé sur sa route. Le fidèle Picard m'accompagne et je prends de plus Figaro que nous

avons rencontré au Saint-Gothard. Il me prie de le mener jusqu'à Rome et me promet de m'être très utile en route pour les auberges, pour tous mes marchés, et de me servir d'interprète. Pour commencer, il me trouve un voiturin qui doit nous conduire de Turin à Gênes en quatre ou cinq jours, nous nourrir en route, nous défrayer dans les auberges moyennant trois louis. Je suis prévenu qu'en Italie il faut, pour éviter les difficultés, faire tous ses marchés par écrit et n'y rien changer que d'accord avec son conducteur. Il en est de même dans les auberges. Il faut convenir de son prix avant d'y entrer, autrement on s'expose à être rançonné épouvantablement. Je me munis de livres et de cartes des différents États de l'Italie. Le voyage de M. de Lalande, en 7 volumes in-8°, est le meilleur ouvrage et se trouve ordinairement à Turin, mais pour les bonnes cartes il faut tâcher de les avoir de Paris. On trouve ordinairement dans chaque ville la description des curiosités qu'elle renferme. A Rome, on a tout ce qu'on peut désirer à cet égard. Il faut éviter autant que l'on peut d'avoir à toucher de l'argent chez les banquiers d'Italie. Il en coûte infiniment cher et il faut autant que l'on peut emporter son argent avec soi. Les louis et les triples sequins sont la meilleure monnaie d'or que l'on puisse avoir : bien loin d'y perdre, on y gagne toujours; en monnaie d'argent, les écus de 6 livres de France et les piastres d'Espagne. Il faut cependant être recommandé à des banquiers et s'en servir pour ses lettres. C'est la seule manière de n'en pas perdre....

CHAPITRE IV

VOYAGE EN ITALIE[1]

Janvier 1790. — Rome[2]. — Il serait trop long de décrire toutes les beautés que renferme l'église Saint-Pierre et je ne pourrais le faire que très imparfaitement. Elle reste ouverte tout le jour et on peut y entrer à toute heure. Le Pape y vient régulièrement tous les jours faire sa prière, à une heure après midi. C'est là que j'ai eu le plaisir de le voir pour la première fois. Pie VI est en son nom Braschi. Il est né à Césène, en Romagne, le 27 décembre 1717. Il a été cardinal le 26 avril 1773 et élu pape le 25 février 1775. Il est d'une belle taille, d'une figure superbe, mais commence à paraître cassé et traîne un peu cette belle jambe que l'on a tant vantée.

Il sort du Vatican, suivi de peu de monde, et vient d'abord se mettre à genoux sur un prie-dieu, au milieu de l'église. Il y reste environ une demi-heure et vient ensuite très humblement mettre sa tête sous le pied de la statue de bronze de saint Pierre, que l'on dit avoir été jadis celle de Jupiter Capitolin. C'est là que le Pape fait toutes les simagrées possibles. Il s'humilie sous ce pied, le baise et le rebaise, marmote quelques prières, lève les yeux au ciel et, après avoir joué toutes ces momeries, il se retire pour

1. Parti de Turin le 4 novembre 1789, M. d'Espinchal voyagea en Italie pendant tout l'hiver, passa à Rome (4 au 19 janvier 1790), séjourna à Naples (22 janvier au 15 mars), revint à Rome (mars et avril) et arriva le 16 mai à Venise où il devait rester environ un mois. Nous n'avons pas cru devoir reproduire ici toutes les descriptions des pays et des villes qu'il traversa : nous nous sommes bornés à citer les passages donnant les indications les plus intéressantes sur la vie à Rome, à Naples et à Venise.

2. Il y était arrivé le 4 janvier 1790.

céder la place aux assistants qui se précipitent sur le pied pour le baiser après le Saint-Père. C'est un petit spectacle que l'on peut se procurer tous les jours à la même heure. Au surplus, c'est avec ce moyen et ces pratiques extérieures, qui nous paraissent superstitieuses, que l'on contient le peuple de Rome. Malheur aux souverains qui n'auront pas su conserver dans leurs États le respect du peuple pour les cérémonies religieuses en se faisant un devoir de les pratiquer eux-mêmes! Il faut au peuple une religion. C'est un frein nécessaire. S'il en perd l'habitude, les malheurs que nous éprouvons en sont l'inévitable suite...

Je dîne chez le cardinal de Bernis[1] tous les deux jours et en nombreuse compagnie. Il continue à tenir un état énorme et à soutenir l'honneur de la nation. Sa table est ordinairement de 30 à 40 couverts. La chère est excellente et somptueuse. C'est le seul des ministres étrangers à Rome qui donne à manger. Sa maison est le rendez-vous de tous les personnages les plus marquants. Il fait exactement les honneurs de Rome à toute l'Europe. Les Anglais s'y regardent comme chez eux par la manière dont ils sont reçus. Il y a toujours des dames étrangères à ces dîners et souvent la princesse Santa Croce, habituellement escortée du cardinal Busca et du chevalier Azara, ministre de la cour d'Espagne, tous deux substituts du cardinal de Bernis auprès de cette vieille habitude. Le cardinal de Bernis jouit dans Rome de la plus grande considération. Il y a été longtemps au moins aussi puissant que le Pape, qui lui doit son exaltation et qui a pour lui les plus grandes déférences. Tous les vendredis, il y a grande conversation chez le cardinal de Bernis. Elle commence à six heures et finit à neuf et demie. Toute la noblesse de Rome y vient exactement et les cardinaux ont l'air d'y venir rendre leurs devoirs au maître de la maison. On sert à deux reprises différentes dans la soirée des rafraîchissements, des sucreries, des glaces de toutes espèces, avec la plus grande profusion. Rien n'est plus ennuyeux à la longue que ces conversations. On ne joue pas. Les dames y sont rangées cérémonieusement autour des différentes pièces,

1. Ambassadeur de France à Rome.

et les hommes causent au milieu de l'appartement. Les étrangères et surtout nos françaises en font le plus bel ornement, car il y a peu de jolies femmes dans la grande noblesse romaine. Il n'en est pas de même dans la bourgeoisie, où le nombre des belles femmes est très considérable.

Le même jour, vendredi, après la conversation du cardinal Bernis, on en retrouve une autre au palais Borghèse, qui dure jusqu'à minuit. Même profusion de glaces. Un gourmand a de quoi se contenter. Les autres jours il y a ailleurs des conversations, excepté les jours de spectacle. Les théâtres ne sont ouverts à Rome que depuis le lendemain de Noël jusqu'au carême. Il n'y en a pas le reste de l'année, ce qui rend la vie extrêmement triste. Il y a plusieurs théâtres ouverts en même temps. Le grand théâtre d'Argentine est celui du grand opéra. La salle est vaste et d'une belle forme. Il y a six rangs de loges. Avant que le spectacle commence, un grand lustre éclaire parfaitement la salle. Mais il disparaît au moment où la toile va se lever et ne reparaît qu'à la fin du spectacle. L'entrée du parterre est de 3 paules. Les loges se louent par différents particuliers pour tout le carnaval. On ne paye pas pour aller faire visite dans les loges. On y sert des glaces et rafraîchissements. Les corridors et les escaliers sont remplis de toute la valetaille, ce qui rend les abords de la salle d'une malpropreté dont on ne peut pas se faire idée. Pour sortir il n'y a ni foyer, ni vestibule. Toutes ces incommodités réunies rendent le spectacle très désagréable. Quant à l'Opéra, il est absolument dans le même genre que celui dont j'ai été le spectateur à Florence, avec quelques désagréments de plus. En effet, quel plaisir peut-on prendre à un opéra où l'on n'entend que des hommes et où les femmes sont bannies? Quelle illusion peut faire, par exemple, la mort de César en voyant le rôle de Marc-Antoine rempli par un castrato? Quelle jouissance peut-on avoir à un ballet lorsque la première danseuse est un garçon? Si l'on a craint de faire paraître de jolies actrices devant la foule de jeunes ecclésiastiques qui peuplent les théâtres, les mœurs y gagnent-elles davantage en voyant ces jeunes débauchés adresser leurs hommages à ceux qui remplacent les objets que la nature

nous indique? Rien n'est plus scandaleux que ce qui se passe à cet égard à Rome. Le principal rôle, celui de César, est rempli par le sieur Crescentini, célèbre soprano, que j'ai déjà entendu à Livourne. Lorsqu'une ariette plaît et est redemandée par le public, les chanteurs ne peuvent la recommencer qu'avec l'approbation et la permission du neveu du Pape. Dans quelque loge qu'il se trouve, il se montre en déployant son mouchoir, ce qui est le signe de son consentement, qu'il accorde presque toujours.

Il y a encore d'autres petits théâtres où l'on joue des comédies. Le billet d'entrée est d'un prix très médiocre. J'ai été quelquefois à l'Opéra, mais il m'a tant ennuyé que je m'en suis abstenu le plus qu'il m'a été possible. J'ai trouvé à tous égards préférable de passer mes soirées au milieu de la société de tous les étrangers qui, demeurant dans les mêmes quartiers aux environs de la place d'Espagne, se réunissent tous les soirs, surtout Anglais et Français. Les jeunes dames dansent, les plus âgées jouent et la soirée se passe très agréablement. Il s'y trouve beaucoup de jolies femmes. On évite par ce moyen l'ennui des conversations romaines ou du fastidieux opéra.

Voici le nom des dames françaises en ce moment à Rome et se voyant entre elles : la duchesse de Polignac, la duchesse de Guiche, la comtesse Diane de Polignac, la comtesse de Polastron, la vicomtesse de Vaudreuil, la marquise de La Guiche, Mme de Migieu et ses filles, Mme de Chousy, Mme Bérenger, Mme de Charnailles, Mme des Boulets, Mme de Champcenets et Mlle de Nivenheim, etc. ; en anglaises : milady Elliot et sa fille, deux demoiselles Gibbes, quatre demoiselles O-Gredy ; trois demoiselles Kutz, milady Ern; Mmes Brawn, etc., et plusieurs autres dont le nom ne me revient pas.

Avec une société aussi agréable nous ne pensons guère aux dames romaines, dont le nombre des jolies est infiniment petit dans la noblesse. Voici, à peu près, les dames du premier rang à Rome : la princesse Borghèse, sur le retour et ayant été galante et assez jolie. C'est la seule chez laquelle on trouve le soir souper et bonne compagnie. Le prince Borghèse est énormément riche, fait beaucoup de dépenses et fait travailler les artistes. La princesse

Santa Croce, autrefois jolie et plus que galante, aujourd'hui vieille intrigante et ayant encore des prétentions. La princesse Doria, sœur aînée de la princesse de Lamballe, laide, mais fort riche. La connétable Colonne, sœur cadette, âgée de 28 ans, peu jolie, très riche, d'une dévotion outrée, allant peu dans le monde ; on prétend que tous les soirs, après la prière générale de la maison, le connétable et son épouse, à genoux l'un devant l'autre, se demandent pardon des sottises de la journée, auxquelles certainement personne n'a été tenté de participer. La princesse Lambertini, point jolie, mais très bonne personne, accueillant les étrangers avec empressement, se chargeant de les présenter et, vu sa bonne volonté, accablée ordinairement de lettres de recommandation. La duchesse Corbara, grande et jolie mais sans grâce, montrant de grandes dispositions à la galanterie. La duchesse Braschi, épouse du neveu du Saint-Père, ayant été jolie, peu difficile actuellement sur le choix de ses amants. La princesse Thiano, jeune et assez jolie, et n'étant pas cruelle envers notre nation. La princesse Rospigliosi, beauté forte, traits à la romaine, absente depuis plusieurs années, revenant de ses voyages en France et déjà pourvue d'un prélat qui ne tardera pas à être décoré de la barette. La marquise Rondanini, irlandaise, se promenant tout le jour en calèche avec son époux, menant elle-même ses chevaux, mais se conformant le soir aux usages du pays en souffrant les attentions du duc Braschi, neveu du Pape. La marquise Vittoria Lepri, autrefois fort jolie et impudemment galante ; en voici un trait : elle vivait assez publiquement avec le célèbre chanteur Marchesi, mais pour que le public n'en pût douter elle fit faire des billets de visite représentant Léda recevant les caresses du cygne, et mit son nom au bas. J'ai vu un de ces billets.

Il y a encore quelques autres femmes dont je ne puis me rappeler, mais peu remarquables par leurs figures. La grande noblesse n'est pas très considérable à Rome. La société est infiniment plus agréable dans la bourgeoisie mais il faut faire un long séjour en cette ville pour en connaître les agréments.

On ne compte à Rome qu'environ sept mille ecclésias-

tiques. J'ai peine à croire que le nombre en soit si peu considérable d'après ce qu'on en rencontre en tous lieux et de toutes espèces. Il n'y a pas de maison où l'on ne trouve établi un moine ou un abbé. Il est vrai que ce dernier costume est presque généralement pris dans la bourgeoisie, même par des gens mariés. Tout ce qui entoure le Pape, les cardinaux, les prélats, porte le rabat et le manteau court. Cependant, à en juger par la conduite des vrais ecclésiastiques, il faut chercher à la dépopulation de Rome une autre cause que le célibat. On ne rencontre pas une femme sans un abbé. Les cardinaux, les monsignors en entretiennent assez publiquement. Si l'on veut trouver de la décence dans les mœurs, ce n'est point à Rome qu'il faut la chercher.

Quand on est recommandé à une dame, il est d'usage que ce soit elle qui se charge de vous présenter partout, mais à peine paraissez-vous à une porte ou dans une loge que le lendemain la « famiglia », les gens de la maison où votre nom, où votre personne ont paru, viennent vous demander la « buona mancia ». C'est une vexation dont on ne peut se dispenser. On en est quitte pour 3 paoli, au plus 5. Cela n'est pas cher, mais cela est souvent répété. Il faut également donner 3 paoli dans tous les palais que l'on visite. Il en coûte quelquefois moins dans les endroits de petite conséquence. C'est à votre valet de place, s'il est honnête, à vous avertir.

On compte à Rome et dans les États du pape par scudi. L'écu romain vaut 10 paoli, le paoli 10 bajoques, etc... Le paoli vaut à peu près 10 sols 8 deniers de France. Le louis passe, en 1790, pour 43 paoli, la piastre d'Espagne pour 10 paoli. Le sequin romain, pièce d'or, vaut 21 paoli, 5 bajoques ; il y a des écus de 5 et 10 paoli, des pièces de 2, de 3 paoli et de 15 bajoques. Le ruspone ou triple sequin vaut 64 paoli 5 bajoques. Il y a à Rome du papier-monnaie qui a cours. Il faut tâcher d'éviter les payements en cédules. On réalise difficilement le papier en espèces et toujours il y a de la perte, tellement que l'on prend les louis pour 45 paoli, en les changeant contre des cédules.

La partie de la ville la plus habitée a assez de mouvement. On rencontre beaucoup de voitures. La grande rue, le Corso, est magnifique et la plus fréquentée. Il y a des

trottoirs pour les piétons. L'après-dîner en cette saison, c'est le lieu de la promenade en voiture. En général, les rues sont belles et larges, mais malpropres en hiver. La nuit elles ne sont pas éclairées. L'usage n'est pas d'avoir des flambeaux derrière les voitures, mais chaque domestique a une lanterne. On assure que les cardinaux et les monsignors tiennent à cet usage qui favorise leurs allures nocturnes. Souvent les gens de pied qui ne se soucient pas d'être vus crient : « Volta la lanterna » à celui qui se fait éclairer. Les équipages ne sont pas généralement très brillants à Rome. Il faut en excepter cependant quelques princesses riches et élégantes. Les cardinaux ont pour les jours de cérémonie d'antiques voitures, comme les anciens carrosses d'entrée des ambassadeurs. Le carrosse de remise, qui est presque de nécessité à cause des distances et pour toutes les courses du matin, se prend au mois, par jour, ou par partie du jour que l'on divise en trois. Pour 6 paoli on a une voiture depuis 6 heures du soir jusqu'à onze.

Tous les étrangers logent ordinairement aux environs de la place d'Espagne, ainsi appelée parce que le palais du ministre de la cour d'Espagne y est situé et qu'il a la police de ce quartier. Les auberges sont toutes dans le voisinage, ainsi que les hôtels garnis et une grande quantité d'appartements qui ne sont occupés que l'hiver et loués aux étrangers. Il y en a de très chers et de fort agréables, de 30 à 50 sequins par mois. Un garçon peut se loger très commodément pour 6 à 8 sequins par mois. La vie est à bon marché à Rome dans le courant de l'année, mais elle devient chère l'hiver. C'est la saison où les étrangers y abondent, surtout pendant la semaine sainte. On se fait servir à manger magnifiquement pour 10 paoli par tête et l'on est passablement pour 5 paoli. Le vin d'Italie est généralement mauvais et doux. Une « fiasco », qui est plus considérable qu'une bouteille, vaut 15 bajoques au plus. Le vin d'Orriete est le meilleur. Le vin de France est très cher. Un bon valet de place, bien intelligent, coûte en hiver 5 paoli par jour. On le paye moins de 3 le reste de l'année. Le meilleur hôtel garni est chez Pio. On est bien aussi chez Sarmiente. Il y a table d'hôte à 5 paoli

chez Damont. On y est mal nourri et souvent en mauvaise compagnie, surtout en cette circonstance où tous les jeunes artistes sont d'une démocratie insolente.

Il y a une grande incommodité à Rome relativement à la poste aux lettres. Il y a un bureau différent pour chaque Etat de l'Europe, et ces bureaux sont très éloignés les uns des autres. La poste de France arrive le lundi et part le mercredi. Le courrier met ordinairement de 14 à 15 jours de Paris à Rome et passe par Aix, s'embarque à Antibes, à moins de mauvais temps, autrement par la corniche jusqu'à Gênes. De là, à Levici, Pise et Sienne. On gagnerait quelques jours en passant le Mont-Cenis et traversant toute l'Italie, mais on a trouvé des difficultés à cause des différents Etats qu'il faut parcourir. On n'affranchit pas pour la France. — Il n'y a de bains à Rome que près de la fontaine de Trévi. On y est très proprement, mais très chèrement. Cela coûte une piastre. Il est bon de savoir qu'à Rome, à Naples et dans toute l'Italie, on ne peut supporter les odeurs et qu'une personne qui en porte court le risque de faire tomber en pamoison toutes les dames ou au moins de faire déserter toute une assemblée. Nos agréables musquées et ambrées ont peine à le concevoir et à se soumettre à cette privation. On les fuit comme la peste. J'en ai été témoin plus d'une fois. Les dames mettent ordinairement peu de rouge, mais beaucoup font usage du blanc. Les mains sont en général bien soignées.

Le roi de France entretient à Rome une académie de peinture et de sculpture. Il y a un directeur, qui est en ce moment le sieur Ménageot, peintre jouissant de quelque réputation. Le gouvernement a acheté pour cet établissement l'hôtel Mancini, appartenant au duc de Polignac. Des élèves distingués de Paris, envoyés à Rome pour se perfectionner, y sont logés et entretenus aux frais du Roi. Ce bienfait de la part de notre souverain n'empêche pas ces jeunes artistes d'être les apôtres zélés d'une révolution qui tend à détrôner celui qui les nourrit, qui les fait élever. Le scélérat David ne doit son existence et son talent qu'aux bienfaits du généreux monarque dont il se montre journellement l'ingrat persécuteur. Mme Le Brun loge à l'aca-

démie; elle y travaille avec zèle à acquitter sa dette envers la galerie de Florence. Je vais quelquefois la voir; elle a la complaisance de me montrer son ouvrage. Elle s'est peinte assise et occupée à faire le portrait de la Reine de France, sa protectrice. Je n'ai pas vu de portrait plus agréable et en même temps plus vrai que celui de Mme Le Brun. Elle ne s'y est pas flattée, mais a mis dans sa physionomie tout l'esprit et tout le feu de l'artiste, occupée d'un ouvrage qui l'intéresse. Ce tableau sera certainement un des plus intéressants de la précieuse collection des portraits des peintres peints par eux-mêmes. Il attestera le talent de Mme Le Brun et en même temps sa reconnaissance. Le portrait de la Reine compris dans ce tableau sera également plein de grâce et très ressemblant. Mme Le Brun jouit à Rome, comme artiste, d'une réputation plus grande qu'on ne l'en croyait susceptible avant qu'elle y arrivât. Son amabilité, ses talents agréables, sa charmante tournure, ses sentiments purs et prononcés, l'horreur qu'elle témoigne pour l'ingratitude de ses confrères, tout concourt à la faire rechercher des meilleures sociétés et à la faire traiter avec considération.

Je retrouve ici, avec le plus grand plaisir, M. d'Agincourt, homme aimable que j'avais autrefois connu à Paris. L'amour des arts lui a fait abandonner une place de fermier général pour venir s'établir à Rome, où il est depuis plusieurs années, occupé à un grand ouvrage qui sera extrêmement intéressant. C'est l'histoire de l'art, traitée beaucoup plus en grand que dans l'ouvrage de Winckelmann qui est si estimé et qu'il faut souvent consulter en Italie...

On trouve à Rome toutes sortes d'artistes très estimés. Volpato est un excellent graveur; on a de lui des estampes superbes. Pickler est le plus estimé pour les pierres gravées et les camées. Canova et Maximilien, bons sculpteurs. Cavacepi, sculpteur, a un magasin de statues d'après l'antique. Pacchetti, excellent restaurateur, travaille pour le muséum du Vatican. Rafaelli et Mora, pour les mosaïques. On vend chez Montagnani des dessins en miniature et en couleur, des peintures de Rome, etc. Il se fait à Rome un grand commerce de perles fausses très estimées.

On y trouve aussi des fleurs artificielles bien exécutées, des odeurs, etc. Tout cela se trouve chez Potri. Vasi tient un beau magasin d'estampes et de vues de Rome. Les différentes cartes de l'Etat se trouvent à la calcographie.

Il y a à Rome moins de filles publiques que de femmes qui font commerce de leurs charmes. Ce sont les maris, vêtus en abbés, qui se chargent de les conduire chez vous, et à peu de frais. On en trouve de grandes, faites à peindre, d'une belle figure, extrêmement complaisantes, mais infiniment peu sûres, et les blessures de l'amour sont ici très dangereuses et souvent inguérissables. On court même péril dans toutes les classes de la société, depuis les princesses jusqu'à celles qui pour un écu servent de modèle à l'académie. Les rendez-vous, les propositions se font dans les églises.

On compte à Rome environ 12000 Juifs. Il y a une grande quantité de pauvres. En Italie, et surtout à Rome, être mendiant est un état. On en voit s'entretenir des plaies dégoûtantes, pour inspirer la compassion. D'autres paraissent estropiés et augmentent les imperfections qu'ils tiennent de la nature. On ne peut guère se dispenser de donner à certains qui sans cela vous accableraient d'invectives. J'en ai vu parlant bien français et d'une insolence menaçante. Tous ces gueux, le soir, se réunissent et dépensent au cabaret ce que la journée leur a procuré. Rien n'est plus commun que le vol en Italie, surtout à Rome et à Naples. Si on a l'imprudence de laisser traîner quelques bijoux dans son appartement, il est rare de ne pas le perdre, s'il est entré quelques gens du peuple chez vous. Il y a un quartier à Rome, situé de l'autre côté du Tibre, appelé Transtevere, dont les habitants prétendent être les seuls descendants des anciens romains. En effet, il semble qu'ils aient conservé dans la figure des traits caractéristiques qu'on ne voit pas ailleurs. Ils ont un physique plus mâle que le reste des romains actuels et se font toujours distinguer dans les émeutes. Même, on les redoute[1]...

1. Après un court séjour à Rome, M. d'Espinchal en partit le 19 janvier 1790 et arriva, le 22 janvier, à Naples, où il devait rester jusqu'au 15 mars.

Naples. — Les rues ne sont pas éclairées, aussi tout le monde fait porter des flambeaux aux coureurs et aux domestiques. Cela est indispensable. Les rues ne sont pas sûres la nuit et il n'est pas prudent d'y être à pied, passé neuf ou dix heures. Si la population est considérable, la misère y est extrême dans le bas peuple. Il y a trente à quarante mille lazzaroni journaliers, dont la plus grande partie couche au coin des rues et ignore comment se passera le lendemain. Quand un lazzarone a gagné quatre ou cinq sols pour avoir du macaroni pour sa journée, il ne s'inquiète plus du lendemain et ne travaille plus. Le roi est le protecteur des lazzaroni afin d'en être protégé à son tour, car ils font trembler le gouvernement. On les contient en favorisant leur paresse et ne les laissant pas manquer de pain ou de macaroni et de glace en été. Avec une pareille horde et une telle police, on craint à chaque instant d'être volé chez soi. Il n'est pas prudent de laisser sa clef à sa porte, ni même rien sur sa fenêtre à un étage peu élevé. On est filouté ici avec une adresse extraordinaire et sans aucun espoir de retrouver ce qu'on a perdu. Malgré cela, tout le monde se sert de lazzaroni et il n'y a pas de maison qui n'en ait d'attitré.

La vie n'est pas chère à Naples en y faisant un long séjour. On loue une maison pour l'année entière, le même prix que pour les trois mois d'hiver et de carnaval. En ce temps, tout est cher et on profite du passage et du séjour des étrangers, ici comme ailleurs. Au lieu de fiacres les places sont couvertes de petites voitures découvertes à quatre et surtout à deux roues. On s'en sert pour les courses dans la ville et aux environs et on va un train effrayant. Les petites voitures à deux roues, appelées sedia, sont attelées d'un cheval dont on vous laisse tenir les rênes. Mais le conducteur est derrière avec le fouet, et de la voix et du geste conduit son animal. On fait son marché suivant la distance et le temps. Ces voitures disparaissent à la nuit...

On est actuellement en plein carnaval. Après dîner, on commence à aller le dimanche se promener en voiture dans la rue de Tolède. On y rencontre des masques à la nuit et des coureurs avec des flambeaux. Je fais quelques visites. On me présente chez M. Meuricoffre, banquier lyonnais, éta-

bli à Naples depuis longtemps. Il a assemblée le dimanche. On y joue, on y danse, il s'y trouve de fort jolies personnes.

Aujourd'hui [1] le théâtre Saint-Charles est ouvert, mais il n'y a pas d'opéra. Il y a bal masqué précédé d'un concert qui commence à huit heures. Pour y entrer, le masque est de nécessité. On est en bahute, le chapeau sur la tête, le masque sur la figure. On peut le porter si fort en diminutif qu'un nez seul suffit. Le billet pour le concert et le bal coûte 5 carlins (43 sols). Le concert finit à 10 heures. Alors on peut danser. Le théâtre Saint-Charles est le plus beau de l'Italie. La salle est immense, à six rangs de loges. Toutes les loges sont extérieurement revêtues de glaces, ce qui rend la salle éblouissante les jours de bal, où elle est entièrement illuminée d'une infinité de grosses bougies. Les loges sont grandes et spacieuses, tellement qu'on y soupe les jours de bal. Quelquefois de deux on n'en fait qu'une. Cela fait alors un très grand cabinet. L'ambassadeur de France a cet avantage pour tout le carnaval. Les jours de bal et d'opéra, il les paye en conséquence. On est tenu à garder son masque dans la salle, mais non dans les loges. La reine parut dans sa loge avec ses enfants pendant le concert. Elle ressemble beaucoup à la Reine de France, dont elle est l'aînée de trois ans et le paraît de davantage; sa figure est plus grave. Elle est grosse en ce moment pour la dixième ou douzième fois, ce qui la fatigue et lui donne un air d'humeur. Le roi n'est point à la ville. Il reste presque toute l'année à Caserte, où il satisfait son goût pour la chasse, ayant cette passion, comme tous les Bourbons.

Indépendamment des Français voyageurs, il y en a beaucoup d'établis à Naples, dans les maisons de commerce, et parmi ceux-là l'esprit démocratique est dans toute sa force. Un masque dit assez haut à côté d'un de nos jeunes gens, en regardant la reine : « Si je n'avais pas peur d'être chagriné, je mettrais ma cocarde nationale. » Nos étourdis se mettent à toiser ce polisson qui, sentant qu'il ne faisait pas bon, se lève et veut se sauver dans le bal. On le suit, il sort de la salle, s'enfuit, mais pas assez vite

1. 24 janvier 1790.

pour éviter d'être complètement roué par le jeune aristocrate qui le poursuit et l'atteint dans une maison au troisième étage. Heureusement cela n'a pas eu de suite. Le démocrate ne s'est pas vanté de sa mésaventure.

Connaissant encore peu de monde à Naples, ce bal ne m'a nullement intéressé. Avant la fin du carnaval j'y aurai plus de plaisir et j'en rendai un meilleur compte. Je me retire de bonne heure...

25 JANVIER. — Hier c'était bal masqué. aujourd'hui, c'est grand opéra. Ici on ne paye que l'entrée du parterre, qui est de 3 carlins. Lorsqu'on veut être assis plus commodément dans une espèce de stalle, on paye deux carlins de plus. On ne paye rien pour aller dans les loges. L'opéra est *Pyrrhus*, dont la musique est de Paisiello. Le sujet du grand ballet est *Gabrielle de Vergy*. De tout l'opéra on n'écoute qu'une seule scène, chantée par David, connu à Paris. Le reste du temps se passe en visite de loge en loge, selon l'usage ordinaire de l'Italie. Il se fait un très grand bruit dans la salle, on y parle tout haut, excepté pendant le grand ballet. Alors chacun se tait et tout le monde écoute et regarde. Je suis resté quelque temps au parterre. Un pareil spectacle me causerait un ennui mortel si j'étais obligé de rester en place. Mais le duc de Coscia a la complaisance de me présenter dans plusieurs loges où je suis parfaitement reçu. On a ici beaucoup d'égards pour les étrangers. On leur fait les honneurs de la loge, on s'occupe d'eux, on parle autant qu'on le peut leur langue et l'on paraît leur savoir gré de leur bonne volonté pour parler italien. La duchesse de Cassano est celle de qui je reçois le plus de politesses et de prévenances et avec laquelle je me trouve le plus promptement à mon aise. Cette dame est extrêmement aimable. Elle a de grands enfants, que je viens de voir à Gênes, revenant de France où ils ont été élevés. La duchesse de Cassano a fait un séjour de près d'un an en France et y a été fort goûtée. Elle est d'une figure très agréable sans être jolie. La duchesse de Popoli, sa sœur, est charmante. J'ai été encore dans les loges de la princesse Belmonte, de la princesse Geraci, de la princesse Melissano, etc. La loge de notre

ambassadeur est, comme je l'ai dit plus haut, composée de deux et est le rendez-vous général de tous les Français. Pendant l'opéra, on sert ordinairement des glaces dans toutes les loges. Autant la salle était claire hier pour le bal, autant elle est obscure aujourd'hui. On ne peut distinguer personne que dans les loges éclairées intérieurement par les propriétaires. Les glaces dont toutes les loges sont extérieurement revêtues contribuent à la tristesse de la salle quand elle n'est pas illuminée. Le théâtre est immense, les décorations magnifiques, la scène toujours bien garnie, les habits de la plus grande richesse. On voit des marches pompeuses, des chevaux galopant, un tournois en règle, de grands ballets pantomimes, mais de mauvais acteurs, de médiocres danseurs et quelques danseuses très jolies. Le spectacle finit à dix heures et demie, quelquefois plus tôt, car, si le sieur David se trouve fatigué, on supprime tout simplement le troisième acte tout entier et personne n'y trouve à redire. Chacun se retire chez soi, car il n'y a pas ici d'autre souper que celui de l'ambassadeur de France. Quelquefois on fait des visites jusqu'à minuit chez quelques vieilles qui donnent à jouer, telles que la princesse Catholica, la marquise Malespina, la princesse Ferolita, chez lesquelles il y un pharaon et où il n'y a ni souper ni rafraîchissements, quoiqu'on y veille parfois assez tard. La banque y est tenue par un banquier public, comme autrefois à Paris. Les pontes ne peuvent ici faire des cornes aux cartes sur lesquelles on met son argent. Il y a sur la table un tableau général des treize cartes ; on est payé à chaque fois. De cette manière les banquiers évitent les parolis de campagne. On y joue assez gros jeu.

26 JANVIER. — Aujourd'hui, par grand extraordinaire, il pleut tout le jour. Je dîne chez le duc de Coscia. Très bonne chère et servie à la française ; peu de monde, de la gaieté et convives d'habitude. Le duc de Coscia a passé plusieurs années à Paris et il aime les Français, leurs manières et leurs usages. Quoique nous soyons très aimables, il borne cependant ses politesses et ne voit qu'un petit nombre d'entre nous : nous sommes en ce moment en trop grande quantité.

27 janvier. — Le temps est entièrement remis et nous jouissons du même ciel que les jours précédents. L'air est cependant extrêmement refroidi. On ne laisse échapper aucune occasion à Naples de donner aux églises un air de salle de spectacle. Enterrements, services, mariages, prises d'habit, prestation de vœux, etc., tout sert de prétexte à de la musique, à une grande représentation et à la réunion de toute la bonne compagnie de la cour et de la ville. Aujourd'hui je me rends à onze heures et demie à l'église Saint-Sébastien pour y assister à la prise d'habit de deux jeunes demoiselles de qualité. Cette cérémonie n'a rien que de très gai. Toute la noblesse en hommes et en femmes s'y trouve à peu près réunie. Il y a grand orchestre et excellente musique. Toutes les dames y arrivent parées comme pour une fête. Les deux futures religieuses se font longtemps attendre. Elles paraissent enfin, escortées par deux jeunes et jolies dames. Elles sont en habits de cour, comme de nouvelles mariées, vêtues et parées avec la plus grande élégance. Elles sont servies par des valets de chambre en habits galonnés. Elles se placent sur des prie-Dieu devant l'autel. On célèbre une grand'messe en musique. Pendant ce temps, on est dans l'église avec la plus grande liberté. On rit, on cause avec les dames, tellement que l'on m'a présenté à beaucoup. Les deux novices sont également très gaies et font la conversation avec celles qui les approchent. L'état qu'elles vont embrasser n'a rien qui les effraye. Elles sont de bonne heure familiarisées avec cette idée. En effet, le sort des demoiselles de ce pays est ordinairement très médiocre et, vu la fécondité des mères, on est obligé d'en placer beaucoup dans les maisons religieuses. Elles vont peu dans le monde ou du moins y jouissent de peu de liberté. Elles ne peuvent danser dans les bals ou assemblées publiques que lorsqu'il est décidé qu'elles ne seront pas religieuses et qu'elles sont destinées à être mariées. Lorsque leur entrée au couvent est arrêtée, on les promène pendant trois jours dans le grand monde. On leur fait voir et connaître ce qu'elles vont quitter pour jamais. On veut avoir au moins l'air de ne pas les gêner dans leur vocation. Les vœux ne se font qu'au bout d'une année de noviciat. Les deux novices du jour ne paraissent

nullement fâchées de leur sort. Une des deux était d'une figure très intéressante. Après la messe et les cérémonies usitées, les dames marraines conduisent ces demoiselles dans l'intérieur du monastère. Pendant ce temps, toute la compagnie se rend dans un grand parloir extérieur, à l'entrée du couvent. On y distribue toutes sortes de confitures et de sucreries. Les deux novices paraissent quelques moments à la porte du parloir. Alors elles sont dépouillées de toute parure mondaine. Leurs cheveux sont coupés et elles sont vêtues en religieuses. Elles embrassent leurs amies et chacun se retire.

Cette cérémonie a commencé à me mettre en connaissance avec la meilleure compagnie de Naples et surtout avec les dames que je retrouve le soir, au théâtre. Les dames se mettent ici avec beaucoup d'élégance et infiniment mieux qu'à Rome. Le ton y est très bon et tel qu'il se trouve ordinairement dans les endroits où il y a une cour. La galanterie est ici en usage comme dans le reste de l'Italie, mais ne m'a pas parue aussi indécemment affichée qu'à Gênes, à Florence ; excepté quelques dames dont la conduite est extrêmement leste, il y a généralement beaucoup de décence. Il y a beaucoup de femmes très agréables dans la noblesse...

28 janvier. — Malgré le temps clair et très froid de la veille, je suis éveillé cette nuit par de forts coups de tonnerre. Il y a eu de la grêle et une pluie très abondante avant le jour. Ce matin, l'air est très doux. M. le baron de Salis, suisse, officier général au service de France, et depuis plusieurs années employé à celui de Naples, me prie à un déjeuner-dîner. La société y est nombreuse, agréable et presque entièrement composée d'étrangers. Il y a de la musique, un concert en règle. La duchesse de Guiche et la duchesse de Niwenheim, nièce de Mme de Champcenets, y chantent des airs italiens à faire le plus grand plaisir. Mme Hart, anglaise, grande et superbe, femme d'une figure céleste, vivant depuis quelques années avec le chevalier Hamilton, ministre d'Angleterre, avec lequel on la croit secrètement mariée, chante aussi à ce concert avec infiniment de goût. Après un excellent

déjeuner, qui me tient lieu de dîner, on danse jusqu'à l'heure du théâtre. J'y vois exécuter avec le plus grand plaisir une danse très libre et très voluptueuse, tenant beaucoup du fandango espagnol et appelée la tarentaine[1]. Les demoiselles de Amici, bourgeoises napolitaines, extrêmement jolies, la dansent à merveille, mais Mme Hart y met une volupté, une grâce qui échaufferaient l'homme le plus froid et le plus insensible. Cette dame Hart, qui est une des belles créatures que j'aie vues, est d'une origine obscure. On ne sait de quel état le chevalier Hamilton l'a tirée. C'est apparemment pour plaire à son bienfaiteur, grand amateur des arts et de l'antiquité, que Mme Hart a appris à exécuter différentes attitudes. Elle se costume à la grecque ou à la romaine, se pare de fleurs ou se couvre d'un voile, et donne ainsi le spectacle vivant des chefs-d'œuvre des plus célèbres artistes de l'antiquité. Elle y met infiniment de complaisance et nous a donné une représentation en petite société. Il faut l'avoir vue pour concevoir à quel point cette belle personne nous fait jouir des charmes de l'illusion. Si j'étais le chevalier Hamilton, je passerais en revue toute l'Olympe ; je verrais fréquemment soit Hebé, soit Vénus et les Grâces, quelquefois Junon, très rarement Minerve. Pour varier mes plaisirs, tantôt un riche boudoir m'offrirait la passionnée et tendre Cléopâtre, recevant amoureusement Marc Antoine et tantôt un cabinet de verdure verrait Alcibiade folâtrer avec Glycère.

Mais pour arrêter le développement de mon imagination, revenons à des objets plus sérieux. C'est ici le cas de parler du baron de Salis. Cet officier est maréchal de camp, grand croix de l'ordre du mérite et commandant du régiment de Salis-Grisons. Il s'était fait en France une espèce de réputation militaire, sous le ministère du duc de Choiseul qui le protégeait beaucoup. C'était ce qu'on appelait alors un faiseur, tracassant beaucoup les soldats, et depuis inspecteur très minutieux et très tracassier, ce qui avait contribué à le faire peu aimer en France. Je ne sais ce qui lui a valu le choix du roi de Naples, qui l'a appelé à son service depuis quelques années pour remettre sur

1. Tarentelle.

un pied militaire ses troupes qui, à la vérité, en avaient le plus grand besoin. M. de Salis a eu le commandement général des troupes napolitaines avec un traitement d'environ soixante mille livres. Il a fait venir pour l'aider beaucoup d'officiers français, du génie, de l'artillerie, etc., lesquels jouissent de traitements considérables. Cela a fort indisposé les officiers napolitains de tous les grades et la grande autorité donnée au baron de Salis lui a attiré de nombreux et puissants ennemis. Il faut convenir que les troupes ont meilleur mine qu'avant son arrivée. Elles sont bien tenues et bien exercées, mais M. de Salis suit ici la même marche que M. de Saint-Germain en France : il dégoûte la noblesse et mécontente les officiers. Il a fait faire des réformes qui ont extrêmement déplu. Le roi avait auprès de sa personne un corps considérable de Liparotes, dans lequel toute la haute noblesse servait de préférence. Ce corps vient d'être réformé, au grand déplaisir de toute la cour. Il est question en ce moment de réformer aussi les gardes du corps et d'ôter au roi tout ce qui l'entoure ordinairement, ce qui en France a été aussi funeste au souverain qu'à la noblesse qui, de tout temps, avait été le plus ferme appui du trône. Mais je doute que M. de Salis puisse tenir encore longtemps contre les ennemis qu'il se fait journellement. Au surplus, il continue de jouir de tout le traitement qu'il avait en France et qui est considérable. Il se retirera de Naples avec quelques fortes pensions, après y avoir tout bouleversé et abusé de la confiance du roi qui l'a appelé et qui lui-même est continuellement trompé par ceux qui l'entourent.

Le roi se mêle peu des affaires du gouvernement. C'est la reine qui a tout pouvoir et le sieur Acton a toute sa confiance. Ce ministre commandait la petite marine du grand-duc de Toscane quand il est entré au service de Naples. Il devint en peu de temps ministre de la Marine et ayant eu le bonheur de plaire à la reine, il a joui du plus grand crédit depuis cette époque. Il est à la tête du gouvernement. Le roi ne pense qu'à la chasse, à la pêche, à la musique et à ses plaisirs. J'avais une lettre de recommandation pour M. Acton, mais je ne la lui ai point remise et je me suis dispensé d'aller grossir la cour de ce favori

de fortune qui, n'aimant pas les Français, a la petitesse de craindre la vue de ceux qui avaient pu connaître son père.

29 JANVIER. — Grand vent, pluie, vilain temps. — Le premier dîner chez le duc de Coscia était d'extraordinaire; aujourd'hui est le dîner d'habitude du vendredi, et j'y suis invité pour tout le temps de mon séjour à Naples. Ici, comme dans toute l'Italie, point de spectacle le vendredi. Je passe la soirée chez la princesse Belmonte, à son casin, près de Pausilippe. Elle préfère recevoir dans cette petite maison plutôt que dans son palais. Cela donne à son assemblée un air de liberté qui convient beaucoup mieux à son genre de vie habituel. Cette princesse, âgée de plus de cinquante ans, a été et est encore d'une galanterie peu mystérieuse. Elle est grande, bien faite et a l'air fort noble. Il n'arrive pas d'étrangers à Naples qui ne lui soient recommandés. Elle les reçoit parfaitement et y trouve toujours un compte. En ce moment, elle se charge d'un beau polonais qu'elle ne quitte pas de vue un seul instant et avec lequel elle fait quelquefois des absences de l'assemblée. Ce jeune homme paraît un peu fatigué de l'exercice de sa charge. Il fait les honneurs de la maison de la princesse où ses enfants, les comtes Francesco et Joseph Pignatelli, très aimables jeunes gens, ont l'air absolument d'étrangers. Il ne se trouve à cette assemblée que très peu de dames napolitaines. La princesse quoique amie de la reine est regardée comme mauvaise compagnie. Le prince Belmonte son époux, en son nom Pignatelli, est grand maître de la maison du roi. Il ne paraît jamais dans ces assemblées. On n'en entend pas plus parler que s'il n'existait pas. La société est extrêmement nombreuse et toute composée d'étrangers de marque : le margrave de Bareuth ; la duchesse de Saxe-Weimar, sa sœur; le primat de Pologne, frère du roi ; le margrave d'Anspach, accompagné de milady Craven, qui a succédé à Mlle Clairon et qui, dit-on, épouse le margrave ; le prince héréditaire de Brunswick, fils du duc régnant, jeune homme très gauche, très borné, mais fort honnête ; toutes nos dames françaises, etc. Nous avons eu d'abord un concert dans lequel il a fallu entendre chanter la princesse qui a des préten-

tions à tout. Ne s'est-elle pas avisée, par exemple, de donner son portrait à la galerie de Florence, peint par elle-même ! C'est ce qu'on appelle une véritable croûte. Je me rappelle très bien l'y avoir remarqué. Après le concert, on a servi une collation, toute en glaces, rafraîchissements, sucreries, avec la plus grande profusion. La soirée finit par un pharaon et tout le monde se retire vers une heure après minuit pour laisser la princesse en libre et paisible puissance de son polonais.

30 janvier. — Grand vent. Temps horrible tout le jour. — Indépendamment du grand théâtre Saint-Charles il y a pendant l'hiver à Naples plusieurs autres petits théâtres. Il y en a trois d'opéras-buffons et un de comédie. De ces théâtres le plus suivi est celui du Fondo. La salle en est charmante, la troupe est bonne, et Paisiello y fait exécuter une pièce dont la musique est délicieuse. L'intrigue, contre l'ordinaire, en est même piquante et intéressante : *Gli Zingari in Fiera*, *Les Bohémiennes en foire*. La dame Davia, principale chanteuse, y remplit quatre ou cinq rôles avec une grâce et une finesse à avoir le plus grand succès sur nos théâtres. Cette actrice, qui n'est plus jeune, a tant de physionomie et se donne tant de mouvements qu'elle paraît encore charmante et elle fait à elle seule tout l'agrément de ce théâtre. L'entrée en est peu chère, mais pour être plus à son aise, on loue une stalle pour tout le temps du carnaval. Toutes les loges sont louées par la bonne compagnie. Ce théâtre est toujours plein. Il en est à peu près de même du « Theatro nuovo », jolie petite salle où la Thomeoni, jolie chanteuse, est la seule passable, et du théâtre des Florentins, où la Coltellini, aussi seule chanteuse, est excellente et très bonne musicienne. La troupe de comédiens est très suivie par la petite bourgeoisie. Tous ces petits théâtres finissent toujours avant le grand théâtre, au moins d'une heure, en sorte qu'on a le temps d'y arriver pour les glaces qu'on sert à peu près à cette heure. Chaque propriétaire de loge a dans le corridor un petit office où est établi le buffet pour les glaces. Un valet de chambre les sert à chaque personne qui entre dans la loge. Tous les valets se tiennent dans le corridor, ce qui

occasionne ordinairement mauvaise odeur et malpropreté. Ayant été aujourd'hui à ces différents spectacles, je me crois à Paris, où j'allais quelquefois à trois dans le même jour. Je mène ici la même vie et la bonne réception que j'y éprouve me fait passer mon temps très agréablement.

31 JANVIER. — Temps couvert, mais très doux. — Aujourd'hui, dimanche, les masques commencent à courir les rues. La grande rue de Tolède est pleine de voitures jusqu'à la nuit. Je vais passer deux heures chez le banquier Meuricoffre, où je trouve une société bourgeoise très agréable, un petit bal et de fort jolies danseuses. A neuf heures, je suis au théâtre Saint-Charles, pour le bal masqué, précédé selon l'usage d'un concert assez ennuyeux. Le bal est aujourd'hui assez nombreux, pour faire paraître cette immense salle suffisamment garnie. Il y a beaucoup de soupers dans les loges. Je suis invité à plusieurs, mais je donne la préférence à celui de la duchesse Cassano, dans la société de laquelle je trouve infiniment plus d'agrément et d'aisance que dans aucune autre. Ce bal, relativement au masque, n'offre rien de piquant comme celui de Paris. On se promène de long en large sans chercher à s'intriguer. Tout le monde se connaît et le bal ne couvre aucun mystère. On danse beaucoup au milieu de la salle une espèce d'anglaise, mais on n'y voit ni gaieté ni grâce. Les loges, éclairées à tous les étages, restent toujours garnies et on s'y visite toute la nuit. Les dames font quelques tours de bal, donnant le bras à quelques cavaliers indifféremment. Le « servente » ne paraît pas ici d'obligation, ni dans un exercice continuel et exclusif. On ne veille pas trop tard. A quatre heures tout le monde est parti.

CHAPITRE V

VOYAGE EN ITALIE (*suite*)

Février 1790. — 1er et 2 février. — Le temps clair, mais froid. A midi le soleil est très chaud, quoique la matinée ait été froide. On voit même de la neige sur le Vésuve mais elle ne peut y tenir longtemps. Ce climat est sans contredit superbe, mais la variété continuelle de l'air en cette saison, ce passage subit du froid au chaud sont peu sains pour ceux qui ne sont pas encore acclimatés et je vois beaucoup de personnes éprouver du malaise dans les premiers moments de leur séjour à Naples. Je me trouve dans ce cas et je crains un accès de goutte. La continence et la sobriété sont deux vertus dont la pratique est autant nécessaire à Naples qu'elle y est difficile. L'esprit tentateur se montre ici sous tant de formes différentes et si fréquemment qu'il n'est guère possible de leur résister. Un voyageur veut tout voir, tout connaître. Il veut pouvoir comparer un pays avec un autre. Le démon excite sa curiosité. La goutte arrive, il jure, il peste, et n'en devient pas plus sage. Au surplus, pour ne point avoir la goutte à Naples, il faut faire beaucoup d'exercice, se promener à pied le matin sans regarder aux fenêtres, et éviter la rue de Chiaia...

Tout le monde ici se promène le matin à pied. La marche est si facile sur ces larges pierres plates que les rues sont d'un vivant qu'on a peine à se l'imaginer. Il faut se garer des voitures et des cabriolets qui vont d'une vitesse surprenante et qu'on a peine à entendre rouler sur ce pavé uni. Mais autant il est d'usage de courir à pied le matin, hommes et femmes, autant il est peu séant de n'être

pas en voiture l'après-dîner. On se promène jusqu'à la nuit le long du faubourg de Chiaia, jusqu'au Pausilippe. On y voit une grande quantité de carrosses très élégants et bien garnis. La livrée est d'usage pour tout le monde. Les bourgeois la portent comme les nobles. J'ai vu de ce nombre de si magnifiques livrées que je les croyais appartenir à quelque grand seigneur. Le nombre des filles étant ici très considérable, on en rencontre en voiture dans les promenades. On m'en a montré de très élégantes à Chiaia. Ce qui m'a paru singulier, c'est de voir un moine conduisant un cabriolet et suivant la promenade dans la file. Les moines jouissent ici de beaucoup de liberté et leur règle n'est pas austère. Lorsqu'un opéra-buffa a un grand succès, il est d'usage d'en donner une représentation uniquement pour les moines. Le spectacle a lieu à trois heures après-midi. On peut y aller pour son argent. Cela vient d'avoir lieu pour le *Zingari* de Paisiello. J'y ai vu quatre à cinq cents moines de différentes couleurs, bien attentifs à l'opéra, goûtant avec passion cette excellente musique, applaudissant avec transport le chant et la finesse du jeu de la principale actrice, la Davia, lorgnant avec délectation les jolies chanteuses et ne se gênant nullement pour manifester les délicieuses sensations qu'ils éprouvent...

6 FÉVRIER. — Même temps que la veille. Temps superbe, chaleur. — Aujourd'hui à peu près la même vie que les jours précédents; grande promenade le matin, dîner chez l'ambassadeur, visite à deux ou trois spectacles, en finissant par le théâtre Saint-Charles où le roi paraît dans sa loge. Ferdinand IV est né à Naples, le 12 janvier 1751, et est devenu roi de Naples et de Sicile lorsque don Carlos, son père, fut prendre possession du trône d'Espagne, en 1759, emmenant avec lui son fils aîné, qui devint alors princes des Asturies et est aujourd'hui Charles IV, roi d'Espagne. Le roi de Naples avait un autre frère aîné, imbécile et mort il y a quelques années. Ferdinand a épousé, en 1768, Marie-Charlotte[1], archiduchesse d'Autriche, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, née en 1752. De

1. Marie-Caroline.

ce mariage il y a eu beaucoup d'enfants, dont il reste en ce moment un garçon et sept filles et la reine est grosse de quatre mois.

Ferdinand est grave, bien fait, a l'air constitué très vigoureusement et paraît très leste. Sa taille est au moins de cinq pieds sept pouces. Sa figure est longue et laide, mais exprime le peu de soucis et le désir de jouir de la vie sans s'embarrasser de rien. C'est en effet le caractère de ce prince qui laisse à la reine le soin du gouvernement. Il aime passionnément la chasse. C'est pendant toute l'année sa principale occupation. Quelquefois il prend le divertissement de la pêche à la ligne au bord de la mer, près du château de l'Œuf. Lorsque la pêche a été heureuse et abondante, le roi lui-même s'amuse à vendre son poisson. Il le fait étaler devant lui et laisse marchander le peuple sur les prix en sa présence. Cela est exact à la lettre et n'est point une exagération. Ces manières populaires ont parfaitement réussi avec les napolitains et surtout avec les lazzaroni qui regardent le roi comme leur chef. Soit par goût, soit par politique, Ferdinand entretient cette grande familiarité avec le peuple et saisit toutes les occasions de s'en rapprocher. Il en est très estimé. Il écoute avec bonté les demandes des lazzaroni et, dans les moments de disette, il leur fait distribuer des denrées et du macaroni, pour prévenir l'effet de leurs murmures. Cependant, la démocratie fait déjà des progrès. Le gouvernement veut paraître sévère, mais laisse apercevoir sa faiblesse. La haute noblesse est mécontente de la cour, qui suit le faux et pernicieux système de tous les souverains de l'Europe, qui tend à abaisser, à détruire même un ordre qui a toujours été dans toutes les monarchies le véritable soutien du trône. Les rois ne sortiront de la léthargie où les plongent leurs perfides ministres que lorsque l'exemple effrayant de la France les avertira du danger, dont ils ne seront peut-être plus à temps de se préserver. Au reste, Ferdinand laisse cheminer la Révolution de France sans y faire beaucoup d'attention. Ses ministres paraissent prendre les plus grandes précautions, en refusant authentiquement des passeports pour arriver à Naples à des personnes marquantes dont on suspecte les principes, et on a la fai-

blesse de laisser s'établir des clubs et des assemblées patriotiques parmi les commerçants et ouvriers français qui sont ici en très grand nombre. Partout même conduite, même faiblesse et même trahison. Aussi les mêmes principes s'établissent partout. Pour en revenir à Ferdinand, il règne en vrai roi de Cocagne. Il passe une grande partie de l'année à Caserte, où rien ne manque à ses désirs. Il a établi aux environs du parc de Caserte une manufacture où l'on assure qu'il y a une centaine d'ouvrières de renfermées qui forment une espèce de sérail pour le souverain. La reine, qui ne permettrait pas à son époux un attachement pour une dame de la cour et qui l'a même prouvé en plus d'une occasion, ne trouve pas mauvais cet innocent amusement, qu'elle regarde comme momentané et dont les conséquences ne peuvent jamais devenir fâcheuses. Paisiello étant presque toujours à Caserte, le roi passe son temps entre la chasse, la musique, le lit et la table. Gare une révolution!

Ce soir, en sortant du théâtre, on me mène à la société de Amici, établie par la haute bourgeoisie, à l'instar de l'académie des nobles. Je croyais y trouver nombreuse compagnie, mais nos françaises en composaient le plus grand nombre. Il y vient quelquefois des dames de la cour, on y danse des anglaises et des contredanses françaises. Ce bal finit de très bonne heure.

7 février. — Temps superbe. Vrai jour d'été pour la chaleur. — Toute la matinée je me promène avec Mme de La Guiche à Pausilippe et sur les bords de la mer, sur le chemin de Pouzzoles. Les vues sont délicieuses de ce côté. Après avoir dîné chez l'ambassadeur, nous nous rendons tous dans la rue de Tolède, pour y voir les folies du carnaval. Les deux derniers dimanches et les jours gras, tout ce qui a carrosse à Naples vient se promener après midi dans la rue de Tolède, en prolongeant les files jusque par delà le quai de Santa Lucia, ce qui fait quelquefois une longueur de 1 500 toises. Il y a un grand nombre de caratelles ou calèches remplies de masques, de la meilleure compagnie comme de la plus mauvaise. Le roi s'y promène de cette manière dans une simple calèche, sans

suite et au milieu de la bagarre. Il est aisément reconnu par l'escorte des lazzaroni qui ne le quittent pas et avec lesquels il fait familièrement la conversation. Toutes les fenêtres de la rue de Tolède sont garnies de monde, les rues sont couvertes de peuple et il y a deux files de voitures. Les calèches se déclarent la guerre avec des dragées, et on s'en jette avec animosité quand on se rencontre. Des croisées, on en jette aux passants qui vous en renvoient autant qu'ils peuvent. Ces dragées sont mauvaises, comme on peut le penser, mais n'en sont pas moins ramassées par le peuple sans qu'il en reste une seule par terre. J'étais avec la société de l'ambassadrice et beaucoup de dames dans la maison du prince Stigliano. Du balcon, nous avons déclaré la guerre aux passants dont nous avons essuyé les plus vives attaques. A plusieurs reprises, la calèche du roi a reçu notre feu et y a répondu avec ardeur. La reine, quoique grosse, est venue se promener au milieu de ce tumulte dont on ne peut avoir d'idée qu'après l'avoir vu. Mais pour engager les masques à respecter sa calèche et à ne point lui jeter de dragées, il y avait un écriteau avec cette devise : « Pace, non guerra. » Les masques guerroyants sont munis de boucliers, pour éviter ces dragées qui sont très dures, grosses comme le pouce et peuvent faire grand mal. On aurait tort et mauvaise grâce de se fâcher de ces attaques, on risquerait d'en essuyer davantage. C'est ce qui arriva au roi de Suède, lorsqu'il vint à Naples. C'est l'usage du pays pendant le carnaval, il faut en risquer les inconvénients ou ne pas s'y exposer. Malgré l'affluence des voitures et de peuple, une garde à cheval y fait parfaitement la police. Elle se fait sans humeur, sans bruit, et tout le monde a l'air heureux et content. C'est en cette circonstance que l'on peut juger de la population de Naples. Je n'ai jamais vu, même à Paris, un si grand mouvement de peuple, de voitures et tant de fenêtres garnies pendant l'espace de près d'une lieue. A la nuit tout le monde se retire et tous les spectacles se remplissent. Je me suis rendu au théâtre du Fondo, dans la loge de la duchesse de Cassano et j'y ai revu avec le plus grand plaisir ce charmant opéra de *Zengari* de Paisiello et l'aimable Davia, qui, par la finesse

de son jeu, en augmente infiniment l'agrément. A neuf heures nous nous rendons au bal masqué au théâtre Saint-Charles, lequel était très nombreux et très brillant. J'ai refusé plusieurs soupers de loges pour rester dans l'agréable société de la duchesse de Cassano dans laquelle je suis traité avec amitié et prévenance. Je me retire à trois heures du matin, bien content et bien fatigué de l'emploi de ma journée.

8 FÉVRIER. — Temps clair, mais fort refroidi. — Quoique couché fort tard, je suis en voiture à 8 heures du matin pour aller avec MM. de Fontette et d'Oppede à Pompéi, qui est à 12 milles de Naples. On passe par Portici et on suit la grande route qui conduit à Falerne et dans la Calabre. Ce chemin est superbe. On traverse de gros villages bien bâtis, peu éloignés de la mer, mais trop près du Vésuve. En plusieurs endroits la campagne est couverte des funestes productions du volcan, de lave et de cendres. On trouve malgré cela quelques belles habitations. On tourne pendant un peu de temps autour du Vésuve, avant d'arriver à la petite montagne produite par le volcan, il y a dix-sept siècles, et vers laquelle on a découvert Pompéi. Cette montagne, maintenant fertilisée, est couverte d'arbres et de vignes. On commence par visiter la partie premièrement découverte et qui se trouve au bas de la colline. On y voit une trentaine d'ouvriers occupés à déblayer les cendres et la lave et découvrant à chaque instant des colonnes, des suites de maisons ou de monuments publics. Dans cette partie déjà déblayée, on voit un petit temple d'Isis très bien conservé. On en visite toutes les distributions intérieures et extérieures. On y voit l'autel où les prêtres sacrifiaient et recevaient les offrandes. On en a même trouvé dans les cendres, ainsi que des ornements et ustensiles qui se voient au museum. On voit dans le voisinage un bâtiment à colonnes, de peu de valeur. On juge que c'était un quartier ou caserne pour les soldats. Plus loin sont les restes d'un petit théâtre, ce qui fait présumer que la ville de Pompéi était peu considérable et de petite importance. Près de là sont quelques maisons à plusieurs étages dont on suit toutes les distributions et

dont on a tiré beaucoup d'effets de ménage, etc.
Pour se rendre à l'autre partie, qui est infiniment plus considérable, il faut monter et traverser toute la petite montagne, cultivée en vignes et en arbres fruitiers, dont la propriété appartient à différents particuliers et dont le gouvernement aurait dû faire l'acquisition. La totalité de la ville se trouve dessous et les découvertes qu'on ferait dédommageraient amplement des frais. Mais les travaux et les fouilles se font avec une indifférence et une négligence qui impatientent les voyageurs et les amateurs des arts et de l'antiquité. Arrivé à l'autre revers de la colline, on trouve plusieurs rues entièrement déblayées et dans lesquelles on se promène. Les larges pierres dont elles sont pavées montrent encore la trace et l'ornière des chars. A droite et à gauche sont des maisons plus ou moins conservées, grandes ou petites plus ou moins, intérieurement décorées et auxquelles il semble ne manquer que la couverture pour les rendre habitables. On a porté au museum tous les effets et ustensiles qui se sont trouvés dans les appartements. On a même eu le secret d'enlever de dessus les murs des peintures très agréables. Cependant on y en retrouve encore beaucoup. En jetant de l'eau dessus, on fait revivre pour l'instant les couleurs et on voit des dessins charmants, qui font juger du goût exquis de tous les artistes de ce temps, puisque, dans de si petites maisons, il y avait de si jolis ouvrages. On voit encore des pièces entièrement pavées en mosaïques, parfaitement dessinées; des tablettes de marbre blanc, avec l'empreinte des vases qu'on y posait et qui se trouvent sur le devant de la maison, ont l'air d'indiquer une boutique ou un café ou un marchand de drogues. On voit sur une porte une espèce d'enseigne représentant un objet obscène. Cela a donné lieu à beaucoup de conjectures. Était-ce un lieu de prostitution? N'était-ce pas plutôt la demeure d'un chirurgien, d'un accoucheur? La clôture de la ville et les portes sont très bien conservées, c'est-à-dire les murs et les issues. On voit au dehors plusieurs tombeaux assez considérables et des inscriptions qu'on peut lire facilement. Plus loin est une maison de campagne, qu'on juge être celle d'Aufidius. Cette maison est grande et bien distribuée. On en a tiré

une quantité d'ornements, de meubles et d'ustensiles de ménage. Devant la maison, se voit l'emplacement d'un joli jardin régulier entouré de portiques et sous lesquels se trouvent de belles caves, dans lesquelles on peut se promener. On y voit encore une rangée d'amphores ou cruches où se gardait le fameux vin de Falerne. Ces vases sont pleins de lave et sont collés contre les murs. On a retrouvé dans ces caves les corps de sept à huit femmes qui s'y étaient réfugiées lors de l'éruption. On a pu juger de leur grandeur et de leurs formes par leurs empreintes dans la lave...

9 ET 10 FÉVRIER. — Le temps est très doux. — Même vie que les jours précédents, mêmes agréments. Dîners, promenades, théâtres et bals à l'académie des nobles, à la vérité peu nombreux. Je ne vois pas ici une grande ardeur pour la danse. Les jeunes dames sont presque toujours grosses et ne veulent plus danser passé un certain âge, comme à Paris. Le demoiselles n'ont la liberté de danser que lorsqu'il est décidé qu'elles ne seront pas religieuses, en sorte que le nombre des danseuses n'est pas considérable et serait infiniment petit sans les étrangères. On trouve beaucoup plus d'ardeur pour le plaisir dans les assemblées particulières, surtout dans la bourgeoisie et chez les consuls, négociants et banquiers. En d'autres circonstances et faisant un plus long séjour à Naples, on ne peut manquer de trouver dans ces sociétés tous les agréments d'une vie libre et galante. Il y a un usage assez singulier à Naples et qui procure à un étranger la revue de toute la bonne compagnie : lorsqu'une dame est en couches, elle est obligée, au bout d'un certain temps, de recevoir, pendant un ou deux jours, la visite de toute la ville, en sorte qu'accompagnant une dame, amie de l'accouchée, on voit successivement toutes les dames de Naples. Je me suis donnée une fois cette jouissance.

11 FÉVRIER. — Pluie toute la nuit. Temps clair le jour, mais grand vent et froid assez piquant. — A cinq heures du matin, je suis en voiture avec MM. de La Guiche, de La Grandville et l'abbé de Balivière pour nous rendre à

27 milles de Naples, à la chasse du roi. On passe par Capoue. Nous faisons ce chemin en trois heures et demie. Il s'y rend aujourd'hui beaucoup d'étrangers et surtout de Français. C'est la seule occasion d'être présenté au roi. Le baron et la baronne de Talleyrand s'y rendent à cet effet. Arrivés au lieu du rendez-vous, nous sommes présentés à Sa Majesté, que nous trouvons occupée à déjeuner, sous une tente peu vaste. La suite du roi est composée de sept à huit courtisans. Il n'a ni garde, ni étiquette. Ce prince est sans façon et a toute la tournure d'un franc chasseur. Il nous a très bien reçus et a tenu des propos honnêtes sur les Français. Il nous a engagés à prendre part au déjeuner, consistant en café, chocolat, pain, beurre et liqueurs, sans une goutte de vin. On a proposé des chevaux à plusieurs de nous ; ne connaissant pas ce genre de chasse, nous les avons refusés, mais l'abbé de Balivière, qui ne doute de rien et qui se pique d'être bon cavalier, a accepté la proposition. Le froid et le vent étant très piquants, nous avons préféré, La Guiche et moi, tenir paisiblement compagnie à l'ambassadrice dans sa voiture, non attelée, et être tranquilles spectateurs d'une chasse qui n'est qu'une véritable battue de sangliers. Voici comme elle se pratique. On se tient dans une petite plaine entourée de broussailles dont ont fait sortir des sangliers par centaines. On lâche sur eux des chiens pour les coiffer et chaque chasseur à cheval est armé d'une longue pique qu'il cherche à lancer sur un animal dont la course est très promptement arrêtée par les chiens et la résistance à peu près nulle. Un chasseur maladroit court risque de se blesser avec sa pique ou de percer quelque chien, ce qui déplait fort au roi. On fait cette battue à plusieurs reprises et quand il ne sort plus d'animaux la chasse cesse et la plaine se trouve couverte de cent à cent cinquante bêtes tuées ou forcées. Ces sangliers, peu gros et peu méchants, sont des cochons sauvages, venant des marais pontins.

Cette chasse peu agréable a duré quatre heures. Alors le roi a proposé aux étrangers, aux étrangères et aux chasseurs de venir se mettre à table. Une fois présenté à Sa Majesté, on peut aller prendre sa place au dîner. Il y a environ 25 à 30 couverts. Il y a une seconde table pour

les officiers de la suite du roi et pour ceux qui mettent de la discrétion à ne pas se fourrer trop près de Sa Majesté. M. le baron de Talleyrand eut l'attention de nous placer convenablement et près du roi. Le dîner m'a paru médiocre et a duré une heure. Le prince y a été très gai et sans façon avec tout le monde. Le café pris, le roi est monté en voiture pour se rendre à Naples. Chacun en a fait autant, les postillons se disputant sur cette superbe route à qui irait le plus vite et arriverait le premier. Je n'ai de ma vie été un pareil train et en même temps plus effrayant avec de mauvais chevaux de louage, une berline démantibulée et des conducteurs ivres et maladroits. En trois heures nous fûmes rendus à Naples.

Promptement habillé, je me rendis au théâtre du Fondo et ensuite à la salle Saint-Charles, pour le bal masqué du jeudi gras, et je soupai avec la société ordinaire, dans la loge de la duchesse Cassano. Le roi et la reine parurent au bal, dans une loge au niveau de la salle, et y restèrent démasqués sans qu'on y fît la moindre attention et sans être importunés par les spectateurs. Lorsque le roi se promène dans la salle, il prend son masque pour être plus libre et pour ne gêner personne. Tout le monde est obligé d'en faire de même. La reine, vu sa grossesse, ne sortit pas de sa loge. Le bal fut très nombreux. Je me retirai vers trois heures, étant levé depuis cinq heures du matin et la journée ayant été fatigante...

14 février. — Temps magnifique. Chaleur de printemps. — Aujourd'hui le dimanche gras. Cette journée offre des spectacles de différents genres. Le prince Jaci, capitaine général du temps du feu roi d'Espagne et le seul qui restât à Naples, étant mort il y a deux jours, est enterré ce matin avec la plus grande pompe et tous les honneurs dûs à son grade. En conséquence, on a fait venir une partie de la garnison de Capoue, afin que le cortège militaire fût considérable en se joignant aux troupes qui sont à Naples. Le convoi était réellement magnifique et a passé dans toute la longueur de la rue de Tolède, où il y avait une affluence considérable de peuple. Les fenêtres de tous les hôtels étaient garnies de toute la bonne compagnie de

Naples. Le spectacle était superbe et imposant. Les troupes étaient en belle tenue, ce qui est dû aux soins qu'apporte M. de Salis. Le corps des Albanais est d'une beauté surprenante, tant pour l'espèce d'hommes que pour l'uniforme et le costume moitié turc et moitié grec. Toutes les confréries dont était le prince Jaci assistaient à ce convoi. Le corps, porté par 12 soldats, était étendu sur un lit de parade, couvert d'un tapis de velours écarlate brodé en or. Le mort, à visage découvert, était revêtu de son grand habit uniforme bleu, brodé en or sur toutes les tailles, avec toutes les décorations de son grade. Six officiers généraux tenaient les cordons du tapis. Tous les ministres du roi suivaient le cortège à pied et précédaient une quantité étonnante d'officiers de tous les grades.

A ce spectacle du matin a succédé dans l'après dîner celui des mascarades, des voitures, des calèches et des combats de dragées, comme le dimanche précédent. La beauté de la journée y a attiré encore plus de monde cette fois que l'autre et augmenté mon étonnement de l'immense population de Naples. J'ai vu la pompe religieuse le matin et les folies de la soirée de chez le prince Dentice, où je suis constamment resté en nombreuse et belle compagnie. Il eût été imprudent de se promener dans la foule, tant elle était grande. Après avoir été voir la farce du théâtre des Florentins, où la jolie Thoméoni est la seule dont la voix fasse plaisir, je me suis rendu au bal masqué du théâtre Saint-Charles. La salle m'a paru aussi pleine qu'il est possible et on estime la recette d'aujourd'hui à 4000 billets. J'ai soupé dans la société ordinaire, refusant les invitations de la princesse Belmonte et autres. Dans ces grands bals du carnaval, il se fait presque toujours des mascarades, composées de la meilleure compagnie de la cour. On y exécute des quadrilles, on y débite des vers, on y distribue des sonnets. Le public témoigne sans aucun ménagement son approbation ou son mécontentement. Ce soir, la princesse Belmonte conduisait une nombreuse mascarade à laquelle on ne pouvait rien comprendre. Le succès en a été si médiocre que j'ai entendu des huées et des sifflets, qui ont dû mortifier un peu l'amour-propre de la princesse. Je me suis retiré à quatre heures du matin lais-

sant la salle pleine et la danse établie d'un bout à l'autre.

Quelques français, qui étaient à Rome et qui désiraient venir passer les derniers jours du carnaval à Naples, éprouvent des difficultés de la part du gouvernement et des retards pour l'envoi de leurs passeports. Pour prouver à quel point les ministres sont mal servis ou s'adressent mal pour avoir des renseignements sur les solliciteurs de passeports, j'ai vu à Naples des personnes dont le gouvernement aurait dû se méfier, tandis qu'il refusait obstinément des hommes dont l'opinion a constamment été aussi pure que les principes. Le duc de Choiseul ne put obtenir l'expédition de son passeport qu'après le carnaval, ce qui le priva du spectacle des trois derniers jours dont il désirait être témoin. Cependant la muse Beauharnais et le milicien national Cubières n'ont jamais pu obtenir la permission de venir à Naples et ont été forcés de rester à Rome, où ils se sont occupés à démocratiser à qui mieux mieux. Dorat-Cubières a fait une pièce de vers contre la religion, contre le souverain pontife dont il n'avait aucun sujet de se plaindre et dont les ministres ont eu la faiblesse de ne pas chasser ignominieusement de l'état ecclésiastique ce petit poète révolutionnaire.

15 FÉVRIER. — Toujours même temps, doux et magnifique. — Je dîne aujourd'hui chez le chevalier Acciardi, vieux garçon recevant chez lui de jeunes femmes dont est la comtesse Caltanisetta. La société du chevalier Acciardi est singulièrement composée et extrêmement mêlée. Cela me prouve combien on est peu susceptible à cet égard dans toute l'Italie et comme on admet facilement dans la société des personnes qui ne devraient pas y être reçues. Le chevalier Acciardi est venu autrefois en France. Il en a ramené une femme âgée, qui tient sa maison et dont le ton et les manières annoncent une petite bourgeoise de Paris. La marquise de la Sambuca, dont le mari a été un des principaux ministres de cette cour, passe sa vie chez le chevalier Acciardi. Je ne cite cela que pour faire sentir les disparates de la société de Naples. Le comte d'Egmont a de riches propriétés dans le royaume de Naples. C'est le chevalier Acciardi qui est chargé de ses affaires.

Ce soir, lundi gras, est la dernière représentation de l'opéra de *Pyrrhus*. En carême, les théâtres ne sont pas fermés, mais on n'y donne que des oratorios, espèce d'opéras dont le sujet est tiré de l'écriture sainte. Il n'y a point de ballets comme en carnaval. C'est un spectacle assez triste et ordinairement peu suivi, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui, par dévotion, ne se permettent aucun spectacle en carême. Bal à l'académie des nobles, très peu nombreux.

16 FÉVRIER. — Temps couvert et brouillard. — En Italie et surtout à Naples, dès qu'il y a musique quelque part, la foule s'y porte avec empressement. Aujourd'hui l'ouverture de l'église de Jésus occasionne de grandes symphonies, dont l'auteur, le compositeur, est Paisiello qui dirige lui-même l'orchestre. Je n'en ai pas senti tout le mérite. Pendant mon séjour à Naples, j'ai été voir des conservatoires ou écoles de musique. Je m'attendais à voir ces établissements mieux tenus et mieux soignés dans un pays où l'art de la musique paraît poussé à la plus grande perfection. J'y ai vu cependant des jeunes gens chanter avec beaucoup de goût, mais au dépens d'une partie de leur existence. Ce qui m'a infiniment étonné et ce qui, à ce qu'on m'a assuré, rend l'oreille parfaitement juste, c'est de voir, dans une longue galerie, une quantité d'élèves, chacun à son pupitre, exécutant soit avec la voix, soit avec un instrument, une leçon différente et entièrement opposée l'une à l'autre. C'est de ces conservatoires que sortent presque tous les chanteurs des théâtres ou des églises.

Aujourd'hui, le dernier jour du carnaval, les mascarades de la rue de Tolède ont lieu comme les jours précédents, avec même affluence et mêmes combats de dragées. J'en ai vu tout le spectacle de chez le prince Dentice. Je vais au théâtre du Fondo, puis au bal masqué, lequel était moins considérable que dimanche et n'en était que plus agréable. Les soupers dans les loges ont eu lieu comme à l'ordinaire, mais beaucoup plus tôt servis, pour être terminés avant minuit, afin d'éviter le grand péché d'avoir fait gras le mercredi des cendres. On est très exact sur ce point et, au milieu du dérèglement, on observe scrupuleusement les pratiques les plus minutieuses de la religion. Sur les quatre

heures, l'orchestre exécute l'air de la tarentaine[1]; alors les masques, c'est-à-dire la mauvaise compagnie, font un vacarme épouvantable, des gambades à les croire dans un accès de folie. Cela dure un quart d'heure et le carnaval est fini. J'ai voulu voir ces extravagances et ne me suis retiré qu'un des derniers. Cela m'a rappelé le temps où, dans ma jeunesse, je ne sortais du bal de l'opéra que lorsque j'étais sûr que tout le monde en était parti.

17 FÉVRIER. — Temps couvert et humide. — Aujourd'hui, le premier jour de carême, point de spectacle, cessation de tous les plaisirs. On n'a d'autre ressource que les maisons ouvertes où l'on trouve un pharaon. La princesse Catholica et la princesse Ferolita tiennent les assemblées les plus suivies. Toutes les dames y vont faire des parties de commerce. On y rencontre fort bonne compagnie, mais rien n'est plus ennuyeux pour un étranger. On en sort vers les onze heures, et il n'y a de souper dans aucune de ces maisons...

24 FÉVRIER. — Temps extrêmement doux. Quelques nuages. — A neuf heures du matin, nous partons en très nombreuse compagnie pour aller au Vésuve : M. et Mme de La Guiche, M. de La Grandville, Mme des Boulets, milady Bampfylde, beaucoup d'hommes. Arrivés à Portici, chacun de nous prend une mule pour monture. Un guide nous conduit en une heure et demie au bas du Vésuve. Ici finit la cavalcade. Chacun se pourvoit d'un conducteur, auquel on se cramponne, qui vous tire et vous aide à gravir la montagne. Cette ascension est extrêmement pénible. On a de la cendre jusqu'aux genoux. On est une heure à parvenir au sommet. A moitié chemin, on quitte la cendre pour monter sur une couche de soufre dont la chaleur est très sensible aux pieds. L'odeur me suffoqua tellement que je ne pus aller plus haut, ainsi que La Guiche et milady qui, munie d'une bouteille de Malaga, nous remit le cœur prêt à me manquer. La Grandville arriva le premier à la bouche du volcan. Mme de La Guiche et Mme des Boulets, portées chacune sur un brancard par six hommes qui se relayaient et qu'on paya six ducats, arrivèrent faci-

1. Tarentelle.

lement jusqu'au cratère. Une épaisse fumée sortait, mit obstacle aux regards curieux de la société et décida la prompte descente de tout le monde qui s'effectua en dix minutes. Je n'eus par conséquent aucun regret d'être resté en route. Plus véridique que ne le seraient beaucoup de voyageurs qui y mettraient un peu d'amour-propre, j'avoue ingénuement que je ne suis pas monté au haut du Vésuve.

Toute la société a profité au bas de la montagne d'une excellente halte dont s'était précautionnée milady Bampfylde. Nous avons ensuite été voir tranquillement et à notre aise la dernière couche de lave, produite par une éruption assez forte qui eut lieu il y a quatre mois. On marche sur cette lave vitrifiée dont on sent encore la chaleur. Arrivés à l'endroit où elle s'est arrêtée et où elle se trouve concentrée, nous l'avons trouvée encore si brûlante que le bois qu'on y jette prend feu. Tout le monde est convenu que cet endroit est infiniment plus curieux que ne l'est en ce moment le sommet du Vésuve, où le brouillard et la fumée empêchent d'y apercevoir quelque chose et où, d'un instant à l'autre, on court des risques, en recevant des éclats de pierre que le volcan lance plus ou moins presque continuellement.

Nous avons repris nos mules pour regagner Portici, en traversant plusieurs couches de lave dont la campagne est couverte tout à l'entour du Vésuve. Nous avons repris nos voitures à Portici et nous étions de retour à Naples vers quatre heures. J'ai dîné avec l'aimable et charmante Mme des Boulets. Plus on voyage et plus on est convaincu d'une vérité : c'est que dans aucun pays de l'Europe, rien ne peut entrer en comparaison avec une jolie française, bien gaie, bien vive, bien leste, joignant à l'amabilité et à un grand désir de plaire tous les talents qui font les agréments de la société. Telle est Mme des Boulets, dont un mari, jeune mais maussade, n'a pas connu tout le mérite et dont elle a été séparée peu de temps après son mariage. Je la connais depuis son enfance. J'ai vu se développer en elle tous les charmes dont la nature l'avait douée. Je l'ai retrouvée dans le monde, embellie par les grâces que donne une éducation soignée et je la revois chaque jour avec un plaisir inexprimable.

25 et 26 février. — Beau temps, le premier jour, petite pluie le second. — Oratorio, concert, pharaon, même vie que les jours précédents.

27 février. — Pluie à verse tout le matin. — Aujourd'hui service, catafalque pour le prince Jaci qu'on a enterré le 14. Grand'messe en musique. Deux orchestres considérables, dirigées par Paisiello, qui s'y donne un mouvement extraordinaire. Toute la ville est invitée par les parents du défunt qui font les honneurs de cette cérémonie funèbre. L'église est magnifiquement décorée. Affluence considérable de dames, d'officiers, d'étrangers, de spectateurs. Toutes les belles voitures paraissent. Les valets, les coureurs sont en grande livrée et il y en a de fort riches. Enfin, toute cette cérémonie a plutôt l'air d'une fête que d'une messe des morts.

28 février. — Temps remis au beau et à la chaleur. — Tout ce qu'il y a de plus intéressant à visiter dans l'intérieur de Naples peut facilement se voir dans deux matinées, ainsi que nous l'avons fait. J'ai profité de la compagnie de Mme de La Guiche et de Mme des Boulets, pour faire ces différentes courses dont je vais rendre compte aujourd'hui quoique faites à plusieurs reprises. Quoiqu'il y ait quelques belles églises à Naples, on n'y fait guère attention quand on a la mémoire toute fraîche de celles que l'on vient de voir à Rome. Cependant la cathédrale mérite quelque attention. Il faudrait se trouver à Naples le jour où s'opère la liquéfaction du sang de saint Janvier pour juger de la superstition des gens de ce pays. Mais on trouve ici, comme à Rome, le même mélange de religion et de dépravation. En ce temps de carême, on trouve au coin des rues, des prêtres, des religieux en surplis et bonnets carrés, escortés d'un porte-croix et prêchant avec action le peuple qui s'assemble autour d'eux. Dans le même temps, à peine entrez-vous dans une église que des complaisants « rufiani » vous proposent des visites scandaleuses, en vous laissant même le choix du sexe[1]...

1. M. d'Espinchal donne ensuite une description des divers monuments de la ville.

9 MARS. — Beau temps. Très doux. — La soirée de pharaon chez la princesse Catholica a été coupée par un spectacle dont je n'avais encore nulle idée et qui, par sa monotonie, ne peut-être qu'un divertissement de carême. Sur un petit théâtre, des personnes de la société, richement habillées et costumées selon l'exigence de la scène, représentent, au lever de la toile, avec la plus grande immobilité le tableau d'une catastrophe tragique. Après être restés quelques minutes dans cette gênante position et avoir laissé aux spectateurs le temps de contempler, d'admirer le tableau, la toile se baisse. Un quart d'heure après, nouvelle représentation et nouvelle scène, dont il y a quatre ou cinq variations. Dans les intervalles, on exécute des symphonies agréables. Je n'ai rien vu de si insipide, de si froid, que ce spectacle muet, immobile, inanimé[1]...

ROME. — 22 MARS. — Temps magnifique et chaleur. — Ayant désiré être présenté au Pape ainsi que plusieurs de nos compatriotes, le cardinal de Bernis voulut bien se charger de faire remplir à cet égard toutes les formalités préliminaires. Mes camarades de présentation sont le marquis de La Guiche, le comte de La Grandville, l'abbé de Balivière et le comte d'Auger, maréchal de camp. Un gentilhomme ecclésiastique du cardinal nous conduit au Vatican dans les voitures de Son Éminence. Nous sommes prévenus qu'en entrant chez le Pape, il faut faire deux ou trois génuflexions, mais il n'est pas question de baiser la mule du Saint-Père. Nous conservons épées et chapeaux qu'il est d'usage de quitter, mais cela n'est point exigé des français et étrangers d'un certain rang. L'abbé de Balivière seul est astreint à l'étiquette concernant les ecclésiastiques. Ils n'entrent chez Sa Sainteté qu'en longue soutane, sans chapeau et sans décoration d'ordre. Nous sommes introduits par un officier de la chambre et nous remplissons ce qui nous avait été prescrit. Le Pape nous donna une audience d'une demi-heure. Nous restâmes

1. Le 15 mars 1790, M. d'Espinchal quitta Naples pour revenir à Rome. — Nous ne reproduirons pas les passages du journal qui sont uniquement relatifs à des descriptions de la ville et des paysages ou qui ne sont que la répétition de ce qu'on a déjà lu.

seuls chez lui. Il causa familièrement et avec bonté et nous entretint beaucoup des affaires de France, dont il parla aussi avec infiniment d'esprit et de sagacité. Il nous parla aussi du cardinal de Loménie et nous assura qu'il n'avait pas osé revenir à Rome et qu'en cela il avait agi prudemment. Il nous apprit aussi son départ de Pise pour revenir en France, ce qui l'étonnait beaucoup et ce qu'il regardait comme d'une imprudence extrême d'après la manière dont il s'était enfui. Nous avons su positivement qu'en passant par Florence, le cardinal de Loménie y vit M. Fontana, lui fit part de son projet de rentrer en France, l'assurant qu'avant quelques mois il apprendrait qu'il serait à la tête des affaires du Royaume. Pendant notre audience l'abbé de Balivière fit une partie des frais de la conversation avec sa cafarderie ordinaire. Après plusieurs belles phrases, plus ridicules les unes que les autres, il finit par demander au Pape un morceau de la vraie croix pour le maréchal de Broglie, ce que le Saint-Père lui promit. Le comte d'Auger, original d'une autre espèce, demanda familièrement au Pape des nouvelles de Pologne et de Russie. Cela me rappelle, ce qu'on m'a confirmé à Rome, la familiarité avec laquelle M. de Joinville causait avec Sa Sainteté l'année dernière. Un jour, il interrompit la conversation par ces mots : « Une prise de tabac, Saint-Père ». C'est d'après de pareils traits que souvent on juge la nation française qui, à la vérité, y prête plus que les autres. Le Pape eut l'attention de parler français avec nous. Lorsqu'il nous congédia nous fîmes en nous retirant quelques apparences de génuflexions, mais l'abbé de Balivière se mit entièrement à genoux et demanda la bénédiction de Sa Sainteté....

Avril 1790. — 1er avril. — Temps couvert. Pluie et froid. — Aujourd'hui, jeudi saint, la journée entière se passe soit au Vatican, soit à Saint-Pierre, soit dans les églises pour y voir toutes les cérémonies du jour. C'est dans les pièces du Vatican où sont les grands tableaux de Raphaël que se fait la cérémonie de la Cène. Le Pape y lave les pieds à 12 pèlerins. La foule y est si considérable que l'on achète bien cher un spectacle qui n'a d'autre mérite

que de voir le Pape remplissant cette édifiante fonction. Les pèlerins passent ensuite dans une salle servie somptueusement, le Pape mettant les plats sur la table et donnant des assiettes à ces pauvres. Dans une autre pièce, on voit tous les cardinaux réunis à une table magnifique où chacun apporte son couvert, ce qu'on appelle, je crois, « le Cadenat ». Après ces cérémonies, le Pape passe à l'église. Après l'office, porté sur un brancard, en habits pontificaux, le Pape se rend sur le balcon de la façade de l'église pour y donner la bénédiction au peuple, à la ville, au monde entier. Cette cérémonie est des plus augustes et des plus imposantes. La place Saint-Pierre et la grande et longue rue qui y aboutit sont pleines de peuple. Une grande quantité de voitures sont rangées à droite et à gauche, le dessus du péristyle qui règne autour de la place est couvert de monde. La foule est contenue dans la place par les magnifiques chevau-légers du Pape, en bataille. Aussitôt que Sa Sainteté paraît sur le balcon, il se fait sur-le-champ le silence le plus exact. Tous les yeux se tournent vers le pontife. Chacun est attentif, attendant sa bénédiction. Au moment où elle se donne, le canon du château Saint Ange tire, on lui répond d'un bout de la ville. Toutes les cloches de Rome sonnent au même instant et tout concourt à former le spectacle le plus imposant, le plus magnifique et le plus religieux qu'on puisse voir. Alors on jette au peuple de dessus le balcon des indulgences et des milliers de bras s'élèvent pour en recevoir. Après dîner, on retourne au Vatican pour les ténèbres, dans la chapelle Sixtine, et on y entend le fameux *Miserere* en musique, qui nous a tous complètement attrapés vu sa célébrité. Je n'ai pas entendu de messe du Roi à Versailles, quelque jour de l'année que ce soit, dont la musique ne vaille mieux que celle-ci et généralement que celles que j'ai entendues dans toutes les églises de Rome. A sept heures, après les ténèbres, on se rend dans l'église Saint-Pierre pour y voir l'immense croix de lampions suspendue du milieu de la voûte et dont la clarté suffit pour éclairer parfaitement la totalité de ce vaste édifice. L'invention de cette croix est due à Michel Ange. On retourne ensuite au Vatican, à l'exposition du Saint-Sacrement dans la chapelle

Pauline. On ne peut se figurer la beauté de cette illumination où le goût et le tact se trouve réunis. Il y a sûrement plus de 3000 bougies allumées. Dans cette même soirée, les églises de Rome sont également illuminées et on se donne le plaisir de les courir. J'en ai visité quelques-unes.

2 avril. — Temps remis, mais froid et grand vent. — Aujourd'hui, le vendredi saint. On passe encore sa journée au Vatican et à Saint-Pierre comme la veille. La matinée est employée à l'office du jour. Ces trois jours de dévotion et de cérémonie attirant un grand concours, le Vatican est ouvert à tout le monde. On y visite les appartements, la bibliothèque, le museum. La foule y est très considérable. Après dîner, on peut retourner aux ténèbres et y entendre encore le *Miserere*. Dans l'intérieur de l'église, on peut se donner le spectacle d'une absolution générale. Le grand pénitencier, assis sur une estrade assez élevée et armé d'une longue gaule, en touche les pénitents qui se présentent à lui et les absout de leurs péchés. Je n'ai pas profité de l'occasion et, quoique j'eusse besoin comme un autre d'une ample rémission, je pense qu'un des assistants que j'examinai en avait plus besoin que moi. Cet homme, porteur d'une figure atroce, s'approchant du grand pénitencier, parut lui faire une confidence dont il eut horreur. Il n'en toucha pas moins le pècheur, qui s'en alla méditer et exécuter peut-être quelque nouveau crime. Après les ténèbres, le Pape se rend dans l'église pour y faire sa prière, adorer la croix et y faire ses dévotions aux reliques. Ce moment de prière au milieu de cette immense église, qui n'est éclairée que par la croix illuminée, le silence, le recueillement général de tous les assistants, strictement à genoux sur le marbre, à droite et à gauche, donnent, pendant environ une demi-heure, le spectacle le plus imposant et le plus religieux. Lorsque le Pape est sorti de l'église, on s'y promène avec une indécence incroyable et comme dans un vauxhall.

3 avril. — L'air est très froid tout le jour. — On se repose aujourd'hui des fonctions religieuses. Depuis mon

retour de Naples, nous avons eu des détails sur ce qui se passe à Paris depuis trois mois. Je n'entreprendrai pas d'en rendre compte, il ne pourrait qu'être inexact à 300 lieues du théâtre des principaux événements...

Ayant peu fréquenté les sociétés romaines, je quitterai sans regret les habitants de Rome. Si j'y avais fait un plus long séjour, au lieu de m'ennuyer dans les tristes et cérémonieuses conversations, j'aurais cherché à pénétrer dans les sociétés d'un rang moins élevé. La haute bourgeoisie offre plus d'agréments dans tous les genres que la noblesse, sans en excepter la galanterie. Dans cette classe, la quantité des jolies femmes est infiniment plus considérable, et les hommes y sont généralement si peu galants, qu'avec peu de soins on trouve facilement des dames payer par une tendre reconnaissance les attentions et les complaisances qu'on a pour elles. J'ai rencontré de fort agréables romaines à un concert public, à une piastre le billet, où s'était rendue toute la bonne compagnie de la ville. J'y ai retrouvé une célèbre cantatrice que nous avons connue à Paris, sous le nom de la D[lle] Georgi. Après ce concert, on a dansé peu, faute de danseuses. Tous ces endroits publics sont pleins de galants ecclésiastiques, très occupés auprès des dames, faisant aussi effrontément l'amour que pourrait le faire un capitaine de dragons. Il est vrai que souvent ces abbés ne le sont que par leur costume, presque tout le monde à Rome le prenant pour sa commodité. Ceux qui sont dans la prélature, qui se destinent aux affaires et aspirent au chapeau de cardinal et sont attachés à la chapelle du Pape, ne sont point engagés dans les ordres...

Mon épouse et mon fils sont établis à Turin et y attendent mon retour. J'aurais fort désiré pouvoir faire connaître Rome à mon fils, que j'étais très impatient de revoir, ne l'ayant jamais eu si éloigné de moi depuis sa naissance. Mais la saison commence à s'avancer et il est important de voir Venise à la mi-mai. Je me borne donc à le faire venir à Bologne, où je lui donne rendez-vous pour les premiers jours de mai. Je fais tous mes arrangements pour m'y rendre, en prenant la route d'Ancône. Je fais l'acquisition à Rome d'un chariot de poste afin de ne plus

avoir le désagrément de ces vilaines chaises de voiturin. M. et M[me] de La Guiche, prenant la même route, je fais mon marché pour les suivre, faire les mêmes journées et ne les point quitter pendant les dix ou douze jours que nous devons être en route, jusque à Bologne. Pour 21 sequins, environ 10 louis et demi, un voiturin se charge de mener mon chariot de poste, moi et Picard, et même ce mauvais sujet de Figaro que je retrouve à Rome et qui me prie de le reprendre jusqu'à Venise. Tous les étrangers quittent Rome à peu près dans le même temps. Notre société de l'hiver se disperse. Je compte cependant en retrouver encore une partie à Venise[1]...

1. M. d'Espinchal quitta Rome le 25 avril 1790 pour se rendre à Venise, où il arriva le 16 mai. Nous supprimons la partie uniquement descriptive de son voyage.

CHAPITRE VI

VENISE

16 mai 1790. — Aussitôt qu'on sort du canal pour entrer dans les lagunes, on découvre la superbe ville de Venise, au milieu des eaux. On en est encore distant de trois milles. A moitié chemin, on est arrêté par la barque des commis de la douane qui vous fouillent rigoureusement. Cependant, ayant peu de bagages et faisant une gratification de quelques paules aux commis, on passe facilement. Mais plus loin vous êtes harcelé par des barques de prétendus commis qui cherchent à tirer de vous quelque argent. Mais lorsqu'on est prévenu, on les laisse crier. N'ayant pas le droit de vous fouiller, ils n'osent pas entrer dans votre bateau et finissent par vous quitter en vous accablant d'injures, piqués de n'avoir pu vous attraper.

Arrivant à Venise pour la première fois et sans conducteur, on est vraiment très embarrassé, surtout dans un moment de presse. Toutes les auberges passables sont pleines et on y payerait une chambre le triple plus cher qu'en tout autre temps. Ne sachant où débarquer, on me conduit dans un mauvais bouchon de la place Saint-Marc, où je suis indignement logé et où je patiente en attendant de trouver mieux. N'ayant pas vu la cérémonie [1] du matin, nous allons visiter le Bucentaure dans l'après-dîner, où on laisse au peuple la facilité d'y monter. C'est une immense galère, entièrement dorée, formant une grande salle dans toute sa longueur et au-dessous de laquelle se tiennent les rameurs. Le doge, placé à une des extrémités, accompagné

1. Mariage du doge et de l'Adriatique.

des principaux magistrats de la république et entouré de toute sa pompe, y fait la cérémonie d'épouser la mer Adriatique en y jetant une bague. Aussitôt le canon tire de toutes parts. Le doge se rend ensuite à l'église de Saint-Nicolas, au Lido, à environ deux milles, pour y entendre la messe. Le Bucentaure est accompagné des gondoles des ambassadeurs et d'une infinité d'autres et suivi d'une quantité innombrable de péotes.

Cette cérémonie a lieu ordinairement le jour de l'Ascension ; mais si le temps est mauvais ou seulement le vent trop fort, la fête est remise au dimanche suivant. C'est ce qui est arrivé cette année. Je vais le même soir, sans être habillé, voir la place Saint-Marc, seulement pour connaître le local. Je rendrai compte plus loin de tout ce qui a rapport à la place. J'y ai vu aujourd'hui tant de monde que j'en suis étourdi. J'y fais la très heureuse rencontre de MM. du Verne, La Salle, et Le Roux, de la maison de M. le comte d'Artois, lesquels, venus de Turin pour voir Venise, avaient été obligés d'arrêter un appartement pour le mois de mai. Ils ne l'ont occupé que six jours et, repartant le lendemain, ils me le cèdent à très bon compte pour le reste du mois. Cela me tranquillise et me fait supporter plus patiemment la mauvaise nuit que je suis obligé de passer dans la gargotte où je suis descendu.

17 mai. — Temps superbe. Grande chaleur. — De grand matin je vais prendre possession de l'appartement qu'on m'a cédé à l'auberge du Lion Blanc, la meilleure et la plus agréablement située de Venise, sur le grand canal. L'hôte, le sieur Casaccio, est extrêmement accommodant, et je fais avec lui mes arrangements pour tout le temps de mon séjour à Venise, à des prix fort raisonnables. Je me munis d'une gondole, qui est indispensable et qui coûte en ce moment plus cher que dans le reste de l'année. En la prenant à deux rameurs, l'un des deux vous sert de valet de place et vous accompagne partout, tandis que l'autre garde la gondole. On la paye ordinairement, dans le courant de l'année, 8 paules par jour, avec deux gondoliers, 5 seulement avec un. Mais en ce moment,

pendant que dure la foire, on paye 12 paules par jour. Les gondoliers sont ordinairement très gais, très intelligents, très fidèles et très discrets. Cette dernière qualité est très nécessaire parce qu'il se passe beaucoup d'affaires de galanterie par leur entremise et dans leurs gondoles. La gondole est extérieurement peinte en noir et meublée intérieurement de la même couleur. C'est une règle générale que les seuls étrangers pourraient bien enfreindre, ce qu'ils ne font jamais. Cette loi a pour but d'arrêter par l'uniformité le luxe que l'on aurait introduit immanquablement pour en avoir à l'envie de plus magnifiques. On peut tenir deux et trois dans ces gondoles. Jamais il n'arrive d'accident. Les gondoliers sont d'une adresse surprenante. Ils sont vêtus en veste avec pantalon, bonnet et ceinture, en blanc, en jaune ou en livrée.

Ma première visite dès le matin est chez notre ambassadeur, le marquis de Bombelles et son aimable épouse, qui avait été autrefois de la société de Chantilly et jouait avec nous la comédie, dans ces temps heureux que probablement nous ne reverrons plus. C'est avec le plus grand plaisir que je revois cet excellent ménage. L'ambassadeur a une façon de penser très prononcée en cette circonstance et peut-être trop pour un homme en place. Il s'attend à être rappelé d'un moment à l'autre. Cela ne peut guère manquer de lui arriver. On connaît son attachement pour les Polignac, qu'il se dispose à recevoir. Il était de plus intimement lié avec le baron de Breteuil. Mme de Bombelles, fille de Mme Mackau, est d'une figure agréable. Les soins de son ménage et ceux qu'elle prodigue à quatre garçons qu'elle a nourris ne font aucun tort à son amabilité dans la société. Pour faire plus complètement son éloge, il suffirait de dire qu'elle est l'amie intime de Mme Elisabeth. Je vais déjeuner avec la charmante Mme des Boulets, qui se dispose à partir incessamment pour rentrer en France, ayant fait avec soin son voyage complet d'Italie, sans rien perdre des plaisirs que son aimable personne fait naître dans les lieux qu'elle embellit de sa présence.

Je retrouve ici beaucoup de Français, surtout ceux avec lesquels j'ai passé mon hiver à Rome ou à Naples.

Mme de Champcenetz est arrivée avec sa mère, attendant les Polignac, pour terminer un mariage que l'amoureux Armand brûle de voir conclure. Je trouve établi ici depuis quelques mois le baron de Naillac, que je voyais beaucoup à Paris. Il est avec son épouse. Ils étaient en Dauphiné, à Valence. Naillac y avait accepté la majorité de la garde nationale et en est parti depuis le massacre du marquis de Voisins, colonel d'artillerie et maréchal de camp. Quoique Naillac assure de la pureté de ses principes, cependant il ne passe pas ici pour être très pur et je n'ai pas été content de ses raisonnements sur nos affaires. M. Denon, gentilhomme ordinaire du Roi et qui a été employé à l'ambassade de Naples, il y a quelques années, que j'ai beaucoup connu à Paris, est aussi établi à Venise. Il y vit en artiste, cultivant le talent supérieur qu'il a acquis pour la gravure dans le genre de Rembrandt. Il sort de ses mains des ouvrages qui ont du mérite. Il tient chez lui une petite école de graveurs amateurs et il s'y forme même quelques élèves qui lui font honneur.

Il n'y a pas assez de temps que je suis à Venise pour faire la description de tout ce qui concerne cette ville, mais la place Saint-Marc étant le lieu où l'on passe sa journée presqu'entière pendant tout le temps que dure la foire et même presque toute l'année, il faut faire connaître tout ce qui y a rapport. Je ne puis pas mieux comparer la place Saint-Marc qu'au Palais Royal, dont le jardin ferait une place sans un seul arbre. Le tour de cette immense place est composé de superbes bâtiments, d'une architecture régulière. Un des bouts seulement est occupé par l'église Saint-Marc. On fait le tour de la place sous de larges portiques, tels que ceux du Palais Royal. Au-dessus sont des appartements loués extrêmement cher. Un entresol, composé de quatre à cinq pièces, se loue 80 à 100 louis par an. C'est là que sont tous les casins et les petits appartements des dames vénitiennes et des nobles, qui les habitent beaucoup plus que les magnifiques palais qu'ils ont dans la ville. Lors de la foire de l'Ascension, qui dure 15 à 20 jours, on construit dans l'intérieur de la place et seulement dans le pourtour avec une forme ovale une suite de boutiques avec des portiques. Tout cela peint en gris

forme une jolie et très élégante décoration. Toute la place est pavée en larges dalles, bien unies et bien propres. Le soir, toute la foire est parfaitement éclairée. Il s'y rend tout le jour et particulièrement le soir un monde incroyable. Cette affluence dure fort avant dans la nuit et jusque au point du jour. Les dames se promènent ou entrent dans les cafés ou s'asseyent dans la place et sous les portiques.

La vie que l'on mène à Venise est si singulière et si différente de nos usages que l'on pense n'être plus en Europe. Le masque est d'usage pendant presque toute l'année et particulièrement pendant la foire et le carnaval qui, commençant au mois d'octobre, n'est interrompu que pendant l'avent. Le masque consiste en une bahute noire, le chapeau sur la tête et le masque à la main ou sur la figure. Les dames sont masquées comme les hommes, avec un chapeau à trois cornes et les cheveux en catogan. Les nobles sont assujettis à ce costume, ainsi que leurs dames, et ne peuvent entrer au théâtre que le masque sur le visage. Une fois dans la salle, on a la liberté de l'ôter. Le masque a lieu lorsque les théâtres sont ouverts. Hors ce temps, on est dans l'usage d'avoir par dessus l'habit ordinaire, frac ou habillé, un manteau, plus ou moins léger selon la saison, lequel vous enveloppe entièrement. En été, le manteau est de taffetas blanc pour les hommes. Les bourgeois l'ont en tout temps s'ils ne veulent pas être en masque, n'y étant pas assujettis comme les nobles. Les étrangers se mettent absolument comme ils veulent, mais lorsque l'on fait un long séjour à Venise on fait bien pour son agrément d'adopter tous les usages. Alors la toilette n'est pas chère. On peut être toujours en frac, très uni, et dans les plus grandes fêtes. Pourvu que vous ayez le mantello d'usage vous êtes vêtu très décemment. Il en est de même lorsqu'il y a masque. On n'ôte pas son chapeau ; il est plus respectueux de rester couvert.

La place Saint-Marc étant le rendez-vous général des belles dames vénitiennes qui y arrivent en ce temps à neuf heures du soir, je m'y rends exactement et je me mets au fait des usages et des personnes. Dès le premier jour, je fais connaissance avec M. de Lascasas, ambassadeur d'Es-

pagne, homme très aimable et qui tient ici le plus grand état. On me présente également M. de Brauner, ministre de l'empereur, lequel a aussi une fort bonne maison.

Les ministres étrangers mènent à Venise la vie la plus triste et ne peuvent guère vivre qu'entre eux. Il est expressément défendu aux nobles, hommes ou femmes, d'avoir aucune espèce de communication avec eux, ni avec aucune des personnes tenant de quelque manière que ce soit au corps diplomatique ; tellement qu'un étranger qui logerait chez son ambassadeur ne pourrait plus, dès ce moment, parler à aucun noble ni être reçu dans aucune de leurs maisons. Les nobles courraient risque d'encourir les plus graves punitions et les dames seraient au moins réprimandées par les inquisiteurs d'Etat. La société des ambassadeurs est par conséquent peu considérable et ne peut être composée que des étrangers et des nobles de Terre-Ferme. — On appelle ainsi les nobles qui ne sont pas vénitiens, inscrits dans le livre d'or, et qui, habitant le Vicentin, le Véronois, le Padouan, le Trévisan, etc., sont sujets de l'état et ne font pas partie du souverain. — Si un ministre étranger ou quelqu'un de sa maison entre dans un café, on voit sur le champ tout ce qui est noble en sortir. C'est ce que j'ai vu arriver à l'occasion du précepteur des enfants de M. de Bombelles. Le conseil de l'Etat nomme un de ses membres pour communiquer avec les ministres des différentes cours et recevoir leurs dépêches et leurs demandes, auxquelles le sénat ne répond que par l'organe de son commissaire et jamais par écrit.

L'usage des « cavaliere servente » est en vigueur ici plus que dans le reste de l'Italie. Il est d'absolue nécessité à Venise. Deux femmes n'oseraient pas aller seules ensemble, et l'on n'en rencontre pas qui n'ait au moins le bras d'un homme. Chaque dame a son cavalier d'habitude qui ne la quitte pas d'un instant à la promenade, au théâtre, à la place, au bal, au café et jusque dans la gondole. Cette continuelle assiduité a étouffé toute espèce de galanterie, et on ne peut appeler faveurs ce qu'une dame donne ou laisse prendre avec facilité, par désœuvrement et par obsession. Une dame de la noblesse ne peut avoir de cava-

lier que parmi les nobles, tellement que, si elle se brouille avec celui qui la sert habituellement et qu'elle n'en trouve pas dans la société qui veuille l'accompagner, elle est obligée de prendre un barnabote, à qui elle donne un demi-sequin ou plus, par jour, pour lui servir d'écuyer en public. Elle lui donne son heure comme à un valet. — On appelle barnabotes les nobles vénitiens très pauvres qui vendent leurs voix aux riches qui les protègent. — Les dames peuvent sortir dans la matinée, seules, soit dans les rues, soit en gondoles, vêtues en noir et avec un grand voile de taffetas, appelé calèche. Après dîner, tout le monde se couche entre ses draps pendant deux ou trois heures. Les dames font leur toilette à la nuit pour se rendre à la place, puis au théâtre et ne rentrent pour se coucher qu'à deux ou trois heures du matin. Les hommes mènent la même vie et passent leur soirée entière au café ou au théâtre et le matin au conseil.

Le sexe est généralement beau à Venise et l'on y voit un grand nombre de jolies femmes ; mais elles le paraissent davantage à la lumière, presque toutes faisant usage de blanc et mettant de la poudre sur leur visage et même sur leur gorge qu'elles montrent volontiers. Les tailles ne sont pas généralement belles et les femmes grasses y sont très communes. Les dents sont rarement blanches. L'humidité de l'air en est peut-être cause, ainsi que l'usage continuel que l'on fait du café. J'ai vu une belle dame en prendre jusqu'à quinze tasses par jour.

Le théâtre ne s'ouvre qu'à onze heures. Pendant la foire, il y en a deux ouverts et tous deux avec grand opéra. Le spectacle est ordinairement bon en hiver, mais en ce moment il est moins soigné par les entrepreneurs, par l'assurance d'y avoir toujours grande affluence. Le spectacle finit à deux heures après minuit. On vient faire encore un tour à la place Saint-Marc et l'on se couche au point du jour. Les rues sont éclairées toute la nuit et beaucoup de boutiques ouvertes, surtout celles de comestibles. A six heures du matin, les rues sont pleines de monde et de peuple, tant est grande et active la population de cette ville.

18 mai. — Temps superbe et chaleur. — Quand on se couche si tard on ne peut se lever matin. Je remets à d'autres moments plus calmes et après la foire à faire mes courses dans la ville. Je dîne aujourd'hui chez notre ambassadeur, qui a chez lui grande et illustre compagnie, le prince Auguste d'Angleterre, le prince héréditaire de Brunswick et tous les étrangers de marque. Ce repas est en toute cérémonie. Notre ambassadeur vit très honorablement, est grandement logé et tient un état au-dessus de ses moyens, n'ayant d'autre fortune que son ambassade. Mais en cette circonstance, il met son amour-propre à représenter dignement son souverain. Plus on s'occupe en France à l'avilir, plus il croit devoir en relever la dignité vis-à-vis des étrangers. Mais il est probable qu'on ne le laissera pas longtemps dans une place dont la privation le réduira à la misère. Son épouse fait parfaitement les honneurs de la maison.

Je passe ma soirée chez une très aimable vénitienne, Mme Marini, d'une figure très agréable, parlant très bien français, ce qui est fort rare ici, très instruite de notre littérature et réunissant chez elle une société de gens d'esprit. Je me rends à minuit à la place Saint-Marc, où sont toutes les belles dames et je n'en sors, selon l'usage, que lorsque le jour commence à poindre. Mauvais exemple que je donne à mon fils[1] qui n'en abuse pas et se retire de bonne heure. On me présente à plusieurs dames, dont Mme Giustiniani est la plus belle ; Mme Serego, sa sœur est également très agréable. Viennent ensuite les dames Contarini, Mocenigo, Correr, Venier, Erizzo, Cornaro, Pisani, Gradenigo, etc., toutes nobles, Bataglia. Parmi les autres dames, soit de la noblesse extérieure, soit des bourgeoises, on distingue les dames Muratti, Danielucci, Basenelli, Peruzzi, Scroffa, Papafava, etc.

19 mai. — Pluie le matin ; mais chaleur, beau le soir. — Je dîne aujourd'hui chez M. Brauner, ministre de la cour de Vienne. Le duc de Laval, arrivé avec son fils Achille quelque temps avant moi, a déjà fait des connaissances. Il

1. Son fils aîné Henri (né en 1773) l'avait rejoint en Italie.

se charge de ma présentation chez Mme Fron, noble vénitienne fort riche, habitant un fort beau palais sur le grand canal. C'est une vieille folle, autrefois très jolie et toujours très galante, ayant secoué tous les préjugés de décence et d'usage. Elle est publiquement et sans aucune retenue avec le premier qui lui plaît, noble ou non. En ce moment elle entretient un petit grec, qu'elle présente à tout le monde, qui ne la quitte pas d'un instant. Elle a accoutumé la société à ses manières et à n'en point parler. On considérerait chez une autre comme très extraordinaire une liaison formée avec quelqu'un qui ne tiendrait pas à la noblesse. — Je fais aujourd'hui comme les jours précédents, ne sortant de la place Saint-Marc que pour m'aller coucher à 3 heures du matin.

20 mai. — Très beau et chaleur. — Lorsqu'on désire assister à une séance du grand conseil, il faut s'adresser à un noble qui remplit à cet égard les formalités nécessaires. Elles consistent à donner au conseil assemblé les noms des étrangers des deux sexes qui désirent l'admission. On doit certifier leur noblesse. On les ballotte pour la forme, et, s'il n'y a pas de boule d'exclusion, on les introduit dans la grande salle du conseil, où l'on admet les étrangers seulement à l'occasion d'une élection, mais jamais lorsqu'on discute des affaires. M. Renier, frère de la belle Giustiniani, s'étant chargé de l'introduction de plusieurs étrangers, nous nous rendons avant neuf heures sous les portiques du palais. Cet endroit s'appelle le « broglio ». C'est là que se rassemblent tous les nobles avant de monter au conseil et que s'arrangent les intrigues pour les élections ou la décision des affaires. Rien ne s'étant opposé à notre admission, nous avons été introduits dans la grande salle du conseil. Les portes du palais sont exactement fermées et il est bon de savoir que quelque temps que puisse durer la séance, qui que ce soit ne peut sortir de l'enceinte. La salle du grand conseil est immense. Les nobles y sont rangés sur des bancs et classés. Tous les dignitaires sont placés dans différentes estrades, suivant leurs rangs. Le nombre des nobles composant le Souverain est d'environ 900. A la séance de ce matin il y en avait environ 700. Le costume

des nobles est une grande et large robe noire et une énorme perruque, égale pour tous les âges. Un noble entre au grand conseil à 25 ans. Il peut y assister avant, mais n'a pas de voix. Tout noble inscrit dans le livre d'or ne peut guère se dispenser de se rendre tous les jours au conseil, vers huit heures du matin. Il ne peut s'absenter de l'état sans une permission expresse. Il ne peut entrer au service d'aucune puissance étrangère. Il ne peut refuser une place à laquelle il est nommé au scrutin. Il achète cher l'avantage de faire partie du Souverain qui, résidant tout entier dans le grand conseil, est ensuite confié à l'administration de différentes commissions. Le doge, chef de la République et son représentant, est à vie, mais c'est le sujet le plus dépendant de l'Etat : il peut bien aller à la campagne à quelques milles de la ville, mais pour peu de temps et alors il n'est plus rien et est comme un simple noble... . . . . .

Le gouvernement de Venise existe depuis plus de 800 ans. Sa longue durée atteste sa bonté. On n'y apporte pas le moindre changement et on est très exact à conserver les moindres usages. Les nobles tiennent tellement à leur grande robe et à leur énorme perruque que lors des jours de fêtes ou de cérémonie, à la réception du doge ou d'un procurateur de Saint-Marc, ils ne la quittent pas pour danser. Le bourgeois de Venise est heureux et ne se plaint pas de l'aristocratie des nobles, dont il n'essuie jamais d'injustice. Il est même rare qu'une affaire entre un noble et un bourgeois ne soit pas jugée à l'avantage du dernier. L'usage du masque tient beaucoup à la politique du gouvernement. Ici le peuple n'est point, comme à Gênes, continuellement offusqué par la vue du noble. Sous le masque tout le monde est égal et les principaux magistrats peuvent journellement, à l'aide du masque, être instruits par eux-mêmes de tous les détails qui intéressent le peuple. Aussi le masque est-il singulièrement respecté à Venise et l'on punirait sévèrement quiconque en insulterait un. Le doge, en effet, peut se trouver sous le masque, se promenant souvent ainsi. Le nonce du pape a toujours ce costume et j'ai rencontré dans la foire, le cardinal Doria masqué. Les ambassadeurs ne vont pas autrement pour avoir plus de

liberté. Ce matin, au sortir du conseil, deux nobles, en robe et en perruque, se sont pris de querelle dans un café et se sont battus publiquement à coups de poings, au grand scandale de tous les souverains. Cette affaire très grave sera jugée par le conseil des Dix ou par les trois inquisiteurs d'Etat et la punition ne peut manquer d'être sévère.

Je dîne aujourd'hui chez l'ambassadeur d'Espagne. Grand et magnifique repas. Chère excellente. Pendant que les étrangers se festoyent, tous les vénitiens dorment. A onze heures du soir, conduits et présentés par la belle et bonne Mme Giustiniani, nous allons à une fête superbe, donnée par la société des Philarmonici. C'est la plus belle assemblée que j'aie vue en Italie. Une grande et vaste salle magnifiquement décorée et meublée d'une infinité de jolies femmes, couvertes de diamants et le plus richement parées. Aujourd'hui le masque n'a pas lieu. Les hommes sont vêtus en beaux habits brodés, mais ont par-dessus, selon l'usage, le mantello de taffetas blanc. L'orchestre est excellent, mais les danses froides et monotones. Il se danse cinq à six menuets à la fois et cela dure trois quarts d'heure, ensuite des espèces de contredanses très lentes. Lorsque vous entrez au bal, si vous vous disposez à danser, les cavaliers qui font les honneurs de la fête vous donnent une danseuse que vous ne pouvez plus quitter de tout le bal. C'est ce qui arriva à mon fils, que l'on accola à une dame peu jolie, ne parlant point français et peu gaie, Lauretta Mocenigo.

Les demoiselles de Venise ne vont point dans le monde, mais celles qui sont fiancées viennent voir la fête dans une galerie grillée et pratiquée au-dessous de l'orchestre. Je me suis retiré au grand jour, laissant encore beaucoup de monde au bal.

21 mai. — Beau temps ; quelques nuages ; chaleur, tonnerre. — Je dîne pour la première fois à mon auberge et j'en suis parfaitement content dans tous les points. A en juger par les prix du moment, lesquels sont du double plus chers que le reste de l'année, la vie est à fort bon marché à Venise. Un garçon, avec sa gondole, un loge-

ment de deux louis par mois, et bien nourri ne mangera guère plus de 6 livres par jour. Ainsi avec dix louis par mois on vit de manière à pouvoir aller partout. Au surplus, Venise est l'endroit de l'Europe où l'on vit le plus librement et de la manière qui vous convient le mieux. Que l'on mange cent louis par an ou que l'on dépense cent mille écus, on ne fait pas plus d'attention à vous. Un grand seigneur n'a pas plus d'avantages dans la société qu'un simple particulier. C'est ce qui fait qu'il s'y glisse souvent des aventuriers qui trouvent les plus grandes facilités à se faufiler. J'y ai par exemple trouvé, répandu dans la meilleure compagnie et même devenu le cavalier d'une grande dame, un mauvais sujet que je me rappellai avoir vu à Paris, lequel, se donnant pour gentilhomme suisse, abusa de la crédulité d'une grosse fille assez jolie qui demeurait chez le marquis de Genlis, à Popincourt. Il l'avait débourrée et façonnée et l'avait passée à l'ambassadeur de Venise, Zéno, qui lui avait donné énormément. Cette fille, qui avait pris le nom de du Vernet, avait fait une fortune honnête ; elle voulut devenir Mme la comtesse et épousa l'aventurier, qui se faisait appeller le comte de Monmoni et qui, peu de temps après, lui enleva son argent, ses bijoux et ses diamants avec lesquels il fait le seigneur en ce moment à Venise. Je n'ai parlé à personne de ma découverte et je le laisse jouir paisiblement de son imposture, jusqu'à ce que quelqu'un moins discret que moi le fasse connaître. — Je fais dans l'après dîner quelques visites dans la société diplomatique et je reviens prendre poste à la place Saint-Marc, dont je ne sors à l'ordinaire qu'à trois heures du matin, faisant le galant et jouant un rôle qui commence à convenir beaucoup mieux à mon fils qu'à moi.

22 mai. — Beau temps et chaleur. — La veille de la Pentecôte, les théâtres sont fermés pour deux jours. Le masque se quitte. On choisit ce temps pour des assemblées et pour représenter des comédies de société. Les femmes sont en grande parure. Nous avons eu le choix des amusements, sans négliger la place Saint-Marc qui n'en est que plus brillante à cause des belles toilettes des dames vénitiennes. Il y a eu une grande et sérieuse assemblée au

palais Mocenigo : beaucoup de cérémonie et peu de gaieté. Après une courte apparition, nous nous sommes rendus à la société des Rinovati où il y avait un petit spectacle et une réunion de très jolies femmes, soit nobles, soit citadines. Après une comédie peu intéressante, on a exécuté l'*Enlèvement de Proserpine*, scène lyrique. Une charmante dame vénitienne, nièce de la comtesse de Rosemberg, la signora Correra, a chanté le principal rôle et l'a rendu avec autant de grâce que d'expression. Cette jeune dame est une des plus agréables que j'aie vues à Venise. Elle est d'une très jolie figure, d'une taille élégante, chante à merveille, a du piquant dans l'esprit et joint à toutes ces qualités celle précieuse pour un amateur de paraître avoir une mauvaise tête et le cœur disposé à la tendresse. Elle est âgée de 20 ans et vit librement et sans mystère avec un jeune contarini qui paraît plus novice qu'elle et qui en est éperdument amoureux. Il ne la perd pas de vue un instant et semble être persuadé que, s'il abandonnait quelques moments la vive et passionnée Correra, il courrait risque de retrouver son poste occupé par un autre. C'est par cette raison qu'il la tient éloignée de la ville, pendant le temps de la foire. J'avoue que c'est la femme de Venise qui me plait le plus. D'après le portrait que je viens d'en faire et le sentiment qu'elle m'inspire, les personnes qui liront ce journal me jugeront un peu vaurien. Je n'en disconviens pas. Quel exemple, mon cher fils, votre père vous donne! Mais j'en appelle à tous ceux qui ont connu l'auteur de mes jours et celui dont il tenait les siens. Ces deux personnages, dont j'honore et je respecte la mémoire, n'étaient-ils pas de braves et honnêtes gens ? On disait d'eux ce qu'on pourra dire de moi. Ainsi, tout bien considéré, mon cher fils, en attendant qu'il plaise à Dieu de nous rendre meilleurs, soyons fidèles au Roi, à l'honneur et aux belles !

En sortant de la société des Rinovati, nous avons eu le temps d'aller à la fin d'un très beau concert qui se donnait à la société des Orphei. Il y avait nombreuse et agréable compagnie. Tout ce monde a fini par faire un tour à la place Saint-Marc et chacun s'est retiré au point du jour.

23 MAI. — Beau temps, grande chaleur tout le jour. —

Aujourd'hui, fête de la Pentecôte. Point de masque. Depuis midi jusqu'à deux heures tout le monde est à la place Saint-Marc. Les dames, en demi-parure, vont ensuite dîner, ensuite dormir, ensuite faire une superbe toilette pour revenir à la place Saint-Marc, ayant fait un tour de gondole avant la nuit, ainsi que je le dirai tout à l'heure.

Nous allons à six heures à l'église des « mendicanti » entendre de très bonne musique. Cette maison est une des quatre appelées conservatoires où l'on élève des jeunes filles par charité. La musique est le principal objet de leur éducation. Dans chacun de ces conservatoires, on exécute les dimanches, vers six heures, des oratorios excellents. Ces jeunes personnes sont dans une tribune grillée. Avec la connaissance d'un maître de musique on a la permission d'entrer dans les conservatoires. Il s'y trouve de fort jolies filles, ordinairement fort coquettes. Elles sont très prévenantes et chantent avec complaisance, si vous le désirez. Mais si vous témoignez prendre un peu plus d'intérêt à l'une d'elles, aussitôt qu'elles s'en aperçoivent elles ont l'attention de s'éloigner et de vous laisser causer librement avec celle que vous paraissez préférer. Après quelques visites dans la maison, on assure qu'on peut s'arranger avec une de ces pensionnaires. Elles ont la liberté de sortir deux ensemble et de se promener dans la ville, mais elles doivent rentrer le soir. Alors on fait facilement des parties de plaisir dans les îles aux environs de Venise. Mais tout cela demande cependant un peu de mystère et si l'on s'avisait de vouloir enlever une de ces jeunes personnes, appartenant à l'État qui les élève, on courrait risque, étant arrêté, d'être puni de la manière la plus rigoureuse.

Tous les dimanches, en cette saison, on se rend, vers le soir, au canal de la Guidecca. C'est le rendez-vous général de toutes les gondoles. Elles se suivent à la file comme dans les promenades de voitures. Cela s'appelle « le fresco ». Les gondoliers se piquent quelquefois à qui ira le plus vite. Leur adresse est réellement surprenante. Le canal est couvert de gondoles. Les unes suivent paisiblement leur file, d'autres fendent l'eau avec une rapidité extraordinaire. On y voit d'indolents vénitiens, couchés tout de leur long

et prenant innocemment le frais. D'autres, probablement plus actifs, ont leur gondole tellement fermée qu'on ne peut voir quels sont les couples heureux qui la remplissent. On voit des petites gondoles à une seule place, extrêmement légères, appartenant à de jeunes agréables, qui se plaisent à voguer avec la vitesse d'une hirondelle. Jamais aucune de ces gondoles ne se heurte et il n'y a pas d'exemple qu'il soit arrivé d'accident.

En revenant de cet amusant spectacle, on se rend à la place Saint-Marc pour y voir arriver, dans tous leurs atours et magnifiquement parées, les belles vénitiennes. Il y avait une affluence étonnante. A onze heures, toute la brillante compagnie s'est rendue à la société des philarmonici pour un concert assez médiocre mais peu écouté. On y sert avec profusion toutes sortes de rafraîchissements. L'assemblée est magnifique comme le jour du bal. Au surplus, point de gêne pendant ce concert. On y causait et on s'y promenait pendant tout le temps qu'a duré la musique. On a fini par venir se réunir à la foule de la place Saint-Marc, pour en sortir encore au point du jour.

24 AU 31 MAI. — Le temps a été superbe et la chaleur extrême jusqu'au 30, où il y a eu un orage, de la pluie, ce qui a rafraîchi l'air le lendemain. — Pendant ces huit jours, je mène exactement la même vie que les jours précédents, c'est-à-dire habitant la place Saint-Marc régulièrement tous les soirs, jusqu'à ce que le jour paraisse, ayant par parenthèse, pour camarades le duc de Laval et le comte de La Belinaye, dont les enfants, ainsi que le mien, se couchaient prudemment trois heures plus tôt.

Toute la famille Polignac arrive à Venise pour s'y établir et pour terminer le mariage d'Armand. Tout ce monde descend à mon auberge. Mon hôte ayant besoin de mon logement et me priant de le céder à M. de Vaudreuil, il me loge tout à côté du Lion Blanc, dans un appartement très propre, chez une fort jolie bourgeoise, dont le très complaisant mari permet les assiduités du médecin du doge qui, venant à des heures réglées, me laisse aussi le temps de choisir les miennes et d'en profiter.

Le ministre de l'empereur et l'ambassadeur d'Espagne

nous donnent à dîner. Nous avons encore eu un fort beau bal à la société du casin San Cassiano. Ce bal n'est pas aussi magnifique que celui des philarmonici, mais l'emplacement est beau et agréablement situé sur la place Saint-Marc. Il y avait beaucoup de belles dames et nous y avons été présentés par une des plus jolies, Mme Giustiniani. Nous y sommes restés jusqu'à l'heure ordinaire, c'est-à-dire trois heures du matin. J'oubliais de dire que cette société, le casin de San Cassiano, est tenue par des dames. Elles seules le composent, en font les honneurs et invitent les hommes. Il y en a encore un, également situé sur la place Saint-Marc, appelé San Samuel, composé de 50 dames de la noblesse. Une fois qu'un étranger a été présenté à un de ces casins, il peut y retourner. Les dames sont d'une prévenance, d'une honnêteté parfaite. Il y règne le meilleur ton. On y fait ordinairement des parties de commerce ou la conversation ; quelquefois on y danse. On y fait des connaissances agréables et on a la facilité de les cultiver. Indépendamment de ces casins publics, chaque dame riche et mariée depuis quelque temps a le sien particulier. C'est là où elle reçoit sa société intime. Elle y voit qui bon lui semble. Le mari ne peut y mettre obstacle ; elle y est entièrement libre. Mais rarement on y voit une seconde dame. Tous ces casins sont sur la place Saint-Marc ou aux environs. Les ministres étrangers en louent également dans le même quartier. Chaque noble a aussi sur la place Saint-Marc son petit réduit où il vient se reposer, s'habiller en revenant du conseil ; en général, les palais sont moins habités que les casins. Mme Fron qui, comme je l'ai dit plus haut, a un très beau palais, n'y est presque jamais. Elle habite presque continuellement un casin considérable dans le voisinage de la place. Elle nous a donné une très belle assemblée, à l'occasion de la margrave de Bareuth, qu'elle recevait.

Pendant l'hiver, il y a plusieurs théâtres ouverts : opéra seria, opéra buffa, comédies, farces, etc. Tous les nobles sont propriétaires de loges, dont ils font commerce, c'est-à-dire que lorsqu'on veut louer une loge, pour un jour, à un de ces spectacles, on trouve sur la place les domestiques de ces propriétaires, avec leurs clefs de loge qu'ils louent

plus ou moins cher selon la bonté du spectacle. Mais indépendamment de cette clef, il faut toujours payer le billet d'entrée, comme dans toute l'Italie. Le masque a lieu lorsque les théâtres sont ouverts et les nobles, ainsi que leurs épouses, ne peuvent y entrer que le masque sur le visage, autrement la porte leur serait refusée.

Pendant que dure la foire de l'Ascension, il y a deux grands théâtres ouverts, celui de San Samuel et celui de San Benedetto, tous deux avec grand opéra. Nous n'y avons été qu'autant qu'il nous a été possible d'accompagner des dames. Le spectacle était peu agréable et la musique médiocre. A San Samuel, le sujet du grand ballet était la fée Urgèle, très mal exécuté. Près de la place Saint-Marc, pour le temps de la foire, était une troupe de voltigeurs à cheval. Ce spectacle est d'autant plus piquant dans cette ville et attire d'autant plus le peuple que dans tout Venise il est impossible de rencontrer un cheval.

Il y a à Venise une grande quantité de filles publiques, pour l'usage des gens de mer, mais on en rencontre de fort bien mises aux environs de la place et dans de petits cafés. Lorsque vous entrez dans un de ces petits cafés avec une fille pour vous rafraîchir et que vous montez dans un cabinet séparé, la porte peut rester ouverte sans crainte d'être troublé dans votre conversation. On a le plus grand respect à Venise pour les tête-à-tête. Au surplus, la facilité qu'on trouve à faire des arrangements de galanterie rabaisse considérablement ici la condition des filles publiques. A très peu de frais, on entretient une fort jolie bourgeoise dont la mère et même le mari sont les premiers complaisants.

La police est faite à Venise avec la plus grande exactitude. Avec la quantité d'espions qu'entretient le gouvernement, il est instruit de tout ce qui l'intéresse de savoir. Aussitôt qu'un étranger arrive à Venise, il y est scrupuleusement examiné. Toutes ses actions sont éclairées sans qu'il s'en doute. Le moindre propos sur le gouvernement est sur-le-champ connu et puni, au moins par l'expulsion. Les ministres étrangers et toutes les personnes de leur suite sont exactement surveillés, autant pour eux-mêmes

que pour empêcher toute espèce de communication avec les nobles, ainsi que je l'ai déjà dit. Au surplus, l'étranger tranquille, qui ne se mêle de rien et qui ne tient aucun propos sur le gouvernement, est très libre et peut faire ce que bon lui semble et vivre comme il lui plaît. Il n'est nullement inquiété. Il y a à Venise des bouches de dénonciations placées en différents endroits. On y peut jeter ses avis, ses plaintes, ses dénonciations. Le gouvernement les vérifie et en profite. Tout le monde jouit à Venise de la plus grande liberté, à l'exception du noble qui, par son état de noble, est assujetti à une infinité de lois, dont j'ai déjà parlé.

Les bourgeois de Venise ont quelque part au gouvernement ou pour mieux dire à l'administration. C'est parmi eux que l'on prend des employés pour l'exercice de plusieurs charges et pour des commissions de secrétaires. On en envoie dans les cours en qualité de résidents. Les ambassades sont réservées à la noblesse et il y a à cet égard une marche ordinaire. On commence par être ambassadeur un temps limité en Espagne, puis en France, à Vienne et on finit par Constantinople, pour se refaire des dépenses considérables qu'on a été obligé de faire précédemment, l'État ne payant pas à proportion du train que vous devez avoir. Si dans une de ces missions on a eu une mauvaise conduite, le grand conseil, pour vous punir, vous choisit pour une petite place dans une province éloignée, en Dalmatie, où vous êtes comme exilé. C'est ce qui est arrivé au chevalier Zeno après son ambassade de France, pendant laquelle il avait tenu à Paris une conduite assez scandaleuse.

La noblesse vénitienne est généralement très fière de son ancienneté. En effet, c'est celle de l'Europe dont l'antiquité est la plus constatée par l'inscription dans le livre d'or. On compte à Venise une douzaine de familles, divisées en beaucoup de rameaux, dont l'ancienneté remonte au commencement de la République et lesquelles jouissent, par conséquent, depuis 800 ans d'une noblesse bien authentique et bien constatée. Tels sont les Tiepolo, les Giustiniani, les Contarini, les Fron, les Cornaro. Les dames de la noblesse sont assujetties à toutes les lois de police, ainsi que les nobles, et s'exposent, lorsqu'elles y manquent,

aux réprimandes des inquisiteurs et sont punies quelquefois par un exil.

La religion catholique est la seule exercée à Venise, mais ses ministres se bornent aux devoirs de leur état. Ils se tiennent renfermés dans ce qu'ils leur prescrivent, relativement à la religion, et ne se mêlent point aux affaires de l'État auxquelles ils ne peuvent point prendre part. Au surplus, il m'a paru que les prêtres vivent fort décemment à Venise. On n'en rencontre pas dans le monde comme ailleurs...

En parlant de la religion, j'ai oublié de dire que la loi du divorce a lieu à Venise. J'y ai vu plusieurs femmes divorcées et remariées, une entre autres, qui a pris pour son cavalier son premier mari avec lequel elle vit beaucoup mieux que lors de leur première union. Ils ne se quittent plus et sont déjà avancés en âge.

Les nobles passent une partie de la soirée au café, ainsi que leurs épouses. Pendant le temps de la foire, le masque leur permet de se tenir dans la salle principale, mais lorsque le masque n'a pas lieu, leur dignité leur en défend l'entrée et ils se tiennent soit extérieurement soit dans de petits cabinets attenants au café. On y prend des glaces, du sorbet, et surtout beaucoup de café. Les dames ne passent pas une journée sans faire une séance au café, avant d'aller au théâtre ou dans leurs casins publics ou particuliers....

Je dîne assez habituellement chez moi, faisant très bonne chère au Lion Blanc. L'amabilité, la gentillesse et la complaisance de ma jolie hôtesse, me retiennent après dîner à la maison. Le médecin de la Sérénité ne vient que le matin. Le mari sort toute la soirée ; mon fils, en garçon discret et bien élevé, fait un tour par la ville, et tout se passe le mieux du monde.

Ce soir, le fresco a lieu sur le grand canal, près de la maison de notre ambassadeur. Le nombre des gondoles est infini. Après quelques visites, on se rend au café San Moyse pour y prendre l'air et se rafraîchir avec des glaces. C'est le rendez-vous général. Toutes les belles dames soit vénitiennes soit étrangères s'y trouvent. On va de là au théâtre, qui ne finit qu'à deux heures du matin.

On revient faire un tour au café et on va se coucher lorsque le jour commence à paraître. Il faut y être fait pour tenir à pareille vie.

4 JUIN. — Continuité du beau temps. Chaleur. — Petit concert fort agréable, chez Mme de Bombelles. La soirée au café accoutumé, puis au théâtre San Benedetto, puis retiré à l'ordinaire, au jour. Depuis quelques jours mon fils n'est plus si pressé de s'aller coucher, ainsi qu'au commencement de notre séjour à Venise. L'arrivée de deux aimables Allemandes a tout dérangé. Il est tombé soudainement épris de la belle comtesse de Kinsky, mais son amour est respectueux et timide et tel qu'on l'éprouve à son âge.

5 JUIN. — Temps couvert, grand vent le soir. — M. et Mme de La Guiche et M. de La Grandville arrivent aujourd'hui à Venise, venant de Milan où ils ont séjourné quelque temps et ayant vu Parme, Plaisance, etc. C'est avec grand plaisir que je retrouve cette société dont je vais encore être obligé de me séparer incessamment.

5 AU 9 JUIN. — Temps variable les deux premiers jours, puis beau temps et chaleur. — Je prolonge mon séjour à Venise à cause de l'arrivée de M. et de Mme de La Guiche et je fais mes arrangements pour en partir le 10. Nous faisons des courses dans Venise, soit dans les environs, tantôt avec les aimables Allemandes, tantôt avec nos compatriotes, faisant tous les soirs à peu près la même chose : les casins, le café et le théâtre, dont la clôture se fait irrévocablement le 7. Le masque cesse en même temps. En ce moment, toute la bonne compagnie de Venise se dispose à aller à la foire de Padoue. Les nobles sont pendant quinze à vingt jours en vacance. Ils en profitent pour aller habiter les bords de la Brenta et les environs de Padoue et goûter le plaisir de voir la terre, de se promener en voiture et d'abandonner pour quelque temps leurs canaux et leurs gondoles.

Toute la famille Polignac part de Venise pour son nouvel établissement qui ne doit avoir lieu que pour l'été,

comptant revenir passer l'hiver en ville. Cette famille ou société est composée en ce moment : du vicomte de Polignac, père du duc, avec quelques enfants en bas âge qu'il a eus de son second et ridicule mariage, contracté il y a quelques années en France, du duc et de la duchesse de Polignac, du duc et de la duchesse de Guiche, du comte Armand et de sa future, de la duchesse de Niwenheim, du comte de Vaudreuil, de la comtesse Diane de Polignac, de la comtesse de Vaudreuil et de son mari, de M. de Rivière et de M. de Fissart de Rouvre, officiers aux gardes.

Enfin, le 9 au soir, nous faisons nos adieux à toutes les belles dames de Venise. Mon fils prend congé des dames allemandes, le cœur gros de s'éloigner de la belle comtesse de Kinski. Je quitte à regret ma jolie petite hôtesse, que je ne reverrai probablement de ma vie. Je fais mon marché avec un gondolier pour me conduire à Padoue, dans une péote couverte, moyennant le prix de 18 livres...

CHAPITRE VII

RETOUR A TURIN[1]

Juillet 1790. — 1er au 6 juillet. — Grande chaleur. Nuages. Apparences d'orage. Coups de tonnerre, sans pluie. — Après huit mois de voyages en Italie, me voici de retour à Turin et réuni à mon épouse qui y était arrivée depuis le 7 mars. J'y retrouve avec plaisir mes anciens compagnons de voyage et nos princes, avec lesquels je vais reprendre mes habitudes, dîner avec eux, laissant ma femme à son petit ménage avec mon fils. Dès le premier jour, j'en vois assez pour juger que nos affaires ne sont pas en meilleur train. Nos princes se flattent d'un avenir plus heureux, mais je crains qu'ils ne soient encore trompés dans leurs espérances et que les détails qu'ils reçoivent de l'intérieur ne soient bien souvent exagérés et jamais aussi beaux qu'on se plaît à le leur faire croire et qu'ils le désirent. Je ne trouve pas leur cour fort augmentée et je vois avec peine qu'aucun personnage un peu marquant ne s'est empressé de les rejoindre. Je les trouve tous établis à Turin, d'une manière convenable. M. le comte et Mme la comtesse d'Artois, ainsi que les jeunes princes, occupent une fort belle maison qu'a louée pour eux le roi de Sardaigne. Elle est située dans un beau quartier. Un joli jardin est le lieu d'assemblée après dîner. Une porte, au fond de ce jardin, communique à la maison qu'a louée M. le prince de Condé et dans laquelle il est établi avec toute sa famille, de façon que tous nos princes ont l'air d'être logés ensemble. La

1. Partis de Venise, le 10 juin, M. d'Espinchal et son fils arrivèrent à Turin le 1er juillet, après s'être arrêtés à Vicence, à Vérone, à Mantoue, à Crémone, à Lodi et à Milan.

plus grande union paraît régner entre eux et M. le comte d'Artois marque à M. le prince de Condé la plus grande déférence. Je ne sais si le roi de Sardaigne fournit des secours en argent à M. le comte d'Artois, ce que je crois, mais il y a journellement plusieurs voitures de la cour employées pour le service de la maison. La cour est à Moncalieri et tous les princes y vont dîner régulièrement deux ou trois fois la semaine. Les princes ont établi une espèce de comité pour se communiquer les affaires de France, et les nouvelles qu'ils en reçoivent, se rendre compte des intelligences qu'ils entretiennent dans l'intérieur et des négociations qu'ils cherchent à entamer auprès des souverains qui doivent s'intéresser à leur cause. Ce comité est en ce moment composé de M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, MM. le marquis de Sérent, le marquis d'Autichamp, le marquis de Vintimille; l'abbé Marie et le marquis de La Rousière, faisant les fonctions de secrétaires rapporteurs. Les personnes que les princes emploient dans les cours étrangères sont le baron de Castelnau, le vidame de Vassé, le chevalier de Roll, le comte de Montesson.

Il y a quelques semaines que quatre gentilshommes de la province d'Auvergne, dont était le comte de Fargues et le comte de Bosredon, se rendirent ici, pour assurer les princes des bonnes dispositions de toute notre noblesse et leur donner parole qu'au moindre avis de leur part tous les gentilshommes auvergnats se rendraient à leurs ordres et au lieu qui leur serait indiqué. J'avoue que cette démarche de mes compatriotes me flatte infiniment. Il est agréable d'être d'une province dont la noblesse témoigne des sentiments aussi prononcés en cette circonstance.

La société française n'est pas fort augmentée en dames établies à Turin : Mme la marquise de Vassé et Mme de Montesson, veuve de celui qui a été massacré au Mans l'année dernière; Mme la comtesse de Pons de La Grange et Mme de La Rousière, sa belle-sœur, avec leurs mères; Mme la marquise de Balincourt, fille du marquis de Polignac; Mme de Coëtlogon, dame de Mme la comtesse d'Artois, etc. M. de Sonville, maître des requêtes, et sa charmante épouse, venant de Nice et allant à Chambéry, repassent par Turin

et y font quelque séjour. Je voyais beaucoup Mme de Sonville à Paris et j'ai le plus grand plaisir à retrouver cette aimable dame, qui réunit à une figure extrêmement jolie toutes les qualités qui font les charmes de la société, de la gaieté, de la douceur et de la bonté, des talents agréables et la conduite la plus décente et la plus honnête. Sa bonne réputation s'est bien établie en Italie. Elle en fit le voyage il y a deux ou trois ans et il n'y a pas de ville où l'on ne m'ait parlé d'elle avec intérêt et éloge.

Après avoir voyagé pendant huit mois, je ne suis pas fâché d'être un peu sédentaire et de prendre quelque repos. Cependant, cette vie errante, en apparence fatigante, n'est ni contraire à la santé ni même désagréable. Une très grande liberté de ses actions, de devoirs à ne rendre que ceux qui plaisent, point de cour à faire, moins de ces détails affligeants sur ce qui désole notre triste patrie, tout cela a bien quelque mérite. Je suis cependant bien éloigné d'être indifférent à tout ce qui se passe en France. Les journaux et une grande correspondance mettent ici très au fait de tous les événements. J'apprends à mon arrivée beaucoup de détails qui m'avaient échappé pendant mon voyage... Les nouvelles les plus affligeantes arrivent de l'intérieur. Le 16 juin, il y eut à Nîmes un grand massacre des catholiques par les protestants, descendus des montagnes, joints à ceux de la ville. Il s'y est commis des horreurs. Le 19 juin sera célèbre dans l'histoire de la Révolution : c'est ce jour qu'a été décrétée la suppression de la noblesse et par conséquent de tous les titres ainsi que de tous les ordres de chevalerie, tels que l'ordre du Saint-Esprit, de Saint-Lazare. Pense-t-on que jamais un Montesquiou, un Liancourt puissent reprendre un cordon bleu dont ils avaient tant sollicité la décoration et dont ils viennent de faire bassement hommage à l'Assemblée ? L'ordre de Saint-Louis est conservé comme récompense de services militaires. Rochambeau, d'Affry, en quittant le cordon bleu, se sont empressés de reprendre le cordon rouge.

La vie de Turin est en ce moment extrêmement monotone. Le théâtre de Carignan est ouvert, mais il ne s'y joue que des comédies, ce qui attire peu de monde. Les dames se promènent le soir en voiture au Valentin et à la cita-

delle ; mais la chaleur est excessive et l'air est encore plus étouffant après le coucher du soleil que pendant le jour. Tous les Français qui sont ici viennent exactement faire leur cour aux princes dans l'après dîner, jusque à six heures et demie. Mme la comtesse d'Artois reste dans le jardin qui, en cette saison, est le lieu d'assemblée. Les princes et même M. le comte d'Artois donnent à dîner aux Français et chacun y passe alternativement sans distinction de grade.

Les vendredis, le casin a lieu comme de coutume. J'y trouve assez de dames. On n'est pas encore généralement parti pour la campagne. Je croyais ceux de nos compatriotes qui ont passé l'hiver à Turin plus en connaissance que lors de mon départ, mais je n'en vois aucun qui ait l'air de l'intimité dans la société. Les Piémontais, naturellement peu prévenants, ont fait infiniment peu d'avances aux Français, et de notre côté nos compatriotes n'ont fait aucuns frais pour lier connaissance. Les airs moqueurs de quelques-uns de nos agréables ont effarouché les dames, lesquelles ont été d'ailleurs sollicitées par les hommes de ne nous faire aucune politesse. La cour et surtout le prince et la princesse de Piémont ont témoigné le désir qu'il y eût peu de liaison avec les Français.

7 AU 20 JUILLET. — La chaleur a été excessive pendant presque tout ce temps. Il y a eu, le 7, un petit orage et un peu de pluie, mais l'air n'en a pas été rafraîchi. — En sortant de dîner de chez M. de Gherardini, ministre de l'empereur, je commence à sentir un peu de goutte, et le lendemain, 8, l'accès se déclare avec violence et me force à garder le lit et la chambre pendant plusieurs jours, à l'auberge d'Angleterre, n'ayant pas encore pris de logement dans la ville et celui de mon épouse étant trop petit pour nous trois et nos gens. La goutte est un mal que je tiens de mon père, quoiqu'on dise que cela saute ordinairement une génération. Au surplus, je souffre plus patiemment en faisant la réflexion que je l'ai bien méritée ; voilà quelques années que j'en suis atteint sans devenir plus sage.

Nous apprenons qu'il y a eu une très forte insurrection à Marseille. M. le marquis de Miran, commandant en Pro-

vence, depuis le rappel de M. de Caraman, il y a plus d'un an, s'est conduit en cette province avec plus d'énergie que son prédécesseur, mais ne pouvant plus résister aux factieux et y étant resté aussi longtemps qu'il l'a pu, il s'est déterminé à sortir de France. Il se rend avec son épouse à Turin. Les princes le reçoivent avec tous les égards dus à sa conduite et l'admettent à leur conseil. Ce ménage s'établit ici. Mme de Miran est une femme d'un certain âge, autrefois fort jolie, fille de Mme de Selle et, par conséquent, nièce de la comtesse de L'Hopital. Elle est donc d'une bonne société, aimant à recevoir du monde et faisant fort bien les honneurs de chez elle. C'est ainsi que je l'ai connue soit à Paris, soit en Provence lorsque je fus à Marseille en 1781. — Dans le nombre des Français arrivant auprès des princes est le chevalier de Guer, gentilhomme breton, célèbre dans sa province par l'influence qu'il avait aux États et qui a eu, pendant le ministère du cardinal de Loménie, les honneurs de la Bastille. Le marquis de La Ferronière, qui a eu le même avantage, est aussi à Turin. — Après quelques jours de résidence forcée dans ma chambre, je reprends mes habitudes ordinaires, dînant et passant la plus grande partie de la journée chez le prince de Condé. M. le comte d'Artois me prie également à dîner, ainsi que mon épouse....

Depuis mon retour à Turin, je trouve quelques changements dans les opinions de certaines personnes. Le baron de Choiseul, notre ambassadeur, a beau nous donner fréquemment d'excellents dîners, on n'est pas content de sa religion, et il se montre presque l'apôtre des principes de l'Assemblée Nationale. Il est vrai que son rôle est embarrassant à jouer. Il perdrait infailliblement sa place s'il se montrait ouvertement pour les princes. Il y a vingt ans qu'il est à Turin ; il y a parfaitement arrangé ses affaires et augmenté sa fortune. Il ne serait pas fâché d'y rester.

Un autre personnage dont la conduite ici me paraît fort extraordinaire, c'est le prince d'Hénin, capitaine des gardes de M. le comte d'Artois. Au commencement des États Généraux, il était à Versailles d'un royalisme prononcé. Son opinion était même souvent si exagérée et il la

manifestait tellement qu'on était obligé de l'engager à modérer ses propos. Depuis qu'il est arrivé à Turin, il a absolument changé de langage ; il est devenu l'apôtre de la Révolution, il approuve tout ce qui se passe à l'Assemblée et fronde ouvertement la conduite des princes. On ne sait à quoi attribuer ce changement. M. d'Hénin se croit-il obligé de professer la démocratie parce que le Roi a appelé à son conseil son oncle, le prince de Beauveau, cet ami intime de Necker et son zélé partisan, cet académicien de qualité, cet ancien protecteur de la secte philosophique, ou bien M. d'Hénin regrette-t-il les habitudes de la vie indécente et crapuleuse qu'il menait à Paris et veut-il y retourner? Quoi qu'il en soit, M. le comte d'Artois, qui l'a à son service depuis son mariage et qui en a souvent éprouvé les plus basses complaisances, a la faiblesse de le garder auprès de lui. Mais personne ne va avec M. d'Hénin et souvent il entend des propos les plus insultants sur son compte.

Je vois beaucoup les jeunes princes, M. le duc d'Angoulême est grandi, mais M. le duc de Berri fait craindre de rester très petit. Ces deux princes sont élevés à merveille. L'aîné est bon et prévenant, mais le cadet est d'un caractère plus vif, plus décidé, et singulièrement prononcé sur nos affaires. Ils n'ont auprès d'eux que les mêmes personnes. M. De Sérent est secondé par l'abbé Marie, qui est un instituteur de mérite. Le marquis de Montaignac se charge de la partie de l'équitation, et le chevalier de La Sarre leur montre les mathématiques et ce qui concerne le génie et les fortifications. M. le prince de Conti était resté à Bruxelles, lorsque nous en partîmes au commencement d'août 1789. M. le prince de Condé le sollicita vainement de se joindre à lui. Ses instances furent inutiles. Ce prince pusillanime se retira bientôt après à Francfort et passa obscurément tout l'hiver dans l'auberge de la Maison Rouge. Pendant ce temps, à ses terreurs paniques, succédèrent les craintes de mourir de faim en pays étranger et surtout d'être privé de toutes ses habitudes de Paris. Espérant retrouver ses vieilles maîtresses, sa loge à l'opéra et sa chasse dans l'enclos de ses possessions à L'Isle-Adam, il fit négocier la permission de rentrer

en France. N'y trouvant pas d'obstacles, il est revenu à Paris, le 3 avril de cette année. Son district eut sa première visite, et ensuite le maire Bailly et le général La Fayette, et, ces devoirs remplis, il se présenta chez le Roi. Partout il a été reçu avec le mépris que sa conduite et sa nullité inspirent même aux démocrates. On le lui témoigne dans toutes les occasions, et il vit à Paris dans une honteuse tranquillité, n'osant pas se montrer ni reprendre ses habitudes pour la chasse.

Aout 1790. — 1er au 31. — La chaleur est excessive pendant tout ce mois. Il y a bien quelques orages, mais l'air n'en est rafraîchi que le jour même. Le chaud revient promptement et est accablant surtout le soir et pendant la nuit. Les matinées sont assez fraîches; aussi, dès six heures du matin, on peut rencontrer beaucoup de belles dames se promenant à pied dans les allées de la citadelle. On rentre dès huit heures, la chaleur commençant à reprendre avec force. A midi, elle est insupportable. Dans l'après-dîner, l'air est si étouffant que l'on fond sans remuer de place. Entre sept et huit heures, les dames vont en voiture à la promenade qui, en ce moment, devient moins brillante, presque tout le monde allant dans ses terres ou habitant les petites maisons appelées casines aux environs de la ville et sur la colline.

M. le comte d'Artois est extrêmement incommodé d'un très gros rhume de chaleur et d'une extinction de voix. Depuis quelque temps il avait pris un peu d'embonpoint, et il paraît tellement changé que l'on n'est pas sans inquiétude, surtout quand on se rappelle d'avoir vu ainsi feu M. le Dauphin. Les moindres craintes sont bien excusables quand il est question d'un prince dont l'existence est si précieuse pour tous les bons Français et qui, à tant de titres, mérite leur attachement et leur amour. On ne saurait trop faire l'éloge de M. le comte d'Artois. Sa conduite ici est parfaite dans tous les points, et il est difficile de se persuader que ce soit la même personne qui menait autrefois une vie si dissipée, puis si oisive à Versailles. Actuellement il s'occupe avec soin des affaires et travaille une partie de la journée. Il reçoit les Français qui se ren-

dent ici, avec la plus grande affabilité et les témoignages du plus vif intérêt. Il ne manque à aucun de ses devoirs envers son respectable beau-père et a même tout l'extérieur du contentement et de la gaieté au milieu de cette triste famille royale. Il traite avec les plus grands égards sa bonne et sensible épouse. Il veille à l'éducation de ses charmants enfants, avec lesquels il paraît être le plus tendre des pères. Enfin, il est certain qu'on ne peut faire le plus léger reproche à M. le comte d'Artois, depuis près de dix mois qu'il est à Turin. Il s'est même abstenu de voir pendant tout ce temps celle qui captive son cœur et qui n'a paru ici que quelques moments.

Journellement il arrive ici de nos compatriotes, soit de Paris, soit des différentes provinces du Royaume. De ce nombre, les plus marquants sont : M. Ferrand, conseiller au parlement de Paris, qui était avec moi un des douze commissaires pour la rédaction des cahiers de l'Hôtel-de-Ville de Paris, lors de l'assemblée des électeurs à l'archevêché, en 1789. C'est un homme dont les principes sont purs et prononcés et dont le style est plein d'énergie. M. Suppeau de Périgny, dont le père, député de Saint-Domingue, est un des plus enragés démocrates du côté gauche et en même temps un des plus ennuyeux bavards que je connaisse. Un frère aîné de celui qui est ici est également connu pour ses principes et est en ce moment un des missionnaires de la propagande en Suisse. Un autre frère, servant dans la marine, chevalier de Saint-Louis avant 20 ans à la suite de la perte d'un bras et ayant été page du Roi, suit les mêmes erreurs. Il semble que M. de Périgny vient se montrer auprès des princes pour prouver qu'il ne partage pas les sentiments de toute sa famille. M. Berthier, second fils de l'infortuné Berthier, intendant de Paris, jeune homme d'une tournure très agréable, que les malheurs de son père rendent intéressant et qui le serait encore davantage s'il ne se faisait point appeler ici M. le vicomte. Plusieurs gentilshommes provençaux ou du Comtat : MM. le commandeur de Montauroux, le comte de Mons, le comte de Raousset, de Grimaldi-Rogus, de Caumont de Seystres, le marquis de Villeneuve-Tourette et autres. Le comte d'Oraison et son fils, venant témoigner

aux princes l'horreur que leur inspire leur frère et oncle, le chevalier d'Oraison, un des plus grands scélérats de la Révolution, agent de M. le duc d'Orléans, excitant l'insurrection dans les provinces, cherchant à séduire les soldats dans les garnisons et ayant été pris sur le fait à Nancy par les officiers du régiment du Roi. On assure que le chevalier d'Oraison a été un des instigateurs de l'émeute de Réveillon, le 25 avril 1789. Il y a été reconnu. Croirait-on que cet indigne sujet, actuellement aux gages du duc d'Orléans et de son parti, est un des pensionnaires de M. le comte d'Artois? Le marquis de La Fare, procureur du pays en Provence, royaliste prononcé, ayant couru les plus grands risques aux insurrections d'Aix en 1789 et frère de l'abbé de Bonneval, chanoine de Notre-Dame, député du clergé de Paris et un des membres du côté droit. Le marquis de Sassenay, député de Châlons-sur-Saône, membre du côté droit, ayant donné sa démission et venant faire une visite à M. le prince de Condé et à M. le comte d'Artois. M. le comte de Grammont-Caderousse et son fils, le commandeur de Marcellanges; le marquis de Clarac et le vicomte de Vaux, maréchaux de camp; le comte Charles de Polignac et son cousin le marquis d'Escars; M. de Bussy, gentilhomme du Beaujolais; M. d'Attilly, lieutenant-colonel de Royal-Comtois, rentrant en France et venant d'Italie; les enfants du loyal marquis de Vaudreuil, lieutenant-général des armées navales et député de Castelnaudary, un des plus prononcés du côté droit; tous les enfants du duc de La Trémoille et une infinité d'autres que ma mémoire ne me rappelle pas.

C'est pendant ce mois que le baron de Vioménil est venu passer huit jours auprès des princes. Nous ne doutons pas qu'il n'ait été chargé auprès d'eux d'une mission importante de la part du Roi et de la Reine. Le baron de Vioménil est un de ces bons et loyaux gentilshommes sur la fidélité desquels un souverain peut compter en toutes occasions.

M. de Conzié, évêque d'Arras, arrive également à Turin et paraît se vouer entièrement à M. le comte d'Artois, qui l'admet en son conseil. Dans ce même temps, passe

à Turin Mme de Vintimille, épouse du chevalier d'honneur de la comtesse d'Artois. Elle est accompagnée de ses deux filles, la comtesse de Vérac et la princesse de Vintimiglia, belle comme un ange. Cette dernière vient d'épouser, il y a quelques mois, un seigneur du même nom, établi en Sicile où il a de grands biens. Le mariage s'est fait en Savoie, et il était assez singulier d'y voir en même temps l'archevêque de Paris, le garde des sceaux, l'ancien prévôt des marchands, M. Lepelletier de Morfontaine, et l'ancien lieutenant de police, M. Lenoir. Je vois arriver aussi à Turin pour quelques instants un de ces bons serviteurs de Versailles, d'un dévouement éprouvé, le sieur Prioreau, prévôt général de la maréchaussée et de plus attaché à M. le comte d'Artois par une petite charge de sa maison. C'est par ce galant homme que nous apprenons une infinité de détails sur l'ingratitude des habitants de Versailles, dont la plus grande partie ne devait son existence qu'aux bienfaits de la cour. Le Roi a été trahi et abandonné par ceux qui l'approchaient de plus près. Il serait cependant trop affligeant de penser que tous ceux qui composent le service de la famille royale pensent également. Il y en a un grand nombre qui donnent journellement des preuves de leur dévouement et j'en citerai plusieurs lorsque l'occasion s'en présentera.

Je ne puis passer sous silence ce que M. Prioreau nous apprend sur le compte de Mme la comtesse Du Barry. Cette dame, retirée à Louveciennes, a, depuis le commencement de la Révolution, manifesté les sentiments les plus royalistes, et l'on sait positivement qu'ayant fondu quelques effets précieux, elle en a formé une somme de 500.000 francs qu'elle a déposée pour être employée au service du Roi et de la Reine lorsqu'ils pourront en avoir besoin. Ce trait doit servir à faire mieux connaître et à faire juger moins sévèrement une personne sur qui la calomnie s'est cruellement exercée depuis qu'une fortune inouïe l'avait élevée à un rang auquel elle ne devait jamais prétendre. Si Louis XV déshonora les dernières années de son règne par une liaison aussi indécente, le monarque seul est coupable d'une si honteuse faiblesse. J'ai beaucoup connu Mme Du Barry : je la voyais souvent pendant ma jeunesse. Je n'ai

point grossi sa cour pendant sa faveur, durant laquelle elle a obligé un grand nombre d'ingrats. Je ne lui ai jamais rien demandé, ne l'ayant pas été voir à Versailles. Le hasard me l'a fait retrouver depuis la mort de Louis XV. J'ai souvent été à Louveciennes depuis cette époque, et je l'ai vue, pour la dernière fois, très peu de jours avant ma sortie de France. Je fus dîner avec elle ; je la trouvai dès lors ayant dans le cœur tous les sentiments dont elle fait aujourd'hui si noblement profession. A côté d'une pareille conduite, mettez celle que tiennent les dames de Coigny, d'Harville, La Châtre, Sillery, et tant d'autres et jugez laquelle mérite la préférence. Quoique un petit précis de ce qui concerne la vie de cette femme, que la dernière passion de Louis XV a rendue célèbre, soit absolument étranger à mon journal, on ne sera cependant pas fâché de le trouver ici.

La demoiselle Lange avait pour mère la dame Ranson, cuisinière de M. du Monceau, à ce que je crois, et était le fruit de quelqu'amour obscur. En 1765, elle pouvait avoir environ dix-huit ans, et était d'une tournure tellement remarquable qu'elle était déjà connue par les grands amateurs de la capitale. M. de Monville, qui dès lors la voyait fréquemment, m'a dit plusieurs fois qu'à cette époque elle était si jolie et si agréable que plusieurs peintres la recherchaient pour servir de modèle. En 1766, un certain comte Du Barry, depuis connu sous le nom de Roué, dès lors mauvais sujet et fripon avéré et qui, par quelques complaisances, avait obtenu du maréchal Richelieu l'admission aux pages de la chambre de son fils, qui s'est appelé depuis le vicomte Du Barry, prit chez lui la demoiselle Lange, moins pour servir à ses plaisirs que pour achalander sa maison et y attirer des dupes, et dans l'intention aussi de tirer parti d'une aussi belle personne. Il vint cette même année avec elle à Fontainebleau. C'est là que je fis connaissance avec elle. Elle avait déjà quitté le nom de Lange et s'appelait la dame Veaubernier. Je la vis beaucoup à Paris l'hiver suivant, chez le comte Du Barry, chez qui elle logeait et qui demeurait alors dans la rue de la Jussienne. Je n'oublierai jamais un jour qu'elle parut au bal de l'opéra, non masquée et entièrement vêtue en blanc. Je n'ai

rien vu en ma vie de plus agréable que cette céleste personne. C'était Hébé, c'était une grâce. Le portrait que Voltaire nous fait d'Agnès Sorel lui eût parfaitement convenu :

« Jamais l'amour ne forma rien de tel, etc., etc.
« Elle avait tout : elle aurait dans ses chaînes
« Mis les héros, les sages et les rois, etc., etc.

Pendant ce même hiver de 1767, la dame Veaubernier eut quelques intrigues de cœur assez suivies, et Sainte-Foy, financier alors très à la mode, et le vicomte de Boisgelin, le manchot, furent du nombre de ses amants. On peut se rappeller que, pendant l'été, il y eut un très brillant voyage de Compiègne. Les carabiniers y campèrent, ce qui y attira beaucoup de monde. Du Barry loua une maison pour le temps du voyage, tint un grand état et sa maîtresse nous faisait les honneurs d'un très bon dîner. Le duc de Glocestre, frère du roi d'Angleterre, vint à Compiègne. Du Barry l'attira chez lui, et l'on ne douta pas que cet intrigant ne se fût arrangé avec lui pour lui procurer la dame Veaubernier, qui avait déjà pris un certain aspect, faisait la dame, avait avec elle une compagne complaisante et se faisait appeler quelquefois Mme Du Barry. Ce fut en 1768 que Du Barry conçut le projet de la donner à Louis XV. Il la proposa à Lebel, premier valet de chambre du Roi et ministre de ses plaisirs secrets, ayant le détail du sérail du Parc aux Cerfs. Pendant que cette affaire se traitait, Du Barry fit arriver de la province un frère cadet, espèce d'imbécile, et lui fit épouser la dame Veaubernier, qui avait pris un extérieur extrêmement décent que je lui ai toujours connu, quoi qu'on ait pu en dire. Elle fut donc offerte au Roi comme comtesse Du Barry et épouse du comte Guillaume, frère du Roué. Elle sut si bien profiter des leçons de son instituteur et plut tellement au monarque presque sexagénaire, le captiva à un tel point que Lebel en prit justement de l'ombrage. Il connaissait parfaitement son maître et voulait le garantir du scandale d'une maîtresse en titre; il avait soin, lorsqu'il voyait que l'attachement du Roi devenait trop vif pour une de ses sultanes, de prévenir l'éclat en prétextant quelque faute grave pour l'éloigner et la faisait promptement oublier par une

nouvelle, au moins aussi intéressante que la première. Cette fois Lebel fut en défaut et ne put jouer le même jeu. Du Barry trouva le moyen de s'en débarrasser, il mourut assez promptement et l'on croit généralement qu'il le fit empoisonner.

Ce fut donc en 1768, pendant le voyage de Compiègne que Mme Du Barry commença à être maîtresse de Louis XV. Au grand étonnement de toute la cour, elle fut présentée quelque temps après à Versailles. Ce fut un scandale pour toute l'Europe. Je ne veux pas rappeler toutes les bassesses de beaucoup de courtisans en cette occasion. Plusieurs dames de la cour devinrent les complaisantes de la favorite et formèrent sa société. Le chancelier Maupeou se déclara son cousin. Il s'éleva un parti puissant contre le duc de Choiseul. On se servit de Mme Du Barry pour le culbuter. Le duc d'Aiguillon la dirigeait conjointement avec le comte Du Barry, qui avait mis auprès d'elle deux sœurs très adroites, qu'il avait fait venir de Toulouse. La Dauphine vit avec regret exiler un ministre auquel elle était redevable d'un mariage qui lui assurait le trône. Elle voyait également avec quelque dépit une favorite partager les hommages d'une cour dont tous les vœux ne devaient naturellement s'adresser qu'à elle seule. Mme Du Barry devint l'objet de sa haine et de ses insultants mépris.

Cependant on ne peut s'empêcher de convenir que la comtesse Du Barry, nullement façonnée au manège des intrigues de la cour, ne fut, pendant sa faveur, qu'un instrument dont on se servait alors pour tout ce que l'on voulait faire faire au Roi. Elle était extrêmement obligeante, a rendu beaucoup de services et n'a personnellement cherché à nuire à qui que ce soit. Beaucoup de gens de la cour lui doivent leur fortune et j'en citerais beaucoup qui l'ont oublié. Enfin la maladie du Roi, en mai 1774, vint finir le règne brillant et la faveur de la comtesse Du Barry. Elle quitta Versailles précipitamment, avant la mort de Louis XV, qui arriva le 10. Elle obéit aux désirs qu'on témoigna de son éloignement, sans penser à emporter des effets précieux qu'elle tenait de la libéralité du Roi et qu'on lui a injustement retenus. Elle se retira à l'abbaye de Pont-aux-Dames, près de Meaux. Elle y vécut de ma-

nière à mériter l'amitié des dames de cette maison, tellement que, depuis, elle n'a pas manqué d'aller passer quelque temps dans ce monastère et y est toujours reçue avec le même intérêt et le même empressement. Au bout d'un certain temps, elle eut la permission de venir s'établir au magnifique pavillon de Louveciennes qui lui a été donné à vie par le feu Roi. Elle y a constamment demeuré jusqu'à présent, sans avoir d'autre habitation, venant quelquefois à Paris.

Ce fut dans ces commencements que je renouai connaissance avec Mme Du Barry, l'ayant retrouvée chez l'intéressante vicomtesse Du Barry que je connaissais particulièrement et dont j'étais parent. Cette dame, aussi aimable que belle, est morte il y a plusieurs années de la poitrine, après s'être remariée à son cousin le comte de Tournon. J'ai continué à voir fréquemment la comtesse Du Barry, dont la conduite a été exemplaire depuis la mort du Roi. Elle a par bonté conservé presque tous les gens qu'elle avait à Versailles et elle prend soin de leurs femmes et de leurs enfants. Ses charités dans le village de Louveciennes et dans tout le canton sont immenses. Sa société est peu nombreuse. Depuis quelques années, le loyal duc de Brissac s'est attaché à elle et elle a pour lui la plus tendre amitié.

Au bout de plusieurs années l'aversion de la Reine pour Mme Du Barry ne pouvant plus subsister, sa bonne conduite donna à cette princesse l'envie de la rencontrer. Le bal de l'Opéra lui fournit l'occasion de contenter cette fantaisie. Le duc de Choiseul s'y trouva et à la faveur du masque ces trois personnages eurent une conversation de plusieurs heures dans une grande loge. La Reine fut si contente des explications de Mme Du Barry et lui témoigna une telle satisfaction de sa bonne conduite qu'en la quittant S. M. lui permit de s'adresser à elle dans toutes les occasions et toutes les fois qu'elle pourrait lui être utile, ce qu'elle a fait depuis avec succès. Ayant été témoin de tout cet arrangement au bal de l'Opéra, je fus le lendemain passer la soirée à Louveciennes et la comtesse me conta ces particularités.

Depuis ce temps, plusieurs femmes de la cour, même,

de celles qui lors de sa faveur étaient du parti opposé, telles que Mme d'Ossun, fille de la comtesse de Grammont, qui fut exilée à ce sujet, ont été à Louveciennes, ont vu la comtesse Du Barry et ont été contentes de son bon ton, de ses manières et de sa conduite. J'apprends avec plaisir qu'elle est respectée dans sa retraite. Le bien qu'elle fait dans le voisinage et sa nullité politique doivent assurer sa tranquillité. Mme Du Barry est âgée aujourd'hui d'environ 44 ans. Depuis quelque temps, elle a pris un peu d'embonpoint et sa figure est un peu couperosée, mais elle était encore très désirable la dernière fois que je l'ai vue, en 1789. On retrouve encore en elle beaucoup d'agréments qu'elle doit à la propreté la plus recherchée et à l'usage de bains froids qu'elle prend journellement dans toutes les saisons et quelque temps qu'il fasse. Elle a peu d'esprit, mais sa conversation est intéressante, et, depuis sa retraite, la lecture a été, après la toilette, sa principale occupation. Elle est bonne, généreuse, d'une société douce, excellente amie, très charitable et extrêmement obligeante. Elle est chez elle et dans le public de la plus grande décence, démentant à cet égard tous les mensonges grossiers que la calomnie s'était plue à répandre sur elle, lors de sa grande faveur.

CHAPITRE VIII

SUITE DU SÉJOUR A TURIN

Après cette longue digression sur Mme Du Barry, revenons à Turin et reprenons la suite de mon journal.

25 AOUT 1790. — Jour de la Saint-Louis; il y eut une grande messe à Saint-Philippe-de-Néri, à l'occasion de la fête du patron des Bourbons et de celle de notre souverain. Tous les Français présentement à Turin y ont assisté et y ont accompagné les sept descendants directs de saint Louis, savoir : M. le comte d'Artois et ses deux enfants; M. le prince de Condé et ses enfants, lesquels se rendirent tous à pied à l'église où chacun, oubliant au pied des autels les véritables causes de nos malheurs, adressa sa prière à l'Être Suprême pour la conservation des jours du Roi et de sa famille. Tel est le caractère du gentilhomme français. Tous ses vœux sont pour son Roi et il est toujours prêt à lui sacrifier sa vie, sa fortune et ses intérêts les plus chers. Tous nos jeunes gens établis à l'auberge donnèrent à cette occasion un dîner de 40 couverts. On y but beaucoup de santés ainsi qu'on peut le croire. On y témoigna son attachement pour notre malheureux monarque et particulièrement pour nos princes, dont le dévouement a le même but, et le bon roi de Sardaigne ne fut pas oublié...

SEPTEMBRE 1790. — Dans ce mois le temps est fort rafraîchi; il y a quelques jours de pluie; la chaleur est supportable. — A de tristes et froides comédies qui se jouaient au théâtre Carignan succède une troupe d'opéra

buffa. Il n'y a pas encore beaucoup de monde à la ville, mais le peu qui y reste se rend exactement au théâtre. Le spectacle commence à sept heures et finit vers dix heures et demie.

6 SEPTEMBRE. — Mme la princesse Louise de Condé, faisant un faux pas dans sa chambre après dîner, a le malheur de se démettre encore la rotule. C'est le troisième accident de ce genre qu'elle éprouve depuis quelques années. Au courage qu'elle montre, il ne semblerait pas qu'il lui soit arrivé la moindre chose. La crainte d'inquiéter ses parents lui fait dissimuler la vive douleur qu'elle doit ressentir. A peine est-elle pansée et portée sur son lit, au bout d'une demi-heure, elle reçoit tout le monde avec sa gaieté ordinaire et dès six heures elle reprend sa fonction habituelle, continuant à aider son père, comme le secrétaire le plus intelligent, en chiffrant et déchiffrant ses correspondances secrètes. Passant depuis fort longtemps une partie de ma vie dans la société de Chantilly et ayant pendant plusieurs années joué la comédie avec M. le prince de Condé et Mme la princesse Louise, j'ai beaucoup vécu dans leur intimité; j'ai eu occasion de connaître plus particulièrement le caractère de cette princesse. Je ne puis me refuser au plaisir de tracer ici son portrait : c'est en même temps faire son éloge.

Louise-Adélaïde de Bourbon, fille de M. le prince de Condé et de Mme la princesse de Rohan-Soubise, est née le 5 octobre 1757. Lorsque, pour la première fois, cette princesse parut à Versailles, à l'âge de 14 ou 15 ans, elle y fixa les regards de toute la cour. Elle était d'une figure très agréable, d'une fraîcheur extraordinaire et joignait à cela une belle tournure et une superbe taille qui s'est depuis gâtée par un excessif embonpoint. Il fut un moment question de son mariage avec M. le comte d'Artois. Une intrigue eût formé cette union; une intrigue l'empêcha. Depuis, il fut encore question du prince Max des Deux-Ponts, et, je crois, d'un prince de la maison électorale de Saxe. Mais en consultant son goût, sa tendresse pour ses parents, dont elle aurait désiré ne jamais se séparer, lui eût fait dans tous les cas préférer le célibat. Elle fut

nommée abbesse de Remiremont, le 22 août 1786. Mme la princesse Louise de Condé est digne en tous points du sang illustre qui coule dans ses veines et offre, ainsi que sa respectable amie, Mme Élisabeth, la réunion de toutes les vertus. Extrêmement attachée aux devoirs de sa religion, elle est d'une piété douce et point gênante; elle est charitable autant qu'il est en son pouvoir; fille, sœur et parente la plus tendre, excellente amie, indulgente envers les autres et n'ayant jamais donné matière au plus léger reproche, elle est extrêmement timide et réservée en public, mais infiniment aimable et gaie dans son intérieur et en petite société; elle joint à beaucoup d'esprit et de bon sens un grand fond d'instruction et des talents agréables, étant excellente musicienne et chantant à merveille. Quant à ses principes relativement à la Révolution, ils sont purs et invariables. Son opinion est des plus prononcées et n'admet aucune modification. Depuis qu'elle est à Turin elle est l'unique secrétaire de son père, ce qui rend sa vie assez sédentaire. Elle va cependant fréquemment à la cour, autant pour y accompagner ses parents que pour voir Mme la princesse de Piémont, dont la conduite, les goûts, la façon de penser et les sentiments sont entièrement conformes aux siens.

8 SEPTEMBRE. — Jour de la fête de la Vierge. Grande procession à Turin pour la délivrance de cette ville assiégée par les Français, en 1706. C'est à cette occasion et d'après l'intercession de la Ste Vierge que l'on a construit la magnifique église de la Superga, en accomplissement d'un vœu fait pour la délivrance de Turin. Depuis, un seigneur du pays, se trouvant à la Superga avec l'ambassadeur de France, je ne sais lequel, lui demanda comment il trouvait la figure de la Vierge :

— Très ressemblante, répondit celui-ci.

— Que veut dire cette plaisanterie ? dit le Piémontais.

— Oui, reprit le Français, elle ressemble à la duchesse de Bourgogne comme deux gouttes d'eau.

Cette princesse, comme l'on sait, mère de Louis XV, était fille de Victor-Amédée, duc de Savoie et premier roi de Sardaigne, et n'a pas peu contribué à faire donner les ordres pour la levée du siège de Turin.

Ce même jour, l'archiduc Ferdinand et l'archiduchesse, son épouse, arrivent de Milan et vont coucher à Moncalieri où est la cour. Le lendemain, ils viennent à la ville faire visite à nos princes et les préviennent encore comme l'année dernière. Le prince de Piémont vient également voir Mme la princesse Louise, gardant le lit depuis son accident.

12 SEPTEMBRE. — L'archiduc et l'archiduchesse sont encore ici. Ils viennent l'un et l'autre amicalement déjeuner chez la marquise de Gherardini, épouse du ministre de l'empereur en cette cour. Nous y sommes invités, mon épouse et moi. Il est impossible d'être plus honnête et plus prévenant qu'ils ne l'ont été l'un et l'autre. Je vais une fois faire ma cour à Moncalieri à la famille royale, mais c'est à peu près temps perdu, car c'est à peine si on fait attention à vous. N'y ayant pas paru depuis mon retour, je m'en suis fait un devoir. Il est rempli, je n'y retournerai plus. Mme la princesse de Piémont est assurément respectable par ses vertus, et la sœur de notre Roi mérite nos respects et nos hommages : mais elle ne parle qu'à très peu de monde.

23 SEPTEMBRE. — Aujourd'hui, jour de l'anniversaire de la naissance de cette princesse, il y a grande cour à Moncalieri et même bal. L'étiquette de ces sortes de fêtes en bannit la gaieté. Je préfère revenir au théâtre Carignan où la salle est entièrement illuminée à cette occasion. Le spectacle est très brillant, quoique toutes les dames de la cour soient à Moncalieri : elles sont remplacées dans leurs loges par les bourgeoises les plus élégantes qui y viennent étaler un luxe vraiment surprenant. Il y en a un grand nombre de fort jolies et toutes par vanité ont à leur suite un officier. Rarement on voit un bourgeois et une bourgeoise. — Les matinées et les soirées commencent à devenir plus fraîches. Le temps est constamment superbe. La promenade des voitures a quitté les allées du Valentin et de la citadelle. On est revenu sur le chemin de Moncalieri. Cela dure jusqu'à la nuit et l'on se rend alors au théâtre.

Octobre 1790. — 1er au 12. — Le temps a été très incertain, il y a eu de la pluie assez fréquemment et le 8 un orage et des éclairs.

12 octobre. — Notre ambassadeur donne un grand et superbe souper à la princesse de Carignan et à la princesse Doria, sa belle-sœur. Nos trois princes y viennent, mais sans se mettre à table, par une suite de discussion d'étiquette qui a eu lieu cet hiver dernier avec la princesse Carignan. L'assemblée a été des plus brillantes, le repas très somptueux. Nous étions à peu près 90 Français ou Françaises.

13 octobre. — Grande assemblée. Conversation à la mode de l'Italie chez la princesse de Carignan. Toutes les dames piémontaises s'y trouvent ainsi que nos princes et tout ce qui est ici de notre nation. On y sert des glaces et des rafraîchissements avec profusion. On fait des parties de commerce. Les jeux de hasard sont défendus, même le quinze. A onze heures, tout le monde se retire, il n'y a pas de souper. — C'est dans ce mois que se font les plus belles chasses de la cour. Le rendez-vous est toujours à Stupiniggi. Souvent les dames vont à cette chasse et la suivent dans des chaises à deux roues, la princesse de Carignan à cheval.

16 octobre. — On donne au théâtre Carignan un opéra que j'ai vu parfaitement représenter à Naples l'hiver dernier. C'est *Gli Zengari in fiera* de Paisiello. J'y trouve un peu de différence dans l'exécution.

19 octobre. — Temps superbe. — Aujourd'hui grande manœuvre de toute la garnison de Turin, hors de la ville. Elle est commandée par le second fils du roi, le duc d'Aoste : Sa Majesté y assiste et est accompagnée de ses autres enfants et de tous nos princes. Toute la ville est dehors ou sur les remparts, ce qui fait un spectacle magnifique. L'objet de cette manœuvre est l'attaque de la ville du côté de la Porte-Neuve. Les grandes avenues du Valentin, les fossés et les ruisseaux mettent un peu de confusion dans l'exécution de cette manœuvre. Cependant l'artillerie sert à merveille et beaucoup mieux qu'on ne

pouvait s'y attendre. Le militaire est passablement tenu, mais il y a si longtemps que ces troupes n'ont fait la guerre qu'elles auraient besoin d'être mieux exercées et mieux disciplinées.

Les deux derniers jours du mois il y a eu encore du tonnerre, des éclairs et de forts orages. Cependant je n'ai point encore éprouvé de grands vents depuis que je suis à Turin. Le voisinage des Alpes en garantit. — Il arrive toujours journellement ici des Français soit pour se rendre auprès des princes, soit pour faire le voyage d'Italie. Le bailli de Crussol et le comte François d'Escars, députés de l'Assemblée, l'un de la vicomté de Paris, l'autre de la sénéchaussée de Chatellerault, et tous deux excellents membres du côté droit, arrivent auprès de M. le comte d'Artois, dont l'un est capitaine des gardes, l'autre gentilhomme d'honneur. Le bailli de Crussol est attaché à M. le comte d'Artois depuis la formation de sa maison. C'est un brave et loyal gentilhomme, aimant son prince sans avoir jamais été son vil complaisant. Il serait à souhaiter que tous nos princes n'eussent jamais auprès d'eux que des gens de cette trempe, qui, souvent au risque de leur déplaire, leur donnent de bons conseils et ne leur déguisent jamais la vérité. Il vient à Turin pour relever M. le prince d'Hénin, dont la présence importunait ici tout le monde et lequel s'en retourne à Paris, démocratiser tout à son aise. Cependant le bailli de Crussol ayant une santé très dérangée et ses affaires le rappelant en France, M. le comte d'Artois lui donne pour adjoint et survivancier le comte François d'Escars. Tout le monde approuve un pareil choix, qui réunit la naissance, la sagesse, une grande droiture et les meilleurs principes.

Le comte Mathieu de Montmorency, fils du vicomte de Laval et de la dame Boullogne, jouissait précédemment de cette survivance dont il vient d'envoyer sa démission. Il avait à peine 21 ans lorsqu'il fut pourvu de cette place. Mais ni ce bienfait de M. le comte d'Artois, ni l'amitié que lui témoignait ce prince ne l'ont empêché d'embrasser avec ardeur le parti de la Révolution. Dès sa sortie du collège ou des mains de son gouverneur, Mathieu s'est cru un personnage. Entrant dans le monde avec tous les avan-

tages d'un grand nom et d'une jolie tournure, jointe à quelque peu d'esprit, il y a été promptement gâté. Pourvu de la charge de grand-bailli de Montfort l'Amaury, il fut présider les assemblées de ce baillage et n'eut pas de peine à se faire élire député de la noblesse, malgré son extrême jeunesse, qui naturellement aurait dû l'exclure des Etats Généraux. N'est-il pas en effet, ridicule de voir un homme être un des représentants de la nation, donner sa voix sur les grandes questions de l'État sans être majeur et sans avoir atteint l'âge fixé par les lois pour transiger sur ses propres affaires? Mathieu arriva aux États Généraux bien endoctriné par Semonville et surtout par l'abbé Sieyès, qui se conduisit si impérieusement qu'on lui a donné à cette occasion le sobriquet de « Fesse-Mathieu ». Suivant exactement les préceptes de ses dignes instituteurs, Mathieu a été un des membres les plus zélés de la minorité de la noblesse, a passé au tiers avec elle et siège depuis constamment au côté gauche. Il se montra l'an passé un des plus ardents pour la suppression des droits féodaux, malgré la perte énorme qu'il devait en éprouver par la suite, dans les biens de son épouse, fille du duc de Luynes. Il s'est, dans toutes les occasions, montré avec acharnement contre la noblesse, et, nouvellement encore, lors de la suppression des titres et de la noblesse. Son nom est trop précieux pour les factieux; il est carressé, comblé d'éloges et sa petite tête en a tourné. Au surplus Mathieu est fortifié dans ses sentiments révolutionnaires par ses plus proches. Père, mère, beau-père et belle-mère, tout cela est démocrate. Que de raisons puissantes devaient les retenir dans le parti du Roi ! Nous sommes dans le siècle de l'ingratitude.

Dans le nombre des personnes qui passent en ce moment à Turin pour aller en Italie et qui font leur cour aux princes, sont : M. de Pont, intendant de Metz, où il a essuyé la plus vive persécution; mais c'est un homme faible, sans énergie et sans moyens. Il est père d'un petit apprenti magistrat, devenu tout à coup révolutionnaire en fréquentant l'hôtel La Rochefoucauld et la dame de Castellane, fille de M. de Jarnac, se chargeant de son éducation. D'après ce que j'apprends chaque jour, la Révolution a fait

une grande quantité de prosélytes par la séduction des femmes. M. de Pont est accompagné de son cousin, de Pont de Virson, officier aux gardes, et du jeune Foissy, fils d'un receveur général des finances et d'une femme autrefois extrêmement jolie et toujours infiniment aimable que je connais particulièrement. Il passe encore ici M. et Mme de Maussion, avec M. et Mme de Caze. Ces deux ménages font un séjour de quinze jours à Turin. M. de Maussion était intendant de Rouen au commencement de la Révolution. Il s'y est conduit avec énergie et courage. Il était du nombre des victimes désignées par ce scélérat de Bordier, acteur des Variétés, qui, payé par le duc d'Orléans, cherchait à exciter l'insurrection à Rouen et qui subit la peine due à ses affreux projets. C'est le seul exemple qui ait été fait.

Mme de Maussion est dans l'état de santé le plus déplorable; elle est mourante et ne peut aller loin. M. Caze, maître des requêtes, est accompagné d'une épouse jolie et aimable, sœur de Mmes Pajot, de Fougy et de Neelle, toutes trois également jolies.

Parmi les Français qui arrivent journellement à Turin, beaucoup de ceux qui viennent des provinces de l'intérieur amusent nos princes avec des relations mensongères et exagérées qu'ils croient malheureusement avec trop de facilité. C'est d'après ces rapports, presque toujours infidèles, que se forment leurs projets : c'est ainsi qu'on leur a fait croire l'existence d'un camp de Jalès et d'un rassemblement considérable de catholiques se disposant à se venger des massacres de Nîmes. Deux gentilshommes, le comte Charles de Polignac et le marquis de Palarin, y ont été et ont eu le malheur d'être arrêtés.

Il paraît qu'on est occupé en ce moment à établir un parti royaliste et contre-révolutionnaire dans la ville de Lyon, mais le soin en est confié à des jeunes gens très étourdis ou à des personnes qui n'ont pas assez de consistance pour qu'on dût se fier à elle. Souvent aussi les princes ont établi dans l'intérieur une correspondance confiée à des gens connus pour être vendues au parti contraire. On a beau les en avertir, ils n'en veulent rien croire et regardent même de mauvais œil ceux qui cherchent à détruire les fables qu'on leur conte.

20 octobre. — Le jeune Desilles, blessé si dangereusement à l'affaire de Nancy, meurt dans cette ville, après une longue maladie occasionnée par ses blessures. — La fin de ce mois est remarquable par l'incendie de beaucoup de châteaux en Dauphiné. Une partie de ces atrocités peut être imputée au scélérat Barnave, député du tiers de cette province et un des plus enragés révolutionnaires de l'Assemblée. Barnave était avocat à Grenoble et dès 1788 il était un élève chéri de Mounier. Il est auteur d'un ouvrage assez estimé : *De l'esprit des édits*. Il est en ce moment au plus âgé de 30 ans. Il est d'une figure douce et agréable mais d'un caractère féroce et sanguinaire. Jamais on ne pourra oublier cette phrase atroce, lors des massacres de Berthier et de Foullon : « Le sang qui coule est-il donc si pur ! » Barnave était dès le commencement voué à Necker et son agent en Dauphiné dans les premiers troubles de cette province. Arrivé à Versailles, il s'y est montré de la plus grande insolence et d'une fatuité extrême. Il s'est déclaré le plus cruel ennemi de la noblesse et du clergé. Il joue un des premiers rôles de l'Assemblée Nationale. S'étant associé à Lameth et à Duport, il dirige avec eux les insurrections de l'intérieur, les dévastations, les incendies. Ce trio fomente les troubles de la capitale. Il est en ce moment président de l'Assemblée. Depuis qu'il est à Paris, Barnave s'est donné des airs de faire le galant auprès des plus belles dames du parti démocrate et a réussi auprès de quelques-unes. On a assuré que la comtesse de Beaumont, fille chérie du comte de Montmorin, a eu une faiblesse pour cet atroce législateur [1]. Il est protestant.

Il y a eu nouvellement des massacres dans différentes provinces. Il y en a eu à Montpellier, à Avignon, à Aix. Le marquis d'Escayrac, gendre de M. de La Galaisière, a été tué chez le marquis de Clarac. Le marquis de Clarac, maréchal de camp, venu cet été à Turin, a eu son château incendié et a été traîné dans les prisons de Toulouse. Le président d'Albertas père, donnant une fête dans sa terre,

1. Mme de Tessé appelait Barnave « Néronet ». Les dames de Broglie. La Châtre, etc., dans la société desquelles il était souvent, l'appellent « le petit sauvage. » (Note de M. d'Espinchal).

en Provence, à ses paysans, a été assassiné. Le chevalier de Beausset a été massacré à Marseille et on assure que l'abbé de Beausset, son neveu, scélérat consommé, a contribué à ce crime. Toutes ces horreurs restent impunies et on ne prend aucun soin pour rechercher les auteurs de ces attentats. L'Assemblée trouverait des complices dans son sein. Nous apprenons aussi des changements dans le ministère. Necker a donné sa démission. Cette fois elle a été acceptée et on n'a fait aucune attention à son départ. Il est venu cacher sa honte et ses remords dans son château de Coppet, qu'il avait prêté l'année dernière au maréchal de Castries, qui l'a longtemps habité et qui, depuis, est venu s'établir à Lausanne avec toute sa famille. Necker est remplacé dans le ministère des contributions publiques par le sieur Tarbé, un de ses premiers commis, lequel était, en 1788, employé dans les bureaux pour la partie des administrations provinciales. Voilà donc le rôle de ce protestant genevois enfin fini. Le portrait de cet homme horriblement célèbre, auquel j'ai voué, ainsi que tous les honnêtes gens, une exécration éternelle, sera tracé par des mains plus habiles et plus instruites et c'est n'en donner qu'une esquisse imparfaite que de le peindre comme un ambitieux sans principes, sans vertu, sans religion, sans probité quoiqu'il affecte sans cesse de professer la morale la plus pure ; d'un orgueil et d'une insolence extrêmes ; atroce, en parlant continuellement d'humanité ; despote, en prônant la liberté ; convaincu de son propre mérite, se vantant sans cesse en déprimant toujours les autres ; faisant dans tous ses écrits l'éloge de ses talents pour l'administration et n'étant propre qu'à la banque et à l'agiotage. Dur, méchant, intolérant, hypocrite, peu délicat sur les moyens pour parvenir à son but et profondément scélérat...

Novembre 1790. — Le mauvais temps et les pluies continuelles des jours précédents ont fait retarder la chasse de la St Hubert et la foire de Moncalieri. Tout cela a lieu le 3 de ce mois, le temps paraissant bien remis. Le rendez-vous a été superbe par l'affluence des voitures et des cavaliers. Après la chasse, le roi, suivi de toute la cour, est revenu à Moncalieri, faire, selon l'usage le tour à pied de

cette pitoyable et misérable foire. La beauté du jour a rendu la promenade des voitures sur le chemin de Turin extrêmement brillante. Toute la cour soupe en famille et nos princes y sont comme de coutume. Le roi fait à l'occasion de la foire, ainsi que l'année précédente, des cadeaux à tous les convives. Il remplit les poches de ses petits-enfants, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, de montres, de chaînes d'or, d'étuis et de bijoux et en donne également à nos princes...

Parmi les Français qui arrivent à Turin, se trouvent quelques gens marquants et quelques députés ayant quitté l'Assemblée. Les quatre enfants du duc de La Trémoille viennent ici successivement. Ils étaient à Nice, où leur mère, la duchesse de La Trémoille, est morte cet été. C'est une grande perte pour ces jeunes gens qui ne paraissent pas assez le sentir, à l'exception du plus jeune. Le chevalier de La Trémoille a paru ici avec le meilleur maintien et l'air pénétré : il a intéressé tout le monde. Le prince de Léon, qui vient d'arriver, avait écrit à M. le comte d'Artois qu'il était accompagné du comte Archambault de Périgord. Le prince s'est empressé de répondre à M. de Léon qu'il serait vu ici avec plaisir, mais qu'il n'en serait pas de même de son compagnon de voyage. N'ayant pas tenu compte de cet avis et étant arrivés à Chambéry, un ordre du roi de Sardaigne a signifié à Archambault de sortir de l'État sous 24 heures. En effet, quand on a le malheur d'être frère de l'évêque d'Autun, on devrait avoir une conduite plus scrupuleusement irréprochable que tout autre. Mais Archambault ne s'est pas contenté de se charger d'une commission démocratique dans un département : on sait positivement qu'étant dans la tribune des suppléants lorsque l'Assemblée décréta l'abolition de la noblesse, il y applaudit ouvertement par des démonstrations non équivoques, ainsi que son frère le comte Boson de Périgord.

Le duc de Caylus, député de la Haute-Auvergne, jeune homme plein d'honneur et d'énergie, est du nombre de ceux qui viennent offrir leurs services et que l'on reçoit avec empressement. Il s'absente quelque temps de l'Assemblée pour calmer un peu la juste fureur où le met tout ce qui s'y passe. — Le duc de Guiche et le comte de

Grammont, son frère : celui-ci était député de la noblesse béarnaise. Étant arrivé tard aux États Généraux et les affaires ayant déjà pris une tournure fâcheuse, il n'a pas voulu se présenter, pour ne pas participer à l'illégalité des opérations de cette coupable assemblée. Le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, député du Bugey, brave et honnête homme. Le comte de Faucigny-Lucinge, député de la Bresse, assurément très zélé royaliste, mais un peu trop fougueux, ayant un jour tiré son sabre dans l'Assemblée et proposant de charger le côté gauche. Le marquis de Badens, député de Carcassonne, honnête homme, ayant donné sa démission. Le marquis de Chambray, député d'Évreux, ayant également quitté l'Assemblée et allant avec son épouse en Italie. Le comte de Panetiers, député du Conserans, arrivant d'Espagne. Enfin nous voyons arriver aussi le vicomte de Mirabeau, qui a abandonné l'Assemblée après y avoir joué un certain rôle, avoir constamment et courageusement défendu les droits de la noblesse et du trône, et avoir eu des aventures périlleuses et extraordinaires. Je reviendrai sur son compte dans une autre occasion, pour m'occuper de l'arrivée à Turin d'un personnage encore plus intéressant.

Jusque au 10, les pluies ont tellement grossi toutes les rivières depuis Milan que la route en est devenue impraticable jusqu'à Turin. Le Tessin ne peut se passer. Cependant M. de Calonne en affronte tous les dangers et arrive ici le 10 au soir, à cheval, seul et sans suite, ayant laissé son équipage et ses gens de l'autre côté du Tessin. Il est reçu avec le plus grand empressement par M. le comte d'Artois et par M. le prince de Condé. Dès le surlendemain, il est présenté au roi et, ce qui est assez bizarre, c'est le baron de Choiseul qui est chargé de cette commission. M. de Calonne est d'autant mieux reçu qu'il est porteur auprès de S. M. de commissions et de compliments de la part du roi d'Angleterre, dont M. de Calonne a été parfaitement traité pendant tout le temps de son séjour à Londres. Nos princes paraissent lui donner toute leur confiance et il devient pour ainsi dire le chef de leur conseil. Nos affaires en iront-elles mieux? Les malheurs devraient avoir mûri la tête de M. de Calonne et donné plus de soli-

dité au caractère léger avec lequel il a gouverné le Royaume pendant son ministère ; mais je doute qu'il y ait chez lui le moindre changement. D'ailleurs, n'est-il pas à craindre que le conseil secret des Tuileries ne voie avec chagrin auprès de nos princes quelqu'un que l'on sait positivement n'être point agréable au Roi et à la Reine? Ne serait-ce pas à souhaiter que tout se fît de concert? Le baron de Breteuil, quoique hors de France, jouit de la confiance entière du Roi et de la Reine. Il est ennemi irréconciliable de Calonne. La division de ces deux hommes ne sera-t-elle pas un obstacle à la réunion des deux partis qu'il paraît que l'on veut établir? La suite des événements prouvera si ces conjectures sont fausses ou véritables.

Au surplus, M. de Calonne nous raconte que, depuis son départ de Londres, il a couru les plus grands dangers. Des émissaires de l'Assemblée, dont était une femme fort jolie, ont cherché à s'emparer de lui et à le faire tomber dans plusieurs pièges avant son départ d'Angleterre. Il leur a dérobé sa marche en traversant la Hollande ; il a manqué d'être arrêté par des gens qui le poursuivaient ; enfin, dans le Tyrol, sur des avis qu'on en voulait à sa personne, il a fait seul fausse route et la voiture dans laquelle il devait être a été insultée. Une autre voiture de voyageurs prise pour la sienne a été versée et pillée. Il est heureusement arrivé sain et sauf à Turin. Je souhaite qu'il nous soit utile et qu'il ne donne que des conseils sages et prudents autant que profitables.

A peu près dans le même temps, il passe à Turin le vicomte de Beaune, lieutenant général, et le comte de Monteynard, allant passer l'hiver à Milan. Le vieux comte de Turpin, lieutenant général et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, arrive aussi auprès des princes. Zélé royaliste et depuis longtemps attaché à M. le prince de Condé, il vient, sur le bruit de quelques projets, offrir ses services, ainsi que le comte de Sérent-Walhs. Le loyal et brave comte de La Tour d'Auvergne, retiré à Chambéry avec sa femme et ses enfants, fait assurer les princes de ses regrets d'être retenu au lit, dangereusement malade, et de ne pouvoir se rendre où il pense que son honneur l'appelle, et meurt peu de jours après.

Le comte de Coigny, établi à Pise avec la charmante duchesse de Fleury, sa fille, vient faire une visite de courtisan à M. le comte d'Artois et retourne promptement dans la Toscane. La place d'un chevalier d'honneur de Madame Elisabeth ne serait-elle pas en cette circonstance auprès de cette respectable princesse?

Pendant tout ce mois, la pluie a été continuelle. Il paraît que ce temps a été général, même en France. Le courrier manquant ici à plusieurs reprises, on craignait qu'il ne fût arrivé quelque nouvelle et sinistre catastrophe à Paris, mais on apprend que les ponts de la Loire, à Roanne et à Nevers, ont été emportés par des crues d'eau considérables et que les communications ont été quelques jours interrompues. Cependant, le 13 de ce mois, il y a eu à Paris une petite insurrection occasionnée par un duel entre deux députés de la noblesse, le duc de Castries et le comte Charles de Lameth. Ce dernier, ayant été grièvement insulté par le jeune comte de Chauvigny qui le provoqua vainement au combat, crut qu'un législateur ne devait pas se compromettre avec un simple particulier, mais il s'en prit à son confrère, le duc de Castries, prétendant que c'était lui qui avait excité Chauvigny à l'insulter. Le combat eut lieu à l'épée. Charles fut fortement blessé. Aussitôt les sans-culottes que les Lameth soudoient dans Paris se sont portés à l'hôtel de Castries et auraient immanquablement lanterné le duc de Castries s'il n'avait prudemment pris la fuite. Mais l'hôtel a été entièrement pillé et dévasté. C'est ainsi que se conduisent ces scélérats. Les Lameth étant en ce moment les principaux meneurs du peuple et de l'Assemblée et leur rôle étant dans toute sa force, j'attendrai qu'ils aient comblé la mesure de leurs forfaits pour m'étendre un peu sur ce qui les concerne.

Le nombre des Français augmente ici chaque jour et nos jeunes gens sont très exacts à examiner tous ceux qui arrivent. Il y a quelque temps, on eut avis que M. Hérault de Séchelles était arrivé à pied à Turin, venant de la Savoie et ayant traversé le Mont-Cenis. On avait appris cet été que M. Hérault, étant en Suisse, avait professé les principes les plus révolutionnaires. L'ordre avait été donné

de l'arrêter dans un village où il travaillait en émissaire zélé de la propagande. Il en eut vent et s'évada très à propos. Le gouverneur de Turin, instruit de ce qui concerne M. Hérault, lui a fait signifier de partir sur-le-champ. Cette injonction était d'autant plus fondée que nous apprenons que M. Hérault, retourné promptement à Paris, y a été élu membre d'un des six nouveaux tribunaux établis pour rendre la justice et remplacer le parlement.

Le désœuvrement de nos jeunes princes occasionne quelques petites affaires de galanterie. Malgré toutes les précautions des Piémontais et leur attention à nous éloigner de leurs sociétés, plusieurs d'entre eux ne peuvent se garantir du sort qui attend inévitablement un mari défiant et soupçonneux. Je me suis trouvé dans la confidence d'une intrigue très secrète du comte de Nonant avec une dame de la noblesse, d'une grande beauté, dont le mari était extrêmement jaloux. Chaque jour, ce dernier escortait la chaise à porteurs de sa femme, pour la conduire au théâtre, où elle était toujours seule dans sa loge. Il la ramenait chez elle après le spectacle et jamais on ne la voyait nulle part. Toute la ville plaignait le triste sort de cette belle dame. Les regards ont commencé l'intrigue; des billets auxquels on a répondu ont entamé l'affaire, des rendez-vous se sont donnés à l'église; enfin, la belle marquise s'est tellement abandonnée, qu'au lieu d'aller les soirs chez une vieille parente, chez qui le mari la croyait, elle se rendait en chaise à porteurs au logis du jeune Français. Ce commerce a duré cependant peu de temps, par crainte des violences auxquelles se serait porté le mari, s'il l'eût découvert. On n'en a rien su à Turin et tout le monde y parle de la vertu et de la vie malheureuse de la marquise.

Nos princes, ayant encore le projet de faire une tentative pour entrer en France avant la fin de l'année, font avertir, le 23 de ce mois, tous les Français qui sont à Turin de se précautionner de chevaux, d'armes et de tout ce qui peut être nécessaire pour un prochain départ. Ils comptent sur les dispositions favorables de la ville de Lyon et particulièrement sur le comte de La Chapelle qui y commande et qui leur est entièrement dévoué. Mais les gens raisonnables voient avec peine que les agents qu'ils emploient et qu'ils

envoient à Lyon pour y préparer les esprits sont trop jeunes et trop étourdis et feront manquer les sages précautions de M. de La Chapelle. D'ailleurs, on n'aperçoit aucun moyen puissant pour tenter encore une pareille entreprise. On compte sur la sortie du Roi, qui se rendra soit à Valenciennes soit ailleurs, et l'on ne peut cependant douter de la faiblesse et du peu de caractère de notre souverain. Les intrigues de la Reine y mettront également obstacle. Les meneurs de l'Assemblée sont parfaitement servis par leurs agents, dont quelques-uns sont, peut-être, parmi nous, sans que nous nous en doutions, et ils savent exactement tout ce qui se passe. D'après toutes ces puissantes raisons, je pense qu'il faudrait une force majeure et des projets sagement combinés pour tenter une entreprise.

La clôture du théâtre Carignan se fait à l'avent. Pendant ce temps, il n'y a pas de spectacle, ainsi que dans toute l'Italie. Tout le monde est revenu à la ville et les dernières représentations sont très brillantes. On a donné depuis à peu près deux mois quatre opéras buffons. Ces derniers jours, on fait un assemblage des meilleurs morceaux de musique de ces différentes pièces et on en forme un opéra en trois actes. On peut juger d'après cela quelle doit être l'intrigue de cette pièce. Il est difficile de la deviner. Malgré cela, l'affluence y est grande et le théâtre est toujours plein. Il est de bon ton d'y aller et les bourgeoises les plus agréables, qui sont très attentives à copier les dames de la noblesse, savent le plus grand gré aux officiers qui leur procurent des clefs de loges et les moyens d'étaler leur luxe et leurs attraits. C'est un secret infaillible pour s'arranger pour son hiver avec une jolie bourgeoise.

Le 27 est la clôture et la dernière représentation du théâtre Carignan...

Décembre 1790. — Les théâtres n'étant point ouverts pendant l'avent, c'est le temps des assemblées. Les dimanches et jeudis sont consacrés au casin, qui est devenu extrêmement brillant mais de petite ressource pour les Français, pour lesquels les prévenances ne s'augmentent point. Les dames arrivent au casin ayant d'avance arrangé leurs parties et les Piémontais ont soin de nous écarter

autant qu'ils le peuvent. On nous permet les visites de loges au théâtre, mais l'apparence de société a l'air de cesser au casin. Les assemblées particulières sont infiniment plus agréables pour nous. Il y en a alternativement chez la princesse Carignan, chez Mme de Souza, épouse du ministre de Portugal, et chez Mme Trevor, épouse du ministre d'Angleterre. Toutes les plus belles dames piémontaises s'y rendent exactement ainsi que toutes les Françaises établies à Turin. On fait des parties de commerce, on sert des rafraîchissements et tout le monde se retire à onze heures, chacun mangeant chez soi son petit souper en famille.

Quoique la société française ne soit pas très nombreuse, cependant nos dames se réunissent quelquefois entre elles. Nous avons de temps en temps l'assemblée chez nous et nous faisons un peu de musique. Un de ces jours, nous eûmes un concert en règle et brillante compagnie. M. le prince de Condé et ses enfants, sept cordons bleus, cordons rouges, des officiers généraux, des évêques, des ambassadeurs, une quinzaine de dames et environ 50 personnes que nous traitons à la mode du pays, avec du thé, des glaces et des rafraîchissements. Pendant ce mois, nous renouvelons quelquefois ces petites assemblées. Notre concert est composé d'amateurs français, à l'exception d'un avocat du comté de Nice, le sieur Ribaudi, qui chante avec autant de goût que de complaisance. La manière et la liberté avec lesquelles toute cette bonne compagnie se trouve chez nous nous prouvent la bonté et l'amitié que nous témoignent ceux qui y viennent.

Le vicomte de Mirabeau, après être resté quelque temps ici et y étant arrivé absolument sans le sol, en part avec beaucoup d'argent pour lever une légion pour le compte des princes, soit en Suisse, soit en Allemagne. — Mme la princesse de Carignan paraît vouloir réparer le peu de prévenances que nous avons reçues ici jusqu'à ce moment. Elle donne un très grand dîner à tous les ménages français et invite également plusieurs dames piémontaises, mais il ne règne ni aisance ni gaieté dans ces grandes et cérémonieuses réunions.

Cependant, dans les premiers jours de ce mois il est plus

question que jamais de départ pour Lyon, où selon les rapports faits à nos princes tout est préparé pour les recevoir. Mais les opinions paraissent extrêmement divisées dans le conseil de M. le comte d'Artois. Des gens sages et prudents ne voient pas comme nos princes les moyens nécessaires pour tenter avec succès une si grande entreprise. M. le prince de Condé, dont les agents ont tout préparé à Lyon, est fortement pour le départ. D'après tous les rapports qu'on lui a faits et qu'il se plaît à croire, l'affaire est immanquable. M. d'Autichamp est du nombre de ceux qui pensent que cette expédition n'est pas praticable et qu'il y a de la témérité à exposer ainsi des têtes aussi précieuses. Cette opinion déplaît extrêmement à M. le prince de Condé et de ce moment il témoigne le froid le plus marqué à M. d'Autichamp, qui jouissait jusqu'alors de toute sa confiance. Ce qui se passe au conseil des princes, au lieu d'être extrêmement secret, se sait presqu'aussitôt. Cette diversité d'opinions occasionne une espèce de division parmi les Français qui sont ici. Les uns approuvent l'entreprise, d'autres la blâment ouvertement, mais cependant tous sont prêts à suivre les princes quoi qu'il en puisse arriver. Le jour du départ est presque fixé; on attend les derniers avis de Lyon.

Sur ces entrefaites, arrive à Turin M. de Bourcet, envoyé par le Roi à M. le comte d'Artois pour lui ordonner de ne rien entreprendre. Le Roi écrit en même temps au roi de Sardaigne, pour le prier d'empêcher les princes de faire une tentative sur la ville de Lyon et de leur enjoindre de se tenir tranquilles à Turin. Le même jour on reçoit les nouvelles les plus fâcheuses de Lyon. Tout a été découvert par les imprudences des jeunes gens qu'on y a employés. On a arrêté un très grand nombre de personnes et notamment trois des principaux agents des princes : le marquis d'Escars, Terrats de Teissonnet, capitaine d'infanterie, et le sieur Guillin, habitant de Lyon, homme très actif, très courageux et très bien pensant. Ils sont enfermés au château de Pierre-en-Cise et tout le peuple de Lyon, que l'on assurait si bien disposé, n'a pas remué. Toutes ces arrestations se sont faites tranquillement. Environ 200 gentilshommes d'Auvergne, prévenus des projets des princes, sont

arrivés à Lyon au jour indiqué et plusieurs ont été arrêtés dans le premier moment et ont ensuite été relâchés.

Toutes ces fâcheuses nouvelles arrivent successivement le 14 et le 15. Voilà donc tous les projets de cette année anéantis et beaucoup de coopérateurs compromis. Ceux qui désiraient que l'on tentât cette entreprise n'en témoignent que plus d'aigreur à ceux qui la trouvaient téméraire. La prudence de ces derniers est presque regardée comme faiblesse par les autres. On va même jusqu'à les accuser de trahison et d'intelligence avec le cabinet des Tuileries. Cela met beaucoup de désunion parmi les Français qui sont ici. Quant à moi, j'ai gardé pour moi seul mon opinion. J'étais prêt à suivre les princes et je vois avec peine que l'esprit de parti vient se mettre parmi des gens dont la force ne peut se fonder que sur la plus parfaite union et qui ne peuvent avoir de succès ou même rien entreprendre s'ils sont désunis.

Le roi et toute la cour reviennent à Moncalieri le 15 de ce mois pour s'établir à la ville pour tout l'hiver. Dès ce moment, l'étiquette est plus que jamais en vigueur. Un jour de la semaine, il y a cercle à la cour, c'est-à-dire Mme la princesse de Piémont et les princesses reçoivent le soir les dames. Voici ce qui se pratique à ce sujet. Les princesses, en grand habit, sont assises, ayant derrière elles leurs dames de compagnie et leurs écuyers. Le roi et les princes se tiennent dans la pièce voisine, dont les portes sont ouvertes. On fait entrer toutes les dames. Au bout de quelques minutes, les princesses se lèvent et vont parler à toutes les dames, derrière lesquelles se tiennent tous les hommes. Le cercle dure environ une heure. Je ne connais rien de si dignement ennuyeux. Quand on y a été une fois, on en a assez, à moins qu'un attachement pour une belle dame, que l'on est bien aise de rencontrer, ne vous y ramène. L'habit de cour est comme le nôtre, avec la queue traînante de moins. — M. de Calonne fait paraître en ce moment un ouvrage sur l'état de la France.

Nous recevons des nouvelles fâcheuses de Provence. Le même jour que les arrestations de Lyon ont eu lieu on a également arrêté plusieurs personnes à Aix. Les princes y avaient aussi des agents. Soit imprudence, soit trahison,

on a découvert encore leurs projets pour les provinces méridionales. Tous ces contretemps malheureux déterminent nos princes à quitter Turin. Il est question d'un départ pour les premiers jours de janvier. M. le comte d'Artois doit aller à Venise, d'où il projette un voyage à Vienne, s'il en a l'agrément de l'empereur. M. le prince de Condé ne compte pas rester à Turin après M. le comte d'Artois. Tout ceci lui donne une humeur qu'il ne peut dissimuler. Il ne peut s'empêcher de témoigner du mécontentement à ceux qui n'étaient pas de l'avis d'une tentative sur Lyon. Il avait si fort ce projet à cœur qu'il aime mieux croire qu'il a échoué par trahison que par impuissance de ses agents, la nullité des moyens et la surveillance active des meneurs de l'Assemblée qui ont employé même le Roi pour interposer son autorité. Tout cela ne fait qu'augmenter la division parmi nos étourdis à cocarde blanche. Selon eux, M. d'Autichamp est un agent de la Reine et du baron de Breteuil. Il en résulte des propos et des scènes extrêmement fâcheuses. Le marquis de Lantivy, ami et voisin du marquis d'Autichamp, est publiquement et grièvement insulté dans le salon même de M. le comte d'Artois par M. du Chaffaut, jeune élève de l'artillerie que l'on a excité à cette démarche. Ils sortent pour s'expliquer. On court après eux et, de la part de M. le comte d'Artois, on leur enjoint, vu les conséquences vis-à-vis du roi de Sardaigne, de n'avoir pas d'affaire en Piémont. Mais le lendemain, les propos deviennent si insultants par les jeunes gens, sur le compte de M. de Lantivy, qu'il se décide à appeler M. du Chaffaut en duel au pistolet pour le jour suivant. Le combat a lieu à deux lieues de Turin, sur la route de Savoie. M. du Chaffaut a l'avantage et continue sa route pour sortir promptement de l'État. On ramène M. de Lantivy mourant avec une balle dans la poitrine.

Cette affaire eut lieu le 28 de ce mois et ce ne fut que le 30 que le sieur Brillonet, chirurgien de M. le prince de Condé, parvint à tirer la balle, en faisant une incision à l'épaule et par derrière. Mais malgré cette opération, la vie de M. de Lantivy est toujours dans le plus grand danger. Cette affaire fait le plus grand bruit ici. Elle est d'autant plus fâcheuse que le duel étant défendu par les lois et étant

puni de mort, le combat au pistolet n'a jamais lieu parce qu'il a l'air d'être un duel prémédité. On aura bien de la peine à arrêter le cours de la justice qui a fait à cet égard toutes les informations nécessaires et a rempli toutes les formalités pour poursuivre le délit. Le même jour, 28, deux autres jeunes gens, non militaires et auxquels M. le comte d'Artois avait permis de prendre l'habit bleu, se battent à l'épée. Le blessé revient à la ville, l'autre s'enfuit à Gênes. Cette dernière affaire est encore très désagréable pour nous tous mais cependant n'a pas de suite.

Quelques jours avant Noël, on commence les répétitions du grand opéra. L'ouverture du théâtre se fait le 26. Je rendrai compte le mois prochain de tout ce qui concerne ce spectacle qui est véritablement royal. Ce mois a été constamment froid et pluvieux. Il y a eu de la gelée et même de la neige avec assez d'abondance. Mais cela ne dure pas. Au dégel, les rues se nettoyent avec une facilité étonnante, moyennant les eaux de la Doire que l'on réunit dans la rue dont on veut enlever les tas de neige ou de boue. Quelques heures après on peut se promener à pied sec.

31 DÉCEMBRE. — Ce matin, veille du jour de l'an, Mme la comtesse d'Artois reçoit les visites de toute la cour et du militaire piémontais. Le soir toutes les dames y viennent également. M. le comte d'Artois s'y trouve avec ses enfants dont la grâce enchante tout le monde. Le soir, le casin est très brillant en belles dames. L'étiquette empêchant la famille royale d'y aller, M. le comte d'Artois s'en abstient à cause de sa qualité de gendre du roi. Mais M. le prince de Condé et ses enfants y passent la soirée.

CHAPITRE IX

FIN DU SÉJOUR A TURIN

1er JANVIER 1791. — Toute cette journée est presqu'entièrement employée à faire sa cour au roi et à la famille royale. Aujourd'hui a lieu, selon l'usage du pays, la cérémonie du baisemain. C'est un hommage que le roi reçoit de toute la noblesse de l'État allant à la cour. Le matin est consacré aux hommes et le soir aux dames. Cela m'a donné occasion de voir en détail tout ce qui compose cette cour. Personne n'y manque. Le soir, il y avait environ 150 femmes, dont un grand nombre de fort jolies. A sept heures, la cérémonie était finie et tout le monde s'est rendu à l'opéra. Toute la cour a été aussi dans l'après dîner chez Mme la princesse de Carignan.

M. de Calonne part aujourd'hui de Turin. Il prend la route du Mont-Cenis et de Genève. Il doit s'arrêter en Suisse pour quelques affaires, et l'on assure que de là il doit se rendre à Vienne, pour solliciter l'empereur pour accorder à M. le comte d'Artois la permission de se rendre auprès de lui. Pendant ce temps, il est arrêté que M. le comte d'Artois, partant le 4 de Turin, ira à Venise attendre l'issue de la négociation de M. de Calonne. Mme la comtesse d'Artois, avec les jeunes princes, reste à Turin, ainsi que toute la maison de M. le comte d'Artois, qui n'emmène que le comte François d'Escars et deux autres personnes.

M. le prince de Condé doit partir le 6 avec toute sa famille et sa maison qui s'est fort augmentée. Étant parti de France avec ce prince et étant arrivé ici avec lui, il serait naturel que je le suivisse en cette circonstance. Cependant ma position est devenue différente. Je suis ici

avec mon épouse et mon fils, pour lesquels ma présence peut être nécessaire. D'ailleurs, en ce moment il n'y a aucun projet d'arrêté. M. le prince de Condé ignore encore où il ira. Il se rend d'abord à Berne. Il ne sait pas quand et où il se réunira à M. le comte d'Artois auquel son sort est lié. Tous leurs projets doivent dépendre de Léopold, auquel ils paraissent vouloir s'adresser en ce moment et il faut attendre ce qui se fera à cet égard. N'ayant donc aucune raison pressante pour me mettre en gros frais à la suite de M. le prince de Condé et de sa nombreuse caravane, je me décide à rester à Turin jusqu'à ce que je sois sûr qu'il y a un plan fixe et arrêté et alors je m'empresserai de me rendre auprès du prince auquel je me suis voué et qui, à tant d'égards, mérite mon éternel attachement. Cependant j'apprends que la plus grande partie de mes compatriotes, les gentilshommes d'Auvergne, qui s'étaient rendus à Lyon, sont passés en Suisse et se réunissent à Fribourg. Ceux qui sont retournés dans la province ont donné leur parole de revenir aussitôt qu'il serait nécessaire. Si, comme je dois l'espérer, toute la noblesse d'Auvergne se réunit en corps, je ne pourrai me dispenser de me rallier à elle, et je pense que la place la plus honorable d'un gentilhomme est parmi les siens. Je suis très attaché à ma province, j'en fais profession, et si nos affaires se raccommodent, je compte vivre beaucoup plus en Auvergne qu'auprès des grands dont je ne partage ni l'ambition ni les erreurs.

3 JANVIER. — M. de Lantivy va beaucoup mieux et l'on espère le sauver. Les malheureux prisonniers de Lyon n'ont pu être délivrés. Nos princes en avaient l'espérance. Leurs démarches ont été infructueuses. L'Assemblée a ordonné la translation de ces trois infortunés dont le sort nous fait trembler. D'Escars, Teissonnet et Guillin, conduits séparément à Paris, ont été enchaînés aux pieds et aux mains et ont été escortés par une garde considérable. Le peuple de Lyon les a laissés partir sans bouger. M. de La Chapelle, maréchal de camp, est rappelé et remplacé à Lyon par M. de Choisy, commandeur de l'ordre de St-Louis, qui se montre le partisan zélé de la démocratie et du

régime de la Révolution, vivant avec les nouveaux municipaux et fréquentant le club. Jusqu'à ce moment, M. de Choisy jouissait d'une bonne réputation. Il devait à son mérite les honneurs militaires qu'il a obtenus. C'est un officier de fortune, né dans la bourgeoisie et ayant commencé par être volontaire dragon. Il est pénible d'être obligé de retirer son estime à ceux à qui on avait pris l'habitude de l'accorder.

M. le comte d'Artois partant le lendemain, tout le monde s'empresse à venir lui rendre des devoirs que le cœur dicte aux Piémontais ainsi qu'aux Français. Il n'y a personne ici qui ne se loue des bontés, des prévenances, des manières de ce prince qui, pendant plus de quinze mois de séjour à Turin, y a eu une conduite parfaite dans tous les points. La tristesse de Mme la comtesse d'Artois et de ses charmants enfants était des plus touchantes.

4 JANVIER. — M. le comte d'Artois part de Turin à dix heures du matin. Son départ occasionne la scène la plus attendrissante. Son épouse, ses enfants, tous les spectateurs, les Piémontais comme les Français, grands et petits, tout le monde est en pleurs. On ne peut être plus universellement regretté. Tous nos vœux sont de pouvoir le rejoindre bientôt et de combattre sous ses ordres pour le rétablissement de l'autorité royale et contre ses usurpateurs. La suite de M. le comte d'Artois est fort peu nombreuse. Il emmène le comte François d'Escars, le comte Édouard Dillon, le chevalier de Roll et deux valets de chambre. Le prince de Léon et le prince de Tarente, venus de Milan, ont permission de le suivre s'il obtient l'agrément d'aller à Vienne. Il avait désiré mener avec lui M. d'Autichamp, comme officier général de marque, mais M. le prince de Condé a voulu que ce dernier le suive en Suisse, malgré le froid avec lequel il le traite et la brouillerie qui paraît exister entre eux.

5 JANVIER. — La grande quantité de nos jeunes gens dont les auberges étaient remplies diminue sensiblement. Tous partent pour la Suisse, où on les invite à se rendre, et la cour est bien aise d'en voir réduire le nombre. Les

ménages établis ici ne bougent pas. M. le prince de Condé partant le lendemain, les Français seulement viennent lui faire leurs adieux. Il n'y paraît pas de Piémontais. Le prince n'a rendu à personne, on le lui rend. Au surplus, l'affaire de Lyon l'a rendu extrêmement sombre. Il ne dit rien d'agréable qu'à ceux qu'il engage à se rendre mystérieusement en Suisse. Il est singulièrement froid et réservé avec tout le reste.

6 JANVIER. — M. le prince de Condé, son fils et son petit-fils, avec une suite nombreuse mais composée de sa maison, partent ce matin à huit heures. Le seul chevalier de Belsunce, qui n'est pas de la maison, accompagne M. le duc de Bourbon qui l'honore d'une amitié bien placée. Cet intéressant jeune homme est parti du fond du Béarn, sur une lettre du prince, pour se rendre à Lyon puis à Turin. Depuis la mort malheureuse de Henry de Belsunce, massacré à Caen, en 1789, sa douleur ne s'est pas ralentie un seul instant et il ne semble attaché à la vie que dans l'espoir de venger un frère qu'il aimait tendrement. Les princes voyagent à petites journées, avec des chevaux de voiturins et se rendent droit à Berne en passant par Chambéry, traversant le lac de Genève et Lausanne.

8 JANVIER. — Mme la princesse Louise part ce matin pour suivre la même route que son père et les rejoindre à Berne. Elle voyage avec Mme de La Rochelambert, sa dame de compagnie, arrivée il y a plusieurs mois à Turin pour remplacer la comtesse Amélie de Lambertye que des raisons pressantes ont fait rentrer en France. Mme la princesse de Monaco et Mme d'Autichamp accompagnent également Mme la princesse Louise, avec quelques hommes de la maison. C'est avec regret que je vois s'éloigner toute cette société avec laquelle je suis sorti de France, et dans laquelle je vis depuis si longtemps. Je ne suis cependant pas trop fâché de ne plus voyager avec tant de monde, ce qui ne peut être qu'infiniment désagréable en cette saison. D'ailleurs, depuis quelque temps, il s'était glissé dans cette société un esprit d'intrigue et de parti, si contraire à ma

façon de penser habituelle que je suis bien aise d'être quelques mois sans en être le témoin.

9 AU 31 JANVIER. — Le départ des princes change entièrement ma manière de vivre. Je mangeais habituellement chez M. le prince de Condé. Je me joins à mon épouse et à mon fils, et moyennant la bonne volonté de nos gens nous faisons économiquement assez bonne chère. La vie est à fort bon marché à Turin en achetant ses denrées. Nous n'avons plus de devoirs à rendre qu'à Mme la comtesse d'Artois, qui fixe le mardi et le vendredi pour recevoir, après dîner, les Français restants à Turin. On s'y rend avec empressement, car il est impossible d'avoir été plus honnête, plus prévenante que cette excellente princesse qui a infiniment gagné à être connue. Son éloge ne peut manquer d'être fait par tous ceux qui l'ont approchée depuis qu'elle est à Turin.

Mme la comtesse d'Artois est née le 31 janvier 1756 et s'est mariée en novembre 1773. Elle est bonne, douce, sensible et très obligeante. Ces excellentes qualités n'étaient pas suffisantes en arrivant dans une cour où tous les vœux s'adressaient à une princesse charmante et où il n'était presque pas permis à une femme d'être sans esprit et sans grâce. Le comte d'Artois, beau, bien fait et aimable, entrant dans le monde avec tous ces avantages, trouva au milieu de cette cour galante et dans les plaisirs de la capitale tant d'objets de distraction qu'il s'y adonna entièrement. Son épouse, peu jolie, fut promptement négligée, et nous ne devons la précieuse existence de M. le duc d'Angoulême et de M. le duc de Berry qu'à des devoirs politiquement remplis. Mme la comtesse d'Artois, délaissée de son époux, le fut également de toute la cour. Elle vivait très retirée et ne paraissait en public que dans les grandes occasions et pour les fêtes et cérémonies d'étiquette. Elle ne put cependant éviter les traits de la malignité et sûrement de la calomnie. Mais jamais on ne l'a vue mêlée dans aucune intrigue : occupée de ses enfants qu'elle aime tendrement et dont elle est également chérie, elle supportait avec peine la continuelle indifférence de son époux. Sa santé naturellement délicate en a été fort altérée et s'en ressent

encore. Le 17 juillet 1789 elle eut la douleur d'apprendre le départ de M. le comte d'Artois et de ses enfants sans pouvoir les suivre. Elle n'éprouva cependant aucune difficulté deux mois après pour se rendre à Turin, où elle eut la satisfaction de se voir réunie à tout ce qu'elle a de plus cher. Elle a, depuis cette époque, reçu de son époux tous les égards possibles et son cœur jouit d'un bonheur qu'il mérite à tant de titres.

Le carnaval, qui est déjà commencé, rend notre vie moins monotone qu'à l'ordinaire. Nous avons tous les soirs le grand opéra et quelquefois de jolis bals au casin dont je rendrai compte. Je vais commencer par tout ce qui concerne l'opéra. L'opéra de Turin est très soigné. C'est un spectacle d'étiquette pour la cour qui s'y rend régulièrement tous les jours. La salle tient au palais et la famille royale s'y rend à couvert par une longue galerie. La toile se lève à six heures précises. A l'arrivée de Mme la princesse de Piémont dans la grande loge de la cour, une trompette de l'orchestre annonce son entrée dans la salle. Tout le monde se lève en pied, ainsi que pour chaque personne de la famille royale qui pourrait arriver pendant l'opéra. Les princesses au nombre de cinq : la princesse de Piémont, la duchesse d'Aoste, la duchesse de Chablais, la comtesse d'Artois et la princesse Félicité, assises dans des fauteuils, chacune à son rang et en grand habit, garnissent le devant de cette immense loge, grande comme la tribune de la chapelle de Versailles. Les princes restent debout et font des visites. Les dames de service, en grand habit, sont rangées dans le fond de la loge, comme des figures de tapisseries. Elles se lèvent pendant le spectacle pour servir aux princesses des rafraîchissements et des sucreries, dont elles font un si grand usage que les dents de toute la famille royale sont gâtées. La salle est magnifique et bien décorée. Elle a six rangs de loges et le théâtre est immense. Le roi dispose de toutes les loges et les donne ordinairement aux premières familles de la noblesse. Quelques bourgeois distingués en obtiennent. Ces loges sont toujours au nom des dames. On paye pour chaque hiver un loyer peu considérable, parce qu'on est obligé de prendre toujours à la porte un billet d'entrée qui

revient à 37 sols de Piémont, environ 45 sols de France. On peut cependant s'abonner pour 50 à 60 livres pour la durée de ce spectacle, qui commence le lendemain de Noël et finit le mercredi des cendres. Pendant ce temps, on donne deux grands opéras en trois actes. On a soin de ne jamais donner un opéra qui ait déjà été représenté à Turin. On fait toujours choix d'un bon chanteur et d'une bonne chanteuse, avec l'attention qu'ils n'aient pas encore été entendus ici. C'est une société de chevaliers de la noblesse qui a l'entreprise et la direction du grand théâtre, ainsi que des spectacles qui ont lieu dans le courant de l'année. L'opéra commence à six heures et finit tellement à dix heures précises que j'ai vu, aux répétitions, calculer la durée des scènes et des ballets de manière que les quatre heures soient employées sans une minute de plus. Après l'opéra, les dames se promènent environ une demi-heure dans la galerie longue et obscure qui communique au palais. On y attend sa voiture et chacun rentre chez soi avant onze heures. Il n'y a ni société, ni souper. On mange tout seul un morceau et on se couche.

Le sujet du premier opéra que l'on donne en ce moment est la conquête de la Toison d'Or. La Maurichelli, chanteuse célèbre, est la première actrice, le sieur Celesini, soprano, premier acteur. Cet opéra est médiocre. Il y a cependant quelques morceaux de musique intéressants, de très magnifiques habits, de fort belles toiles, toute l'apparence d'un superbe spectacle, mais de mauvais acteurs, de médiocres chanteurs, point de chœurs, point de ballets analogues au sujet de la pièce. C'est ici comme dans le reste de l'Italie : après chaque acte, un ballet. Le premier est *Angélique et Wilson*, sujet de comédie. Le second, *Le couronnement d'Uladislas*, *roi de Hongrie*, avec un grand et pompeux spectacle, grand mouvement, bataille, etc. Le troisième, *Les chasseurs et la laitière*, farce digne des tréteaux de la foire. Le théâtre est très suivi en cette saison. Vers huit heures toutes les loges sont pleines et il est rare d'en voir de vides et où il n'y ait pas au moins une dame. Ordinairement les dames s'arrangent pour y aller deux ensemble. Le temps du spectacle se passe entièrement en visites de loge en loge. C'est le seul endroit où nous ayons

l'air d'être en société avec les dames du pays et encore il y a peu de Français qui aillent dans les loges. Je me suis abonné ainsi que mon fils ; il aime comme moi la bonne compagnie et nous rendons visite toute la soirée plus particulièrement dans les loges de la princesse de Carignan, de toute la famille Caraglio, de la charmante comtesse de Monticello, de l'agréable Mme Del Borgo, de l'aimable comtesse de Lanza, de Mme de Cavour, de la princesse de La Cisterna, de la belle Mme de Cambiano, etc.

Je fréquente aussi quelques dames moitié nobles, moitié bourgeoises, qui ne vont pas au casin, qui ne frayent point avec les bourgeoises et dont l'état équivoque est pour elles une gêne continuelle. J'ai fait quelques connaissances avec de franches bourgeoises, parmi lesquelles il y en a d'extrêmement jolies. Elles viennent souvent au théâtre. C'est à leurs galants officiers à leur procurer des clefs de loge. Comme c'est un moyen sûr de plaire et de réussir elles en manquent rarement.

Pendant l'hiver, il se fait au casin une souscription pour donner aux dames un bal par semaine. Toutes les personnes soit du pays, soit étrangères, ayant été présentées à la cour et puis au casin, ainsi que tous les militaires et officiers de la garnison, peuvent venir à ces bals qui sont très agréables et très suivis. On y danse des contredanses, des anglaises, et des montferrines, espèces de périgourdines. Le bal commence à sept heures et finit vers trois heures du matin. Les demoiselles y dansent et il y en a beaucoup de fort jolies. Mon fils y est très exact ainsi que moi. J'ai toujours pris infiniment de plaisir à voir amuser les autres et j'y ai souvent trouvé mon compte. Le premier bal du casin a eu lieu le 10 de ce mois et d'ici au mercredi des cendres il doit y en avoir au moins un par semaine. Il se donne aussi quelques bals masqués au théâtre Carignan. Il y va assez de monde et on y retrouve toutes les belles dames. C'est aussi l'occasion de voir de plus près les jolies bourgeoises et de juger de la manière libre avec laquelle elles vivent avec les officiers. M'étant trouvé dans une loge en tiers avec la femme d'un riche apothicaire, que je voyais tous les jours à l'opéra et qui était de la plus grande élégance, l'officier savoyard qui l'accompagnait exigea d'elle

de me montrer sa jambe et son bras ; elle ne fit aucune difficulté, d'autant que ce qu'elle me laissa voir et toucher était superbe et digne de l'admiration d'un amateur pénétré, comme moi, du vrai beau et dont le goût s'est épuré en Italie, en visitant les chefs-d'œuvre de l'antiquité ou de nos artistes modernes, tels que la Vénus de Médicis ou la sainte Thérèse en extase du Bernini.

Ces bals masqués sont assez agréables et rappellent un peu nos bals de l'Opéra. Cependant, on n'y voit ni les intrigues, ni les aventures qui faisaient le charme des nôtres. On y danse et la noblesse se mêle à la bourgeoisie. On se masque comme on veut et on trouve souvent bonne compagnie dans les mascarades les plus burlesques. Le bal commence vers dix heures et finit à quatre ou cinq heures du matin, selon le monde. L'entrée est de trente sols.

Le 13, nous avons eu un grand souper, chose rare à Turin. C'est en faveur de Mme la princesse de Carignan que M. de Souza, ministre de Portugal, fait cet extraordinaire ; mais ce souper n'offre rien de piquant. On arrive à dix heures et demie, on se met à table à onze heures. On y fait tristement un bon repas, bien cérémonieux. A minuit et demie, tout le monde est retiré. Je crois avoir soupé dans un hôtel du faubourg Saint-Germain. Nous avons eu encore quelques dîners chez notre ambassadeur, chez M. de Souza, chez M. Trévor, mais il n'en est pas question chez les gens du pays. Je suis assurément un des Français les plus répandus ici et le plus connu, je suis très bien traité de tout le monde, mais je suis bien persuadé que je resterais ici un an sans y recevoir un verre d'eau d'un Piémontais. C'est le seul pays où cela me soit arrivé. Cependant le nombre des Français est considérablement diminué. Il ne reste plus ici que les ménages et quelques hommes qui attendent les ordres des princes pour les rejoindre.

M. de Lantivy ne va pas aussi bien depuis peu de jours. Cependant on espère le sauver. Son affaire se poursuit toujours en justice. Les lois sont ici très sévères pour les duels. Ceux qui ont servi de témoins sont également poursuivis, mais ils se sont prudemment évadés. On a mis une sentinelle à la porte du blessé, pour s'assurer de sa per-

sonne et le conduire après sa convalescence à la citadelle pour attendre la fin de la procédure. Mais on est en lieu de croire que, lorsqu'il sera en état d'être transféré, on fermera les yeux sur son évasion et qu'on le laissera partir en facilitant sa fuite.

Le feu prend un des jours de ce mois à une très belle maison de la place Saint-Charles, celle du marquis Del Borgo. Mais le dégât est peu considérable par les soins qu'apporte la garnison et le service d'une classe de manouvriers qui est obligée de porter des secours dans les incendies.

Nous avons eu des nouvelles du voyage de M. le comte d'Artois et de son arrivée à Venise, où il a été reçu avec tous les égards et toutes les distinctions dus au frère du Roi de France. La République a donné les ordres les plus exacts pour qu'on veille à la sûreté et même à l'agrément de sa route depuis son entrée dans l'État vénitien. C'est dans ce même moment qu'on fait courir le bruit du retour de M. le comte d'Artois en France et à Paris. Jamais ce prince n'a eu la faible pensée de rentrer honteusement et de se déshonorer ainsi aux yeux de toute l'Europe. Si l'illustre et respectable nom de Bourbon se trouve aujourd'hui entaché par la faiblesse d'un chef pusillanime, par la fausseté, les crimes et la bassesse de quelques membres de cette nombreuse maison, il en reste heureusement davantage dont la conduite noble, franche, loyale et soutenue fera oublier celle de ceux qui se sont avilis à un tel point.

Nous avons aussi des détails du voyage de M. le prince de Condé et de ses enfants. M. le duc d'Enghien nous fait l'amitié de nous écrire très exactement pendant la route. Le passage du mont Cenis a été fort rude pour les dames, qui ont eu plus mauvais temps que les princes. Ils n'ont fait que coucher à Chambéry, où ils sont arrivés d'assez bonne heure pour dîner chez Mme la princesse de Conti. Le soir, ils ont reçu les visites de tous les Français qui sont en très grand nombre en Savoie. Ils ont été six jours à aller de Turin à Chambéry. Le 12, ils ont été coucher à Carrouge, près de Genève, où, par prudence, ils n'ont pas cru devoir entrer. Il y est venu un grand nombre de Français leur rendre leurs devoirs et même monter la garde auprès d'eux toute la nuit, dans la crainte de quelque insulte des

gens mal intentionnés dont la ville de Genève est remplie. Le 13, ils sont venus coucher à Evian, au bord du lac de Genève qu'ils n'ont pu traverser que le lendemain 14, faute de barques pour toute la caravane. En débarquant à Ouchy, au bas de Lausanne, ils y ont été reçus par M. le maréchal de Castries, qui y est établi avec toute sa famille et chez lequel ils ont dîné. Le soir, ils ont soupé à Lausanne, chez Mme la marquise de La Guiche, avec tous les Français dont l'opinion et les principes sont conformes aux leurs, car il y a à Lausanne une société un peu démocrate et entièrement dévouée à Necker. Elle est composée de Mme la princesse d'Hénin, Mme la princesse de Bouillon. Mme d'Aguesseau, le prince Emmanuel de Salm, Lally-Tollendal, etc. Toute cette société n'est point vue par le reste des Français.

Le mauvais temps sur le lac s'opposant au passage des équipages des princes, ils ont été obligés de séjourner le 15 à Lausanne. Le baron d'Erlach, bailli de Lausanne, leur a donné à dîner. Le désir de voir les émigrés établis à Fribourg, dont il y a un grand nombre de bourguignons et d'auvergnats, leur fait prendre leur route par cette ville. Ils y dînent, le 16, chez M. de Saint-Seyne, premier président du parlement de Dijon, et le soir soupent chez Mme la comtesse de Mandelot, sœur de Mme de La Guiche. Dans tous ces différents endroits, M. le prince de Condé a été, d'après ce que l'on me mande, d'une honnêteté parfaite et tel que je l'ai toujours vu lorsqu'il est livré à lui-même et qu'il ne reçoit d'impulsion que de lui seul. Ils sont arrivés à Berne le 17 et ne doivent y rester que quelques jours. Mme la princesse Louise, ayant été retardée dans sa route par les mauvais temps, n'arrive à Berne que le 19 ou le 20.

Depuis 15 mois et plus que nous sommes à Turin, nous n'y avions encore perdu aucun de nos compatriotes. Le 22 de ce mois, on enterre M. de Bourmont, dont le fils est officier au régiment des gardes. Il est à remarquer que, depuis le commencement de la Révolution, il est mort un très petit nombre d'émigrés connus. La petite vérole a fait périr en Suisse le prince de Luxembourg, et M. le comte de La Tour d'Auvergne est mort fort âgé et depuis longtemps infirme à Chambéry. Dans l'intérieur de notre malheureuse

patrie, que de victimes ont déjà été sacrifiées à la fureur des atroces révolutionnaires !

A la fin de ce mois, on change notre opéra. Le nouveau a pour sujet la défaite des Maures en Espagne. Il y a beaucoup de mouvement et de spectacle. On y voit jusqu'à 40 chevaux sur la scène et une charge au galop. Le grand ballet est également changé. Celui du moment est *Orphée*, en cinq actes. On a suivi exactement toutes les scènes de l'opéra de Gluck, dont on a conservé les plus beaux airs. Ce ballet est réellement magnifique, soit pour les décorations, soit pour les habillements et tout l'ensemble. Il n'y manque que de bons danseurs. Le théâtre est toujours suivi et la salle constamment pleine. C'est le seul plaisir dont on jouisse à Turin, où l'on ne sait pas goûter les plaisirs de la société réunie comme en France. Cependant on trouverait à cet égard beaucoup plus d'agrément dans la bourgeoisie et, en toute autre circonstance, j'en aurais sûrement profité. Mais dans cette classe les hommes sont d'autant plus démocrates qu'ils souffrent impatiemment les galanteries de leurs épouses, qui, toutes, ont des nobles et des officiers pour cavaliers. Il se donne souvent des bals dans ces sociétés bourgeoises. Les dames de la noblesse y vont rarement. Il y a en ce pays un usage que les bourgeois trouvent fort déplaisant et auquel on a cependant mis quelques restrictions. C'est que les officiers de la garnison ont le droit d'entrer partout où il y a de la danse ; ils en usent actuellement modérément et n'en sont que mieux reçus quand ils s'y présentent.

M. le comte d'Artois, qui ne devait rester à Venise que le temps nécessaire pour avoir une réponse de l'empereur, ne se presse pas d'en partir, quoiqu'il paraisse que Léopold ne se soucie pas qu'il se rende à Vienne. Bien qu'il soit traité avec beaucoup d'égards à Venise, il faut convenir qu'il est peu décent à lui de faire un si long séjour dans une auberge pour passer tout son temps au milieu de la société qu'il a été retrouver. C'est perdre en bien peu de temps le fruit de sa bonne conduite pendant 15 mois à Turin. Au surplus, on est parfaitement content de lui à Venise. Il a rendu visite à tous les principaux membres de la République et à toutes les dames les plus distinguées.

Il est malheureux que ce prince n'aie pas auprès de lui quelque loyal et franc serviteur qui l'avertisse du tort que peut lui faire en ce moment ce séjour trop prolongé. L'Europe a les yeux sur lui et il lui importe d'être jugé favorablement. Le brave et galant Renaud aurait besoin de la visite du chevalier Danois pour l'arracher d'entre les bras d'Armide.

Pendant tout ce mois le temps a été assez laid. Il y a eu même une assez longue gelée ; beaucoup de neige, des brouillards et de la pluie. Malgré cela, on sent très sensiblement ici plus qu'en France la force du soleil, même en hiver...

Février 1791. — Pendant ce mois, les plaisirs sont à Turin dans toute leur vigueur et le carnaval est réellement assez gai. On trouverait à s'y amuser et nos jeunes gens auront cette année tout le temps de danser, le mercredi des cendres n'étant que le 9 mars. Mais à cette époque tous les plaisirs cessent. Une dévotion feinte succède à la bruyante dissipation du carnaval. Pour plaire à la princesse de Piémont et à son époux, on fréquente les églises et on remplit avec ostentation les devoirs de la religion. Je crois que si on consultait les goûts de ce pieux ménage, il n'y aurait pas de carnaval en Piémont. En attendant, on profite avec ardeur de celui de cette année. Les bals qui se donnent au casin et où il n'y a que des dames de la noblesse sont véritablement charmants. Étant très exact à les suivre, cela m'a mis à même de mieux connaître toutes les belles dames de cette belle ville et d'en pouvoir rendre compte. Le nombre des dames réputées femmes de la cour et allant au casin est à peu près de 250, vieilles et jeunes. Je ne parlerai que de ces dernières et de celles que nous rencontrons le plus fréquemment.

La famille qui me paraît ici le plus en évidence est celle de la marquise de Caraglio. Cette dame, quoique mère de trois filles et d'un fils mariés depuis déjà quelque temps, aime encore le plaisir et ne paraît pas avoir perdu l'habitude d'en faire goûter aux autres. Elle a dû être charmante à en juger par ce qu'elle est encore. Nous l'avons vue à un bal, ayant passé la nuit, dansant une contredanse avec ses

trois filles et étant plus leste, plus vive qu'elles. La marquise Del Borgo, fille aînée de la marquise de Caraglio est grande, d'une tournure très agréable, soit pour la taille soit pour la figure. Son mari, d'ailleurs fort vain et fort sot, est un des plus riches seigneurs de ce pays. Aussi son épouse est regardée comme l'élégante de Turin et figurerait à merveille parmi nos petites maîtresses de Paris. Le chevalier de Puységur a cherché à lui donner à cet égard quelques leçons. Malgré les airs qu'il s'est donné d'avoir réussi à plaire à la marquise Del Borgo, on ne croit pas qu'il y soit parvenu. La comtesse de Souza, seconde fille et fort jolie, mais très capricieuse et peu aimable, fort éprise de Rodrigue de Souza, son époux, qui n'est plus assez jeune pour fixer une jeune femme, ce qui fait présumer que si elle aime celui-là elle en aimera très facilement un autre. La marquise d'Andogna, troisième fille, habitant la province, aimant le plaisir, peu jolie et point façonnée. Enfin une quatrième fille, chanoinesse d'un chapitre de France et vouée au célibat, à cause, dit-on, d'un vice dans sa conformation. La marquise de San-Marsano, belle-fille de la marquise de Caraglio, nouvellement mariée, très blanche, très douce, très honnête et assez agréable. — La marquise de Vérolengo, dame du palais de Mme la princesse de Piémont, autrefois fort belle, mère d'une fille mariée depuis peu au marquis de Cambiano, qui ne sent pas le bonheur de posséder une des plus belles personnes de l'Italie, qui ne manquera pas de lui en donner tous les regrets quand il ne sera plus temps. Elle est gaie, leste, aimant le plaisir et ne songeant pas encore à l'analyser. — La comtesse de Roero de Monticello, fille du marquis de Gorsaigne. Grande, bien faite, très blanche et une des plus jolies personnes de Turin. Elle est douce, bonne, un peu coquette, mais au fond très attachée à son époux qui est un très honnête homme avec lequel je me suis lié. C'est le seul ménage que j'aie vu de suite et davantage depuis que je suis à Turin. — La marquise de Lanza, portant un autre nom que son vieux mari, avec lequel cependant elle habite. Elle a été extrêmement jolie et est encore fort bien, en ce moment très prude, mais ayant eu une grande passion suivie pour un jeune Anglais qu'elle enga-

gea à changer de religion dans l'espoir de l'épouser après la mort de son époux très âgé. Mais le mari n'ayant pas eu cet excès de complaisance, l'Anglais est retourné dans sa patrie, est rentré dans le sein de l'église anglicane et s'est marié. La marquise de Lanza est très aimable et d'une bonne conversation. — La comtesse de Pérone, beauté forte, ayant des prétentions à l'esprit, en ce moment voyageant en Italie. — La marquise de Cavour, sœur du comte de Sales, point jolie, mais très gaie, très instruite, très aimable. — La marquise de Ricaldone, d'une figure assez agréable, mais longue et mince comme une perche. Très aimable, d'une coquetterie décente et traitant avec beaucoup d'égards un mari plus que sexagénaire. — La princesse de La Cisterna, jolie, mais dévote. — La marquise de Villafranca, la comtesse de Montcrivello, la marquise Collegno, les dames de Villeneuve, de Zey, de Ruffino, d'Ormea, La Valdiggi, Balbo, Garrin, Pamparato, Valperga, Menafoglio, etc. La marquise de Pué, peu jolie, très grimacière, mais fort aimable. La marquise Gattinara, belle, douce, aimable et malheureuse par la jalousie de son époux. Les demoiselles de Tournon, Salmatoris, Camin, Ferrère, Verolengo, Carra, Fresia, Saint-Sébastien, etc. etc., parmi lesquelles il y en a de fort jolies. Les dames de Castion, de Salmours, Petiti, Piubès, de Montfort, de Cravette, Del Carretto, de Paset, de La Chambre, de Castel Delfino, de Faletto.

Il se donne aussi à la cour quelques bals, mais où il règne peu de gaieté à cause de l'étiquette. Il y en a de deux sortes : ceux en toute cérémonie sont les plus maussades ; il n'y en a que deux ou trois par carnaval. Les dames qui y sont invitées et dont le nombre est petit y viennent danser en grand habit. Il n'y a en hommes que les officiers attachés à la cour. Les autres bals, appelés bals d'alcove, se donnent dans l'intérieur de l'appartement de Mme la princesse de Piémont et pour amuser la jeune duchesse d'Aoste. Ils sont également peu nombreux mais moins gênants : les dames mises en habit de bal. Quant aux dames qui peuvent y paraître pour y faire leur cour, elles y sont tristement assises sur des banquettes, forcées d'y attendre la fin du bal pour pouvoir faire ces-

ser leur immobilité. Il faut plaindre la duchesse d'Aoste, âgée de seize à dix-sept ans, passant les plus belles années de sa jeunesse dans les ennuis d'une cour aussi triste. Je suis cependant bien éloigné de blâmer la rigueur de cette étiquette, que je crois plus que jamais nécessaire dans toutes les cours pour y conserver la décence, le respect, les égards dus à la majesté du souverain. Nous sommes en ce moment un trop funeste exemple des conséquences fâcheuses qu'entraîne le relâchement des anciens usages de l'étiquette et notre Reine paye bien cher les agréments qu'elle a pu trouver dans une vie libre et beaucoup trop familière.

Il y a encore dans la ville quelques petits bals particuliers, soit dans la noblesse, soit dans la bourgeoisie. On y reçoit des prévenances et des honnêtetés pour tout le reste de l'année. Le marquis de Coigny, que je trouvai l'année dernière à Florence escortant la princesse Joseph de Monaco et lui servant de cavalier, étant rentré en France pour ses affaires, passe à Turin le 15 de ce mois, retournant auprès de la princesse et lui conduisant une ancienne amie de couvent, la comtesse de Castellane-Saummery, qui viole en route toutes les lois de l'amitié. On demanderait cependant quel est le plus coupable des deux, d'elle ou du marquis de Coigny ? Je le demande aux amants, je le demande aux amis. Mais dans ce siècle pervers, où l'on a su allier la qualité d'aimable au mot nouveau de roué, tous ces petits tours sont devenus excusables. Au surplus, en arrivant à Rome, tout rentrera dans l'ordre ordinaire. Le marquis reprendra sa chaîne auprès de la bonne, de la douce, de la trop indulgente princesse et la légère Castellane reprendra l'usage de ses goûts passagers. Ainsi va le monde et toujours ira sans que les révolutions puissent rien y changer.

Nous apprenons que M. le prince de Condé et ses enfants quittent Berne, où ils n'ont séjourné que huit à dix jours, et qu'ils se sont rendus à Stuttgard, où ils sont établis à l'auberge depuis le 28 janvier. Le duc de Wurtemberg qui, en 1789, nous avait reçus avec tant de grâce et même d'empressement, est subitement parti de Stuttgard, au moment de l'arrivée de nos princes, pour ne pas les rece-

voir et pour ménager l'Assemblée Nationale dont il semble qu'il veuille tirer parti. Ce prince si magnifique, qui a si follement mangé son bien, est tout prêt à faire des bassesses pour réparer sa fortune et pour pouvoir faire de nouvelles prodigalités. Nos princes font un petit séjour à Stuttgard, pendant lequel Mme la princesse Louise a le malheur de renouveler pour la quatrième fois son accident, ce qui l'empêche de partir en même temps que ses parents pour se rendre à Worms, où M. le prince de Condé va s'établir, dans un château appartenant à l'électeur de Mayence, évêque de Worms. M. le comte d'Artois ne bouge pas de Venise de tout le mois.

Plus le carnaval s'avance, plus les bals se multiplient. Ceux de la noblesse au casin deviennent extrêmement nombreux et continuent à être très agréables par la liberté qui y règne et l'air de plaisir qu'on y voit à tout le monde. C'est le seul endroit et le seul temps de l'année où l'on jouisse de quelque gaieté dans la société noble à Turin. La bourgeoisie donne un fort beau bal à l'hôtel de ville. On y voit réunies toutes les beautés du second ordre. Il y vient quelques dames de la noblesse qui y sont bien reçues, mais ce mélange est ici très rare et la ligne de démarcation y est très prononcée. Jusqu'à ce moment, on n'avait pas murmuré de cet ordre de choses, mais le vent de la démocratie s'étant introduit ici comme ailleurs, les bourgeois commencent à trouver mauvais la réunion de la noblesse exclusivement au casin. Ces bals de bourgeoisie sont composés de femmes d'avocats, de banquiers, de négociants, mais celles de marchands débitants n'y sont pas admises..... Dans le même temps, il vient de se donner à Milan une fête bien autrement magnifique. C'est toute la haute bourgeoisie qui a donné un bal à la noblesse. Il y a eu plus de 500 dames. Tout y a été de la plus grande somptuosité et du plus grand luxe. Milan est une ville riche et de plaisir. Chaque dame entrant dans le bal a reçu l'hommage d'un superbe bouquet de fleurs naturelles venant de Gênes.

23 février. — Le courrier de Paris arrive avec un retard de 75 heures. Nous apprenons qu'il y a eu quelques dégâts

faits dans les superbes jardins de Chantilly. La municipalité de Senlis a empêché qu'on y portât du secours. M. le prince de Condé éprouve l'ingratitude de beaucoup de gens qui ne vivaient que de ses bienfaits et qui sont devenus ses ennemis les plus acharnés. Les nouvelles de Paris nous apprennent que Madame Adélaïde et Madame Victoire ayant le projet de quitter la France pour aller chercher le repos et la tranquillité à Rome, avaient arrêté leur départ pour le 14 de ce mois : il a été retardé par tous les obstacles qu'on y a apportés. Mais l'Assemblée ayant décrété la liberté pour tout citoyen d'aller et de venir comme bon lui semble, toutes les difficultés paraissent levées et elles sont parties de Bellevue le 19 au soir. Elles ont été arrêtées, le 21, à Arnay-le-Duc par la municipalité de cet endroit et il a fallu négocier avec l'Assemblée pour avoir la liberté de continuer leur route. Nous serons mieux instruits de ce qui les concerne à leur arrivée ici et j'en rendrai un meilleur compte. Nous savons cependant qu'après une lettre écrite au président de l'Assemblée et dont le comte Louis de Narbonne a été le porteur, les princesses ont pu continuer leur route.

Le froid a été assez vif tout le mois et il y a eu de la gelée mais un beau soleil. A la fin du mois, de la neige et de grandes pluies. Mais le temps s'étant remis, on croit déjà être au printemps.

Mars 1791. — A ne voir Turin qu'à la fin du carnaval on croirait que c'est une des villes les plus gaies de l'Europe. L'opéra est toujours plein ; il y a bal à la cour, au casin, au théâtre de la salle Carignan et dans beaucoup de sociétés particulières. Les trois jours gras, il est d'usage que toutes les voitures de la ville se promènent dans l'après dîner dans la rue du Po, sur la place Saint-Charles et par la ville. Les princesses de la cour y paraissent en grande cérémonie et avec un grand cortège, en voitures de cour avec six chevaux, cochers et postillons en grande livrée coiffés avec de grandes perruques et chapeau sous le bras, les valets de pied suivant aux portières, les pages à cheval et en bas de soie, ainsi que les écuyers en habits de ville. Le roi et les princes sont en

petite voiture à deux chevaux et sans étiquette, suivant la file.

Le temps ayant été constamment beau, l'affluence a été grande ; toutes les belles dames y ont paru dans leurs plus brillants équipages et il y en avait de fort beaux et de fort riches. Les grandes livrées sont en évidence pendant ces trois jours. M. le comte d'Artois, apprenant à Venise le départ de ses tantes et les croyant en route pour arriver à Turin, arrive ici le 6 à midi. Il y est reçu avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive autant par les Piémontais que par les Français.

Cependant le carnaval tire à sa fin. Une société de la noblesse ayant eu l'idée de donner une fête à toute la bourgeoisie de la ville, on a ouvert au casin une souscription de 300 livres par tête, ce qui fait 15 louis. En très peu de jours, il y a eu 60 souscripteurs, ce qui a produit une somme suffisante pour donner une des plus belles fêtes que j'aie vues. La société a emprunté une superbe et vaste maison appartenant au comte de La Valdiggi. Le bal a eu lieu le lundi gras et a commencé à 8 heures du soir. Les salles étaient parfaitement décorées, et garnies d'un très grand nombre de jolies femmes. Les honneurs de cette fête furent faits par tous les souscripteurs, avec toute la recherche possible et un ordre inconcevable, une profusion étonnante de toutes sortes de rafraîchissements, tant qu'a duré le bal qui n'a fini qu'au bout de 30 heures. 50 valets de chambre, richement vêtus, faisaient le service du bal. Il s'y est trouvé près de 500 femmes, tant de la noblesse que de la bourgeoisie, toutes mises avec la plus grande élégance. On dansait dans environ 15 pièces, dont la principale était un immense salon octogone, éclairé de 400 bougies et ayant, à la hauteur de 12 pieds, une galerie tournante d'où l'on pouvait jouir du spectacle agréable de 15 contredanses bien animées. Dans les autres pièces, on dansait également des contredanses, des anglaises ou des montferrines. Ce bal n'a pas discontinué un instant jusqu'au coup de minuit, le mardi gras, moment où l'orchestre a cessé par respect pour le mercredi des cendres et le commencement du carême. Quoiqu'il y eût 28 heures que le bal fût commencé, il était alors plus vif qu'il n'avait

jamais été. J'ai vu une bourgeoise, Mme Alemandi, qui a dansé des montferrines à la même place pendant 22 heures. J'ai eu la constance de rester à ce bal pendant toute sa durée et j'ai vu beaucoup de jeunes dames qui ne s'en sont absentées que deux ou trois heures, pour réparer les désordres de la toilette. Les mères y ont mené leurs filles et ont quitté le bal cinq à six heures pour dormir et revenir ensuite. On est resté sans danser jusqu'à deux heures du matin. Ainsi cette superbe fête a duré 30 heures, avec même affluence de monde, ce que je n'avais jamais vu en France.

Le mercredi des cendres arrivé, tout rentre à Turin dans la tristesse et la monotonie ordinaires ; il semble même que la dose est encore plus forte en carême qu'en tout autre temps. Il n'y a plus de spectacle. Le jour on fréquente les églises et le soir le casin où les dames, que l'on a trouvé gaies, aimables et familières pendant le carnaval et avec lesquelles on a beaucoup dansé, n'ont plus l'air de vous connaître, ne vous parlent plus et se cantonnent avec leur intime société pour faire une triste partie. — Le 8 au matin, il y a eu un orage considérable, du tonnerre, de la grêle, de la neige et de la pluie. On ne se doutait pas de tout cela pendant le bal.

Nous apprenons que Mesdames sont enfin arrivées, le 6, à Chambéry où elles doivent se reposer jusqu'au 10, jour où elles se mettront en route pour se rendre à Turin. Nous apprenons en même temps des détails bien désagréables sur ce qui s'est passé à Paris depuis quelques jours et notamment le 28 février. Il y a eu une forte insurrection à Vincennes mais la scène a été bien plus conséquente au château des Tuileries. Il s'y était rassemblé un très grand nombre de gentilshommes armés avec dessein de servir le Roi et de le défendre, si l'insurrection venait à menacer le palais. Le général La Fayette s'y est transporté et l'ordre a été donné de fouiller et de désarmer tout ce qui sortirait du château. D'un autre côté, on a obtenu du Roi de parler à toute cette fidèle noblesse. En effet, sa Majesté a engagé tous les gentilshommes à remettre chez lui, en dépôt, les armes qu'ils pouvaient avoir, lesquelles leur seraient remises en un autre temps. Qui aurait pu se refuser à cette invitation de son souverain ? Chacun a remis ses pis-

tolets, ses sabres et couteaux de chasse avec confiance. Mais bientôt toutes ces armes ont été livrées par le Roi lui-même à La Fayette, qui les a fait insolemment distribuer aux gardes nationales, en présence de ces mêmes gentilshommes désarmés et dont on a calomnié les intentions aux yeux du peuple, en ayant l'atrocité de faire craindre un attentat sur la personne du Roi. Parmi ces gentilshommes se trouvaient les plus fidèles serviteurs de Sa Majesté et de la famille royale. Ils ont été insultés et même maltraités dans les antichambres, dans les escaliers, dans les cours et on les a qualifiés injurieusement de « chevaliers du poignard ». Cet événement donne la mesure de la confiance que l'on peut prendre en ce prince faible et pusillanime, qui est le premier à abandonner, à livrer même ceux qui veulent le servir. Cela devrait confirmer de plus en plus dans l'opinion que la véritable manière de défendre le trône en cette circonstance n'est pas en restant auprès d'un souverain qui, non seulement craint de se prêter à ce qu'on pourrait entreprendre en sa faveur, mais semble déconcerter exprès les projets des bons et fidèles royalistes pour favoriser de préférence les révolutionnaires.

12 mars. — M. le comte d'Artois part ce matin pour aller coucher à La Novalese, au bas du Mont-Cenis et y embrasser Mesdames qui doivent aujourd'hui passer la montagne. Le comte Louis de Narbonne, chevalier d'honneur de Mme Adélaïde, a accompagné ces princesses jusqu'à Chambéry et comptait venir à Turin, mais M. le comte d'Artois a écrit à ses tantes pour le détourner de ce projet, qui ne pouvait qu'attirer beaucoup de désagréments à ce démocrate. En conséquence, Narbonne est reparti pour la France, sous prétexte d'aller rendre compte au Roi du voyage de Mesdames.

13 mars. — Le temps est magnifique. Véritable jour de printemps. Chaleur douce et tempérée. — Le prince et la princesse de Piémont partent à midi pour aller jusqu'à Rivoli au-devant de Mesdames. Nos jeunes princes vont également à cheval au-devant de leurs tantes. M. le mar-

quis de Miran, suivi d'une vingtaine de gentilshommes français à cheval, se rend à Rivoli pour escorter Mesdames jusqu'à la porte de Turin et leur donner la satisfaction de voir encore à leur suite cette cocarde blanche, aujourd'hui proscrite en France et qui a toujours été le symbole de l'honneur, de la fidélité et de la loyauté de la noblesse et du militaire français. Cependant, soit curiosité, soit désir de plaire au roi qui a témoigné l'envie de bien recevoir nos princes, toute la ville de Turin se rend après dîner sur leur passage, dans la magnifique allée de Rivoli, qui a trois lieues de long avec des contre-allées. L'affluence des voitures a été telle que Mesdames sont arrivées à travers deux files de voitures dont le nombre, les ayant compté, a été de près de 1200, et il n'y en avait pas 50 de laides et mal attelées. L'intérieur de la ville, les allées de la citadelle, les rues étaient couvertes de peuple jusqu'à la porte du palais, où le roi attendait Mesdames au bas d'un petit escalier, l'étiquette ne lui permettant pas de descendre publiquement au bas du grand escalier. Ce bon roi les a reçues avec les égards les plus marqués et les témoignages du plus vif intérêt. Il les a conduites au milieu de sa famille. Les princesses, après être restées quelque temps au palais, ont été conduites par le prince et la princesse de Piémont dans l'hôtel que le roi leur a fait préparer dans la ville et où elles sont logées et défrayées au dépens de S. M. pour toute la durée de leur séjour à Turin. La maison qu'elles occupent est celle où demeurait M. le prince de Condé, et d'où elles peuvent communiquer avec M. le comte d'Artois. Le même soir, je fais ma cour à Mesdames avec très peu de monde et je leur présente mon fils aîné. Elles m'ont traité avec infiniment de grâce et de bonté, montrant du plaisir à se rappeler mon grand-père, qu'elles ont vu pendant 35 ans officier des gardes du corps, mon père qu'elles ont vu page de leur père, ainsi que moi, et témoignant leur satisfaction de voir la quatrième génération sous leurs yeux. Elles nous racontent tous les détails de leur pénible route et toutes les difficultés et les insultes qu'elles ont éprouvées depuis Bellevue jusques au pont de Beauvoisin. Je ne puis me refuser au plaisir de m'étendre un peu sur

le compte de ces deux respectables petites-filles de Louis XIV, dignes descendantes d'Henry IV.

Mme Adélaïde est née le 23 mars 1732, Mme Victoire, le 11 mai 1733. Ces deux vertueuses princesses menaient, depuis 25 ans et surtout depuis la mort de Louis XV, la vie de simples particulières, sans rien perdre de la juste considération dont elles jouissaient. Le Roi, leur neveu, avait toujours eu pour elles les plus grandes déférences et même les consultait souvent. Elles s'étaient formé une espèce de petite cour au milieu du tumulte de celle de Versailles. Elles y vivaient avec une ancienne société, composée de personnes qui toutes leur étaient dévouées autant par attachement que par reconnaissance. Elles habitaient le château de Bellevue une partie de l'année. Une fortune immense et indépendante des affaires de l'État les faisait jouir de tous les avantages d'une vie douce, agréable, tranquille et conforme aux goûts de leur âge. Élevées dans les souvenirs rapprochés de la brillante cour de Louis XIV, accoutumées pendant plus de 50 ans aux hommages et aux respects des Français, elles n'en sentirent que plus vivement les premiers outrages dès les commencements des États Généraux. Lorsqu'après les affreuses journées des 5 et 6 octobre 1789, les rebelles parisiens traînèrent en captivité dans leur ville la malheureuse famille royale, Mesdames se fixèrent encore plus à Bellevue.

Dès lors, ne voyant aucun moyen d'être utiles au Roi, leur neveu, elles formèrent le projet de s'éloigner du foyer de la Révolution et de ses fréquents orages. Se flattant cependant que le calme pourrait renaître, elles patientèrent pendant toute l'année 1790, mais elles se sont à la fin décidées, au commencement de cette année. Il a fallu le courage, la patience et en même temps l'activité de Mme Adélaïde pour surmonter toutes les difficultés qu'elles ont éprouvées pour pouvoir exécuter leur projet. Elles sont parties de Bellevue le 19 au soir, malgré les lenteurs affectées de leurs valets, et, une heure après leur départ, les poissardes de Paris, les sans-culottes, soudoyés par La Fayette, étaient déjà prêts à se rendre à leur château pour les empêcher de se mettre en route. Elles furent un mo-

ment arrêtées à Moret, près Fontainebleau, mais dégagées par les soins d'un officier qui commandait un détachement de cavalerie avec lequel il imposa aux mutins. Elles arrivèrent assez paisiblement jusqu'à Arnay-le-Duc, en Bourgogne. Mais là, elles furent de nouveau arrêtées par les ordres de la municipalité de l'endroit. Il fallut négocier avec l'Assemblée, pour avoir un ordre pour continuer leur route. Le comte Louis de Narbonne se rendit à cet effet à Paris et écrivit en leur nom au président une lettre si ridicule et si déplacée qu'en toute autre circonstance elles se seraient sûrement empressées de la désavouer. Il leur rapporta l'ordre de leur rendre la liberté et les délivra des traitements insultants et peu respectueux des insolents municipaux d'Arnay-le-Duc. Elles ont encore essuyé quelques injures en traversant la ville de Lyon, s'apercevant cependant de la pénible contrainte de beaucoup d'honnêtes gens. Arrivées au pont de Beauvoisin, elles y ont retrouvé les égards et les respects auxquels elles étaient autrefois accoutumées et que leur ont témoignés les sujets du roi de Sardaigne. Mme Adélaïde nous a raconté avec attendrissement qu'apercevant la limite qui sépare les deux États, elle s'était élancée avec vivacité pour se trouver sur un territoire étranger, mais qu'au premier mouvement d'une juste joie de s'éloigner d'un peuple qui commençait à se souiller de tant de crimes, elle n'avait pu s'empêcher de faire succéder un torrent de larmes, en jetant peut-être ses derniers regards sur ce superbe royaume, jadis si florissant sous la domination de ses ancêtres. Mais elles ont retrouvé à Chambéry un grand nombre de sujets fidèles, qui se sont empressés de leur témoigner le respect qu'elles inspirent et leur dévouement à leur Roi.

La suite de Mesdames est en ce moment composée de la duchesse de Narbonne, dame d'honneur de Mme Adélaïde, de la comtesse de Chatellus, dame d'honneur de Mme Victoire, du comte de Chatellus, chevalier d'honneur, du comte de Boisseuil, écuyer du Roi. Mais, après cela, une quantité ridicule de femmes de chambre, de valets de chambre, médecins, chirurgiens, valets de toutes espèces, parmi lesquels il y a d'enragés patriotes. Celui qui est à la tête de leur maison et qui fait les dépenses de la

route est connu pour être un zélé membre du club des jacobins.

14 mars. — Mesdames vont dîner à la cour avec toute la famille royale. A leur retour chez elles, M. le comte d'Artois, avec la grâce qui lui est propre, se met à la tête de tous les Français qui sont à Turin, les mène chez ses tantes et les leur présente tous nominativement. Les jours suivants, Mesdames reçoivent tout le corps diplomatique, les ministres, les grands seigneurs du pays, les chevaliers de l'ordre, ainsi que toutes les dames de la cour. Mesdames reçoivent toutes ces visites debout, comme en France et même comme à la cour de Piémont, mais cela choque les dames, Mme la comtesse d'Artois recevant assise et faisant asseoir les dames. Quant à nous, nous voyons Mesdames sans étiquette et elles reçoivent familièrement nos dames.

20 mars. — Il y a eu une petite insurrection à Turin dans la garnison. Quelques jeunes officiers du régiment de la Marine, mécontents de partir d'ici pour aller dans une mauvaise garnison, excitent les soldats à faire à cet égard des représentations et à se retirer ensuite dans une église comme asile inviolable. Mais on les ramène promptement dans leurs casernes, tout est apaisé dans la journée et on punit sévèrement les premiers instigateurs. Le même jour, le roi indique pour Mesdames une grande promenade en voiture. Il y a une grande affluence d'équipages, mais cependant pas autant que le jour d'arrivée de ces princesses.

Nous apprenons le ridicule mariage de M. Lepelletier de Morfontaine avec la comtesse de Migieu, lequel a occasionné à Chambéry une assez forte insurrection. Les démocrates attendaient un prétexte pour éclater. Le soir du mariage on fut, selon l'usage, faire le charivari à la porte des nouveaux époux. Les factieux profitèrent de ce rassemblement nocturne pour exciter le peuple à la révolte. Cette émeute serait devenue beaucoup plus sérieuse sans la bonne contenance des troupes et la fermeté du gouverneur. Il y a eu quelques coups de sabre de donnés et quelques tapa-

geurs complètement rossés, et tout est rentré dans l'ordre. Mais cela sert à prouver au gouvernement les menées de la propagande et combien il est instant de prendre les mesures les plus promptes et les plus rigoureuses pour arrêter les progrès de cette peste dangereuse.

On a déjà commencé à se conformer au décret de l'Assemblée, concernant les évêques et les curés, soit pour remplacer les emplois vacants par mort, soit pour la nomination des nouveaux sièges ou de ceux qui se refusent à prêter le serment ordonné par l'Assemblée. Le 13 de ce mois, on a procédé, par voie du scrutin, au remplacement de l'évêque du département de Paris, M. l'archevêque étant hors de France et ayant refusé le serment. Le choix des électeurs de la capitale est tombé sur le sieur Gobet, député du clergé de Belfort aux Etats Généraux et déjà évêque *in partibus* de Lydda et suffragant de Bâle et du prince de Porentruy. C'est un des plus mauvais sujets de l'Assemblée et un des plus enragés du côté gauche. Le nombre des anciens évêques ayant prêté le serment ordonné se réduit à quatre, savoir : l'évêque d'Autun, qui a cependant abandonné son siège pour vivre plus librement et s'est contenté de sacrer des intrus. — Le cardinal de Loménie, archevêque de Sens, lequel est rentré en France depuis un an pour se vouer au parti de la Révolution et à l'apostasie, dans l'espérance de jouer un grand rôle et de devenir le patriarche de la nouvelle Église de France. Arrivant à Paris, ce vil scélérat s'est vanté d'avoir préparé la Révolution par l'extravagance de son ministère. Connaissant l'intention du Pape de le mettre en jugement par le collège des cardinaux, il s'est empressé de renvoyer son chapeau qu'il avait si bassement sollicité. Journellement il fait des bassesses vis-à-vis des meneurs de l'Assemblée et rien ne manque à la plus complète infamie. — L'évêque d'Orléans, connu autrefois à Paris sous le nom de l'abbé de Jarente et menant alors la conduite la plus scandaleuse, est du nombre des apostats. — Le quatrième est l'évêque de Viviers, Savines, dont la raison est, dit-on, égarée.

Voilà donc la France spirituellement gouvernée par 83 intrus, presque tous mauvais sujets avérés et parmi lesquels il se trouve des prêtres dont la vie a été du plus

grand scandale et souillée de crimes. Il en est de même des curés. On a élu dans nos provinces les ecclésiastiques les plus corrompus pour remplacer les pasteurs les plus respectables. Il est à remarquer que dans le nombre de ces intrus, presque tous choisis dans la classe des curés, il y en a un grand nombre pris dans le sein de l'Assemblée Nationale.

Mesdames prolongent leur séjour à Turin et leur départ est retardé jusque à la fin du mois, à cause d'un gros rhume dont se trouve incommodée Mme Victoire. Leur projet, allant à Rome, est de s'arrêter à Parme, chez l'infant leur neveu. M. le comte d'Artois, retournant à Venise pour y attendre l'arrivée de l'empereur en Italie, doit aussi aller à Parme faire une visite à ce prince de la maison de Bourbon, beau-frère du roi et de Léopold.

Les dévotions du carême rendant Turin extrêmement triste, je me décide à en partir avec mon fils, pour m'acheminer ensuite vers l'Allemagne, qui paraît devoir être le rendez-vous général où tout le monde doit rejoindre M. le comte d'Artois et les princes. Je ferai quelque séjour à Chambéry et je laisse mon épouse à Turin jusqu'à ce qu'il lui plaise de venir en Savoie ou en Suisse.

Avant de quitter tout à fait le Piémont, il est à propos de parler de quelques objets dont je n'ai pas fait mention auparavant, relatifs à la cour et aux usages de ce pays. J'ai déjà parlé plus d'une fois de la grande et stricte étiquette observée à cette cour, mais ce qui la rend encore plus triste est l'extrême dévotion du prince et de la princesse de Piémont, ce qui occasionne à Turin beaucoup d'hypocrisie. Le roi ne demanderait pas mieux que la cour fût plus gaie et il n'est ennemi ni des plaisirs ni de la galanterie. On prétend même qu'il a encore un attachement d'habitude. Mais il a l'air cassé et beaucoup plus vieux qu'il ne l'est en effet. Quand il est en uniforme et à cheval il a un faux air du feu roi de Prusse. Au surplus, ce prince est très aimé de ses sujets, pour lesquels il est très accessible. Il ne refuse pas d'audience et reçoit le moindre bourgeois. Il est généralement très respecté. Mais il est cependant faible et facile. De plus, on se plaint de ce que sa maison est trop considérable, qu'il entretient trop de troupes et qu'en

tout ses dépenses excèdent ses revenus. Je crois qu'il y a peu de souverains à qui ce reproche ne puisse convenir. Cependant il faut reconnaître que tout est réglé ici avec la plus stricte économie. Les ministres ont des traitements médiocres. M. Graneri, ministre principal, ayant le département de l'Intérieur, jouit tout au plus de 40 000 livres. M. d'Hauteville, ministre des Affaires étrangères, est traité comme un commis ; il n'a pas annuellement plus de 12 000 livres et un carrosse entretenu. Aussi les ministres ne tiennent aucun état. Le roi vient quelquefois, après dîner, de Moncalieri, travailler simplement avec eux. Les officiers attachés à la cour ont les plus faibles appointements. Les charges n'en sont pas moins occupées par la première noblesse de l'État. La cour, par économie, passe au moins les deux tiers de l'année à la campagne, soit à Moncalieri. soit à la Vénerie, et la famille royale y vit comme dans une maison religieuse. L'équipage de chasse du roi est très bien tenu mais n'est pas trop considérable. Il y a, comme en France, un habit d'équipage, rouge, galonné en or, ressemblant assez aux habits des piqueurs de la Reine de France. Dans aucun cas les hommes ne mangent avec les membres de la famille royale, mais les dames ont cet avantage.

La noblesse étant presqu'obligée de servir, le militaire est généralement bien composé. Les officiers sont bien payés et les retraites donnent de quoi vivre. On parvient aux grades par ancienneté. Les troupes sont assez bien tenues, mais il y a fort longtemps qu'elles n'ont fait la guerre, elles auraient besoin d'être mieux excercées et plus disciplinées. Indépendamment des régiments de ligne, il y a encore des régiments provinciaux, que l'on assemble un mois par an et qui ont très bonne façon pour des milices. L'artillerie est assez bien tenue. On en peut juger en visitant l'arsenal. En y comprenant tout, le roi de Sardaigne peut aisément mettre 40 000 hommes en campagne. Il n'y a qu'une très petite marine et un très petit nombre d'officiers instruits dans cette partie.

Le clergé m'a paru très exemplaire dans le Piémont. On ne voit que rarement des ecclésiastiques dans les endroits publics, et ceux qui, en petit nombre, fréquentent le

théâtre, ne sont ordinairement pas dans les ordres. Jamais on ne voit d'évêque dans la société. Chacun est à son poste et y réside.

Il n'y a généralement pas de grosses fortunes dans la noblesse, mais il y a cependant beaucoup d'aisance et on trouve à Turin un grand nombre de familles jouissant de 30 à 40 mille livres de revenu. Les filles se marient avec une dot très médiocre, qui n'excède guère plus de 25 à 30 mille livres. Le roi veille à ce qu'un noble ne dissipe pas sa fortune, et, lorsqu'on a fait de grosses dettes, on met le bien du dissipateur en direction pour les payer et on le réduit à une simple pension jusqu'à ce qu'elles soient acquittées. — Les Piémontais sont extrêmement vains et présompteux, peu honnêtes et peu prévenants pour les étrangers. Ils sortent rarement de leur pays, étant persuadés qu'il n'en existe pas de pareil en Europe. Aussi le prince de Piémont nous disait un jour que la division géographique du Piémontais se faisait ainsi : l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et le Piémont. Il existe une haine insurmontable entre les Piémontais et les Savoyards. Les charges et emplois de la cour, du militaire ou du gouvernement sont partagés entre les deux nations, mais les moindres préférences données aux Savoyards excitent la jalousie, les plaintes et les réclamations des Piémontais. Le Piémontais est peu galant, mal élevé et assez généralement ignorant. Les femmes sont plus posées et assez prévenantes pour les étrangers; mais le peu d'accueil que ces derniers reçoivent d'ailleurs les engage à ne faire qu'un très court séjour à Turin. Il est vrai aussi que lorsqu'on arrive ici on est pressé d'entrer en Italie, qui est l'objet principal du voyage, et quand la tournée est finie on est impatient de repasser les Alpes.

Malgré la dévotion de la cour les mœurs ne sont pas très pures en Piémont et il y a à Turin plus que de la galanterie. Si l'on se cache à la cour, on suit plus ouvertement son penchant dans la bourgeoisie. Avec de l'argent on fait à cet égard tous les arrangements qui vous conviennent et encore n'en faut-il pas dépenser beaucoup pour être magnifique. Le luxe est si considérable chez les moindres marchandes que pour le satisfaire elles sont forcées d'avoir

recours à des moyens extraordinaires. A chaque pas on rencontre à Turin des boutiques de marchandes de mode, des confiseurs et des cafés. Les étoffes, les marchandises de luxe sont fort chères à Turin. La vie y est fort dispendieuse pour les étrangers. Les appartements y sont très rares et d'un prix exorbitant, même pour les habitants du pays qui viennent passer l'hiver à Turin.

CHAPITRE X

LA SAVOIE ET LA SUISSE

22 MARS 1791. — Après un séjour d'environ neuf mois consécutifs à Turin, je quitte cette ville sans beaucoup de regrets, y ayant éprouvé fort peu d'agrément par la société, et connaissant par expérience l'ennui de l'été et les chaleurs insupportables de cette saison. Je fais marché avec un voiturin pour me conduire à Chambéry avec quatre chevaux sur ma voiture et me défrayer, moi, mon fils et Picard, pour dîner, souper et coucher, ainsi que pour les frais de passage du Mont Cenis, démontage et transport de ma voiture et de mes effets et montures pour traverser la montagne, moyennant dix louis...

CHAMBÉRY, DU 26 MARS AU 2 JUIN 1791. — 26 AU 30 MARS. — Ma première visite à Chambéry est à M. le chevalier de Perron, gouverneur de la Savoie, lequel a reçu l'ordre du roi de faire partir tous les Français à cause de la dernière insurrection. Mais il ne paraît pas très pressé de le faire mettre à exécution. Il me reçoit parfaitement, me donne même à dîner, ce qu'il n'a fait ici à presque personne, et me permet de louer un appartement pour un mois, ce qui me fait présumer que l'ordre n'est pas très rigoureux. Je retrouve ici beaucoup de mes compatriotes auvergnats, plusieurs de mes amis et un très grand nombre de gens de ma connaissance, soit de Paris, soit de la province et en général une société infiniment plus agréable pour nous que celle de Turin. Il y avait, cet hiver, à Chambéry plus de 60 femmes françaises, dont beaucoup de fort jolies. Cela me donne du regret de n'y être pas venu plus tôt. Les

personnes les plus marquantes de notre nation qui se trouvent présentement à Chambéry sont : l'archevêque de Paris, vivant très apostoliquement, avec peu de monde et avec la plus stricte économie. J'ai déjà parlé de ses vertus, mais en même temps de sa conduite faible et pusillanime à Versailles, lors de l'émeute qui avait pour objet de l'intimider et de le forcer à passer au tiers, ce qui arriva. Mme la princesse de Conti, chez laquelle on va avec plaisir, quoique sa société soit peu gaie, mais elle est si honnête pour tout le monde, si charitable, que chacun s'empresse à lui rendre ses devoirs. Mme la princesse de Conti, née 24 novembre 1731, est sœur du duc de Modène. Elle épousa, le 27 février 1759, M. le prince de Conti, alors comte de La Marche, lequel avait trois ans de moins qu'elle et avait toujours témoigné de la répugnance à ce mariage. Aussi, n'a-t-il jamais voulu habiter avec son épouse, dont il a fini par se séparer après avoir demeuré très longtemps dans la même maison sans se voir. Cependant, ce prince n'a jamais pu faire le moindre reproche à Mme la princesse de Conti. Cette princesse, arrivant à la cour de France à l'âge de 27 ans, a toujours paru extrêmement réservée et n'a jamais témoigné de goût pour les plaisirs. Elle n'était ni jolie, ni agréable. L'air très noble, mais le maintien très grave. Elle paraissait fort peu à la cour et n'a jamais été mêlée dans aucune intrigue. Elle est d'une dévotion douce et en même temps exacte, très aimable dans l'intérieur de sa société. Le désir de la tranquillité l'a décidée à sortir de France au commencement des troubles, et elle est venue s'établir à Chambéry. Elle y vit honorablement, est très honnête envers tout le monde et fait autant de charités qu'elle peut. Son opinion est pure, ses principes excellents, mais elle a la faiblesse de garder auprès d'elle des valets connus pour être zélés démocrates. Mme la comtesse des Roches, Mme de Courson et le chevalier de Ravenel, composent toute la maison de Mme la princesse de Conti.

Nous avons encore à Chambéry : Mme la princesse de Talmont et Mme la comtesse d'Argouges, sa mère ; Mme la comtesse François d'Escars et Mme la comtesse de Ligny, sa mère ; Mme la comtesse de La Massaye, sœur de MM. Douet

et de Laboulaye, ayant auprès d'elle une nièce belle et aimable, la Dlle de Cernay, dont le mariage s'arrange avec un seigneur piémontais; le comte d'Apchon, chevalier des ordres, homme vertueux, voué à la bonne cause, mais infirme; l'évêque de Saint-Pons, le baron de Chalabre, et leur sœur, Mme de Badens, dont l'époux était député et membre du côté droit; M. et Mme de Montchal; la comtesse de Lusignem et son époux, lieutenant-général, royaliste prononcé, mais goutteux et infirme. Le comte de Lusignem a le malheur d'être père du marquis de Lusignem, député de la noblesse de Paris et colonel du régiment de Flandre, dont la conduite a été des plus coupables. Il s'est montré pour le parti de la Révolution dès le commencement. Il intrigua pour être élu député. Cousin germain de La Fayette et lié avec tous les principaux chefs de la Révolution, il a été de la minorité de la noblesse et a passé au tiers avec elle et siégé constamment au côté gauche. Le régiment de Flandre, dont il était colonel, se trouvant à Versailles, le 5 octobre 1789, il ne se contenta pas d'affecter de n'y pas paraître à cause de son caractère de député : il employa tout son crédit pour réduire ses soldats et les exciter à l'insurrection. Le comte de Lusignem aime beaucoup l'argent et depuis longtemps est connu pour agioteur. Tous ses fonds sont dans la banque, il craint la banqueroute; l'intérêt l'a rendu démocrate. Il a été fortifié dans ces principes par la marquise de Gontaut, avec laquelle il est très lié. Au surplus, il opine à l'Assemblée toujours selon les désirs des constitutionnels mais il n'y a pas encore parlé. Oui ou non, assis ou levé, voilà toute son éloquence.

Sont aussi à Chambéry : la comtesse de Riccé et sa fille, chanoinesse de Neuville, dont le mariage paraît aussi s'arranger avec un Piémontais (la comtesse de Riccé est mère du comte de Riccé, démocrate au service des révolutionnaires) ; la comtesse de la Tour d'Auvergne et ses enfants; M. et Mme de Sonville; M. et Mme de Médavy; M. et Mme de Sennevoy; MM. de Bosredon; le bailli de Villefranche, grand prieur de St-Gilles; l'abbé de Vermont; Mme d'Arnas et Mme de Rochetaillé, dont le mari a été massacré à Saint-Etienne; Mme de Chousy et Mme de

Charnailles, sa fille; MM^mes de Fargues, de Besse, de Verdonnet, de Bussy, de Valins, de Courtivron, de Mercy, de La Porte, d'Agoult, de Baronnat, de La Baume, Delaubrière, etc., etc.

Je retrouve ici avec plaisir une aimable et jolie Piémontaise, la comtesse Roero de Monticello, que j'avais beaucoup vue à Turin. Elle est venue passer l'été avec son mari, capitaine dans le régiment de Savoie cavalerie, présentement en garnison ici. Cette dame, que je n'avais pu voir que rarement chez elle à Turin, nous reçoit ici tous les jours et même nous donne plusieurs fois à dîner. Je loue un appartement pour deux louis par mois, pour moi et mon fils, et nous nous arrangeons pour manger à un écu par tête, avec une compagnie habituelle dont est le président d'Ornacieux, de Grenoble, vieillard octogénaire très aimable, qui a été forcé de quitter sa terre, où il n'avait fait que du bien à ses habitants.

La ville de Chambéry est la capitale de la Savoie. Elle est intérieurement effroyable et les maisons en sont mal bâties. Le roi de Sardaigne y tient toujours une garnison. Il y a un évêque, un gouverneur, une cour souveraine. La ville est assez bien habitée et il y a beaucoup de noblesse, mais la société française est si nombreuse depuis un an que l'on n'entend presque pas parler des dames du pays dont les fortunes sont généralement très médiocres. D'ailleurs on y a reçu peu de prévenances et on s'en est aisément consolé. L'hiver a été très gai parmi nos compatriotes, qui ont beaucoup vécu ensemble, ayant alternativement des assemblées très agréables, jeux, danses et rafraîchissements. Les environs de Chambéry sont très pittoresques et offrent des promenades charmantes. Les endroits les plus intéressants sont la cascade du bout du monde, celles de St-Jean-de-Cour et de la Peisse, le lac du Bourget, l'abbaye d'Hautecombe, les eaux d'Aix et quelques maisons de campagne, telle que les Marches, etc.

Avril 1791. — Du 1er au 30. — Je mène une vie très douce à Chambéry et je m'y plais infiniment. Aux agréments de la société on joint celui d'être beaucoup mieux instruit des nouvelles de l'intérieur de la France. Le courrier arrive

trois fois la semaine et tous les journaux de la capitale paraissent ici très exactement. Paris est toujours dans la même situation. Nos législateurs s'occupent toujours de leur nouvelle constitution. Les prisonniers de Lyon sont dans les prisons de l'abbaye de St-Germain et leur affaire s'instruit par le comité des recherches. Leur sort nous donne de justes inquiétudes. Le 6 de ce mois, nous apprenons en même temps la maladie et la mort de Mirabeau, arrivée à Paris le 2 de ce mois. On est persuadé qu'il a été empoisonné et que c'est l'ouvrage de ses ennemis, les Lameth, Duport et Barnave qui mènent le club des jacobins et l'Assemblée. On assure que Mirabeau venait de se vendre au Roi et que c'est ce qui a accéléré sa perte. D'autres disent qu'un excès de débauche a excité une inflammation qui l'a conduit au tombeau. Quoi qu'il en soit. la terre est purgée d'un des plus grands scélérats qu'elle ait jamais produits. S'il est vrai qu'il se soit vendu depuis peu à la cour, il n'eût jamais pu rendre autant de services au Roi qu'il lui a nui. D'ailleurs, quel fonds peut-on faire sur une âme aussi vile et aussi vénale! Je ne puis me refuser au plaisir de tracer ici le portrait de cet homme, horriblement célèbre et qui est le seul qui, jusqu'à présent, ait montré dans la Révolution un grand caractère.

Le comte de Mirabeau est né le 9 mars 1749. Il est fils aîné du marquis de Mirabeau, auteur de l'*Ami des hommes*, et de Mlle de Vassan. Il serait difficile de rappeler ici tous les crimes dont ce scélérat s'est rendu coupable envers la société depuis le commencement de son existence. Mirabeau avait la figure atroce et l'air très ignoble, mais la nature l'avait doué d'un esprit supérieur. Quel dommage de voir réunis tant de génie à tant de bassesses, tant de talents à une aussi grande dépravation, autant de qualités à des vues si affreuses! Mirabeau a servi quelque temps dans la légion de Soubise et a fait une campagne en Corse. Il ne paraissait point alors mériter la qualité de poltron dont il a été tant accusé depuis. En 1772, il épousa une riche héritière, fille unique de M. de Covet, marquis de Marignane. Ses mauvais procédés envers son épouse et sa conduite crapuleuse exigèrent, peu de temps après, sa séparation de corps et de biens. A peu près dans le même

temps, Mirabeau s'attacha à séduire, en Franche-Comté, la dame Le Monnier, épouse du premier président de la chambre des comptes de Dôle. Étant parvenu à ses fins, il l'enleva, vola le mari en s'en allant et s'enfuit en Suisse. Les lettres de Mirabeau à Mme Le Monnier, durant cette intrigue, ayant paru depuis la Révolution, servent à faire connaître son esprit et son caractère. Mirabeau fut décrété criminellement et poursuivi en justice. Le 8 juin 1774, il fut juridiquement interdit. Son décret criminel n'a pas été purgé et son interdiction n'était pas levée lorsqu'il fut élu député aux États Généraux.

Plusieurs années avant la Révolution, Mirabeau s'était acquis quelque célébrité par différents écrits et était encore plus connu par sa conduite avilissante. Le gouvernement l'employa secrètement à Berlin après la mort de Frédéric, mais il n'y était pas avoué. Un tel sujet ne pouvait l'être par un ministre qui sait se respecter. A son retour de Berlin, Mirabeau fit paraître un libelle sur le roi de Prusse et sur toute sa cour, lequel fit le plus grand bruit. A cette époque, il était dans la plus grande misère, vendait ses ouvrages, ne vivait que d'escroqueries et était ouvertement protégé par l'abbé de Périgord, alors agent général du clergé et depuis évêque d'Autun. Il n'existait peut-être pas en France un homme plus authentiquement déshonoré que le comte de Mirabeau. Lorsqu'il se présenta à l'assemblée de la noblesse de Provence, lors de la convocation des États Généraux, il en fut repoussé, ainsi que cela devait être par une société de gentilshommes qui écoutaient la voix de l'honneur plutôt que celle de la politique et de la dissimulation.

Dès lors, Mirabeau se livra au tiers état et jura haine et vengeance à l'ordre de la noblesse. Il souleva toute la Provence, profitant de la faiblesse du gouvernement, des dispositions perfides de Necker et du peu d'énergie du commandant en chef qui avait la sotte vanité de vouloir être son cousin. Mirabeau fut élu député du tiers de la ville d'Aix, où il parut en triomphe ainsi qu'à Marseille. Il se rendit à Versailles et rentra aux États Généraux malgré son décret criminel et son interdiction. Il se montra avec tout le costume du tiers état, en habit noir, manteau court, cheveux longs et la plus superbe coiffure. Dès le premier

jour il afficha une impudence dont on ne peut se faire d'idée, ayant l'air de braver le Roi, ses ministres et toute la cour. Il devint le chef du parti révolutionnaire, se lia avec le duc d'Orléans, dont il était le guide dans ses atroces manœuvres, et conduisit l'Assemblée tant qu'il vécut. Il avait voué une haine implacable à Necker et finit, en effet, par le perdre et par le culbuter. Son caractère se déployant tout entier, il manifesta les plus grands talents et les connaissances les plus profondes dans tous les genres d'administration et les moyens les plus étendus pour jouer le premier rôle dans une Révolution. Personne, à l'exception de l'abbé Maury, n'a montré une plus solide éloquence, surtout lorsqu'il avait préparé son discours. C'est assurément le plus grand caractère, et l'on pourrait dire le seul, qu'ait produit jusqu'à présent la Révolution. Avide d'or et d'honneur, Mirabeau eût été facilement gagné par le gouvernement au commencement de la Révolution. On le dédaigna alors et depuis on s'y est pris trop tard. Il paraît que c'est le comte Auguste de La Marck d'Arenberg, député du Quesnoy, qui, pour chercher à réparer sa détestable conduite, s'était chargé de cette négociation et avait, dit-on, réussi. Il paraît qu'il a été empoisonné par les jacobins. On dit que, dans une des fréquentes orgies dans lesquelles Mirabeau se livrait à tous les excès de la débauche, la dame Coulon, danseuse de l'Opéra, vendue au triumvirat Duport, Alex. Lameth et Barnave, se chargea de cette horrible commission. Il est certain que, peu de jours avant de tomber malade, Mirabeau s'était élevé avec force contre les trois scélérats que je viens de nommer.

Quoi qu'il en soit, pendant la maladie qui vient de conduire au tombeau ce célèbre et atroce révolutionnaire, l'Assemblée a paru y prendre le plus grand intérêt. Le Roi lui-même, soit faiblesse, soit politique, a envoyé publiquement prendre de ses nouvelles. La garde nationale a été employée à veiller à la tranquillité du quartier qu'il habitait. Après sa mort, il a été ouvert, en présence du peuple, pour constater qu'il n'a pas été empoisonné. On lui a rendu des honneurs divins. Son corps doit être placé au Panthéon. Un deuil de huit jours est ordonné pour toute la France. Il n'y a pas une petite ville du royaume

qui croie pouvoir se dispenser de lui rendre les honneurs funèbres. Son buste se trouve partout ainsi que son image. On assure qu'on avait promis à Mirabeau l'ambassade de Constantinople et une grosse somme d'argent pour embrasser le parti du Roi. Il a laissé une fortune considérable, fruit de ses rapines depuis deux ans qu'il est un des principaux agents des affaires de France. Le ci-devant évêque d'Autun a pris le soin de l'assister dans ses derniers moments et a eu une part considérable des legs. Son exécuteur testamentaire est le comte Auguste de La Marck.

Le comte de la Marck est frère cadet du duc d'Arenberg. Il est maréchal de camp au service de France et colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie. Au commencement des États Généraux, il était du nombre de la majorité de la noblesse et ne passa au tiers qu'avec la totalité de la chambre, mais sa liaison intime avec le vicomte de Noailles et avec plusieurs autres principaux chefs du parti démocrate le décida à se ranger du côté des scélérats, peu de temps après la réunion des ordres. Il a depuis constamment siégé et opiné avec zèle au côté gauche. Il demanda, lors des premiers troubles du Brabant, un congé à l'Assemblée pour aller prêcher la nouvelle doctrine aux belges, les entretenir dans leurs dispositions révolutionnaires et les exciter à secouer le joug du souverain. En revenant de sa mission, il instruisit publiquement ses confrères du succès de ses manœuvres. C'est ainsi qu'il trahissait à la fois l'empereur, son légitime et premier souverain, et le Roi de France qui l'avait reçu à son service et dont il a annuellement un traitement considérable. Un homme d'une si grande naissance peut-il jamais réparer tant de bassesses et d'ingratitude?

M. le comte d'Artois, après avoir été à Parme en même temps que ses tantes, est retourné encore à Venise, sous le prétexte d'y attendre l'empereur qui vient effectivement en Italie et avec lequel il espère avoir une entrevue à Milan ou à Mantoue. — Mme de Chousy, épouse de M. de Chousy, l'un des commissaires de la maison du Roi, meurt à Chambéry. — Nous apprenons que le fameux comte de Cagliostro vient enfin d'être jugé à Rome et a été condamné à être pendu. Le Pape a commué sa peine en une prison per-

pétuelle. Le capucin, son complice, est condamné aux galères et la dame Cagliostro enfermée dans une maison religieuse. J'ai plusieurs fois rencontré à Paris cet insigne imposteur ainsi que son épouse. Pour les voir de plus près, je fus leur faire une visite à Passy, lorsque Cagliostro sortit de la Bastille, lors de l'affaire du cardinal de Rohan. J'y fus témoin du respect, de la soumission et du dévouement aveugle de quelques-uns de ses disciples.....

La chaleur commence à se faire sentir à Chambéry et le soleil y est déjà très ardent. Beaucoup de monde quitte en ce moment cette ville. Les hommes se dirigent vers l'Allemagne. On va rejoindre M. le prince de Condé à Worms. Je prendrai également le même parti lorsque mon épouse aura quitté le Piémont pour venir s'établir en Suisse ou en Savoie, pour y chercher à vivre le plus économiquement. Déjà nous ne recevons presque plus rien de nos terres. Nos paysans, nos fermiers se refusent à payer. Les moyens s'épuisent chaque jour et nous nous trouverions dans le plus grand embarras si les affaires ne prenaient pas promptement une tournure plus heureuse.....

Mai 1791. — du 1er au 31. — Mon épouse s'étant décidée à quitter le Piémont pour venir passer la belle saison en Savoie, je vais le 3 de ce mois à Aix pour faire les arrangements de son petit établissement. Cet endroit est à 3 lieues de Chambéry par un fort beau chemin. Les environs offrent des promenades charmantes. Il y a à Aix des eaux minérales qui attirent ordinairement beaucoup de monde en été. L'année dernière, la société y était extrêmement nombreuse en Françaises. Les ordres de faire partir de Chambéry ont amené du monde à Aix et il doit y avoir cette année encore plus de ménages que l'an passé. Beaucoup de dauphinois, de lyonnais, de comtadins. Il y en a également un grand nombre d'établis à Annecy. Tous les jours l'émigration augmente. La fermentation continuelle et la persécution des prêtres y décident les habitants des provinces frontières. Les logements deviennent déjà rares à Aix et y sont chers, quoique ce ne soit pas encore la saison des eaux. Cependant je trouve à arranger le petit établissement de mon épouse, dont le train se borne à une

femme de chambre et un seul domestique. Après avoir dîné chez mon parent le comte d'Apchon, avec l'archevêque de Paris, je reviens à Chambéry[1]...

Les six jours que je reste à Lausanne sont agréablement employés à voir l'excellente et nombreuse compagnie qui y est réunie et à me mettre au courant des nouvelles qui nous intéressent le plus en ce moment. Tout le monde se dispose à se rendre en Allemagne et il paraît que ce sera le rendez-vous général. Le marquis d'Autichamp, qui est ici en ce moment et qui reçoit des nouvelles de M. le comte d'Artois, invite tous les hommes à se rendre à Coblentz à la fin de juin. Il passe journellement ici une grande quantité de gentilshommes sortant de France et se rendant en Allemagne, à cheval, en voiture et même à pied. M. le duc d'Enghien nous ayant écrit assez exactement à mon fils ou à moi, nous étions étonnés de n'en pas recevoir de nouvelles depuis quelque temps. Mais nous apprenons par les papiers publics de France qu'une lettre écrite par ce prince au jeune comte d'Espinchal, mon fils, a été interceptée, probablement à Bâle, et envoyée à Paris pour instruire le comité de l'avis que M. le duc d'Enghien nous donnait d'arriver très promptement à Worms si nous voulons prendre part aux événements. Cette lettre a fait grand bruit à l'Assemblée et a occupé plusieurs comités. — M. Christin, secrétaire de M. de Calonne, arrive à Lausanne le 13 au soir et descend au Lion d'Or, où je loge. Il arrive de Vicence, dont il est parti le 9 de grand matin, et a fait une diligence incroyable, ayant passé par Milan et traversé le Simplon. Il a laissé M. le comte d'Artois à Vicence. Il m'assure que ce prince doit voir l'empereur à Mantoue et partir sur-le-champ pour se rendre par le Tyrol en Allemagne et à Coblentz[2]...

Du 21 au 31 mai. — Je passe ces huit jours à Aix avec mon épouse, dont je vais me séparer, peut-être pour longtemps, et je fais mes préparatifs pour partir au commence-

1. Après avoir installé Mme d'Espinchal, il va à Evian, voir sa tante, la comtesse de Laizer, et de là à Lausanne.

2. M. d'Espinchal retourne ensuite à Aix.

ment du mois prochain. Il passe ici journellement des gentilshommes venant de nos provinces méridionales et se rendant où l'honneur les appelle. Nous apprenons que M. le comte d'Artois a enfin vu l'empereur Léopold à Mantoue, le 19 de ce mois. On ignore encore ce qui s'est passé à cette entrevue, si intéressante pour notre cause. M. le comte d'Artois est retourné passer quelques jours à Vicence, où est établie la duchesse de Polignac avec toute sa société. Il doit y rester jusque vers le 25, date à laquelle il doit s'acheminer vers l'Allemagne. Les environs d'Aix sont extrêmement agréables et offrent des promenades charmantes. La vie libre des eaux en augmente les agréments. Aussi l'été y a-t-il ordinairement beaucoup de monde soit de Genève, soit de la Savoie. Depuis le commencement de la Révolution, il y est venu beaucoup de Français et l'année dernière il y en avait un grand nombre de marquants, savoir : M. et Mme de Barentin, toute la famille du comte de Vintimille, l'archevêque de Paris, M. Lenoir, M. Pelletier, etc. Il y vint aussi Mme de Montesson et sa nièce, Mme de Valence. Ces dames y manifestèrent des principes démocratiques et le neveu Valence les professait ouvertement...

Je vais faire mes adieux à Chambéry et je dîne chez le comte de Bosredon, des gardes du corps, avec ses deux frères, commandeurs, et ses trois enfants, se disposant tous à se rendre incessamment en Allemagne, ainsi qu'une douzaine d'autres du même nom et comptant, comme moi, se réunir aux gentilshommes de notre province, dont le nombre est déjà considérable à Fribourg...

Juin 1791. — 1er juin. — Temps superbe, grande chaleur. — Je fais aujourd'hui tous mes préparatifs pour partir[1] le

1. M. d'Espinchal donne une description de son voyage de Chambéry à Bâle, en passant par Genève, Lausanne, Berne et Soleure. Il rappelle, à ce propos, son voyage en Suisse, en 1783, et dépeint de nouveau quelques-unes des régions ainsi parcourues. Ces descriptions rétrospectives nous ont paru sortir du cadre que nous nous sommes fixé. Aussi ne les reproduisons-nous pas ici. Nous ne voudrions cependant pas priver le lecteur du récit d'un combat naval auquel le voyageur assista sur le lac de Zurich, en 1783, ni celui d'une visite qu'il fit, à la même époque, à Lavater :

« Je fus visiter la marine de la République, qui consiste en deux gros

lendemain et me rendre au rendez-vous de toute la noblesse française. Mon fils est dans la plus grande joie de penser qu'il va faire sa première campagne, et mon épouse est

bateaux portant 12 canons et servant pour des fêtes sur le lac. Pendant mon petit séjour à Zurich, je fus assez heureux pour me trouver à une de ces fêtes. A six heures du matin, je me rendis dans une maison appartenant aux magnifiques seigneurs, située sur le bord du lac et dans une position unique. Là, par un beau temps, nous eûmes le plus charmant spectacle. Douze cents hommes, répartis sur de jolis bateaux, dont deux plus considérables, composaient une petite armée qui, sortant du port, fut se ranger à une demi-lieue de la ville, en avant du lac. Là elle se forma en ligne et s'avança pour l'attaque de la place. Alors dix bateaux couverts de soldats, soutenus par le canon des remparts et des bastions, défendirent la ville. Tout cela se passa avec le plus grand ordre et le feu fut parfaitement servi. Chaque soldat avait quatre-vingt coups à tirer. Il y avait quatre batteries, chacune de six canons, ayant vingt coups à tirer. L'armée attaquante fut repoussée et chacun rentra chez soi.

« Le poète allemand Gesner, qui est du canton de Zurich, habitait cette ville. Je désirais ardemment voir cet homme célèbre, mais je ne pus avoir ce plaisir. Il était à la campagne. J'en fus dédommagé par une visite non moins intéressante, celle de M. Lavater, chez qui je fus avec MM. Crammer et La Verpillière. M. Lavater est ministre protestant et pasteur d'une des églises de la ville. Il est auteur d'un système sur les physionomies. Il a fait sur ce sujet un ouvrage considérable qui a été traduit en français. Il est en 3 volumes in-quarto, orné de planches supérieurement gravées, et coûte neuf louis. M. Lavater est intimement persuadé qu'on peut connaître le caractère des personnes sur leur physionomie, leur constitution physique et même sur leur manière d'écrire, etc. Pour appuyer son système, son ouvrage est rempli de portraits d'hommes célèbres de tous les temps, dont les caractères nous ont été transmis par les historiens, et il veut prouver que celui qui a tel trait dans la figure doit avoir infailliblement telle bonne ou mauvaise qualité. Mais M. Lavater se refuse aux questions qu'on peut lui faire à cet égard dans la société. Seulement, il nous a assuré que, lorsque quelques pères ou habitants de la campagne venaient pour le consulter sur le compte de leurs enfants, il les prévenait sur les vices auxquels ils paraissaient être enclins, à l'inspection de leur physionomie. Il a eu la complaisance de nous expliquer aussi bien qu'il lui a été possible, vu la peine qu'il a à parler en français, les règles sur lesquelles son système est établi. Il fut très plaisant sur le compte de l'abbé Raynal. Ce philosophe était à Zurich et voyait beaucoup M. Lavater, qui ne pouvait concevoir, d'après sa physionomie et surtout son bavardage continuel, qu'il fût l'auteur du fameux ouvrage de *L'histoire philosophique et politique des Indes*. Pour éclaircir ses doutes à cet égard, M. Lavater pria un jour M. Raynal d'ôter sa perruque qui, ainsi que nous l'avons vu à Paris, lui cachait une grande partie de sa tête. « Alors, nous dit M. Lavater, si je vis dans son profil de la petitesse et du commérage, je découvris la profondeur de son génie dans les courbures de son crâne. » Au surplus, M. Lavater nous parut avoir la tête très vive et l'imagination ardente. Son ouvrage est plein de philosophie. Son système peut être une folie, je ne puis en juger, mais il me paraît tel. Il n'y a de sa part aucune charlatanerie ; il est de bonne foi dans sa conviction. Il jouissait à Zurich de la réputation d'un parfait honnête homme et remplissait ses devoirs de pasteur avec zèle et piété. »

bien triste de nous voir nous éloigner l'un de l'autre sans prévoir quand nous pourrons nous rejoindre.

2 JUIN. — Temps magnifique. C'est aujourd'hui de grand matin que nous nous mettons en route. Nous allons coucher seulement à Frangy, nous conformant à cet égard aux volontés des voiturins auxquelles je suis depuis longtemps accoutumé[1]...

6 JUIN. — Tout le monde vient voir, en passant à Coppet, ce petit monument d'orgueil et d'amour-propre. Le temple est petit et très propre. Necker, qui a été l'apôtre de l'égalité et de la liberté, n'en a pas moins conservé un fauteuil et une place marquée dans cette église et n'en est pas moins âpre à faire valoir tous les droits onéreux de la baronnie. Ses vassaux se plaignent de sa rigueur à les exercer. Il est établi en ce moment à Coppet, avec sa digne compagne et la fille unique provenue de cette union si rare et si bien assortie. Ces deux personnages sont bons à faire connaître. Suzanne Curchod est fille d'un ministre protestant, pasteur de l'église de Cranier. Elle a été maîtresse d'école à Montélimar, puis gouvernante des demoiselles Seymandi à Marseille, et lorsqu'elle s'unit à Necker, alors apprenti banquier genevois, elle était en qualité de demoiselle de compagnie auprès de Mme de Vermenon. Necker ayant fait dans la banque une fortune considérable et s'étant fait connaître par quelques écrits, Mme Necker commença aussi à se faire une certaine réputation d'esprit, en rassemblant chez elle, à Paris, une société de philosophes, de gens de lettres, d'académiciens, dont elle fit autant de prôneurs à son époux. Aussi hypocrite que lui et au moins aussi fausse, elle fit avec ostentation des œuvres multipliées de charité et des actes de bienfaisance, visitant les hôpitaux et les prisons, répandant beaucoup d'argent et salariant des prôneurs de toutes espèces. Il était convenu de ne point appeller autrement son époux que « le grand homme », mais à la condition que celui-ci, dans tous ses

1. Dans le récit de ce voyage, nous supprimons toute la partie uniquement descriptive. Le 6 juin, il passe à Coppet.

écrits moraux, politiques et même financiers, insérerait toujours un article pour la vertueuse épouse. Elle a parfaitement secondé Necker dans toutes ses intrigues et dans ses différents ministères, mais ses plus grands travaux ont été depuis la convocation des États Généraux. Elle a employé tous ses moyens à faire triompher la cause populaire. Séduction pour les uns, caresses pour les autres, elle n'a rien négligé. Sa vertu n'était point effarouchée de la conduite déréglée de sa fille, puisque cela pouvait contribuer à l'avantage du parti.

Telle a été, avant et depuis la Révolution, l'épouse de Necker. La haine que l'un et l'autre avaient vouée à la France était si forte qu'elle fit taire leur vanité et leur orgueil. Une fille unique, héritière de leur immense fortune, devint l'objet des désirs de plusieurs personnes de la première qualité, chez qui souvent l'amour de l'argent est parfaitement d'accord avec la bassesse des sentiments et pour qui la différence de religion est un léger obstacle. La D[lle] Necker fut mariée à M. de Staël, ambassadeur du roi de Suède en France. M[me] l'ambassadrice est laide et d'une tournure ignoble; elle a l'air extrêmement commun et conforme à sa basse extraction. Elle se croit cependant charmante et affecte sur toute sa personne un désordre si mal entendu qu'elle a tout l'extérieur d'une dévergondée, dont elle a constamment le jeu. M[me] de Staël a réellement beaucoup d'esprit naturel et même un grand fonds d'instruction et de connaissance. Mais tout cela est gâté par une imagination exaltée, brûlante, toujours exagérée et par un amour-propre désordonné. Souvent elle se croit sensible et elle n'est galante que par une suite de cet amour-propre, ou par un sentiment de démocratie. C'est ainsi qu'on l'a vue fière d'avoir cru enlever le comte Louis de Narbonne à l'aimable et piquante Contat et se contenter ensuite de partager les affections de ce révolutionnaire avec une actrice dont les sentiments, plus nobles que les siens, n'avaient d'autre objet que de ramener son amant à des principes royalistes et dignes d'elle. Précédemment l'ambassadrice avait prodigué ses faveurs aux premiers chefs de la Révolution, pour lesquels elle ne devint depuis qu'un objet de dégoût et de mépris. L'évêque

d'Autun et Alex. Lameth sont de ce nombre. Au surplus, Mme de Staël est jacobine zélée et révolutionnaire ardente. Elle a l'âme vicieuse et atroce ; complice des crimes de son père, prêchant la sédition, la révolte et donnant son approbation aux horreurs qui en sont les suites, elle ne put cacher sa joie d'avoir contribué aux atrocités des 5 et 6 octobre 1789. Elle joue dans les sociétés démocratiques le rôle de la Théroigne dans les places publiques. Malgré son dévouement actif à la Révolution, elle n'en est pas moins méprisée de tous les partis. Bafouée et tympanisée dans tous les journaux de la capitale, elle n'a rien perdu de son effronterie. Elle est en ce moment établie à Coppet chez ses parents, qui, se trouvant maintenant dans une pénible nullité politique, ne sentent plus autant le mérite des mouvements patriotiques de leur fille et n'aperçoivent plus que ses vices. Aussi nous assure-t-on qu'elle n'y fera pas un long séjour. Ses goûts la ramèneront au milieu des sans-culottes de la capitale et auprès de son digne complice.

Après avoir satisfait ma curiosité dans le temple de Coppet, je continuai ma route, conduisant mes chevaux, jouissant de la beauté de la soirée et des agréments que procure ce délicieux chemin. Une voiture à quatre chevaux et des gens vêtus de vert me firent reconnaître le seigneur de Coppet, revenant de la promenade. Je ne puis exprimer l'horreur que j'éprouvai à la vue de ce scélérat, dont les crimes se retracèrent sur-le-champ à mon imagination. Je vis sous mes yeux l'auteur des maux de ma patrie, le destructeur de ma fortune, le bourreau de mon Roi, qui avait eu la faiblesse de lui donner sa confiance et dont la perte est inévitable. Le mouvement d'horreur qu'il m'occasionna fut si marqué que j'eus, après être passé, une petite jouissance d'imaginer qu'il s'en était aperçu et qu'il m'avait reconnu. Si le ciel est juste, pourquoi permet-il qu'un aussi grand coupable jouisse tranquillement, ainsi qu'un honnête homme, de la vue de ce site enchanteur et du beau lac de Genève ?

Mais abandonnons ce monstre à ses remords. Son tourment, c'est sa conscience. J'arrivai de bonne heure à Nyon où je couchai. Nyon est une jolie petite ville sur le

bord du lac qui, dans cet endroit, est dans sa plus grande largeur. Une partie de la ville est sur le coteau ; on y jouit d'une vue superbe et de l'air le plus pur. Je passai ma soirée avec M. de Saint-Maixent. Il y a plusieurs familles établies ici ou dans les environs. M. Lenoir, ancien lieutenant de police de Paris et conseiller d'État, y est depuis longtemps. Il s'enfuit à propos pour éviter la fatale lanterne, où les factieux de la capitale l'eussent infailliblement suspendu s'il y avait été arrêté. Il arriva à Genève déguisé en garde suisse. M. Lenoir a été un fort bon lieutenant de police. Cette place donne ordinairement un grand nombre d'ennemis et ce ne sont pas les honnêtes gens. Malgré ses détracteurs, M. Lenoir est un homme de mérite, dont les principes sont purs et prononcés. Il n'a qu'une fille unique, qu'il a mariée à M. Boula de Nanteuil, intendant de Poitiers. Mme de Nanteuil a donné dans les erreurs de la Révolution et en a professé les principes. Elle est petite, d'une figure agréable, mais sans tournure. Elle est fort sentimentale et a infiniment de prétentions à l'esprit. Je l'ai vue très assidue aux différents cours du lycée et aux séances académiques. Fréquentant les philosophes et les gens de lettres, intimement liée avec l'immoral et fripon académicien Montesquiou, elle est démocrate, autant par air que par principes. Elle a abandonné un père qui la chérissait tendrement et qui avait droit d'en attendre quelques consolations. Il y a encore ici M. le comte de Tourdonnet, officier aux gardes, et son épouse ; le vieux général comte de Turpin, plein de zèle et d'ardeur, étant venu à Turin offrir ses services aux princes et se disposant à rejoindre M. le prince de Condé, auquel il est fort attaché et avec lequel il a fait la guerre de Sept-Ans...

13 JUIN. — Temps couvert; froid assez vif; neige et grêle vers midi. — En sortant de Morat, on jouit d'une vue très intéressante sur le lac et la campagne qui l'avoisine. Près de la ville et de ce même côté, on voit une maison qui paraît charmante, autant par sa situation et ses dehors que par les soins qu'on prend pour l'embellir. C'est une acquisition nouvellement faite par la comtesse de Tessé, sœur du duc d'Ayen. Cette dame y est éta-

blie avec son époux et son intime société habituelle. La comtesse de Tessé a, dans le commencement de la Révolution, trop manifesté et professé les principes démocratiques pour ne pas faire un peu mention de ce qui la concerne. Cette dame a été autrefois dame du palais de la Reine, dont son époux est premier écuyer. Dans sa jeunesse et dans le peu de temps qui précéda sa petite vérole, elle joignait une figure très agréable à une superbe taille et à une tournure pleine de noblesse et de grâce. Elle a beaucoup d'esprit et d'instruction, mais infiniment de prétentions. Elle réunissait depuis longtemps chez elle des philosophes, des gens de lettres, des beaux esprits, sans négliger les gens du monde aimables, et avait conservé une société d'anciens amis. Voyant beaucoup Necker et sa fille, elle a donné avec ardeur dans le système démocratique, dès la convocation des États Généraux. Ayant conservé au château de Versailles un fort bel appartement qu'elle habitait plus que le magnifique logement qu'elle avait à Paris, aux écuries de la Reine, elle établit, dès l'ouverture des États Généraux, un bureau de démocratie à Versailles. Son imagination, vive, ardente, exagérée, lui fit embrasser avec fureur la cause populaire et le parti de Necker. La minorité de la noblesse, les membres les plus distingués du tiers se réunissaient journellement chez elle, et l'on peut regarder cette société comme une de celles qui ont le plus contribué à établir les commencements de la Révolution. Je fus une fois, pendant ce temps, chez la comtesse de Tessé. Je m'y trouvai si déplacé que je n'y remis pas les pieds Cette société tenait également ses séances dans la superbe maison de Chaville, sur le chemin de Paris à Versailles. Le grand zèle révolutionnaire de la comtesse de Tessé a duré tout l'été de 1789. Mais les scènes affreuses des 5 et 6 octobre firent une telle impression sur son esprit qu'elle prit subitement le parti de sortir de France. Elle vint en Suisse et chercha à s'établir dans le canton de Berne, mais elle éprouva d'abord beaucoup de difficultés. A la fin, elle obtint la permission de faire l'acquisition de la petite terre qu'elle habite en ce moment. On m'a assuré qu'elle est actuellement aussi royaliste qu'elle était démocrate. Mais je crains qu'il ne lui

reste encore un levain constitutionnel. Elle vit tranquillement avec sa petite société; mais peut-elle être parfaitement heureuse et ne doit-elle pas être tourmentée de quelques remords en pensant qu'elle a contribué aux malheurs de la Révolution, aux erreurs qu'on peut reprocher à son ingrate famille, et à la perte de ses plus proches parents?...

15 JUIN. — Je séjourne aujourd'hui à Soleure pour profiter de la bonne compagnie que j'y rencontre. Plusieurs Français y sont établis depuis dix-huit mois. Je trouve ici le baron de Breteuil et toute sa famille et même sa société, Mme de Matignon, le baron et la baronne de Montmorency, Mme de La Briffe, jeune personne de 15 ans, l'évêque de Pamiers, la duchesse de Brancas, Mme de Louvois, M. de Bombelles, venu depuis peu d'Italie et très préoccupé de quelque grande affaire, ce qui me fait juger qu'il se prépare un grand événement. Je suis peiné de voir que M. de Bombelles, qui s'est montré entièrement dévoué à M. le comte d'Artois, me paraisse lié absolument au baron de Breteuil, que l'on sait être opposé aux projets de nos princes. J'apprends ici que lorsque M. de Calonne partit de Turin, il y a cinq mois, il passa par Soleure, où il vit mystérieusement à l'auberge le baron de Breteuil et eut avec lui une conversation qui dura plusieurs heures. Ce fait est positif. On sait cependant que ces deux hommes sont ennemis irréconciliables. Il est probable que cette division sera très fâcheuse pour nos princes, puisque l'on ne doute pas que le baron de Breteuil ne soit chargé de pouvoirs du Roi et de la Reine. Le baron de Breteuil jouit de leur entière confiance. Il était ministre de Sa Majesté lorsque l'Assemblée exigea son éloignement, le 15 juillet 1789. Il n'a pas démérité depuis. Je crois bien que l'ambition de jouer le rôle de premier ministre, qui lui échappa à cette époque, le rendra contraire aux projets d'un parti dans lequel il n'aurait aucun crédit; mais il n'en est pas moins fidèle et dévoué à son maître et pénétré de reconnaissance envers la Reine, sa bienfaitrice. Ses principes sont les nôtres. Il veut ainsi que nous le rétablissement de notre constitution dans toute son intégrité. Il n'en veut pas plus que nous une

nouvelle et il est, ainsi que nous, l'ennemi du système des deux chambres, dont ses détracteurs le disent entiché. Ce système existe bien parmi quelques membres de l'Assemblée et leurs adhérents, et je suis obligé de convenir que, si jusqu'à ce moment j'en ai trouvé ailleurs l'existence et le plan, c'est dans l'ouvrage que M. de Calonne fit paraître avant son départ de Turin.

Je revois à Soleure, avec grand plaisir, un honnête homme, ancien ami de mes pères, et que je connais depuis ma tendre jeunesse : c'est le comte d'Angevillers, directeur général des bâtiments. Il est sorti de France pour éviter la persécution et après avoir prouvé la pureté de sa gestion. Le comte d'Angevillers est frère de M. de La Billarderie. Il a été exempt des gardes du corps. Feu M. le Dauphin l'honorait de ses bontés. Il fut placé gentilhomme de la manche auprès de ses enfants. Louis XVI étant monté sur le trône, l'a nommé à la place de directeur général des bâtiments. Sa probité et la pureté de ses mœurs lui ont mérité la confiance de son maître. C'est un sage, un véritable philosophe, pur dans ses principes et n'ayant point adopté ceux de la philosophie moderne, quoiqu'ayant beaucoup vécu avec ses sectateurs. Il y a encore ici M. Lefèvre d'Amécourt, un des plus marquants du parlement de Paris, conseiller de grande chambre, autrefois rapporteur de la cour, fort riche et sorti de France avec une somme d'argent considérable. — M. le marquis de Vérac, ambassadeur du Roi en Suisse, est encore en exercice de sa place. Je dîne chez lui. Il est ici avec toute sa famille, composée de 3 garçons, dont un destiné à l'état ecclésiastique mais se disposant à suivre ses deux frères pour rejoindre M. le comte d'Artois, et une fille, ayant le malheur d'être épouse du marquis de La Côte et le sentant profondément. M. de La Côte est député de la noblesse du Charolais. Il a commencé par suivre la carrière diplomatique et on avait de lui la meilleure idée. Mais arrivé à l'Assemblée, il s'est rangé sur-le-champ du parti des constitutionnels, conservant son air faux et hypocrite. Il a passé au tiers avec la minorité de la noblesse, a constamment siégé au côté gauche et a été un des plus ardents persécuteurs de la noblesse et du clergé. — Aux environs de

Soleure est établie la duchesse de Liancourt, qui, quoique méprisant son époux autant qu'il le mérite et ne vivant point avec lui, n'en est pas moins imbue des principes de la démocratie. Elle vit retirée ; on ne la voit pas...

17 JUIN. — Le temps est très radouci. Il était froid la veille et aujourd'hui la chaleur commence à se faire sentir. Le ciel est clair. — J'arrive de très bonne heure à Bâle. Je m'y arrête pour dîner à l'auberge des Trois-Rois, à la table d'hôte. J'y rencontre un jeune officier de dragons de ma connaissance, M. de Pujol, dont le régiment est à Huningue. Les soldats de cette garnison viennent journellement à Bâle et y insultent les émigrés qui passent. L'indiscipline et l'insubordination sont extrêmes. Cependant les dragons sont en moins mauvaises dispositions que l'infanterie.

Je trouve encore ici, dans la même auberge, une dame normande, femme d'un conseiller au parlement de Rouen, extrêmement jolie, très bien faite, d'une tournure leste et enjouée, Mme de Coqueremont. Elle se dispose à descendre le Rhin et à se rendre en Allemagne. Une rencontre moins agréable est celle de la princesse de Rochefort, qui, m'ayant fait prier de passer chez elle, la connaissant à peine, m'apprend qu'elle arrive d'Ettenheim, de chez le cardinal de Rohan, qu'elle y a laissé son époux dont elle vient définitivement de se séparer. Cette folle me conte toutes ses affaires, me force à les entendre. Heureusement je trouve le moyen de m'en débarrasser et, pour n'y être pas repris, n'ayant rien à faire à Bâle, je me détermine à aller coucher à quatre lieues plus loin. M. de La Verpillière, venu avec moi, ainsi que son fils, jusqu'à Bâle, retarde à se rendre en Allemagne et attendra les nouvelles que je lui manderai, pour me rejoindre. Il reste à Bâle. La route est belle. La poste y est établie. On suit la rive droite du Rhin dont on s'écarte un peu. On est sur terre de l'empereur. Je couche à Ralterberg où est la poste.

CHAPITRE XI

SUR LA ROUTE DE COBLENTZ

18 JUIN. — A cinq heures du matin, nous sommes en route et nous traversons un magnifique pays. Les chemins sont beaux. On passe par de très gros villages très riches et bien bâtis. Ici on est toujours en plaine, laissant à sa droite les montagnes qui avoisinent celles de la Forêt Noire. La campagne est fertile et abondante en grains. Les coteaux sont couverts de bois superbes. Nous arrivons pour dîner à Fribourg, capitale du Brisgau, et nous y couchons...

Il y a beaucoup de familles françaises établies à Fribourg depuis la Révolution, mais elles sont toutes des provinces voisines, surtout de l'Alsace, ce qui fait que je n'y connais personne. J'apprends ici, avec la plus grande peine, la retraite de M. le marquis d'Autichamp d'auprès de M. le prince de Condé. Je suis fâché que ce prince n'ait pu retenir auprès de lui un homme de qualité qui lui était attaché depuis vingt ans, dont les talents militaires sont reconnus et qui, en tous points, honorait le service de sa maison. Lorsque je serai à Worms je serai plus à même d'apprendre les raisons qui ont pu déterminer M. d'Autichamp à donner sa démission. M. le prince de Condé a fait tout ce qu'il a pu pour le retenir, mais il paraît qu'il était trop ulcéré et qu'il avait irrévocablement pris son parti. Il est remplacé par M. le comte Alexandre de Damas, colonel du régiment de Beauvoisis. M. le prince de Condé lui a offert la place de premier écuyer de sa maison en témoignage de la conduite énergique dont il vient tout nouvellement de donner des preuves. Le comte de Damas est de la même famille que tous les Damas, mais d'une branche

séparée depuis longtemps. Son père s'est établi en Auvergne et lui a laissé une petite terre aux environs d'Issoire. Il est colonel du régiment de Beauvoisis et est constamment resté à son corps depuis un an, tâchant de maintenir un bon esprit dans ses soldats. Il y avait réussi, mais Kellermann, maréchal de camp, zélé jacobin, ayant été employé à Wissembourg, s'est appliqué à séduire la garnison, à l'exciter contre les officiers, invitant, ordonnant même la fréquentation des clubs; il est enfin parvenu à faire éclater la plus vive insurrection. Les soldats ont manifesté la plus grande insubordination, et les officiers de Beauvoisis, le colonel à la tête, ont été un jour entier à se battre dans Wissembourg contre leurs soldats et les firent rentrer dans le devoir. Mais la même scène devant se renouveler le lendemain et n'ayant pas les moyens suffisants pour y résister, M. de Damas partit avec tous ses officiers, sortit de France le même jour et se rendit, avec plus de 30 camarades, à Worms, venant offrir ses services à M. le prince de Condé, qui a saisi l'occasion de lui donner des preuves de son estime.

C'est à Fribourg que l'on a tenu pendant quelque temps enfermée Théroigne de Méricourt, après son arrestation en Allemagne. Elle a été conduite depuis, sous bonne escorte, dans une forteresse du Tyrol. Je remets à un autre moment à parler de cette fille, célèbre par ses crimes. Je désire savoir quelle sera la punition que lui fera infliger l'empereur, après avoir la conviction des affreux projets de cette scélérate d'assassiner sa sœur, la Reine de France. Léopold doit cette justice à l'Europe autant comme souverain que comme frère.

19 juin. — Beau temps. Grande chaleur. — Le désir de faire une visite au cardinal de Rohan, que je n'avais pas vu depuis son injuste et extraordinaire retraite à la Chaise-Dieu, où il fut exilé lors de l'affaire du Collier et où je fus lui rendre mes devoirs, me fait arrêter à Ettenheim, où il s'est retiré. C'est une petite principauté dépendant de l'évêché de Strasbourg. Il a été obligé de fuir la persécution, et le refus de prestation de serment l'a déchu de son siège, occupé en ce moment par l'intrus Brendel.

De Fribourg à Ettenheim, on compte sept petites lieues. La route est magnifique et le pays riche. On a le Rhin à sa gauche, à environ une demi-lieue, et à sa droite des coteaux bien cultivés. C'est au bas de ces coteaux qu'est situé Ettenheim, à un quart de lieue du grand chemin. Il n'y a pas de chateau, mais une grosse maison où s'est établi le cardinal. Nous descendons chez lui. Il nous reçoit avec sa grâce ordinaire, nous engage à nous arrêter quelques jours et nous donne un petit logement pour moi et pour mon fils. Je le trouve bien portant, aimable et gai ainsi qu'à l'ordinaire et comme dans des temps de bonheur. Il mène ici une vie douce et tranquille, au milieu de quelques parents et amis qui lui forment une société agréable. En attendant que les affaires se décident et que l'empire le fasse réintégrer dans les propriétés de l'évêché de Strasbourg, il jouit de ce côté du Rhin d'environ cent mille livres de revenus que lui rapportent Ettenheim et quelques bailliages. Il a en ce moment auprès de lui le prince de Rohan-Rochefort, son cousin, lieutenant général, mari de la folle que je viens de laisser à Bâle. Ce dernier se dispose à rejoindre M. le prince de Condé et à faire la campagne si elle a lieu; il est père du jeune prince Charles de Rochefort, mauvais sujet, resté en France et joignant à tous ses vices le jacobinisme le plus ardent, étant un des premiers membres du club dont il est l'agent et l'espion, y ayant dénoncé sa mère ; avant la Révolution, ayant mangé un bien énorme en folles dépenses et en voyages et devenu depuis fripon au jeu et agioteur. Il s'est fait même entrepreneur d'une manufacture de coton près Versailles. Il a épousé, il y a cinq ou six ans, la fille du prince de Guéméné et l'a abandonnée. Le père, pour se consoler de la conduite de cet exécrable sujet, a auprès de lui un jeune fils, qui est chanoine de Strasbourg, et une jeune fille, âgée de vingt-deux ans, d'une tournure infiniment aimable.

Je retrouve ici M. de Janville et sa charmante épouse ; l'abbé d'Eymar, abbé prévôt de Neuviller, en Alsace, attaché au cardinal et ayant été député du clergé d'Alsace, s'étant très bien montré à l'Assemblée et ayant donné sa démission. Je trouve encore ici deux braves gentilshommes, députés de la noblesse d'Alsace et membres prononcés du

côté droit, le baron d'Andlau et le baron de Rathsamhausen, ayant tous deux donné leur démission. Il vient ici de plus continuellement des allants et des venants. L'état de la maison du cardinal ne laisse pas d'après cela d'être considérable. Il a chez lui une garde de 50 Hessois pour le garantir d'un coup de main de nos patriotes d'Alsace. Il forme en ce moment, pour son service particulier, une petite compagnie de hussards. Il a permis au vicomte de Mirabeau de former sa légion à Ettenheim. Je parlerai plus loin de ce qui concerne ce corps de nouvelle levée, pour m'occuper en ce moment du prince chez lequel je suis.

Le prince Louis de Rohan est né en 1734, a été fait coadjuteur de Strasbourg en 1760, est devenu titulaire en 1779, cardinal en 1778 et à été grand aumônier de France en 1777. Le prince Louis est entré dans le monde avec tous les avantages que donne une naissance illustre, jointe à tous les agréments de l'esprit et de la nature. D'après les arrangements de sa famille, qui lui assuraient une fortune immense par l'expectative de l'évêché de Strasbourg, il embrassa l'état ecclésiastique, pour lequel il n'avait aucune espèce de vocation. Aussi a-t-il vécu trop en homme du monde pendant toute sa jeunesse. Ayant été nommé ambassadeur à Vienne, il y parut dans toute sa magnificence. Dès 1761, il avait été élu membre de l'académie française. Il jouissait en fortune, en dignités, en honneurs de tout ce qui peut flatter l'amour-propre et contenter une ambition sage et modérée. Mais son goût pour les plaisirs, ses dépenses excessives, ses prodigalités le firent sortir des bornes imposées à son état. Il contracta des dettes immenses, fit de mauvaises affaires et, dans le plus fort de son dérangement, se livra à des usuriers, puis à des empiriques dont Cagliostro fut le plus marquant.

Dans ce même temps, arriva la trop fameuse affaire du collier, dans laquelle la Reine se trouva outrageusement compromise, ainsi que plusieurs autres personnes considérables. Cette malheureuse affaire, dans laquelle le cardinal a joué le principal rôle et dont le secret est impénétrable, doit être plus que jamais ensevelie dans les ombres du mystère et il faut s'imposer à cet égard le silence le

plus absolu. Je m'abstiendrai donc de toutes réflexions à ce sujet. Je ne parlerai que des faits. Le cardinal fut arrêté publiquement à Versailles dans la galerie, le jour de la Pentecôte 178..., vêtu en habits pontificaux, conduit à Paris, enfermé à la Bastille et étroitement resseré puis mis en jugement. Ayant eu le choix de ses juges, il demanda, dans la conviction de son innocence, à être jugé par le parlement de Paris, malgré la défaveur dont il avait la certitude de jouir dans cette cour. Cependant le cardinal ne put être trouvé coupable. Mais le jugement eut beau être entièrement en sa faveur, les portes de la Bastille ne lui furent ouvertes que pour être exilé dans un endroit horrible, à l'abbaye de la Chaise-Dieu, dans les montagnes d'Auvergne. Il en sortit au bout de quelques mois pour un exil moins rigoureux, dans l'abbaye de Marmoutier, sur les bords de la Loire, auprès de Tours. Enfin, au bout d'un an, il eut la permission de retourner à Strasbourg, sans avoir la faculté de revenir à Paris, ni à la cour. On lui avait ôté sa place de grand aumônier. Il supporta cette persécution sans plainte ni murmure. Au commencement des troubles, en 1789, et lors des assemblées bailliagères pour les États Généraux, dans ces moments où les factieux et les mécontents se liaient pour satisfaire leurs projets ambitieux ou leurs vengeances personnelles, le cardinal de Rohan fut élu député de son clergé et vivement sollicité pour accepter la députation. Mais il se refusa obtinément à toutes les instances qu'on put lui faire. Celui qui le remplaça étant venu à mourir, il fut nommé une seconde fois. Il eut la faiblesse de céder aux nouvelles sollicitations et accepta la députation pour venir siéger dans une assemblée illégalement constituée, où les ordres étaient réunis et confondus et où sa dignité de prince de l'Eglise se trouvait déplacée. C'est la seule faute que l'on puisse reprocher au cardinal de Rohan depuis le commencement de la Révolution et sa conduite a été parfaite depuis cette époque. Il ne parut à l'Assemblée qu'après en avoir fait demander l'agrément au Roi. Il ne se présenta point au château et évita de donner à la Reine le déplaisir de voir un homme qu'elle avait persécuté avec acharnement. Il résista à toutes les instigations des factieux qui l'obsé-

daient sans cesse en l'excitant à la vengeance. Il ne se permit point la moindre invective contre le Roi ni contre la Reine. Il se montra sujet fidèle et attaché aux principes de la religion et à la véritable constitution de l'Etat. Il resta peu de temps à cette Assemblée, où il eût été plus grand à lui de ne pas paraître, et passa le Rhin pour éviter la cruelle persécution des ennemis du clergé. Depuis ce temps, il est à Ettenheim...

Nous apprenons à Ettenheim que M. le comte d'Artois est établi tout nouvellement à un quart de lieue de Coblentz, chez son oncle l'électeur de Trèves, et que, passant par Mayence, il y a été reçu par l'électeur, avec la distinction la plus marquée, comme frère du Roi de France, et avec les honneurs que l'on pourrait rendre à un souverain. L'électeur y a mis la plus grande magnificence. M. le prince de Condé et ses enfants ont assisté à cette superbe réception. Tous les Français qui se sont trouvés à la suite des princes, et dont le nombre était considérable, ont été traités avec beaucoup d'égards et priés à dîner par l'électeur. Cent coups de canon ont salué M. le comte d'Artois à son arrivée. L'électeur, environné de toute sa cour et en grande cérémonie, a été audevant de lui. Après un jour de séjour, les grands officiers de la cour ont accompagné M. le comte d'Artois, qui s'est rendu de Mayence à Coblentz par eau, dans le yacht de l'électeur.

20 au 24 juin. — Je séjourne à Ettenheim ces cinq jours, avec bonne compagnie, quelques jolies femmes et bonne chère. Le temps se passe agréablement. Je retrouve ici le vicomte de Mirabeau, s'occupant de la formation de sa légion et ayant avec lui son épouse qui s'est réunie à lui depuis sa bonne conduite. Les premiers jours d'avril, je me suis étendu sur le comte de Mirabeau dont nous apprenions la fin: je vais aujourd'hui parler du frère cadet. Le vicomte de Mirabeau a été longtemps chevalier de Malte. Il est d'une assez belle figure, mais très gros, court et ressemblant au portrait qu'on nous fait de Sancho-Pança, ce qui, joint à son goût pour le vin, l'a fait surnommer « Mirabeau-Tonneau ». Il a de l'esprit, beaucoup d'originalité

dans le caractère, une grande facilité à parler en public et des poumons infatigables. Mais il est en tous points fort au-dessous de son frère aîné. Aussi, le comte de Mirabeau disait-il plaisamment que dans sa famille le chevalier était un sot et un bon sujet, mais que dans le monde il passait pour un homme d'esprit et un mauvais sujet. Le vicomte de Mirabeau est naturellement doué d'un courage extraordinaire qu'il pousse même jusqu'à la témérité, bravant souvent inutilement les dangers les plus apparents et conservant une gaieté folle dans les moments où il pourrait se croire perdu. Il s'était bien conduit pendant la guerre d'Amérique et cela lui valut au retour d'être fait colonel en second du régiment de... Depuis, il a été nommé colonel du régiment de Touraine. A cette époque, il épousa la demoiselle de Robien, bretonne, fille de qualité, majeure, maîtresse de ses actions et à laquelle il convint. Mais ce ménage ne fut pas très longtemps uni. Il se conduisit assez mal pour que son épouse s'éloignât de lui et désirât sa séparation. Le vicomte, joueur et dissipateur, se trouva fort embarrassé et sans ressource. Il eut recours à la caisse de son régiment et y puisa jusqu'à la concurrence de 30.000 livres, avec la ferme intention de remplacer ce vide aussitôt qu'il le pourrait. Mais ce déficit ayant été connu, l'affaire allait devenir très fâcheuse pour le vicomte, qui, heureusement, trouva moyen de l'apaiser. Il en restait sur son compte une impression plus que défavorable et il était dans cette situation critique lorsque commencèrent les assemblées dans les bailliages pour les États Généraux. Le vicomte de Mirabeau arriva à celui de Limoges, sa mère possédant des terres en Limousin. Il fut élu secrétaire de la noblesse. Ses talents lui firent des partisans et un peu d'intrigue le fit élire député et collègue du comte d'Escars, commandant de la province et lequel était alors à Paris. Il eut la préférence sur le duc d'Ayen, qui était venu à ce bailliage avec des airs de grand seigneur, protecteur envers les uns, bas et rampant envers les autres, et qui, honteux d'avoir été bafoué et rejeté, repartit pour la capitale sans avoir réussi dans toutes ses petites manœuvres.

Dès son arrivée aux États Généraux, le vicomte de

Mirabeau se montra l'antagoniste de son frère et manifesta les sentiments les plus royalistes. Il détruisit promptement la mauvaise impression qu'on avait prise sur son compte. Mais il essuya d'abord quelques petits désagréments. On peut se rappeler qu'à cette époque il s'était établi à Viroflay, chez le duc d'Aumont, un club où se réunissaient les factieux des trois ordres et où ils combinaient la veille les manœuvres du lendemain dans leurs chambres respectives. La majorité de la noblesse, à cet exemple, en établit un dans Versailles, pour également convenir de sa conduite et se mettre en garde contre les attaques de ses ennemis. Le vicomte s'étant présenté à ce club, il en fut d'abord rejeté par douze ou quinze boules noires ; on assura de ses bonnes dispositions ; on revint au scrutin, il fut accepté. J'ai été le témoin de ce fait. Depuis ce moment, le vicomte ne s'est pas un seul instant dérangé du droit chemin et a eu dans l'Assemblée les scènes les plus énergiques. Tout le monde a eu entre les mains la relation de son voyage au régiment de Touraine, où il pensa être la victime de ses soldats rebelles, auxquels il imposa par la contenance la plus courageuse. Il enleva les cravates de son régiment, fut arrêté et courut les plus grands dangers. Le vicomte a été longtemps un des collaborateurs des *Actes des Apôtres* et *La Lanterne Magique* est presque entièrement de lui. Enfin, après avoir souvent couru les plus grands périls, il se détermina à sortir de France dans l'été de 1790. Il partit de Paris, emportant peu d'argent et y laissant des dettes. Il vint à Francfort, assista au sacre de l'empereur Léopold, joua le plus gros jeu, gagna beaucoup d'argent, fit grande dépense et arriva à Turin sans un écu. M. le comte d'Artois accepta ses offres pour la levée d'une légion, dont les princes font tous les frais qui ne peuvent manquer d'être énormes vu le dérangement continuel et incorrigible du vicomte.

Cette légion doit être de 1.800 hommes. Elle commence à se monter, mais la désertion enlève chaque jour beaucoup de nouvelles recrues. Il doit y avoir dans cette légion des chasseurs à pied, des hussards, des chasseurs tyroliens, des volontaires, de l'artillerie, etc. L'uniforme est noir, avec les différences pour chaque arme. Rien

n'est plus bizarre que de voir le colonel propriétaire avec un de ces uniformes, surtout celui de hussards. Le vicomte a l'air d'un véritable charlatan. Au surplus, il y a deux cents gentilshommes placés dans cette légion en qualité d'officiers. Je désire que ce corps puisse un jour être utile à nos princes, mais en attendant je réponds que la dépense en sera excessive. La vicomtesse de Mirabeau, que j'ai autrefois connue à Paris, a été très jolie, mais en ce moment l'amabilité a entièrement remplacé les grâces.

Le 23 au soir, après souper, le cardinal nous fait part des bonnes nouvelles qu'il vient de recevoir par un courrier que lui a dépêché M. de Gelb, lieutenant général commandant à Strasbourg. Le Roi, la Reine et toute la famille royale sont partis secrètement de Paris le 21 et l'on ignore encore leur entière délivrance. Nous nous livrons tous à la plus vive joie. Celle du cardinal est égale à la nôtre. Il nous dit dans le premier mouvement qu'il oubliait ses malheurs et toutes les persécutions qu'il avait éprouvées. Cependant un autre courrier nous apprend que l'on dit que le Roi a été arrêté du côté de Verdun. Mais aucun de nous ne veut croire à cette affreuse catastrophe, rien ne le confirmant pendant deux jours. Le vicomte de Mirabeau, dans la persuasion du bonheur, fait mille extravagances avec sa légion. Il va au bord du Rhin, braver les patriotes qui ont des postes sur l'autre rive. Un jour même, il a la témérité de passer le fleuve dans un petit bateau, suivi de quelques étourdis comme lui, et plante sur terre de France le drapeau blanc et sa cocarde, les gardes nationaux ayant pris la fuite. Cependant, nos inquiétudes sur la famille royale ne font qu'augmenter, n'apprenant aucune nouvelle de ce qui les concerne. Le baron de Breteuil, que je venais de laisser à Soleure et qui probablement est dans le secret du Roi, passe en grande hâte pour se rendre auprès de S. M. et y être un des premiers.

24 JUIN. — Temps superbe, grande chaleur. — N'apprenant aucune nouvelle et dans l'impatience de ce qui se passe, je pars d'Ettenheim après dîner et je viens coucher à Offenbourg. Mais rien n'a encore transpiré et on y est dans la plus affligeante incertitude sur les événements.

25 juin. — Même temps et chaleur. — Je pars de grand matin d'Offenbourg, l'esprit rempli d'inquiétude sur le bruit sourd de l'arrestation du Roi. La route est superbe. Le pays riche et magnifique. On passe de très gros villages qui annoncent la grande opulence. On est peiné en traversant ce beau pays de penser qu'il a été si souvent le théâtre de la guerre. Il a été témoin des exploits de Turenne et on passe auprès de l'endroit où fut tué ce grand homme. Le cardinal de Rohan y a fait élever un petit monument. C'est à un demi-quart de lieue du grand chemin. Il y avait même attaché un petit revenu qui servait de retraite à un ancien officier du régiment du maréchal de Turenne. Ce monument se dégrade et se sent déjà du malheur des temps.

Je m'arrête près de là, à Ottersweiger, pour y dîner dans une auberge occupée par de fort bonnes gens, et je vois avec plaisir le bon esprit des habitants de ces cantons. Ils étaient indignés des traitements qu'éprouve journellement le Roi et témoignent leur joie de sa délivrance dont ils sont persuadés. J'arrive de fort bonne heure pour coucher à Rastadt. Mon premier soin est de me rendre chez le marquis de La Salle, lieutenant général, établi ici avec toute sa famille, espérant avoir des nouvelles sur la famille royale. Je trouve chez lui le margrave de Bade et le prince héréditaire. Ils partagent l'inquiétude générale et ne savent rien. Si le Roi était libre, tout retentirait de sa délivrance de ce côté du Rhin et cette incertitude est du plus mauvais augure. Le margrave retourne à sa résidence de Carlsruhe où je dois aller le lendemain. Peut-être sera-t-on plus instruit...

26 et 27 juin. — Nous apprenons à Carslruhe que M. le comte d'Artois a dépêché un courrier à Turin, lequel a passé ici cette nuit. Monsieur et Madame sont en ce moment hors de France, à Bruxelles, où toute la famille royale va probablement arriver, mais il n'y a rien de positif. Nous restons tout le jour dans la même incertitude. Toute la société française de Rastadt est venue passer la journée ici, espérant y apprendre de bonnes nouvelles. Le soir, on se livre à la joie sur une lettre de

Francfort qui assure que le Roi est libre. Le margrave nous en fait part avec une satisfaction qui marque l'intérêt vif qu'il y prend. Tout cela ne me persuade point et mon incrédulité me fait chanter pouille par tout le monde. Le lendemain, nous commençons à être désabusés sur nos flatteuses espérances. Les bruits de l'arrestation du Roi se confirment. Nous apprenons enfin tous nos malheurs et ceux de la famille royale. Nous ignorons encore les détails de cette catastrophe, nous savons seulement que le Roi, la Reine, leurs enfants et Madame Élisabeth, ont été arrêtés à Varennes par la trahison du maître de poste de Sainte-Menehould et l'activité des aides de camp de La Fayette. Toute cette famille infortunée est reconduite à Paris par une armée de gardes nationales. Nous en saurons plus de détails à Manheim où je vais me rendre incessamment.

Séjournant un jour à Calsruhe, je dîne chez la jeune duchesse de Choiseul, établie ici dans une petite maison charmante, bien décorée, avec cour, écurie et remise et louée 6 louis par mois. Cette dame, aussi légère dans sa conduite qu'à l'ordinaire, vit ici en ménage avec M. de Lanjamet, avec lequel elle est liée depuis Nancy, lorsque le régiment du Roi y était. Elle est fille de la maréchale de Stainville, de galante mémoire, et sœur de la princesse Joseph de Monaco. Elle est peu jolie, sa figure est de fantaisie, et elle a du piquant dans le caractère. Au surplus, elle est comme toutes les femmes disposées à une tendresse facile : elle joint un bon cœur à une mauvaise tête. Les arrivants à Carlsruhe confirment toutes les mauvaises nouvelles. L'âme et l'esprit profondément affectés, je refuse une invitation à souper chez le ministre de Prusse pour me livrer entièrement aux réflexions les plus tristes et les plus sinistres.

28 JUIN. — Je me remets en route à 5 heures du matin, pour me rendre à Schwetzingen. — J'oubliais de dire que la comtesse de Fougières, veuve du comte de Fougières, triste et ancien sous-gouverneur des Enfants de France et, depuis, premier maître d'hôtel de M. le comte d'Artois, fille du feu maréchal de Vaux et dame de

Mme la comtesse d'Artois, s'est établie à Carlsruhe avec un nouveau mari, le chevalier de Pontgibaud, frère cadet du comte de Moré de Pontgibaud, major en second du régiment de Dauphiné et gentilhomme de ma province. Ils ont acheté une jolie maison à Carlsruhe et y ont formé un véritable établissement. La comtesse de Fougières, autrefois très jolie, très gaie, très leste, aimant le plaisir, ne pouvait mieux remplacer un époux ennuyeux et maussade et faire une fin plus raisonnable qu'en s'unissant à l'honnête homme qu'elle a choisi. Le chevalier de Pontgibaud a été aide de camp de La Fayette en Amérique et était resté très attaché à son général jusqu'au moment où il a manifesté ses sentiments révolutionnaires. Alors le loyal chevalier de Pontgibaud s'en est sur-le-champ éloigné et a refusé les offres les plus brillantes qui lui ont été faites par le commandant de la garde nationale parisienne, qui a trouvé beaucoup plus de complaisance et moins de délicatesse chez deux autres anciens aides de camp, Gouvion et La Colombe[1]...

30 juin. — Je vais avec mon fils passer la journée à Worms, pour rendre mes devoirs aux princes, revoir une société dans laquelle je passais ma vie depuis vingt ans et en même temps témoigner mes regrets à M. le prince de Condé de ne pouvoir me fixer entièrement auprès de lui, me croyant obligé de me réunir à mes compatriotes d'Auvergne, dont la coalition, déjà considérable, fait le plus grand effet et dont les engagements les plus formels sont pris avec M. le comte d'Artois. De Manheim à Worms, il y a 5 lieues et beau chemin. J'éprouve une véritable satisfaction à revoir cette famille respectable et à me retrouver avec mes premiers compagnons de voyage et d'émigration. M. le prince de Condé me traite avec sa bonté ordinaire et son amitié accoutumée pour moi. M. le duc d'Enghien me fait les instances les plus pressantes pour que je lui laisse mon fils, mais cet enfant est encore trop jeune[2] pour être ainsi sans moi et livré à lui-même. Nous

1. Le lendemain, 29 juin, M. d'Espinchal arrivait à Manheim.
2. Henri d'Espinchal était né le 12 juillet 1773.

dînons et nous soupons avec les princes. Ils sont parfaitement établis à Worms, dans le château appartenant à l'électeur de Mayence, comme prince-évêque de cette ville. Indépendamment de logements commodes pour eux et toute leur suite, ils ont d'immenses salons qui leur deviennent très utiles en ce moment, vu l'affluence des Français qui se rendent auprès d'eux. Le nombre est journellement de 300 et augmente encore, se fixant soit à Worms, soit à Manheim. Tous, sans distinction de grades, montent alternativement la garde chez le prince, qui n'a pu se refuser à cet égard aux désirs de la noblesse, pour qui son existence est trop précieuse pour ne pas employer tous les moyens de la préserver des projets atroces de la société jacobine.

Je retrouve ici avec plaisir des officiers de la maison de M. le prince de Condé que je n'avais pas vus depuis 1789. Le bon, l'honnête et vertueux chevalier de Maintier, le chevalier de Conty, Sarobert, d'Auteuil et l'abbé Labdan, précepteur de M. le duc d'Enghien, homme du premier mérite, ci-devant instituteur du jeune duc de Richelieu, avec lequel il a voyagé dans toute l'Europe, son élève le faisant distinguer partout [1]. C'est avec regret que je ne vois plus ici le marquis d'Autichamp. Le comte de Damas, qui le remplace, est en exercice de sa charge, mais malgré cela ne loge point au château et n'a pas voulu quitter le cantonnement assigné à tous ses braves camarades, les officiers du régiment de Beauvoisis, avec lesquels il vit, partageant sa bourse avec eux. La comtesse de Damas, sa mère, est avec lui. Quant à son épouse, elle est restée en France. Il en est séparé. Elle passe son temps dans la capitale autant en galanteries qu'en démocratie. Elle est américaine et d'une très jolie tournure. M. le prince de Condé se conduit ici de manière à se faire adorer et respecter de tout ce qui l'entoure. Non seulement il reçoit tout le monde avec grâce et en même temps avec dignité, mais il est sans cesse occupé de tous les arrivants. Il

1. « On ne peut oublier une anecdote très honorable sur son compte. L'empereur Joseph II voyageant en Italie rencontra le petit-fils du maréchal de Richelieu et son précepteur. Il fut si content du jeune homme, le trouva si bien élevé que, lui donnant à dîner, il voulut que l'abbé Labdan eût également cet honneur. » (Note de M. d'Espinchal.)

pourvoit à l'économie de leur établissement et de leur subsistance. — Après avoir passé agréablement toute la journée à Worms, je reviens après souper à Manheim.

JUILLET 1791. — DU 1er AU 4. — Je séjourne tout ce temps à Manheim, sortant peu de la maison du prince des Deux-Ponts, dont la princesse fait les honneurs avec infiniment de grâce. Le nombre des Français établis ici est en ce moment très considérable et s'augmente à chaque instant. J'y trouve une vingtaine de mes compatriotes qui y ont passé une partie du printemps et qui attendent les auvergnats qui viennent de Fribourg. Plusieurs familles y sont depuis longtemps. Le marquis de Vaubecourt, lieutenant général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, précédemment commandant en second en Lorraine, parfait honnête homme et bon militaire, est ici avec son épouse. Il paraît qu'il s'est voué à M. le prince de Condé qui lui témoigne beaucoup d'égards. M. le comte de Messey avec frères et sœurs, M. et Mme de Mahony, Mme de Brachet, M. et Mme de Lattier, etc.

Je dîne chez le prince des Deux-Ponts, avec Mme de Matignon et la baronne de Montmorency sa fille, arrivant de Soleure, ainsi que la duchesse de Brancas et allant à Bruxelles, où probablement le baron de Breteuil va s'établir voyant ses espérances de l'instant entièrement évanouies. Je retrouve aussi la jolie et aimable marquise de Rougé, établie avec toute sa famille à Heidelberg. Je dîne le 2 chez M. le marquis de Vaubecourt. Le même jour, M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon passent à Manheim, allant à Bruchshall voir l'évêque de Spire, dont les sentiments en faveur de notre cause sont très prononcés. Il en est de même de l'électeur de Mayence, qui semble provoquer tout l'empire pour demander justice sur les envahissements de l'Assemblée et la violation de tous les traités. Il est assez singulier que les seuls princes qui se montrent en cette circonstance pour une cause si intéressante pour tous les souverains de l'Europe soient trois princes eclésiastiques et seulement usufruitiers, l'électeur de Mayence, l'électeur de Trèves et l'évêque de Spire...

Nous apprenons à Manheim une infinité de détails sur

l'évasion du Roi et sa funeste arrestation. Les relations d'un événement aussi remarquable et aussi important se trouvent dans tous les journaux et dans tous les mémoires du temps et je suis persuadé que l'on ne trouvera aucun accord dans toutes les circonstances. Elles se contredisent tellement qu'il faudra que le temps les éclaircisse. Je me contenterai donc de rapporter les faits principaux et quelques anecdotes que j'ai pu recueillir.

Il paraît que la sortie du Roi était préméditée depuis longtemps et même concertée avec M. le marquis de Bouillé, commandant à Metz. Le Roi tenant à partir avec toute sa famille réunie dans une même voiture, il a fallu longtemps avant en faire faire une assez grande pour remplir cette intention. Une madame Sulivan, italienne et maîtresse de M. Crawford, anglais, depuis longtemps établie à Paris, se chargea de ce soin, conjointement avec le comte de Fersen, qui, le jour de l'évasion, mena en cocher jusqu'à la première poste. La famille royale sortit à pied des cours des Tuileries, pour gagner la voiture et s'égara un moment. Le comte de Fersen se trompa également de barrière et fut obligé de faire un détour pour revenir à celle par où l'on devait sortir.

C'est le 21 au matin que le Roi est parti de Paris et c'est le 21 dans la nuit qu'il a été arrêté à Varennes. Après son départ, le Roi fit remettre à l'Assemblée une déclaration par laquelle Sa Majesté protestait contre tout ce qu'elle avait forcément sanctionné, ne pouvant se regarder libre que du jour de son éloignement de Paris. La consternation a été générale parmi les démocrates de la capitale. Le ton arrogant a subitement changé dans tout le royaume et dans les garnisons et chez les jacobins et chez les clubistes, tant qu'on a cru le Roi évadé. Cependant l'Assemblée a ordonné toutes les mesures pour l'arrestation, et le vicomte de Beauharnais, alors président, a donné tous les ordres en conséquence. Duport du Tertre, garde du sceau, a scellé l'ordre pour arrêter le Roi. La Fayette, dont la tête était menacée, a dépêché ses aides de camp sur différentes directions. L'un d'eux, appelé Romeuf, fils d'un gros fermier des environs de ses terres près Brioude, était porteur de l'ordre de ramener le Roi à Paris, après l'avoir fait

arrêter. L'Assemblée s'est emparée de la souveraineté et tous les ministres sont restés, sous ses ordres, chargés du pouvoir exécutif. Beaucoup de personnes attachées à la famille royale ont été mises en arrestation. On a ordonné un nouveau serment à l'Assemblée et on l'a exigé de tous ses membres. En cette occasion, Bonnay a manifesté le plus grand attachement au Roi ; il a déclaré qu'il n'aurait pas conseillé au Roi cette démarche mais qu'il lui aurait obéi s'il lui avait ordonné de le suivre. Montlosier, dont l'imagination quelquefois ardente l'a quelquefois détourné du droit chemin, s'est signalé en professant à la tribune le dévouement absolu au Roi et renouvelant son serment de fidélité à son légitime souverain. Mais beaucoup de militaires marquants se sont empressés, sans y être obligés, de se rendre à la barre de l'Assemblée pour y prêter serment. Dans ce nombre on distingue le vieux comte d'Affry, colonel des gardes suisses, chevalier des ordres et comblé de grâces du Roi ; le comte de Chabrillant, lieutenant général colonel des carabiniers, capitaine des gardes de Monsieur, également comblé des bienfaits de la cour. Mais ce qui paraîtrait incroyable si on ne connaissait pas la bassesse du personnage, c'est une nouvelle démarche du vil comte d'Estaing et dont un témoin oculaire m'a rendu compte. Accompagné d'un collègue de la section de la Bibliothèque, dans laquelle il demeure, le comte d'Estaing s'est rendu à l'assemblée du district de l'Oratoire. A peine fut-il reconnu de la canaille qui y était réunie qu'il fut reçu avec de grands hommages. Il harangua au nom de sa section et dit qu'au moment où le premier fonctionnaire public abandonnait lâchement son poste, il venait, de la part de ses confrères, aviser aux moyens de sauver la chose publique. Il fut reconduit au bruit des acclamations des sans-culottes du quartier.

Monsieur est sorti tranquillement par la Flandre et n'a nullement été inquiété sur sa route. Il n'était accompagné que du seul comte d'Avaray, tous deux déguisés en commerçants anglais. L'évasion de Monsieur n'a fait aucun effet et on n'a point pensé à courir après lui. Il en a été de même de Madame, qui est partie séparément à peu près par la même route, n'ayant avec elle que la dame

Gourbillon, sa lectrice, et Le Merchier de Criminil, son écuyer ordinaire. Monsieur et Madame sont présentement l'un et l'autre près de Coblentz.

Cependant le Roi est arrivé sans difficulté jusqu'à Varennes, ayant traversé Châlons, où l'on assure qu'il avait été reconnu. Les dispositions avaient été faites par M. de Bouillé et le secret avait été confié à peu d'officiers, dont était le duc de Choiseul, qui devait recevoir le Roi avec un détachement de dragons jusque et par de là Varennes. A l'entrée de ce village, les chevaux du duc de Choiseul devaient prendre la voiture pour conduire le Roi, ainsi qu'il était convenu, sur le chemin de Montmédy, où M. de Bouillé attendait Sa Majesté. Mais ce relais fut déplacé, mis hors du village, et personne ne fut posté pour en avertir. Le duc de Choiseul attendit l'arrivée du Roi pendant quelques heures, mais celle-ci ayant été retardée, le duc de Choiseul, dans la crainte d'inquiéter les esprits, ramena son détachement par une route opposée à celle par laquelle arriva le Roi. On fut forcé de s'arrêter à Varennes. Il était, je crois, minuit passé. On chercha vainement le relais à toutes les portes. Les postillons de poste ne voulurent pas passer le village. On manqua d'énergie pour les obliger. Pendant ce temps, Drouet, maître de poste de Sainte-Menehould, instruit du passage du Roi, sonna le tocsin dans tout le canton. Les gardes nationales se rendirent à Varennes. On arrêta la voiture. On barricada le pont pour empêcher les secours de troupes. Il arriva des hussards, des dragons, mais le Roi défendit d'agir et s'abandonna à sa destinée. Cela se passa dans la nuit du 21 au 22. Le Roi et la Reine, ainsi que toute la famille, furent gardés par les gardes nationales qui arrivaient de tous côtés. On arrêta trois gardes du corps partis avec le Roi et ayant fait la route sur le siège de la voiture, MM. de Valory, de Moustier et de Maledant. Le duc de Choiseul et le comte Charles de Damas, s'étant rendus auprès du Roi, ont également été arrêtés, chargés de fers, pour être ainsi amenés garrottés à Paris. Un brave et honnête gentilhomme, seigneur du voisinage, le comte de Dampierre, se rendant auprès du Roi, a été massacré sous les yeux de Sa Majesté.

L'ordre de l'Assemblée étant arrivé de faire conduire le

Roi et toute la famille royale, des commissaires ont été chargés de cette horrible mission et se sont placés dans la voiture du Roi pour mieux garder et insulter ces augustes infortunés : Pétion, Barnave et La Tour Maubourg. Barnave tenait entre ses jambes le Dauphin. Un autre tenait Madame Royale. Mais ce qui a dû le plus affecter le Roi, c'est de voir devant ses yeux un gentilhomme, La Tour Maubourg, lui devant les premiers soins de l'éducation dans sa jeunesse, tenant depuis de ses bontés le commandement d'un régiment, ayant obtenu des grâces pour ses frères, n'ayant aucune raison de haine ou de ressentiment, mais au contraire beaucoup de motifs de reconnaissance. Qu'il a dû être pénible à Sa Majesté de le voir au nombre de ses bourreaux, insultant à sa captivité ! Il paraît que La Tour Maubourg était chargé de veiller à l'escorte et de donner les ordres pour la conduite. Il s'est tenu à cheval auprès de la voiture. Mme de Tourzel, gouvernante des Enfants de France, a dû suivre dans une seconde voiture. Les trois gardes du corps sont restés sur le siège de la voiture du Roi, mais n'y ont pas été garrottés, ainsi qu'on l'a dit d'abord.

Tout ce cortège est parti de Varennes le 22 juin, s'acheminant très lentement pour Paris, où il n'est arrivé que le 26. Comme le Roi partait, M. de Bouillé est arrivé de l'autre côté de la rivière, avec Royal-Allemand, et a vu de loin la marche de cet affreux cortège. Quel désespoir pour un sujet fidèle qui, depuis 18 mois, travaillait à exécuter ce qui vient de manquer ! Quel funeste revers pour un gentilhomme animé de la noble ambition d'être le libérateur de son Roi ! Un jour a vu évanouir toutes ses superbes espérances. Le bâton de maréchal de France était assuré à M. de Bouillé. Des honneurs, des charges, étaient destinés à ses enfants. Si les mesures ont été mal prises, si le projet d'évasion a été mal conçu ou l'exécution a manqué par la faute de ceux qui en ont été chargés, c'est ce que j'ignore et c'est ce que le temps nous apprendra. M. de Bouillé est aussitôt sorti de France pour éviter le sort que lui réserve la nation, c'est-à-dire toute la horde révolutionnaire et jacobine. A peine a-t-il été sur le territoire étranger, il s'est empressé d'écrire à l'Assemblée une lettre très

nière, très noble, mais trop prématurée en menaces.

Cependant, le Roi arrivé aux portes de Paris, l'Assemblée a ordonné que le cortège fît un très grand tour pour ne pas traverser la ville dans toute sa longueur. On a fait entrer le Roi par les Champs-Elysées et la voiture a pénétré dans le jardin des Tuileries. La Fayette donnait partout des ordres pour qu'on ne rendît aucun honneur au Roi et défendit même qu'on eût chapeau bas. Ce digne commandant d'une troupe de rebelles et de factieux est en ce moment le geôlier de son souverain et de toute la famille royale.

Il paraît que les princes n'étaient nullement instruits de ce départ du Roi, qui s'était arrangé intérieurement avec M. de Bouillé et extérieurement avec le baron de Breteuil, qui aurait désiré que M. le comte d'Artois et M. le prince de Condé ne pussent arriver auprès du Roi qu'après tous les arrangements faits pour le ministère. On assure même que M. le comte d'Artois étant à Ulm, arrivant d'Italie, y a reçu un courrier du baron de Breteuil par lequel il lui a été enjoint, par ordre du Roi, de ne pas aller plus avant en Allemagne. Dans ce cas, si le Roi eût eu le bonheur de se sauver, son frère eût été plus de huit jours à se rendre auprès de lui. On dit que toutes les places du ministère étaient désignées. Le baron de Breteuil ne pouvait manquer d'être premier ministre. M. de Barentin, ayant été averti, arrivait en diligence de Milan, où il avait passé l'hiver. Bombelles était dans le secret et eût été employé. Il avait vu Léopold à Milan, depuis l'entrevue de Mantoue, et les projets du Roi avaient détruit les promesses de l'empereur à M. le comte d'Artois. La garnison de Luxembourg devait prêter main-forte au Roi, qui devait se rendre à Montmédy, mais ce ne sont que des « on dit » et des conjectures. Personne ne peut savoir ce qui était résolu, excepté ceux qui avaient conduit le plan, et assurément ils ne l'ont pas divulgué... [1]

En revenant d'Italie, M. le comte d'Artois, voulant éviter Manheim, a pris sa route par Heidelberg. Il passa sa soirée chez Mme la duchesse de Mortemart douairière, y vit

1. Du 4 au 9 juillet M. d'Espinchal va de Manheim à Heidelberg.

toute la société française et y fut aimable comme à son ordinaire. Je trouve ici [1], établie depuis l'hiver, Mme la duchesse de Mortemart, mère du duc et du marquis de Mortemart, tous deux députés aux Etats Généraux, l'un de Sens, ayant donné sa démission, l'autre de Rouen et tous deux membres de la majorité de la noblesse et du côté droit. La marquise de Rougé, leur sœur, jolie et aimable veuve, est ici avec ses enfants dont elle a l'air d'être la sœur. La marquise de Pezay, veuve du marquis de Pezay, frère de Mme de Cassiny, connu d'abord par de jolis vers, puis par ses intrigues et sa fortune. Pezay était au plus noble. Son esprit, ses talents le mirent à la mode. Il fut employé par M. de Maillebois, qui vivait avec sa sœur, puis par M. de Montbarrey, qui lui savait gré de se charger de son épouse. Pezay, dès lors, faisait le petit ministre, était très protégé par M. de Maurepas et aspirait aux premières places. Il s'était marié à la Delle de Murat, fille de condition, belle comme un ange. Au commencement du règne de Louis XVI, Pezay imagina d'écrire au jeune Roi une longue lettre non signée : il offrait ses services, ses avis, ses conseils. Si le Roi les acceptait, il devait le témoigner à tel tableau des appartements en allant à la messe, et alors on les continuerait. Le Roi agréa en effet la proposition, et le commerce eut lieu ; il dura même assez longtemps. C'est d'après les conseils de l'anonyme Pezay que Necker fut choisi par le Roi pour être adjoint au contrôleur général Taboureau. Souvent les ministres, ayant fait leurs dispositions pour faire faire au Roi ce qui pouvait convenir, se trouvaient déjoués sans pouvoir deviner d'où le Roi recevait des impressions différentes. Enfin, Maurepas découvrit que le Roi avait une correspondance secrète. Il parvint à se procurer une lettre mais il ignorait qui écrivait. Il s'adressa à Sartine, alors ministre de la marine. Ayant été lieutenant de police, il était plus à même qu'un autre pour faire les perquisitions nécessaires. Sartine s'en ouvrit à Pezay, qui était dans sa plus intime confidence, et le chargea de l'aider à découvrir ce que Maurepas désirait savoir. Le présomptueux et imprudent Pezay avoua alors tout son

1. A Heidelberg.

manège et se confessa au renard. On eut l'air de ménager beaucoup Pezay. On lui donna une commission magnifique. On le fit inspecteur général de toutes les places maritimes, avec les pouvoirs les plus étendus, mais en même temps les intendants furent prévenus de contrarier Pezay dans toutes ses opérations. Il partit pour sa mission, se comporta avec arrogance. De tous côtés il arriva des plaintes contre lui. Elles furent en si grand nombre que Maurepas prouva au Roi l'impossibilité de laisser son protégé continuer une mission si importante. Pezay fut révoqué et eut ordre de se retirer à Pezay, petit fief aux environs de Blois. Soit excès de chagrin, soit autrement, il y mourut en deux mois de temps, laissant une veuve charmante qui l'aimait beaucoup. Mme de Pezay est ici avec Mme de Mortemart et Mme de Rougé, dont elle est l'amie intime. Elle n'a pas eu d'enfant.

Avec ces dames est une fort jolie chanoinesse, Mme de Tisseuil. Je retrouve encore à Heidelberg Mme de Mortagne, jeune dame très aimable et pleine de talents, fille du marquis de Paroy, lequel est avec elle, ayant quitté l'Assemblée. Il était député de la noblesse de Provins et siégeait au côté droit; Mmes de Vassé et de Montesson, avec lesquelles j'ai passé l'hiver à Turin; Mme de La Grandville et sa fille, la comtesse Louis d'Hautefort; Mme la princesse de Craon et son fils; Mme de Gabriac, génoise, sœur de Mme de Ginestous; Mme de Vigney, américaine riche, et ses enfants; M. le président Roland de Paris, avec M. Ferrand, M. Nouette et M. de St-Roman, du parlement; M. de Beaucourt. avocat général au parlement de Rennes, magistrat recommandable par ses vertus et son intégrité, et quelques autres. Pendant mon petit séjour à Heidelberg, j'ai vu beaucoup toutes ces dames et j'ai dîné chez Mme de Mortemart, chez Mme de Craon et chez Mme de Mortagne. La ville d'Heidelberg est peu habitée en noblesse du pays. La famille la plus marquante est celle du comte Louis d'Helmstat, gendre du maréchal de Broglie... [1]

La ville d'Offenbach, située au bord du Mein et au-dessous de Rupelheim, appartient au prince d'Isenbourg, qui y

1. D'Heidelberg, M. d'Espinéhal se dirigea sur Darmstadt et Offenbach.

tolère en ce moment l'établissement d'une secte singulière, qui occupe beaucoup l'attention des voyageurs et des gens du pays. Un certain Franck, chef de cette secte, homme âgé, vint, il y a environ trois ans, s'établir seul pendant quelque temps à Offenbach. Ses disciples sont successivement venus le rejoindre depuis et journellement il arrive des familles entières des frontières de la Pologne et de la Turquie. Pendant que nous étions à Rupelheim, nous vîmes arriver trois voitures chargées d'hommes, de femmes, d'enfants et de bagages, et lesquelles étaient attendues depuis plusieurs jours à Offenbach. On y compte en ce moment plus de 800 individus de cette secte. On ignore quel est leur culte et leur religion. Leur chef Franck est extrêmement révéré et ses disciples lui rendent constamment les plus grands honneurs. Il a une garde de 60 hommes magnifiquement vêtus à la polonaise et qui le servent dans l'intérieur de la maison qu'il habite. Ils font l'exercice à la prussienne. La dépense de tout le monde est considérable, sans qu'on sache d'où vient l'argent. Ils payent tout comptant. Ils n'ont pas encore fait d'acquisition de fonds dans le pays. Peut-être projettent-ils un établissement plus considérable ailleurs. On ne sait s'ils sont chrétiens ou juifs, mais ils ont assisté aux cérémonies catholiques et ont paru à la procession de la Fête-Dieu, en habits magnifiques à la polonaise. On nous a montré un jeune homme d'environ seize ans qu'on nous a dit être petit-fils de Franck et qui, dit-on, doit lui succéder dans ses dignités. Il est distingué des autres par un bonnet différent. Ils répondent peu aux questions qu'on a pu leur faire. Dans le nombre, il y en a qui parlent français. Tout cela est fort extraordinaire et pique la curiosité. Probablement que le prince d'Isenbourg, qui les tolère chez lui, est dans le secret de leur culte et de leurs principes[1]...

26 JUILLET. — Espérant le retour prochain de M. le prince de Condé, je me décide à me rendre à Worms et j'y arrive pour dîner avec Mme la princesse Louise, toujours bonne et toujours aimable pour moi.

1. Après différentes courses, M. d'Espinchal arrive le 26 juillet à Worms où il reste jusqu'à la fin du mois.

27 AU 31 JUILLET. — C'est une véritable jouissance pour moi de passer quelques jours avec une société dans laquelle je vis depuis si longtemps et dans laquelle je puis croire que l'on a de l'amitié pour moi. C'est avec peine que je me vois obligé de m'en séparer, probablement pour longtemps. Mais mon attachement à mes braves compatriotes d'Auvergne ne me permet pas de me dispenser de les rejoindre et de servir avec eux. Ils sont partis de Fribourg et sont en route pour Coblentz. M. le prince de Condé et ses enfants ne reviennent à Worms que le 29 après midi, sans apporter de grandes nouvelles. L'on n'a pas encore de parole positive de l'empereur, et, s'il en a donné à Mantoue, on n'en aperçoit pas le moindre effet : il ne paraît pas qu'il y ait le plus petit mouvement de troupes. Cependant, on assure que la paix est faite entre les Russes et les Turcs. Les puissances n'auront alors aucun obstacle pour s'occuper de nos affaires, dont les conséquences sont pour elles du plus grand intérêt.

D'après les sollicitations les plus pressantes de M. le comte d'Artois, M. le maréchal de Broglie est arrivé pour s'établir à Coblentz, ayant cependant laissé toute sa famille à Trèves. Il vient se charger d'une besogne aussi pénible que difficile à remplir, surtout s'il faut contenter tout le monde et satisfaire les prétentions dont personne n'a voulu se dépouiller en sortant de France. Il est question d'organiser la noblesse émigrée et de la former en différents corps. Il arrive journellement à Coblentz beaucoup des anciens gardes du Roi ; ils viennent se réunir au duc de Guiche, le seul de leurs capitaines sur lequel ils puissent compter. M. de Calonne, à qui il arrive toujours quelque événement extraordinaire, est de retour d'un petit voyage qu'il a été faire en Angleterre. Entre Bonn et Andernacht, sa voiture, dans laquelle il était, est tombée dans le Rhin. La chute a été considérable et il a fait un demi-mille en suivant le courant de l'eau. Par une espèce de miracle, il s'en est tiré sans le moindre accident et de plus il a eu le bonheur de sauver ses papiers, sa cassette, ses effets et n'a perdu que l'argent courant de la route. Les postillons et les chevaux ne sont pas tombés dans le fleuve. Cet accident était-il prémédité ? c'est ce qu'on ignore.

Il paraît que Monsieur n'a consenti qu'avec peine à admettre M. de Calonne dans le conseil, mais cela s'est arrangé, M. le comte d'Artois ne s'opposant pas à y recevoir le marquis de Jaucourt, ami intime de Mme la comtesse de Balbi. Cette dame, sous le prétexte de venir rejoindre Madame dont elle est dame d'atours, est arrivée promptement à Coblentz pour y reprendre l'exercice de l'empire qu'elle a pris sur l'esprit de Monsieur depuis plusieurs années et dont elle use despotiquement. Aussi, Coblentz, à ce que m'assurent les arrivants, commence à montrer les intrigues de Versailles. Les insolents de cour, les importants, les agréables, les femmes, tout y arrive. Worms offre un spectacle entièrement opposé. C'est une véritable garnison et on y retrouve l'exagération des froideurs, des abus de la cour et cette ancienne et inaltérable jalousie des gentilshommes de province contre les habitants de Paris et de Versailles. Malgré cela, M. le prince de Condé sait tenir chacun à sa place. Il y conserve sa dignité, n'en est pas moins aimé et n'en est que plus respecté. Après dîner, toute la noblesse vient faire sa cour aux princes jusqu'à six heures. Le soir, il n'y a que la société intime et la maison à souper. Le dîner est servi très simplement. La table est de 30 couverts et il y a de priés chaque jour les sept gentilshommes de garde. Il arrive à chaque instant des officiers des garnisons voisines de la frontière. M. le prince de Condé, secondé des bons offices de M. l'électeur de Mayence, pourvoit à l'établissement des nouveaux venus. Il est impossible d'y apporter plus de soins ; il voit tout par lui-même. Tous les environs de Worms sont remplis d'émigrés. M. le prince de Condé veille à l'économie de leur subsistance. C'est d'un grand exemple pour Coblentz. Je désire, plus que je n'espère, que l'on en profite. Cependant il y a ici un grand nombre de jeunes gens désœuvrés, ce qui est fâcheux. Pour seconder entièrement les intentions de M. le prince de Condé, il est à souhaiter qu'il puisse trouver le moyen de les occuper d'une manière active. — La chaleur a été extrême tous ces jours-ci.

Août 1791. — Le 1er. — Apprenant que M. le comte d'Ar-

tois a fait donner avis aux Auvergnats de se rendre à Coblentz, je quitte Worms pour arriver en même temps qu'eux au rendez-vous. Pour éviter l'excessive chaleur, nous partons à onze heures du soir. Nous voyageons la nuit et nous arrivons à Mayence de grand matin.

2 AOUT. — Je passe la journée à Mayence. Les nouvelles de France nous apprennent que depuis l'arrestation du Roi à Varennes et son retour à Paris, la famille royale est plus que jamais en captivité au château des Tuileries. Le geôlier La Fayette, pour conserver sa popularité, met toutes les recherches possibles pour insulter et tourmenter ces augustes infortunés. Il fait faire des visites continuelles dans les appartements. Le lit de la Reine n'est pas même exempt de ses insolentes perquisitions. Les cheminées sont bouchées et barrées jusque sur les toits. Toutes les issues du palais sont exactement gardées. Rien ne manque à ce qui constitue une véritable prison. Le duc de Choiseul, le comte Charles de Damas, les trois gardes du corps et quelques autres officiers arrêtés à Varennes sont étroitement incarcérés et on parle de les faire juger.

3 AOUT. — Un orage a rafraîchi l'air et la chaleur est très supportable. Je pars de Mayence à cinq heures du matin. Si je n'avais pas eu de chevaux, j'aurais préféré me rendre à Coblentz par le Rhin. Cette manière de voyager est extrêmement agréable en cette saison et le trajet est plus court et moins coûteux. Les bords du Rhin sont, dans cette route, très pittoresques, mais, en cette circonstance, il est prudent de ne pas multiplier ses dépenses. Nous passons par Wisbaden sans nous y arrêter. Avant d'arriver à Schwalbach, on traverse quelques montagnes. Cet endroit est dans un fond. C'est un fort gros village, très fréquenté en cette saison à cause de ses eaux minérales qui y attirent beaucoup de monde. On y vient autant pour son plaisir que pour sa santé. Je me décide à y passer la journée pour juger de la vie qu'on y mène. Le jeu, la danse et la promenade y sont les principales occupations. Dès le matin, les joueurs se rendent dans une grande salle qui est un véritable grenier. Tout le monde peut y entrer.

C'est l'heure des juifs et des petites gens. Est banquier qui veut. Aussi, on y voit au moins douze petites banques de pharaon et de trente-et-un, qui ont l'air de petites boutiques. A midi, cette salle est fermée. On y trouve si mauvaise compagnie que je n'ai fait qu'y jeter un coup d'œil. Deux ou trois auberges tiennent à Swalbach d'immenses tables d'hôtes et personne ici ne mange séparément. Ainsi on voit les dames à toute heure de la journée. Le hasard m'ayant placé, à celle où je dînais, à côté d'une baronne de Freiden, qui habite ordinairement Francfort, à la fin de la journée je me trouvais en connaissance comme si je la voyais depuis un an. Après dîner, tout le monde va prendre le café dans une grande salle et on y trouve le jeu établi. Ensuite on va à la promenade. Il y en a de charmantes. Le landgrave de Hesse, qui est seigneur de Schwalbach et qui a intérêt d'y attirer du monde, a pris soin d'y en faire de très jolies. On revient après la promenade souper puis jouer, puis danser jusqu'à minuit. Quoiqu'il y ait beaucoup de monde à ces eaux, tout cela a l'air du plus mauvais ton et ressemble à l'antichambre de Spa. Je me suis retiré de très bonne heure, ayant été assez heureux pour gagner deux louis aux fripons avérés qui tenaient la banque[1]...

1. M. d'Espinchal arrive le 4 août à Coblentz.

CHAPITRE XII

COBLENTZ

En sortant du pont volant et avant d'entrer à Coblentz, un caporal des troupes de l'électeur vous conduit chez M. le marquis de Miran, lieutenant général. C'est un ordre établi par l'électeur et les princes pour éviter, autant qu'il est possible, qu'il ne se glisse ici des Français suspects. Cela ne remédie cependant qu'à peu d'inconvénients. L'affluence des arrivants rend les places rares dans les auberges. Je me loge aux Trois Couronnes, en attendant que j'aie loué un appartement. Le soir même de mon arrivée étant un des jours où l'électeur reçoit et devant trouver nos princes, je me rends à la résidence avec mon fils. M. le comte de Vergennes, ministre du Roi en cette cour, nous présente à l'électeur et à la princesse Cunégonde de Saxe, sa sœur, et nous faisons notre cour à Monsieur et à M. le comte d'Artois, de qui nous sommes parfaitement reçus, ainsi que de Madame. L'assemblée est très nombreuse et il y a déjà une grande quantité de Français établis à Coblentz. A neuf heures, les princes retournent au château de Schönbornslust que leur a prêté l'électeur qui n'est qu'à un quart de lieue de la ville.

Du 5 au 10 août. — Coblentz se garnit journellement d'arrivants de tout âge et de tout grade. L'émigration devient à chaque instant plus considérable. Cependant, on est étonné, d'après les invitations que chacun a reçues de se rendre ici, de ne trouver aucun préparatif. On annonce continuellement l'arrivée de troupes étrangères et il n'y a pas un bataillon en marche. Il n'y a pas encore un seul

corps de noblesse organisé. Enfin, je vois avec peine que nous sommes encore éloignés de rien pouvoir entreprendre et que M. le comte d'Artois aura été bercé de vaines promesses à Mantoue. Mais ce qui est encore plus que probable, le conseil secret des Tuileries est opposé aux projets des princes et en empêchera l'exécution.

Monsieur, Madame et M. le comte d'Artois sont établis, ainsi que je l'ai déjà dit, au chateau de Schönbornslust. Leurs principaux officiers y ont de petits logements. Le dimanche et le jeudi, ils viennent à Coblentz et reçoivent à la résidence toute la noblesse et les présentations. Ils dînent avec l'électeur qui, ces jours-là, a une table de soixante couverts, à laquelle sont invités, successivement et d'après l'étiquette usitée en Allemagne, les officiers d'un grade supérieur jusqu'à celui de major en second inclusivement, les femmes de gentilshommes, les magistrats des cours souveraines et leurs épouses et tous les chevaliers de Malte, l'électeur étant un des protecteurs de l'ordre. Après dîner, jusqu'à neuf heures, il y a cour à la résidence. Les dames du pays et les dames françaises y viennent. Toute la noblesse y est admise et on fait des parties de commerce. Les princes retournent souper à Schönbornslust. Monsieur et M. le comte d'Artois étant ici frères du Roi et fils de France, l'électeur a soin de les accompagner chaque fois jusqu'au bas de l'escalier et à leur voiture. L'électeur va une fois la semaine dîner avec les princes, qui se sont conformés à la règle établie pour les invitations. Les autres jours, il n'y a pas de dîner à Schönbornslust, mais on soupe à neuf heures et les princes invitent également pour le soir.

Les premiers jours de mon arrivée, j'ai dîné chez l'électeur et soupé avec nos princes. J'ai la confirmation de ce dont on m'avait prévenu avant de venir à Coblentz. Je retrouve à Schönbornslust le ton, les airs, les intrigues dont les princes ont plus que jamais besoin de purger leur intérieur. Des petits paquets de femmes et d'agréables, des moqueries et des impertinences, des parties de quinze dont le gros jeu est insultant pour la pauvre et respectable noblesse qui en est témoin, tout cela est établi depuis un mois et indispose les gentilshommes. Mme de

Balbi a tous les airs de la favorite de cette petite cour et Madame n'y est pas traitée aussi décemment qu'elle devrait l'être. Cependant, si sa conduite antécédente et son caractère ont pu donner lieu à de justes reproches, il faut convenir que depuis le commencement de la Révolution elle n'en mérite aucun et qu'elle a manifesté à Paris les principes les plus prononcés. Elle s'est montrée dévouée au Roi et à la Reine, dont elle n'était pas aimée et dont elle s'est rapprochée quand elle l'a vue malheureuse. Elle a soutenu jusque au moment de son départ la dignité de son rang, sans souffrir qu'on y portât la moindre atteinte et ne voulant se soumettre à aucune démarche humiliante. Au surplus, elle s'explique assez hautement sur tout ce qu'elle voit ici, et même de manière à embarrasser ceux à qui elle fait ses confidences, ce qui m'est arrivé à moi-même, me disant imprudemment des choses qu'il est inutile de répéter. M. le comte d'Artois occupe un très petit appartement au second. Près de lui, il y a un bureau établi pour M. de Calonne et son secrétaire. Le maréchal de Broglie loge dans le même corridor et a pour l'aider à travailler M. de La Rozière, maréchal de camp, officier de mérite, employé avec distinction dans l'état-major de l'armée. L'évêque d'Arras et le marquis de Jaucourt, qui sont du conseil, ont aussi de petits logements au château. Les appartements du premier sont occupés par Monsieur, Madame et la comtesse de Balbi, chez laquelle Monsieur passe la journée entière.

M. le duc d'Havré passe à Coblentz et voit les princes. Il part incessamment pour l'Espagne. Il paraît qu'on le charge de négociations en cette cour d'après l'attachement qu'avait pour ce seigneur la reine, qui n'était alors que princesse des Asturies. Le duc d'Havré jouit de la réputation d'un honnête homme. Il était député de la noblesse d'Amiens et siégeait au côté droit.

Le maréchal de Castries et son fils arrivent ici, le 9 de ce mois, et sont logés au château de Schonbornslust. Le maréchal de Castries entre au conseil des princes. Il fait un cour séjour ici et s'établit avec toute sa famille à Cologne. Le même jour, d'après le travail du maréchal de Broglie, les princes signent l'ordonnance de formation de

la légion de Mirabeau. Le vicomte, que nous voyons ici dans tout son ridicule équipement, part, très satisfait d'avoir obtenu tout ce qu'il a demandé pour son corps et muni d'argent pour cette légion, qui coûtera énormément et dont la désertion est considérable. Étant à Ettenheim, je fus témoin de la réception de quelques officiers. Voici le protocole employé par le vicomte de Mirabeau. « De par « l'ordre des princes de la maison de Bourbon et au nom « du Roi de France captif, vous reconnaîtrez M... et vous « lui obéirez en tout ce qu'il vous ordonnera pour le ser- « vice des princes. » — Depuis l'arrivée de Monsieur, la formule est différente.

La noblesse fait une visite au maréchal de Castries qui la reçoit chez M. le marquis de Miran, logé grandement à l'hôtel de Trèves et qui est commissaire des princes auprès de la noblesse, pour le dédommager de n'être plus du conseil ainsi qu'il en était à Turin...

10 août. — Le chevalier de Coigny, maréchal du camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, frère cadet du duc et du comte de Coigny, resté jusqu'à ce moment auprès du Roi et paraissant jouir de sa confiance, arrive aujourd'hui à Coblentz, chargé, dit-on, de commissions importantes pour les princes. Il est parti, muni de l'attache de l'Assemblée Nationale, ce qui donne un mauvais vernis à sa mission. Il est médiocrement reçu des princes et mal vu de toute la noblesse, qui le croit porteur de quelque négociation insidieuse pour empêcher d'agir. Il a l'air lui-même embarrassé du rôle qu'il est venu jouer. Il a beau protester qu'il a saisi cette occasion pour pouvoir sortir tranquillement de Paris et faire profiter de son passeport son amie, la dame de Montsauge, la comtesse Étienne de Durfort et l'archevêque de Reims, personne n'en paraît être la dupe et tout le monde est convaincu qu'il retournera bientôt à Paris rendre compte de sa mission au Roi et à la Reine. Il reste deux jours à Coblentz, puis va, dit-il, se reposer et se tranquilliser à Spa.

11 août. — Le comte d'Esterhazy, maréchal de camp, chevalier des ordres, très protégé de la Reine et de l'in-

time société de cette princesse, arrive aussi à Coblentz; mais il paraît entièrement dévoué aux princes et est destiné à être employé par eux. — Le nombre des anciens gardes du Roi arrivant auprès des princes augmente ici journellement. Le duc de Guiche paraît compter sur la totalité du corps. Il y en a en ce moment plus de 200. Il arrive aussi beaucoup d'officiers de ce corps et on a lieu de croire qu'à l'exception d'un très petit nombre qui ont donné dans la Révolution, ils se réuniront tous à leurs braves camarades. Paul Noailles, autrefois duc d'Ayen, après avoir passé quelque temps à Spa, où sa personne inspirait le mépris qu'on lui a témoigné — et particulièrement le roi de Suède —, s'est mis en route pour se rendre en Suisse auprès de la comtesse de Tessé, sa sœur. Il a couché ces jours passés à quatre lieues d'ici, à Andernacht, et a été rencontré par le loyal marquis de Monspey, lieutenant de la compagnie écossaise, allant rejoindre les gardes du corps à Coblentz. Paul Noailles a été un peu déconcerté de cette rencontre et un peu confus de ne pouvoir suivre l'exemple que lui montre un des premiers officiers de sa compagnie. Paul Noailles a passé fort incognito à Coblentz et on n'aurait pas su son voyage si le marquis de Monspey n'en avait pas parlé. Je reviendrai une autre fois sur le compte de ce plat personnage ainsi que sur celui des membres de l'ingrate maison de Noailles. Le marquis de Monspey, dont je viens de parler, était député de la noblesse du Beaujolais et un des membres les plus purs du côté droit. Il est maréchal de camp.

Tous les gardes du corps sont établis au Thal, faubourg de Coblentz, de l'autre côté du Rhin, où est située l'ancienne résidence de l'électeur. C'est aussi là que doivent s'établir tous les auvergnats. L'électeur a prêté des écuries. On est logé très agréablement au Thal et à bon marché. La vie n'y est pas chère. Le passage du Rhin sur le pont volant n'est pas incommode en cette saison et d'ailleurs l'électeur l'a rendu franc pour tous les Français. La situation du Thal est charmante et cet endroit plaira d'autant plus qu'il est habité par un grand nombre de jolies personnes, de tournure leste et d'humeur enjouée. Si le séjour des Français se prolonge à Coblentz, on en dira des nouvelles...

M. le comte d'Artois annonce son départ pour Vienne et se décide à ce grand voyage pour savoir de l'empereur ce qu'on doit attendre et ce qu'on doit espérer de ses promesses. Le conseil de nos princes est occupé des plus grandes choses. Il est question en ce moment d'une lettre au Roi, de la grande charte contenant la constitution, du conclusum de la diète de Ratisbonne qui réunit tout entre les mains de l'empereur.

12 AOUT. — Il arrive à Coblentz des personnes de marque. De ce nombre est aujourd'hui M. le comte de Maillebois, lieutenant général depuis 1748, chevalier des ordres du Roi et lieutenant général au service de la Hollande, depuis plusieurs années, très dévoué au Roi et à la cause de la noblesse et de la monarchie. Le comte de Maillebois est né en août 1715. Il a servi dès sa plus tendre jeunesse sous le maréchal de Maillebois, son père, et tout le monde est d'accord sur ses talents militaires. Il n'avait pas trente-trois ans lorsqu'il a été fait lieutenant général. Il serait depuis longtemps maréchal de France, s'il ne fût pas resté un peu entaché depuis le commencement de la guerre de Sept-ans. Le maréchal d'Estrées l'accusa d'avoir été, par sa conduite, la cause de la perte de la bataille d'Hasteimbeck. M. de Maillebois, cherchant depuis à se disculper d'une imputation aussi grave, attaqua à ce sujet M. le maréchal d'Estrées. Il y eut dans le temps des mémoires imprimés. Le tribunal des maréchaux de France intervint dans cette affaire et M. de Maillebois resta inculpé. Ayant été nommé sous le ministère de M. de Monteynard un des trois nouveaux directeurs généraux de l'armée, le tribunal demanda au Roi la révocation de sa nomination. M. de Maillebois, ne voyant plus d'espoir de devenir maréchal de France et ayant d'ailleurs beaucoup de dettes, entra au service de la Hollande, et il y est encore, jouissant d'un très gros traitement. Dès le commencement de la Révolution, il a manifesté les sentiments les plus royalistes, en cherchant à servir le Roi et donnant des projets contre-révolutionnaires. Il a été même compromis et trahi par un sécrétaire. Il vient aujourd'hui offrir ses services aux princes. Je sais positivement qu'il a

dit à quelqu'un qu'à son âge (il a 78 ans) toute son ambition était de servir le Roi et la monarchie, y employer ses talents si on l'en trouvait capable, et faire oublier ses torts s'il en avait eu. Mais le maréchal de Broglie a été inflexible et a déclaré que si M. de Maillebois paraissait à Schönbornslust, il en partirait pour retourner à Trèves. Ces deux personnages se sont rencontrés à la résidence et ne se sont pas parlé. Monsieur n'a pas vu M. de Maillebois à Schönbornslust, mais n'a pu s'empêcher de le recevoir à l'audience de la résidence qui n'a eu lieu que le 15. Quant à M. le comte d'Artois, il a vu M. de Maillebois chez M. de Calonne, la veille de son départ pour Vienne et l'a parfaitement traité. M. de Maillebois est reparti le 16 pour Maëstricht, le désespoir dans l'âme de sa mauvaise réception à Coblentz. Les gens qui connaissent les moyens de M. de Maillebois et qui sentent l'utilité que l'on pourrait tirer de ses talents en cette circonstance sont peinés de voir que la haine du maréchal de Broglie soit si invétérée et si inflexible qu'elle ne permette pas qu'on emploie un homme qui n'a d'autre désir que de donner les preuves de son repentir et de réparer les fautes qu'on lui a imputées.

13 AOUT. — M. le comte d'Artois part ce matin de Coblentz pour se rendre à Vienne et peut-être à Berlin, si cela est nécessaire. Il mène avec lui le comte d'Esterhazy, M. de Calonne et le comte François d'Escars, capitaine de ses gardes. M. de Bouillé, arrivé de Mayence dans la nuit, voit M. le comte d'Artois avant son départ. Cependant, tous nos compatriotes, qui étaient établis à Fribourg en Suisse, en étant partis sur l'avis de M. le comte d'Artois, sont arrivés hier au soir au nombre d'une soixantaine, bien montés et équipés. Ils se sont tous logés au Thal, où M. le comte d'Artois les a vus à son passage. Il leur a témoigné ses regrets de les avoir déplacés si tôt et inutilement et les assure d'un prompt retour, en leur donnant les espérances du succès qu'il promet de son voyage.

Cette arrivée de gentilshommes d'Auvergne et notre réunion ici, qui se monte à plus de cent, font la plus grande sensation. D'après le règlement pour l'organisation des

compagnies de noblesse que les princes viennent de faire paraître, nous sommes en état de former un escadron, et nous avons lieu de croire que nous en pourrons former un second par la suite. Nous nous sommes annoncés pour ne vouloir en aucune manière être à charge aux princes et vouloir nous équiper, nous entretenir entièrement à nos frais. Mais notre conduite, qui semble ne mériter que des éloges qu'on nous prodigue assez généralement, nous occasionne des envieux et des jaloux. Beaucoup de personnes se montrent contraires aux réunions de provinces. On craint les suites imaginaires de ces coalitions de gentilshommes. Le maréchal de Broglie paraît un des plus opposants. Pour empêcher qu'il ne s'en forme d'autres, on imagine de recréer les quatre compagnies rouges, supprimées par le Roi il y a plusieurs années. On rappelle les anciens gendarmes et chevau-légers de la garde du Roi et les anciens mousquetaires pour commencer le fond de ces compagnies et on y fait inscrire tous les gentilshommes de province à mesure qu'ils arrivent. Je rendrai compte de la formation et organisation de la noblesse, lorsque le règlement, déjà connu, aura été définitivement arrêté et imprimé.

14 au 19 aout. — Le fils du célèbre M. Burke passe à Coblentz, y séjourne quelques jours et est parfaitement bien traité par Monsieur et par la noblesse qui est ici. C'est un juste hommage que l'on rend à M. Burke qui, par ses profonds écrits, fait connaître tous les dangers de notre Révolution. Il est jusqu'à présent le seul étranger qui en ait saisi le véritable esprit et qui ait démontré la nécessité d'en arrêter les progrès pendant qu'il est temps encore.

Quoique Monsieur reçoive journellement tout le monde, on s'aperçoit bien cependant de l'absence de M. le comte d'Artois. L'affluence n'est pas si grande, mais il faut rendre justice à Monsieur : il prend autant qu'il est en lui les moyens d'avoir part à la confiance que toute la noblesse paraît avoir en son frère. Mais quelques-uns de ses entours nuisent à cet égard à sa bonne volonté. J'en parlerai après avoir tracé le portrait de Monsieur. Monsieur est né le 17 novembre 1755 et a été marié le 14 mai 1771. Il

n'a pas eu d'enfant. Ce prince est d'une taille ordinaire; il a une belle figure et surtout de beaux yeux, mais il est peu leste et son embonpoint rend sa démarche pesante. Monsieur a l'esprit cultivé et une mémoire rare. Il s'est adonné de bonne heure à l'étude des sciences, il parle l'anglais et sait l'italien. Sédentaire par goût, il ne s'est pas livré à la passion de la chasse comme le Roi, son frère, ni aux dissipations et aux plaisirs de la capitale, comme M. le comte d'Artois. La politique ordinaire de presque tous les souverains les engageant à tenir éloignés de l'administration de l'État leurs parents les plus proches, Monsieur, par une suite de cette fausse mesure, n'a jamais été admis au conseil du Roi avant les États Généraux. Monsieur vivait à Versailles, au milieu d'une petite cour qu'il s'était formée et dont Mme de Balbi était la favorite. Il partageait son temps entre sa société et la littérature. Les personnes qui l'ont le plus approché ont été à même de connaître d'agréables productions de son esprit et il s'est quelquefois amusé à faire des lettres gaies et piquantes pour le *Journal de Paris*. S'étant déclaré protecteur des savants et des gens de lettres, il en attira beaucoup auprès de lui. Il parut de bonne heure adopter les principes des philosophes et se montra le partisan zélé de Necker et de son système et, dès 1788, il manifesta ouvertement son opinion en faveur de la double représentation du tiers aux États Généraux. Lors de l'assemblée des notables, son bureau fut le seul de ce sentiment et Necker en profita pour s'en appuyer dans son perfide rapport au conseil. Monsieur n'avait pas prévu sans doute tous les malheurs que devait produire cette innovation dans la constitution de la monarchie. Avec d'excellentes intentions, sans doute, Monsieur n'écouta alors que les conseillers perfides qui l'entouraient et dont sa maison était remplie, et lesquels étaient tous vendus à Necker. Il ferma l'œil à tout ce qu'on aurait pu lui faire envisager pour l'avenir. Il désapprouva le mémoire que firent paraître, en cette circonstance, M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé et ses enfants et que signa même M. le prince de Conti. Ce mémoire, qui, dans le temps, parut exagéré à beaucoup de monde, ne prévoyait cependant qu'une partie de ce qui

est arrivé depuis et de ce que nous avons lieu de craindre encore. Assurément, on ne peut nier l'intérêt majeur qu'a Monsieur d'être attaché aux vrais principes de la monarchie et à la constitution d'un État à la possession duquel il peut un jour prétendre, mais on ne peut se dissimuler qu'au commencement de la Révolution, ce prince a beaucoup influé sur la formation illégale des États Généraux, qui devait nécessairement amener la délibération par tête, la confusion des ordres dont les suites funestes nous ont plongés dans des malheurs dont la France ne pourra se relever de plusieurs siècles. Cependant, une triste expérience ayant éclairé Monsieur sur son erreur, il l'a abandonnée, en dissimulant néanmoins avec prudence jusqu'au moment où il a pu sortir de France et se réunir à son frère. C'est par une suite de cette prudente dissimulation, dont le contraire aurait pu nuire au Roi, que Monsieur a cru devoir se soumettre à des démarches qui, sans ces puissantes raisons, jetteraient un jour défavorable sur sa conduite. C'est ce qui le détermina à sa ridicule visite au maire de Paris. Depuis que Monsieur est à Coblentz, il a plusieurs fois témoigné le désir d'effacer entièrement l'impression qu'aurait pu laisser sur son compte une erreur qu'il a hautement abjurée. L'union la plus intime paraît régner entre Monsieur et M. le comte d'Artois. Ces deux frères, devenus nos chefs légitimes pendant la captivité du Roi, restant étroitement liés et ne faisant qu'un, réuniront les vœux, l'amour et l'attachement de toute la noblesse et de tous les bons et fidèles royalistes.

La maison de Monsieur est en ce moment très peu considérable à Coblentz. Plusieurs de ses premiers officiers ont embrassé le parti de la Révolution, tels que Montesquiou, son premier écuyer ; le duc de Lévis ; le comte de Chabrillant et son fils, ses capitaines des gardes ; le marquis de Noailles, son premier gentilhomme de la chambre ; le prince de Saint-Mauris, capitaine de ses suisses ; Cadignan, premier fauconnier ; Collier de La Marlière, capitaine des levrettes. Je reviendrai dans un autre moment sur le compte de tous ces démocrates, dont les actions révolutionnaires me donneront plus d'une fois occasion de parler d'eux. Monsieur est sorti de France avec le comte

d'Avaray fils, maître de la garde robe en survivance de son père. Monsieur l'a fait capitaine de ses gardes. Le marquis de Fumel, gentilhomme d'honneur, est le seul qui se trouve ici, mais on en attend encore plusieurs autres.

Après avoir parlé de Monsieur, il est juste de faire connaître aussi Madame. Madame, fille aînée du roi de Sardaigne, est née le 2 septembre 1753 et s'est mariée le 14 mai 1771. Arrivant à Versailles avec une tournure assez maussade et une figure peu agréable, elle n'a su racheter tous ces désagréments de la nature par aucune qualité aimable. Un caractère peu sociable et un défaut que l'on ne peut concon-concevoir ni excuser dans une femme, surtout de sa naissance, celui de la boisson, n'ont pas peu contribué à éloigner d'elle un époux auquel elle n'a pas fait sentir les douceurs de la paternité. Madame a toujours vécu à la cour sans considération ni crédit, point aimée de la Reine, détestée dans sa propre maison, y ayant fait tracasseries sur tracasseries et ayant l'habitude de manquer à ses engagements, n'ayant d'autre société que la dame Gourbillon, sa lectrice, dont elle a fait sa confidente et sa compagne intime. Cependant il faut convenir que, relativement à la Révolution, il n'y a que des éloges à donner à Madame. Dès le commencement des troubles elle s'est réconciliée avec la Reine et, jusqu'au moment de son départ, elle a témoigné à cette malheureuse princesse l'intérêt le plus vif et un dévouement sans borne. Madame, depuis l'ouverture des Etats Généraux, a manifesté hautement les principes les plus royalistes et les a constamment professés de la manière la plus énergique, n'oubliant en cette occasion ni la dignité de son rang, ni celle de sa naissance. Elle n'a voulu se soumettre à aucune démarche humiliante, désapprouvant de la façon la plus prononcée ceux qui paraissaient se conformer aux décrets d'une assemblée, dans laquelle elle ne voyait que des sujets rebelles. Enfin elle ne se gênait pas plus au Luxembourg sur l'expression de ses sentiments qu'aujourd'hui dans le salon de Schönbornslust au milieu de la noblesse émigrée. Avertie du départ de la famille royale, elle prit promptement le même parti, n'ayant avec elle que son amie, la dame Gourbillon, et M. de Criminil, son écuyer ordinaire.

Elle s'est réunie à Monsieur à Namur, n'ayant éprouvé aucune difficulté dans sa fuite. La comtesse de Balbi, sa dame d'atours, instruite de la sortie de Monsieur, s'est rendue sur-le-champ auprès de Madame, à laquelle elle tint lieu de dame d'honneur. La duchesse de Caylus et la comtesse de Montleart, dames de compagnie, étant arrivées à Coblentz, ont repris leur service auprès de Madame, ainsi que le jeune comte de Béranger, chevalier d'honneur en survivance de son père.

M. de Bouillé reste peu de temps à Coblentz après le départ de M. le comte d'Artois. Le connaissant particulièrement et allant beaucoup chez lui à Paris, je le revois avec plaisir. Je le trouve fort changé, extrêmement rêveur et comme atterré de son malheur. En effet, il a vu en peu de temps s'évanouir la flatteuse espérance d'être le libérateur de son maître et de jouer le plus beau rôle que puisse remplir un sujet fidèle. Le roi de Suède, qui, lors de l'évasion du Roi, était à Spa et à Aix-la-Chapelle, a nommé M. de Bouillé lieutenant général de ses troupes. Il paraît que M. de Bouillé va se rendre à Berlin auprès du prince de Prusse et qu'il rejoindra M. le comte d'Artois en Allemagne.

Parmi la grande quantité de gentilshommes qui se rendent à Coblentz il s'en trouve dont la présence indispose ceux dont la conduite a été pure et sans reproche. Le comte d'Aubusson, major en second, accusé d'être un zélé membre de la société des amis des noirs et ne s'en défendant pas, reçoit un si mauvais accueil de tout le monde qu'il est obligé de s'en retourner.

Le prince de Saint-Mauris, fils unique du prince de Montbarrey, colonel du régiment d'infanterie de Monsieur et capitaine de Suisses de la garde de ce prince, arrive à Coblentz, le 18 de ce mois. A peine la nouvelle s'en est-elle répandue que cela occasionne la plus grande fermentation parmi les gentilshommes. Les Francs-Comtois disent hautement que M. de Saint-Mauris a été un des plus zélés révolutionnaires de la province, qu'il a été à la tête de l'administration de Besançon, qu'il aurait pu empêcher les horreurs qui se sont commises et les incendies de plusieurs châteaux, qu'il en a favorisé l'impunité et qu'il ne peut

être admis aussi lestement au repentir. On sait d'ailleurs, à n'en pouvoir douter, que son épouse professe à Paris la démocratie et qu'elle s'est flattée de voir introduire des principes constitutionnels à Coblentz. Cependant, le prince de Saint-Mauris, averti de toutes les dispositions peu favorables que l'on témoigne sur son compte, reste à son auberge sans paraître. Tous ses amis, qui entourent Monsieur, le protègent en vain. Les têtes de nos jeunes gens ne s'en montent que davantage et le ton impérieux de Mme de Balbi à cet égard n'est pas propre à les calmer. Malgré le ressentiment qu'elle manifeste à ce sujet, le prince de Saint-Mauris est obligé de repartir le lendemain dans la crainte d'un esclandre désagréable pour Monsieur, qui paraît très attaché à cet officier de sa maison. On lui a donné le prudent avis de s'éloigner promptement.

Si M. le comte d'Artois eût été ici, il fût peut-être parvenu, d'après la confiance et l'attachement que lui a voués toute la noblesse, à calmer les esprits et à les disposer à une indulgence peut-être nécessaire parmi nous, surtout lorsqu'on arrive avec le repentir de son erreur. Lorsque M. le comte d'Artois arriva à Coblentz, dans le mois de juin, on vit paraître dans les premiers jours le comte Boson de Périgord, dont la présence excita à peu près la même rumeur. Mais les faits n'étaient pas si graves, quoiqu'on lui reprochât d'avoir manifesté en plus d'une occasion les sentiments les plus démocratiques et particulièrement à la tribune des suppléants, où il applaudissait avec transport les décrets de l'Assemblée pour la destruction de la noblesse. On lui faisait également un crime de rester attaché à un frère aussi profondément scélérat que l'évêque d'Autun. M. le comte d'Artois fit assembler les gentilshommes qui se trouvaient alors à Coblentz ; il leur témoigna le désir qu'avait le comte Boson de se justifier et de faire sa profession de foi. Il le fit paraître au milieu de la noblesse. Là, Boson dit qu'il était animé des mêmes sentiments que les bons et purs royalistes ; il articula qu'il avait la conduite de son frère en horreur, que toute liaison entre l'évêque d'Autun et lui était rompue et qu'il publierait hautement ses sentiments à cet égard, s'engageant à les faire consigner dans les papiers publics. Après

cette explication, M. le comte d'Artois demanda aux gentilshommes s'ils étaient contents. Sur l'affirmative, le prince se tournant vers Boson lui dit : « En ce cas, je le suis aussi. »

La nouvelle organisation des compagnies de noblesse dont on s'occupe actuellement met tout le monde en rumeur. Chacun voudrait être chef. Il se fait des intrigues, même parmi ceux qui jusqu'à ce moment ont donné le meilleur exemple. N'ayant à cet égard aucune prétention et ayant avant la Révolution donné les preuves de mon peu d'ambition par la manière dont je vivais et ayant presque quitté le service, je me garderai bien d'élever aucune prétention. J'attendrai que le règlement me donne la place où je dois servir avec mes compatriotes. Ne voulant pas être témoin de toutes les petites menées qui se préparent en l'absence de M. le comte d'Artois et que son retour dissipera, je me décide à aller voir les eaux de Spa, m'arrangeant pour me retrouver à l'arrivée de M. le comte d'Artois...

Séjour a Spa du 22 aout au 1er septembre. — En entrant dans Spa, je rencontre une infinité de gens de ma connaissance et d'habitants de Paris. On me mène sur-le-champ à la redoute du matin et je me crois transporté au milieu de la capitale, d'après la quantité de jeunes femmes et de jeunes gens que j'y trouve réunis. Je suis bientôt au courant de la vie que l'on mène ici, où l'on ne pense qu'à s'amuser, courir, danser et jouer et où les intrigues amoureuses vont leur train avec plus de liberté qu'en aucun lieu du monde. Cette année, Spa est plus brillant qu'il ne l'a jamais été. C'est avec raison que l'on dit que cet endroit est le rendez-vous de toute l'Europe. On y voit des gens de toutes les nations. Le roi de Suède y a été au commencement de la saison, mais en est parti depuis longtemps et quoiqu'il y ait en ce moment beaucoup de monde, il en est déjà parti un grand nombre. Il y a au moins une centaine de Françaises. Je revois ici avec le plus grand plaisir Mme la princesse de Lamballe, dans la société de laquelle j'avais été fort lié il y a quatorze ans, ayant passé une saison entière avec cette princesse à Plombières et

ayant pendant ce temps joué la comédie avec elle. Mme la princesse de Lamballe, tendrement attachée à la Reine, ayant été avertie du départ de la famille royale, prit également le même parti. Elle arriva à Dieppe, non sans courir quelques dangers, et éprouva même quelques difficultés à s'embarquer pour passer en Angleterre. Si elle avait mis à la voile un instant plus tard, elle aurait été arrêtée et ramenée à Paris, s'il ne lui fût pas arrivé pis au milieu d'un peuple qui a perdu tout sentiment de respect et d'humanité. Elle a été accueillie en Angleterre avec tous les égards qui lui sont dus et l'intérêt qu'elle inspire. Après avoir séjourné quelque temps à Londres et à Bath, elle s'est rendue à Bruxelles, puis à Aix et à Spa. J'aurai occasion de revenir une autre fois sur le compte de cette bonne et intéressante princesse. Mme de Lamballe a avec elle Mme de Las Cases sa dame d'honneur...

La vie de Spa est très amusante pour ceux qui aiment à être toute la journée au milieu du tourbillon du grand monde. Dès le matin, on voit toutes les jeunes femmes à cheval, courant les environs sur de petits chevaux du pays appelés « escalins », parce qu'on ne les paye qu'environ deux ou trois escalins pour la matinée. A voir le nombre de nos étourdis à la suite de toutes les belles, à leur gaieté, on dirait que notre triste patrie jouit de la plus profonde tranquillité, que leur souverain et son infortunée compagne, dont beaucoup sont comblés de bienfaits, jouissent d'une heureuse liberté. Il semble que Versailles les attend pour reprendre leur manège ordinaire. On croirait que leur fortune est intacte, que tous leurs parents mènent une vie paisible et ne sont pas journellement exposés sous le couteau des assassins. Enfin je retrouve ici la foule incorrigible des nos insolents de cour. Je les retrouve tels que je les avais laissés peu avant de sortir de France et si nos malheurs viennent à augmenter ils n'en changeront pas davantage. Mais revenons à la vie de Spa.

Après la promenade du matin et les petits déjeuners particuliers tout le monde se rend en négligé, vers le midi, au vauxhall, situé presque hors de Spa, sur la hauteur. On y trouve de superbes salles soit pour les bals, soit pour les assemblées et les jeux. La salle principale a 68 pieds

de long et 38 de large et est fort bien décorée. Dans les autres salles il y a des banques de pharaon, de biribi et de trente-et-un. La principale banque est toujours de trois mille louis. Cette année, le jeu y est très considérable. On reste à ce vauxhall jusque vers trois heures, heure à laquelle chacun va dîner. Les tables d'hôte de l'hôtel de Flandre ou de l'Aigle Noir sont parfaitement servies et on fait généralement très bonne chère à Spa. Les dames mangent dans leurs maisons. Après dîner, pendant que les dames font leur toilette, les hommes vont à la redoute où le jeu est établi pendant deux heures. Le bâtiment de la redoute est situé au milieu de Spa, dans la grande rue. Il y a au rez-de-chaussée café et billard ; au premier, plusieurs grandes et belles salles de jeu et d'assemblée très bien décorées. Près du salon est la salle de spectacle, qui est fort jolie. Ces deux pièces se communiquant servent quelquefois à des bals. La comédie commence à six heures et finit à neuf heures. On revient à la redoute où tout le monde se rend pour la soirée jusque à minuit. Les jours où il n'y a pas spectacle, il y a bal au vauxhall. L'entrée en est de 3 livres seulement pour les hommes. Le reste du temps ces endroits sont ouverts au public sans payer.

Tous les jours on fait la même chose, mais il y a aux environs des promenades charmantes. Il serait trop long d'en donner la description, ainsi que des différentes fontaines d'eaux minérales où les buveurs se rendent dans la matinée. On commence ordinairement à venir à Spa à la fin de juin et tout le monde en part dans le courant de septembre. On y est généralement bien logé, mais chèrement. Indépendamment des auberges, qui sont en grand nombre, il n'y a pas une maison qui ne soit occupée par des étrangers, pendant la saison des eaux. La vie y est très chère pour un ménage et pour les personnes qui vivent à la grande; mais un homme sage, qui, pendant quatre mois, voudrait jouir de tous les agréments que l'on trouve à Spa, vivra très bien avec son domestique avec dix ou douze louis par mois. On passe son temps dans la meilleure compagnie, on fait des connaissances intéressantes dans tous les points, on fait très bonne chère, on mène une vie libre et charmante, on trouve de

quoi contenter à peu près tous ses goûts, mais il faut tâcher de se préserver du jeu et ne s'y livrer qu'avec la plus grande prudence. Malheureusement, la tentation se présente à chaque instant et on a peine à y résister. Ayant un peu essayé de tenter la fortune, elle m'a été un instant favorable. J'ai gagné 40 louis, que j'ai sur-le-champ employés en les remettant au vicomte de Mauroy pour m'acheter un cheval de monture.

Spa fait partie de la principauté de Liège, mais la police y est faite en ce moment par un détachement de troupes autrichiennes, et depuis les derniers troubles du pays on recherche ceux qui les ont excités. Nous avons vu exposé au carcan, à la satisfaction des honnêtes habitants, un des principaux acteurs des dernières insurrections.

Nous apprenons ici des nouvelles du voyage de M. le comte d'Artois. En partant de Coblentz, il s'est arrêté quelques heures chez l'électeur de Mayence, à Aschaffenbourg. Il est arrivé à Vienne le 18, avant le départ de l'empereur, en a été parfaitement reçu et mené par Sa Majesté au théâtre, où il a été très applaudi et a reçu les plus grandes marques d'intérêt. Il a logé chez l'ambassadeur d'Espagne, ne voulant pas voir le constitutionnel marquis de Noailles. Le lendemain, il est parti de Vienne en même temps que l'empereur pour se rendre à la conférence de Pilnitz, où doit se trouver le roi de Prusse, et il doit être de retour à Coblentz du 3 au 5 septembre.

Il arrive ici journellement des Français allant à Coblentz pour se trouver au retour de M. le comte d'Artois. Beaucoup de gens marquants se disposent à y aller. On peut espérer que les affaires vont prendre une bonne tournure puisque les gens de la cour prennent aussi ce parti. Mais on ne voit pour cette année aucun préparatif ni aucune marche de troupes...

Septembre 1791. — Du 4 au 16. — J'arrivai[1] de très bonne heure à Coblentz et pour dîner. M. le comte d'Artois, ayant couché à Schwalbach et dîné à Nassau, doit être ici l'après-midi. Depuis 15 jours que je suis absent, le

1. Après un court séjour à Spa, M. d'Espinchal revint à Coblentz.

nombre des arrivants est extraordinairement augmenté. Tout le monde va au-devant de M. le comte d'Artois, au moins jusqu'au pont volant. Beaucoup de gentilshommes vont à une demi-lieue à cheval. Tous nos auvergnats établis au Thal sont de ce nombre. Monsieur, M. le prince de Condé et ses enfants, suivis d'une foule de gentilshommes, passent le pont volant pour se trouver à la descente de voiture de ce prince si cher à la noblesse et aux bons Français. Les deux frères s'élancent avec vivacité dans les bras l'un de l'autre et s'embrassent le plus tendrement. « Vive le Roi ! vivent les Princes ! » se fait entendre mille fois sur le pont volant et sur les deux rives. Tout le monde pleure de joie et de sensibilité. On ne peut se figurer combien cette scène fut touchante et intéressante. Si quelque démocrate en a été le témoin, qu'il en fasse la comparaison avec toutes les scènes d'horreur dont Paris a été le théâtre. Le maréchal de Broglie se trouve à la descente du pont volant. M. le comte d'Artois l'embrasse, puis se rend à pied à la résidence, avec un cortège de plus de 500 personnes. M. le comte d'Artois a assisté à l'entrevue qui a eu lieu, les 26 et 27 août, à Pilnitz, près de Dresde, entre l'empereur et le roi de Prusse, à l'effet de s'occuper de leurs intérêts respectifs et particulièrement des affaires de France. Il s'en est suivi l'acte suivant :

« Déclaration signée en commun par l'empereur et le « roi de Prusse, le 27 août 1791. Sa Majesté l'Empereur et « sa Majesté le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et « les représentations de Monsieur et de M. le comte d'Ar- « tois, se déclarent conjointement qu'elles regardent la « situation où se trouve actuellement le roi de France « comme un objet d'intérêt commun à tous les souverains « de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut man- « quer d'être reconnu par les puissances dont le secours « est réclamé et qu'en conséquence elles ne refuseront pas « d'employer conjointement avec leurs dites majestés les « moyens les plus efficaces relativement à leurs forces. « pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la « plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement « monarchique également convenable aux droits des sou-

« verains et au bien-être de la nation française. Alors et « dans ce cas, leurs dites majestés l'Empereur et le roi « de Prusse sont résolus, d'agir promptement, d'un mutuel « accord avec les forces nécessaires pour obtenir le but « proposé et commun. En attendant, elles donneront à « leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient « à portée de se mettre en activité.

A Pilnitz, le 27 août 1791.

Signé : Léopold et Frédéric-Guillaume.

Assurément, si nous sommes contents de cette déclaration, c'est que nous ne sommes pas difficiles. Je la trouve très louche et d'un style entortillé, tel que l'emploie la politique quand on ne veut pas agir de bonne foi. Au surplus, on assure que le roi de Prusse est dans les meilleures dispositions en faveur de notre cause, mais on ne voit pas l'empereur aussi franchement décidé. M. le comte d'Artois a été traité partout avec les égards et la distinction qui lui sont dus. Le baron de Montesquiou, fils du marquis et ministre du Roi auprès de l'électeur de Saxe, s'est absenté de Dresde pour ne pas recevoir M. le comte d'Artois. C'est annoncer assez ses sentiments ; à moins d'être décidément démocrate, peut-on se dispenser de rendre ce que l'on doit au frère de son roi ? Il est à remarquer que le baron de Montesquiou est premier écuyer de Monsieur, en survivance de son père. M. le comte d'Artois, parti de Coblentz le 13 août au matin, a fait cette longue course en 22 jours et y a mis le zèle et l'activité qu'il apporte depuis deux ans à la cause qu'il a embrassée. Quelqu'un lui disait qu'il marchait sur les traces d'Henri IV : « Je serai plus heu- « reux que lui, répondit le prince : il agissait pour lui et « j'ai le bonheur de travailler pour mon frère »

La présence de M. le comte d'Artois commençait à devenir nécessaire ici. Il y avait déjà un peu de fermentation dans la noblesse, relativement au règlement des princes pour l'organisation des compagnies de gentilshommes. Monsieur, connaissant la déférence de toute la noblesse aux désirs de son frère, n'a voulu prononcer sur rien avant son arrivée. Un mot de M. le comte d'Artois apaise tout, fait

disparaître toutes les réclamations et chacun se conforme au règlement, qui est daté du 19 août dernier. Voici comment les princes s'expriment au commencement de ce règlement :

« Monsieur et Monseigneur comte d'Artois qui, à « l'exemple de Henri IV, prisent comme un de leurs plus « beaux titres celui de gentilhomme français, voulant « mettre cette illustre et fidèle noblesse, que le zèle a ras- « semblée auprès d'eux et qui de tout temps a été l'orne- « ment et le soutien de la monarchie, en état de lui « rendre les services les plus signalés dans la crise dan- « gereuse où elle se trouve, ont décidé et décident ce qui « suit... etc., etc. »

D'après ce règlement, dont le maréchal de Broglie a été chargé, toute la noblesse doit être divisée, soit à pied, soit à cheval, en trois classes : officiers en activité de service, officiers retirés et gentilshommes n'ayant pas servi. Dans chacune de ces classes il sera formé des compagnies de 54 gentilshommes ou officiers, y compris un capitaine en premier, un capitaine en second et quatre chefs de section, etc. Deux compagnies à cheval formeront un escadron, huit compagnies à pied formeront un bataillon. Les rangs doivent se prendre au grade et à l'ancienneté de service. Les princes approuvent les compagnies de gentilshommes de provinces en se conformant pour leur formation au règlement général. Des officiers généraux seront nommés pour commander les escadrons et partie de bataillons. Les gardes du corps et ceux des princes se formeront suivant leurs ordonnances en se conformant au règlement pour la force de leurs escadrons. Les compagnies rouges doivent se former à mesure en brigades de 54 maîtres. Les anciens officiers hausse-col ont droit à y reprendre leurs places et les princes nommeront aux brigades les commandants nécessaires.

Quant à l'uniforme, les officiers en activité doivent conserver celui de leur corps. Quant à celui des autres compagnies, il doit être bleu, veste rouge, culotte jaune, boutons de cuivre avec une fleur de lys, plume blanche au chapeau et la cocarde blanche. Les officiers des compagnies seront reçus à la tête de leur troupe, par un offi-

cier général avec cette formule : « De par le Roi et de « l'ordre des princes, Messieurs, vous reconnaîtrez pour « votre commandant en premier ou etc... M. N... et vous « lui obéirez en tout ce qui vous sera ordonné par lui « pour le service du Roi de la part des princes. »

Les gentilshommes doivent répondre : « Nous le recon- « naissons et nous promettons sur notre honneur de lui « obéir dans tout ce qu'il nous commandera pour le ser- « vice. »

Ce règlement finit par un article sur la subordination conçu en ces termes : « Une subordination exacte et gra- « duelle étant la base invariable de l'ordre et des succès qui « en résultent à la guerre, Monsieur et Monseigneur comte « d'Artois se persuadent qu'ils n'ont sur cet article impor- « tant rien à recommander à des gentilshommes, à des « officiers, dont ils connaissent le zèle et qui sont disposés « à seconder de tous leurs moyens les efforts que ces « princes seront bientôt dans le cas de faire pour remettre « le Roi sur le trône et rétablir l'ordre et la tranquillité « dans le royaume. »

Nos compagnies d'Auvergne s'organisent conformément à ce règlement. En ce moment, nous formons déjà un escadron bien complet. Le commandeur de Seyssel, ancien capitaine de vaisseau, âgé de 67 ans et dont la commanderie est en Auvergne, commande la première compagnie, et je commande la seconde. Nos deux commandants en second sont le vicomte de Montboissier-Canillac et le comte de Retz. D'après les avis que nous recevons de notre province, nous pourrons encore former quelques compagnies. Je donnerai par la suite un état exact de notre coalition ainsi que l'acte par lequel nous nous sommes unis[1].

Le nombre des gardes du corps augmente chaque jour; ils arrivent ici par vingtaines. Dernièrement, 12 gardes de la compagnie écossaise, portant avec eux leur étendard, sont venus rejoindre le corps. Le prince de Nassau-Siegen, actuellement général de terre et de mer au service de

1. On trouvera ces détails dans le livre du commandant de Champflour. *La coalition d'Auvergne* (voir l'avant-propos),

l'impératrice de Russie, ayant eu la permission de sa souveraine de se rendre auprès de M. le comte d'Artois, est venu offrir ses services aux princes. Partout où il y a quelque occasion d'acquérir de la gloire et de la célébrité, on est sûr de voir arriver le prince de Nassau. Sa vie entière ferait un beau roman de chevalerie. Le prince de Nassau est reconnu en cette qualité dans toute l'Europe, excepté dans l'empire. Son grand-père était le dernier des fils du prince de Nassau, chef de la branche de Nassau-Siegen, mort en 1699. Il était général feld maréchal lieutenant de l'empereur en 1734 et avait épousé, à l'âge de 23 ans, la fille de Louis de Mailly de Nesle et de Mlle de Coligny.

Le prince de Nassau est né en 174... et est d'une tournure agréable et leste. C'est sans contredit un des hommes les plus courageux de ce siècle. Il pousse la bravoure jusqu'à la témérité, et il en a donné des preuves multipliées dans toutes les circonstances de la vie la plus active. Il eût opéré les plus grandes choses s'il eût eu plus de tenue dans le caractère, moins d'inconstance dans sa conduite, s'il eût eu une éducation plus soignée et s'il avait plus de moyens et de capacités. A peine le prince de Nassau a-t-il été connu à Paris et à la cour qu'il y a fait des dépenses si considérables que, pour mettre de l'arrangement dans ses affaires déjà délabrées, il se décida à faire le tour du monde avec M. de Bougainville. Il s'embarqua en 1766 et revint de ce grand voyage en 1769, ayant eu pendant ce temps les aventures les plus romanesques, tantôt se signalant à O-Taiti et dans les îles de la Société par les exploits les plus galants en présence de tous ses compagnons de voyage, tantôt en ayant un combat à mort avec un tigre royal, qu'il tua au moment où il allait en devenir la proie. Après son retour en France, le prince de Nassau obtint la propriété du régiment de Royal-Allemand. Il se remit dans le train des plus folles dépenses, tenant partout un état de prince et contractant des dettes si considérables qu'il se vit obligé de vendre des terres qu'il tenait de sa mère, en France. Il fut obligé, par les mêmes raisons, de traiter avec le prince de Lambesc pour la propriété de son régiment, qu'il lui vendit. Mais ne pouvant rester dans l'inaction, il leva une légion avec laquelle il

devait faire une descente à Jevrey[1]. Il fit ensuite le projet d'aller faire des conquêtes sur la côte d'Afrique et de s'établir une souveraineté. Déjà il avait pris un chancelier, l'abbé Beaudeau, qui donnait en son nom des patentes, des titres, d'après le gouvernement féodal qu'il se proposait d'établir dans ses états. Tous ces projets extravagants ont réellement existé et les bureaux placés dans son hôtel, à la barrière Blanche à Paris, ont été vus par qui a voulu s'en convaincre par ses propres yeux.

Tout ce superbe plan s'étant facilement évanoui, le prince de Nassau passa en Espagne et entra au service de cette cour. Il se livra avec ardeur au système de M. d'Arçon pour les batteries flottantes qu'on devait employer devant Gibraltar. Quelque périlleuse que dut être cette entreprise, il monta une de ces batteries et échappa aux dangers qui semblaient le menacer. Il fut fait grand d'Espagne et obtint du roi des concessions considérables, dont un autre eût tiré meilleur parti, mais dont il dissipa promptement le produit. Il fit un voyage à Varsovie, puis à Berlin, passa à Vienne, vint faire un tour à Paris et retourna à Madrid, ayant couru pendant cinq mois et ayant pendant ce temps mangé et vécu avec cinq ou six souverains. Depuis, il a épousé une princesse polonaise, riche et divorcée. Il a quitté le service d'Espagne et, retournant à Varsovie, il s'est fait naturaliser Polonais. Je ne craindrais pas d'avancer que le projet d'être un jour élu roi de Pologne ne soit entré dans sa tête insensée. Le prince de Nassau a été depuis offrir ses services à l'impératrice de Russie, à laquelle son caractère actif et chevaleresque a eu le bonheur de plaire. Il y est devenu, en très peu de temps, général de mer et la fortune l'a si bien servi qu'il a eu l'avantage de gagner une bataille navale contre le roi de Suède en personne. La reconnaissante Catherine l'a comblé de faveurs, de dignités, de grâces pécuniaires.

C'est dans cette brillante position qu'il arrive à Coblentz et qu'il y rejoint la princesse de Nassau, qui l'y attendait. Il monte sa maison sur le plus grand état et veut avoir presque tous les jours trente à quarante couverts. Les

1. Est-ce Jersey?

princes l'ont admis à leur conseil. Il nous annonce les dispositions les plus favorables de la part de l'impératrice de Russie. La princesse de Nassau a été d'une figure agréable et a encore des prétentions. Elle a infiniment de piquant dans l'esprit. Elle conte avec beaucoup de grâce, mais badine un peu trop avec la vérité. Elle est en son nom princesse Sangusco et divorcée Sapieha. Elle s'est amourachée à Spa du prince de Nassau et l'a épousé en 17... ; elle lui a apporté de belles propriétés en Pologne. Elle n'a pas d'enfant, mais a avec elle une jeune personne, fruit des anciennes amours du prince de Nassau avec la dame Fleury, allemande et célèbre courtisane de Paris.

Ce qui occupe le plus nos princes en ce moment est une lettre au Roi, par laquelle ils paraissent protester contre tout ce qui s'est fait jusqu'à ce moment et contre la nouvelle constitution qu'il semble que le Roi va accepter. Cette lettre doit être portée à Sa Majesté de la part de ses frères avant la clôture de l'Assemblée. Mais il y a tout lieu de croire qu'elle arrivera trop tard. Cette lettre est lue à toute la noblesse et doit être imprimée et distribuée avec profusion [1]. M. de Calonne jouissant de toute la confiance de M. le comte d'Artois est l'auteur et le rédacteur de la lettre au Roi.

16 AU 30 SEPTEMBRE. — Une grande partie des gardes du corps déjà arrivés se rendent à cheval et en troupe au château de Schönbornslust et présentent leur étendard aux princes. Le duc de Guiche est à leur tête et l'électeur est présent à cette espèce de revue. On ne peut être meilleur parent que l'est en cette occasion ce prince de la maison de Saxe, oncle du Roi et de nos princes. Clément-Venceslas, prince de Saxe, né le 28 septembre 1739, est le plus jeune des fils de Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, père de feue Mme la Dauphine, mère du Roi. Il a été élu électeur et archevêque de Trèves, le 10 février 1768. Ce prince réunit les meilleures qualités ; il est bon, charitable, très religieux et vit très honorablement. Ses revenus, toutes charges payées, peuvent aller à près de deux millions, parce qu'il est en même temps prince-évêque

1. Cette lettre se trouve à la fin du tome V du manuscrit de M. d'Espinchal, avec diverses autres pièces relatives à la Révolution.

d'Augsbourg depuis 1768. Il est impossible de montrer plus d'intérêt à notre cause et d'être plus accueillant pour tous les bons français que ne l'est ce bon et respectable électeur. Mais il manque d'énergie et de caractère vis-à-vis de sa régence, qui ne montre pas des dispositions aussi favorables et dont les membres sont déjà imbus des principes démocratiques. L'electeur cependant ne met aucun obstacle à la formation et à l'établissement des différentes compagnies dans l'électorat. Il s'en forme de tous les côtés et son ministre se prête à assigner des cantonnements à toutes ces troupes. Il paraît être en tout aux ordres de nos princes à cet égard et pour tout ce qui concerne l'organisation de la noblesse. Le baron Duminique est extrêmement honnête pour tous les Français et, en mon particulier, je ne puis que me louer de ses extrêmes politesses. J'ai plusieurs fois mangé chez lui, ainsi que chez le baron de Kerpen, président de la noblesse immédiate de ce pays et dont l'épouse est infiniment aimable. Je passe à peu près toutes mes soirées chez cette dame, qui montre le plus grand désir de se former une société française et voit plusieurs de nos dames, dont le nombre est déjà augmenté.....

Cependant on s'occupe à Coblentz, ainsi qu'à Worms, de l'organisation des compagnies. Déjà on manœuvre sans trouver d'obstacle à cet égard. Tout le monde achète des chevaux et très cher. Les arrivants de France ont tous de l'argent et personne ne regarde à la dépense.

Les brigades déjà formées des nouvelles compagnies rouges et notre escadron d'Auvergne se rendent en troupe à Schönbornslust et y passent la revue des princes. Monsieur y fait authentiquement, au nom du Roi, la réception des officiers. Nos deux compagnies font l'admiration de tout le monde, par la beauté de nos chevaux et la manière dont nous nous présentons. Notre petite troupe a l'air d'un corps formé depuis longtemps. Nous avons adopté pour uniforme, avec l'agrément des princes, habit bleu, collet et parements jaunes. Nos chevaux seront équipés uniformément avec de belles chabraques de peau d'ours. Ce qui est remarquable, c'est de voir dans nos deux compagnies huit commandeurs de l'ordre de Malte et une tren-

taine de chevaliers. Une section entière est composée de la famille Bosredon.

M. le comte de Romanzow, ministre de l'impératrice de Russie auprès des cercles, arrive à Coblentz avec des lettres de créance auprès de nos princes. M. le maréchal de Broglie, à la tête de toute la noblesse qui est ici, fait une visite au comte de Romanzow et le harangue. Le ministre répond avec la grâce du français le plus instruit et le plus aimable. La protection marquée de l'impératrice de Russie détermine la noblesse à adresser une lettre à cette souveraine. Elle est signée par tous les gentilshommes cantonnés dans l'électorat et dans les pays voisins et généralement par presque tous les émigrés. La lettre faite par M. de Macarthy-Levignac est celle qui est adoptée pour être adressée à l'immortelle Catherine [1].

Enfin, il semble que nos affaires vont prendre une tournure plus favorable, et, d'après les démonstrations de l'impératrice de Russie, on doit croire que les principales puissances de l'Europe vont se mettre en mesure d'agir, au moins au printemps prochain. La captivité de notre malheureux souverain est plus que jamais constatée. Son acceptation de la nouvelle constitution ne peut être regardée comme un acte libre, et, s'il jouit en ce moment des apparences de la liberté, il n'en est pas moins gardé à vue. Il n'a pas le choix de ses ministres. Ceux qu'il a auprès de lui et qu'il a été obligé de prendre sont tous vendus au parti jacobin. Nos princes assurent ici très hautement toute la noblesse assemblée auprès d'eux que rien ne fera changer leurs sentiments et qu'ils seront invariablement et éternellement attachés aux vrais principes de la monarchie française. Cependant il est question en ce moment d'un congrès composé de ministres des principaux souverains de l'Europe et convoqué à Aix-la-Chapelle. Il paraît que le baron de Breteuil jouit toujours de la confiance du Roi et de la Reine. Il a conservé un grand crédit à la cour de Vienne ; il y a des agents, ainsi que dans d'autres cours, et il travaille à quelque nouvelle négociation qui va tra-

1. Cette lettre, ainsi que la harangue du maréchal de Broglie au comte Romanzow, se trouve aux appendices, à la fin du tome V du manuscrit de M. d'Espinchal.

verser les projets de nos princes. Le baron de Breteuil n'a pas perdu l'espoir de rentrer au ministère et le peu de ménagement qu'il a montré pour M. le comte d'Artois peut lui faire craindre d'en être éloigné si nos princes prenaient plus de consistance et de crédit. Le baron de Breteuil s'est établi à Bruxelles avec sa famille. Il y est fort bien traité de l'archiduchesse Christine, qui affecte de mal recevoir les émigrés qui sont en grand nombre dans le Brabant.

Le nombre des arrivants à Coblentz est tellement considérable qu'on remarque qu'il n'y a que très peu de familles marquantes qui n'aient envoyé quelques-uns de leurs membres auprès des princes. Nous y voyons des Montmorency, des Durfort, des Choiseul, des Rohan, des La Trémoille, d'Harcourt, Périgord, des Montboissier, des La Tour d'Auvergne, des Uzès et Crussol, des La Rochefoucauld, des Broglie, des Mortemart, Villequier, Castries, Havré et Crouy, des Coigny, Caumont La Force, Mailly-Nesle, des Grammont, Maillé, Craon, de Gand, Brancas, de Rieux, Fleury, Richelieu, D'Escars, Cossé et une infinité d'autres.

La maison de Noailles est peut-être la seule que l'on pourrait citer comme exceptée de cette respectable liste. On ne peut penser sans indignation à l'ingratitude de cette famille que les bienfaits de nos rois avaient depuis cent ans élevé au plus haut degré d'illustration et de richesse[1].....

1. A la suite de ce passage, M. d'Espinchal donne (t. V, p. 25 et suiv.) des notes biographiques assez détaillées sur un certain nombre de membres de la famille de Noailles.

CHAPITRE XIII

L'ÉMIGRATION AUGMENTE

Octobre 1791. — Le 1er octobre, l'électeur, ayant été quelque temps absent, revient à Coblentz. Les Français s'empressent à témoigner à ce respectable prince la reconnaissance dont ils sont pénétrés et la vénération qu'inspire sa conduite envers nos princes et envers la noblesse. Depuis que le Roi a accepté et sanctionné la nouvelle constitution, les prisons, ainsi que je l'ai déjà dit, ont été ouvertes et l'Assemblée a accordé une amnistie à tous les coupables de lèse-nation. Nous voyons arriver ici plusieurs de ceux qui ont profité de cette faveur. Les trois prisonniers de Lyon sont de ce nombre, le marquis d'Escars, Teissonnet et Guillin. Ils étaient dans les prisons de l'abbaye Saint-Germain depuis leur arrestation à Lyon, à la fin de l'année dernière. Le marquis d'Escars, possédant des terres dans notre province, ne veut pas servir ailleurs qu'avec les gentilshommes d'Auvergne et, quelqu'attachement qu'il ait pour M. le prince de Condé, il refuse d'être son aide de camp et s'engage avec nous. M. Terrats de Teissonnet, capitaine d'infanterie, accepte cet honneur. En même temps, arrive ici le comte Charles de Damas, sortant des prisons de l'Abbaye où il était détenu depuis la funeste arrestation du Roi à Varennes. Le comte de Damas est colonel du régiment de Monsieur et gentilhomme d'honneur de ce prince. Il a eu une conduite pure et prononcée depuis le commencement de la Révolution. Il a maintenu la discipline dans son régiment jusqu'au dernier moment et, ayant été employé avec ses dragons dans le Lyonnais, la province lui a dû sa tranquillité. Il est frère de la charmante et aimable Mme de

Simiane dont je ne puis m'empêcher de dire deux mots.

La comtesse de Simiane est veuve depuis quelques années du comte de Simiane, lequel, amoureux sans succès et mari sans jouissance, ne put supporter la vie et se brûla la cervelle. La comtesse de Simiane, dame de compagnie de Madame, a été un des ornements de la cour de France. Figure, taille, tournure, grâce, un ensemble enchanteur, de l'amabilité, de l'esprit, une coquetterie décente, elle a tout ce qui peut plaire et séduire. Dès avant la Révolution, elle avait été sensible pour le héros d'Amérique. C'est avec regret qu'on est forcé de la comprendre au nombre des dames démocrates, mais, nièce chérie du duc de Chatelet, amie de cœur de La Fayette, intimement liée avec la comtesse de Tessé, il eût été difficile que ses principes ne fussent pas un peu conformes à ceux des personnes avec qui elle vivait habituellement. Mais sa démocratie est douce. Pour sauver le comte Charles de Damas, son frère, on ne doute pas qu'elle n'ait exigé de La Fayette d'employer tout son crédit en cette circonstance pour obtenir l'amnistie qui vient d'avoir lieu. Il faut en conclure que l'amour est le plus puissant des dieux. Il inspire des actions généreuses et fait adoucir les cœurs les plus féroces.

Le duc de Choiseul est également hors de prison, mais il est resté en France et se voue, à ce qu'il paraît, au sort de son maître et de la Reine sa bienfaitrice. Les trois gardes du corps : Valory, Maledant, Moustier, qui avaient accompagné le Roi et qui avaient été emprisonnés au retour à Paris, arrivent aussi à Coblentz.

Le landgrave de Hesse-Rothenbourg passe à Coblentz et y reste deux ou trois jours. Il vient me voir. J'étais fort lié avec lui à Paris où il passait ordinairement ses hivers. Il pense un peu différemment de son frère, le prince Charles de Hesse, qui est au service de France, maréchal de camp, et qui jouissait d'un traitement assez considérable. Ce mauvais sujet, dont l'âme est aussi empestée que la personne, a embrassé avec ardeur le parti de la Révolution autant par amour de l'argent que par inclination. Il est enragé jacobin et peut être compté au nombre des plus scélérats.

Le comte de Fersen, colonel propriétaire de Royal-Suédois, célèbre par l'attachement qu'il avait inspiré à une grande et malheureuse princesse, passe à Coblentz et soupe à Schönbornslust avec nos princes. Il a été obligé de s'évader de France, se trouvant compromis dans la sortie du Roi. Il s'était chargé de faire faire la voiture dans laquelle devait voyager l'infortunée famille royale et il paraît qu'il a servi de cocher pour sortir de Paris et arriver à la première poste.

Le 7, le feu prend à Coblentz, sur le bord du Rhin. L'électeur, s'y étant transporté sur-le-champ, est témoin du zèle avec lequel tous les gentilshommes français travaillent à l'éteindre et y contribuent beaucoup plus que les habitants du pays M. le prince de Condé fait de fréquents voyages de Worms ici ; il vient en ce moment pour apaiser une division qui s'est élevée, dans le conseil des princes, entre M. de Calonne et le marquis de Jaucourt que Monsieur protège ouvertement. Calonne l'accuse de trahison, ne veut plus se trouver avec lui et, sous prétexte de sa santé, va s'établir aux eaux d'Ems, à trois lieues de Coblentz. M. le prince de Condé parvient à arranger cette affaire et ramène M. de Calonne. Mais il en reste un vernis désagréable sur le compte du marquis de Jaucourt, d'ailleurs peu goûté de la noblesse à cause de sa liaison intime avec la comtesse de Balbi et de l'air important qu'il affecte vis-à-vis de tout le monde.

Depuis l'acceptation de la constitution, l'émigration est plus forte qu'elle n'a jamais été. Chaque jour on voit arriver à Coblentz 60 à 80 personnes. On part ouvertement de Paris pour se rendre ici. Quelquefois on trouve des obstacles à la frontière, mais plus souvent grande facilité. Un grand nombre d'officiers émigrants s'arrêtent en Brabant, particulièrement à Ath, où ils se forment en compagnies, sous l'inspection et les ordres du loyal comte de La Châtre, maréchal de camp et premier gentilhomme de la chambre de Monsieur. Le comte de La Châtre était député de la noblesse du Berry aux Etats Généraux. Il a été pur dans sa conduite, comme il l'est dans ses principes, et a constamment siégé au côté droit. Dès le commencement des troubles, au risque de déplaire à son prince qui l'honorait de son

amitié, il s'est ouvertement montré contre les innovations qu'a produites le système populaire et qu'a amenées la double représentation du tiers. Les affaires dérangées de la famille du comte de La Châtre l'engagèrent, pour les raccommoder, à contracter une alliance dont il a dû promptement se repentir et qui, en ce moment, lui donne le chagrin d'avoir pour épouse une des plus zélées démocrates de la capitale. La comtesse de La Châtre est fille aînée de feu Bontems, premier valet de chambre du Roi, dont la veuve a épousé depuis le comte de Bissy et laquelle est fille de Teyssier, de son vivant notaire au Châtelet de Paris et chargé des affaires de Samuel Bernard. Le riche financier Beaujon ayant épousé une sœur de Bontems et dotant sa nièce, le comte de La Châtre se décida à ce mariage, dans l'espérance d'en tirer par la suite beaucoup plus qu'il n'en a eu. La comtesse de La Châtre est grande, jolie et très agréable ; destinée à devenir un peu grasse, elle est parvenue, au détriment de sa santé, à s'amaigrir et à paraître bien faite. Elle est aimable mais très coquette et naturellement un peu galante. Au commencement de la Révolution, se trouvant depuis quelque temps intimement liée avec le comte François de Jaucourt, elle a dès le principe manifesté les mêmes sentiments que son amant. Dès lors, le boudoir de Mme de La Châtre est devenu le lieu de réunion de tous les agréables du parti démocratique, parmi lesquels on distinguait principalement les Lameth, Barnave, le prince de Broglie, etc. Elle a été citée comme une des plus zélées patriotes. On l'a vue partout où elle a pu donner des preuves de son civismes. Elle a paru aux tribunes de l'Assemblée, dans les jardins et promenades publiques, suivie d'une cour révolutionnaire. Elle s'est fait remarquer au champ de Mars avec la princesse de Broglie et quelques autres de même trempe, lorsqu'il a été question d'y élever l'autel de la Patrie pour la fédération du 14 juillet 1790. Elle y traînait la brouette avec ses dignes compagnes, ne s'effarouchant pas de tous les propos libres qu'elle pouvait entendre et que la décence ne permet pas de répéter. Enfin, elle est connue comme une des plus zélées constitutionnelles de la capitale. Mais revenons à l'aristocratie. Les officiers de la marine sortent de France en foule et se ren-

dent en Brabant, où ils se réunissent à Enghien et à Binch. On y voit leurs principaux chefs. Le comte Hector, lieutenant général, en est le plus ancien et les commande.

L'Assemblée Nationale a enfin terminé ses séances, le 30 du mois dernier, et la nouvelle assemblée s'est installée le 1er octobre. Ainsi qu'on l'avait pu penser, elle est composée généralement des plus enragés jacobins des départements et remplie de mauvais sujets connus depuis longtemps pour tels. On y compte un grand nombre d'avocats et de médecins, quelques prêtres jureurs et quelques-uns des nouveaux évêques, peu de militaires, et il est à remarquer que ceux de ce nombre sont du corps du génie et de l'artillerie. Les gentilshommes ne sont pas au nombre d'une douzaine...

Depuis la clôture de l'Assemblée Constituante, une grande partie des membres du côté droit de l'ordre de la noblesse et quelques-uns du clergé et du tiers état sortent de France, arrivent à Coblentz et doivent se réunir à Trèves, pour y signer une protestation très étendue sur ce qui s'est fait depuis deux ans. Ne valait-il pas mieux dès le commencement se retirer tous de l'Assemblée que d'y opiner inutilement et de donner, par de longues discussions, plus de consistance à tous ces décrets, contre lesquels ils veulent aujourd'hui protester ? Au surplus, ils sont bien reçus par nos princes et par l'électeur. Toute étiquette est levée pour eux. Ils sont invités à dîner, même ceux du tiers [1]. Dans ce nombre, on distingue le marquis de Bonnay, sous-lieutenant des gardes du corps, dont les principes ont paru être pendant quelque temps un peu douteux, et que l'on a vu, non sans étonnement, président de l'Assemblée lors de la Fédération du 14 juillet 1790. Il a d'abord été reçu assez froidement, mais il a si bien défendu les gardes du corps et il s'est si bien prononcé en faveur du Roi, lors de son arrestation, que ses camarades l'ont bien accueilli. Dans les députés du tiers sont : Martin d'Auch, Guillermy, Henri de Longueve, Durget, Roi, Gontier-Biran, Dufreisse-

1. On trouvera, en appendice, à la fin du quatrième volume du manuscrit de M. d'Espinchal, la liste des députés de la noblesse qui se sont rendus auprès des princes et ceux du tiers-état qui ont fait la campagne de 1792

Duchey. Casalès est aussi venu ici. En rendant justice à sa conduite énergique, à ses talents, on est fâché de le voir désirer encore une tenue d'États Généraux et une nouvelle assemblée. Assurément on devrait en être dégoûté. Mais il y a des gens à qui il faut une tribune et un auditoire...

Le 29 de ce mois, l'abbé Maury, annoncé depuis longtemps, arrive enfin à Coblentz. Il est reçu avec une distinction marquée, autant par les princes et l'électeur que par la noblesse. Il en a été de même sur toute sa route : à Ath, dans les cantonnements du Brabant, à Bruxelles, à Aix, partout où il a passé et séjourné. Les auvergnats lui font une visite de corps. Il ne reste que peu de jours à Coblentz, se pressant d'aller à Rome, où l'on assure qu'il recevra la juste récompense de ses travaux et de ses efforts pour la cause de la religion et de la monarchie. Le chapeau de cardinal lui est, dit-on, promis. Ce sera assurément une superbe fortune...

Le triomphe de l'abbé Maury fut complet le soir à la résidence. Le nombre des émigrés réunis à Coblentz étant devenu énorme, il en vint plus de 500 pour le voir et lui rendre une espèce d'hommage. Les princes se trouvant au milieu de cette cour aussi nombreuse, M. le comte d'Artois demanda à l'abbé Maury s'il le trouvait changé : — « Je vous trouve grandi, Monseigneur, lui répondit l'abbé. »

A la fin de ce mois, en date du 30 octobre, les princes font paraître un règlement[1] pour la police et l'établissement des cantonnements. On y lira avec plaisir la lettre qu'ils adressent aux chefs des cantonnements, en leur envoyant ce règlement. On y verra la manière dont ils parlent à la noblesse, les soins paternels dont ils paraissent occupés pour les gentilshommes qui se réunissent à eux et, pour ne pas laisser le moindre doute sur leurs principes, ils y joignent la promulgation des sentiments dont ils sont animés. Le style en est franc et loyal et digne d'Henri IV, leur aïeul. Ce règlement est généralement approuvé mais est distribué si ouvertement que l'Assemblée Nationale ne peut man-

1. Ce règlement se trouve en appendice, à la suite du tome V du manuscrit de M. d'Espinchal, avec divers autres règlements ou documents relatifs à l'organisation de l'armée des émigrés.

quer de faire des réclamations. Les princes, comptant sur des secours des puissances étrangères, promettent aux gentilshommes montés 75 livres par mois et 45 livres à ceux qui sont à pied. Les auvergnats, ne voulant pas être à charge aux princes, déclarent qu'ils ne prendront rien et qu'ils serviront entièrement à leurs frais.

NOVEMBRE 1791. — DU 1er AU 30. — Le nombre des arrivants ne fait qu'augmenter. On part publiquement de Paris pour se rendre à Coblentz. Nous avons vu arriver ici plusieurs voitures du bureau des coches, avec la livrée du Roi, remplies d'émigrés, ayant fait leur route sans la moindre difficulté. En entrant dans la ville, on est conduit chez M. Prioreau, ancien grand prévôt de maréchaussée à Versailles, lequel examine l'arrivant et en prend note. Pour aider le sieur Prioreau dans ce travail, qu'au commencement il faisait tout seul, on lui établit un bureau, avec une commission de l'électeur, et on lui adjoint M. Rey, ancien lieutenant de police de la ville de Lyon, très actif et très intelligent. Avec ces moyens, on devrait empêcher qu'il ne s'introduise des gens suspects. Mais la régence du pays favorise les démocrates et met obstacle aux sages précautions de l'électeur. — L'archevêque de Reims et l'évêque de Laon arrivent à Coblentz pour rendre leurs devoirs à nos princes et s'en retournent à Aix. Tous deux étaient députés et membres du côté droit. Les princes paraissent se décider à passer l'hiver ici et prennent leurs arrangements pour quitter le château de Schönbornslust et venir s'établir à la ville. On fait en conséquence les dispositions nécessaires et ils louent une maison considérable, qui ne peut cependant loger que leurs personnes et un très petit nombre de celles qui leurs sont attachées et pour lesquelles ils payent de gros loyers en ville.

4 NOVEMBRE. — Le temps est affreux et il tombe beaucoup de neige. C'est aujourd'hui la Saint-Charles, fête de M. le comte d'Artois. Tout le monde se rend avec le plus grand empressement à Schonbornslust pour rendre ses devoirs à un prince qui doit être l'idole des Français. Les auvergnats s'y rendent à cheval et en troupe et se mettent en bataille dans la cour du château.

8 NOVEMBRE. — L'électeur ouvre à la résidence les états du pays de Trèves, consistant en clergé et tiers, la noblesse relevant immédiatement de l'empire. L'esprit démocratique s'y manifeste comme partout. On y parle au souverain d'un ton absolument différent d'autrefois. Les états demandent la dispersion des corps d'émigrés qui se forment dans le pays de Trèves. Il est visible qu'ils sont poussés à cette démarche par les agents de l'Assemblée Nationale. Tout cela n'empêche pas d'augmenter chaque jour le nombre des cantonnements, tant il arrive d'officiers et de gentilshommes. Les gardes du corps sont déjà classés en quatre compagnies, lesquelles sont déjà considérables. Un grand nombre d'officiers a rejoint le corps et il paraît qu'il en manquera fort peu, quelques démocrates et les infirmes.

Le comte de Montboissier, le plus ancien lieutenant général de l'armée, âgé de près de 80 ans, se rend auprès des princes, qui donnent à ce respectable vieillard le commandement général des compagnies rouges. Le comte de Montboissier est né en décembre 1712. Sa maison tient un des premiers rangs dans notre province. Après la réforme des mousquetaires, dont le comte de Montboissier commandait une compagnie, il fut décoré de l'ordre du Saint-Esprit et obtint le commandement en chef de l'Auvergne. C'est un de ces braves et loyaux gentilshommes, sur les sentiments et l'honneur desquels on peut compter, mais qu'il est prudent de ne pas employer en affaires politiques et de gouvernement. Ayant été de la première convocation des notables en 1787, il fut rappelé à celle de 1788. Il donna sans mauvaise intention sa voix en faveur de la double représentation du tiers aux États Généraux, dans le bureau de Monsieur dont il était, sans autre raison, en revenant d'un assoupissement, que parce qu'on lui dit que c'était l'opinion de Monsieur. Le bureau était en ce moment partagé et cette voix était décisive. On se souvient avec quelle perfidie Necker se prévalut de l'opinion du bureau de Monsieur dans son insidieux rapport au conseil. Le comte de Montboissier fut nommé depuis député de la noblesse de Clermont aux États Généraux. Il arriva à l'Assemblée porteur d'un excellent cahier, dont les principes étaient

purs et conformes à ses sentiments. Se trouvant le plus âgé des gentilshommes, il a présidé, pendant les commencements, l'ordre de la noblesse, jusqu'au moment où la chambre eût élu le duc de Luxembourg. Le comte de Montboissier a été très prononcé au côté droit et son opinion a été invariable tant qu'il est resté à l'Assemblée. Il l'a quittée longtemps avant la clôture et est sorti de France avec son épouse, M[lle] de Rochechouart, femme de mérite, royaliste zélée, autrefois très jolie et constamment aimable, et avec la marquise de Mirepoix, leur fille unique, épouse du marquis de Mirepoix, député de Paris. Ils sont établis à Bonn.

L'Assemblée prenant de l'inquiétude de l'énorme émigration qui augmente journellement ainsi que des rassemblements qui se font à Coblentz et dans les électorats de Trèves et de Mayence, prononce un décret sur les émigrés, que le Roi refuse de sanctionner et sur lequel il met son veto. Dans le même temps, le Roi écrit à ses frères pour les engager à rentrer. Le ton de cette lettre est dur, d'un style qui n'a jamais été le sien, qui prouve qu'il y a été forcé et combien sa captivité est évidente.

12 NOVEMBRE. — Les princes quittent définitivement le château de Schörbornslust et s'établissent à Coblentz. Ils y montent un état de maison énorme, une salle des gardes, des pages, nombreuse livrée, des sentinelles à leur appartement, à peu près cent couverts par jour. Il leur est arrivé beaucoup de monde de leur maison et ils nourrissent tous ceux qui leur sont attachés. Ils sont assez mal logés pour un si grand étalage, qui paraît un peu précoce et afflige les gens raisonnables. Chaque prince a remis sur pied ses deux compagnies des gardes. Elles sont déjà complètes et il y a même déjà beaucoup de surnuméraires. Cela forme à peu près 300 gardes, bien vêtus et galonnés, montés et équipés et recevant 96 livres par mois. Toutes ces dépenses sont effrayantes, excepté pour l'incorrigible Calonne qui est chargé de la partie des finances et qui se croit encore contrôleur général. Cinq jours la semaine, les princes ont un grand dîner et reçoivent toute la noblesse et les présentations des arrivants, jusque à cinq heures et

demie, heure à laquelle ils rentrent dans leur intérieur, ainsi que Madame. Cette princesse se renferme chez elle et ne voit personne jusqu'au lendemain. Les princes vont à leur conseil, qui est habituellement ainsi composé : Monsieur, M. le comte d'Artois, M. le prince Xavier de Saxe, le prince de Nassau, l'évêque d'Arras, le marquis de Jaucourt, le maréchal de Broglie, le comte de Vaudreuil, Calonne, le baron de Flachslanden ; de plus M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon quand ils viennent à Coblentz, ainsi que le maréchal de Castries et le marquis de La Queuille. Le marquis de Bouillé y est aussi entré.

Mme de Balbi étant, comme dame d'atours de Madame, logée dans la maison des princes, Monsieur passe chez elle tout le temps qu'il n'est pas occupé d'affaires. Le soir, avant neuf heures, la porte de Mme de Balbi est ouverte pour une liste de personnes qui conviennent aux princes. On y trouve Monsieur, et M. le comte d'Artois s'y rend exactement et y reste jusque passé minuit. Il faut convenir que Mme de Balbi est extrêmement honnête chez elle. On y est très librement. Monsieur, habitué à souper, y a une table de dix à douze couverts. Cette maison est infiniment agréable. On y voit les princes tant qu'on veut, ainsi que tous les gens marquants passant à Coblentz. On y trouve tous les papiers publics et on y est très au fait de toutes les nouvelles politiques. J'y vais exactement tous les soirs. Je suis également bien traité des deux princes et le comte de Cossé m'a dit, de la part de Monsieur, de venir dîner quand cela me conviendrait. J'en profite à peu près une fois la semaine.

M. le comte d'Artois passe tout le temps où il n'est pas en affaires chez lui chez Mme de Polastron, où il trouve une petite société, composée de Mme de Lage, de Mme de Poulpry et de Mme et Mlle de Montaut et de quelques hommes habitués. Souvent il y travaille avec M. de Calonne. Ces dames passent souvent la soirée chez Mme de Balbi. Deux fois la semaine, les princes dînent avec l'électeur et passent la journée à la résidence. Il y a grande cour. On se tient, à cause de la grande affluence, dans une salle immense destinée à une salle à manger de 80 couverts. Il y vient dans la soirée huit à neuf cents personnes.

Monsieur a fait de grands changements et des remplacements dans sa maison. Avant l'arrivée du comte de Cossé, son premier gentilhomme de la chambre en survivance du marquis de Noailles, n'ayant en cette qualité personne auprès de lui, il a accordé au comte Louis d'Hautefort la survivance du comte de La Châtre. Est-ce le moment de donner une survivance! Les deux capitaines des gardes, le duc de Lévis et le comte de Chabrillant, sont remplacés pas le comte d'Avaray, fils, qui a accompagné le prince dans sa sortie de France et qu'il appelle son cher Blondel, et par le comte Charles de Damas, qui s'y est refusé pendant quelque temps, ayant la loyauté de dire qu'il n'était pas venu à Coblentz pour y obtenir des places. Le duc de Lévis jouissait des bontés et même de l'amitié de Monsieur, et soit inclination, soit complaisance, il a, dès le commencement, donné dans le nouveau système et embrassé la cause populaire. Député de la noblesse de Senlis aux Etats Généraux, il a été de la minorité et passa au tiers avec elle. Il a siégé au côté gauche. Cependant, sans vouloir l'excuser, il n'est peut-être pas aussi coupable qu'il a paru l'être et l'on devine aisément les raisons qui ont pu le déterminer à suivre ce parti. Mais on ne peut s'empêcher de lui reprocher sa condescendance et, depuis, sa faiblesse à avoir prolongé l'erreur de sa conduite. On assure qu'il en est repentant. Quoi qu'il en soit, Monsieur lui ayant caché son projet de départ, il lui a envoyé la démission de sa charge. Quant au comte de Chabrillant, j'ai déjà parlé de cet ingrat et plat personnage, relativement à sa basse démarche à la barre de l'Assemblée lors du départ du Roi. Il est père du comte de Moreton, exécrable sujet dont je parlerai dans une autre occasion, étant en ce moment en possession d'un rôle dans la horde jacobine. J'en ferai mention lorsqu'il sera plus en scène.

M. le comte d'Artois ayant enfin reçu la démission du prince d'Hénin, le remplace par la chevalier de Puységur. On aurait cru que dans un moment aussi critique et aussi intéressant, nos princes auraient pensé à s'entourer de personnages marquants et d'un âge plus avancé au lieu de choisir ces jeunes gens. De plus, indépendamment des officiers de leur maison, ils viennent de s'attacher une foule

d'aides de camp, tous pris dans les plus agréables étourdis de la cour et dont quelques-uns n'ont pas eu une conduite franche et pure. Enfin, on ne manque à rien de ce qui peut rappeler les abus de la cour et indisposer la noblesse des provinces contre les courtisans et les insolents. Aussi, tous les gens un peu considérables, les gens âgés paraissent ici un instant, y font un séjour très court et s'éloignent promptement de Coblentz...

23 NOVEMBRE. — Jour de saint Clément, fête de l'électeur de Trèves. Tous les Français réunis à Coblentz ou cantonnés dans les environs s'empressent à venir rendre leurs devoirs au respectable souverain qui leur donne asile. Dès neuf heures du matin, le bruit se répand dans la ville que le Roi s'est sauvé de Paris et qu'il est même arrivé à Presmes, près de Condé. Une lettre, que le comte de Vergennes vient de recevoir de Bruxelles et qui lui est adressée par une personne sûre, paraît donner de l'authenticité à cette nouvelle. On dit tant de circonstances qu'il n'est presque plus permis d'en douter. Le Roi est parti avec le duc de Choiseul, ayant confié la Reine et ses enfants au baron de Vioménil et Madame Elisabeth au jeune Montmorin, de Fontainebleau. Nos princes vont avec empressement annoncer à l'électeur cet heureux événement et manifestent la joie la plus vive. Tout le monde se porte à la résidence et l'électeur embrasse tous les Français qui se trouvent près de lui. Plus de trois mille émigrés remplissent les rues, les places, les cours et tous les appartements de la résidence. La joie est générale. Tous les habitants paraissent partager notre satisfaction. Tout le monde pleure et se livre à la plus douce illusion. On débite que la famille royale est gardée par 12.000 Autrichiens, que Valenciennes ouvre ses portes, que des régiments français viennent rejoindre le Roi. Tout le monde à Bruxelles est dans la ferme persuasion de cette nouvelle, à ce que marque la lettre. Les princes veulent partir sur-le-champ pour se rendre auprès du Roi, leur frère Les voitures se chargent, les relais sont commandés, mais on attend qu'un courrier vienne apporter la confirmation de ce grand événement. La journée entière se passe dans cette cruelle

incertitude. On veille toute la nuit sans rien apprendre. Enfin, le lendemain, notre illusion cesse à l'arrivée d'une lettre qui apprend que l'archiduchesse elle-même a partagé à Bruxelles l'erreur générale, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on avait mandé la veille, que le Roi est tranquillement à Paris et qu'il n'y a pas eu la moindre apparence d'évasion. Que penser de tout cela ? Est-ce un nouveau tour de la propagande ? Ne serait-ce pas un projet éventé et déconcerté ? Secret mal gardé ou nouvelle faiblesse du Roi ?

Le roi de Suède, à l'exemple de l'impératrice de Russie, envoie un ministre auprès des princes. C'est le comte Oxenstiern qui est chargé de cette commission. Il arrive à Coblentz pour y résider en cette qualité. La noblesse lui fait une visite, pour le prier de présenter à son maître ses hommages et sa juste reconnaissance. Les promesses du roi de Suède paraissent positives. Il doit lui-même mener un corps de troupes ; le marquis de Bouillé sera son feld-maréchal et le jeune Bouillé fils est aide de camp du roi...

Décembre 1791. — du 1er au 31. — On s'occupe sérieusement de l'équipement des gardes. On achète des chevaux à force, mais les dépenses deviennent excessives par le peu d'ordre qu'il y a dans l'administration des finances des princes, qui reçoivent cependant des sommes très considérables des différentes puissances. L'impératrice de Russie leur en a envoyé, Léopold en promet et on en attend encore de l'Espagne et de Naples. Beaucoup d'émigrés, sortis de France avec beaucoup d'argent, en ont également prêté aux princes et j'en connais plusieurs qui ont eu ce mérite. Les deux tiers des officiers du régiment des gardes, étant venus se réunir aux princes, ont espéré, voyant recréer une nouvelle maison du Roi, avoir l'agrément de former un nouveau corps. En conséquence, pour n'être pas à charge, les 32 plus anciens ont mis en masse chacun la somme de 20.000 livres en assignats, pour faire un fonds de 800.000 livres, à l'effet de former et équiper 32 compagnies. Ayant été contrariés dans ce projet, les futurs capitaines sont venus offrir aux princes les 800.000 livres dont ils ont fait les fonds et ont versé cette somme dans la

caisse de Leurs Altesses Royales pour l'employer utilement pour la noblesse, déclarant vouloir servir en compagnie de gentilshommes comme tous les officiers de l'armée.

Le corps des gardes du Roi est en ce moment de 1.200 hommes, dont il y a plus de 800 des anciens. Les autres sont de nouveaux agrégés. Beaucoup de jeunes gens de marque y sont inscrits et l'on a admis les frères et proches parents des anciens gardes : les du Repaire, Miomandre, Valory, Maledant, Moustiers, sont ici. Les officiers des gardes du corps, au nombre d'environ 70, se sont réunis à leurs différentes compagnies. Il ne manque que les infirmes et cinq ou six démocrates marquants, tels que le duc d'Ayen, le prince de Poix, Pontecoulant, Grouchy beau-frère de Condorcet, Durfort-Leobard, le chevalier de La Tour-Maubourg. Les gardes sont cantonnés par compagnie au Thal, à Boppard et dans les environs de Coblentz.

Les compagnies rouges se forment moitié à Andernacht et moitié dans la principauté de Neuwied. Le duc de Lorge s'est établi à Limbourg, à huit lieues de Coblentz, et il se fait auprès de lui un rassemblement considérable d'officiers de cavalerie; il y en a aussi à Montebaur. Les poitevins, qui sont en très grand nombre, se forment à Castellaun. Enfin l'électorat de Trèves est entièrement occupé par les cantonnements d'émigrés soit à cheval, soit à pied. L'électeur s'est prêté à tous ces arrangements, malgré les vives représentations de l'Assemblée Nationale qui deviennent chaque jour plus pressantes. Le comte de Vergennes, ministre du Roi en cette cour et chargé de toutes ces réclamations, s'est entièrement voué aux princes et se conduit selon leurs désirs, soit pour ses demandes à l'électeur, soit pour ses réponses au ministre des affaires étrangères. L'émigration a tellement augmenté depuis que le Roi a accepté la constitution que l'on compte plus de 6.000 gentilshommes ou officiers passés sans difficulté aux frontières et il en arrive encore journellement. Le maréchal de Broglie, chargé de tout ce qui a rapport à la partie militaire et à l'organisation des corps, a un bureau monté et a pour l'aider dans son travail M. de Miran, lieutenant général, MM. de La Rozière et de La Chapelle, maréchaux

de camp, M. Bouthillier, député de la première Assemblée et membre du côté droit, aide aussi M. le maréchal et est le rédacteur soit pour la correspondance, soit pour les ordonnances et règlements. M. de Calonne, étant chargé de la partie des finances, a placé son neveu, M. de Ballainvilliers, comme intendant de l'armée. M. de Laqueuille reste à Bruxelles chargé des affaires des princes. Sa bonne conduite à l'Assemblée nous a fait désirer de lui donner une marque de notre estime. En conséquence, nous avons demandé aux princes que M. de Laqueuille fût commandant des compagnies d'Auvergne, ce qu'ils ont accordé. Le duc de Polignac est l'agent des princes à Vienne, le comte d'Esterhazy à Pétersbourg, le baron de Roll à Berlin, le marquis de La Rousière à Ratisbonne, le baron d'Escars en Suède, le baron de Castelnau en Suisse, le duc d'Havré en Espagne, le baron de Talleyrand à Naples.

Quelques bourgeois s'étant rendus à Coblentz et les princes se flattant, d'après les rapports exagérés qu'on a coutume de leur faire, que le nombre en serait très considérable, firent paraître, le mois dernier, un règlement pour l'organisation des compagnies du tiers état[1]. C'est également pour placer les bourgeois qu'ils jugent à propos de recréer la gendarmerie sous le nom d'hommes d'armes à cheval. Sur le refus positif du maréchal de Castries et de son fils, le commandement en est donné au marquis d'Autichamp. Il est chargé de la formation et de la composition de ce corps. Beaucoup d'anciens gendarmes viennent rejoindre le marquis d'Autichamp, qui avait été commandant en second de ce corps, sous le maréchal de Castries. D'anciens officiers réformés de la gendarmerie doivent y reprendre leurs rangs et les emplois à remplir seront donnés à des officiers de cavalerie. Il y aura 32 officiers supérieurs, qui doivent faire chacun 15.000 francs de fonds, en espèces, pour l'achat des chevaux et premier équipement des gendarmes. La majorité du corps est donnée au marquis d'Apchier, ancien capitaine de gendarmerie, lequel était député de la noblesse de Mende aux

1. Ce règlement se trouve en appendice à la fin du tome V du manuscrit de M. d'Espinchal.

Etats Généraux, a été très prononcé au côté droit tant qu'il y est resté, donna sa démission et fut remplacé par un de ses parents du même nom, le marquis de Châteauneuf-Randon, lequel a été, par parenthèse, un jacobin décidé. Le chevalier de Boisgelin, maréchal de camp et lieutenant-colonel du régiment des gardes, meurt à Coblentz dans le courant de ce mois.

Il y a en ce moment à Coblentz un grand nombre d'anciens députés. Quoique leur mission soit entièrement finie et qu'assurément peu de gens soient tentés de voir une seconde tenue d'États Généraux, plusieurs d'entre eux ont la prétention de se croire encore députés. L'habitude contractée de former un corps délibérant et la fureur de jouer encore un rôle font éclore des projets, des plans de finance. Il est question de coaliser les provinces entre elles, de faire des emprunts jusqu'à la concurrence de 40 millions dont les biens de la noblesse répondront. On s'intrigue, on forme des assemblées de provinces. Calonne goûte tous ces projets et les fait adopter aux princes. On nomme des commissaires. Déjà on fait des délibérations; il se forme des partis pour et contre; on s'échauffe de part et d'autre et la désunion est au moment d'éclater en voulant établir une union générale. Heureusement, tous ces extravagants projets, aussi insensés qu'ils sont impraticables à exécuter, tombent et s'évanouissent. Nous y avons un peu contribué en déclarant très formellement, en réponse au plan qui nous a été communiqué par ordre des princes, que nous ne nous sommes pas réunis et rendus à Coblentz pour délibérer et nous occuper de projets politiques et de finance, mais pour agir militairement, avec une commission sans borne aux ordres des princes, pour concourir avec eux à servir notre malheureux souverain et rétablir la religion et la monarchie dans toute leur intégrité.

Le 14 de ce mois, j'éprouve un petit événement désagréable que les circonstances rendent plus fâcheux que dans tout autre temps. Logeant près de l'hôtel de Trèves, au rez-de-chaussée, des voleurs, cassant un carreau de fenêtre, entrent dans la soiré dans mon appartement et me volent deux montres à répétition, deux chaînes d'or, des étuis, bagues et autres bijoux renfermés dans une cassette,

où je n'avais heureusement que très peu d'argent, mais des petits volumes et le journal de mes voyages. Je fais de vaines perquisitions. Au bout de quelques jours, on me rapporte ma cassette, trouvée dans le Rhin à dix lieues au-dessous de Coblentz. On y avait laissé les livres et les manuscrits [1] mais les bijoux sont perdus. Cette perte est pour moi d'environ mille écus.

Nous apprenons la mort de M. de Maillebois à Maestricht. La nouvelle de l'évasion du Roi s'étant également répandue dans cette ville, M. le comte de Maillebois, mourant, ranime le peu de force qui lui reste, se lève, s'habille en grand uniforme, court toute la ville, se dispose à partir pour aller rejoindre le Roi. Mais il apprend que l'erreur a été générale. Son illusion ayant disparu, il rentre chez lui, se met au lit et expire.

Les assignats éprouvent subitement une baisse considérable et perdent 40 et jusqu'à 50 pour cent. Cela devrait annoncer le discrédit de l'Assemblée et même de la nouvelle constitution. On apprend de Saint-Domingue les plus affligeantes nouvelles. Il s'y est manifesté les plus violentes insurrections parmi les noirs de la colonie. Il y a eu un grand nombre d'habitations incendiées et dévastées. Il y a eu des massacres. Les troubles avaient déjà commencé au mois de mars de cette année et M. Duplessis-Mauduit, officier de mérite, y avait été massacré par les soldats. Voilà ce que produit le système des amis des noirs, de ces prétendus amis de l'humanité. Déjà la Révolution s'est propagée aux Grandes Indes. M. de Macnemara, officier de distinction du corps de la marine a été massacré à l'Isle de France.

Cependant l'état de Paris devient chaque jour plus intéressant. Quoiqu'il se soit formé un grand nombre de différents partis, il semble qu'il n'en existe en ce moment que deux bien distincts dans l'Assemblée et dans la capitale : les jacobins républicains et anarchistes, dirigeant tous les clubs et les sans-culottes, et les constitutionnels, comprenant les monarchiens, les feuillants et tous les gens faibles et peu prononcés. Quant aux royalistes purs, il n'en existe

1. Voir l'Avant-propos.

pas dans l'Assemblée et le Roi n'en a qu'un très petit nombre auprès de lui. Les véritables amis du trône et de la monarchie sont presque tous émigrés et sont répandus dans le Brabant, à Aix et dans les États ecclésiastiques. Le centre de ce parti devrait naturellement être où sont nos princes. Il ne devrait y avoir qu'une seule et même opinion, mais malheureusement c'est absolument le contraire, et l'intérêt et l'ambition se sont introduits où l'honneur aurait dû se faire entendre. Mais si Coblentz est un foyer d'intrigues, Bruxelles en offre au moins autant. La Reine, qui a tant d'intérêt à sortir de la pénible situation où elle se trouve et qui désire impatiemment un nouvel ordre de choses, ne pourrait cependant voir sans chagrin une contre-révolution s'opérant par les princes et à laquelle aurait contribué M. le prince de Condé, pour lequel elle a toujours eu de l'éloignement. D'ailleurs, elle aime peu la noblesse. Elle a su inspirer ces sentiments au Roi. Le baron de Breteuil est l'agent de Leurs Majestés auprès de la cour de Vienne. Il est entouré de gens qui comptent sur sa rentrée au ministère, et tous paraissent être contraires aux projets de Coblentz. On ne sait que penser des intentions de Léopold. Il semble qu'il reconnaisse la nouvelle constitution et qu'il en regarde l'acceptation par le Roi comme faite librement.

Cependant l'Assemblée emploie tous ses moyens pour arrêter l'orage qui la menace. Ses agents usent même des moyens les plus atroces. On doit tout craindre des jacobins. Ces jours derniers, on a découvert et arrêté à Worms un chevalier de Malte, lorrain, nommé Busselot, venant de Thionville, avec dessein d'assassiner M. le prince de Condé. Ce scélérat a été reconnu par quelques officiers qu'il avait fait maltraiter outrageusement à leur passage à Thionville, en émigrant. Il y commandait la garde nationale. Ce monstre a tout avoué. Le maire de Thionville lui avait promis 10.000 livres pour exécuter cet horrible attentat. Il est étroitement gardé par les officiers du régiment de Beauvoisis. Il avait des complices qui se sont évadés en apprenant son arrestation. Busselot a d'abord été fort arrogant dans sa prison, espérant qu'on le délivrerait. On a effectivement rôdé la nuit autour de la maison où il est gardé,

trop bien pour qu'on ose rien entreprendre. Quand ce lâche assassin a vu qu'il n'y avait plus rien à espérer, il est convenu de tout. On doit le livrer incessamment à la justice de l'électeur de Mayence. Busselot a deux frères émigrés, bons sujets, en ce moment gardes de Monsieur et lesquels sollicitent la juste punition du coupable.

Cependant nous recevons tout à coup l'ordre de ne plus manœuvrer et de ne plus nous réunir en troupe. Les règlements de formation et de discipline dans les cantonnements, que les princes ont répandus avec trop de publicité, ont donné des inquiétudes à l'Assemblée Nationale. M. de Vergennes a reçu de fortes réprimandes de la part du ministère constitutionnel et l'électeur reçoit également des plaintes et les réclamations les plus fortes. On a même fait écrire par le Roi à tous les princes souverains qui ont des rassemblements d'émigrés dans leurs États pour les engager très sérieusement à empêcher ces réunions et à renvoyer les gentilshommes. En cas de refus, ils sont menacés d'avoir la guerre et de voir armer 150.000 hommes pour les envahir. Ne voyant aucun mouvement dans les troupes autrichiennes, la peur prend à tous ces petits souverains. Sur ces entrefaites, le comte de Vergennes reçoit sa lettre de rappel et l'ordre de venir rendre compte de sa conduite, ce dont il se dispensera très certainement. Tout le monde s'empresse ici à lui témoigner ses regrets. Etant établi à Coblentz avec toute sa famille, il y reste, étant parfaitement bien traité de l'électeur et des princes.

Les Etats du pays de Trèves, qui sont encore assemblés et que la propagande a travaillés, font, d'après les menaces de la France, des représentations très insolentes à l'électeur, à l'effet de nous renvoyer de l'électorat, pour éviter l'incursion des Français. La régence du pays, dans laquelle il y a beaucoup de gens démocrates, nous fait également tourmenter. Dans cet embarras, l'électeur, dont les intentions sont bienfaisantes autant pour la noblesse que pour les princes, ses neveux, a envoyé un courrier à Léopold et on en attend le retour avec la plus grande impatience. La peur prend également à l'électeur de Mayence, dont le pays, plus voisin de la France, est plus exposé. Quoiqu'il ait montré jusqu'à présent les meilleures dispositions,

paraît vouloir se conformer aux demandes de l'Assemblée et on craint que M. le prince de Condé ne soit obligé de quitter Worms.

Pendant toutes ces inquiétudes et ces défenses de manœuvrer, de se réunir, de s'armer, nos princes pensent à la formation de nouveaux corps. M. de Bussy, gentilhomme du Beaujolais et capitaine de dragons, qui, en 1790, soutint un petit siège dans son château, fut pris et mené dans les prisons de Paris dont il ne put sortir qu'à force d'argent distribué aux membres du comité des recherches que présidait Voidel, revint ensuite dans sa province et entretint les meilleures dispositions dans la jeune bourgeoisie du canton. Il devait contribuer à l'affaire de Lyon qui fut éventée. Depuis cette époque, M. de Bussy s'est toujours ménagé ces mêmes bourgeois qui lui sont dévoués. Il vient d'obtenir des princes l'agrément d'en former un corps, sous le nom de dragons de la couronne. La composition sera la même que celle de la gendarmerie. Ce corps se lèvera sous les yeux de M. le prince de Condé. Le prince Maurice de Salm-Ksrbourg, colonel des hussards d'Esterhazy et frère cadet du prince de Salm commandant en 1789 et 1790 d'un bataillon de la garde nationale de Paris, obtient également l'agrément de la levée d'un corps de hussards. Les princes acceptent la proposition d'un comte de Wittgenstein pour un régiment d'infanterie qu'il doit former pour servir avec nous.

Le baron de Vioménil arrive à Coblentz le 14 de ce mois et y séjourne jusqu'au 6 janvier. On voit positivement qu'il est envoyé de la part du Roi et de la Reine à nos princes, mais on ignore le sujet de la mission dont il est chargé. Mais on le voit avec plaisir. On connaît sa loyauté et la pureté de ses principes. Il est également attaché au Roi, à la Reine et aux princes, et est généralement estimé de tout le monde....

Le comte de Vergennes voit arriver ici celui qui est envoyé pour le remplacer. C'est le sieur Bigot de Sainte-Croix, que j'ai autrefois beaucoup rencontré à Paris et qui, lors des assemblées de la noblesse pour l'élection des députés, se faisait appeler le comte de Sainte-Croix. Il est fils d'un honnête avocat de Rouen. Il est instruit et

même très aimable. Il a été autrefois secrétaire d'ambassade à Turin, puis à Stockholm, avec un brevet d'officier qui lui a servi par la suite à obtenir la décoration de la croix de Saint-Louis, sans avoir jamais autrement servi. Il était depuis plusieurs années à Paris, fréquentant beaucoup les gens de lettres, les banquiers et se donnant l'air important. Lors des premières assemblées de district pour la noblesse, il se présenta à celle de la Bibliothèque du Roi dont j'étais. Il ne vint à l'idée de personne de lui contester son titre de noblesse. Il y eut même une contenance si décente qu'il fut choisi pour être un des électeurs à l'Archevêché, et il est qualifié de comte dans cette liste des électeurs. Il se conduisit encore très modestement dans cette assemblée de 300 nobles, et il ne se montra en rien qui pût faire croire qu'il tenait au parti populaire. Cependant il fréquentait beaucoup la maison et la société de Necker. Les deux premières années de la Révolution se sont passées sans qu'on ait parlé de lui, mais il a profité de cette circonstance, où l'Assemblée a paru désirer le renouvellement entier du corps diplomatique. Pour avoir été chargé de la délicate commission de Coblentz, il faut qu'il ait convenu aux jacobins. Cependant on assure qu'il n'est foncièrement que feuillant.

Quoi qu'il en soit, Sainte-Croix arrive ici le 27 au soir et descend à la poste. Aussitôt, grande rumeur dans toute la jeunesse émigrée. Il n'ose pas sortir de sa chambre. Les princes recommandent la plus grande sagesse à tous les jeunes gens à cause de l'électeur qui se trouverait compromis. Le lendemain de son arrivée, Sainte-Croix va faire visite au comte de Vergennes, dont le père avait été autrefois son protecteur. Il en reçoit l'accueil le plus froid. De là il se rend chez le baron Duminique, ministre de S. A. E., pour lui communiquer ses lettres de créance, et demande à les présenter à l'électeur. Alors, grand embarras pour savoir si on recevra cet envoyé des jacobins. Nos princes sont consultés par leur oncle. Le ministre de Russie et celui de Suède sont appelés au conseil. On dépêche un courrier à l'électeur de Mayence pour savoir le parti qu'il va prendre, car il lui arrive aussi un nouveau ministre de France. Le résultat est qu'il est impossible de

ne pas voir un envoyé, porteur de lettres du Roi. Enfin, soit politique, prudence ou faiblesse, l'électeur se décide à donner audience au sieur Bigot de Sainte-Croix, mais on lui signifie qu'il ne doit pas paraître à la résidence les jours de cour, lorsque nos princes y vont. Il est arrêté que, selon l'usage ordinaire, il dînera chez l'électeur le jour de son audience, mais qu'il n'y aura pas de Français. Pendant les deux ou trois jours que cela se traite, le sieur Bigot ose à peine sortir de l'auberge. Par respect pour l'électeur et nos princes, il n'est pas insulté, mais nos jeunes gens le vexent par mille plaisanteries à la porte de sa chambre. On lui chante l'air *Ça ira*... On l'étourdit de cris de « Vive le Roi. » On lit à haute et intelligible voix une lettre que l'électeur vient de recevoir de l'empereur, laquelle est très satisfaisante et le tranquillise sur les menaces d'invasion de l'électorat. Tout ce train dure pendant la nuit et on empêche de dormir le ministre démocrate qui en porte ses plaintes. Il n'ose sortir que le soir, à la brune et en voiture. Il a avec lui des domestiques allemands. Ses gens portent la livrée du Roi. Il paraît que c'est un usage nouvellement adopté par les ministres constitutionnels depuis la suppression de la noblesse et, par conséquent, des livrées.

On veille avec soin à toutes les démarches du sieur de Sainte-Croix. On veut savoir qui il voit, afin de découvrir les propagants et agents de l'Assemblée qui peuvent s'être glissés parmi nous, Enfin, le 30, il est admis à l'audience de l'électeur. Il arrive à la résidence, selon l'usage accoutumé, en voiture de la cour et dîne avec le prince. Il demande formellement la dispersion de tous les corps d'émigrés et la dissolution de tous les rassemblements de noblesse. Il travaille à ce sujet avec le baron Duminique qui lui promet satisfaction. Sainte-Croix fait demander aux princes à les voir de la part du Roi, mais ils croient devoir se refuser à recevoir cette visite qui eût mis le comble à la fermentation qu'il y a en ce moment à Coblentz. Il est question d'en faire partir tous les Français et de recevoir cette humiliation sur la demande d'un envoyé des scélérats qui tiennent notre Roi en captivité et qui entretiennent les désordres qui déchirent notre malheureuse patrie.

Cependant l'électeur de Mayence a déjà exigé le départ

de M. le prince de Condé et de tous les émigrés qui composent le rassemblement de Worms, et tout le monde se dispose à se soumettre à cet ordre rigoureux et humiliant. Le corps des gardes du Roi, étant ici le plus marquant et le plus nombreux, est celui qui offusque le plus le ministre Sainte-Croix. En conséquence, pour lui donner une apparence de satisfaction, on en ordonne la dispersion et il est arrêté que chaque jour il partira une vingtaine de gardes pour sortir de l'électorat. Ils doivent chercher à s'établir de l'autre côté du Rhin et se disperser dans les villages, en évitant de faire corps. Les autres cantonnements sont moins tracassés. On invite la noblesse à la patience, en attendant les effets des promesses de l'empereur et du roi de Prusse d'après le traité de Pilnitz.

CHAPITRE XIV

LES PREMIERS MOIS DE 1792

Janvier 1792. — 1 au 31. — Le premier jour de cette année, il y a plus de 1.500 Français à la résidence pour rendre leurs devoirs au respectable électeur qui fait tout ce qui dépend de lui pour prolonger l'hospitalité qu'il nous donne. Le ministre Sainte-Croix n'ose pas y paraître ce même jour ; il aurait été trop imprudent à lui de s'y montrer. Il aurait compromis sa dignité diplomatique et il aurait été difficile de contenir toute notre jeunesse, mais il prend sa revanche et se venge de cette mortification en renouvelant ses menaces et ses demandes pour notre dispersion.

Cependant, on commence à se flatter de meilleures dispositions de la part de Léopold. Depuis la jactance de la belliqueuse Assemblée, ses réponses paraissent plus significatives. On pourrait même, d'après ce qui s'est passé depuis un an, expliquer sa conduite. Après l'entrevue qu'il eut avec M. le comte d'Artois à Mantoue et le traité qu'il y signa, on sait qu'il reçut un message de la Reine par le sieur Bernardi, garde du corps. On lui faisait part des projets du Roi de sortir de Paris pour se rendre à la frontière. Cela arrêta alors l'effet de ses promesses à M. le comte d'Artois. Le Roi ayant eu le malheur d'être arrêté à Varennes, M. le comte d'Artois s'est rendu à Vienne, puis à Pilnitz, où il a été faire un nouvel accord entre le roi de Prusse et l'empereur. On assure que ces souverains étaient dans l'intention d'agir, mais que de nouvelles négociations du cabinet des Tuileries ont paralysé les bonnes dispositions de Léopold. L'acceptation de la constitution ayant

donné plus de liberté au Roi, on a cru qu'il pourrait effectuer un nouveau plan d'évasion, mieux conçu que le précédent. Mais ce projet ayant encore échoué par la connaissance qu'on en a eu, on dit que le Roi, n'ayant plus l'espoir de se sauver, s'est décidé à laisser agir l'empereur. Mais tous ces raisonnements ne peuvent être que des conjectures. Il est bien difficile d'approfondir la vérité de ce qui se trame aux Tuileries et dans le cabinet de Vienne. Les dispositions de l'impératrice de Russie continuent à être excellentes et on reçoit les meilleures nouvelles de Berlin. Le roi de Suède paraît toujours vouloir venir en personne à la tête de ses troupes.

Les nouvelles de Paris nous apprennent que, pour donner au Roi et à la famille royale de nouvelles mortifications, l'Assemblée a supprimé le cérémonial usité le premier jour de l'an. Le 30 décembre, elle a ordonné la mise en liberté des soldats rebelles du régiment suisse de Châteauvieux, détenus aux galeries depuis l'affaire de Nancy. La fermentation paraît être extrême à Paris et les clubs des jacobins prennent de jour en jour plus d'empire. L'Assemblée commence à être sérieusement plus inquiète sur les préparatifs des puissances, dont on ne peut plus douter en ce moment. En conséquence, on décrète l'organisation de plusieurs grandes armées. On nomme de nouveaux généraux : Luckner et Rochambeau, qui doivent les commander, sont faits maréchaux de France par l'Assemblée même. Leur nomination est du 27 de décembre...

Cependant toutes les menaces de l'Assemblée et les préparatifs qu'elle fait ordonner répandent l'alarme dans les électorats. L'électeur de Mayence a exigé décidément le départ des Français. En conséquence, M. le prince de Condé a rassemblé la noblesse réunie auprès de lui à Worms et a fait ce petit discours :

Messieurs,

« Je ne vous apprends rien en vous disant que les cir-
« constances nous forcent de quitter Worms. C'est une
« contrariété sans doute, mais elle n'abattra pas plus votre
« courage que le mien. Je ne vous abandonnerai ni à la
« vie ni à la mort ; à mesure que nous approchons du

« but, et nous y marchons, il faut s'attendre à ce que les « persécutions augmenteront. Mais entre les persécutions « et le succès il n'y a pas de milieu et il faut se soumettre « aux unes pour obtenir l'autre. »

D'après cela, les ordres ont été donnés pour quitter Worms. Le 30 du mois dernier, il est déjà parti quelques compagnies. Les princes sont partis le 2, et le 7 il n'y restait plus personne. Tout ce rassemblement se rend à Ettenheim, chez le cardinal de Rohan. On ne peut marcher en troupe et on vit en route comme l'on peut. Toute cette brave noblesse supporte ces contrariétés avec courage et même gaieté, malgré la rigueur de la saison, à travers les neiges et les boues. Les princes donnent l'exemple de la résignation. En traversant le Brisgau, on a éprouvé beaucoup de difficultés, occasionnées par les ordres de l'empereur, dont la conduite est inexplicable. Enfin, après dix jours au moins de marche, tout le monde est arrivé aux environs d'Ettenheim, où l'on s'est établi comme on a pu et très mal. Le cardinal s'y est prêté de son mieux, bravant à cet égard le voisinage des patriotes et de l'Alsace. M. le prince de Condé s'était un moment flatté que les intelligences qu'il s'était ménagées dans la ville de Strasbourg pourraient lui faciliter l'entrée de cette place. Mais on a lieu de croire que ce projet a manqué par des empêchements qu'y ont apporté, dans l'intérieur, les personnes qui auraient eu le plus d'intérêt à en voir l'exécution. M. le prince de Condé s'établit à Oberkirch et, quoique mal, paraît y être assez tranquille dans le premier moment.

Cependant, à Coblentz les demandes de Sainte-Croix deviennent journellement plus pressantes, et l'électeur ne peut plus les éluder. Enfin on ordonne la dispersion définitive des gardes du corps ; on défend de porter les uniformes, on annonce le départ de tous les autres corps. Alors Sainte-Croix paraît satisfait de ces démonstrations et je suis forcé de convenir que, s'il avait voulu pousser les choses plus loin et demander davantage, il en était le maître et l'on était disposé à lui accorder tout ce qu'il aurait exigé. Aussi, j'en reviens sur le compte de Sainte-Croix, dont les intentions n'ont pas été aussi mauvaises

qu'on s'y était attendu et tout autre à sa place eût fait pis. Pour avoir l'air d'accéder à ses demandes par un acte démonstratif, Monsieur a assemblé la noblesse et lui a adressé le discours suivant :

« Messieurs,

« Nous allons vous faire connaître nous-mêmes les « sentiments bien pénibles que nous éprouvons et qui « nous sont inspirés par les circonstances et par notre « tendre intérêt pour tous les vrais Français. La position « fâcheuse où se trouve le respectable électeur qui nous a « accueillis avec tant de bontés et les déclarations de l'em- « pereur nous ont forcés de consentir momentanément à « l'éloignement et à la séparation des corps et compagnies « que leur zèle a réunis autour de nous. Jamais, Messieurs, « démarche n'a été plus pénible pour nous et si nous « n'avions suivi que les mouvemens de nos cœurs, si nous « n'avions été contraints par les devoirs indispensables qui « nous obligent à veiller sans cesse sur les grands intérêts « du Roi notre frère et de sa brave noblesse, nous serions « partis nous-mêmes à la tête du premier peloton que nos « ordres ont déplacés, et, glorieux du titre de premiers « chevaliers français, nous aurions adouci nos peines per- « sonnelles en partageant les travaux et les embarras de « nos braves compagnons d'armes. Au surplus, certains « de parler à des Français qui n'ont que l'honneur pour « guide, nous attestons, foi de gentilshommes, que ni le « malheur ni les entraves dont nos démarches ne cessent « d'être embarrassées, n'affaibliront jamais notre courage « ni n'abattront notre constance. D'après cela, Messieurs, « nous vous demandons de nous continuer la confiance que « vous avez toujours eue en nous et que nous sommes bien « sûrs de mériter par les sentiments qui nous animent ».

D'après cette harangue, chacun s'attend à être forcé de se déplacer, mais l'ordre n'est rigoureusement exécuté que pour les gardes du corps. Leur position devient d'autant plus désagréable que les princes, faute de fonds, sont obligés de retarder les appointements qu'ils avaient arrêté de leur accorder chaque mois et qui, vu les circonstances,

étaient beaucoup trop considérables. Monté, équipé et cheval nourri, chaque garde du Roi devait avoir 84 livres par mois, tandis que, d'après le règlement des princes, les officiers et gentilshommes formant des compagnies se montant, s'équipant et s'entretenant eux et leurs chevaux, ne devaient toucher que 75 livres par mois. Mais, en ce moment, tout le monde est réduit au même embarras. Les princes ont cependant bien reçu des secours de quelques puissances, mais se fiant sur des promesses qu'on n'a pas tenues, ils ont continué à faire une dépense ridicule. Tout cela ne laisse pas de contribuer à la fermentation qui se manifeste à Coblentz sur les demandes mortifiantes du ministre Sainte-Croix. D'ailleurs, il ne faut pas se le dissimuler, l'énorme émigration a amené ici une foule incroyable de mauvais sujets. Indépendamment de ceux que le royalisme n'a pas rendus meilleurs, il en est arrivé une grande quantité qui, par leurs propos et leur conduite, semblent être des émissaires de la démocratie. Les uns et les autres se rassemblent la journée entière dans l'auberge des Trois Couronnes, où il s'est établi un café et toutes sortes de jeux. C'est le plus infernal tripot qui ait jamais existé. C'est le rendez-vous de tous les fripons et de tous les aboyeurs et frondeurs subalternes de tout ce qui se passe à Coblentz. Il s'y fait des motions comme au Palais-Royal. Les princes ont eu beau demander la suppression de cet infâme lieu, ils n'ont jamais pu l'obtenir. On sait si bien à Paris ce qui se passe à Coblentz qu'en ce moment il se joue, sur les tréteaux d'un des petits spectacles de la capitale, une farce intitulée *Le Café des Trois Couronnes* et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les scènes en sont généralement vraies et exactes. Mais revenons à la situation critique du moment.....

Cependant, malgré les demandes continuelles de Sainte-Croix, ni le départ des gardes du Roi ni celui de beaucoup de gentilshommes, que les princes ont engagés à rejoindre les cantonnements assignés aux différentes compagnies, ne paraissent avoir diminué le monde qui était à Coblentz, et les réclamations de l'Assemblée finissent par devenir à peu près nulles et d'aucun effet. Cela prouve que Sainte-Croix s'est contenté d'une faible apparence et ne

chicane pas sur le fait. Il mène ici la vie la plus triste, ne sortant de chez lui que pour aller, selon l'usage, dîner une fois la semaine à la résidence ; il se dit malade. On est, avec raison, étonné qu'il se laisse mortifier ainsi. Ce n'est sûrement pas l'intention de ses mandataires.

Le prince de Nassau est parti d'ici le 7 de ce mois. Il va à Vienne, de la part des princes, demander à Léopold ce qu'ils peuvent attendre de ses promesses. De là, il doit aller à Berlin pour connaître également les dispositions du roi de Prusse, et probablement il ira ensuite jusqu'à Pétersbourg et sera de retour au printemps. Il faut rendre justice au prince de Nassau : il est impossible de témoigner plus d'intérêt à notre cause et de donner plus de preuves d'attachement à M. le comte d'Artois qu'il ne le fait depuis six mois. Jouissant de la plus grande faveur auprès de Catherine, dont il a le droit d'attendre une brillante fortune, il n'a pas hésité à s'en éloigner pour se rendre auprès des princes, risquant de voir diminuer cette faveur si précieuse pour lui. Le prince Potemkin, le seul qui eût plus de crédit que lui auprès de l'impératrice, est mort il y a quelques mois et, comme l'on sait, les absents ont toujours tort.

Les nouvelles de Paris sont plus que jamais à la guerre. L'Assemblée paraît s'y disposer très sérieusement. Elle rend un décret par lequel elle accorde à l'empereur jusqu'au 1er mars pour se décider à la paix ou à la guerre. Le nouveau ministre de la guerre, Narbonne, fait une tournée des frontières pour en constater l'état et en rendre compte à l'Assemblée. Mais il semble que dans tout le royaume il règne la plus complète anarchie. Les régiments sont tous en insurrection. Tous les officiers qui en sont partis sont remplacés par des soldats. Il y a des troubles dans toutes les provinces. Les gardes nationales ont de la peine à se décider à marcher, ainsi que les troupes de ligne. Ils manquent de chefs pour les conduire. Mais il faut convenir cependant que leur artillerie est la meilleure et la plus complète de l'Europe. Jusqu'à ce moment, il n'a passé de ce côté que très peu d'officiers de ce corps et M. le marquis de Thiboutot, lequel était député du pays de Caux et membre prononcé du côté

droit, est le seul officier général de l'artillerie qui ait paru à Coblentz. Le génie n'en a pas fourni un seul, et il y a eu généralement plus de démocrates dans ces deux corps que dans tous les autres.

Les assignats continuent à baisser et perdent toujours énormément...

Nous apprenons que M. le prince de Condé est encore inquiété à Ettenheim. L'empereur, dont on ne peut expliquer la conduite, a fait agir la régence de Fribourg pour faire dissiper les rassemblements d'émigrés qui se trouvent dans le Brisgau et engager le cardinal de Rohan à ne pas les souffrir plus longtemps dans la principauté d'Ettenheim. La légion de Mirabeau, les chasseurs de Rohan, le régiment de Barwick, les dragons de la Couronne, qui se forment dans ces cantons, vont se trouver peut-être sans territoire et dans le plus grand embarras. Il faut la tête et le caractère d'un chef tel que M. le prince de Condé pour supporter toutes ces contrariétés et faire face à l'orage qui le menace. Il est toujours établi à Oberkirch, ayant autour de lui, à Renchen et dans les villages voisins, tous les émigrés qui se sont attachés à lui. Tout le monde est couché sur la paille, quinze et vingt dans la même chambre. Personne ne se plaint. Le prince donne le premier l'exemple de la patience ainsi que ses enfants et tous trois veillent à la santé et aux premiers besoins de la brave noblesse qui les entoure. Quelque rigoureuse que soit la saison, tout le monde est content et ce petit corps prouve à l'Europe ce qu'on peut supporter quand on est animé du sentiment de l'honneur et de l'amour pour les Bourbons. Cependant la situation peut d'un moment à l'autre devenir infiniment plus critique. Le froid est très vif, la gelée est très forte et le Rhin, qui n'est qu'à une demi-lieue, peut se couvrir de glaces. De plus, le duc de Wurtemberg, qui reçut si bien M. le prince de Condé en 1789, est devenu l'ami le plus zélé des patriotes, dans l'espérance d'en obtenir de l'argent et des indemnités considérables. Il a fait faire un cordon de ses troupes pour empêcher, en cas d'attaque, que les émigrés puissent se réfugier dans ses états, et il a promis à Dietrich, maire de Strasbourg, de les livrer. On sait que ce prince est venu lui-même sur sa

frontière faire toutes ses dispositions en conséquence. Il a été vu et reconnu, revenant déguisé d'une conférence qu'il a eue sur le pont de Kehl avec le général Luckner. Quelle basse et avilissante conduite pour un jeune prince de l'empire! Mme la princesse Louise, ne pouvant rester à Ettenheim, est allée s'établir à Fribourg en Brisgau. Ayant dans cette circonstance écrit à M. le prince de Condé pour lui témoigner le vif intérêt que je prends, ainsi que tout le monde, à sa situation, j'en reçois une réponse qui fera connaître ses sentiments, ainsi que sa position. La voici :

« Je suis bien touché, mon cher D..., de toutes les hon-
« nêtetés que contient votre lettre, et de l'intérêt que la
« noblesse de Coblentz a bien voulu prendre à notre
« cause, à nos fatigues, à nos peines, aux obstacles de
« tout genre que nous avons éprouvés et que nous éprou-
« vons encore. Je crois, en vérité, que la noblesse a donné
« dans cette marche plus de preuves de courage qu'elle
« n'aurait pu le faire dans une bataille, et c'est tout dire.
« On veut nous chasser d'ici. On y parviendra. Mais je
« ne céderai qu'aux ordres des princes, qui m'y ont
« envoyé pour des raisons à eux connues. L'empereur a
« sans doute les siennes pour manifester ses intentions à
« cet égard d'une manière aussi marquée qu'il le fait, et
« le plus grand intérêt de la France est sûrement le motif
« qui le détermine. Je n'ai que le temps de vous renouve-
« ler, mon cher D..., les assurances de l'estime et de
« l'amitié que vous me connaissez pour vous. »

« A Oberkirch, le 24 janvier 1792. »

Le maréchal de Castries, établi avec toute sa famille à Cologne, vient assez fréquemment à Coblentz, les princes le mandant dans les circonstances intéressantes. M. de Bouillé vient aussi passer quelques jours ici dans le courant du mois. Son fils aîné est en Suède, auprès du roi. Le bon et respectable électeur, tourmenté autant par les demandes réitérées de la France que par les représentations de sa régence et les réclamations peu respectueuses des États de Trèves, tombe malade et a une forte attaque

de goutte. Son ministre, le baron Duminique, que je crois un fort honnête homme et qui, dans tout autre temps, aurait suffisamment de talents pour conduire les affaires du petit Etat, n'a pas assez de tête pour se conduire dans ce moment délicat. L'adroit Sainte-Croix n'a pas de peine à s'emparer de son esprit et à le remplir de terreur.

Malgré toutes les petites contrariétés dont j'ai parlé, et quoique le carnaval soit assez triste à Coblentz, je continue à y mener une vie assez douce et mon hiver se passe moins désagréablement que pour tout autre. Toutes les soirées, je vis en très bonne compagnie, restant avec nos princes jusqu'à minuit, chez Mme de Balbi, ou d'autres fois dans une société particulière, chez la baronne de Kerpen, femme très aimable qui m'a, ainsi que son mari, comblé d'honnêtetés depuis que je suis à Coblentz. Mon fils en est traité comme s'il était de la maison et y soupe tous les soirs. Le comte de Bassenheim, seigneur du pays, donne un bal magnifique et un grand souper. Les princes y passent la soirée. Nos dames françaises font, comme partout ailleurs, l'ornement de l'assemblée. Mmes de Polastron, de Rochemore, de Fougy, de Montleart, de Menars, Mlle de Montaut, etc., etc. La société allemande fournit à Coblentz très peu de jolies femmes. M. Duminique donne fréquemment de petits concerts et des soupers dansants, ainsi que la baronne de Kerpen, et ces soirées sont extrêmement agréables. Il y a comédie et opéra-comique allemand pendant tout l'hiver. La salle de spectacle faisant partie de l'hôtel de Trèves est assez jolie. L'électeur y vient ordinairement et son caractère d'archevêque de Trèves, ni la régularité de ses devoirs religieux qu'il remplit exactement ne l'empêchent de prendre ce divertissement innocent.

Nous voyons arriver, non sans étonnement, le marquis d'Estourmel. On le sait employé par la nation pour la réception des chevaux de remonte pour la cavalerie et il est en pleine tournée de sa mission. Étant, par son épouse, oncle de Mme de Balbi, il arrive chez cette dame, qui lui fait la plus mauvaise réception et lui assure qu'il court les risques d'être au moins baigné dans le Rhin. M. le marquis d'Estourmel reste toute la soirée à l'effet de voir Mon-

sieur et M. le comte d'Artois, dont à peine il est regardé. Il en est de même de tous ceux à qui il s'adresse et de moi particulièrement. Le lendemain, d'Estourmel va rendre visite au bailli de Crussol, au comte de Vaudreuil, à l'évêque d'Arras. Tous lui conseillent un prompt départ, crainte d'un esclandre. Profitant de cet avis salutaire, il était prudemment parti à midi. On assure que cet inconséquent personnage s'est fait un mérite auprès des princes de leur offrir le convoi de 4.000 chevaux qu'il allait recevoir et qu'il n'aurait pu livrer quand même il en aurait eu la franche intention. Quoi qu'il en soit, il s'en retourne tout droit à Paris et nous apprenons qu'en arrivant il est fait lieutenant général.

Pendant ce mois, il se passe à Coblentz une aventure foncièrement désagréable pour le marquis de Jaucourt. Un certain comte de Cardo, corse se disant noble génois et chambellan du duc de Modène, venu ici il y a quelques mois pour faire ressource et ayant, ainsi que d'autres aventuriers de la même espèce, proposé aux princes la levée d'un corps de corses, a appris que le marquis de Jaucourt s'est opposé à son projet et l'a fait rejeter. Soit désir de se venger, soit excité par certaines personnes, Cardo se répand en propos sur le marquis de Jaucourt et ne se contente pas de faire ses insultantes déclamations au tripot des Trois Couronnes : il vient les publier jusque dans le salon même des princes. Il répand que le marquis de Jaucourt est un traître et cite plusieurs faits. M. de Miran est chargé de faire venir chez lui le comte de Cardo à ce sujet. Sur la demande de M. de Miran, Cardo a l'imprudence de faire par écrit une déclaration de toutes les inculpations qu'il a débitées sur le marquis de Jaucourt, offrant d'en administrer les preuves. Celui-ci porte aux princes ses plaintes de la publicité de cette déclaration. On nomme une commission d'officiers généraux et chefs de corps pour examiner l'affaire, qui fait beaucoup plus de bruit qu'elle ne mérite. On juge que Cardo est un imposteur ou au moins un fou. Alors le corse fait paraître un petit mémoire imprimé qu'il n'a sûrement pas fait, qui se répand avec profusion, mais qui, écrit avec gaieté et méchanceté, couvre de ridicule le marquis de Jaucourt

qui attaque son adversaire au criminel. L'affaire se poursuit en ce moment et cessera si on veut donner de l'argent à l'aventurier, lequel ne manquera pas de décamper si le procès se juge.

J'apprends avec infiniment de peine la mort de Mme de Souza, ambassadrice de Portugal en France. Cette dame, sœur de mon camarade et ami le vicomte de Montboisier-Canillac, avait été sans contredit une des plus jolies personnes du royaume. Le ciel, en donnant la beauté, fait souvent un présent bien funeste. Elle coûte en ce moment la vie à l'imprudente et sensible ambassadrice.

Février 1792. — Du 1er au 28. — Le froid a été assez rigoureux pendant le mois dernier. Le Rhin a beaucoup charrié de glaces et on passait difficilement au Thal. Le passage du pont volant a été longtemps interrompu. Le dégel a occasionné une crue d'eau considérable. On s'embarque sur le quai et dans les rues du Thal. On va en bateau dans les rues basses de la ville. — Le baron de Westphalen, nouveau ministre de l'empereur auprès des électeurs ecclésiastiques, arrive à Coblentz. Il vient rendre visite à nos princes et en est parfaitement traité. Le même jour, il va voir le ministre constitutionnel de France, ce que n'ont cru devoir faire ni le comte de Romanzow, ni le comte Oxenstiern. L'impératrice de Russie ne pouvait envoyer auprès de nos princes un ministre qui leur fût en tous points plus agréable, ainsi qu'à la noblesse française, que le comte de Romanzow; il est impossible de témoigner plus d'intérêt à notre cause et d'y mettre plus de grâce. A une amabilité rare, le comte de Romanzow joint une instruction telle sur notre littérature, sur notre histoire, sur tout ce qui nous concerne, qu'il est difficile de trouver un Français qui en possède autant. Il a de plus dans l'esprit toute la finesse et toute la justesse nécessaires pour un ambassadeur et un négociateur. Il paraît s'être attaché d'affection à nos princes. Son confrère, le ministre de Suède, est bien loin de lui ressembler soit pour l'esprit, soit pour les manières, soit pour la conduite. Cependant on ne peut que se louer de la manifestation de ses senti-

ments qui ne peuvent être que conformes à ceux de son généreux et loyal souverain.

Il arrive des courriers de Vienne, de Berlin, de Strasbourg, même de Paris. Mais toutes les dépêches ne sont pas également satisfaisantes. Le chevalier de Roll, qui est l'agent de nos princes auprès du roi de Prusse et qui, à ce qu'on assure, remplit parfaitement sa mission, écrit de Berlin la réception qui vient d'être faite à cette cour au comte de Ségur, nouveau ministre extraordinaire de la Nation et des jacobins...

Le comte de Ségur[1] avait d'abord eu le projet d'entrer dans le ministère mais, voyant ce qui se passait et étant témoin du peu de considération dont jouissent ces ministres éphémères, il changea de plan et se fit nommer à l'ambassade de Rome, que le refus de prestation de serment du cardinal de Bernis rendait vacante. Il fit tous ses préparatifs en conséquence et envoya même de ses gens à Rome pour y préparer son établissement. Mais il ne s'attendait pas à la mortification d'être refusé par le Pape, qui déclara positivement qu'il ne recevrait pas ce nouveau ministre constitutionnel. Toutes les démarches et négociations de Ségur à cet effet ont été infructueuses et il a été forcé de renoncer à cette brillante ambassade. Cependant l'alliance de l'empereur et du roi de Prusse donnant de justes inquiétudes à l'Assemblée, les jacobins ont fait donner, au commencement de cette année, au comte de Ségur la commission extraordinaire d'aller négocier à la cour de Berlin. Il est parti de Paris, muni de beaucoup d'argent, d'une ample provision d'assignats et de tout ce qu'on a cru nécessaire pour séduire les ministres, les maîtresses et tous les entours du roi de Prusse. Mais Frédéric, instruit à temps de tous ces projets, s'est tenu sur ses gardes. Ségur vient d'être reçu de la manière la plus mortifiante par le roi de Prusse, par la famille royale et par conséquent par toute la cour. Tout le monde lui a tourné le dos au cercle des princesses, qui ont affecté de parler de nos princes et de toute la noblesse avec intérêt. Ségur a été tellement affecté de

1. M. d'Espinchal donne auparavant des notes biographiques assez détaillées sur les différents membres de la famille de Ségur.

ce qu'il vient d'éprouver que, rentrant chez lui, il est tombé malade et que le bruit a couru à Berlin qu'il a voulu se défaire. Ce fait n'est pas bien éclairci. Mais ce qui est certain, c'est que la honte et la rage l'ont retenu chez lui, où il est resté caché jusqu'au moment où il a pu partir et retourner en France rendre compte de son ambassade.

Le vicomte de Ségur, fils cadet du maréchal de Ségur, mérite aussi qu'on s'occupe de lui quelques instants. Quand même une ressemblance frappante n'aurait pas révélé le secret de la naissance du vicomte de Ségur, la tendresse extrême du baron de Besenval pour lui n'aurait laissé aucun doute sur les obligations qu'il peut lui devoir à cet égard. Le vicomte de Ségur est, comme son aîné, infiniment agréable de tournure et d'esprit ; mais nullement ambitieux comme son frère, il a toujours fait tourner au profit de ses plaisirs ce que l'autre espérait faire contribuer à son élévation. Il a été aussi ce qu'on appellait à Paris « à la mode. » Les plus jolies, les plus agréables dames de la cour, ainsi que les courtisanes les plus en vogue, se le disputaient ou se désolaient de ses infidélités. Au milieu de ses plus grands succès, il se prit de belle passion pour la D^lle Julie, chez laquelle il passait tout son temps. Un accident ayant forcé l'aimable vicomte à garder la chambre pendant plusieurs mois, Julie ne le quitta point, lui donnant tous ses soins, et sa présence n'effarouchait pas toutes les belles dames qui venaient par air visiter l'intéressant malade et voir leur rivale. Des gens de lettres, des beaux esprits, des académiciens se mêlaient aussi dans cette société. Le vicomte s'était persuadé que sa Julie serait la « Ninon » de ce siècle et l'abbé Arnaud, qui disait plaisamment qu'elle ne serait qu'une « Ninette », ne prévoyait pas que cette tendre et sensible courtisane serait une ardente révolutionnaire et deviendrait l'épouse de l'histrion Talma, jacobin forcené et capitaine de garde nationale. Le vicomte de Ségur, après avoir longtemps vécu avec la D^lle Julie, avec une publicité scandaleuse, après avoir été l'objet du caprice de quelques autres célèbres, telles que la dame Dugazon, la dame Raimond, est revenu à ce qu'il est d'usage de qualifier bonne compa-

gnie. S'occupant sans cesse de ses plaisirs ou de ses propres affaires et même d'un peu de littérature, il ne s'est point mêlé des événements politiques et n'a pris aucune part directe à la Révolution. Il était colonel d'un régiment de chasseurs, auquel il donnait peu de soins. Il a saisi avec empressement, en 1791, l'occasion d'être fait maréchal de camp et n'a fait aucune démarche pour être employé. Le baron de Besenval, qui le chérissait comme son fils, ayant voulu lui laisser une partie de sa fortune, le vicomte dit à qui veut l'entendre que, quand on a cent mille livres de rente, on n'émigre pas. Cependant cette succession paraît lui être contestée par de légitimes héritiers du baron. Mais le vicomte de Ségur a pris la résolution de rester à Paris, quelque chose qui puisse arriver. La Révolution, l'Assemblée Nationale, la constitution, les jacobins, les différents partis, tout cela est pour lui depuis deux ans une source continuelle de bonnes ou de mauvaises plaisanteries dont il amuse journellement le public dans la feuille du jour dont il est le principal coopérateur, jusqu'à ce qu'il plaise aux sans-culottes de lui faire changer de ton...

Nous apprenons que le Roi, intimidé par les menaces des jacobins, a sanctionné le décret d'accusation contre ses frères, ainsi que celui qui ordonne le séquestre des biens des émigrés. On ne paraît ici nullement sensible à ce dernier décret et personne ne songe à rentrer en France pour soigner ses propriétés, et le nombre de ceux qui ont pris ce parti se réduit à des femmes que des maris prévoyants engagent à cette mesure de sûreté. Mais quant aux hommes, il semble au contraire que l'émigration ne fait qu'augmenter. Il arrive toujours beaucoup de monde à Coblentz. L'anarchie paraît complète dans l'intérieur, dans toutes les parties de l'administration. Les denrées sont prodigieusement renchéries. Un louis en or coûte jusqu'à 50 livres en assignats. Il y a chaque jour de nouvelles insurrections dans tous les coins du royaume. Les sociétés populaires, les clubs de jacobins sont établis dans les plus petits endroits et sont les maîtres partout. Les membres du club de Paris commencent, le 14 de ce mois, à s'affubler d'un bonnet rouge comme marque d'une liberté indéfinie. La

famille royale est tous les jours de plus en plus en butte aux insultes des factieux. Il se fait dans ces affreuses assemblées des motions horribles contre le Roi et la Reine. Les prêtres et les nobles sont indignement persécutés dans toute la France. L'Assemblée est divisée en plusieurs factions distinctes. La dominante paraît être celle des républicains, des anarchistes et brigands. C'est ce qu'on appelle la Montagne, parce qu'ils se placent ordinairement sur les gradins à l'extrémité de la salle... . . . .

M. le prince de Condé se voit encore forcé de partir d'Oberkirch avec tout son monde et de se rapprocher de Mayence. Il faut renoncer à l'espoir d'une tentative sur Strasbourg et éviter d'être attaqué par Luckner et trahi par le duc de Wurtemberg, lequel s'est vendu aux jacobins dans son dernier voyage à Paris, où il fréquentait beaucoup de ces scélérats et assistait souvent aux séances de l'Assemblée Nationale. Pendant que toute cette division se cantonne dans le Bergstran, de l'autre côté du Rhin, en face de Worms, M. le prince de Condé et ses enfants viennent à Coblentz. Ils y arrivent par un temps affreux et la neige la plus abondante. Ils ont versé à Nastetten et M. le duc de Bourbon s'est blessé à la jambe. Tout le monde s'empresse à témoigner à M. le prince de Condé la vénération qu'inspire sa conduite en dernier lieu, avec toute la noblesse qui est venue se mettre à ses ordres et dont il est autant le père que le chef. Sa cour est ici aussi brillante et aussi nombreuse qu'autrefois au Palais-Bourbon, les jours de grand dîner. Ces princes repartent peu de jours après pour aller s'établir à Bensheim, près Hippenheim, dans le voisinage de Darmstadt, sur la rive droite du Rhin.... . . . .

Il est arrivé depuis quelque temps à Coblentz un certain Suleau, qui s'est fait connaître à Paris par quelques écrits aristocrates très piquants et dans lesquels il a indignement traité le duc d'Orléans et La Fayette. Il fut arrêté et la gaieté de ses interrogatoires ont pendant quelque temps amusé la capitale. C'est une tête vive, ardente et bien disposée à faire des sottises. Quoique royaliste, il est naturellement frondeur. Il a d'abord été assez bien accueili par nos princes qui ont agréé ses offres de service et l'éta-

blissement d'un journal aristocrate qu'il doit faire imprimer à Neuwied. Mais à juger par les premiers numéros de cette feuille, je doute que le sieur Suleau aie longtemps l'approbation de la plus grande partie de ses lecteurs. L'article politique est rempli d'invectives contre les puissances et particulièrement contre l'empereur, qui ne peut qu'être très mécontent de se voir insulté dans un journal fait en apparence sous les yeux de nos princes. Suleau ne se contente pas de ces incartades. Il fronde trop ouvertement ce qui se passe ici et ne ménage pas Monsieur et ses entours. Cela occasionne le renvoi d'un secrétaire de M. de Calonne qui l'était devenu du conseil des princes. Le sieur Cristin, qui paraissait jouir de toute la confiance de Calonne, a été le distributeur des numéros du journal de Suleau, lequel, mécontent du traitement dont il est menacé, a abandonné la feuille, quitte Neuwied et retourne à Paris où il ne manquera pas de clabauder contre Coblentz. Les princes, voulant enfin user d'un moyen que les royalistes ont trop négligé depuis le commencement des troubles, celui d'écrire comme l'ont fait les révolutionnaires, auraient dû faire choix d'une plume plus habile et en même temps plus sage. Leur argent aurait été mieux employé.

M. d'Albert de Rions, chef d'escadre, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, dont il a été fort question depuis le commencement de la Révolution, soit à cause de son commandement à Toulon, où il a essuyé toutes sortes de persécutions, soit à cause de son commandement de l'escadre de Brest, en 1790, où il pensa être la victime de l'insurrection des matelots, arrive à Coblentz, venant de Provence, à cheval, et ayant ainsi fait cette longue route par la saison la plus rigoureuse et dans un âge avancé. Il reste peu de temps ici et va rejoindre les cantonnements des officiers de la marine, dont le nombre est très considérable et augmente journellement. Ils se sont formés en compagnies à pied et même à cheval. Ils manœuvrent et s'exercent avec le zèle le plus exemplaire. Il y a déjà beaucoup d'officiers généraux de ce corps et un grand nombre de capitaines de vaisseau.

M. de Calonne fait quelques voyages soit à Francfort soit à Cologne. Il court après un million que Léopold a pro-

mis aux princes depuis le traité de Pilnitz. Mais lorsqu'il a été question de toucher cette somme, il s'est continuellement trouvé des obstacles, soit de la part des banquiers, soit de la part du cabinet de Vienne, dont la conduite ne manifeste pas les procédés les plus francs. Les princes attendent encore 1.500.000 livres de l'Espagne et 1.200.000 livres de Naples. Tous ces retards les mettent dans le plus cruel embarras, ainsi que tous ceux qui ont compté sur les appointements qu'ils ont promis par leurs règlements.

Cependant, à la fin de ce mois, il arrive un courrier de Berlin qui apporte les nouvelles les plus satisfaisantes. Les membres du conseil conviennent d'en garder le secret, mais M. de Calonne ne peut se taire; il en fait part à quelqu'un aussi indiscret que lui et le soir même tout le monde sait à Coblentz que le roi de Prusse destine un corps considérable pour agir avec nos princes et les émigrés. Le commandement en doit être donné au duc de Brunswick, qui a la réputation du meilleur général de l'Europe, dont le grand Frédéric faisait beaucoup de cas et qui, pendant la guerre de Sept-ans qu'il a faite contre nous avec la plus grande distinction, était connu sous le nom de prince héréditaire de Brunswick.

Le prince de Galles, voulant apparemment prouver qu'il a rompu toute espèce de liaison avec le duc d'Orléans et voulant donner à M. le comte d'Artois des marques de son estime, lui a fait présent d'un très beau cheval anglais. Il arrive à Coblentz. Monsieur a une forte attaque de goutte dans le courant de ce mois Un fils cadet de M. de Laborde, capitaine au service de l'empereur dans les chevaux-légers de Kinsk, passe à Coblentz, arrivant de Vienne. Il a l'honneur de rendre ses devoirs à nos princes. Il en est fort bien traité. Ce jeune homme est d'autant plus intéressant par sa manière de penser qu'il a pour frère aîné un des plus grands coupables de la première assemblée. Le sieur de Laborde de Méréville, n'ayant pas eu de peine, vu son énorme fortune, d'être élu député du tiers de la ville d'Etampes, est arrivé aux États Généraux avec les sentiments les plus révolutionnaires. Il s'est intimement lié avec les principaux factieux, qui en ont tiré beaucoup d'argent pour seconder au commencement leurs atroces projets.

Laborde a été constamment un des membres les plus zélés du côté gauche et est encore un jacobin forcené. Son père, dont la fortune est de plus de 30 millions, n'a pas une façon de penser bien nette. L'intérêt, ayant été son guide pendant toute sa vie, le conduit encore en cette circonstance et dirige son opinion.

Dans les derniers jours de ce mois, le ministre Sainte-Croix, après s'être dit malade pendant plusieurs semaines, part de Coblentz, ayant l'air de s'enfuir. Il sort de la ville à pied et déguisé, sans même en prévenir son hôte. Sa maison reste éclairée comme s'il y était. Ses voitures vont le rejoindre longtemps après son départ. Cet air de mystère annonce quelque chose d'extraordinaire. Il laisse à Coblentz comme chargé d'affaires son secrétaire, nommé Bordeaux. Ce jeune homme dit à quelques personnes qu'il y aura au commencement de mars un grand événement qui étonnera toute l'Europe.....

Mars 1792. — Le 6, un courrier de Vienne, arrivant à Coblentz à midi et envoyé aux princes par le duc de Polignac, et trois heures après un autre courrier, dépêché à l'électeur de Trèves, apprennent la nouvelle de la maladie et de la mort de l'empereur Léopold. Ce souverain est tombé malade le 18 février. On l'a saigné. Le lendemain, la maladie paraissait céder à une nouvelle saignée, mais le troisième jour, 1er mars, l'empereur est mort à la suite de vomissements affreux. Le bulletin qu'on reçoit est effrayant. On ne sait que penser de cette mort précipitée. On craint que le poison n'y ait eu part. Au premier moment, cette nouvelle paraît comme un coup de foudre pour les royalistes français. On est d'abord étourdi de ce grand événement, arrivant dans un moment où l'on paraissait se disposer à agir. Mais on ne trouve pas le malheur si grand quand on pense aux torts que nous ont faits les lenteurs de Léopold, au peu d'effet de ses promesses à Mantoue et à Pilnitz, à sa conduite relativement à l'acceptation de la constitution et, en dernier lieu, concernant la division de M. le prince de Condé dans le Brisgau. D'ailleurs, tout le monde s'accorde à dire beaucoup de bien de l'archiduc François, son fils aîné, aujourd'hui roi de Bohême et de

Hongrie et immanquablement empereur. Mais on craint avec raison du retard dans les opérations. Le jeune chef de la maison d'Autriche est fort aimé des troupes. C'est un élève de son oncle, l'empereur Joseph II, avec lequel il a fait ses premières campagnes. A 24 ans, on doit être avide de gloire. Quel beau rôle pour un jeune souverain, en montant sur le trône, d'être le pacificateur de l'Europe, menacée d'un embrasement universel si la Révolution française prend de la consistance; de pouvoir être le restaurateur d'une grande monarchie dont la puissance est nécessaire à l'équilibre de l'Europe, et de rendre la couronne à Louis XVI, à l'époux de la sœur de son père! Mais une si noble ambition sera malheureusement subordonnée à la fausse politique de la maison, qui n'a d'autre but que son agrandissement et l'abaissement de la maison de Bourbon. Au surplus, j'ai lu en original la lettre que le nouveau roi de Hongrie a écrite à son oncle l'électeur de Trèves. M. Duminique a eu la complaisance de me la montrer. Elle est toute de sa main, très bien peinte, d'un style plein de sensibilité et en très bon français. Elle est du 1er mars au soir, jour de la mort de son père. Il aura dû en écrire au moins une douzaine du même genre. Cela annonce une grande présence d'esprit et un caractère que la douleur ne peut abattre. Mais les princes sont d'une autre espèce que les hommes ordinaires. C'est une race particulière.

C'est dans des circonstances aussi intéressantes que nos princes auraient besoin d'envoyer de bons et prudents négociateurs dans les différentes cours, dont les cabinets doivent être en agitation depuis la mort de Léopold. En se donnant la peine d'en chercher dans cette foule de braves genstilshommes qui sont venus les rejoindre, il pourrait s'en trouver de très capables. Mais l'habitude de ne donner des commissions qu'à ceux qui jouissent de leur faveur est toute aussi forte ici qu'à Versailles. Ils croient ne devoir employer que les courtisans de leur société particulière, ceux qui, témoins continuels de leurs faiblesses, les y entretiennent par leurs basses complaisances et les flattent sans cesse. Il s'agit en ce moment d'envoyer complimenter à Bonn le frère de Léopold, l'électeur de Cologne, dont on peut avoir besoin d'un moment à l'autre. On en

charge le frère de M[me] de Balbi, le duc de La Force, qui est trop connu pour que j'en parle. Celui qui est chargé de pareille commission auprès de la gouvernante des Pays-Bas est le jeune Lamoignon, second fils du feu garde des sceaux, que Monsieur a fait son aide de camp et qui est de la société intime de la favorite. On fait partir pour Naples, en le défrayant pour cette longue course, le comte Boson de Périgord, dont on n'a pas eu lieu d'être content au commencement de la Révolution. Serait-ce donc un titre pour être bien traité que d'être le frère de l'évêque d'Autun ?

C'est avec peine que je vois que tout se fait encore comme autrefois, par intrigue, par faveur et par les femmes. Bien plus, les premiers aventuriers, qui viennent proposer les choses les plus ridicules, sont écoutés de préférence à toutes les représentations d'un homme raisonnable. Depuis quelques mois, il y a ici un prétendu polonais, se disant comte de Wilts, que l'on sait être fils d'un vice-consul vénitien à Trieste. Il est décoré d'un ordre qu'il a obtenu je ne sais comment en Pologne. Après être resté quelque temps à Paris, où il cherchait à faire ressource en proposant la levée d'un corps pour la nation, il y fut par hasard rencontré par quelqu'un qui venait à Coblentz et qui lui conseilla de venir faire ses propositions à nos princes. Cela lui a en effet réussi. Il a offert un corps de 6.000 illyriens ou albanais. On a accepté ses projets et sur le champ on a fait avec lui une capitulation. Ces illyriens, dont on n'entendra jamais parler, formeront cinq régiments de 1.200 hommes chacun, dont le comte de Wilts sera le généralissime. Les colonels sont déjà nommés et il y en a qui, en vertu d'un brevet des princes, en portent déjà les marques distinctives. Le fils de Calonne en est un. Malgré le peu d'argent qu'ont les princes en ce moment, on en donne à cet aventurier, qui part pour la Dalmatie pour lever ses illyriens, ayant aussi reçu quelque argent de plusieurs étourdis qui ont cru y gagner la permission de porter des épaulettes de grades supérieurs. C'est ainsi qu'on abuse journellement nos princes qui, de leur côté, ont la perpétuelle faiblesse de ne vouloir jamais être éclairés.

M. le prince de Condé n'a pas été longtemps tranquille dans son nouvel établissement dans le Bergstran. Le land-

grave de Hesse-Darmstadt a témoigné de l'inquiétude de ses nouveaux voisins et a même déjà fait des malhonnêtetés à cet égard à M. le prince de Condé. Que de tristes et pénibles réflexions nous sommes dans le cas de faire tous les jours, en voyant la noblesse française malheureuse, expatriée, errante à cause de son attachement à son souverain, à sa religion, à son antique monarchie persécutée, humiliée par de petits princes qui devraient s'honorer de trouver l'occasion, unique en leur vie, d'en être les protecteurs, et qui oublient en ce moment qu'ils mendiaient et obtenaient, il y a peu d'années, des bienfaits de la cour de France! Mais comment ces petits souverains ne seraient-ils pas ingrats, étant si opiniâtrement aveugles sur leurs véritables intérêts? Il semble qu'ils soient les admirateurs d'une Révolution qui ne peut manquer de les atteindre si toutes les puissances ne concourent pas de bonne foi à en détruire les funestes principes.

M. le prince de Condé vient le 8 à Coblentz et nous apprend que toute sa division va s'établir avec lui à Bingen, sur la rive gauche du Rhin, dans l'électorat de Mayence, mais dépendant du chapitre de Mayence. La légion de Mirabeau a été obligée de s'éloigner et de s'enfoncer dans l'Allemagne et, après avoir éprouvé beaucoup de difficultés, le vicomte est enfin parvenu à l'établir dans les possessions des princes de Hohenlohe, qui sont les seuls qui, jusqu'à ce moment, paraissent prendre un véritable intérêt à notre cause. Cette légion, après avoir énormément coûté, est en ce moment très bien dans tous les points. M. le prince de Condé en est parfaitement content et il serait fâcheux que les frais qu'elle a pu occasionner fussent en pure perte.

Hippolyte, le plus jeune de mes fils, arrive aujourd'hui, 18, à Coblentz. En partant de Paris, en 1789, j'y avais laissé cet enfant. Sa mère le mena en Auvergne et l'y laissa lorsqu'elle sortit de France pour se rendre à Turin. A cette époque, le destinant à la marine, je l'avais fait conduire au collège d'Alais en Languedoc. Mais cette maison ayant été supprimée par les arrangements de l'Assemblée, mon fils fut conduit à Marseille et confié à un professeur de mathématiques, que j'ai su être démocrate.

J'ai désiré alors le retirer et le faire venir auprès de moi, ne pouvant plus penser à le faire entrer dans un corps que tous les officiers quittent. Un de mes amis, le marquis de Floirac, se trouvant dans le même cas que moi, veut bien se charger de faire voyager mon fils avec le sien. En effet, on les retire des mains du professeur et les voilà en route, au mois de janvier, de Marseille à Nîmes, Montpellier, Narbonne, Toulouse, Cahors où ils séjournent trois semaines. De là on les envoie à Paris, par Limoges et Orléans. Le vertueux abbé de Floirac, grand vicaire du diocèse de Paris, a la bonté de se charger de mon fils et le place, au bout de quelques jours, dans une voiture pour Tournai. Le malheur a voulu que le jour de son départ il ait couru les faux bruits d'évasion du Roi, qui ont fait arrêter à Senlis tous les voyageurs. Il s'est trouvé une trentaine d'émigrants qui ont été mis en prison. Mon jeune fils a été de ce nombre. Ils ont été maltraités et détenus pendant onze jours, puis reconduits à Paris. Le *Moniteur* ayant rendu compte de cette arrestation et sachant mon fils en route, j'ai été, comme on peut le penser, dans de vives inquiétudes. Enfin, l'abbé de Floirac l'a fait partir une seconde fois pour Tournai. A la frontière, près Orchies, il a encore pensé être arrêté et il lui en a coûté deux louis pour se mettre en sûreté. Enfin, après toutes ces contrariétés, dont cet enfant, âgé de 14 ans et demi, s'est tiré avec intelligence, il m'est arrivé sain et sauf à Coblentz, fort content d'être réuni à son père et à son frère aîné et dans l'enchantement d'imaginer qu'il va guerroyer. On peut juger de ma satisfaction. J'espère qu'avant peu je verrai également arriver mon second fils qui, étant élève de la marine et embarqué pour le Levant, doit bientôt rentrer à Toulon et ne manquera pas de suivre l'exemple de tous ses camarades.

Mon épouse, après avoir passé cinq à six mois aux eaux d'Aix en Savoie, est venue s'établir à Chambéry où, quoique la société soit assez nombreuse, elle n'est pas à beaucoup près aussi agréable que l'année précédente. Il paraît décidé que Madame va aller à Turin pendant que nous agirons. Le roi son père consent à la recevoir, mais avec peu de monde et sans être chargé de sa dépense.

La crainte que la confiscation des biens ne suive de près

le séquestre qui a été décrété commence à inquiéter quelques personnes, mais le nombre des rentrants est très petit et celui de ceux qui arrivent augmente journellement. Après quelques légères apparences de dispersion des corps d'émigrés, pour paraître satisfaire aux demandes de Sainte-Croix, il n'en a plus été question. Les seuls gardes du corps en ont éprouvé tous les désagréments et sont éparpillés par petites troupes de l'autre côté du Rhin et aux environs de Mayence. Cependant tous les rassemblements du Brabant sont tourmentés par l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas. Les marins qui étaient cantonnés à Enghien et à Binch sont venus dans la petite principauté de Stavelot, à Malmédy, où le prince-abbé les reçoit parfaitement. Tous les officiers de ce corps respectable, ont fait leur route à pied, portant le havre-sac sur le dos, et ont traversé ainsi les villes du Brabant, ayant à leur tête leurs braves chefs, les plus anciens officiers généraux de la marine, donnant à tous le meilleur exemple : MM. Hector, lieutenant général, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, de Chabert, de Souillac, d'Albert de Rions, d'Aymar ayant un bras de moins, de Nieul, de La Grandière, de La Porte, d'Amblémont, de Soulanges, etc., etc. Partout où ces troupes passent, les corps de garde autrichiens prennent les armes pour témoigner le respect et la vénération que leur inspirent ces vénérables militaires. Cela vaut bien le triomphe qu'accorde une populace rebelle à quelque furieux démagogue après quelques atrocités.

Tous les cantonnements d'Ath viennent s'établir dans les environs de Trèves. La conduite de tous ces gentilshommes arrivant des Pays-Bas est des plus attendrissantes. Ils supportent avec gaîté les fatigues d'une route pénible, mangeant cinq à six sols par jour. Parmi les jeunes gens, on distingue le chevalier de La Trémoille, à pied, portant son sac et n'ayant pas voulu quitter en cette circonstance ses camarades du Colonel-Général infanterie et partageant avec eux leur noble et glorieuse misère. Mais à la vue d'un si touchant spectacle qui traverse tout Bruxelles, que penser de nos insolents étourdis dont cette ville est remplie, en les voyant coiffés et accoutrés comme les femmes qu'ils con-

duisent en wiski et en phaéton, venant sur le passage de ces troupes respectables et embarrassant souvent la marche de ceux dont ils devraient rougir de ne pas suivre l'exemple ! Comment espérer quelque changement pour l'avenir et quelque succès pour le présent quand on pense que ce sont toujours ces mêmes étourdis, qui, allant et venant par air de Bruxelles à Coblentz, sont les mieux traités, ont toutes les préférences et, qui pis est, sont souvent plus écoutés dans leurs conseils extravagants que les gens raisonnables et d'une conduite pure et sans reproche? J'aurais l'air d'avoir de l'humeur en faisant cette sortie, si tout le monde n'avait pas été témoin de l'affligeante vérité de ce que je viens de dire.

On compte près de 1.500 gentilshommes poitevins émigrés, répartis dans différents corps, mais il y en a sept à huit compagnies à pied de réunies. Les bretons sont cinq à six cents, formés en compagnies. Une compagnie de ces braves gentilshommes passe par Coblentz. M. de Kermadec, leur chef, les présente à M. le comte d'Artois. Sa harangue est courte et énergique : « Du pain, des armes et le chemin de Paris. » Les normands sont également quatre à cinq cents, avec des compagnies à cheval.....

CHAPITRE XV

DERNIERS PRÉPARATIFS

Le ministère de la guerre, occupé pendant quelques mois par le comte Louis de Narbonne, vient d'être également renouvelé[1]. Mais avant de parler de son successeur, il faut faire connaître le comte Louis de Narbonne-Lara et tout ce qui concerne sa famille.

Le comte, aujourd'hui duc de Narbonne, né en 1718, serait toute sa vie resté dans l'oubli où sa grande nullité devait le tenir, si son épouse, dame d'honneur de Madame Adélaïde et son amie intime, ne l'eût fait participer à sa grande fortune et aux grâces dont elle a été comblée. Un beau jour, le comte de Narbonne apprit, par hasard, que, grâce à son épouse, il venait d'être fait duc. Il végétait à Paris et s'est depuis retiré dans sa province. Le duc de Narbonne a deux frères, qui se sont ressentis aussi du crédit de leur belle-sœur. L'un est évêque d'Evreux, l'autre jouit de bénéfices très considérables. La duchesse de Narbonne est fille du comte de Chalus, de la province d'Auvergne, et sa famille prétend tenir à celle de saint Amable, patron de la ville de Riom et mort dans le cinquième siècle. La duchesse de Narbonne, attachée à Mesdames depuis environ 40 ans, suivit l'infante à Parme et depuis passa à Madame Adélaïde, dont elle est devenue l'amie intime et la société particulière, passant l'année entière à la cour, et, n'ayant pas d'autre établissement, elle a profité de la faveur de la princesse pour obtenir toutes les grâces qu'elle a désirées pour elle et pour les siens. Elle a été

1. M. d'Espinchal venait de signaler les changements survenus dans le ministère.

faite duchesse à brevet et jouissait d'un traitement considérable. Elle est sortie de France avec Madame Adélaïde et est à Rome avec elle. On ne peut douter de la pureté de ses principes mais on ne peut voir sans peine sa persévérante tendresse pour le comte Louis de Narbonne depuis ses égarements et sa conduite révolutionnaire. La duchesse de Narbonne est mère de deux garçons. Je vais premièrement parler de l'aîné.

Le vicomte de Narbonne, colonel du régiment de Forez, et maréchal de camp de 1790, était mon camarade au régiment de la Reine-Dragons et nous avons été capitaines dans le régiment pendant six ans ensemble. Le vicomte de Narbonne, avec de l'esprit, un cœur droit, des principes purs et ayant eu constamment une excellente conduite pendant toute sa vie, n'a pas été autant favorisé de la nature au physique qu'au moral. Il est petit, assez laid et singulièrement sourd. Il a toujours été mal vu de sa mère dont toutes les affections se portaient sur le cadet. Constamment rebuté dans l'intérieur de la société de Mesdames, repoussé même par la femme à laquelle on l'avait uni et laquelle est sœur de MM. de La Roche-Aymon, le vicomte de Narbonne avait pris le parti de venir peu à Paris, restait dans sa province et y passait le temps qu'il n'était pas à son régiment. Aimé et estimé de ses voisins et de ses camarades, il se consolait des rigueurs de sa mère. La Révolution est venue troubler la tranquillité dont il jouissait et la conduite démocratique de son frère a porté dans son âme le plus juste chagrin. Il se disposait à suivre le torrent de l'émigration, à la fin de 1791, lorsqu'il reçut dans sa retraite une lettre de son frère qui, en lui faisant part de son entrée au ministère, le sollicitait de se rendre auprès de lui pour prendre part à sa nouvelle fortune, l'assurant qu'il n'a accepté la place de ministre de la guerre que dans l'intention d'être utile au Roi, ainsi que le disent ordinairement tous les constitutionnels. Le loyal vicomte répondit sur le champ au comte Louis que la nouvelle qu'il apprend est pour lui le signal de se rendre où son devoir et son honneur l'appellent, mais que, le sachant au ministère, il éprouve au moins une consolation par l'assurance de n'avoir pas l'horreur de se trouver vis-à-vis de

lui les armes à la main. Le vicomte m'a montré cette lettre. Il se mit sur le champ en route et, ayant traversé tout le royaume, il est arrivé à Coblentz il y a deux mois. Il a été reçu des princes avec beaucoup d'égards et chacun s'empresse à le consoler des chagrins que doit lui causer la conduite de son frère.

Le comte Louis de Narbonne, second fils de la duchesse de Narbonne, est chevalier d'honneur de Madame Adelaïde ; il était colonel du régiment de Piémont et a été fait maréchal de camp en 1791. La naissance du comte Louis de Narbonne est un problème à résoudre et l'on fait à ce sujet tant de contes si singuliers qu'il serait difficile de démêler la vérité au milieu de tout ce qui s'est débité à cet égard. La duchesse de Narbonne, ayant suivi autrefois Mesdames de France à Parme, avait, dit-on, accordé ses faveurs à l'infant don Philippe. On a dit aussi que cet enfant n'appartenait pas à la duchesse de Narbonne ; qu'elle s'en était officieusement chargée et que la reconnaissance qu'on lui en avait témoignée a été le fondement de sa brillante fortune. Il faut se taire sur tout cela et laisser croire ce qu'on voudra. Il en résulte que le duc de Narbonne ne peut pas se flatter d'avoir contribué à la facture de ce second fils, lequel, avec un teint olivâtre, a du Bourbon dans les traits, de la ressemblance avec Louis XV et a toujours été l'objet des tendres affections de Madame Adélaïde dont l'aveugle attachement durait encore l'année dernière.

Le comte Louis de Narbonne, qu'on pouvait avant la Révolution comparer à Lovelace ou à Valmont des *Liaisons dangereuses*, a infiniment d'esprit et ne manque pas d'instruction. Mais il est sans principes, sans mœurs, sans délicatesse, intrigant et ambitieux, aimant trop ses plaisirs pour pouvoir mettre de la suite à ses projets de fortune, inconséquent et léger, ce qui pendant son court ministère lui a fait donner le sobriquet de « Linotte ». Dissipateur infatigable des bienfaits dont son auguste protectrice l'a accablé en payant plusieurs fois les dettes énormes qu'il avait contractées, le comte Louis remplissait à merveille le rôle d'un des plus aimables roués de Paris, soit à la ville, soit à la cour, soit à la garnison, avec les femmes du bel air ou avec les courtisanes les

plus célèbres. Placé de bonne heure dans la gendarmerie, il y servait d'une manière punissable et désolait le maréchal de Castries, son chef, par un persiflage indécent et continuel. On lui donna depuis le régiment de Piémont, dont il ne s'occupa en aucune manière. La jolie, la piquante, l'aimable Contat, actrice des Français, alors des plus à la mode, s'étant prise de belle passion pour le comte Louis, il y passait sa vie entière, se montrant partout sans pudeur avec elle, faisant les honneurs de sa maison à la ville et à la campagne. Tout Paris fut témoin, il y a quelques années, d'un spectacle charmant qui se donna à Auteuil, dans une petite maison appartenant à la D^lle Contat. J'étais du nombre des spectateurs ; on y représenta deux petites pièces très agréables et très gaies, du comte de Ségur. Il fut du bon ton d'y aller. Les plus belles dames de la cour y vinrent, ainsi que les plus jolies filles de la capitale. Toutes se trouvèrent ensemble dans le salon après le spectacle et beaucoup de ces dames seraient restées à souper avec les demoiselles si elles l'avaient osé. Le repas fut très brillant et les officiers de la bouche de Mesdames y servaient des glaces. Ces princesses n'ont pu l'ignorer. Mais leur aveugle indulgence pour le comte Louis était sans bornes.

Pendant ce commerce indécent, qui ne fut pas même interrompu après, les bontés de Mesdames préparèrent au comte Louis un très riche établissement. Montholen, conseiller d'État, très ambitieux et dont on flatta la vanité, lui donna sa fille, unique héritière et jouissant de très gros biens à Saint-Domingue. Le comte Louis ne changea pas son train de vie ordinaire. Il trouvait dans son intérieur des parents fort tristes et une femme laide et maussade. La célébrité d'esprit, dont jouissait alors l'auteur des lettres brûlantes et romanesques sur J.-Jacques Rousseau, fit désirer au comte Louis de connaître la fille du grand homme et de la vertueuse épouse. La guenon genevoise, pétrie d'amour-propre et de ridicules, fit le projet d'enlever le comte Louis à la charmante Contat. Ce qui paraîtra sans doute extraordinaire c'est que ses avances eurent quelques succès. Cependant l'actrice n'eut pas de peine à conserver toujours des droits sur son infidèle amant,

qu'elle traitait parfois très lestement relativement à sa démocratie, et l'ambassadrice, peu délicate dans ses sentiments, se contenta de partager les faveurs du comte Louis avec Contat. Mais Narbonne, devenu dans le monde amant en titre de Mme de Staël, dont il souffrait les fréquentes distractions pour ne pas essuyer de reproches sur les siennes, augmenta la cour du grand Necker, fut un de ses disciples et, se trouvant lié au commencement des premiers troubles avec les principaux factieux, dont le plus intime était l'évêque d'Autun, il se livra entièrement à la Révolution. Le régiment de Piémont se trouvant en Franche-Comté, la mission du comte Louis fut pour cette province. Il s'y rendit dès les premières insurrections. Les amis de Necker le mirent en avant et, secondé par son ami, le prince de Saint-Mauris, il fut élu commandant général de la garde nationale dans une province qui lui était absolument étrangère et il s'empressa de quitter l'uniforme du régiment de Piémont pour endosser celui de la Nation. Il faut cependant lui rendre la justice de dire que, pendant tout le temps qu'il a conservé ce commandement, il n'a mérité aucun reproche et s'y est conduit avec sagesse.

Cependant sa liaison avec l'atroce ambassadrice se cimenta de plus en plus et les scènes affreuses des 5 et 6 octobre, dont cette scélérate semblait jouir, ne refroidirent pas le comte Louis. Les humiliations de la famille royale, dont Necker est le premier instigateur, ne l'ont pas détaché de la plus ardente ennemie de ses bienfaiteurs. Mais ce qui sans doute doit paraître extraordinaire, c'est que, malgré les principes démocratiques que le comte Louis professait si ouvertement, il ne perdit pas l'amitié de Mme Adélaïde. Il avait eu l'art de lui persuader que ses intentions étaient pures ; elle avait la faiblesse de le croire et d'excuser ses manœuvres. Pourtant, Mesdames auraient dû être désabusées sur son compte, lorsqu'elles voulurent partir de Bellevue, en 1791, et qu'au milieu des obstacles qu'elles éprouvèrent elles ne purent douter des lenteurs qu'apportait le comte Louis pour retarder leur départ et les empêcher de se mettre en route. Ces princesses furent arrêtées à Arnay-le-Duc et Narbonne y a peut-être un

peu contribué. Mesdames l'envoyèrent à Paris pendant leur détention pour solliciter la liberté de continuer leur route. Narbonne, abusant de leur confiance, écrivit au nom de Mesdames une lettre si humble, si déplacée, au président de l'Assemblée que ces respectables filles de France l'auraient certainement désavouée si la circonstance n'eût pas été si pressante. Narbonne, arrivant à Paris, descendit chez son infâme maîtresse, chez M[me] de Staël, avec laquelle il fit des gorges chaudes sur tout ce qui venait de se passer. Il obtint cependant de nouveaux passeports et revint auprès de Mesdames avec l'ordre de leur rendre la liberté. Il les accompagna jusqu'à Chambéry, où il éprouva toutes sortes de mortifications de la part des français qui s'y trouvaient. Il se disposait à suivre Mesdames à Turin, mais M. le comte d'Artois, en ayant eu connaissance, écrivit à ses tantes pour l'en empêcher. Narbonne prit alors le prétexte d'aller à Paris rendre compte au Roi du voyage de Mesdames. Il en repartit encore pour rejoindre ces princesses en Italie, mais il passa par Antibes et Gênes.

Son séjour auprès d'elles ne fut pas très long. Son intime liaison avec La Fayette le rappelait au foyer de la Révolution. Ayant été fait maréchal de camp au mois de septembre, il fut employé en cette qualité et, à la fin de l'année, il fut appelé au ministère de la guerre. Ce choix ridicule fit croire d'abord à une mauvaise plaisanterie des jacobins. Il vint faire de superbes discours au milieu de l'Assemblée, où il paraissait sans cesse. Après y avoir été traité souvent avec distinction, il fit, il y a quelque temps, une tournée ministérielle et visita toutes les frontières de la manière la plus superficielle et avec tout le luxe insolent de l'ancien régime. A son retour, il vint faire à l'Assemblée un rapport qui est un chef-d'œuvre de ridicule. A cette époque, il y avait encore des gens qui se plaisaient à croire que le comte Louis avait de bonnes intentions, mais on sait, à n'en pouvoir douter, que, pendant son court ministère, il a fait offrir la dictature de la France au duc de Brunswick, qui est destiné à commander l'armée prussienne. Enfin, après beaucoup de légèretés, d'inconséquences et même de déplaisances pour le Roi, il vient

d'être renvoyé, au grand déplaisir des jacobins de l'Assemblée qui, pour mortifier encore Sa Majesté, ont fait déclarer qu'il emportait les regrets de la Nation.....

Le maréchal de Broglie est allé à Trèves, passer quelque temps avec toute sa famille qui y est établie. Il y avait précédemment laissé toutes les femmes et, à part la galanterie dont je fais profession, je pense qu'il eût été à souhaiter que tout le monde ici eût pensé de même, à commencer par nos princes. Beaucoup de choses ici n'en auraient été que mieux et on n'y aurait rien perdu. Il y a un mois que le maréchal est absent et il se presse pas de revenir. Pendant que les dévotions du carême le retiennent, beaucoup d'affaires sont ici en souffrance. On ne nomme pas l'état-major de notre future armée et les corps qui s'organisent ne savent à qui s'adresser.

Avril 1792. — Du 1er au 30. — Au commencement de ce mois, nous apprenons les nouvelles les plus désastreuses de notre province et particulièrement du Cantal, dans lequel se trouvent situées mes terres. Il y a eu beaucoup de châteaux pillés ou incendiés. Les propriétaires en sont tous ici avec nous. Il s'y est commis plusieurs assassinats. Le sieur de Niocel, lieutenant criminel de la sénéchaussée d'Aurillac, a été massacré. Sa tête a été portée en triomphe par les brigands. Les sieurs Collinet de Labaud, ses deux enfants, sont en ce moment à Coblentz. Les princes leur témoignent, par une lettre consolatrice et pleine de sensibilité, la part qu'ils prennent à leur juste douleur. Le principal instigateur de tous ces attentats est un certain Hebrard, avocat, député de la Haute-Auvergne à la première Assemblée et un des enragés du côté gauche, jacobin atroce et dangereux par ses moyens.

3 avril. — Une nouvelle affreuse vient apporter la consternation à Coblentz. Le roi de Suède a été assassiné à Stockholm, dans un bal masqué, la nuit du 16 au 17 du mois dernier. Il lui a été tiré à bout portant un coup de pistolet dans le côté gauche. Le régicide a été arrêté, ainsi que plusieurs complices. On assure que dès le 1er mars on parlait de cet horrible attentat dans les clubs des jacobins et dans les rues de Paris. Le caractère entreprenant et

loyal de Gustave gênait nos atroces révolutionnaires. Ils connaissaient ce dont il était capable et combien il avait à cœur la contre-révolution, dont il espérait être un des principaux acteurs. Cependant, au premier moment, on assure que le coup n'est pas mortel. Le 5, on reçoit un courrier qui assure que la plaie est belle, que l'on a retiré des corps étrangers de la blessure, mais on se flatte de ce qu'on désire si vivement! Les princes font partir sur le champ le baron de Damas, aide de camp de Monsieur, espérant qu'il arrivera à temps pour témoigner à Gustave la part qu'ils prennent à ce funeste événement. Mais les bulletins que nous recevons successivement devenant moins satisfaisants, on s'attend au malheur qui nous menace. Voilà donc dans le même mois, et tout porte à le croire, deux souverains victimes des principes régicides que professent ouvertement les scélérats qui conduisent la révolution française ! Pourrait-on en douter quand on voit s'établir un club aux Cordeliers qui s'intitule publiquement la société des tyrannicides ! Quant aux jacobins, les plus horribles motions se font entendre tous les jours contre notre souverain et contre tous ceux de l'Europe. Après ces terribles exemples, les rois ne devraient-ils pas être suffisamment avertis de tout ce qu'ils ont à craindre et ne doivent-ils pas être convaincus de la nécessité de mettre de côté leurs projets ambitieux, de faire taire leur fausse politique pour ne s'occuper que des moyens de sauver leurs États, leurs couronnes et leurs propres personnes?

Le roi de Sardaigne commence à se brouiller avec l'Assemblée Nationale. Le baron de Choiseul, qui était ambassadeur en cette cour, ayant été rappelé, on a nommé pour le remplacer M. de Sémonville, en ce moment ministre à Gênes. Mais Amédée a refusé cet envoyé des jacobins. Sémonville a été arrêté à Alexandrie, n'a pu pénétrer en Piémont et a été forcé de revenir à Gênes. Il a porté ses plaintes à l'Assemblée, qui menace le roi de Sardaigne de la guerre s'il persiste à refuser son ambassadeur. Mais Sémonville est trop connu pour qu'on veuille le recevoir et le roi de Sardaigne tient bon...

11 AVRIL. — Ce matin, Madame se met en route pour

Turin. Ce départ cause le plus sensible chagrin à Monsieur. Son épouse est bien loin d'en être l'objet, mais elle emmène avec elle sa dame d'atours, la comtesse de Balbi. Cette dame, qui a infiniment d'esprit, a senti la nécessité de s'éloigner de Coblentz, où, n'ayant plus aucun titre décent pour y rester, sa présence pourrait en cette circonstance être nuisible à Monsieur et où, d'ailleurs, tout le monde paraît acharnée contre elle. Quoique Madame, avec qui elle a été autrefois fort liée, ne puisse actuellement la souffrir, elle s'est décidée cependant à accompagner cette princesse jusque à Turin, où elle ne doit rester que quinze jours et sera remplacée par la dame d'honneur, Mme la duchesse de La Vauguyon, qui, dit-on, doit y rejoindre Madame. Alors Mme de Balbi reviendra en Allemagne, attendre l'issue des événements que doit procurer la campagne qui va s'ouvrir.

Le roi de Sardaigne, en consentant à recevoir sa fille à Turin, a eu beau demander qu'elle n'ait qu'une très petite suite, on a cru ne pouvoir se dispenser d'en donner une beaucoup trop considérable pour la circonstance et d'autant plus ridicule en ce moment que, les princes se trouvant dans le plus grand embarras pour l'argent, on en était aux expédients pour faire partir Madame et pour subvenir aux dépenses de sa route. Elle a donc avec elle, Mmes de Balbi, la duchesse de Caylus douairière, la comtesse de Montléart, nombre de femmes de chambre et de valets de chambre, le jeune Bérenger, chevalier d'honneur, qui doit revenir sur le champ, ainsi que le vicomte de Virieu, le plus ancien des gentilshommes d'honneur de Monsieur, maréchal de camp, et lequel est chargé de la conduite de toute la caravane. Madame a de plus avec elle un écuyer, un secrétaire des commandements et la dame Gourbillon, sa lectrice, son amie intime, dont elle ne peut se passer.

Monsieur accompagne cette société les premiers jours. On avait d'abord arrêté de passer par Francfort, où le comte de Romanzow, ministre de Russie, qui y a son principal établissement, devait y recevoir Madame. Mais on a prudemment changé d'avis, cette ville commerçante et libre étant tellement infestée de patriotes qu'on aurait couru

les risques d'y être insulté par une populace soudoyée par les démocrates. On s'est donc décidé à passer par Mayence, oùl'on est arrivé le même soir. On y a séjourné le 12 pour y être traité par l'électeur avec sa magnificence ordinaire. Mais la fête a été troublée par la nouvelle accablante de la mort du roi de Suède, arrivée le 29 mars, après treize jours de maladie, après l'attentat commis sur sa personne. Nous l'apprenons le même jour à Coblentz. La consternation est générale. Après dîner, tous les Français vont en corps témoigner leur juste douleur et leurs éternels regrets à M. le comte Oxenstiern que Gustave avait envoyé auprès des princes en qualité de ministre.

13 avril. — Madame se remet en route pour continuer son voyage, se dirigeant sur le Tyrol, devant s'arrêter à Augsbourg et à Milan. Le même jour, Monsieur est descendu par le Rhin à Bingen pour y passer la journée avec M. le prince de Condé et y voir toute la brave noblesse qui y est rassemblée.

M. le comte d'Artois est parti de son côté, le 12, avant minuit, pour se rendre également par le Rhin à Bingen et y arriver en même temps que Monsieur. Il comptait n'être que dix à onze heures à faire ce trajet, mais le vent ayant contrarié sa navigation, elle a été de dix-sept heures. Les princes ont vu tout le monde dans la même soirée et ont paru un peu étonnés de l'ordre qui règne à Bingen, de l'organisation exacte de toutes les compagnies et généralement de tout ce qu'ils y voient, en le comparant à ce qui existe à Coblentz, où tout est décousu et où rien n'a encore pris une forme raisonnable.

Les princes sont de retour à Coblentz le 14 après midi, ayant couché à Bingen et ayant fait leur voyage par eau.

17 avril et jours suivants. — M. Reynaud de Montlosier, gentilhomme d'Auvergne, qui a été député de la noblesse de Riom, en 1789, était déjà venu se réunir à nous après la clôture de l'Assemblée Constituante et nous avait quittés peu de temps après pour retourner passer l'hiver à Paris. Pendant ce temps, il n'a pu résister à la démangeaison d'écrire sur les affaires et il s'est montré favorable au sys-

tème des deux chambres, dont le nom seul excite la fermentation à Coblentz et surtout à Bingen. Montlosier, dont je crois le cœur pur et dont les principes le seraient également si les déréglements de son imagination, les élans de son amour-propre et la fureur de parler et d'écrire ne l'avaient quelquefois détourné du droit chemin, Montlosier, arrivant aux États Généraux après la démission de M. de La Rousière, se rangea au côté droit et occupa la tribune aussi souvent que cela lui fut possible. Il y eut quelquefois de beaux mouvements d'éloquence qui lui ont valu les éloges des journaux aristocratiques. Il s'est montré le zélé défenseur du Roi et, lors de l'arrestation à Varennes, il se refusa avec le courage le plus énergique à prêter à l'Assemblée un serment qu'il croyait ne devoir qu'à son souverain. C'est à peu près dans le temps qu'il se montrait avec tant de loyauté que sa manie d'écrire lui fit répandre dans le public un mauvais ouvrage, sur la manière de constituer les peuples. En donnant l'essor à son imagination déréglée, il y trace le projet d'une constitution impraticable, dans laquelle il détruit la noblesse, et encore plus vicieuse en tous points que celle à laquelle on travaillait dans l'Assemblée et dont, comme royaliste et membre du côté droit, il se montrait journellement l'ardent ennemi. Malgré ses écrits, nous nous sommes plu à croire à la pureté de ses sentiments et il fut reçu l'automne dernier par tous nos camarades comme animé des mêmes principes que nous tous. Il revient de Paris en ce moment, où il a passé l'hiver, fréquentant plusieurs fameux constitutionnels, lié intimement avec Malouet, Mallet du Pan, etc., et ayant eu encore la fureur d'écrire, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut. Il est reçu froidement de presque tous les gentilshommes de notre province, et sa personne occasionne dans Coblentz une fermentation très vive, qu'excitent encore contre lui les déclamations publiques de M. le vicomte d'Ambly, cousin et gendre du député. Montlosier commence à s'expliquer avec nous dans une assemblée générale de la coalition d'Auvergne, se disculpe, avoue les erreurs de sa plume, auxquelles son cœur ne participe point et nous fait une profession de foi telle que nous la pouvons désirer. Pour faire ensuite cesser tous les propos, il va trouver

M. d'Ambly, se bat avec lui, lui donne un bon coup d'épée et il n'est plus question de rien.

Depuis quelque temps, les princes ont adopté un projet pour former un nouveau corps, à l'effet de placer les officiers du régiment des gardes dont ils ont reçu, ainsi que je l'ai dit plus haut, la somme de 800 000 livres en assignats. Mais, en recréant un corps pour ces officiers, ils font une formation qui ne ressemble en rien à ces gardes françaises qui ont eu une conduite si indigne qu'il serait déplaisant à tout le monde de voir un corps qui en rappelât le souvenir. En conséquence, dans l'intention de placer tous les bourgeois que l'on espère voir arriver, les princes ont créé une gendarmerie à pied avec les privilèges dont doit jouir la gendarmerie à cheval et ce corps s'appelle « les hommes d'armes à pied ». Il doit être composé de 32 compagnies formant 8 brigades. Chaque compagnie doit être de 54 hommes et sera commandée par un capitaine, un lieutenant en premier, un lieutenant en second, et on attache des jeunes gens en qualité d'officiers volontaires. Tous les officiers du régiment des gardes y conservent le rang qu'ils avaient dans leur corps. Les officiers généraux en commandent les brigades. M. le comte d'Artois a la bonté de me donner, sans que je le lui demande, une place d'officier volontaire pour Hippolyte, le plus jeune de mes fils. Je ne puis qu'être reconnaissant d'après la grâce qu'y met le prince, mais si ce corps devient trop dispendieux, ainsi que cela est probable, il ne conviendra pas à un cadet, et il serait peut-être imprudent de laisser prendre à cet enfant le goût d'une dépense qu'il ne pourra pas soutenir.

24 avril. — On a des nouvelles positives de la marche des troupes autrichiennes et les bonnes dispositions dans lesquelles paraît être le nouveau chef de la maison d'Autriche ne nous font pas regretter Léopold, dont la politique était inexplicable et dont la conduite avec la Reine de France, sa sœur, a été au moins aussi extraordinaire. Il n'a pu douter qu'une scélérate, que le hasard avait fait tomber entre ses mains, n'ait été une des complices des atrocités des 5 et 6 octobre 1789 et que l'infâme Théroigne

de Méricourt n'ait été du nombre des furies qui voulaient attenter aux jours de la Reine. Cette malheureuse, après avoir été quelque temps enfermée dans une forteresse du Tyrol, a eu les portes de sa prison ouvertes, est venue à Vienne, y a eu, à ce que l'on assure, des entretiens avec l'immoral Léopold et a tellement joui ensuite de sa liberté qu'elle a reparu impudemment à Bruxelles et à Tournai et est retournée en France pour y comploter et exécuter de nouveaux crimes. Cette Théroigne, célèbre par le rôle qu'elle a joué dans toutes les scènes atroces de la Révolution, est du pays de Luxembourg. Il serait assez difficile de connaître sa vie dans les premières années de son obscure jeunesse. Mais les personnes qui, comme moi, fréquentaient beaucoup les spectacles et les endroits publics avant 1789, peuvent se rappeler que, peu d'années avant, il parut fréquemment à l'Opéra, et particulièrement au concert spirituel et seule dans une grande loge, une inconnue se faisant appeler Mme Campinados, couverte de diamants, ayant équipage, venant d'un pays étranger, ayant bien l'air d'une fille entretenue, mais laissant ignorer la source de ses dépenses. C'est la même personne qui, depuis la Révolution, a reparu sous le nom de la D^lle^ Théroigne de Méricourt et dont les prétendus amours avec le député Populus ont été l'objet des continuelles plaisanteries des *Actes des Apôtres*. Elle est petite, peu jolie, avait déjà l'air usée lorsque je l'ai connue, mais ne montrait pas alors le caractère féroce qu'elle a déployé depuis. Il est constant que le 5 octobre elle était parmi les poissardes, au château de Versailles, et dirigeait ces horribles furies. On assure que cette scélérate a été quelque temps maîtresse de Pétion et de quelques autres principaux révolutionnaires. Nous entendrons encore parler d'elle s'il se commet de nouvelles atrocités à Paris. Comment Léopold a-t-il eu assez peu de pudeur pour lâcher un pareil monstre dans la société, l'ayant à sa disposition?

Le 25 de ce mois, les princes, encore tout préoccupés de l'excellente organisation du rassemblement de Bingen et de l'ordre qui y règne, paraissent vouloir faire la visite de quelques cantonnements aux environs de Coblenz. Ils commencent par aller voir à Wallindar ce qu'il y a de

formé du corps des hommes d'armes à pied, qui n'est encore que très peu considérable. Il y a plus d'officiers que de soldats et le nombre de ces derniers n'augmentera que difficilement. Les princes se rendent ensuite à Neuwied et y passent en revue la première division des compagnies rouges, formée des anciens gendarmes et chevau-légers de la garde du Roi et composant environ 600 maîtres à cheval, bien montés, bien équipés, bien vêtus et entièrement à leurs frais. La seconde division, qui est à Andernach et que les princes doivent voir un autre jour, est au moins aussi considérable. Le comte de Montboissier, commandant général des compagnies rouges et dans sa quatre-vingtième année, reçoit les princes à la tête de sa troupe. Les princes voient en même temps le régiment de Barwick, de 500 hommes, dont une partie est de l'ancien corps de ce nom, avec la totalité de ses officiers, le duc de Fitz-James, pair de France et colonel propriétaire, à leur tête, ayant avec lui ses deux fils et le commandeur de Fitz-James, son frère, ainsi que lui maréchal de camp. Ce régiment est très bien tenu et prêt à entrer en campagne. Il formera la brigade irlandaise avec le commencement des régiments de Dillon et de Walhs. Tous les officiers à peu près de ces deux corps ayant eu l'agrément des princes pour lever un nouveau régiment, nous voyons aujourd'hui environ 200 recrues de fort bonne mine. Mais ce qui dépare un peu cette revue, c'est un nouveau corps, formé par M. de Saint-Clair, gentilhomme anglais, dont les soldats, au nombre d'environ 250, ont l'air de véritables sans-culottes.

Le prince de Neuwied a reçu dans son château Monsieur et M. le comte d'Artois et leur a donné, ainsi qu'à une suite très nombreuse, un déjeuner-dîner, meilleur pour l'intention que pour l'exécution. Au surplus, nos princes ont eu raison de témoigner leur reconnaissance à ce petit souverain qui, au milieu de toutes les contrariétés que nous avons éprouvées relativement à nos rassemblements, a eu les meilleurs procédés pour les émigrés, a donné toutes facilités pour se former dans sa petite principauté et n'a écouté à cet égard aucune réclamation. Le même soir 25, le *Courrier de Paris* nous apporte la nou-

velle de la déclaration de guerre à la maison d'Autriche. Le Roi s'est rendu à l'Assemblée le 20 et la guerre a été décrétée. Quoique nous ne puissions douter à présent que les puissances ne fussent disposées à agir habilement, nous sommes bien aise de les voir encore provoquées par une déclaration de la France. Tout le monde ici est transporté de joie. Nous pouvons nous flatter que les affaires vont enfin prendre une tournure satisfaisante, surtout si les alliés agissent de concert et de bonne foi...

Le maréchal de Broglie, absent depuis deux mois qu'il a été passer à Trèves, au sein de sa famille, et où il avait l'air de rester par humeur, est enfin revenu ici, sur les pressantes sollicitations des princes, qui sentent la nécessité d'organiser tous les corps et de mettre de l'ensemble à tout ce qui est ici si décousu, pour lui donner au moins les apparences d'une petite armée. Mais malgré les bureaux qu'a montés le maréchal, rien ne se finit et il ne peut se résoudre à nommer les premiers officiers de l'état-major, sur qui tout doit rouler et qui doivent s'occuper de tous les détails dont le soin leur appartient et dans lesquels le maréchal veut toujours minutieusement entrer.....

Aussitôt que la déclaration de guerre au roi de Hongrie a été décrétée, l'Assemblée s'est empressée à faire donner des ordres pour mettre ses trois armées en activité. La première qui paraît devoir agir est celle du nouveau maréchal de France, le comte de Rochambeau, dont les opérations doivent se diriger sur le Brabant.....

On voit dans cette armée, faisant leur première campagne, deux jeunes princes, dignes fils du monstre dont ils tiennent l'existence, le duc de Chartres et le duc de Montpensier. L'un est né le 6 octobre 1773, l'autre le 3 juillet 1775. L'éducation de ces princes fut confiée dès leur plus tendre enfance à la comtesse de Genlis, devenue marquise de Sillery et, depuis la suppression des titres, la dame Bruslart. Cette dame, que l'on a vue successivement galante, bel esprit, philosophe, dévote, révolutionnaire des plus zélées, demeura, chose sans exemple, gouverneur des jeunes princes dont elle avait été la gouvernante. Quel fruit peut-on attendre d'une éducation dirigée par une femme aussi immorale, qu'on avait vue être

publiquement maîtresse du duc d'Orléans ? Ses élèves furent imbus des principes dont elle faisait profession, et le naturel du duc de Chartres y a prêté tellement que la dame Bruslart convient, dit-on, que dans son enfance, ce prince réunissait les germes de tous les vices, mais elle ajoute aussi que son patriotisme les a fait remplacer par toutes les vertus. Dès le commencement de la Révolution, le duc de Chartres a paru suivre avec ardeur le parti qu'a embrassé son père. S'étant rendu à Lille, il y a été l'objet du mépris des officiers honnêtes de la garnison. Pour se rendre populaire et contribuer à la corruption des troupes, on l'a vu buvant avec les soldats et les conduisant dans les clubs dont on le faisait président. Quant au duc de Montpensier, plus jeune de deux ans que le duc de Chartres, on assure qu'il annonce des dispositions encore plus vicieuses que celles de son frère.

La seconde armée, confiée au général La Fayette et qui s'assemble en Lorraine, est commandée par beaucoup d'officiers généraux attachés au parti constitutionnel, quoiqu'il s'en trouve quelques-uns aussi zélés jacobins[1].....

Les princes font paraître, le 21 de ce mois, un règlement pour l'examen des discussions d'admission et la vérification des grades obtenus depuis le 17 juillet 1789, époque depuis laquelle ils regardent le Roi, leur frère, en captivité. En conséquence, toutes les grâces accordées depuis ce jour mémorable où le Roi fut forcé de se rendre à l'Hôtel de ville, sont regardées comme nulles à Coblentz et chacun ne prend rang que selon le grade qu'il avait avant. Les maréchaux de camp, colonels, lieutenants-colonels, majors, etc., remettent leurs brevets constitutionnels entre les mains de Monsieur. Les nouveaux chevaliers de S[t]-Louis remettent également leurs croix[2]...

15 au 30 mai. — Les arrivants de Vienne nous annoncent la marche positive des troupes. Dans moins de six

1. M. d'Espinchal donne des notes biographiques sur les divers généraux de nos armées (t. V de son manuscrit, p. 229 et suiv.).

2. Ce règlement se trouve en appendice à la fin du tome V du manuscrit de M. d'Espinchal.

semaines les Autrichiens et les Prussiens seront sur les bords du Rhin. Le roi de Prusse sera à la tête de son armée, et le roi de Hongrie, venant pour être élu empereur, aura peut-être le désir de marcher avec la sienne et de ne pas laisser à Frédéric seul une gloire qu'il pourra partager. On assure également que les Piémontais, aidés par un corps autrichien, vont arriver en Savoie au nombre de plus de 20.000 hommes. Le comte de La Châtre et le baron de Galliffet arrivent ici de l'armée de Beaulieu, où ils ont servi avec activité pendant 15 jours avec les 600 émigrés qui se trouvaient encore à Ath, et nous donnent les détails les plus intéressants des différentes déroutes des patriotes et du pillage de leur camp, etc. Ces 600 émigrés sont présentement à Huy, d'après les ordres du maréchal de Broglie, qui n'a pu s'empêcher de témoigner un peu d'humeur au comte de La Châtre d'avoir agi dans les Pays-Bas sans sa participation.

La charmante duchesse de Guiche, arrivant aussi de Vienne où toute sa famille est établie, vient se réunir pour quelque temps à son époux, qui est ici commandant de tous les gardes du Roi. Il paraît que l'intention des princes a été de faire une convocation de tous les pairs du royaume et de former une assemblée composée des plus grands seigneurs de France et des principaux magistrats des différentes cours souveraines, à l'effet de constater la captivité du Roi et de déclarer Monsieur régent du Royaume. Mais il semble que ce projet, qui a besoin de la sanction des puissances étrangères, a souffert trop de difficultés pour être mis à exécution. Les personnes qui conseillent la Reine lui ont inspiré une injuste méfiance sur la loyauté de nos princes et la pureté de leurs sentiments. Ils font, au nom de cette princesse et du Roi, tous leurs efforts pour que le cabinet de Vienne mette des entraves à tout ce qui pourrait donner à Monsieur une autorité qui dérangerait toutes leurs manœuvres ambitieuses. Le nombre des pairs et des grands seigneurs émigrés ainsi que des membres des parlements est assez considérable pour qu'on puisse former une assemblée des plus respectables, dans laquelle les principaux prélats du clergé de France auraient aussi été appelés.....

Les bureaux du maréchal de Broglie sont en pleine activité. On s'occupe enfin des moyens d'organiser notre future armée, et ce n'est pas chose aisée : l'habitude des considérations particulières n'est pas encore perdue. Il est difficile d'organiser des corps avec toutes les compagnies qui se sont formées et qui se forment encore journellement. Les unes sont plus que complètes, les autres ont de la peine à l'être. Toutes les provinces à peu près ont formé des compagnies de gentilshommes, à notre exemple, soit à pied soit à cheval. Cependant le maréchal ne peut se décider à nommer l'état-major de l'armée. Cette indécision met des entraves à tout. Malgré les défenses, les réclamations de la régence, les compagnies à cheval s'exercent de tous les côtés et manœuvrent séparément.....

Juin 1792. — Le 2 de ce mois, le marquis de Bouillé arrive de Berlin et nous donne les meilleures nouvelles sur nos affaires. Il nous assure que les Russes que Catherine a promis arriveront aussi. Jusqu'à présent, il y a un grand nombre d'incrédules sur cet article et il paraît difficile que nous voyions arriver ces braves auxiliaires, de cette campagne. Depuis la mort du roi de Suède, les projets de l'impératrice peuvent avoir changé et d'ailleurs les affaires de la Pologne peuvent encore l'inquiéter. Le général Schönfeld, lieutenant général prussien, arrive à Coblentz dans le commencement de ce mois et loge dans la même maison que moi. Il vient pour régler tout ce qui a rapport à l'armée prussienne, qui est en marche pour arriver ici. Il est également chargé de traiter avec nos princes tout ce qui peut concerner nos affaires. Il est reçu, comme on peut le penser, avec tous les égards possibles. Les princes l'appellent plusieurs fois à leur conseil. J'ai eu occasion de voir M. de Schönfeld et j'ai été content de ses honnêtetés. Ce général était employé par le roi de Prusse il y a peu de temps, lors de la dernière insurrection des brabançons et patriotes liégeois.

J'ai encore une attaque de goutte et de rhumatisme dans les reins qui me retient quelques jours chez moi. J'espère que j'en serai quitte pour le reste de l'année.

Depuis le départ de Madame, et par conséquent de

Mme de Balbi, la manière de vivre de nos princes a entièrement changé. Pour avoir l'air de mettre de la réforme dans le gaspillage de leur maison, ils ne donnent plus à dîner qu'une fois la semaine à la noblesse et diminuent beaucoup le nombre des couverts. Monsieur, étant dans l'habitude de ne point dîner, a tous les jours à souper pour 20 personnes qu'il invite et passe sa soirée dans les appartements de MM. d'Hautefort et d'Avaray. C'est là que toutes les personnes marquantes, arrivant ou à demeure ici, viennent faire leur cour aux princes jusqu'à dix heures et apprendre les nouvelles. Quelquefois il y a des dames à souper. M. le comte d'Artois ne soupant pas, y paraît à peu près dix minutes, quelquefois point. C'est cependant le seul endroit où l'on puisse lui faire sa cour. Sa journée entière, depuis dix heures du matin jusqu'à minuit, se passe chez Mme de Polastron. Il y travaille surtout avec M. de Calonne. Le reste du temps se passe avec une société intime, composée de quatre ou cinq femmes et de quelques jeunes gens, parmi lesquels il ne se trouve d'homme raisonnable que lorsque quelque affaire l'attire auprès de M. le comte d'Artois pour quelque chose de pressé ou d'indispensable. C'est avec peine que j'ai vu y venir à cet effet M. de Schönfeld, pour y traiter d'affaires. Que peut penser un étranger, chargé de la confiance du roi de Prusse, en voyant un prince, en qui toute la noblesse française paraît avoir mis toutes ses espérances et sur qui toute l'Europe a les yeux, vivre d'une manière aussi inconséquente et aussi légère, dans l'instant où, dans toutes les cours, se traitent des intérêts d'une telle importance que le sort de la France, l'existence du Roi et de ses fidèles sujets et la sienne propre en dépendent ! La maison de Mme de Polastron donnant sur la place de la résidence et sur la promenade et M. le comte d'Artois étant sans cesse à la fenêtre avec ses familiers courtisans, des milliers de gentilshommes sont journellement témoins de ce pénible spectacle. Tout le monde cependant rend justice à Mme de Polastron. Cette femme sensible aime tendrement M. le comte d'Artois. Sa passion l'occupe uniquement. Elle est douce, réservée, se montrant peu, nullement intrigante, ne se mêlant d'aucune affaire. Mais on ne peut en dire

autant de ce qui l'entoure. Tout cela fait le plus grand tort au prince, dont nous avons fait notre idole et qui, par la bonté de son cœur, la pureté de ses principes et de ses intentions et une excellente conduite pendant trois ans, mérite si justement notre amour. Il semblerait presque que Monsieur a gagné ce que son frère est au moment de perdre. On lui sait gré d'être plus parlant, de vous écouter avec attention lorsqu'on s'adresse à lui et de se montrer avec la dignité qui convient. Il paraît moins familier avec les jeunes gens, et il n'en aurait peut-être pas tant autour de lui si sa faiblesse pour Mme de Balbi ne l'avait forcé à subir cette inconséquence et à s'attacher tous les étourdis auxquels cette femme légère et galante a pris intérêt. Mais il est temps que la trompette sonne, que les petits-fils d'Henri IV se mettent à notre tête, que leurs panaches blancs nous montrent le chemin où la gloire nous appelle, qu'ils nous conduisent aux pieds du trône que la noblesse est impatiente de relever et auquel elle donnera un nouveau lustre en y replaçant un Roi qu'elle brûle de délivrer des mains de ses atroces oppresseurs.

Mon second fils, Alexis, que j'avais placé dans la marine, était sorti du collège d'Alais et avait été reçu élève en 1789. Après avoir fait, selon l'usage, une petite campagne dans la rivière de Gênes, il fut embarqué pour une campagne dans le Levant, laquelle est ordinairement de dix-huit à vingt mois. Il a donc passé ce temps dans ces parages, dans l'archipel et à Smyrne. Il est revenu à Toulon au commencement du printemps, et, aussitôt qu'il l'a pu, il en est parti pour venir me rejoindre. Il a passé par Lyon, où il a été obligé d'attendre quelque temps pour se procurer des passeports. Il a vu sa mère à Chambéry et, venant par Genève, traversant la Suisse et le Brisgau, il est arrivé ici au commencement du mois. Il jouit du bonheur de revoir ses frères et de se réunir à un père dont il connaît l'égale tendresse pour ses enfants. Quant à moi, ma satisfaction est sans égale de n'avoir plus dans l'intérieur de la France aucun de mes enfants, de savoir que mon épouse est aussi dehors et en sûreté et que tout ce que j'ai de plus cher n'est plus exposé aux fureurs de nos atroces persécu-

teurs, que leurs crimes envers nous ont rendu nos plus implacables ennemis.

Le maréchal de Broglie s'est enfin décidé à nommer l'état-major de notre armée. M. de La Rousière, maréchal de camp de 1781, est maréchal général des logis, M. le comte de La Chapelle, maréchal de camp de 1784, major général de l'infanterie, et le comte de Chalup, maréchal de camp de 1784, maréchal général de la cavalerie. On a ajouté ensuite une nuée d'aides-maréchaux généraux comme pour une armée de deux cent mille hommes. Il y a eu pour toutes ces places autant d'intrigues qu'autrefois à Versailles et, soit intrigant ou protecteur, chacun a joué son rôle comme à l'ordinaire. Le ministre de la guerre s'est fait solliciter avec la même importance que s'il était question de faire des officiers généraux ou de donner des régiments. Nous serons assurément plus heureux que nous ne le méritons, si, d'après tout ce que l'on voit ici, tout tourne à bien.

Il paraît en ce moment, et lorsqu'il est question de s'occuper sérieusement de se mettre en marche, de nouveaux règlements pour les manœuvres de l'infanterie et de la cavalerie. Il y a trois mois qu'on aurait pu et qu'on aurait dû nous les donner, afin que nous eussions pu nous instruire à cet égard. Il paraît aussi un règlement pour fixer notre manière de servir en campagne. Quoique les gentilshommes se soient faits cavaliers ou soldats, il a paru nécessaire de donner une forme nouvelle aux anciennes ordonnances et même à l'organisation des corps. M. de Balainvilliers, qui fait les fonctions d'intendant de l'armée, a sous lui une si grande quantité d'employés de toute espèce qu'on croirait que l'armée la plus considérable va entrer en campagne. Il y a beaucoup de commissaires des guerres émigrés, tous employés. Les préparatifs pour les hôpitaux, pour les vivres, sont si considérables, qu'on serait tenté de croire que nos princes ont de l'argent de reste. Cependant, l'embarras est à son comble. Chaque jour on en est aux expédients, quoiqu'ils aient été souvent aidés par des personnes qui, sorties de France avec des sommes considérables, leur en ont fait un généreux hommage, sans prévoir s'ils pourront rendre et s'ils ne se pri-

vent pas de ressources pour l'avenir. Je pourrais citer beaucoup d'auteurs de si belles actions, dont ils n'ont pas même voulu que le public fût instruit. M. de Calonne lui-même, à qui son goût naturel pour la dépense rend l'argent si nécessaire pour son propre usage, a fait des avances considérables aux princes et son épouse, qui jouissait d'une belle fortune, l'a presque toute engagée depuis qu'elle est à Coblentz. Je ne puis me dispenser de citer un beau trait de la famille Vergennes qui est établie ici. Apprenant l'embarras des princes, ils se sont réunis pour apporter leur argenterie, leurs bijoux, leurs diamants. La comtesse de Vergennes mère a donné tous les riches présents qu'elle avait pu recevoir pendant les différentes ambassades de son époux, disant très noblement que leur véritable source venant des bontés du Roi, il était juste de les employer au service de Sa Majesté.

Les Prussiens devant arriver à Coblentz à la fin du mois ou au commencement de juillet, on donne avis à tout le monde de l'obligation où l'on sera d'en partir. En conséquence chacun fait ses derniers préparatifs pour la campagne. Les chevaux se vendent à un prix exorbitant, mais personne ne regarde plus à la dépense, tant on est convaincu du succès des opérations et de l'immanquable contre-révolution. Quoique ce soit un peut tard, il arrive cependant encore journellement de nouveaux émigrés. Plusieurs sont reçus très froidement par les corps auxquels ils vont se réunir. Plusieurs même sont refusés ; pour éviter les inconvénients d'une trop rigoureuse et souvent injuste sévérité, les princes nomment une commission composée de quelques officiers généraux pour examiner les griefs de ceux qu'on refuse d'admettre. On se plaint du peu d'indulgence qu'on a à Worms et à Coblentz, en repoussant quelquefois des gens dont le repentir est sincère. On a certainement tort de se montrer si difficile, et mon avis est bien pour que l'on pardonne les erreurs de celui qui témoigne ses regrets et son retour aux bons principes. Mais lorsqu'on propose aux officiers d'un régiment de recevoir un de leurs camarades qui, lorsqu'ils sont partis du corps, y est resté pour profiter de leur départ et devenir le chef du régiment ou

lieutenant-colonel, a prêté tous les serments, a vécu dans les clubs avec les soldats, peut-on se flatter qu'ils puissent consentir à admettre parmi eux celui qu'ils ont regardé comme déshonoré? Peut-on proposer à des gentilshommes qui, sortant de leurs provinces, ont abandonné leurs foyers, leurs familles, leurs intérêts les plus chers, pour se rendre où ils ont cru être appelés par l'honneur, le devoir et le désir de servir leur Roi, de rétablir son autorité et rendre à la religion tout son lustre, qui ne sont animés que par cette noble et seule ambition, peut-on, dis-je, leur proposer d'admettre parmi eux celui qui, arrivant en ce moment, n'est resté en France que pour contribuer aux vexations qu'ont éprouvées leurs parents; qui, membre des sociétés populaires, aura mérité la confiance des factieux par l'exercice d'un emploi dans la garde nationale, dans le département, dans le district ou dans la municipalité; qui aura favorisé la Révolution en acquérant des biens du clergé et qui, n'ayant que son intérêt pour guide, ne vient que lorsqu'il croit l'informe édifice de la constitution prêt à s'écrouler? Devrait-on recevoir parmi des gentilshommes, dont les principes sont purs, des anciens députés membres de cette coupable minorité de la noblesse qui, se réunissant au tiers, abandonnant lâchement leur ordre, trahissant leurs serments, sont les premiers auteurs de nos malheurs et ont coopéré plus particulièrement aux décrets de cette coupable assemblée, en se rangeant constamment parmi les factieux et partageant leurs principes? Eh bien, malgré cette intolérance qu'on reproche tant à Coblentz, on voit ici, parmi les officiers des gardes du corps, un député du Dauphiné qui, plus empressé que ses camarades de la minorité, fut avec son beau-frère, le marquis de Blacons, son collègue, se réunir au tiers, à l'église Saint-Louis, le lendemain de la séance séditieuse du jeu de Paume. Le comte Antoine d'Agoult est depuis resté au côté gauche par faiblesse. Il y a six mois qu'il est au cantonnement avec tous ses camarades. Un autre député du Dauphiné, qui, dans cette province, a été un des chauds partisans de Necker et du système populaire, M. de Marsanne, qui est compté au nombre des membres du côté gauche, est ici depuis peu. Il n'y a guère de compagnies

où il n'y ait quelqu'un à qui on pourrait reprocher des erreurs plus ou moins grandes.

Le comte de Luxembourg, capitaine des gardes du corps, jeune homme de peu de moyens et dont on avait blâmé le peu d'énergie auprès du Roi, arrive ici pour faire la campagne avec sa compagnie et servir en qualité de volontaire. Plusieurs maréchaux de camp constitutionnels, employés dans l'intérieur avec le consentement des princes et dont on connaît les bons principes, arrivent dans le courant de ce mois, ayant depuis peu quitté les armées où ils n'ont pu trouver le moyen d'être utiles et faire passer des corps comme ils s'en étaient flattés. Ce sont MM. de Wurmser, de Pestalozzi et Dulau d'Allemans...

L'armée prussienne arrivant décidément à Coblentz tout au commencement de juillet, les ordres se donnent pour que cette ville soit entièrement évacuée, ainsi que les environs, par tous les corps d'émigrés que l'on va disperser, en attendant de nouvelles dispositions, dans l'électorat de Trèves. Les princes doivent également partir de Coblentz avec toute leur suite, pour établir ailleurs leur quartier général. Nous recevons nos ordres pour partir de Coblentz le 2 de juillet et nous rendre, dans le même jour, aux cantonnements qui nous sont assignés, sur les bords de la Moselle, à Carden, Treiss et Clooten, à six et huit lieues de cette ville. Le 29 de ce mois, l'évêque de Saint-Omer, premier aumônier de M. le comte d'Artois, vient au Thal pour faire la cérémonie de la bénédiction de nos deux étendards que les princes nous ont donnés. Pour cette fois, nous paraissons au Thal avec un détachement en grande tenue, sabre à la main, trompettes sonnant, étendards déployés, ce que l'on n'avait encore permis à aucun corps. Depuis que l'on est certain de la marche des Prussiens et des Autrichiens, la régence se tient tranquille et a cessé de nous tracasser...

D'après le règlement des princes, 4 escadrons doivent former une brigade. Le duc de Lorge, établi depuis plus de six mois à Limbourg, a rassemblé dans le cantonnement un assez grand nombre d'officiers de cavalerie et particulièrement des régiments de Colonel-Général, Royal-Piémont, Royal-Lorraine et Royal-Guyenne, pour former quatre

compagnies. Le vicomte de Vergnette, major, puis lieutenant-colonel du Colonel-Général, ayant émigré avec la cornette blanche, les princes ont arrêté que la première brigade de cavalerie porterait le nom de Colonel-Général, ayant à son premier escadron la cornette blanche, portée par M. le marquis de Bellegarde, propriétaire de la charge de cornette blanc. Le duc de Lorge, connaissant notre bonne composition et nous étant instruits de l'excellente formation de ses deux escadrons, nous avons tous sollicité les princes d'être unis ensemble pour former la brigade de Colonel-Général. Toutes les brigades devant être commandées par un lieutenant général, les princes ont encore eu égard à notre province et ont nommé un gentilhomme d'Auvergne, le vicomte de Beaune, lieutenant général de 1784, dont le fils, appelé le marquis de Montagu, mari d'une des filles du duc d'Ayen, se trouve être le beau-frère du vicomte de Noailles et de La Fayette et n'a pas encore paru dans l'émigration, ce qui afflige extrêmement son père. Il espère cependant que le marquis de Montagu finira par prendre le parti de le rejoindre. Il vaut mieux tard que jamais. Le marquis de Bouzols, maréchal de camp de 1781, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, frère cadet du vicomte de Beaune, est ici en ce moment...

CHAPITRE XVI

DÉPART DE COBLENTZ

Juillet 1792. — 1er juillet. — Enfin, il semble que nous touchons au moment de réaliser toutes nos espérances et de terminer nos souffrances, d'après les efforts que les puissances vont faire pour mettre fin à la captivité du Roi et rendre le repos à notre malheureuse patrie. Les troupes autrichiennes et prussiennes, en marche depuis longtemps, sont sur les bords du Rhin. Il arrive à chaque instant des officiers prussiens à Coblentz pour l'établissement de l'armée. Les fours et la boulangerie se construisent au Thal, à la vieille résidence. Le quartier général du duc de Brunswick sera de ce côté, à un quart de lieue de la ville. Ses équipages y sont déjà. Le roi de Prusse se logera à Schönbornslust et on doit faire camper son armée aux environs, quand elle sera entièrement arrivée. Les ordres les plus précis sont donnés pour faire partir les émigrés français, en leur enjoignant de se rendre aux compagnies dans lesquelles ils doivent faire la campagne. Les princes doivent partir aussi de Coblentz très incessamment. On est occupé de leur chercher un lieu pour établir provisoirement leur quartier général, en attendant le rassemblement général de l'armée et l'arrivée du roi de Prusse. Il paraît qu'ils se rendront à Bingen et que M. le prince de Condé se portera à Creutznach avec son rassemblement.

Le maréchal de Broglie fait paraître de nouveaux règlements relatifs au service à faire en campagne et pour fixer définitivement tous les rangs dans ces différents corps de noblesse dont la composition est aussi bizarre que la formation et l'organisation. L'ordre de bataille n'est pas

encore entièrement arrêté, mais il paraît que la maison du Roi sera en première ligne. Les corps d'officiers et les compagnies de gentilshommes formeront la seconde ligne. On a fait revivre tous les droits de l'ancienne maison du Roi, que S. M. a certainement eu tort de réformer en grande partie d'après les conseils du comte de Saint-Germain. Mais le Roi le fit lors de sa toute-puissance et en pleine liberté. Dans un moment où l'on ne doit s'occuper que de briser les fers de notre infortuné souverain, de lui rendre toute son autorité, de rétablir dans tous ses droits une noblesse qui, dans tous les temps, fut le plus solide appui du trône, n'eût-il pas été plus sage, même plus à sa place, de laisser au Roi la jouissance de recréer à sa volonté sa nouvelle maison, plutôt que de faire revivre toutes les prérogatives de ces anciens corps, au préjudice et à la grande mortification de la noblesse entière de toutes les parties de la France, réunie en ce moment auprès des princes ? Avec des intentions pures, le maréchal de Broglie n'a voulu traiter cette affaire que militairement et non politiquement.

Mes enfants, qui sont en ce moment auprès de moi, ont tous trois une destination différente. Je garde l'aîné et il fera la campagne dans ma compagnie. Le second se réunit à ses camarades et servira dans les compagnies à pied des officiers de la marine et le plus jeune est officier volontaire à la suite des hommes d'armes à pied. Mais ce corps se disposant, suivant les usages de MM. les officiers aux gardes, à être très dispendieux, je pense à en retirer mon fils, qui est trop jeune pour n'être pas veillé de très près et qui ne prendrait que trop aisément le goût d'une dépense qu'il ne serait pas en état de supporter. Je le reprendrai avec moi et le mettrai sous l'inspection de son aîné dont la sagesse m'est connue.

2 JUILLET. — Pluie tout le matin. — D'après nos ordres reçus, les quatre compagnies d'Auvergne partent de Coblentz dans la matinée, pour se rendre, dans la même journée, dans les cantonnements qui leur ont été assignés sur les bords de la Moselle, à six fortes lieues, savoir, à Carden, à Treiss et Clooten. Nous traversons en troupe la

ville de Coblentz et nous suivons pendant quelques lieues la grande route de Coblentz à Trèves. Le sort ayant désigné pour ma compagnie le village de Carden, nous y arrivons d'assez bonne heure pour former notre établissement, entièrement à nos frais pour le logement, la subsistance et les fourrages. Je suis établi chez un chanoine et y suis passablement logé. Les compagnies rouges, qui ont été obligées de quitter Andernach, sont cantonnées à Kirn et environs. Tous les villages et bourgs de l'électorat sont remplis de compagnies et corps d'émigrés.

2 AU 19 JUILLET. — Séjour à Carden. — Pendant que nous sommes à Carden, le duc de Brunswick arrive à Coblentz et établit provisoirement son quartier général à Orcheim. Il vient, le lendemain de son arrivée, faire visite à nos princes, qui sont restés encore quelques jours à Coblentz pour y traiter de leurs affaires et de tout ce qui concerne les émigrés et notre armée. Les princes recoivent le duc de Brunswick avec tous les égards possibles, allant au-devant de lui jusqu'au bas de l'escalier et embrassant du meilleur de leur cœur celui qu'ils regardent comme le futur libérateur de la France. Le jour suivant, ils vont à Orcheim lui rendre sa visite. M. le prince de Condé, le maréchal de Broglie, le maréchal de Castries, qui ont eu souvent affaire avec lui pendant la guerre de Sept ans, paraissent le revoir avec plaisir. M. le prince de Condé, depuis la paix, a reçu M. le duc de Brunswick à Chantilly et l'y a reçu avec cette magnificence, cette grâce qui lui sont propres. Il n'était alors que prince héréditaire de Brunswick. Pendant son séjour en France, il fut singulièrement fêté à la cour et à la ville, et il doit en avoir conservé un peu de reconnaissance.

M. le marquis de Bouillé est venu à Coblentz voir M. le duc de Brunswick, et ce qui a paru fort extraordinaire c'est que, pendant le petit séjour qu'il y a fait, il n'a point cette fois vu Monsieur ni M. le comte d'Artois, à ce qui m'a été assuré, et il s'en est retourné à Mayence où il s'est établi. On ne peut rien concevoir à cette conduite, ni à ce qui concerne cet officier général auquel on ne peut pas refuser des talents militaires et qu'on ne voit destiné à aucune place. Il y a là-dessous

quelque chose de singulier qu'on ne peut approfondir. M. de Bouillé a été plusieurs fois à Berlin, y a été bien traité du roi, qui a pris son fils à son service. Il paraît qu'il a même cherché à être utile aux princes qui l'ont admis quelquefois à leur conseil. Serait-il brouillé avec eux ? c'est ce qu'on ignore. Mais au milieu de tout cela, j'apprends que M. de Bouillé a été s'offrir à M. le prince de Condé, pour faire la campagne avec lui en qualité de simple aide de camp, ce qui a été accepté. M. de Bouillé serait-il mécontent du plan de campagne ou a-t-il de l'humeur de n'avoir pas été consulté ? Dans la foule d'officiers généraux qui ont paru à Coblentz, le nombre des bons militaires ne me semble pas assez considérable pour négliger celui qui paraît jouir de la confiance et de l'officier et du soldat et dont le nom est redoutable aux patriotes. Au surplus, depuis le malheur de la funeste arrestation du Roi à Varennes, M. de Bouillé paraît aussi moralement changé qu'il l'est physiquement. Il a l'air extrêmement rêveur et soucieux et toujours atterré de son infortune. En effet, n'a-t-il pas quelques reproches à se faire ? Avec des mesures mieux combinées et mieux confiées, le Roi était sauvé et la France avec lui. — Dans les premiers jours de ce mois, l'élection de l'empereur a lieu à Francfort. François II, roi de Hongrie et de Bohême et souverain de tous les Etats héréditaires de la maison d'Autriche, est élu, ainsi que cela devait être. Il arrive le 11 à Francfort et est couronné le 14, avec toutes les cérémonies accoutumées.

Le 12 de ce mois, nos princes quittent définitivement Coblentz et se rendent à Bingen, par eau, en remontant le Rhin. Le transport de leurs énormes et inconcevables bagages, leur suite immense, contrastent singulièrement et d'une manière qui afflige les gens raisonnables avec le modeste train du duc de Brunswick, aux ordres duquel ils vont être et qui commande toutes les forces combinées de l'empereur et du roi de Prusse, depuis Bâle jusqu'aux Pays-Bas. La suite du roi de Prusse ne consistera qu'en quelques aides de camp. Le prince royal de Prusse marche simplement avec le régiment où il fait les fonctions de major et n'a presque personne avec lui. Indépendamment des officiers de leur maison, dont le nombre ne laisse pas

d'être considérable, nos princes ont encore chacun une trentaine d'aides de camp. A leur exemple, le maréchal de Broglie en a pris une vingtaine et il y a plus de 100 officiers employés aux différents états-major. Il faut s'attendre que, d'après cela, notre armée noble va paraître du plus complet ridicule aux yeux des généraux prussiens et autrichiens et que nous n'en serons pas vus plus favorablement des souverains que nous nous flattons d'avoir intéressés à notre cause...

19 JUILLET. — Pluie tout le matin. — D'après les ordres de M. le maréchal de Broglie, au nom des princes, reçus la veille, les quatre compagnies d'Auvergne partent de leurs cantonnements pour se rendre, en trois jours, aux villages de Nieder et Ober Ingelheim, à une lieue et demie de Bingen, sur la route de Mayence. Nous nous mettons en route avec d'autant plus de plaisir que nous espérons voir enfin commencer les opérations militaires et que nous nous flattons de pouvoir concourir au rétablissement de la tranquillité de notre malheureuse patrie et à la délivrance de son souverain, pour lequel, nous nous sommes tous armés et pour lequel nous avons fait tant de sacrifices.

Notre première couchée est à Castellaun, petite ville où se sont formées les compagnies de Poitou et où elles sont encore cantonnées. Les gentilshommes de cette province sont environ 1 500 hors de France. C'est avec difficulté que nous trouvons à coucher à Castellaun et nous avons peine à nous procurer des fourrages, car il est à observer que nous marchons sans recevoir aucune espèce de fourniture et que nous sommes obligés de pourvoir à notre subsistance et de traiter à l'amiable pour avoir des fourrages. Le cantonnement des poitevins est commandé par le marquis de Pérusse d'Escars, lieutenant général, ayant avec lui sous ses ordres MM. de Chateigner, de La Salle Lezardière, de Marmande et de Lambertye ex-député, tous quatre maréchaux de camp. Les députés aux Etats Généraux qu'a fournis la province de Poitou sont tous ici ou émigrés, à l'exception du marquis de Crussol d'Amboise, membre du côté gauche, lieutenant général et employé en Normandie. Les députés poitevins émigrés sont : MM. le

vicomte de La Châtre, le duc de Luxembourg, le marquis de Villemort, le marquis de Lambertye, le chevalier de La Coudray, le comte d'Yversay, Irland de Baroges, qui a remplacé M. le duc de Luxembourg qui se retira précipitamment après la réunion des ordres, quoiqu'il eût dû se regarder toujours comme président de l'ordre de la noblesse. Au nombre des députés du Poitou, on compte encore le marquis de Juigné, lieutenant général, député des Marches, le comte François d'Escars, député de Chatellerault, et le marquis de Ternay, député de Loudun. Les poitevins forment cinq à six compagnies de gentilshommes à pied et deux de cavalerie.

20 juillet. — De la pluie tout le matin. — Cette seconde journée, nous venons coucher moitié à Stromberg, jolie petite ville dépendant de l'électeur Palatin, et moitié à Wald-Algesheim, village du même territoire.

21 juillet. — Pluie tout le matin. Beau le reste du jour. — N'étant qu'à deux lieues de Bingen et ayant eu avis que M. le comte d'Artois, qui nous appelle ses bons auvergnats, a le désir de nous voir dans notre route, nous nous arrêtons à la porte de Bingen et nous nous mettons en bataille sur le grand chemin, à sept heures du matin. M. le comte d'Artois vient en effet nous y inspecter et nous fait beaucoup de compliments sur notre tenue militaire et sur la beauté de nos chevaux. Plusieurs de nos camarades, simples cavaliers dans nos compagnies, montent effectivement des chevaux de 80 et 100 louis et il n'y en a guère qui valent moins de 35 à 40 louis. Après cette petite revue, nous avons traversé la ville de Bingen dans le plus grand ordre et y avons fait l'objet de l'admiration générale. Nos compagnies sont toutes au delà du complet. Tous nos valets, vêtus en chasseurs et uniformément en vert, composent une petite troupe à notre suite. Ils sont tous bien montés, armés de sabres et ayant à leur tête quatre cors de chasse. Nous arrivons de bonne heure à notre destination, aux villages palatins de Nieder et Ober Ingelheim. Nous éprouvons quelques difficultés pour nous y établir et les habitants, profitant de la circonstance, nous font payer

exorbitamment cher la nourriture, les fourrages, le logement, et encore un grand nombre de nos camarades est couché sur la paille, mais on supporte gaiement ces petites contrariétés, en cette saison et surtout en pensant à la cause qui nous rassemble.

22 juillet. — Beau temps, ciel clair, mais froid. — Vers minuit nous recevons l'ordre de nous rendre à Bingen de très grand matin. Le roi de Prusse, devant partir ce matin de Mayence pour se rendre par eau à Coblentz, doit s'arrêter à Bingen et y dîner avec nos princes. Malgré les embarras inévitables qu'a dû nous occasionner la route que nous venons de faire, les quatre compagnies d'Auvergne se trouvent, à trois heures du matin, dans la plus grande tenue, rassemblées sur la place et à cinq heures nous sommes rendus à la porte de Bingen pour y attendre les ordres des princes. Après avoir été environ deux heures sans en recevoir, on nous fait entrer dans la ville et on nous range en bataille sur les bords du Rhin, à la suite des gardes des princes et de quelques compagnies d'officiers de cavalerie qui, se trouvant aux environs de Bingen, ont été mandées pour le même objet, afin de recevoir le roi de Prusse à la descente de son yacht. Ce prince n'arriva que fort tard. Il était accompagné du prince royal et de quelques officiers généraux. Monsieur, M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé et ses enfants, suivis d'une foule nombreuse, se trouvèrent au bord du Rhin. Ils conduisirent le roi en leur logis, faisant passer Sa Majesté devant le front de notre cavalerie. Le roi tint les propos les plus honnêtes, particulièrement sur notre troupe, et parut frappé d'apercevoir dans le rang huit à dix commandeurs de l'ordre de Malte et de voir autant de chevaliers. En effet, nous en avons plus de quarante. Le roi de Prusse a dîné avec tous nos princes et un très petit nombre des personnes les plus marquantes a eu cet honneur. Dans ce nombre, on a vu, non sans quelque étonnement, M. de Calonne. Après dîner, le roi, reprenant le chemin de son yacht pour se rendre à Coblentz, s'est arrêté pour voir défiler les compagnies de cavalerie qu'on avait fait venir à Bingen. Sa Majesté étant embarquée a été saluée de quelques coups de

canon comme à son arrivée. Des cris multipliés de « Vive le Roi » se sont faits entendre pendant longtemps. Après avoir été 14 heures à cheval, nous avons repris gaîment le chemin de nos cantonnements, très satisfaits d'avoir paru devant le successeur du grand Frédéric, devant un souverain qui paraît s'intéresser si vivement à la situation de notre malheureux Roi et qui semble manifester pour notre cause des sentiments pleins de franchise et de loyauté...

Le roi de Prusse est d'une taille gigantesque et doit représenter à merveille à la tête d'une armée, surtout avec la valeur que tout le monde s'accorde à lui donner. Ce prince a la réputation d'être extrêmement amateur du beau sexe. J'ai montré trop d'indulgence pour cette faiblesse pour m'élever aujourd'hui contre elle. Cependant, je blâmerais un souverain qui, inconstant dans ses goûts, peu délicat dans ses choix, en ferait sa principale occupation, négligerait les devoirs que son rang lui impose et compromettrait par sa conduite la dignité royale, qu'aujourd'hui plus que jamais il faut conserver dans tout son éclat.

23 juillet. — Nos princes se rendent à Coblentz, sur l'invitation du roi de Prusse, pour assister à la revue de son armée et reviennent sur le champ à Bingen.

23 au 30 juillet. — Du 23 au 30, nous séjournons dans nos cantonnements, entre Bingen et Mayence, et chacun achève de se pourvoir de tout ce qui peut être nécessaire pour la campagne. Pendant ce temps, on s'occupe définitivement à Bingen de l'organisation et de l'ordre de bataille de l'armée émigrée. Il faut bien croire que, consultant leur véritable intérêt, les princes auraient vivement désiré réunir toutes leurs forces en un seul et même corps d'armée. Nous nous en étions flattés jusqu'à ce moment. Je ne doute pas que les princes n'ont pas été les maîtres d'empêcher la division qui s'en fait en trois petites armées. Les puissances ont paru l'exiger pour un mieux qu'il est difficile de comprendre. Il paraît plus vraisemblable que c'est la suite d'une intrigue ourdie dans le cabinet de Vienne par des personnes qui, jouissant de la confiance de notre malheureux Roi, veulent empêcher ses frères de

jouer un rôle dans ce qui doit s'opérer et surtout pour éloigner M. le prince de Condé dont l'énergie, la conduite noble et soutenue leur font ombrage. Quoi qu'il en soit enfin, il est décidé que toutes nos forces seront divisées et formeront trois corps. Monsieur et M. le comte d'Artois resteront à l'armée du duc de Brunswick avec le roi de Prusse. Ils prennent avec eux tous les corps réputés de la maison du Roi, savoir : 1 500 gardes du corps; 300 gardes des princes; 1 200 des compagnies rouges; 600 des hommes d'armes à cheval; un escadron de grenadiers à cheval nouvellement créé et dont le commandement a été donné au vicomte de Virieu, maréchal de camp, gentilhomme d'honneur de Monsieur et qui revient d'accompagner Madame à Turin ; le corps des gendarmes à pied, se montant à environ 800; les gardes de la porte à 200; ensuite le corps entier des officiers de la marine à pied et à cheval; des compagnies d'officiers; des compagnies de gentilshommes, infanterie et cavalerie; le régiment de Royal-Allemand; le régiment de Saxe, hussards ; partie de Bercheny ; le corps des chasseurs royaux des princes, corps de nouvelle levée, 200; de Gerduck, 200; le régiment de Barwick et Dillon, 900; le régiment de Wittgenstein, 500; les chasseurs étrangers à cheval, nouveau corps formé par le marquis de Polignac et environ 250 officiers d'artillerie et de génie.

Les compagnies d'Auvergne, jointes au rassemblement formé par les soins du duc de Lorge, formeront la brigade du Colonel-Général, laquelle fera partie de l'armée du centre, qui sera composée, ainsi que l'on vient de le voir, des corps les mieux organisés, les plus complets et sera la plus considérable en cavalerie. Les enfants de M. le comte d'Artois devant arriver de Turin pour faire la campagne, il se trouvera dans cette petite armée 4 princes de la famille royale, deux maréchaux de France, 16 lieutenants généraux, 118 maréchaux de camp, 16 officiers généraux du corps de la marine, environ 8000 hommes d'infanterie et 6000 hommes de cavalerie, dont on peut bien compter 12000 gentilshommes ou officiers. Mais ce qui est monstrueux et ne peut se concevoir et entraînera nécessairement une suite effrayante, c'est environ 120 offi-

ciers ou aides de camp des princes, 70 officiers de l'état-major, 16 commissaires des guerres, 50 employés au quartier général et, pour le bouquet, environ 350 aides de camp des officiers généraux.

La seconde division, aux ordres de M. le prince de Condé, est destinée à servir avec l'armée du prince d'Esterhazy sur les bords du Rhin et dans le Brisgau. Cette division, forte d'environ 5 à 6000 hommes dont 1500 de cavalerie, sera composée de compagnies d'officiers et de gentilshommes à pied et à cheval; de la légion de Mirabeau, d'environ 1500 hommes d'infanterie et 300 de cavalerie; du corps des chevaliers de la couronne, de 200 hommes, formé par les soins de M. de Bussy; du régiment de Rohan, dû aux soins du cardinal et commandé par son neveu, le prince Louis de Rohan, de 400 hommes; de deux corps de Hohenlohe, formés par les soins des princes de Hohenlohe, qui se sont voués à notre cause, d'environ 600 hommes; un corps de 200 hussards, formé par le prince Maurice de Salm, frère cadet du prince Frédéric de Salm-Kyrbourg; et environ 100 officiers d'artillerie et du génie. On peut compter environ 3000 gentilshommes ou officiers dans cette division, dans laquelle il se trouvera un prince du sang, 6 lieutenants généraux, 30 maréchaux de camp, 50 officiers de l'état-major, commissaires des guerres ou employés, 25 officiers ou aides de camp du prince et environ 60 aides de camp des officiers généraux.

La troisième division sera aux ordres de M. le duc de Bourbon, ayant avec lui le duc d'Enghien, son fils unique. Elle est destinée à servir dans l'armée des Pays-Bas, aux ordres du général Clerfayt. Cette division, forte d'environ 4 à 5000 hommes, dont environ 1200 de cavalerie, sera composée : d'une partie des compagnies qui se sont formées à Ath en officiers et gentilshommes soit à pied, soit à cheval; d'un corps de chasseurs formant la légion de Carneville, levée par M. de Carneville, gentilhomme normand, major du régiment d'Artois-cavalerie, et d'environ 300 hommes; de quelques compagnies franches, formées par les soins de MM. de La Rianderie, de Breuilpont, de Calonne ; d'une compagnie de 80 cavaliers, presque tous de l'ancienne maréchaussée, formée par les soins du sieur Maillard, prévôt

de la maréchaussée à Valenciennes, homme excellent, et d'environ 75 officiers d'artillerie et du génie. On peut compter à peu près 3.000 gentilshommes ou officiers dans cette division, dans laquelle il se trouvera 2 princes du sang, 2 lieutenants généraux, 24 maréchaux de camp, environ 40 officiers de l'état-major, commissaires des guerres ou employés, 25 officiers ou aides de camp des deux princes et 50 aides de camp des officiers généraux.

D'après tout ce détail, ces trois divisions réunies auraient pu former un corps d'armée de 23 à 24 mille hommes, auquel il aurait cependant manqué la chose la plus essentielle : du canon. Il ne paraît pas, malgré l'argent que l'on a fait dépenser à nos princes pour cette partie, qu'elle soit trop bien montée jusqu'à présent. D'ailleurs, quoiqu'il y ait environ 400 officiers d'artillerie émigrés, il y en a fort peu d'anciens et il ne s'y trouve que deux maréchaux de camp, le marquis de Thiboutot, commandant en chef du corps de l'artillerie, ex-député aux États Généraux, membre du côté droit, homme franc et loyal, et M. de Bellegarde. Indépendamment des officiers généraux employés ou devant servir à la suite des trois divisions, les princes en ont destiné plusieurs autres à servir en Savoie ou dans le comté de Nice, si l'occasion se présente de les y employer. Il y en a aussi quelques-uns en Espagne.

Le duc de Brunswick, notre généralissime, fait enfin paraître une déclaration, en date du 25 de ce mois, au nom de l'empereur et du roi de Prusse et adressée aux habitants de la France. C'est une espèce de manifeste, dans lequel il réclame contre la violation et l'usurpation des droits des princes de l'empire possessionnés en Alsace et en Lorraine. Il annonce que l'alliance des deux souverains a de plus pour but de faire cesser l'anarchie de la France et d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, sans prétendre s'enrichir aux dépens de la France par des conquêtes, de délivrer le Roi, la Reine et la famille royale de leur captivité ; que l'on traitera en ennemis et punira en rebelles les gardes nationales qui auront combattu contre les troupes des deux cours alliées; qu'on punira sur le champ, suivant la rigueur du droit de la guerre, les habitants des villes, bourgs, etc., qui oseraient se défendre

contre les troupes de leurs majestés impériales et royales. Il déclare que si le château des Tuileries est forcé ou insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à LL. MM. le Roi et la Reine et à la famille royale, il en tirera une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale, et les révoltés coupables d'attentats aux supplices qu'ils auront mérités. — Cette déclaration paraît être assez généralement approuvée. Cependant, il semble extraordinaire que l'empereur et le roi de Prusse, admettant dans leurs armées les frères du Roi de France et plusieurs princes de son sang, les plus grands seigneurs et les plus riches propriétaires du royaume, la presque totalité de la noblesse, enfin environ dix-huit mille gentilshommes, le duc de Brunswick n'en fasse nulle espèce de mention dans ce manifeste des puissances. Au surplus, il paraît qu'il a été adopté par le cabinet de Vienne de préférence à plusieurs autres qui ont été proposés. Les princes n'ont pu obtenir que celui qu'avait présenté M. de Calonne fût accepté. L'intrigue de Bruxelles s'est encore mêlée de cette affaire. On assure que Limon est l'auteur de cette déclaration et que c'est par le moyen de l'archiduchesse Christine et du baron de Breteuil qu'il a eu la préférence sur tous les autres...

Mayence a été extrêmement agréable cet hiver. L'électeur y a été de la plus grande prévenance envers toutes nos dames qui y étaient en grand nombre. Il y a eu toutes les semaines des concerts et des réunions générales. Manheim, Rastadt, Heidelberg ont également eu des plaisirs et nombreuse société française, mais Aix-la-Chapelle et surtout Bruxelles paraissaient être le rendez-vous de la cour de France et de la ville de Paris. Le carnaval y a été brillant. Nos jeunes dames y ont affiché le même luxe, la même élégance que dans les temps les plus heureux. Tout cela règne encore en ce moment à Bruxelles. Voilà comment on s'accoutume au malheur et on devient insensible à celui des autres. Les personnes les plus marquantes, faisant parade de leur attachement au Roi et surtout à la Reine, n'en ont pas moins eu bal chez elles, réunissant

la plus nombreuse société, tenant une bonne maison, ne se refusant aucun des plaisirs dont on pouvait jouir autrefois et oubliant ainsi les peines, les tribulations, les outrages, les humiliations dont sont journellement accablés leur infortuné souverain et celle dont ces personnes se disent les plus zélés serviteurs...

Nous allons être longtemps sans avoir des nouvelles de France et, une fois en marche vers la frontière, nous n'en recevrons que difficilement. D'après les règlements des princes, il doit être formé des brigades de cavalerie et d'infanterie. Les brigades de cavalerie doivent être de huit compagnies de 56 hommes, y compris les officiers. Deux compagnies forment un escadron. Ainsi quatre escadrons doivent faire une brigade, qui, en y comprenant les surnuméraires, forme un corps d'environ 500 gentilshommes, commandé par un lieutenant général, 4 maréchaux de camp, 1 major de brigade, 8 capitaines en premier, 8 capitaines en second, 4 aides-majors; à chaque compagnie, 4 chefs de section, 2 fourriers, 8 chefs d'escouade et 40 maîtres. Les 4 compagnies formées par le duc de Lorge et avec lesquelles, ainsi que je l'ai déjà dit, nous devons être accolés pour former la brigade du Colonel-Général arrivent le 25 de ce mois dans les villages qui nous avoisinent. Désirant nous lier avec ces nouveaux camarades, nous allons tous au-devant d'eux à leur arrivée, nous leur donnons une halte militaire, des viandes froides et abondance de vin, suffisamment pour en griser un grand nombre, en portant les santés de nos maîtres, de nos princes, de tous les souverains de l'Europe et de tous les bons et fidèles royalistes. Cette réception amicale et sans cérémonie doit commencer à établir l'union qui doit exister entre des gentilshommes réunis pour une si belle cause et qui doivent faire la campagne ensemble.

Tous les différents corps qui doivent former l'armée des princes sont presque tous cantonnés aux environs de Bingen. M. le prince de Condé, établi à Creutznach, se dispose à partir, ainsi que M. le duc de Bourbon, chacun pour sa destination respective. Nous recevons nos ordres pour partir le 30 au matin, et nous rendre en sept jours au camp de Bellingen, près de Trèves. Tous les autres corps reçoi-

vent les mêmes ordres pour se porter au même point, sur différentes colonnes. Nous sommes prévenus que d'après les soins et les ordres des princes, nous recevrons sur notre route des rations de bouche et de fourrage, et qu'arrivés à notre destination, il nous sera délivré des tentes et tous les ustensiles pour la campagne.

30 JUILLET. — Temps affreux. Pluie à verse tout le jour. — Nous partons de nos cantonnements de Nieder et Ober-Ingelheim pour nous rendre à Langenlosheim. Nous nous séparons des quatre compagnies du duc de Lorge, que nous ne devons retrouver que près de Trèves. Mon petit équipage, quelque économie que j'aie pu y mettre, est devenu très coûteux, ayant deux de mes enfants avec moi, et ayant retiré le plus jeune du corps des hommes d'armes à pied. Il consiste en quatre chevaux de selle et deux de voiture pour traîner ma voiture et tout mon bagage, deux gens d'écurie et le fidèle Picard, ayant l'inspection sur le tout. Je m'arrange pour faire ordinaire en campagne avec le comte de Retz, mon commandant en second, le duc de Caylus, le comte de Pons, ses deux neveux et son cousin le comte de Macheco, mes deux enfants, le vicomte de Retz, tous servant dans ma compagnie, et le vicomte de Fleury, qui a désiré faire la campagne avec nous. Mon maître — Jacques, Picard, qui s'emploie à tout avec la meilleure volonté du monde, est le maître d'hôtel et le cuisinier en chef de tout cet ordinaire consistant en onze maîtres et environ douze domestiques.

Pour nous rendre à Langenlosheim, nous traversons la ville de Bingen et nous remontons les bords de la Nahe, pendant environ deux heures, par des chemins affreux et gâtés par les pluies. Langenlosheim est un gros village dans lequel nous nous logeons tous, tant bien que mal mais en payant nos logements, nos fourrages et nos rations.

31 JUILLET. — Le temps remis au beau. — Nous séjournons à Langenlosheim. Ne nous trouvant qu'à une lieue de Creutznach, j'y vais avec mes deux enfants pour y faire ma cour à M. le prince de Condé. Mais les trois princes étant allés à Bingen pour les derniers arrangements de

leurs divisions, je n'y trouve que Mme la princesse Louise, avec laquelle je dîne ainsi que mes enfants. J'ai le plus grand plaisir à revoir cette respectable princesse, pour laquelle mon attachement est égal à ma vénération, et que je n'avais pas vue depuis plus d'un an, à Worms. Je la trouve extrêmement triste de se voir obligée de se séparer de son père dont elle est depuis trois ans le secrétaire de confiance, de son frère qu'elle aime tendrement. Elle me parle de son juste déplaisir de la division de nos trois petites armées et du peu d'égards qu'on a eu pour M. le prince de Condé dans la répartition des corps et compagnies. Il y a même à cet égard des détails qu'il faut ensevelir dans l'oubli. Mme la princesse Louise est encore incertaine du lieu où elle se retirera pendant la campagne. Mais il me paraît qu'elle se déterminera à s'établir entre Francfort et Mayence, afin d'être plus à portée, par les moyens d'une grande ville, d'avoir les nouvelles qui peuvent l'intéresser.

Aout 1792. — 1er aout. — Beau temps. Commencement de chaleur. — Séjour à Langenlosheim.

2 aout. — Beau temps et chaleur. — D'après les ordres que nous recevons, nous quittons ce matin notre village pour nous rendre à Stromberg, qui n'est qu'à trois lieues. C'est une très jolie petite ville, dépendant de l'électeur palatin qui, conservant la neutralité, nous aurait refusé le passage sur son territoire, si le roi de Prusse ne nous eût précédé. Mais la ville s'est prêtée à nous loger par billets, à la vérité en payant, et les rations de fourrages commencent à nous être fournies par des bons des princes. Plusieurs autres corps logent avec nous à Stromberg et malgré cela nous y sommes tous passablement. Nos princes sont également partis de Bingen. Ils sont en pleine marche à la tête d'une colonne de cavalerie et des hommes d'armes à pied. Ils nous précèdent d'un jour et se dirigent sur Trèves.

3 aout. — Beau temps et chaleur. — Nous ne faisons aujourd'hui que trois petites lieues pour nous rendre à Zimmeren, autre jolie petite ville du Palatinat. Nous y

sommes bien logés et fournis de rations de fourrage, de viande et de pain. Nous nous y trouvons avec l'escadron composé des officiers des carabiniers. Je n'ai rien à dire de Zimmeren, sinon que nos jeunes gens y passent la soirée à danser au château avec les filles du concierge, très jolies, d'une belle tournure et qui, avec vingt-quatre heures de plus, auraient été d'excellente composition, à en juger par les œillades du premier jour.

4 AOUT. — Pluie, orage, mauvais temps. — Notre journée st aujourd'hui de quatre lieues pour nous rendre à Kilch-erg, petite ville où nos princes ont couché la veille avec quartier général. Nous y sommes mal logés et le passage e l'énorme suite de nos princes fait tort à ceux qui vien-ent après. Le vicomte de Beaune, lieutenant général, otre compatriote, que les princes, d'après nos désirs, nt nommé pour commander la brigade de Colonel-Géné-al, dont nous formons la moitié, arrive pour nous rejoin-re à Kilchberg. Il n'eût tenu qu'à lui d'éviter un désagré-ent qu'il a fallu essuyer, se trouvant obligé d'éloigner 'auprès de lui son fils, qu'il a pris pour aide de camp et ui paraît aujourd'hui pour la première fois, arrivant de aris, où il n'a pas été assez circonspect sur ses liaisons. n cette occasion, je ne puis m'empêcher de trouver mes amarades infiniment trop sévères envers le marquis de lontagu, qui, beau-frère de La Fayette et du vicomte de oailles, n'a d'autre tort que de ne s'être pas éloigné assez romptement de ces deux coupables révolutionnaires. Le arquis de Montagu n'a joué aucun rôle en France et je crois pur dans ses principes comme dans ses actions. lais le père avait été prévenu de la mauvaise disposition es gentilshommes de notre province et n'a pas voulu agir n conséquence. Le marquis de Montagu va auprès du arquis de Bouzols, son oncle, à l'armée de M. le duc de ourbon.

5 AOUT. — Pluie, mauvais temps. — Séjour à Kilchberg. ous commençons à éprouver des difficultés pour faire ccepter les bons des princes pour les rations de bouche t de fourrage. M. de Calonne passe à Kilchberg, allant

rejoindre les princes et a assez de peine à arranger cette affaire en donnant quelques acomptes, dont les fournisseurs veulent bien se contenter pour le premier moment, pour ce qui a été consommé par les corps qui ont déjà passé.

6 AOUT. — Temps assez beau. — Nous allons coucher à trois lieues de Kilchberg et nous sommes répartis dans les villages de Gunzvodt et Hundheim, où nous sommes très mal logés. Les soins du nombreux état-major de notre armée ne se sont pas portés jusqu'à préparer notre passage dans ces misérables villages. On ne nous y fait par conséquent aucune espèce de distribution, et nous sommes forcés de nous pourvoir très chèrement à nos propres frais.

7 AOUT. — Nous séjournons dans nos villages. D'après les ordres que nous avions reçus, en date du 1er de ce mois, nous faisons partir dans la nuit un détachement pour se rendre au prétendu camp de Pellingen, près de Trèves, pour y recevoir les tentes qu'on doit nous y distribuer et enfin pour y établir notre troupe dans le lieu qu'on indiquera. Mais il n'existe pas plus de tentes que de camp. Notre détachement, arrivé sur le terrain désigné, n'y a trouvé personne de l'état-major, aucun ordre, et n'y rencontre que des détachements d'autres corps, aussi embarrassés les uns que les autres. Nos camarades ne savent par conséquent que devenir ni où nous retrouver et nous sommes quatre ou cinq jours sans en entendre parler.

8 AOUT. — Très beau temps. — Nous quittons nos villages dès cinq heures du matin, pour nous diriger sur Trèves, dans la ferme persuasion d'arriver de bonne heure au camp de Pellingen. Notre nouveau général de Beaune, très honnête homme d'ailleurs, mais militaire peu prévoyant, n'ayant pris aucune précaution pour faire bonne route, nous nous perdons dans les bois. Pendant notre embarras, un paysan, qui nous rencontre par un heureux hasard, remet à notre chef un ordre signé de Monsieur, pour nous rendre à Holzberg, village où les princes ont couché et

d'où ils sont partis seulement ce matin. A quoi servent donc les soixante aides de camp de nos princes et les quatre-vingts officiers de l'état-major ! Peut-on commencer plus ridiculement le service de la campagne ? Que penser de l'ordre qui va régner dans notre armée, si les autres corps en éprouvent autant ? Enfin, après avoir pris des guides dans le bois et nous être remis dans notre chemin, dont nous nous étions fort dérangés, et avoir marché pendant neuf heures, nous arrivons au mauvais village de Holzberg, où il n'est pas concevable que l'état-major ait pu établir le quartier général de nos princes. Nous trouvons les habitants de ce petit endroit très justement ulcérés du gaspillage de la suite pillarde de nos princes et disposés à nous refuser ce qui nous est nécessaire, d'autant plus qu'aucun officier de l'état-major n'a prévenu de notre arrivée. Agissant différemment que ceux qui nous ont précédés et payant comptant et exactement tout ce qu'on pourra nous fournir, nous sommes néanmoins au moment de manquer de tout. Cependant la vue de nos couronnes établit la confiance et les fourrages, les vivres nous arrivent, mais tous nos chevaux sont au bivouac et beaucoup de nos camarades sont obligés d'y passer la nuit.

9 AOUT. — Nous séjournons à Holzberg. Heureusement le temps nous est favorable et la chaleur nous fait supporter l'incommodité de notre premier bivouac. La journée se passe sans entendre parler de rien et sans savoir ce qui se passe, mais il n'est plus question de camper à Pellingen. On ne comprend rien à cette manière de servir. Cependant nous avons le maréchal de Broglie pour commandant général et c'est lui qui a choisi tous ceux qui doivent l'aider dans tous les détails.

10 AOUT. — Beau temps et chaleur. — Enfin nous recevons les ordres pour partir ce matin et nous rendre à Trèves, où nous en recevrons de nouveaux pour notre destination. Du village de Holzberg à Trèves, il y a près de 5 lieues. Aux environs de la ville, nous trouvons beaucoup de corps cantonnés dans les villages. Nos princes sont établis auprès de Trèves. Le quartier général du roi de Prusse en est à

une lieue et son armée est en avant. Nous recevons l'ordre de nous rendre au delà de Trèves, à trois lieues plus loin, au château de la Quinte. Nous traversons dans toute sa longueur la ville de Trèves, dont le pavé est détestable. Nous passons la Moselle sur un beau pont et nous descendons sur la rive gauche de cette rivière jusqu'à notre destination. En nous laissant dans nos cantonnements de Treiss et de Carden, on nous aurait évité les désagréments dispendieux de plusieurs déplacements et de soixante lieues de route. On nous eût épargné des dépenses considérables, faites en pure perte et sans aucun motif, puisque le cantonnement des poitevins n'a bougé de Castellaun que pour se rendre à Trèves, où nous aurions également été rendus en deux jours. Mais il est écrit, je crois, que tout doit se faire au rebours du bon sens. Enfin, nous voici au château de la Quinte et nous y retrouvons notre détachement du camp de Pellingen. Notre cantonnement consiste en une grande et vaste maison, toute meublée, quelques moulins et forges et un très beau bois, seul endroit pour établir nos chevaux. Nos généraux ont chacun une chambre dans la maison et on a la liberté de coucher sur la paille dans plusieurs grandes salles où l'on peut s'arranger environ une cinquantaine. Pour moi, à l'exemple de beaucoup d'autres et faute de tente, je fais pratiquer sous le bois une feuillée et j'y dors à merveille. Les princes ayant proposé au roi de Prusse de lui faire voir une partie de notre petite armée et surtout la cavalerie, nous recevons l'ordre, à minuit, de nous rendre, le lendemain 11, dans la plaine au delà de Trèves.

11 AOUT. — Beau temps, forte chaleur, orage après midi. — De grand matin nous sommes en marche pour aller passer encore une revue du roi de Prusse, à près de quatre lieues de l'endroit où nous venons d'arriver la veille. Il faut encore traverser la désagréable ville de Trèves. Notre place de bataille nous est donnée à la suite des corps réputés de la maison du Roi. Beaucoup de corps cantonnés à une distance trop éloignée n'ont pas été mandés pour cette revue, où cependant on montra au roi de Prusse huit à neuf mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie.

Sa Majesté, accompagnée du prince royal, du duc de Brunswick, de nos princes et d'une suite très nombreuse, arriva vers midi. Après avoir été passés en revue, nous avons tous défilé devant le roi, avec le désagrément d'une poussière si affreuse qu'il a été de toute impossibilité à S. M. de nous voir. Mais le roi n'en a pas été moins honnête et a dit les choses les plus flatteuses sur la noblesse française et particulièrement sur chaque corps. Mais les souverains doivent avoir un certain protocole de compliments d'usage dont ils se servent en pareille occasion. Les uns mettent plus de grâce à les débiter que les autres. Après cette revue insignifiante, qui nous a occasionné une course fatigante de huit lieues, comme la veille, nous sommes revenus reprendre notre établissement sous le bois de la Quinte, où nous éprouvons un fort orage qui dérange un peu nos feuillées et nos cuisines.

12 AU 18 AOUT. — Séjour à la Quinte jusqu'au 18. Pendant ce temps nous avons quelques jours de pluie extrêmement incommodes au bivouac. Il nous avait été annoncé depuis longtemps des fournitures complètes d'effets de campement et de tous les ustensiles de cuisine, ce qui fait que nous avions négligé de nous en pourvoir à nos frais, ce que nous aurions aisément supporté, en ayant fait tant d'autres infiniment plus considérables. Nous sollicitons vainement la livraison des tentes qui doivent nous être données, d'après le règlement des princes à ce sujet. Nous sommes 260 maîtres et tout ce que nous avons pu obtenir s'est réduit à une douzaine de canonnières et à des marmites et bidons. Beaucoup d'entre nous prennent le parti de faire faire des tentes à nos dépens. Nous recevons ici des rations de bouche et des fourrages, mais toutes ces livraisons se font avec un désordre qui annonce le plus grand gaspillage dans cette partie. Cependant, notre armée est pourvue d'un intendant, de commissaires des guerres, de munitionnaires, fournisseurs et entrepreneurs de toute espèce, et M. de Calonne est l'ordonnateur général de toutes les dépenses. D'ailleurs le quartier général absorbe tout. Indépendamment de l'énorme et ridicule quantité de personnes qui y sont employées, les officiers des maisons des princes,

leurs adjudants généraux, leurs aides de camp, leurs gardes dont le guet est considérable, les trois états-majors, il a été de plus décidé que deux compagnies à pied du corps des officiers de la marine y feraient un service journalier auprès des princes. Quelques cent-suisses de la garde du Roi, au nombre d'environ 20 et qui sont arrivés depuis la réforme de la garde du Roi et l'emprisonnement de M. le duc de Brissac, leur commandant, servent à la garde intérieure du logis des princes et sont commandés provisoirement par le comte de Cossé, maréchal de camp. Outre cela, il y a encore au quartier général la prévôté et ses bureaux, les médecins, chirurgiens, etc..., de plus tous les membres du conseil des princes. Ajoutez à tout cela un grand nombre d'officiers généraux non employés aux brigades, s'étant mis à la suite du quartier général avec un gros train, sans avoir rien à faire et n'en ayant pas moins des aides de camp. Pour juger de cette inconcevable cohue et de tout cet extravagant cortège de nos princes, il faut en voir l'état.

Depuis que les princes sont arrivés à Trèves, ils ont fait paraître une déclaration de leurs sentiments et de leur intention, faite à la France et à l'Europe entière. Ce manifeste, daté du quartier général près de Trèves, le 8 août 1792, est signé par les deux princes frères du Roi et par les princes de la maison de Condé. Il est également signé par les deux enfants de M. le comte d'Artois qui sont en ce moment en route pour se rendre de Turin à notre armée. Cette pièce est trop longue pour être rapportée ici [1].

Depuis le commencement de la Révolution, la ville de Trèves a été un des endroits où il s'est le plus retiré de familles françaises. Il y est venu également un très grand nombre d'ecclésiastiques fuyant la persécution. Le 7 août, au passage du roi de Prusse, l'archevêque de Narbonne, accompagné de l'évêque de Verdun, des évêques in partibus de Tricomie et d'Orope, présenta à S. M. cette portion du clergé de France, au nombre de plus de 300 ecclé-

1. Elle se trouve dans le manuscrit de M. d'Espinchal, aux appendices tome VI.

siastiques des diocèses de Metz, Toul, Verdun, Nancy, Saint-Dié, Reims, etc... et adressa au roi un discours[1]. Le 25 août, jour de la Saint-Louis, l'archevêque de Narbonne célébra la messe à l'église de Saint-Gangoult et prononça un discours analogue à la circonstance...

Pendant que nous attendons qu'il plaise au duc de Brunswick de nous mettre en activité, l'armée prussienne est en marche et se porte en avant de Luxembourg, sur Longwy et Thionville. Le général Clerfayt, arrivant des Pays-Bas, se porte aussi du côté de Longwy et le prince Hohenloe, autrichien, arrive du haut Rhin avec un corps de vingt mille hommes. Nous ne recevons plus aucune nouvelle de France. Les lettres, les papiers publics ne nous arrivent pas. Nous ignorons absolument ce qui se passe dans l'intérieur en ce moment. Mais la fermentation qui existe à Paris depuis le 20 juin et la lutte entre les constitutionnels et les jacobins nous font tout craindre pour la famille royale, et nous ne pouvons douter des projets atroces du parti républicain et des anarchistes. Il nous arrive encore cependant de l'intérieur quelques tardifs camarades, qui avaient déjà paru à Coblentz, que quelques affaires importantes avaient engagés à rentrer en France, mais sur lesquels nous pouvions compter, connaissant leurs principes. Nous sommes en ce moment 260 présents, formant 4 compagnies plus que complètes ; la mienne est à 68, officiers compris.

18 AOUT. — Pluie à verse presque tout le jour. — Nous partons de notre bois de la Quinte. Toute notre armée est en marche. Les chemins, gâtés par la pluie, sont horribles. Le quartier général des princes est à Grevenmacher, sur la route de Trèves à Luxembourg. Nous en traversons tous les embarras pour aller bivouaquer à une lieue plus loin, auprès du village de Berdorff. Nous y rejoignons les deux escadrons commandés par le duc de Lorge et le comte de Toustain de Viray, maréchal de camp. Le comte de Toustain était député de la noblesse du bailliage de

1. Cette pièce se trouve dans le manuscrit de M. d'Espinchal, aux appendices du tome VI.

Mirecourt et membre du côté droit. Toute la brigade est établie au milieu d'une terre labourée, où hommes et chevaux nous bivouaquons très désagréablement à cause du mauvais temps. Le village n'a que très peu de place et le château est occupé par nos officiers généraux. Suivant l'ordre de bataille arrêté par les princes, nous devons, conjointement avec Royal-Allemand, former l'aile droite de la seconde ligne de la cavalerie. M. le comte de Caraman, lieutenant général de 1780, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, doit commander cette aile. Nous le trouvons ici avec le plus grand plaisir s'attachant à notre brigade. Il jouit d'une bonne réputation militaire. Il entend son métier, s'en est toujours occupé et sa présence nous inspire une confiance que nous ne pouvions avoir dans l'inexpérience de ceux qui nous ont conduits jusqu'à ce moment. Le comte de Caraman était, au commencement des troubles, commandant en chef en Provence. Il ne s'y est pas conduit avec toute l'énergie qu'y a mise, depuis, le marquis de Miran, son commandant en second. Le comte de Caraman a bien quelques petits reproches à se faire à cet égard, et la fureur de vouloir, à cette époque, être parent de Riquetti Mirabeau lui a fait tort. Mais il est bon royaliste, attaché aux vrais principes, et ses sentiments sont prouvés par sa conduite actuelle.

Les quatre escadrons de la brigade sont, ainsi que je l'ai déjà dit, commandés par des maréchaux de camp : savoir : le duc de Lorge, le comte de Toustain, le marquis de La Roche-Aymon et le marquis de Laqueuille. Un cinquième maréchal de camp, non employé, s'est attaché comme volontaire à la brigade. C'est le marquis d'Hargicourt, frère cadet du fameux comte Du Barry et du comte Guillaume, mari de la comtesse. Le marquis d'Hargicourt est un fort honnête homme, qui a toujours joui de la meilleure réputation et qu'on a toujours distingué de tous les Du Barry. Lors de la faveur de cette famille, l'ambitieux comte de Fumel, lui donna sa fille unique en mariage, ce qui, dans le temps, parut très extraordinaire à tout le monde. Quoique ce mariage ait eu des suites heureuses, il a servi à donner la mesure de la délicatesse des sentiments du comte de Fumel, qui, ne se contentant pas d'une énorme

fortune, ambitionnait de grandes dignités. Lieutenant général en 1780, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, il était commandant en Basse-Guyenne et à Bordeaux au commencement de la Révolution. La crainte de voir piller et dévaster sa superbe terre de Margot lui a fait accepter dans ce nouveau régime la place de maire de Bordeaux, et on l'a vu transformer le Gouvernement en hôtel de la mairie. Au surplus, Mme d'Hargicourt, sa fille, jouit, ainsi que son époux, de l'estime publique. Elle est restée à Bordeaux.

Notre brigade se trouve renfermer onze anciens ex-députés aux Etats Généraux, savoir : MM. le comte de Toustain et le marquis de Laqueuille, maréchaux de camp ; le duc de Caylus ; le baron d'Aurillac ; le baron de Rochebrune, de Saint-Flour ; Montlosier, de Riom ; Dufreisse-Duchey, noble, lieutenant général du bailliage de Riom et député du tiers, excellent membre du côté droit ; le chevalier de Châlons, de Castel-Moron-d'Albret ; le chevalier de Verlhamont, de Bordeaux, commandant une compagnie ; le comte de Panetiers, député du Conserans, et le comte de Marsanne, député du Dauphiné, un des plus zélés partisans du système populaire au commencement, un peu membre du côté gauche, mais assurant de son repentir et de l'abjuration de ses erreurs.

M. le comte de Caraman commence à établir dans la brigade un service militaire. Notre troupe prend un air de consistance et même assez respectable. Un corps de 500 gentilshommes, parfaitement bien montés et animés, comme on peut le penser, des sentiments qui caractérisent la noblesse française, peut être utilement employé à tout ce qu'on voudra. Cependant, il faut l'avouer, il aurait été à désirer que tous ces officiers ou gentilshommes, devenus cavaliers ou soldats, eussent un peu oublié leurs grades et leurs rangs et eussent observé une exacte discipline. Mais notre affreuse révolution a mis dans toutes les têtes un levain d'indépendance dont peu de personnes puissent franchement se dire exemptes. Mais agissons et tout ira à merveille. L'activité occupe et étouffe les raisonnements dont nos esprits sont cruellement imbus et entichés.

19 AOUT. — Vilain temps. Pluie. — Chemin affreux.

Nous nous rendons aujourd'hui par des chemins de traverse épouvantablement gâtés au village d'Œttringen et environs, à deux lieues de Luxembourg, sur la grande route de cette ville à Remich. Le quartier général de nos princes est à Statbredimus, horrible endroit que le mauvais temps rend encore plus désagréable. Tout le monde campe ou bivouaque dans la boue. Nous en sommes à une forte lieue.

19 AU 29 AOUT. — Pendant ces dix jours, le temps a été presque continuellement affreux et à la pluie, ce qui fait le plus grand tort pour les convois de vivres et de fourrages et nuit considérablement à toutes les opérations des armées prussienne et autrichienne. Nous ne sommes guère mieux établis à Œttringen que le quartier général de Statbredimus. Nos chevaux sont tous au bivouac et nous sur la paille et dans des greniers à foin, faute de tentes dont une grande quantité de nous se pourvoit à Luxembourg pendant notre séjour à Œttringen. Le corps d'armée aux ordres du prince de Hohenlohe arrive à Remich, sur le bord de la Moselle, et, après quelques jours de repos, se dirige sur Thionville. Le général Clerfayt, arrivé des Pays-Bas devant Longwy, attaque cette place, qui se rend aux Autrichiens avec une garnison peu considérable, sans avoir fait une forte résistance. Monsieur va, du 24 au 27 de ce mois, rendre une visite au roi de Prusse, campé aux environs de Longwy, passe par cette ville, est très bien reçu des habitants, y est harangué par les municipaux, mais il paraît qu'il n'a pas eu la liberté d'y faire aucun acte au nom du Roi. On assure cependant qu'il a été fort question de reconnaître Monsieur régent, que le roi de Prusse y paraissait consentir mais qu'on veut attendre à cet égard ce qu'en décidera le cabinet de Vienne, dont il semble que les dispositions ne sont ni favorables, ni franches.

Nous commençons à juger de la confiance que l'on peut accorder à la pompeuse déclaration du duc de Brunswick, du 25 juillet dernier, par l'inexécution des principaux articles. Les gardes nationaux qui étaient armés à Longwy sont en pleine liberté et on ne se dispose à aucun acte de

sévérité envers ceux qui sont reconnus pour acteurs des atrocités commises dans le pays. Rien n'a été fait au nom du Roi de France. Tout cela est du plus mauvais augure et annonce une mauvaise foi marquée de la part des puissances alliées.

Pendant notre séjour à Œttringen, je vais deux fois à Luxembourg pour m'y faire faire deux petites canonnières de coutil et pour quelques autres emplettes. Je vois avec le plus grand intérêt cette place, qui passe pour une des premières forteresses de l'Europe. La ville m'a paru assez jolie. Beaucoup de familles françaises l'ont habitée depuis trois ans et il y en a encore plusieurs en ce moment. J'y retrouve avec plaisir Mmes de Ballainvilliers, de Fouquet, de Cherisey et la baronne d'Hunolstein, sa belle-sœur ; la comtesse du Puget ; de Verthamy ; la baronne de Pouilly, dont le mari, député de la noblesse de Verdun, a eu une excellente conduite aux États Généraux, est maréchal de camp et est en ce moment employé par les princes auprès des généraux autrichiens. Il y en a encore beaucoup d'autres. Je vais faire ma cour à l'archiduc Charles, qui se rappelle m'avoir vu à Pise en 1789. Je trouve dans le major de la place un compatriote auvergnat, ancien officier au service de l'empereur, le chevalier de Rochefort d'Ailly.

CHAPITRE XVII

LE 10 AOUT

En revenant à notre village, je rencontre un nouvel arrivant de Paris, M. Aubier, gentilhomme de notre province, parti depuis les horreurs qui se sont commises le 10 août. M. Aubier est gentilhomme ordinaire du Roi. Depuis deux ans, il s'est dévoué à Sa Majesté, ainsi qu'à la Reine, qu'il n'a pas quittés un instant pendant ces temps orageux et dont il ne vient de s'éloigner que forcément. Il vient de se réunir à nous et nous l'avons reçu avec l'empressement et tous les témoignages d'estime dus à sa conduite et à son attachement au Roi. Menacé d'être massacré et étant même désigné à cet effet, il n'a cependant pris le parti de la fuite qu'après avoir vu l'impossibilité d'être utile au Roi et à la Reine depuis leur nouvelle captivité au Temple. M. Aubier étant un témoin irréprochable, c'est d'après son intéressant récit que je rendrai compte, très succinctement, de toutes ces nouvelles et horribles scènes qui se sont passées sous ses yeux[1]. M. Aubier s'est rendu sur-le-champ auprès de M. le comte d'Artois, dont il a été parfaitement reçu et qui, après avoir été instruit par lui de tant de détails si intéressants et si touchants, l'a aussitôt envoyé au roi de Prusse et au duc de Brunswick pour les instruire du véritable état de Paris en cet affreux moment. M. Aubier a été accueilli avec distinction par le roi de Prusse, qui lui a fait l'honneur de le faire dîner avec lui et l'a entretenu plusieurs heures, ainsi que le duc de

1. C'est pour cette raison que nous avons cité ce récit, quoique M. d'Espinchal n'ait pas été lui-même témoin des faits qu'il raconte.

Brunswick. Il est revenu ensuite au milieu de nous. C'est d'après plusieurs conversations que j'ai eues avec lui que je vais tâcher de donner un extrait fidèle et exact de ce qui s'est passé, depuis la fin de juillet jusqu'au 12 août, date à laquelle il est parti de Paris, et, à mesure que dans cette narration il se présentera quelque acteur nouveau dont je n'aurai pas encore parlé, j'en donnerai la notice historique, d'après les renseignements que j'ai pu me procurer sur chacun d'eux. J'y joindrai également les détails que j'aurai pu apprendre ailleurs.

Le parti constitutionnel, n'ayant pu décider le Roi à une démarche rigoureuse, perdait journellement son crédit et les principaux chefs étaient retournés aux armées. Les jacobins entretenaient la fermentation dans la capitale. Leurs agents agitaient les sections et surtout les faubourgs. Paris se remplissait de brigands. Il en arrivait de toutes parts. On attendait l'arrivée d'une bande de Marseillais, venant en troupe et en armes du fond de la Provence avec les projets les plus sanguinaires. Le 27 juillet, M. d'Eprémesnil, se promenant après dîner sur la terrasse des Feuillants, y est reconnu par quelques brigands, et bientôt, sans y avoir donné lieu par aucun propos et par le moindre geste, il est assailli par ces scélérats, déshabillé et abîmé de coups de sabre et de bâton et menacé d'être pendu et décollé. C'est avec grand'peine que, couvert de blessures et reconnu par les gardes nationales du poste du Palais-Royal, il a pu arriver au jardin, mourant et baigné dans son sang. C'est dans cet état qu'est venu le visiter le maire Pétion et lui témoigner les apparences de l'intérêt. D'Eprémesnil ne lui a pas dit autre chose, sinon : « Et moi aussi, Monsieur, j'ai été l'idole de ce peuple ! » Ce spectacle a tellement troublé Pétion qu'il s'est trouvé mal. D'Eprémesnil rapporté chez lui, aucune de ces blessures ne s'est trouvée mortelle et il est hors de danger actuellement...

Le 30 juillet dernier, les brigands qui sont à Paris ont été renforcées par l'arrivée de la horde sanguinaire des fédérés de Marseille, chassés de Lyon, chargés d'imprécations sur la route et entrant sans difficulté avec armes et bagages dans la capitale. Bien plus, Pétion, au nom de la

municipalité les fait loger, l'Assemblée pourvoit à leurs dépenses et un des plus furieux jacobins, appellé Sergent, leur délivre de la poudre et des gargousses. Pétion, qui reçoit leurs premiers hommages, les harangue et les engage à la plus grande union. Bientôt ces scélérats fraternisent avec tous les brigands des faubourgs et de la ville. Tous les assassins et acteurs des atrocités commises dans le Comtat sont parmi eux. Un nommé Barbaroux a été leur conducteur, leur directeur et leur chef. Ce monstre, partant de Marseille et faisant ses adieux au club des Jacobins, leur montra un poignard, disant qu'il ne partait pour Paris qu'avec ce seul bien. Il a pour collègue, à la tête des Marseillais, un certain Fournier, âgé de 60 ans, propriétaire à Saint-Domingue, se plaignant d'injustice du gouvernement, ayant éprouvé un incendie sur son habitation et ayant perdu son procès contre ceux qu'il en accusait. Le désir de se venger, joint à un caractère atroce, lui a fait prendre le parti le plus sanguinaire dans la Révolution. Depuis l'arrivée de ces Marseillais, que Brissot appelle « la Providence du midi », tout Paris a été en combustion. Ils se sont pris de querelle avec les gardes nationaux reconnus pour fidèles au Roi et leurs insultes n'ont pas été réprimées.

C'est au milieu de cette horrible agitation que, le 3 de ce mois, Pétion est venu apporter à l'Assemblée une adresse de la commune de Paris, demandant la déchéance du Roi et de la race des Bourbons. L'Assemblée ordonne l'impression de cette affreuse pétition, dont les dernières paroles ne peuvent se lire sans frissonner : « Que chacun de nous illustre sa mémoire par la mort d'un esclave ou d'un tyran ! » La discussion de cette grande et importante affaire fut ajournée au jeudi 9 de ce mois. Pendant cet intervalle, le département a fait en faveur du Roi et de la constitution ses derniers et inutiles efforts. Les factieux firent ouvertement tous leurs préparatifs. Le département requit, le 8, Mandat, qui se trouvait commandant de la garde nationale, de faire augmenter la garde du Roi, et Pétion y joignit l'ordre positif et écrit de repousser la force par la force. Pétion, qui conduisait les scélérats, fut cependant obligé de venir à l'Assemblée avec le sieur Rœderer,

procureur général, syndic du département, annoncer leurs craintes sur un mouvement populaire qui se tramait, mais on passa froidement à l'ordre du jour. Mandat fit ses dispositions en conséquence et tripla ses gardes, dès le 9 à six heures du soir.

Les gardes suisses, dont le régiment était réduit à environ 800 hommes, étaient au château depuis deux jours. Ils étaient commandés par M. de Maillardor, lieutenant général et lieutenant-colonel, et le comte d'Affry, dont la conduite a été très louche, se disant malade et ne remplissant point ses devoirs de colonel. Le major Bachmann, homme pur et intact, était à son poste. A onze heures du soir, le régiment était sous les armes, les postes distribués et beaucoup placés au bas des escaliers. Un marseillais, en chemise et le sabre nu, insulta une sentinelle suisse et lui dit : « Malheureux ! voilà la dernière garde que tu montes, nous allons t'exterminer. » Cela excita de la rumeur et on cria aux armes. La gendarmerie nationale à pied et à cheval se trouvait aux ordres de l'officier général divisionnaire qui, depuis la démission du lieutenant général Wittenghoff, était M. de Boissieu, maréchal de camp, ancien militaire distingué, ayant servi dans l'Inde pendant la dernière guerre en qualité de lieutenant-colonel, gentilhomme d'Auvergne, dévoué au Roi et qui n'était resté auprès de sa personne que sur un ordre exprès, d'après sa fidélité reconnue. Mais M. de Boissieu avait pour collègue le nouveau maréchal de camp, Jacques Menou, jacobin décidé, ancien député de la noblesse de Touraine aux États Généraux et un des plus scélérats de cette coupable assemblée, dont il a été une fois président. Avec un tel camarade, les mesures sages de M. de Boissieu ne pouvaient manquer d'être déjouées. Ces deux officiers ne commandaient ni à la garde nationale ni aux Suisses. La gendarmerie à cheval, au nombre de 600, était aux ordres de M. de Rulhière, ancien commandant du guet à cheval, très honnête homme, fidèle au Roi par inclination et par principes, frère de l'académicien Rulhière mort au commencement de la Révolution. Cette troupe était en bataille à onze heures du soir sur la place du Louvre.

A la même heure, tous les officiers de la garde du Roi,

nouvellement licenciée, s'étaient rendus au château, ainsi que d'autres gentilshommes dévoués au Roi, mais dont le nombre ne fut pas si considérable qu'on l'avait annoncé. Ils étaient armés de pistolets et d'épées. D'après M. Aubier, il ne se trouva aux Tuileries qu'environ 150 officiers ou volontaires de la garde du Roi : 60 à 80 officiers ou serviteurs du Roi et au plus 60 gens de qualité ou gentilshommes. Quant aux prétendues coalitions de gens honnêtes de Paris et de ceux qui disaient y demeurer pour être utile au Roi, il ignore où ils pouvaient être. J'aurais désiré avoir la liste de ceux qui sont restés auprès de la famille royale dans ces affreux moments, mais il ne m'a pas été possible de me la procurer. On y distinguait le vieux maréchal de Mailly, âgé de plus de 80 ans et à qui le Roi donna le soin de commander cette petite troupe fidèle, ayant sous lui le comte de Puységur et le baron de Vioménil, lieutenants généraux; le duc de Choiseul; le prince de Poix, cherchant par le dévouement à mériter le pardon de son erreur ; le baron de Pontlabbé; le marquis d'Hervilly ; le marquis de Clermont d'Amboise, chevalier des ordres ; le chevalier d'Allonville, maréchal de camp, sous-gouverneur du premier Dauphin ; le marquis de Clermont-Gallerande, maréchal de camp ; le comte de Briges, premier écuyer de la grande écurie, et plusieurs autres dont les noms paraîtront dans le courant de cette narration. Tous les ministres se rendirent également auprès du Roi.

Dès le 6 août, M. Aubier avait appris par un député qu'un certain abbé Dubois de La Mathonie, originaire d'Aurillac, logé au Palais-Royal, payait une solde de trente sols par jour à deux mille brigands, les uns appelés de divers départements par les députés et reconnaissant pour chef le plus scélérat député du département, ce qui formait une espèce d'organisation, les autres étrangers, tellement qu'il y avait 50 Gênois logés dans une seule maison du faubourg Saint-Antoine. Le 9 au soir, les jacobins n'étaient pas d'accord entre eux. Les Marseillais montraient moins de férocité et paraissaient être moins montés contre le Roi que contre l'Assemblée pour avoir décrété qu'il n'y avait pas lieu à accusation contre La Fayette.

Cependant le tocsin sonne à minuit ; la générale bat ; les agitateurs mettent les sections en mouvement. Le maire Pétion était au château depuis onze heures, mais on ne pouvait le trouver. Il concertait ses manœuvres avec Rœderer et ses complices. Deux officiers municipaux, Borie et Le Roux, passèrent la nuit aux Tuileries. La garde nationale qui était au château paraissait dans les meilleures dispositions. Les détachements requis par Mandat arrivèrent toute la nuit et composaient environ 2.400 hommes à six heures du matin, avec onze canons. Les Suisses léclarèrent qu'ils feraient comme la garde nationale, ni plus ni moins. Cependant, le tocsin ne rendit pas d'abord utant que les factieux l'espéraient et ce ne fut qu'après que Mandat eût été arrêté à l'Hôtel de Ville et qu'on lui eût arraché le réquisitoire que lui avait donné Pétion que es rebelles se mirent décidément en mouvement. Pendant e temps, des commissaires des sections, rendus à l'Hôtel le Ville, y forment une nouvelle commune, chassent la nunicipalité dont ils ne conservent que Pétion, Manuel t Danton, et en établissent une composée des plus grands célérats de la capitale. Le président de ce conseil généal de la commune est un certain Huguenin, ancien déserteur des carabiniers, puis commis aux barrières, puis outeneur de tripots et de mauvais lieux. Le secrétaire de ette commune est un nommé Tallien, jeune homme de 5 ans, rédacteur d'une affiche journalière, l'*Ami des itoyens*. Les principaux membres de cette commune sont larat, Robespierre, Panis, Sergent, Santerre, Billaud-arenne, Osselin, Léonard Bourdon, Yon, Collin, Chaunette, Hébert, Collot d'Herbois, Camille Desmoulins, 'Huillier, Fabre d'Eglantine et une infinité d'autres scérats dont les noms n'étaient connus jusqu'à présent que our leurs crimes.

Cependant les Marseillais, casernés au faubourg Saint-Iarceau, ayant à leur tête Barbaroux et Fournier et seconés par Alexandre, commandant du bataillon des Gobelins t beau-frère de Santerre, se réunissaient près du Théâtre rançais, tandis que les brigands du faubourg Saint-Anoine, au nombre de 15.000, dirigés par le comité de la ouvelle municipalité, s'assemblaient à l'Arsenal et envi-

rons. Les quatre dignes conseillers du duc d'Orléans, La
clos, Sillery, Sieyès et Condorcet, étaient les chefs et direc
teurs de cette horrible conspiration. A six heures du matin
le 10 août, les brigands se mirent en marche vers le châ
teau, sur différentes colonnes, par le pont et les guichets
par la rue Saint-Nicaise et le Carrousel, par la rue Saint
Honoré, etc. Toute cette armée, n'ayant d'autre canon
que les deux des Marseillais, n'arriva au Carrousel qu'
huit heures.

Pendant toute la nuit, tout le monde fut sur pied au châ
teau, à l'exception du Dauphin et de Madame, que l
Reine fit venir auprès d'elle à cinq heures. Le Roi vit dan
la nuit l'abbé Hébert, son confesseur, et s'occupa de se
devoirs religieux, se préparant à tous les événements ave
calme et résignation. La Reine, allant et venant et accom
pagnée de Madame Elisabeth, a conservé la contenance l
plus courageuse, la plus noble, la plus froide, la plus majes
tueuse. Les ministres, communiquant avec la famill
royale, concertaient les moyens de défendre et de préser
ver le Roi des poignards qui menaçaient sa personne e
son auguste famille. Rœderer, procureur-syndic du dépar
tement, et les deux officiers municipaux paraissaient con
courir à ces conseils. Le maire Pétion, mandé à l'Assem
blée pour rendre compte de l'état de Paris, était rentr
chez lui où il s'était fait consigner par une forte garde. A
six heures, quelques bataillons à piques arrivèrent, sous l
prétexte de défendre le château, avec du canon, mais ave
de mauvaises dispositions. Dans ce moment, le Roi fu
invité d'aller visiter tous les postes établis pour la défens
du château. Ayant veillé toute la nuit, sa toilette était e
désordre. Il était en habit violet uni, le chapeau sous l
bras et l'épée au côté. Il fut accompagné dans cette visit
des postes du château par la Reine, ses enfants, Mme l
princesse de Lamballe et quelques dames attachées à l
Reine. Le Roi tint les propos les plus touchants à se
défenseurs et la Reine, étouffant les sanglots que lui occa
sionnait sa sensibilité, parla avec grâce, sans rien perdr
de sa dignité. La garde nationale parut émue et dans le
meilleures intentions. Mais pendant cette revue que le Ro
prolongea dans les cours, suivi de MM. de Boissieu, d

Menou, de Maillardor, de Bachmann, de Lageard, de Sainte-Croix, de Briges et de Poix, et pendant laquelle les cris de « Vive le Roi ! » se firent entendre, les canonniers vendus au factieux et le bataillon de la Croix-Rouge ne cessèrent de crier : « Vive la Nation ! » Il arriva en même temps 2.000 autres gardes nationaux, voués à la conspiration, qui commencèrent le désordre. Menou parut de la plus grande familiarité avec ces derniers. Un canonnier du groupe où il s'était arrêté, dit en montrant le Roi : « Dans une heure nous serons défaits de sa plate figure ». L'absence de Mandat, qui avait été mandé à l'Hôtel de Ville et qui avait emporté le réquisitoire en vertu duquel il avait donné l'ordre de repousser la force par la force, semblait intimider et même faire perdre la tête aux chefs bien disposés de la garde nationale, et le mélange des factieux acheva de les déconcerter.

Quant au malheureux Mandat, anciennement officier aux gardes françaises, homme borné, faible et sans énergie, mais qui, avec de bonnes intentions, était depuis le commencement de la Révolution dans les emplois de la garde nationale et était constitutionnellement très attaché au Roi, Mandat se rendit avec peine à la sommation qui lui fut faite de venir à l'Hôtel de Ville. Il trouve le conseil de la commune et la municipalités changés et remplacés par cette compagnie de scélérats dont j'ai parlé. On lui demande compte de sa conduite. On lui arrache le réquisitoire, on l'accuse de trahison, on donne l'ordre de le conduire à l'Abbaye. L'atroce président Huguenin, faisant le geste convenu, dit qu'on l'entraîne. L'infortuné Mandat est massacré sur les marches de l'Hôtel de Ville. Il est renversé d'un coup de pistolet et achevé à coups de sabre et de pique. Son cadavre est jeté dans la Seine. Cette scène se passa à quatre heures du matin. Pendant ce temps, l'Arsenal était forcé et on y pillait les fusils qui s'y trouvaient.

Après avoir fait la revue des cours et de la terrasse du palais des Tuileries, le Roi fut sollicité et pressé avec tant d'instances par des grenadiers fidèles de faire celle des postes de réserve placés au Pont-Tournant que Sa Majesté ne put s'y refuser, malgré le danger qu'on lui faisait craindre d'être attaqué en chemin par des bataillons com-

posés de factieux qui criaient de toutes leurs forces : « A bas le Veto ! A bas le traître ! » Cette visite fut tranquille et ce poste était dans les meilleures dispositions. Mais le retour au château fut effrayant par les menaces et les injures horribles dont le Roi fut accablé par les factieux.

Pendant ces dernières revues la Reine et la famille royale étaient restées au château. Les dames qui n'abandonnèrent pas la Reine dans cette nuit critique méritent d'être connues : Mme la princesse de Lamballe, surintendante de la maison de la Reine : Mme la princesse de Tarente et Mme la marquise de La Roche-Aymon, dames du palais ; Mme la marquise de Tourzel, gouvernante des enfants de France, et Pauline, sa fille ; Mmes de Mackau, de Soucy, de Villefort, sous-gouvernantes ; Mme la marquise de Ginestous, dame attachée à Mme de Lamballe, et les femmes de chambre de service. La jeune duchesse de Maillé, âgée de 20 ans, dame du palais de la Reine, fille de la duchesse de Fitz-James et qui, lorsqu'elle parut à la cour, avait l'éclat et la fraîcheur de la rose et qui, par son dévouement à la Reine et son assiduité à lui donner ses soins et à lui témoigner sa reconnaissance, fait oublier quelques moments d'erreur au commencement de la Révolution, Mme de Maillé, apprenant de grand matin les dangers du château, où elle n'avait pas passé la nuit, est venue de chez elle à pied, traversant toute la populace en furie, et voulait forcer les gardes qui gardaient les portes du palais. Sans crainte du danger qu'elle pouvait courir, elle criait qu'elle était attachée à la Reine, qu'elle devait être près de Sa Majesté, que c'était son poste et son devoir. Elle fut heureusement reconnue par quelques personnes bien intentionnées, qui, l'enlevant de force, purent la soustraire à une perte inévitable. Il est à remarquer qu'en ce moment plusieurs époux de ces dames sont dans notre armée : le prince de Tarente, aide de camp de M. le comte d'Artois ; le marquis de La Roche-Aymon, avec les compagnies d'Auvergne ; le duc de Maillé, premier gentilhomme de M. le comte d'Artois, auprès de son prince ; le marquis de Ginestous, sous-lieutenant des gardes du corps avec ses camarades. Quant à M. le marquis de Tourzel, fils, il est du nombre des fidèles serviteurs du

château. Mais Mackau fils et Soucy augmentent la liste des ingrats et sont employés dans la Révolution, l'un dans la politique, l'autre dans les armées.

Il était sept heures et demie lorsque le Roi revint au château, après la revue des différents postes extérieurs. Alors les gentilshommes et officiers réunis au château pensèrent à s'organiser et se divisèrent en deux compagnies, sous les ordres du maréchal de Mailly. Une compagnie, commandée par le comte de Puységur, lieutenant général, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, ayant sous lui M. le marquis d'Hervilly, fut placée dans la galerie des Carrache, à la porte de l'appartement de la Reine. Ces deux troupes, ainsi que je l'ai dit, étaient fort mal armées. Il y avait une vingtaine de grenadiers des gardes nationales, mêlés avec les gentilshommes. Le Roi et la Reine furent jusqu'au fond de l'antichambre, à travers les deux haies de ces fidèles et dévoués serviteurs. La Reine, s'adressant plus particulièrement aux grenadiers, leur dit : « Messieurs, tout ce que vous avez de plus cher, vos femmes, vos enfants, vos propriétés, tout dépend aujourd'hui de notre existence ; notre intérêt est commun ; vous ne devez pas avoir la moindre défiance de ces braves serviteurs qui partageront vos dangers et vous défendront jusqu'à leur dernier soupir. » La dignité et la chaleur que mit la Reine à prononcer ce peu de paroles arrachèrent des larmes à tout le monde. Le Roi parla dans le même genre. Les grenadiers étaient tellement électrisés qu'ils chargèrent leurs armes en présence de Sa Majesté. Tout ce qui était dans l'intérieur était dans la plus parfaite intelligence. Quelques moments avant, M. de Belair, chef de légion, était venu représenter à la Reine que le rassemblement intérieur inquiétait les gardes extérieurs. La Reine répondit avec autant de vivacité que de sensibilité : « Rien ne pourra nous séparer de ces Messieurs, ce sont nos amis les plus fidèles ; ils partageront les dangers de la garde nationale, ils vous obéiront ; mettez-les à l'embouchure du canon, ils vous feront voir comme on meurt pour son Roi. » Il paraît que la Reine était décidée à ne pas sortir du château plutôt que de laisser livrer le Roi à l'Assemblée Nationale. Elle dit même à deux personnes, en qui elle avait confiance,

qu'elle préférait se faire clouer aux murs du château plutôt que d'en sortir.

Cependant le danger devenait de plus en plus pressant. Le ministre de la guerre, d'Abancourt, se montrant très dévoué au Roi dans cette journée, donna les ordres pour que, dans l'intérieur, si on était forcé, on tirât sur les rebelles. Mais tout commençait à se corrompre dans la garde extérieure, autant par le mélange qui y augmentait à chaque instant que par l'indécision des chefs depuis l'absence de Mandat, dépositaire du réquisitoire. Les colonnes des brigands s'avançaient sur le Carrousel et sur tous les abords du château. Elles se formèrent en ordre de bataille sur trois côtés, 5 canons devant l'hôtel d'Elbœuf, braqués sur le château, un sur chaque bout des rues Saint-Nicaise, de l'Echelle et des Guichets. D'autres colonnes étaient au Pont-Royal et au Pont-Tournant. Alors Rœderer, procureur général, syndic du département, dont la conduite a été très louche pendant ces vingt-quatre heures, entra en écharpe à la tête du directoire du département, en disant : « Personne ne doit intervenir entre le Roi et le département. » Le Roi, la Reine, le département et les ministres passèrent dans l'intérieur. Rœderer déclara à Sa Majesté que le danger était à son comble ; qu'il était au-dessus de toute expression ; que la garde nationale fidèle était en très petit nombre ; que les autres étaient corrompus et tireraient même les premiers sur le château ; que le Roi, la Reine, leurs enfants et tous ceux qui étaient auprès d'eux seraient infailliblement égorgés si le Roi ne prenait sur-le-champ le parti de se rendre à l'Assemblée Nationale. La Reine s'éleva avec beaucoup de force contre cette proposition, mais Rœderer repartit : « Madame, « vous voulez donc vous rendre responsable de la mort du « Roi, de votre fils, de Madame, de vous-même et de toutes « les personnes qui sont ici pour vous défendre ? » A ces mots ils s'écrièrent tous unanimement : « Ah ! puissions-nous « être les seules victimes ! » Il paraît que Madame Elisabeth s'est laissé entraîner par l'avis de l'artificieux Rœderer et du perfide ministre de la justice, Joly, qui, depuis, le félicitait d'avoir décidé le Roi, qui, s'abandonnant à sa destinée, se détermina à sortir du château, accompagné de sa famille,

suivi d'un très petit nombre de serviteurs et ordonnant aux autres de rester aux Tuileries, la Reine assurant de bientôt revenir.

Après avoir montré autant de courage, avoir fait toutes ces dispositions de défense une heure avant, se voyant entouré de serviteurs fidèles, pouvant compter sur les Suisses et même sur une partie de la garde nationale en se montrant avec énergie, que penser de cette nouvelle démarche du Roi, d'aller affronter les humiliations de toute espèce, courir des dangers inévitables en allant se livrer à ses plus cruels ennemis, abandonner à toutes les horreurs d'un massacre presque certain cette poignée de braves gens qui s'étaient dévoués à la défense de sa personne et dont les sentiments invariables ne pouvaient un seul instant se déguiser comme ceux des gardes nationales, laisser dans les mêmes craintes les dames de la Reine, les femmes de service et les autres employés ? L'esprit et le cœur sont sensiblement et douloureusement affectés quand on cherche à approfondir l'inexplicable caractère de notre infortuné souverain. Il est unique dans cette longue suite de rois que compte notre antique monarchie et je doute que le pareil ait jamais existé.

Le trajet du château jusqu'à la terrasse des Feuillants se fit sans obstacle ; le Roi et son cortège étaient protégés par des détachements de grenadiers suisses et nationaux. Mais la foule était devenue si considérable au bas de l'escalier de la terrasse qu'ont fut arrêté pendant un quart d'heure, pendant lequel la populace séditieuse criait : « Nous ne voulons plus de tyrans ; la mort ! la mort ! » Le Roi et la famille royale furent accablés des plus horribles injures et des plus atroces imprécations. Deux fois le Roi fut couché en joue. Le Dauphin fut arraché des mains de la Reine par un des plus affreux brigands, nommé Rochet, porteur d'une figure effrayante et connu pour un des chefs des insurrections précédentes. Il déposa le Dauphin dans l'Assemblée, où le Roi fut reçu sur la demande du département, mais à condition de laisser son escorte en dehors. Les personnes qui accompagnèrent le Roi dans ce trajet furent les six ministres Joly, Sainte-Croix, d'Abancourt, du Bouchage, Le Roux de La Ville et Champion ; le prince de

Poix, le marquis de Tourzel, le marquis de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau, le comte de Briges, d'Hervilly, Aubier et d'autres qui arrivèrent successivement.

L'officier municipal Le Roux annonça à l'Assemblée l'arrivée du Roi. On nomma une députation pour aller au-devant de Sa Majesté. En entrant, le Roi dit : « Je suis venu « ici pour éviter un grand crime qui allait se commettre et « je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu « de vous, Messieurs. » Vergniaud, en ce moment président, répondit : « Vous pouvez, Sire, compter sur la fer- « meté de l'Assemblée Nationale. Ses membres ont juré de « mourir en soutenant les droits du peuple et les autorités « constituées. » Le Roi s'assit d'abord à côté du président, mais il fut bientôt après se placer, avec sa famille, dans la loge destinée aux rédacteurs du journal *Le Logographe*. Pendant que le Roi était à côté de Guadet et que la famille royale était devant la barre, sur les chaises affectées aux ministres et aux administrateurs, on agita si M. le Dauphin irait près du Roi ou demeurerait près de la Reine. Il fut porté au Roi. M. Aubier assure qu'à l'instant où il traversait la salle, quoique les tribunes fussent garnies d'affidés républicains, il se manifesta un intérêt si prononcé en faveur de cet enfant si intéressant que les meneurs eurent de la peine à le réprimer.

Trois quarts d'heure après, un officier de la garde nationale vint annoncer à la barre que les portes des Tuileries étaient forcées, que les factieux se disposaient à canonner le château. Le Roi envoya M. Aubier voir ce qu'il en était. Il parvint à entrer par le côté de l'hôtel de Marsan, dans la cour des Suisses. Il trouva les officiers se plaignant de l'indécision de leurs chefs, qui, n'ayant plus le commandant de la garde nationale, porteur de la réquisition, pour répondre de l'exécution des ordres, hésitaient s'ils se replieraient sur l'Assemblée pour y garder le Roi, ou s'ils continueraient la défense du château. Elle était difficile, surtout pour eux, parce qu'ils étaient divisés en plusieurs postes mêlés de gardes nationaux, les uns découragés, les autres prêts à les attaquer par derrière. M. Aubier fut au bataillon de l'Oratoire, qu'il avait laissé à minuit dans de bonnes dispositions. Un officier, en qui il avait

confiance, lui dit qu'une heure avant, tout ce qui était sous les armes voulait voler de grand cœur à la défense du Roi, mais qu'ayant appris sa retraite à l'Assemblée, les bien pensants avaient quitté le bataillon pour se rendre à leurs familles. Les enragés, qui ne s'y étaient pas rendus quand on annonçait qu'il fallait défendre le Roi, y étaient arrivés. Les imbéciles, les lâches leur obéissaient, parce qu'ils avaient perdu la tête au point que vingt scélérats allaient mener au feu des gens qui n'avaient pris les armes que par peur. Hadancourt, capitaine, exhorta M. Aubier à se retirer. Il courut au bataillon Saint-Honoré ; mêmes effets, par mêmes raisons. Il jugea dès lors que tout était perdu sans ressources.

Il était à peu près neuf heures lorsque l'attaque du château commença. Les brigands avaient forcé à la retraite la gendarmerie à cheval, qui était allée se ranger en bataille sur la place du Palais-Royal. Il était arrivé une voiture de poudre et une voiture de boulets au milieu de la place du Carrousel. Le commandant de cette horde rebelle fut lui-même frapper à la porte Royale et en demander l'ouverture, qui lui fut refusée. Le peuple paraissait fort animé contre les Suisses. Dans l'intérieur, les gentilshommes aux ordres du maréchal de Mailly, les volontaires et les grenadiers unis à eux et ce qui composait cette petite troupe, organisée le matin, se disposaient à se défendre. Mais leur armement et leur rassemblement avaient indisposé les gardes nationales des cours, parmi lesquelles le départ du Roi avait fait un très mauvais effet. Ceux qui étaient franchement dévoués au Roi étaient affectés de la retraite de Sa Majesté. Les Suisses surtout témoignaient l'envie d'aller rejoindre le Roi et de le garder à l'Assemblée. Toutes ces troupes se désorganisèrent. Tout le monde était pêle-mêle dans le château. Personne ne donnait d'ordre. Bachmann, major des Suisses, avait accompagné le Roi avec son état-major. Enfin tout était dans le désordre. Mais bientôt les portes du palais furent enfoncées et le peuple entra en foule dans la cour royale. Les gardes nationales perdirent la tête et, d'après ce que m'a confirmé M. Aubier, la défense du château se réduisait à 700 Suisses répartis dans différents postes, à la troupe des gentilshommes, à un petit nombre

de gardes nationales, le tout ne montant pas à 1.200 hommes, sans chefs, sans ordres, sans armes et sans munitions. Les attaquants étaient plus de 30.000 et on peut les évaluer à 100.000 âmes, en y comprenant le peuple, et les brigands avaient alors 30 canons à leurs ordres. Les canonniers destinés à la défense du château changèrent la direction de leurs six canons et les tournèrent contre le palais. On criait aux Suisses de mettre bas les armes, mais les brigands n'osaient cependant pas avancer plus loin. Ils étaient effrayés de la bonne contenance des Suisses. Au moindre mouvement la frayeur les saisissait.

Cela dura ainsi pendant quelque temps. Enfin, une douzaine de sans-culottes, avec un officier national plus hardi que les autres, s'avancèrent jusqu'au pied du grand escalier et parvinrent à saisir successivement six factionnaires suisses au moyen de piques à crochets, avec lesquelles ils les attiraient, les désarmaient et les assommaient. Ayant été suivis bientôt après de la masse entière des brigands, les Suisses se mirent en bataille sur l'escalier. Le capitaine Turler et M. de Castelberg, lieutenant, voyant leurs cinq Suisses massacrés, ordonnèrent de faire feu. Cette première décharge mit à bas les premiers assassins. Il se tira quelques coups de fusil par les fenêtres du château. Alors on tira du Carrousel trois coups de canon sur le palais, si mal ajustés que les boulets allèrent frapper à l'extrémité des toits. Cependant, aux premiers coups de fusil des Suisses, la terreur s'empara tellement des assaillants que les cours parurent se vider en un moment et qu'elles étaient jonchées de piques, de fusils, de bonnets de grenadiers des fuyards. Les canonniers abandonnèrent leurs canons et s'enfuirent comme les autres. Le capitaine Turler, à la tête de 120 Suisses, descendit dans les cours, les balaya, s'empara des canons abandonnés, les fit ramener au vestibule du château, sans en pouvoir faire usage faute de munitions et d'ustensiles pour le service de ces pièces. Il fit faire un feu roulant sur les factieux qui restaient au Carrousel.

On a beaucoup exagéré les suites de cette vigoureuse sortie du capitaine Turler. M. Aubier, témoin oculaire, m'a dit, en effet, que dans cette bande de brigands armés, mon-

tant à environ 30.000, la plupart s'enfuirent, mais il y avait un noyau, sur la place et dans la cour, qui agissait avec ordre et courageusement, qui recula bien un peu mais ne lâcha jamais pied entièrement. Le feu des fenêtres, mal dirigé, portait plus sur la foule qui était derrière les rangs que sur ceux-ci. Les Suisses de la cour de Marsan se défendirent faiblement. Cependant la colonne formidable du Carrousel n'existait plus. Les fuyards avaient abandonné 4 pièces de canon, vis-à-vis de l'hôtel de Longueville. Ils se répandaient dans toutes les rues voisines, poussant des cris affreux ; les quais étaient couverts de ces lâches scélérats. Pendant ce temps, le capitaine Salis, avec un autre détachement, alla s'emparer de trois autres canons à la porte du manège et les amena sur la terrasse du jardin, à la grille. Cette affaire fut meurtrière. On tirait sur les Suisses de la terrasse des Feuillants ; ils y perdirent une trentaine d'hommes, mais en tuèrent prodigieusement.

Dans l'intérieur du château, la garde nationale qui y était de service fut dans la plus grande agitation. On prit les armes et chacun se mit tant bien que mal à son rang. On se joignit aux Suisses et on descendit dans la cour. Quant aux gentilshommes, étant mal armés et n'ayant point de fusils, ils restèrent dans les appartements. Il était dix heures du matin. La gendarmerie nationale à cheval, placée au Louvre, commença à se débander. Les cavaliers s'enfuirent et remplirent la rue Saint-Honoré et les rues qui y aboutissent. Il y en avait un détachement de 100 hommes aux voitures de la cour. L'officier voulut les ramener au gros de la troupe. Ils furent criblés de coups de fusil en passant le Pont-Royal. Il y en eut 25 de tués. Cependant ces cavaliers se réunissaient à la populace pour tirer sur les Suisses.

Le Roi, retiré dans la loge du *Logographe*, apprenant ces différents détails, envoya M. d'Hervilly au château pour ordonner aux Suisses de se retirer et de venir le rejoindre. D'Hervilly arriva aux Tuileries au moment où le capitaine Turler et les Suisses, à la suite de leur premier avantage, ramenaient au Carrousel les canons abandonnés. Ils essayaient de les enclouer avec les baguettes de leurs fusils. M. d'Hervilly leur cria de la terrasse :

« Messieurs, de la part du Roi, j'en ai l'ordre, à l'Assem-
« blée Nationale, et avec vos canons ! » Mais cette dernière partie de l'ordre ne put être exécutée, faute, comme je l'ai déjà dit de munitions et de ce qui était nécessaire pour servir les pièces. Le capitaine Turler, avec une centaine de Suisses et très peu de gardes nationales, se mit en marche pour se rendre à l'Assemblée. Ils reçurent dans cette traversée plus de mille coups de fusil. Manquant de cartouches, ils ne répondirent que faiblement et perdirent encore environ 30 hommes. Arrivés à l'Assemblée, l'ordre fut donné aux soldats de se rendre au corps de garde des Feuillants où ils furent désarmés et déshabillés. Leurs fusils et leurs habits furent portés en triomphe dans les rues. Les officiers, au nombre de onze, furent conduits dans le bureau des inspecteurs de la salle. Cet ordre avait été donné par écrit par le Roi au capitaine Turler.

Pendant tout ce temps, les brigands s'étaient ralliés et étaient revenus en force au Carrousel avec de nouveaux canons. Le peuple s'était porté dans le jardin et attaquait le château par ce côté. Les Suisses restés au château ne pouvaient recevoir d'ordres. Le tumulte et la confusion se mirent parmi eux. Il s'en rallia un groupe d'à peu près 80 qui, pendant un feu de 20 minutes, tuèrent plus de 400 factieux, mais tous ces braves gens y périrent. La populace, ne trouvant plus de résistance, monta dans les appartements. Les Suisses qui y étaient se défendirent faiblement ; tous furent massacrés avec la plus grande barbarie. Les gardes nationales qui étaient avec eux se réunirent à la populace pour les achever. 17 gardes Suisses, cachés dans la sacristie de la chapelle, ayant été découverts, remirent leurs armes en criant : « Vive la Nation ! » espérant avoir la vie sauve. Ils furent aussitôt massacrés. Sur une centaine qui se sauvaient par la cour de Marsan, il y en eut 80 de tués, les autres eurent le bonheur d'échapper.

Quant aux gentilshommes restés dans les appartements pendant la durée du feu, ils résolurent de se rendre auprès du Roi à l'Assemblée Nationale. Ils rallièrent les Suisses qui se trouvaient dans cette partie du château, quelques gardes nationales, et descendirent dans le jardin au nombre d'environ 500. Il fallut briser la grille de la Reine pour

sortir du château. On ne pouvait passer qu'un à un et on était à 30 pas des bataillons postés au Pont-Royal, ce qui rendait cette marche extrêmement périlleuse. Deux Suisses, qui passèrent les premiers, furent tués. Dans le trajet il périt deux gentilshommes, le marquis de Clermont d'Amboise, chevalier des ordres et lieutenant général, et M. de Casteja. Le baron de Vioménil fut blessé à la cuisse et eut beaucoup de peine à se sauver. Mais presque toute cette troupe ne put aller plus loin que l'escalier de la terrasse des Feuillants. Un très petit nombre, dont était le duc de Choiseul, arrivèrent à l'Assemblée et auprès du Roi. Les autres gentilshommes et les Suisses se sauvèrent comme ils purent, par-dessous les arbres; plusieurs y périrent. Le chevalier d'Allonville, maréchal de camp, sous-gouverneur du Dauphin, fut tué sur la terrasse. Le chevalier d'Allonville, dont les deux frères sont émigrés et employés, était un très honnête homme, fort aimé et estimé du Roi. Il avait obtenu la permission de Sa Majesté d'aller passer 15 jours auprès de sa mère en Champagne. Mais le Roi lui écrivit de presser son retour, voyant le danger devenir pressant et voulant avoir auprès de sa personne un sujet aussi fidèle. Il arriva à Paris le 8 [1].

Le vicomte de Maillé, maréchal de camp, oncle du duc actuel, fut grièvement blessé et n'arriva qu'avec peine à l'Assemblée, et tout couvert de sang.

Les Suisses, voyant les gentilshommes cherchant leur salut et s'enfuyant sous les arbres du jardin, se déterminèrent à percer le passage des Feuillants et à arriver à l'Assemblée, ayant en tête de leur colonne le peu de gardes nationaux qui étaient avec eux. Cette troupe pénétra jusqu'au tiers de la salle. A la vue de ces hommes

1. « Le comte d'Allonville, son frère aîné, maréchal de camp de 1784, très bon militaire, brave et loyal gentilhomme, commande à l'armée de Bourbon l'escadron des gentilshommes de la Champagne, ayant avec lui ses quatre garçons, dont l'aîné, major en second, écrivit, il y a quelques mois, une lettre très bien faite à M. Malouet. Ce petit écrit, intitulé : *Lettre d'un Royaliste*, est signé par le comte Armand d'Allonville et réfute parfaitement le système des constitutionnels et particulièrement celui des deux chambres. Le baron d'Allonville, troisième frère, est colonel des chasseurs de Normandie, maréchal de camp de mai 1790 et employé en ce moment dans l'état-major de la cavalerie de M. le prince de Condé. » (Note de M. d'Espinchal.)

armés, l'épouvante s'empara des députés. Plus de la moitié se levèrent pour s'enfuir. Mais on donna ordre aux grenadiers nationaux de rebrousser chemin, ainsi qu'aux Suisses, à qui le Roi fit enjoindre de déposer leurs armes. Cependant, quelques-uns suivirent le groupe des gentilshommes qui sortirent du jardin par l'escalier du cul-de-sac de l'orangerie. Plusieurs se réfugièrent à l'hôtel de l'Infantado, occupé par M. Pisani, ambassadeur de Venise, qui leur donna l'hospitalité et les soins les plus généreux. Le baron de Vioménil y arriva à peine, aidé par M. le chevalier d'Etigny, ancien officier aux gardes et frère de M. de Serilly, trésorier de l'extraordinaire des guerres. M. de Mondragon fils, maître d'hôtel ordinaire du Roi, se sauva dans une maison voisine dans la rue Royale. Mais il y en eut beaucoup de massacrés dans toutes les rues et sur la place Louis XV, allant aux Champs-Elysées. Charles d'Autichamp, second fils du comte d'Autichamp et neveu du marquis d'Autichamp, se retirant du château par la rue de l'Echelle, fut arrêté par deux hommes; il les tua raide de deux coups de pistolet. Il fut arrêté par la populace, et on le conduisit à la place de Grève pour le décoller. Charles, grand, très leste et très vigoureux, parvint à se débarrasser à coups de couteau de ses deux gardiens et s'évada. Cet intéressant jeune homme était venu à Coblentz en 1791 et, son père l'ayant fait revenir en France, il était entré dans la garde du Roi. Le vicomte de Broves, septuagénaire, ancien député du bailliage de Draguignan, membre du côté droit, avait été blessé en sortant du château. Il fut massacré devant Saint-Roch.

Les brigands, devenus maîtres du château, y firent un massacre effroyable de tout ce qu'ils trouvèrent. Le sang ruisselait de tous côtés. Les huissiers de la chambre, les garçons du château, les Suisses des portes, les moindres employés du château furent indistinctement les victimes de ces horribles scélérats. Cependant, la plupart des employés aux cuisines étaient démocrates et s'en cachaient si peu que, quelques jours avant, on s'était réjoui à l'office de la pétition de la déchéance. Mais les Marseillais l'ignoraient et ne voyaient que les galons et la livrée. M. Aubier n'avait pu, dans son premier voyage au châ-

teau, y pénétrer et savoir ce qu'étaient devenues les dames de la Reine et les autres dames de service, dont le Roi et la Reine étaient dans les plus vives inquiétudes. Mais à un second voyage, il apprit aussitôt qu'elles avaient été sauvées par une partie des assaillants mêmes, Marseillais, qui les défendirent surtout des Parisiens, cruels comme des lâches, qui, n'ayant pas le courage de combattre, déchiraient les victimes et les prisonniers que faisaient les autres. Les Marseillais se battaient comme des soldats qui gagnent leur paye.

A neuf heures du soir, M. Aubier retourna encore au château, par ordre du Roi. Il lui parut que le nombre des morts du côté des assaillants dépassait 1.800. Celui des Suisses et autres employés dans le palais, à plus de 600. Mais les cours étaient couvertes de cadavres dépouillés. Il s'est passé au château des atrocités qu'on a peine à croire. Un scélérat, appellé Grammont Roselli, mauvais acteur tragique de la Comédie-Française, où il était constamment sifflé, jacobin ardent depuis le commencement de la Révolution, a été un des principaux acteurs de cette journée. Ce monstre but publiquement du sang d'un Suisse. La fameuse Théroigne de Méricourt reparut encore sur la scène. Un certain Bonjour, ancien commis de la marine, jacobin forcené, présidait la section des Feuillants, où l'on avait mené plusieurs personnes arrêtées dans la nuit. Le peuple s'était amassé dans la cour des Feuillants dès sept heures du matin et demandait le massacre de ces malheureux, y étant excité par la furie Théroigne de Méricourt, vêtue en amazone, en uniforme national, le sabre en bandoulière, et montée sur un tréteau pour haranguer la populace. Elle monta au comité de la section, suivie de quelques brigands et se fit livrer les victimes qu'elle aida à immoler. De ce nombre fut Suleau, journaliste, dont j'ai parlé en 1792. Ce malheureux fut saisi au collet par Théroigne. En se débattant, il parvint à s'emparer d'un sabre dont il allait percer cette infâme scélérate, mais il fut désarmé par la multitude et massacré. Avant lui et sous ses yeux, un autre avait eu le même sort. C'était l'abbé Bouyon, auteur dramatique du théâtre de la Montansier et coopérateur d'un journal aristocratique,

Les Lunes du cousin Jacques. Après eux, un ancien garde du corps, appelé Vigier, et un autre, appelé Solminiac, furent également massacrés ainsi que cinq autres prisonniers. Suleau venait d'épouser une des deux filles du célèbre peintre Hall, que je connais depuis leur enfance et que je laissai extrêmement jolies lorsque je partis de Paris en 1789. On ne saurait dire au juste, et on ne le saura jamais, combien il a péri de monde dans cette affreuse journée. Les rebelles en ont considérablement perdu et on n'exagère pas en en portant le nombre à plus de 4.000. Mais dans le parti du Roi, on compte que, sur environ 900 Suisses, il n'en est pas échappé plus de 180. Ce fidèle régiment est détruit. Presque tous les officiers ont péri. On a emprisonné ceux qui restent. On pourrait compter, en personnes attachées au Roi ou gentilshommes, au moins 300 personnes.

Revenons aux détails que m'a donnés M. Aubier sur ce qui se passait à l'Assemblée Nationale depuis l'arrivée du Roi et de la famille royale. Ces augustes personnes, ainsi que je l'ai déjà dit, avaient été placées dans la loge du *Logographe*. C'est une tribune de dix pieds carrés sur six d'élévation, dont les murs blancs reflechissaient l'ardeur du soleil. La chaleur y était excessive. C'est là que le Roi, sa famille et plusieurs personnes de leur suite ont passé 15 heures consécutives. Le Roi resta tout ce temps les yeux fixés sur l'Assemblée, écoutant attentivement ce qui s'y passait, sans prendre d'autre nourriture qu'une pêche et un verre d'eau. Sa Majesté causait de temps en temps avec les députés placés sur les gradins près de la tribune et était exposée aux impertinences de quelques-uns de ces scélérats. Au milieu de tout le désordre occasionné par les attaques du château, il arrivait continuellement des pétitionnaires atroces, demandant, au nom des sections, la déchéance du Roi. Il vint aussi des députés du nouveau conseil général de la commune. Ce sont Huguenin, Bourdon, Tronchon, Deriem, Vigaud et L'Huillier. Huguenin portant la parole, dit : « Ce sont les dangers de la Patrie, « qui ont provoqué notre nomination. Le peuple las d'être « depuis quatre ans le jouet des perfidies et des intrigues « de la cour, a voulu arrêter l'empire sur le bord de

« l'abîme. Le peuple nous a donné sa confiance, nous la « justifierons par notre zèle. Pétion, Manuel, Danton sont « toujours nos collègues. Santerre est à la tête de la force « armée. Le sang du peuple a coulé. Des troupes étran- « gères, des Suisses, qui ne sont encore à Paris que par « un nouveau délit du pouvoir exécutif, ont tiré sur les « citoyens. Des veuves et des orphelins demandent leurs « époux et leurs pères. » Enfin, à la suite de tout ce tumulte, de tout ce désordre, Vergniaud propose différents décrets qui sont adoptés. L'Assemblée en fait faire l'analyse pour calmer la fermentation et envoie publier et afficher les paroles suivantes :

« Le Roi est suspendu : lui et sa famille restent en « ôtage. Le ministère actuel n'a pas la confiance de la « Nation et l'Assemblée va procéder à le remplacer. La « liste civile cesse d'avoir lieu. »

Il est bon de savoir que la séance de l'Assemblée avait commencé dans la nuit, mais, jusqu'à sept heures du matin, il ne s'y était rendu qu'une trentaine de députés, et dans tout le jour, sur 745, il ne s'y en trouva que 284 pour rendre tous ces décrets. La salle était remplie d'étrangers, assis sur les bancs des législateurs. Trois présidents successifs occupèrent le fauteuil dans cette mémorable journée. Trois avocats de Bordeaux, députés de la Gironde : Guadet, Vergniaud, Gensonné. Merlet, député de Maine-et-Loire, qui était président de quinzaine, n'osa pas ce jour-là remplir ses fonctions.

A six heures du soir, les ministres Joly, Sainte-Croix, du Bouchage, d'Abancourt, Le Roux de Laville et Champion, destitués par le décret de l'Assemblée, ont été obligés de se retirer promptement pour veiller à leur conservation. Ils furent rapidement remplacés et l'Assemblée nomma pour ministre de la justice Danton, homme atroce et sanguinaire, un des principaux agents de cette affreuse journée, natif d'Arcis-sur-Aube, âgé de 32 ans, d'une figure des plus sinistres et des plus ignobles, constitué fortement, pourvu d'une voix de stentor, autrefois avocat aux conseils ; scélérat profond, fondateur de la société des Tyrannicides séant aux Cordeliers. Le ministre des affaires étrangères est Lebrun, né à Noyon en 1755, s'ap-

pelant Pierre-Marie Tondu, dit Lebrun ; d'abord ouvrier imprimeur, il vint s'établir à Maëstricht, a été journaliste, ayant commencé par être rédacteur d'une feuille qui paraissait à Herve, près d'Aix-la-Chapelle. Il a été un des agents de la révolution de Liège, puis rédacteur du *Journal de l'Europe*. C'est un jacobin ardent, incendiaire et atroce. Le département de la guerre a été rendu à Servan, que le Roi avait chassé il y a deux mois. Le département de la marine a été donné à Monge, professeur de mathématiques, physicien de l'académie des sciences, examinateur des élèves de la marine et un des professeurs du lycée pour la physique et les mathématiques, y remplaçant Condorcet. Clavière est revenu au ministère de finances et Roland à celui de l'intérieur.

Le Roi écouta tranquillement les discussions sur tous les différents décrets et entendit froidement celui de sa déchéance. Le député Couttard, de Nantes, était près de la loge où était le Roi. Se levant pour voter en faveur de sa déchéance, Sa Majesté lui observa que ce qu'il faisait là n'était pas trop constitutionnel. « C'est vrai, Sire, répondit Couttard, mais je vous sauve la vie. » La famille royale avait vécu toute la journée avec de l'eau de groseille, que M. Aubier avait pris la peine de faire lui-même avec le cafetier, dans la grotte des Feuillants. Le soir, on fit un peu de soupe pour le Dauphin, qui s'endormit dans les bras de sa mère. Le Roi goûta d'une volaille froide et but un verre de vin. La Reine et les autres ne mangèrent rien. Enfin, vers minuit, la famille royale traversa le jardin pour se rendre aux Feuillants, sans garde, mais accompagnée des plus fidèles serviteurs du Roi. M. le Dauphin, dont la Reine tenait la main, entendant les hurlements de la populace qui entourait la salle, eu des trémoussements de frayeur. La Reine lui dit quelques mots à l'oreille qui le calmèrent. En montant il dit à ceux qui suivaient : « J'ai été bien sage, Maman me couchera avec elle » ; il sauta de joie et baisa la main de la Reine. Arrivés aux Feuillants, quatre cellules se communiquant furent leur retraite. Calon, député de l'Oise et inspecteur de la salle, y conduisit la famille royale. La première de ces cellules servit d'antichambre. Le Roi s'établit dans la seconde

et y coucha; la Reine dans la troisième, son fils dans son lit, et Madame Royale sur un matelas doublé, au pied du lit; Madame Elisabeth et Mme de Tourzel dans la quatrième; Mme la princesse de Lamballe s'établit dans une cellule vis-à-vis, de l'autre côté du dortoir. M. le duc de Choiseul coucha dans la première pièce, ainsi que M. Goguelat, ingénieur géographe, lequel avait été employé par M. de Bouillé dans son état-major, avait été arrêté à Varennes et conduit dans les prisons d'où il était sorti lors de l'amnistie accordée après l'acceptation de la constitution. M. le comte de Poix, M. d'Hervilly et le vicomte de Rohan-Chabot, frère cadet du prince de Léon, restèrent à l'extrémité des portes dans le dortoir. Le marquis de Tourzel et M. Aubier demeurèrent dans la chambre du Roi. Thierry, premier valet de chambre du Roi, avait eu soin de faire porter des lits du garde-meuble. MM. de Villereau, ancien lieutenant des gardes du corps, maréchal de camp, officier de mérite; le comte de Brige, fils, premier écuyer de la grande écurie; Nantouillet, maître des cérémonies; Beaugeard fils, secrétaire des commandements de la Reine et quelques autres, dont je ne puis affirmer la présence en ce moment, passèrent également la nuit aux Feuillants. Plusieurs serviteurs dévoués ne purent peut-être pas pénétrer jusqu'à la modeste demeure de Leurs Majestés, et en furent empêchés par les circonstances, tels que MM. de Mondragon, de Brezé, grand maître des cérémonies, Salvert, écuyer de la Reine; Cubières, écuyer du Roi; Chamilly, Champlost et son frère, Thierry et Septeuil, premiers valets de chambre du Roi, Gentil, premier valet de garde-robe, etc., qui tous avaient passé la nuit précédente au château. Un chevalier de La Serre, maréchal de camp constitutionnel, agent des princes à Paris, arrivant de Coblentz, était aussi aux Feuillants. La Reine, qui ne le connaissait pas, l'apercevant en habit national près du Roi à l'Assemblée, demanda qui il était. Le chevalier de La Serre s'en aperçut et, s'approchant de la Reine pour la rassurer, lui apprit qu'il était envoyé des princes et eut l'imprudence de montrer ses pouvoirs qu'il avait dans sa poche. Il y avait de quoi former la plus forte inculpation contre la famille royale. Cela prouve combien la confiance de nos princes

est toujours mal placée. Le chevalier de La Serre est assurément un très brave homme et a donné des preuves de dévouement au Roi, étant resté 48 heures en faction comme garde national auprès du Roi, mais on ne peut disconvenir qu'il n'est pas doué d'une grande prudence. Son salut est un miracle. Il est vrai qu'il était connu des principaux meneurs, qui se sont bien gardés de faire périr un homme qui, par son indiscrétion et son étourderie, ne leur laissait rien ignorer ; ils auraient été moins instruits avec un autre.

Revenons au Roi. MM. Aubier et Le Vasseur, officier de la chambre, qui se trouva là, déshabillèrent Sa Majesté. Il fallut envelopper sa tête d'un mouchoir. La Reine, Madame Royale, Madame Elisabeth s'enveloppèrent de serviettes prêtées par le concierge. Dans un instant où MM. de Tourzel et Le Vasseur étaient sortis, le Roi dit à M. Aubier : « Eh bien ! cela s'est passé précisément comme on nous « l'avait annoncé ; il n'y avait pas moyen de s'en tirer. » Aubier se permit de dire à Sa Majesté : « qu'il pensait encore que, jusqu'à cinq heures du matin, il y avait de la ressource ; qu'alors la majorité du peuple du faubourg n'était pas encore décidée ; que si le département avait pris occasion des premières violences des factieux contre la garde de l'Arsenal pour les faire charger par des bataillons qui étaient sûrs ou encore bien disposés, ils auraient été battus, dispersés, et que le peuple, qui s'était joint à eux quand ils lui avaient livré les armes de l'Arsenal, se serait joint aux vainqueurs. » Cette réponse parut faire de la peine au Roi et, à sa physionomie, il semblait blâmer intérieurement ce que, par bonté, il ne voulait pas dire. Il parla ensuite comme croyant au fatalisme. Des furieux dans le jardin demandaient sa tête, celle de la Reine. Sur ce nom, le Roi dit avec vivacité : « Eh ! que leur a-t-elle fait ? » et puis, très froidement, il ajouta : « Nous avions bien peu « d'amis. » Et il s'endormit. M. de Tourzel, excédé des courses qu'il avait faites pour avoir des nouvelles de l'intéressante Pauline sa sœur, s'endormit sur des chaises, au pied du lit. Les fenêtres étaient basses, sans volet, donnant sur le jardin rempli de brigands, sans autre garde qu'une sentinelle à pique sous la fenêtre. M. Aubier passa

la nuit debout, derrière la vitre, craignant qu'on ne montât.

Il y eut alors peu de bruit dans le jardin. Il semblait que les sans-culottes respectassent le sommeil du Roi. On imposait silence. Mais les hurlements des tribunes de la salle, des pétitionnaires et même des députés furent affreux et s'entendaient comme si on y eût été. Tout cela n'empêcha pas le Roi de ronfler jusqu'à cinq heures du matin. En se réveillant, il dit à M. Aubier : « Avez-vous dormi? » — « Non, Sire, je suis demeuré près de la fenêtre. » — « Avez-vous pu remarquer à travers la porte vitrée si la « Reine et mes enfants ont reposé ? » — « Non, Sire, le « rideau empêche de voir, mais j'ai entendu Madame beau- « coup tousser. » — Les cris de la veille recommençaient. — « Quoi, toujours les mêmes cris ? dit le Roi, contre « la Reine aussi? » — « Oui, Sire. » — « Que veulent-ils « donc de moi ? La suspension de mon pouvoir est pro- « noncée. » Puis il parla froidement du tumulte des délibérations de la veille, de ce que les discussions étaient pleines de digressions irréfléchies, souvent si étrangères à la chose traitée qu'il était impossible que les députés entendissent la question. Aubier dit : « Sire, comme tous « les députés présents hier étaient du même parti et d'ac- « cord d'avance de leurs faits, il y a eu moins de débats « entre eux et de personnalités que de coutume. » — « Je « ne suis pas étonné, dit le Roi, si leurs décrets ne sentent « que la passion de l'instant. Avez-vous, ajouta-t-il, « quelques moyens de vous informer de l'état de Paris? » M. Aubier sortit, avec une carte de M. Calon, député, inspecteur de la salle. Quand il revint, le Roi s'empressa de lui demander ce qu'il en était. « Sire, les neuf dixièmes de « ceux que j'ai vus sont dans la stupeur. La peur leur fait « crier : « Vivent les Marseillais ! Vivent les sans- « culottes ! » quand les bandes à demi ivres passent. « Mais les conducteurs ne sont pas ivres. On m'a dit qu'il « n'y avait personne dans les sections; le bourgeois s'est « caché. Quelques scélérats, gens d'écritoire, y vomissent « des imprécations pour mettre les imbéciles dans leur « sens. » — « Le royaume est perdu, dit le Roi, il n'a pas « été en mon pouvoir de l'empêcher. »

Vers dix heures du matin, la famille royale reprit le chemin de la tribune du *Logographe.* La Reine, passant par un sentier entre deux carrés de légumes, tenant par la main M. le Dauphin, dont Aubier tenait l'autre main, un jeune homme, bien vêtu, d'une tenue recherchée et d'une figure agréable, en lui tendant le poing, lui cria : « B....., « tu as voulu la perte de la Nation, nous aurons ta tête. » Il fallut essuyer les imprécations de la populace. Arrivé à l'Assemblée, il fallut entendre les insultes des pétitionnaires et les motions des députés. Le peuple, excité par des agents des sanguinaires jacobins, demandait à grands cris la tête des Suisses, détenus au corps de garde des Feuillants depuis la veille. Les menaces des brigands devinrent si fortes que la terreur s'empara de l'Assemblée. On craignit un moment pour la famille royale. Des députés, voyant MM. d'Hervilly, de Poix, Villereau, Aubier et Goguelat, causer bas dans la tribune derrière le Roi, crurent qu'il s'agissait de quelque complot. Les députés se parlèrent à l'oreille ; un d'eux se détacha et vint à la tribune demander s'il n'y avait pas près du Roi quelque ancien ministre ou personne de son conseil. Le Roi répondit que non. L'agitation et la crainte durèrent jusqu'au moment où Pétion et Danton vinrent dire qu'ils avaient calmé le peuple et qu'ils répondaient des Suisses. M. le vicomte de Chabot et M. de La Serre, ainsi que Beaugeard fils, secrétaire des commandements de la Reine, tous trois en gardes nationaux, gardèrent encore toute cette journé la porte du *Logographe.* Anacharsis Cloots, voyant M. de Chabot qui dormait, dit : « De l'aristocratie sous les livrées de la Nation, il faut voir à cela. » Ce jeune Chabot avait, dans les commencements, donné dans les erreurs de la Révolution. C'était un des disciples de l'hôtel La Rochefoucauld. Mme d'Armaillé, sa grand'mère, le duc de La Rochefoucauld, son oncle, Condorcet, La Fayette, l'avaient séduit et égaré. Il fut aide de camp du général parisien et même capitaine national des anciens soldats rebelles du marquis de Saint-Blancard. Mais au bout d'un an, le vicomte de Chabot eut honte de sa conduite et en conçut un sincère repentir. Il fut se jeter aux pieds du Roi, qui lui pardonna en faveur de sa grande jeunesse. Depuis ce

temps, il a bien mérité sa grâce, ne laissant échapper aucune occasion de donner des preuves de son dévouement. Mais cet infortuné jeune homme, digne d'un meilleur sort, fut arrêté le même soir et jeté dans les cachots de l'Abbaye.

Tous ceux qui avaient échappé au massacre de la veille et qui ne se cachèrent pas avec assez de précaution furent arrêtés et emprisonnés. La famille royale rentra le soir encore aux Feuillants, mais les personnes qui, depuis 48 heures, n'avaient pas quitté le Roi, donnaient de l'ombrage. Un ancien caporal de Cent-Suisses, placé près du comité de surveillance qui joignait les cellules où était la famille royale, excitait et animait la garde et les députés contre le Roi. Grangeneuve et Merlin, membres de ce comité, furent à l'Assemblée pour demander que la garde fût changée. On mit de nouvelles sentinelles qui accablaient d'injures leurs augustes prisonniers. Le Roi s'en plaignit à Calon, qui observa que le peuple en voulait à ceux qui étaient restés auprès du Roi et qu'il était nécessaire qu'ils se retirassent pour éviter le prétexte à de nouveaux excès. Le Roi répondit froidement à Calon : « Je « suis donc en prison! Messieurs, Charles Ier fut plus heu- « reux que moi : il conserva ses amis jusqu'à l'échafaud. » Dans ce moment, on vint annoncer au Roi que son souper était prêt. Leurs Majestés furent encore servies, mais pour la dernière fois, par leurs fidèles serviteurs. Il fallut obéir aux conseils de Calon qui, bientôt, allaient être suivis d'ordres rigoureux. Le Roi leur commande en sanglotant de s'éloigner; il les embrasse, leur fait embrasser ses enfants. La Reine leur tient les propos les plus touchants et leur dit : « Ce n'est que de ce moment, Messieurs, que « nous commençons à sentir l'horreur de notre situation. « Vous l'avez adoucie par vos soins et votre dévouement. » Elle les assure de son éternelle reconnaissance. La veille, la Reine manquant d'argent, Aubier prit la liberté de mettre devant elle un rouleau de 50 louis, en se retirant précipitamment, dans la crainte que la Reine ne le refusât. Mais cette princesse, le rappelant, lui dit, avec cette grâce qui lui est particulière : « Monsieur Aubier, est-ce qu'on refuse « à ses amis? » elle lui rendit ses 50 louis au mo-

ment de cette douloureuse séparation. A peine ces déchirants adieux étaient-ils faits que l'on entendit la garde monter pour saisir ces braves gens. Ils n'eurent que le temps de se soustraire à ce malheur en s'évadant par un escalier dérobé. Le jeune Chabot fut arrêté près du corridor, mené à l'Assemblée et de là à l'Abbaye. M. Aubier, de qui, ainsi que je l'ai déjà dit, je tiens tous ces détails, se cacha dans Paris pendant peu de jours et, à l'aide d'un faux passeport, parvint à s'évader et à sortir du royaume. Il nous rejoignit aussitôt.

La famille royale passa encore la journée du dimanche et la matinée du lundi dans la loge du *Logographe*. Comme on avait éloigné du Roi et de la Reine tous ceux qui avaient paru leur être attachés, on n'a pas encore de détails sur ces journées. Tout ce que l'on sait, c'est qu'après beaucoup de discussions sur le choix de la prison du Roi, que l'on voulait d'abord établir au Luxembourg, il a été décidé par les scélérats, aujourd'hui seuls souverains, que notre infortuné monarque et toute sa famille seront déposés au Temple. Le lundi, 13 de ce mois, sur la demande de Manuel, procureur de la commune, et d'après le décret de l'Assemblée, la famille royale est partie en deux voitures, pour se rendre à la nouvelle prison du Temple. Pétion et Manuel étaient dans la voiture du Roi. En passant par la place Vendôme, ils eurent l'insultante attention de faire remarquer au Roi les débris de la statue de Louis XIV. Le trajet dura deux heures, pendant lesquelles il fallut encore essuyer toutes les imprécations d'une populace ivre et excitée par les brigands soudoyés.

Tous les journaux royalistes ou constitutionnels ont été supprimés, savoir : la *Gazette de Paris*, rédigée par Durosoy. Cette feuille était du royalisme le plus énergique, mais souvent trop exagérée et peu exacte dans les faits. *L'Ami du Roi*, de Royou, avait été supprimé depuis trois mois. L'auteur avait été décrété d'accusation et était mort le lendemain des scènes du 20 juin, de douleur des outrages faits au Roi et à la Reine. Cette feuille était comme la *Gazette de Paris*. *L'Ami du Roi, de l'Ordre et de la Paix*, par Monjoie, avocat, plus modéré que les précédents, un peu constitutionnel. La *Correspondance poli-*

tique, par Peltier, écrite avec énergie et exactitude, mais louant quelquefois de célèbres constitutionnels. *La Feuille du jour*, journal piquant en anecdotes et en plaisanteries sur tous les partis, rédigé par plusieurs personnes dont était le vicomte de Ségur. *Le Spectateur et modérateur national* par Charnois, gendre du comédien Préville, très constitutionnel. *Le Journal de la Cour et de la ville*, feuille remplie de plaisanteries, quelquefois un peu trop libres, et d'anecdotes un peu hasardées, souvent scandaleuses, mais toutes dans le sens le plus royaliste. Cette feuille sous le nom du « Petit Gautier » avait beaucoup de collaborateurs, parmi lesquels on distinguait Champcenetz et Saint-Méard, l'un ancien officier aux gardes, auteur de quelques chansons et de quelques articles dans les *Actes des Apôtres*, mauvais sujet connu pour tel depuis longtemps à Paris ; l'autre capitaine au régiment du Roi-Infanterie, très brave, mais d'une conduite peu régulière. *Le Journal de Paris*, entièrement constitutionnel et rédigé par Regnaud, ancien député de Saint-Jean-d'Angely, et rempli d'articles constitutionnels, par Suart, Chénier, de Pange, Trudaine, etc. *La Gazette universelle*, par Cerisier, également constitutionnelle, mais exacte dans les faits et ayant 14.000 souscripteurs. *Les Annales monarchiques*, tenant un peu du levain constitutionnel. *Le Bulletin de minuit*. *Le Journal ecclésiastique*, par l'abbé Barruel, bien rédigé et dans d'excellents principes. *Le Logographe* a été aussi supprimé. Il rendait compte trop littéralement et trop exactement de ce qui se passait à l'Assemblée et se trouvait par conséquent en contradiction avec le procès-verbal, ordinairement arrangé et tronqué, *Le Mercure de France*, dont la partie politique n'est plus rédigée par Mallet du Pan, qui, quoique zélé constitutionnel, y rendait un compte très exact et très bien fait de tous les événements. Il n'y a plus en ce moment d'autres feuilles périodiques que celles vendues aux jacobins et dont les plus marquants rédacteurs sont : Marat, Gorsas, Brissot, Ginguené, Carra, Louvet, Robert, Condorcet et autres pareils.

La commune de Paris, Pétion, Manuel, Danton, sont en ce moment les maîtres absolus dans la capitale. Il faut

s'attendre à de nouvelles horreurs. Le brasseur Santerre est commandant général de la garde nationale. Les chefs de la gendarmerie nationale, Carl, d'Hermigny, Guinguerle, ont été massacrés. On a été plus de trois jours à enlever les corps des hommes qui ont péri le 10 août. Les appartements, teints de sang, sont restés ouverts pendant deux jours. Il s'y est fait dans le premier moment un pillage épouvantable. Tout y a été bouleversé.

Après tous ces affreux détails sur lesquels je me suis un peu étendu, d'après les récits intéressants de M. Aubier, il est temps de revenir à ce qui se passe de notre côté et à l'armée des princes dont j'ai laissé le quartier général à Statbredimus, entre Trèves et Luxembourg. Je parlerai de la suite des événements à mesure que je pourrai me procurer des renseignements sur ce qui se passe à Paris.

CHAPITRE XVIII

L'ENTRÉE EN CAMPAGNE

19 au 29 aout. — Suite du séjour à Œltringen. Le quartier général des princes à Statbredimus. — Nous apprenons que le roi de Prusse s'avance sur Verdun avec son armée. M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry, venant de Turin pour faire la campagne avec leur père, arrivent au quartier général. Quelle douce satisfaction pour M. le comte d'Artois qui en était séparé depuis environ dix-sept mois! Le bon roi de Sardaigne, leur grand-père, qui les chérit tendrement, a eu beaucoup de peine à les laisser partir et c'est à regret que Mme la comtesse d'Artois a vu exécuter les ordres de son époux. Ces charmants princes passant par notre cantonnement, j'ai eu le plus grand plaisir à les revoir. Leur arrivée produit la plus grande sensation parmi la noblesse qui, dévouée à M. le comte d'Artois, semble partager les jouissances du cœur de ce père tendre et sensible.

M. de Rivarol, connu par les plus agréables productions d'esprit, vient en ce moment de donner encore des preuves de son savoir faire dans un petit écrit intitulé : *Adresse à la noblesse française au moment de sa rentrée en France.* On y trouve les sentiments les plus purs, de l'éloquence et le meilleur style.

Le chevalier de Franclieu, aide de camp de M. le duc de Bourbon, arrive auprès des princes pour leur apporter la nouvelle de l'arrestation de La Fayette avec une vingtaine de ses adhérents et complices. Ils ont été arrêtés, le 19 de ce mois, un peu au-dessus de Rochefort, près de Marche-en-Famène, par un piquet de six volontaires Lim-

bourgeois aux ordres de M. d'Harnoncourt. Le piquet, voyant venir un gros de cavalerie, le coucha en joue, l'arrêta et ordonna que l'un de ceux qui le composaient s'avançât pour être conduit à M. d'Harnoncourt. Celui qui a mis le premier pied à terre est Bureau de Puzy, officier du génie, ex-député de la noblesse du bailliage d'Amont, en Franche-Comté, un des coryphées du côté gauche, ayant été trois fois président de l'Assemblée. M. d'Harnoncourt, apercevant sur son chapeau la cocarde nationale, ordonna que deux officiers et cinquante hommes fussent se saisir au plus vite de cette cavalerie consistant en 24 maîtres et 16 domestiques. Ils n'ont fait aucune résistance et se sont laissé désarmer. Se disant émigrants, on leur a proposé de les mener à M. le duc de Bourbon. Leur refus a donné du soupçon. Alors, ils se sont fait connaître. Ayant été interrogés sur leurs projets, La Fayette a répondu que leur dessein était de passer sur les derrières de l'armée autrichienne, dans la bonne foi qu'ils n'y rencontreraient personne, de gagner ainsi Maëstricht, la Hollande, l'Angleterre et l'Amérique. Ils sont tous gardés très exactement en attendant que le roi de Prusse et l'empereur décident de leur sort. Ces zélés défenseurs des droits de l'homme, ces apôtres de la liberté ont jugé à propos de faire une espèce de protestation, pour leur honneur, contre le despotisme de la puissance qui les arrête. Cette pièce curieuse mérite d'être rapportée :

« Les soussignés, citoyens français, arrachés par un « concours impérieux de circonstances extraordinaires au « bonheur de servir, comme ils n'ont cessé de le faire, « la liberté de leur pays, n'ayant pu s'opposer plus long- « temps aux violations de la constitution que la volonté « nationale y a établie, déclarent : qu'ils ne peuvent être « considérés comme des militaires ennemis, puisqu'ils « ont renoncé à leurs places dans l'armée française et « moins encore comme cette portion de leurs compatriotes « que des intérêts, des sentiments ou des opinions absolu- « ment opposés aux leurs ont portés à se lier avec les « puissances en guerre avec la France, mais comme des « étrangers qui réclament un libre passage que le droit des « gens leur assure et dont ils useront pour se rendre promp-

« tement sur un territoire dont le gouvernement ne soit « pas actuellement en état d'hostilité contre leur patrie.
« A Rochefort, le 19 août 1792. Signés : La Fayette, lieutenant général, ex-député ; La Tour-Maubourg, maréchal de camp, ex-député ; Alexandre Lameth, maréchal de camp, ex-député ; Bureau de Puzy, officier du génie, ex-député[1], etc....

La nouvelle de l'arrestation des quatre grands coupables, La Fayette, Alexandre Lameth, La Tour-Maubourg et Bureau de Puzy, fut pendant quelques moments parmi les émigrés un adoucissement à la profonde douleur où les avait plongés les scènes déplorables et affreuses du 10 août. Les auvergnats, surtout, ne purent contenir leur joie de voir enfin commencer la punition divine de leur indigne compatriote La Fayette, qui peut compter parmi nous plusieurs proches parents et amis, lorsqu'on pouvait l'avouer sans honte. Il paraît que la fuite de La Fayette et de ses intimes a fini par achever entièrement le parti constitutionnel. Tous ceux qui étaient employés dans les armées ont prévenu leur destitution, leur arrestation et peut-être pis encore en s'enfuyant hors de France. Presque tous ont passé en Angleterre, tels que Liancourt, d'Aiguillon, Mathieu de Montmorency, Lusignan, Beaumetz, Duport, le vicomte de Noailles, etc... D'autres se sont voués aux jacobins républicains et nous les verrons probablement incessamment en scène, tels que Custine, Beauharnais, Biron, Valence, d'Harville, Arthur Dillon, Le Veneur, Wimpffen, Menou, Sillery, Crassier, Chateauneuf-Randon, La Touche, Freteau, Saint-Fargeau, Montesquiou et une infinité d'autres.

Cependant le moment tant désiré d'entrer en France est enfin arrivé. Les ordres sont donnés pour que toute notre petite armée soit en mouvement le 29 au matin. Nos princes ont désiré que, indépendamment de nos cocardes et plumes blanches, chaque gentilhomme, cavalier ou fantassin, fût pourvu d'une écharpe ou ceinture blanche. En conséquence, chacun de nous s'empresse de satisfaire leurs intentions à

1. Suivent les signatures des 19 aides de camp de La Fayette (t. VI, p. 230) et des renseignements biographiques sur La Fayette.

cet égard, et cette seule dépense jette encore au moins 60 000 francs d'argent comptant dans la ville de Luxembourg.

28 AOUT. — Monsieur, ayant réuni au quartier général les officiers généraux et les commandants des corps d'officiers et de gentilshommes, leur a fait le discours suivant pour toute la noblesse :

« Messieurs, c'est demain que nous entrons en France. « Ce jour doit influer nécessairement sur la suite des « opérations qui nous sont confiées et notre conduite peut « fixer le sort de la France. Vous n'ignorez pas les calom- « nies dont nos ennemis ne cessent de nous accabler et le « soin qu'ils ont de répandre que nous ne rentrons dans « notre patrie que pour assouvir nos vengeances particu- « lières. C'est par notre conduite, Messieurs, c'est par la « cordialité avec laquelle nous recevrons les égarés qui « viendront se jeter dans nos bras que nous prouverons « à l'Europe, à l'Europe entière, que la noblesse française, « plus illustre que jamais par ses malheurs et sa constance, « sait vaincre ses ennemis en pardonnant les erreurs de « ses compatriotes. Les pouvoirs qui sont remis entre nos « mains nous donneraient le droit d'exiger ce que notre « intérêt et notre gloire nous prescrivent, mais nous parlons « à des chevaliers français et leurs cœurs, enflammés du « véritable honneur, n'oublieront jamais les devoirs que « ce noble sentiment leur inspire. »

Nous avons arrêté entre nous de ne plus recevoir d'arrivants, à moins que des circonstances imprévues ne nous amènent des compatriotes ayant jusqu'au dernier moment servi le Roi, comme M. Aubier, en faveur duquel nous nous sommes empressés de faire une bien juste exception.

29 AOUT [1]. — Le temps a été affreux toute la nuit et presque tout le matin. Toute l'armée des princes est en marche pour entrer en France, entre Luxembourg et Thionville. Notre service devient plus militaire et plus exact. Nous

1. Les citations faites par le commandant de Champflour dans son volume *La Coalition d'Auvergne*, commencent ici. (Voir l'Avant-propos.)

commençons notre premier piquet, composé de 50 maîtres et commandé par un capitaine de la brigade. Me trouvant le premier en grade, je suis nommé pour commander ce premier détachement, auquel est joint celui du logement. Notre ordre porte de nous rendre au village de Valmerange. Notre lieutenant général, commandant de l'aile, le comte de Caraman, voulant diriger notre marche cette première journée, marche à notre tête. Nous partons de nos cantonnements au point du jour. Pour arriver à la chaussée de Thionville sans passer par Luxembourg, nous allons à travers champs par des chemins affreux. Les Autrichiens sont devant Thionville et tirent sur la place qui y répond, mais la canonnade est peu vive.

Le quartier général des princes est aujourd'hui à Roussy, à trois petites lieues de Thionville, sur la chaussée. Nous le traversons pour nous rendre sur la droite, à Valmerange. Nous y arrivons de bonne heure. Le village paraît d'abord abandonné par les hommes et il ne s'y montre que quelques femmes. Nous commençons par établir la confiance en payant en argent quelques provisions. D'autres en apportent et peu à peu tous les habitants, rassurés, arrivent et nous procurent tous ce que nous pouvons désirer. Le comte de Caraman fait, en arrivant, la reconnaissance des environs, place des postes en conséquence, ordonne des patrouilles pour la nuit, prend tous les soins pour assurer la tranquillité de la brigade, qui se trouve obligée de bivouaquer, l'endroit étant peu considérable pour nous loger. Nos chevaux sont tous au piquet. Ceux qui ont des tentes à eux en font usage. Les gardes du corps sont à peu près les seuls à qui on en ait fourni et il paraît que nous sommes condamnés au bivouac pour toute la campagne.

Dans la soirée, tous les habitants du village, entièrement rassurés sur nos intentions pacifiques, sont rentrés dans leurs maisons et, à la nuit, nos jeunes gens s'amusent à faire un feu de joie avec les restes de l'arbre de la Liberté, qui avait été planté dans ce village ainsi que dans tous les plus petits endroits de la France. Le maire du lieu vient lui-même allumer le feu avec des liasses de décrets et nous assure que c'est le plus beau jour de sa vie.

30 AOUT. — Le temps s'est remis au beau. Chaleur. — De grand matin nous nous sommes rendus à l'église du village. Le prêtre intrus avait disparu comme on peut bien le penser. Les habitants de Valmerange avaient été chercher, dès la veille, leur ancien pasteur retiré dans le voisinage. Ce bon curé leur a fait, en pleurant, l'exhortation la plus touchante et la plus paternelle, leur a pardonné leur erreur et les a engagés à lui rendre la confiance qu'ils avaient toujours eue précédemment en lui. Nous finissons par chanter le *Salvum fac regem*, que la situation de notre malheureux souverain rend d'autant plus attendrissant.

Nos ordres nous conduisent à deux lieues plus loin, au village d'Angevillers. On nous établit au milieu d'un champ, où toute la brigade fait un bivouac en règle. Nous nous sommes rapprochés de Thionville et n'en sommes qu'à deux petites lieues. Le quartier général des princes est à Hettérange, à une très petite lieue de la place, sur la grande route de Luxembourg. Tous les corps de cavalerie sont dans les villages d'alentour.

31 AOUT. — Continuation de beau temps et chaleur. — Nous séjournons à Angevillers. Les provisions nous y arrivent de toutes parts et notre argent supplée au peu d'exactitude avec laquelle on nous délivre le pain et la viande. Quant aux fourrages, nous nous en fournissons dans le village, en donnant des bons des princes. Les habitants des villages voisins nous apportent des moutons, des volailles, du vin, des œufs, des légumes, etc. On fait quelques visites dans la cave du curé constitutionnel, qui a décampé et qui était un très mauvais sujet, d'après le dire de tous ses paroissiens. On s'amuse à brûler le soir quelques écharpes municipales et décrets de l'Assemblée. Cependant les fourrages, peu abondants, sont bientôt consommés avec environ mille chevaux et ce qui est encore plus urgent c'est l'eau qui manquera absolument si la chaleur continue.

Nous sommes assez près de Thionville pour voir très distinctement cette ville de dessus la hauteur. Nous entendons toute la nuit le canon de la place. Mais une autre canonnade très vive et très éloignée se fait également

entendre : c'est l'attaque de Verdun par le roi de Prusse. Jusqu'à ce moment, étant toujours isolés et séparés, nous ne sommes que difficilement au fait des opérations des armées autrichienne et prussienne et encore moins des mouvements des ennemis. Cette même nuit, nous avons eu une petite fausse alerte qui a mis toute la brigade sur pied. Des bergers faisant du bruit dans les bois voisins l'ont occasionnée. Cette alerte a servi à nous assurer de notre célérité, en cas d'événement. En dix minutes nous étions prêts et nos chevaux sellés.

Septembre 1792. — 1er septembre. — Beau temps. Chaleur. — Le manque d'eau et de fourrages nécessite notre départ d'Angevillers, où nous nous trouvons en avant du quartier général. Les nouveaux ordres nous placent, à notre grand regret, en arrière d'Hettérange et à une demi-lieue à droite de la chaussée de Luxembourg à Thionville. C'est auprès du village de Zouffken que s'établit notre bivouac. Le village pourrait contenir assez de monde, mais le beau temps invite ceux qui ont des tentes à camper.

1er au 11 septembre. — Séjour à Zouffken jusques au 11. Quartier général toujours à Hettérange. — Le beau temps n'a pas été de longue durée. Nous avons eu bientôt à souffrir l'incommodité de quelques orages et la pluie est devenue continuelle pendant le reste de notre séjour. Nous apprenons la reddition de la ville de Verdun au roi de Prusse, après une assez faible résistance. La place de Thionville se trouve en ce moment à peu près cernée de toutes parts. Le prince de Hohenlohe, avec 20 000 hommes, est campé à Richemont, près de la chaussée qui conduit à Metz. Le général Wallis, avec un corps d'environ 6 000 hommes, est posté entre le prince de Hohenlohe et l'armée royale des princes, campée aux environs d'Hettérange. Le maréchal de Castries, avec un corps peu considérable, occupe les hauteurs qui dominent Thionville du côté de la Moselle. C'est probablement sur les assurances qu'ont pu donner nos princes des intelligences qu'on prétend avoir dans la place que les Autrichiens ne l'attaquent pas. M. de Calonne s'est fié à cet égard sur ce que lui a pu certifier

Mme de Fouquet, sa nièce, dont le château est ici près. Cependant, on assure que le baron de Wimpfen, qui commande dans Thionville, a promis de livrer la place pourvu qu'on ait l'air de l'attaquer un peu vigoureusement. Mais nos princes sont sans artillerie. Ils font la juste demande des canons de siège pris à Longwy, mais on les leur refuse, ainsi que les secours qu'il eût été aisé de faire venir de Luxembourg, si on eût voulu agir de bonne foi et loyalement. On fait faire quelques sommations à la place, mais on n'en reçoit que des réponses arrogantes et insultantes. M. de Bellegarde, maréchal de camp de l'artillerie, veut faire l'essai d'un caisson qui doit porter un feu inextinguible, mais cela ne peut réussir. Enfin, on perd devant Thionville le temps le plus précieux et pendant ce temps on nous assure que le roi de Prusse et le duc de Brunswick, après avoir pris Verdun, s'avancent en Champagne. Cependant on tire toujours faiblement sur la place qui y répond. Un seul jour, le maréchal de Castries, aidé d'une batterie autrichienne, fait un feu assez vif, lequel, s'il eût continué, eût pu déterminer la reddition de Thionville, mais le temps devint si affreux qu'on fut obligé de discontinuer[1]. Le prince de Waldeck, général autrichien, a eu le bras emporté d'un boulet de canon. Nos princes vont le voir à son camp. Il est transporté à Luxembourg et s'arrête, en passant, chez nos princes. Il est accompagné par un de nos meilleurs chirurgiens, le père Élisée, qui était à la tête de l'hôpital de la ville de Grenoble et qui est ici à la tête de celui de notre armée.

Un jour, on fait avancer un corps d'infanterie noble, des officiers de la marine, jusqu'aux portes de la place, espérant les voir ouvrir, mais il faut revenir, heureux de n'avoir perdu personne dans cette fausse et imprudente démarche. Le corps des gardes de la porte, posté plus en avant, a eu quelques blessés pendant tout le temps qu'on est resté devant Thionville et a perdu un gentilhomme. Enfin, rien n'a été plus complètement ridicule que ce prétendu siège.

Mais ce qui l'est infiniment davantage c'est l'établisse-

1. La première citation de M. de Champflour s'arrête là.

ment du quartier général. Je fus y dîner avec les princes et j'en revins véritablement affecté de l'immensité d'employés inutiles qui se trouvent à leur suite. Aussi le quartier général a exactement l'air d'une foire considérable. Je doute que la suite de Louis XV à l'armée ait jamais été plus nombreuse. Il s'ensuit un gaspillage affreux et une consommation effrayante et d'autant plus fâcheuse que souvent les corps de noblesse qui sont auprès manquent et en murmurent avec raison. Non seulement les gens raisonnables souffrent de voir une conduite aussi peu mesurée, mais que doivent penser de nous les généraux étrangers, le roi de Prusse et tous les princes allemands, qui voient un luxe aussi déplacé, tandis que leur suite est des plus modestes? En ce moment, nous ne faisons plus d'envieux ni de jaloux, mais les détracteurs restent et nous finirons par ne plus inspirer même la pitié.

Nous apprenons que La Fayette et ses complices, députés constituants, ont été conduits sous bonne garde à Luxembourg. Il paraît qu'on a relâché ses autres compagnons. La Fayette ayant trouvé un compatriote dans le comte de Rochefort d'Ailly, major de la place, auquel sa maison peut se faire honneur d'appartenir, il s'est informé de lui avec empressement, de nous tous et particulièrement de Canillac, de La Queuille, de moi et de quelques autres qu'il connaît davantage. Il s'est étendu en éloges sur notre conduite. M. de Rochefort nous a mandé ces détails....

Cependant, nous sommes toujours devant Thionville et aux environs, souffrant impatiemment la perte d'un temps si précieux. Le baron de Breteuil arrive à Luxembourg et se dispose à se rendre auprès du roi de Prusse. On ne peut douter qu'il ne soit chargé des pouvoirs du Roi et de la Reine pour traiter avec les puissances armées. Calonne annonce son départ, au grand déplaisir de M. le comte d'Artois, mais il ne peut rester avec le baron de Breteuil.

Enfin les ordres du duc de Brunswick arrivent pour faire partir toute la cavalerie de notre armée et se rendre avec célérité, en trois jours, devant Verdun. L'infanterie doit rester devant Thionville, à l'exception du régiment de Barwick, qui doit suivre les princes et faire le service de leur garde au quartier général. Ces nouveaux ordres excitent la

plus grande fermentation parmi les gentilhommes des compagnies à pied et ne fait qu'augmenter lorsqu'on apprend que les princes se disposent à suivre la cavalerie. Le mécontentement éclate avec tant de violence que le prince Xavier de Saxe, qui devait rester pour commander toute l'infanterie, en refuse la commission. Les gentilshommes font à cet égard les plus fortes réclamations et témoignent le désir qu'il reste au moins un prince avec eux. Au déplaisir qu'ils éprouvent de demeurer en arrière, pendant que l'on va peut-être marcher sur Paris, se joint encore la crainte de se trouver sans munitions de bouche et sans argent et dans les plus tristes embarras. M. de Calonne partant incessamment, ils voient s'éloigner à regret un homme si fertile en ressources. Monsieur, prétextant une affaire pour faire un détour, passe par Luxembourg pour voir une personne dont il est séparé depuis plusieurs mois. M. le comte d'Artois, resté seul dans cette circonstance, reçoit avec sa grâce ordinaire les réclamations des gentilshommes, les calme, remet la tranquillité dans les esprits, les flatte par de belles promesses et arrange que le maréchal de Broglie doit rester jusqu'à nouvel ordre avec la noblesse. M. le comte d'Artois fait partir ses enfants avec une colonne de cavalerie et ne les rejoint que le second jour, pour rester 24 heures de plus avec l'infanterie, afin d'achever d'y rétablir la paix et la confiance, et il y fait aussi ses adieux à son cher Calonne qui, n'ayant plus que 104 louis dans sa bourse pour se rendre à Cologne, en laisse 100 pour subvenir aux premiers besoins de l'infanterie noble qui, sans ce petit secours, se trouvait dans le plus grand embarras pour l'argent.

11 septembre. — Le temps, dérangé depuis quelques jours, a été cette nuit aussi affreux que je l'aie jamais vu et l'est encore tout le matin. Une pluie à verse, extrêmement froide et continuelle, a fait pâtir cruellement au bivouac nos malheureux chevaux. Les chemins, les champs, sont tellement couverts d'eau qu'ils paraissent impraticables. Cependant, à sept heures, la brigade est en marche pour sa destination. Notre route est épouvantable, autant pour nous que pour nos équipages. Nous marchons à tra-

vers champs pendant cinq grandes lieues pour arriver à Aumets, où est le quartier général, village noté pour avoir commis beaucoup d'atrocités depuis la Révolution et qu'en conséquence les Prussiens ont eu ordre de piller. Notre destination est Crunen, une lieue plus loin, gros village dont les habitants ont été ménagés. Nous y sommes tous logés, c'est-à-dire les hommes dans des granges et presque tous les chevaux au bivouac.

12 SEPTEMBRE. — Le temps moins laid que la veille, mais les chemins de traverse et les terres aussi gâtés qu'on puisse l'imaginer après de fortes pluies. Après quatre grandes lieues d'une marche pénible, la brigade s'arrête à Eton, très gros village, à une lieue en arrière de la petite ville d'Etain où est le quartier général des princes et où M. le comte d'Artois rejoint ses enfants. Nous sommes tous à couvert, à Eton, et nous sommes toujours fournis, sur des bons, de pain, de viande et de fourrage. Je suis logé chez le maire du lieu. A entendre tous ces honnêtes gens du moment, on ne peut se faire idée combien ils ont souffert de tout ce qui s'est passé, combien ils étaient impatients de voir un nouvel ordre de choses et surtout notre arrivée.

13 SEPTEMBRE. — Le temps s'est remis à la pluie, a été affreux toute la matinée et pendant toute notre marche, jusqu'à Verdun. Nous avons traversé Etain, où nous avons trouvé la chaussée que nous avons suivie jusqu'à Verdun. Je n'ai de ma vie été si complètement mouillé. Le vent et la pluie n'ont pas discontinué un instant, mais peut-on se plaindre quand on voit tant de vieillards respectables, que l'honneur seul a conduits ici, être ainsi exposés aux injures d'un temps horrible? Le comte de Montboissier, âgé de quatre-vingts ans, est à la tête de sa division, donnant l'exemple. Nos quatre princes — car les deux jeunes sont à cheval, à la tête d'une colonne — marchent avec l'armée. Nous arrivons à la porte de Verdun, où les ordres nous sont donnés pour aller occuper le village ou faubourg de Belleville et environs. Si nous y sommes mal, au moins nous sommes à couvert, ainsi que

nos chevaux, et les habitants de cet endroit nous paraissent être et avoir été de braves gens. Tous les différents corps de notre petite armée sont répartis dans les environs de Verdun qui est gardé par les Prussiens. Cependant, nos princes y sont logés et l'immense suite de leur quartier général y est établie.

14 septembre. — Séjour. — Le temps s'est heureusement remis au beau et me donne la jouissance d'aller passer ma journée entière à Verdun et le plaisir de me retrouver dans une ville française. Le siège ayant été très court et la résistance très faible, la ville a très peu souffert Cependant, pour atténuer l'effet des bombes, elle a été entièrement dépavée, en sorte que, vu les pluies des jours précédents, on est dans la boue jusqu'à mi-jambe. Je vais faire ma cour aux jeunes princes, avec lesquels j'aurais pu dîner si je ne m'étais engagé avec le marquis de La Guiche, qui fait la campagne à la suite du maréchal de Castries, ayant préféré cette manière de servir plutôt que d'être employé à une brigade comme maréchal de camp.

Le baron de Breteuil est établi à Verdun. Il paraît qu'étant chargé des pouvoirs du Roi, il doit se concerter avec le roi de Prusse et les généraux autrichiens, pour les opérations, mais on ne peut douter qu'il ne se soit opposé à ce que Monsieur se déclare régent de France pendant l'évidente captivité du Roi et de la Reine, renfermés en ce moment au Temple, dans la plus exacte prison. Cependant nos princes ont été politiquement obligés de voir le baron de Breteuil, ce qui n'a guère plu à M. le comte d'Artois. Dans la matinée, sachant que beaucoup de monde va chez le baron de Breteuil, j'ai été aussi lui faire ma visite. J'y ai trouvé grande affluence, une véritable cour de ministres, et, dans le nombre des plus empressés, j'ai vu des personnes que j'ai souvent entendues déclamer contre le baron de Breteuil.....

Je me promène tout le jour dans la ville de Verdun, que je ne connaissais pas. Le drapeau blanc est arboré sur tous les clochers. La cocarde blanche à remplacé celle aux trois couleurs. Toutes les boutiques sont ouvertes et en pleine activité et, quoiqu'il y eût encore à Verdun un grand

nombre de patriotes, il semble que tout le monde soit content et satisfait. Les chanoines de la cathédrale ont été réinstallés aujourd'hui. On attend d'un moment à l'autre l'évêque, qui ne doit faire ici qu'une très courte apparition et s'en retourner à Trèves y attendre que les choses aient pris une consistance plus assurée. Ce prélat, l'abbé Desnos, est mon proche parent; jouissant en biens de l'église d'un revenu considérable, il en faisait le meilleur usage et ses charités dans son diocèse étaient immenses. Les anciens magistrats ont été réintégrés. Plusieurs des plus enragés démocrates, notés, ont été arrêtés ou bannis. Mais la police se fait au nom du roi de Prusse, à qui la ville s'est rendue. Nos princes n'ont rien à y dire. Dans la longue conférence que le baron de Breteuil a eue avec le roi de Prusse, lorsqu'il a été le voir dernièrement à son armée, il paraît que la régence de Monsieur a été encore écartée et il s'y oppose toujours fortement, dans la crainte que cela ne puisse nuire aux intérêts de la Reine dans le cas de quelque malheureux événement que les circonstances ne font que malheureusement trop prévoir.

Je me suis promené sur les remparts et j'ai visité la citadelle. Tout est dans le meilleur état de défense et on ne peut concevoir le peu de résistance qu'on a fait. La citadelle est gardée en ce moment par un très petit détachement de prussiens. On y voit beaucoup de soldats prisonniers qui paraissent encore enragés patriotes. Quelques officiers émigrés ont eu l'imprudence de s'en approcher et de leur parler. Ils en ont reçu mille sottises et ont entendu des horreurs sur le Roi. Je retrouve à Verdun le comte de Moustier, ci-devant ministre du Roi auprès du roi de Prusse, qui, le traitant avec bonté et lui témoignant relativement aux affaires de France une entière confiance, lui a permis de l'accompagner pendant cette campagne. M. de Moustier a avec lui son inséparable belle-sœur, la marquise de Bréhant, mon ancienne connaissance depuis plus de 25 ans. Cette dame, autrefois extrêmement jolie, avait une sœur moins bien qu'elle, mais dont le chevalier de Moustier devint amoureux et qu'il épousa. Elle mourut de la poitrine peu de temps après. Depuis cette époque, la sensible Mme de Bréhant entreprit de consoler M. de Moustier de

la perte de sa sœur, s'attacha tellement à lui que, depuis dix ou douze ans, elle ne l'a pas quitté, l'a suivi jusques en Amérique, lorsque M. de Moustier y fut envoyé en qualité de ministre auprès des Etats-Unis. Elle l'a depuis accompagné à Berlin, où elle a longtemps séjourné, et la voilà en ce moment à la suite de l'armée prussienne et servant de secrétaire à son cher beau-frère, dont les principes paraissent bons, quoiqu'il les aie quelque temps dissimulés à Berlin. Quant à ceux de M[me] de Bréhant, ils sont aussi royalistes qu'ils peuvent l'être. Cette dame, aujourd'hui âgée de plus de 43 ans, conserve encore des traces de beauté.

[1] La ville de Verdun est toute cette journée remplie des émigrés cantonnés dans tous les environs. On se réjouit, on s'embrasse, on se témoigne sa satisfaction de se voir bientôt au moment de contribuer à la délivrance du Roi, de la Reine, de leurs enfants et de la vertueuse Madame Elisabeth, tous subissant la captivité la plus dure et la plus inouïe, mais les nouvelles que l'on a de Paris redoublent nos inquiétudes sur cet intéressante et précieuse famille. Il y a eu de nouveaux massacres, le 2 et le 3 septembre, et Paris est le théâtre de nouvelles horreurs plus atroces que les précédentes et telles que l'histoire n'en a jamais fourni d'exemple. Nous n'avons encore que des relations imparfaites de ces scènes horribles et je n'en rendrai compte qu'à la fin de ce mois, lorsque j'en serai mieux instruit.

15 SEPTEMBRE. — Le temps est assez beau. Ce matin nous avons reçu nos ordres pour partir de nos villages, ainsi que tous les autres corps de cavalerie de notre armée, pour nous porter en avant, le duc de Brunswick paraissant désirer ce renfort. Nous sommes en marche à midi, tous sur le même point, par la chaussée qui mène de Verdun à Dun, où sera le quartier général de nos princes. Une petite lieue avant d'y arriver, nous nous arrêtons au village de Liny-sous-Dun, gros endroit où la brigade est entièrement logée et à couvert, hommes et chevaux. Nous y apprenons le soir que le général Clerfayt, marchant de

1. Les citations de M. de Champflour reprennent ici et continuent, à l'exception de quelques passages.

Stenay sur Vouziers, a forcé les patriotes retranchés à la Croix-aux-Bois, les a complètement battus et chassés et leur a tué beaucoup de monde. Mais cette affaire a coûté aux Autrichiens la perte du fils aîné du prince de Ligne, jeune homme de 30 ans, de la plus grande espérance, déjà avancé en grade et annonçant de grands talents militaires joints à une grande valeur. Cette action a eu lieu le 15 matin. Le combat a été assez opiniâtre et les autrichiens ont perdu du monde. Le village de Liny que nous occupons était rempli de zélés patriotes, aujourd'hui très simples et se disant les plus honnêtes gens du monde. Le maire était même noté comme un des plus enragés. La municipalité paraît cependant se prêter de bonne grâce à nous faire fournir tout ce qui peut nous être nécessaire à nous et à nos chevaux.

16 SEPTEMBRE. — Encore beau temps, ce qui jusqu'à présent a été rare deux jours de suite. Malgré les fournitures de la veille, ne me trouvant pas suffisamment pourvu pour les chevaux de ma compagnie et ne trouvant pas dans le maire une grande activité à me satisfaire, ayant d'ailleurs appris un mauvais propos qu'il a tenu sur nous aux habitants depuis notre arrivée, je n'ai pu retenir un mouvement de colère dont a un peu pâti le magistrat national. Pour le rendre un peu plus leste à me faire livrer ce dont j'ai besoin, je me suis laissé aller, contre mon caractère et mes principes, à une vivacité dont je suis honteux en ce moment, étant de sang-froid en l'écrivant. J'en suis véritablement peiné. C'est la première fois que pareille chose m'est arrivée et je réponds que ce sera la dernière. Quelle gloire y a-t-il à assommer à coups de canne un malheureux, tout méprisable qu'il est, quand on a la force en main et qu'il ne saurait ni n'oserait se défendre? Si vous lisez cet article, mon cher fils, ainsi que vos frères, profitez de l'aveu de ma honte et apprenez que cette manière d'agir est indigne d'un gentilhomme dans quelque occasion que ce puisse être.

A midi, nous recevons nos ordres pour partir promptement de Liny. Le général Caraman nous donne le temps de manger la soupe. A deux heures, nous sommes en

marche sur la ville de Dun, que nous traversons non sans peine, les rues et le pont étant obstrués par les équipages et tous les embarras du quartier général de nos princes. Nous arrivons à la nuit à Nouart, gros village assez mauvais où la brigade a peine à se loger, surtout avec les inconvénients de l'obscurité et le peu d'ordre pour l'établissement. Quant à moi, la maison qui m'était destinée se trouvant occupée lorsque je m'y présente, pour éviter toute discussion, je fais tendre ma tente au milieu d'un champ et je mets mes chevaux au piquet auprès de moi.

17 SEPTEMBRE. — Continuation du beau temps, mais les chemins abîmés par les pluies. Nous recevons les ordres pour nous porter sur Vouziers et pour faire partir le détachement du logement en conséquence. Nous sommes en marche à six heures du matin. Nous traversons Buzancy, terre appartenant à M. Augeard, secrétaire des commandements de la Reine et lequel y a un fort beau château. Toute notre cavalerie arrivant successivement dans la plaine qui est après Buzancy, de nouveaux ordres y arrêtent tous les différents corps. Les Autrichiens occupent les environs de Vouziers. Le général a paru très étonné que l'état-major de notre armée ait envoyé faire le logement de notre cavalerie dans des villages qui doivent être occupés par les patriotes. Notre détachement a couru les risques d'être enlevé et de devenir victime d'un ordre mal donné. La halte est devenue générale dans la plaine. Les princes s'arrêtent à Buzancy; d'où il nous arrive, l'après-dîner, les ordres pour nous répartir dans les villages environnants. Notre logement est assigné à Briquenay, sur la gauche en avant de Buzancy. C'est un très gros endroit, que nous trouvons abandonné et où il ne reste plus que quelques femmes. Les maisons ont été mises au pillage par les Prussiens à leur passage. Les habitants étaient notés pour avoir contribué à l'arrestation du Roi à Varennes. La maison que j'occupe est entièrement saccagée. Il ne s'y trouve qu'une petite fille. Le père, les sœurs, les frères sont en fuite et dans les bois voisins. Quelque coupables qu'aient pu être quelques habitants de ce village, ce que nous voyons inspire la pitié. Le soir, les sœurs rentrent et le père

revient le lendemain. Les habitants, qui s'étaient enfuis dans les bois, reparaissent successivement et reprennent pleine confiance quand ils voient que nous ne ressemblons ni aux Prussiens qui les ont châtiés, ni à leurs compatriotes, les gardes nationales, dont ils ont été aussi mal traités que par les ennemis. Ce sont au contraire 500 gentilshommes, tous riches propriétaires, que l'on a pour ainsi dire expulsés de chez eux, que l'on a forcés de s'expatrier, que l'on a impitoyablement vexés depuis le commencement de la Révolution, dont on a incendié les habitations, dévasté les propriétés, massacré les parents, les amis, ce sont ces vindicatifs aristocrates, qu'on a peints au peuple sous des couleurs si noires, qui viennent en ce moment montrer de la pitié et de la compassion à ceux qui ont été les plus cruels persécuteurs des nobles. Oui, je l'atteste ici, je ne suis pas le seul qui ait laissé couler ses larmes à la vue des restes affligeants du pillage des Prussiens, je ne suis pas le seul qui ait ouvert ma bourse pour consoler quelques-uns de ces malheureux habitants. Pauvres Français! comme on vous abuse et comme on vous égare! Vos plus grands ennemis sont ceux qui vous excitent au crime, au meurtre, au brigandage de toute espèce, à l'oubli de tous vos devoirs envers Dieu, envers votre trop bienfaisant souverain, qui vous portent à persécuter ceux qui, dans des temps malheureux, s'empressaient à vous prodiguer des secours et étaient toujours vos véritables protecteurs contre la cruelle et continuelle tyrannie de ces mêmes bourgeois, de cette race infernale de gens d'écritoire dont vous êtes aujourd'hui les aveugles instruments!

18 SEPTEMBRE. — Encore beau temps. — Nous séjournons à Briquenay. Malgré le pillage des Prussiens et précédemment le séjour des troupes patriotes, nous trouvons encore des fourrages en quantité suffisante pour la brigade. Les granges sont pleines, mais le grain n'est pas battu et nous prenons l'avoine en gerbe, ce qui nécessite, malgré nous, beaucoup de gaspillage. Nous nous faisons fournir également les rations de bouche et pour ces objets nous laissons aux habitants des bons payables en temps et lieu par les

princes, marchant au nom du Roi. Mais pour toutes les autres denrées, nous mettons tous la plus grande délicatesse à payer, argent comptant et non en assignats, tout ce que l'on nous fournit à l'amiable. Aussi notre dépense pour vivre devient d'autant plus coûteuse que le peu d'argent qui nous reste ne nous est parvenu qu'à très gros frais.

Le quartier général des princes est à Buzancy. Nous en recevons aujourd'hui beaucoup de lettres. Depuis très longtemps nous en étions privés. Les nouvelles de France se trouvent très anciennes et ne viennent que par les pays que nous avons habités l'hiver. Cependant, les plus récentes nous confirment toutes les horreurs de Paris que les villes principales du royaume s'empressent d'approuver et même d'imiter. Il se fait partout des massacres de prêtres. Le bruit se répand aussi que tous les prisonniers de la haute cour nationale, détenus à Orléans, ont été immolés à la fureur des brigands qui sont aujourd'hui les maîtres de Paris et de toute la France. Le duc de Brissac a été une de ces victimes. Je rendrai, autant que je le pourrai, un compte détaillé de ces atrocités inouïes à la fin de ce mois[1]. Nous recevons nos ordres pour partir de très grand matin de Briquenay, le lendemain, pour nous rendre à Vouziers et y attendre d'autres instructions.

19 SEPTEMBRE. — Beau temps tout le jour. D'après les ordres précis que nous avons reçus la veille, la brigade est à cheval à trois heures du matin et nous sommes en marche pour nous porter sur Vouziers. Nous traversons les bois de La Croix, où s'est passé le combat du 15 ; nous voyons encore tous les abatis faits par les patriotes pour se retrancher. Leur position y était, en effet, très forte et leur paraissait inexpugnable. Il a fallu nécessairement perdre du monde pour les y forcer. Nous voyons auprès du village de La Croix les débris de leur camp et il y a encore un grand nombre de cadavres que l'on n'a pas pris soin d'enterrer.

Nous arrivons près de Vouziers. Notre marche y est

1. Voir ci-dessous le chapitre XX.

suspendue. C'est le point où se rend toute notre cavalerie pour y passer l'Aisne. Nous y sommes rendus les premiers. En attendant de nouveaux ordres, on nous place dans un grand pré, à droite avant le pont, au bord de la rivière. Nous y faisons une halte de quelques heures, pendant lesquelles nous nous fournissons à Vouziers des denrées qui nous manquaient et surtout de vin dont nous étions dépourvus depuis quelques jours. Nous voyons défiler sur le pont différents corps de notre cavalerie. Enfin, à onze heures, nous recevons l'ordre de traverser Vouziers et de nous placer dans la plaine que sépare la chaussée qui conduit à Rethel. Tous les corps y arrivent successivement et chacun prend le rang indiqué par l'ordre de bataille. Nous y faisons une halte qui dure toute la journée. Nos équipages, ayant traversé Vouziers, se placent sur nos derrières. Les généraux nous assurant que selon toutes les probabilités nous sommes au courant d'une action, on doit juger avec quelle impatience nous attendons les ordres du duc de Brunswick.

Le poste important de La Croix-aux-Bois ayant été forcé, Dumouriez, se voyant tourné par le corps de M. de Clerfayt, avait abandonné Vouziers et sa position de Grand-Pré pour se jeter avec toutes les forces qu'il a réunies dans les bois de Sainte-Menehould et aux Islettes. L'armée prussienne, ayant passé l'Aisne, est en marche en ce moment sur Sainte-Menehoul, espérant que la retraite de Dumouriez n'est pas entièrement effectuée. Mais nous attendons vainement jusqu'au soir, nous n'entendons parler de rien. A la nuit, nous nous mettons en marche. Les corps se forment en colonnes. Nous marchons très en ordre, observant, ainsi qu'il a été prescrit, le plus grand silence. On ne sait où l'on va. A minuit, par la nuit la plus noire et après avoir traversé assez lestement sept à huit bonnes lieues de plaines de la Champagne Pouilleuse, nous nous arrêtons tous au village de Sainte-Marie-à-Py, où, malgré la grande obscurité, on nous place en bataille à la suite des corps déjà arrivés. Nous y mettons pied à terre et bivouaquons toute la nuit. On allume des feux de tous côtés. Les princes passent tout ce temps au milieu de nous et donnent le meilleur exemple. A leur grand

déplaisir, M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry sont les seuls que l'on fait coucher dans le village, pour les faire reposer quelques heures. Le froid est très vif, le temps se met à la pluie ; nos équipages, qui nous ont suivis, n'arrivent qu'au point du jour. Le fourrage manque à nos chevaux et nous n'avons point de vivres. Malgré tous ces petits désagréments, tout le monde est content et se flatte que la journée ne se passera pas sans que l'occasion se présente de montrer à nos alliés ce que peuvent cinq à six mille gentilshommes Français, armés seulement de sabres et de pistolets, animés de tous les sentiments que l'honneur et le devoir leur inspire et du noble désir de délivrer leur Roi, bien plus que de se venger des outrages personnels dont ils sont accablés depuis trois ans. Mais à six heures du matin, nous nous remettons tous en marche, chaque corps prenant des directions différentes et ignorant ce qui se passe à l'armée prussienne. Le temps est devenu affreux.

20 SEPTEMBRE. — Après avoir marché environ quatre petites lieues avec une pluie à verse sur le corps, nous arrivons au Grand-Saint-Hilaire, gros village situé au bord de la rivière de Suippes dans laquelle se jette une autre petite rivière. Cet endroit, quoique considérable, ne l'est pas assez pour le monde qu'on y établit. Nous y sommes 12 escadrons avec leurs équipages. Aussi se place-t-on vingt et trente par maison. Le régiment de Royal-Allemand, qui est fourni de tentes, campe hors du village et les environs sont garnis de leurs camarades. Ce village est rempli d'enragés patriotes et nous avons peine, pour notre argent, à nous procurer des vivres, les habitants ayant pris le soin de cacher leurs denrées. Malgré cela, nous finissons par avoir ce qu'il nous faut et tant bien que mal tout le monde se trouve à couvert pour la nuit que l'on a grand besoin d'employer au repos. Mais à une heure du matin, arrive très précipitamment l'ordre de monter à cheval à 3 heures. L'alerte se donne sur le champ, tout le monde est prêt à l'heure prescrite, mais le désordre est extrême pour se rendre à l'endroit indiqué pour le rassemblement de chaque troupe. La grande obscu-

rité de la nuit, la confusion des logements, les rues embarrassées d'équipages et de bagages, le terrain glaiseux des rues devenu impraticable pour les chevaux qui tombent à chaque pas, tout concourt à augmenter la bagarre, et il arrive plusieurs accidents. Un garde des princes tombe avec son cheval dans la rivière, grossie par les pluies de la veille. Un gentilhomme de nos camarades voit son cheval s'enterrer dans une fondrière. Un autre perd son cheval de 50 louis par un coup de pistolet lâché imprudemment. Enfin, le feu prend à une maison occupée par un détachement de gardes du Roi. L'alarme se répand dans le village et on a peine à arrêter les progrès de l'incendie, qui ne laisse pas d'être considérable. Cependant, chacun est à son corps avant le jour. On se met en marche et, à six heures, nous nous trouvons dans une immense plaine, célèbre dans le ve siècle par le camp d'Attila et la bataille qu'il y donna. D'après les ordres que nous avons reçus, les bagages ne suivent pas et restent dans nos villages avec une forte escorte.

21 SEPTEMBRE. — Tous les corps arrivant successivement dans cette vaste plaine, chacun prend la place assignée par l'ordre de bataille. On nous forme en 2 colonnes, d'abord par compagnies, ensuite par escadrons. Ces mouvements se font avec autant de précision qu'on peut l'attendre de troupes qui n'ont eu que fort peu d'instruction. C'est dans cet ordre que nous nous avançons dans la plaine. Le temps se met au beau et nous fait jouir d'un spectacle que je n'oublierai de ma vie, de la vue de 36 à 40 superbes escadrons, formant un corps d'environ cinq mille hommes de cavalerie presque entièrement composé de l'élite de la noblesse française et de presque tous les grands seigneurs du royaume, ayant à leur tête quatre fils ou petits-fils de France. Ces escadrons marchent dans le meilleur ordre et montés comme ne l'a jamais été aucune cavalerie, avec une volonté et une ardeur incroyables et dans la persuasion que, les patriotes attaqués par les Prussiens d'un côté et de l'autre par les Autrichiens, la cavalerie noble n'a été placée dans cette plaine que pour les couper dans leur retraite ou les poursuivre dans leur fuite. L'ordre

de plier les manteaux a été donné. Le panache blanc flotte sur toutes les têtes et la cocarde blanche orne toutes les coiffures. Tout le monde est décoré de son écharpe blanche. Enfin, le coup d'œil de notre petite armée est aussi superbe que ce qui la compose est réellement intéressant...[1]

Revenons actuellement à notre position dans cette journée du 21, qui s'est entièrement passée au milieu de la plaine, nous attendant d'un moment à l'autre à recevoir des ordres intéressants, les princes et les généraux nous en donnant l'espérance. Mais notre attente fut cette fois encore vaine. Nous vîmes de loin défiler l'armée prussienne, allant tranquillement établir son camp à Hans. Le duc de Brunswick était arrivé le 19 au soir à Valmy, et le lendemain, qui était hier 20, il attaqua Dumouriez et Kellermann qui venait opérer sa jonction. Cette affaire, peu importante, a consisté en une faible canonnade, qui a duré sept heures et a coûté peu de monde de part et d'autre. L'armée prussienne a bivouaqué sur le champ de bataille. Dumouriez s'est retiré pendant la nuit, allant prendre sa position aux Islettes. Clerfayt est arrivé après l'affaire et a campé à Valmy. L'avant-garde de l'armée prussienne, commandée par le prince de Hohenlohe, est en avant, sur la route de Châlons, à environ quatre petites lieues de cette ville.

Enfin, après quelques mouvements en avant dans la plaine, notre colonne de droite s'est portée sur le soir au village de la Croix-en-Champagne, situé à l'extrémité de la plaine, sur la hauteur. Les différents corps composant cette colonne entourent le village et chacun reçoit l'ordre d'y établir son bivouac. Le peu de maisons que comporte cet endroit est destiné aux officiers généraux et chaque brigade s'empare des cinq ou six qui avoisinent le terrain de son bivouac. Le colonne de gauche s'établit dans d'autres villages et le quartier général des princes est à Somme-Tourbe. Notre avant-garde se porte en avant sur Châlons, où nous nous étions flattés d'arriver avant la fin de la journée, dont l'issue commence à nous attrister. Cependant,

1. M. d'Espinchal donne ici la composition du corps d'armée ainsi que la liste des principaux officiers (t. VI, p. 307 et suiv.).

nous avons lieu de croire que le roi de Prusse n'est pas de sa personne venu jusqu'ici sans avoir le dessein d'acquérir un peu de gloire. Son armée se trouve renforcée par les deux corps autrichiens de Clerfayt et d'Hohenlohe, chacun d'environ douze à quinze mille hommes. On estime que ces forces réunies doivent former à peu près soixante-quinze mille hommes, auxquels il faut ajouter notre petite division de cavalerie noble. D'ailleurs, si les rapports que l'on fait sont exacts, l'armée de Dumouriez, quoique forte de quatre-vingt mille hommes depuis la réunion des corps de Kellermann, de Beurnonville et autres, est entièrement découragée, manque de tout, est en partie composée de gardes nationales peu aguerries et mal disciplinées, et, par conséquent, ne peut résister aux attaques bien combinées des meilleurs généraux de l'Europe. Tout cela nous donne une pleine confiance, soutient nos espérances et nous fait supporter patiemment tous les désagréments du bivouac de la Croix-de-Champagne où le froid est devenu très vif.

22 septembre. — Séjour à la Croix-de-Champagne. Temps clair, mais froid. — L'endroit où nous nous trouvons est l'endroit le plus élevé de la Champagne Pouilleuse et le moins abrité. On ne saurait être plus désagréablement en tous points. Nous manquons à peu près de tout dans ce village à moitié ruiné. Il nous est impossible de nous procurer du vin et l'eau blanchâtre et malsaine n'est pas potable, même pour nos chevaux, qu'il faut envoyer boire à une bonne demi-lieue. Nos équipages n'arrivent que dans la matinée, ayant marché pendant douze à quinze heures inutilement et par la faute de ceux qui étaient chargés de l'escorte. Nos chevaux sont rendus. Point de foin dans le village; il faut se contenter d'avoine non battue et en gerbe; heureusement que les granges en sont encore assez abondamment pourvues ainsi que de paille. Mais quant à nos provisions de bouche, on ne peut aller qu'avec infiniment de précaution dans les villages voisins à cause des patrouilles patriotes et même de la trahison de presque tous les habitants, qui, dans beaucoup d'endroits, sont plus enragés que jamais, et nous et nos gens ayant

l'assurance d'être pendus et massacrés si nous avions le malheur d'être faits prisonniers. Car il est à remarquer que, dans le cartel fait entre le duc de Brunswick et les patriotes, les émigrés ne sont pas compris, ce qui ne peut ni se concevoir ni s'expliquer. Les fournitures de pain et de viande ont manqué depuis deux jours et nous avons les plus grandes peines à nous procurer ces objets de première nécessité. Voilà au juste notre position à la Croix-de-Champagne depuis que nous y sommes. La journée se passe sans recevoir aucune espèce d'ordre et sans entendre parler des généraux en chef qui nous commandent.

Cependant le maréchal de Broglie, ayant laissé, en partant de Thionville, le commandement de l'infanterie noble à M. de Martanges, lieutenant-général, a dû rejoindre aujourd'hui les princes. Pendant tout le jour, nous allons sur la hauteur examiner la position du camp prussien à Hans, que l'on voit distinctement, dans le bas, à une bonne lieue. Le camp de Clerfayt n'est pas à notre vue, mais n'est pas éloigné. Nous apercevons, au-dessus des prussiens et sur les hauteurs, celui du prince de Hohenloe, l'autrichien, dont la position nous paraît excellente. L'armée patriote, que nous ne pouvons voir, est de l'autre côté de l'Aisne, dans une très bonne position, ayant sa droite aux Islettes et sa gauche le long de la chaussée de Sainte-Menehould. On se plaît à nous débiter toutes sortes de contes; on nous dit qu'ils sont entourés et ne peuvent échapper. Déjà on nous assure qu'ils demandent à capituler, à se rendre, à mettre bas les armes. Cependant, il faut l'avouer, le nombre de leurs déserteurs est fort peu considérable et il ne paraît pas qu'il se dispose à en passer beaucoup de notre côté, comme on avait voulu s'en flatter. A onze heures du soir, quelques coups de fusil, tirés à l'avant-garde, où l'on croit être attaqué, occasionnent une alerte générale à notre bivouac. Tout le monde est promptement à cheval, les corps se forment dans la plaine, en avant du village et se mettent en bataille, en attendant l'événement. Le froid est très vif pendant la nuit. Cependant, tout est calme à l'avant-garde. Il ne s'y passe rien et nous rentrons à trois heures du matin. Je regagne avec plaisir ma petite canonnière et me remets dans mon lit, ayant recommandé

de ne pas le défaire, jugeant que l'alerte était fausse. Un de nos camarades, le marquis d'Ambrugeac père, ancien militaire, de 46 ans de service, lieutenant-colonel du régiment du Maine, puis colonel après le massacre de M. de Rully en Corse, maréchal de camp de 1791 et aujourd'hui chef de section de la première compagnie d'Auvergne, éprouve dans la bagarre de cette alerte le plus cruel accident et a la jambe cassée par la chute de son cheval.

23 SEPTEMBRE. — Le temps est froid et se remet à la pluie. Après dîner, nous recevons les ordres pour partir. Nous nous mettons en marche avec armes et bagages. Mais après avoir fait environ une lieue, nous recevons un contre-ordre. L'endroit où on nous envoyait est occupé par les autrichiens, à l'insu de notre nombreux état-major. Nous rebroussons chemin et revenons prendre notre même place de bivouac, auprès du village de la Croix-de-Champagne. Nous commençons à nous désoler de l'inaction des armées. Déjà il se répand qu'il se fait de fréquents messages du camp patriote à celui des prussiens. Un aide de camp de Dumouriez a été vu au quartier général du duc de Brunswick. Il paraît certain qu'on est entré en pourparlers. On dit même qu'il y a une trève de quelques jours. Dumouriez, à ce qu'on assure, en est aux petites attentions et a envoyé au roi de Prusse et au duc de Brunswick du vin de Champagne et des fruits. En rapprochant cette bizarre conduite de celle que tient le duc de Brunswick, relativement à sa déclaration du 25 juillet aux habitants de la France, en voyant dans les villes conquises les criminels les plus avérés rester impunis et ne pas rechercher les coupables, en considérant le peu d'égards qu'on affecte d'avoir aux représentations de nos princes à ce sujet, à la manière dont eux, nos généraux, et généralement tous les émigrés sont traités par les chefs des armées prussiennes et autrichiennes, malgré les dispositions favorables que paraît avoir personnellement le roi de Prusse, on ne peut s'empêcher de se livrer aux plus tristes réflexions. Il semble que les jacobins ont partout des agents secrets et que les cabinets des souverains leur sont tous plus ou moins vendus. Cependant, peut-on croire que l'on puisse traiter avec

les généraux et les ministres d'une assemblée atroce et sanguinaire, qui ne reconnaît plus de Roi, qui le retient, ainsi que sa famille, dans la plus horrible captivité et à qui il ne manque que le régicide pour consommer ses crimes, dont l'énumération et l'espèce feraient horreur aux sauvages les plus barbares et les moins civilisés? Quel effet peut faire néanmoins aujourd'hui une nouvelle déclaration du duc de Brunswick relativement à la société des tyrannicides, dont le serment est d'exterminer tous les souverains de l'Europe? Que peuvent produire ces vaines et feintes menaces, quand on voit des scélérats, complices de l'arrestation du Roi à Varennes, actuellement saisis, ne subir aucune espèce de punition? D'ailleurs, en supposant que, traitant avec Dumouriez, ce général fût de bonne foi et dans de bonnes intentions, peut-on croire qu'il serait le maître d'arrêter, de surprendre les progrès de la horde jacobine et républicaine? On n'en pourra abattre la puissance que par la conduite la plus énergique, la plus soutenue, et en frappant des coups terribles.

24 SEPTEMBRE. — Temps affreux, pluie très froide. — L'armée autrichienne ayant fait un mouvement, nous recevons des ordres pour quitter la Croix-de-Champagne, pour rétrograder presque au village de Saint-Jean-sur-Tourbe; notre avant-garde nous remplace à la Croix. Ce village, peu considérable, dans lequel la brigade est établie avec l'escadron de la marine, peut à peine nous contenir. Tous les chevaux sont au bivouac ainsi que beaucoup d'hommes, ce qui devient infiniment désagréable par le temps horrible et la pluie à verse. Nos chevaux en souffrent d'autant plus que les fourrages deviennent rares et que nous n'avons encore ici que de l'avoine en gerbe. L'eau est presque aussi mauvaise ici qu'à la Croix; le vin est très cher et il est difficile de s'en procurer. Nous n'avons point de vivandier et il ne nous arrive aucune espèce de provisions. Le pain même est au moment de nous manquer. Nous apprennons que les armées éprouvent le même embarras. Les chemins sont tellement gâtés par les pluies que les convois ne peuvent arriver que difficilement, étant de plus fort inquiétés par les troupes légères des patriotes.

CHAPITRE XIX

LA RETRAITE

24 au 30 septembre. — Séjour jusque au 30. — Pendant ces cinq jours, le temps est presque continuellement affreux, ce qui rend notre position de plus en plus critique. Le quartier général de nos princes est dans la plus grande détresse ; tout y manque et l'énorme quantité de ceux qui le suivent, employés ou non, en augmente le pénible embarras. A cette fâcheuse situation se joignent de nouveaux malheurs. Les hussards prussiens viennent, la nuit, piller nos équipages et on ne peut avoir raison de leurs généraux. L'armée prussienne a beaucoup de malades. Il paraît que le mécontentement s'y manifeste relativement à la disette. La discipline s'y relâche à un tel point que les soldats pillent outrageusement. Un jour même, le dîner du roi n'en est pas exempt. Le château de la marquise de Dampierre, veuve du marquis de Dampierre, qui fut massacré l'année dernière sous les yeux du Roi à Varennes, servant de logis au roi de Prusse, a été indignement pillé, devant S. M., et la marquise de Dampierre, se jetant aux pieds du roi, n'a pu en avoir raison et n'a eu d'autre consolation que les offres de ce souverain de suivre l'armée et d'aller à Berlin, ce qu'elle a refusé. Enfin, les détails que nous apprenons de l'intérieur de l'armée sont des plus affligeants. Les messages des patriotes avec le duc de Brunswick continuent d'avoir lieu. Les aides de camp français se promènent dans le camp prussien. Les princes de Prusse, le duc de Saxe-Weimar sont toute la journée à causer avec les patriotes, quand ils peuvent en approcher aux avant-postes. Tous ces rapports nous plongent dans

la plus grande tristesse pendant notre séjour à Saint-Jean-sur-Tourbe. Nous apprenons la mort du vicomte de Mirabeau à l'armée de Condé. Son intempérance habituelle paraît y avoir beaucoup contribué. Sa veuve et sa cousine, la marquise de Moustier, affrontant les dangers, arrivent jusqu'à Grand-Pré, pour demander à nos princes que la légion du vicomte de Mirabeau garde son nom et soit conservée à son fils, encore en bas âge. Il paraît que les princes ont accordé cette grâce.

Notre infanterie, restée à Thionville aux ordres de M. de Martanges, avec la division autrichienne du général Wallis, est restée jusqu'au 20 de ce mois sans faire grand chose. Le 15, on avait donné dans un projet de surprise, concerté sur la démarche d'un juif, nommé Godschod, se disant chargé d'une commission secrète. Mais, ayant eu la certitude que ce juif était un traître et un scélérat, on a promptement abandonné ce projet. Le 17, on mit en état les batteries des deux pièces de canon de 24 et celle des deux mortiers à petite portée, attendu le refus qui avait été fait de Longwy d'en fournir d'autres. On prépara les boulets rouges et les bombes, d'après le procédé de M. de Bellegarde, maréchal de camp, auquel M. le maréchal de Broglie donna ordre d'en faire l'essai. On tira effectivement deux boulets rouges qui portèrent, mais, de deux bombes, l'une n'atteignit que l'extrémité des glacis et l'autre la crête. M. le maréchal de camp fit cesser le feu. C'est là que s'est bornée l'attaque de notre artillerie sur la place de Thionville. Le 20, toute l'infanterie de l'armée royale a été relevée dans ses postes par les détachements du corps aux ordres du général Wallis et s'est mise en marche par un temps affreux, se dirigeant sur Étain et Verdun. Le 21, le temps était si affreux qu'elle a séjourné à Malavillers et villages voisins, le 22 à Spincourt et environs. Le 23, M. de Martanges arriva à Etain, y établit son quartier général et fit ses dispositions pour se conformer aux ordres de M. le maréchal de Broglie, d'envoyer un détachement de 1500 hommes pour faire à Verdun le service de la place. Il y destina la marine royale et les compagnies du Poitou et de la Bretagne. M. de Corbière, général prussien, commandant à Verdun, voulait les employer à des détachements

extérieurs. M. de Martanges a tenu bon sur les ordres qu'il avait reçus et ces corps sont restés dans les faubourgs de Verdun, sans être logés dans la ville. Le corps d'armée est resté à Étain et aux environs jusqu'au 29.

Quant à nous, notre situation est des plus tristes pendant notre séjour à Saint-Jean-sur-Tourbe. Nous ne pouvons plus douter qu'il n'y ait des négociations déjà entamées entre le duc de Brunswick et Dumouriez, et, en récapitulant tout ce qui s'est passé depuis que l'armée prussienne est partie de Trèves, on ne peut s'empêcher de voir qu'il y a beaucoup d'extraordinaire dans la conduite du généralissime. Il paraît certain que, si on eût voulu attaquer sérieusement Thionville, cette place se serait certainement rendue, que c'était l'intention de celui qui la défendait, mais il désirait que l'on fît au moins l'apparence d'un siège. Verdun a ouvert ses portes aux premiers coups de canon et aux premières bombes bien dirigées. Mais on sait très positivement que M. le duc de Brunswick, qu'on ne peut taxer d'incapacité, s'est refusé à attaquer du côté que M. de Pouilly a indiqué. Le roi de Prusse ayant cependant acquiescé au plan de M. de Pouilly, le duc de Brunswick fit deux fois changer les batteries, et ce ne fut que sur de nouveaux désirs du roi de Prusse que l'on revint à l'avis de M. de Pouilly. Ce même maréchal de camp, qui connaît parfaitement cette province, avait également insisté pour que l'on fût s'emparer des Islettes, ce poste étant la clef de la Champagne, et que l'on marchât sur ce point en partant de Verdun, où il semble que le temps a été perdu à plaisir et avec intention. Mais M. le duc de Brunswick a tout au contraire marché par sa droite et a laissé le temps à Dumouriez de faire sa jonction avec Kellermann, de réunir ses forces et de se placer aux Islettes, n'ayant été que faiblement inquiété, vers le 20, à Valmy. Depuis, il ne s'est pas fait la moindre attaque, au grand déplaisir des généraux autrichiens. Le mauvais temps qui est survenu a occasionné beaucoup d'inconvénients pour les subsistances. Les maladies se sont mises dans le camp prussien. Le mécontentement du soldat, qu'on a craint de voir augmenter, a faussement engagé à un relâchement dans la discipline et on le laisse piller partout où il en trouve l'occasion.

Nos princes, dont le quartier général est toujours à Somme-Tourbe, sont dans la plus profonde tristesse; tout ce qui les entoure est dans la consternation. Cependant, nous avons encore l'espoir d'une bataille et d'une attaque générale, et, d'après les ordres que nous recevons, on a lieu de croire que ce sera pour le 29. Il s'est tenu, le 27, un conseil de guerre au camp prussien. Tous les généraux y ont assisté, ainsi que nos princes. Tout le monde y a été de l'avis de la bataille, à l'exception du duc de Brunswick, qui s'est enfin rendu aux instances des généraux et à l'avis du roi de Prusse qui paraît se conduire avec autant de loyauté que de bravoure. M. de Clerfayt a proposé, dit-on, d'attaquer seul avec son corps. Il s'agit d'enlever les redoutes que Dumouriez a fait fortifier à Gizaucourt et M. le comte d'Artois s'est offert, à ce que l'on assure, pour cette expédition, en se mettant à la tête de la noblesse française. Ces redoutes ont été reconnues et ne sont point palissadées. On peut compter sur la valeur des gentilshommes. Enfin, l'espoir renaît à la veille d'une action que l'on croit irrévocablement arrêtée.

Le 28 au matin, les ordres nous prescrivent de prendre des vivres pour la journée du 29 seulement, et précédemment il avait été ordonné de se pourvoir pour quatre jours. Le 28 au soir, l'ordre est donné pour être à cheval à trois heures du matin et de laisser ses équipages avec une forte escorte. Les Autrichiens prennent la précaution de se munir de chariots pour les blessés. Dans l'après-midi, il passe à notre village un courrier anglais, venant des Pays-Bas, nous demandant le chemin du quartier général prussien. Il se dit porteur des dépêches les plus intéressantes pour le duc de Brunswick, pour le roi de Prusse et même pour nos princes. Il nous apprend aussi que Lille est bombardé. A la nuit, chacun de nous se dispose à prendre quelques heures de sommeil, étant dans la pleine confiance qu'enfin nous aurons, dans la journée du 29, la jouissance d'en venir aux mains avec nos cruels ennemis. Le temps devient affreux vers le soir. La pluie tombe à verse. A minuit, il nous arrive un contre-ordre. Il n'est plus question de monter à cheval à trois heures et nos espérances d'une bataille sont évanouies. La désolation devient d'autant plus géné-

rale que l'ordre de commencer la retraite le lendemain nous est apporté dans la journée du 29.

On ne sait à quoi attribuer une retraite aussi précipitée. On se perd en raisonnements et en conjectures. On assure qu'il est arrivé une lettre de notre malheureux Roi pour demander que les armées se retirent, sa liberté et celle de la famille royale étant à ce prix. D'autres disent que Dumouriez a répondu sur sa tête de la vie du Roi. Les politiques prétendent que l'Angleterre, qui, jusqu'à présent, n'a pris aucune part directe à cette guerre, ne se soucie pas encore d'une contre-révolution en France et a, jusqu'à ce moment, arrêté les opérations par son influence prépondérante dans le cabinet de Berlin et surtout sur le duc de Brunswick, beau-frère du roi d'Angleterre. Nous ne pouvons douter que les troubles de notre triste patrie n'aient été entretenus par l'Angleterre, qui nous devait bien une petite vengeance de notre conduite relativement aux insurgés d'Amérique. Les soins qu'on a apportés pour anihiler les efforts de la noblesse française prouvent assez les intentions politiquement perfides des puissances envers la France. Nos princes étaient parvenus, sans moyens, à former, avec le seul sentiment de l'honneur, une armée de 22 000 gentilshommes, dont environ neuf à dix mille cavaliers. On s'est empressé de diviser en trois corps cette petite armée qui, réunie, aurait eu une force assez imposante pour déranger les projets formés de notre démembrement ou de notre ruine totale. Enfin, les princes ayant conservé encore treize à quatorze mille hommes, on a promptement séparé la cavalerie de l'infanterie et on a évité jusqu'à ce moment de nous employer. Enfin, je ne sais si le temps éclaircira jamais ce que fait aujourd'hui le duc de Brunswick, mais comme un homme de son rang ne peut être soupçonné de s'être vendu et d'être un traître, comme ses talents militaires sont connus, il faut croire, malgré les propos extraordinaires qu'il a tenus en plus d'une occasion sur le compte d'une noblesse dont la conduite pure et loyale ne rend ses détracteurs que méprisables, qu'il est en ce moment l'agent des anciens ennemis de la France, qui ne veulent plus avoir à craindre leurs redoutables rivaux. Quoi qu'il en soit, on ne pourra jamais

concevoir le rôle que l'on fait jouer au roi de Prusse en cette circonstance, après avoir paru à la tête de son armée avec l'intention magnanime de délivrer le Roi de France de ses cruels oppresseurs, de lui rendre sa couronne, de rétablir son autorité et d'acquérir une gloire que certainement le grand Frédéric, son oncle, n'eût pas laissé échapper.

30 septembre. — Le temps a été affreux les jours précédents et continue à être à la pluie. Les chemins sont horribles. Toute l'armée est en pleine retraite. Nous partons de notre village pour nous réunir à la colonne de notre cavalerie. L'avant-garde sert d'arrière-garde. Les équipages marchent en avant. Les corps sont formés en ordre inverse et nous marchons en colonne; la consternation est peinte sur tous les visages. On cherche à se persuader que notre retraite n'est qu'une feinte pour faire sortir Dumouriez de sa position des Islettes, où l'on se plaît à dire qu'il était inattaquable. Mais tous les raisonnements que l'on fait à cet égard n'ont d'autre but que de calmer le désespoir de la noblesse. Le quartier général des princes s'établit à Somme-Py. Notre brigade et les quatre escadrons des hommes d'Armes s'arrêtent à Manre, terre appartenant à M. le comte de Roussy, maréchal de camp, qui y a une très jolie habitation, mais à moitié dévastée par le passage des armées. Le comte de Roussy est à l'armée de Bourbon. Nos chevaux sont ici au bivouac, comme à l'ordinaire. Quant à nous, des granges et des greniers où nous sommes entassés nous servent d'abri. Les généraux occupent le château, dont les meubles sont enlevés ou ont été pillés. Les rations de bouche et de fourrages nous sont délivrées sans ordre et sans aucun soin, ce qui occasionne gaspillage pour les uns et manque absolu pour les autres. Tous les autres corps sont cantonnés aux environs. La première division des compagnies rouges, dites compagnies nobles d'ordonnance, arrivant de Thionville, a rejoint notre armée. Elle est commandée par le marquis de Clarac, maréchal de camp, qui, ces jours passés, a ordonné une petite exécution militaire sur un village dont les habitants, enragés patriotes, se sont refusés à le recevoir.

Octobre 1792. — 1er octobre. — Le temps toujours incertain. — Nous partons du village de Manre et continuons notre retraite. Nous faisons notre route à travers champs, en suivant des chemins de traverse horribles, ce qui achève de ruiner nos chevaux de selle et d'équipage. Nous nous dirigeons sur Vouziers, où les princes établissent leur quartier général, que notre brigade et plusieurs autres corps sont chargés de couvrir. Nous nous arrêtons au village de Mars-sous-Bourcq, à peu de distance de la chaussée de Vouziers à Rethel. Ce village, consistant en trente feux, sert pour toute la brigade, ce qui nécessite le bivouac des chevaux et l'habitation dans les granges. Voulant encore me servir de ma tente, le mauvais temps et la pluie me forcent à me gîter dans un grenier à foin.

2 octobre. — Séjour à Mars. — Il n'est guère possible d'être plus désagréablement que nous le sommes dans cet affreux village. Les choses de première nécessité y sont rares, autant pour nos chevaux que pour nous-mêmes. Il n'a été pris aucune précaution pour nous fournir pain et viande. Il faut tirer à prix d'argent ses provisions de Vouziers, où le quartier général affame tout. On court des risques à aller dans les villages voisins où les patriotes viennent fourrager. Notre position est même très critique dans notre village, n'étant couverts par aucun corps et ne pouvant même être avertis par des hussards. Nous apprenons que ces jours derniers plusieurs émigrés, dont quelques-uns servant dans les gardes du corps, ayant eu l'imprudence de s'arrêter dans des villages, pour y acheter des denrées, ont été saisis par des patriotes armés et livrés. On ne doute pas que ces infortunés ne soient les victimes de nos féroces ennemis, avec lesquels le duc de Brunswick a eu la coupable et cruelle négligence de ne rien stipuler à notre égard dans son cartel pour les prisonniers. Il est à remarquer que les Autrichiens n'y avaient pas été plus compris que nous, ce qui a été rectifié. Mais les justes réclamations de nos princes et de nos chefs à cet égard ont été infructueuses. Comment M. le duc de Brunswick pourra-t-il se laver de ce reproche et de cette conduite inique envers la noblesse française si nos malheurenx compatriotes qui ont été pris sont immolés?

3 octobre. — Encore séjour à Mars. — Le temps est devenu horrible. Pluie à verse tout le jour. La tristesse du quartier général, ainsi que la nôtre, est encore augmentée depuis la certitude de la retraite jusqu'à Luxembourg, sans pouvoir deviner ce que nous deviendrons après. Chacun a épuisé toutes ses ressources pour faire cette campagne, qui a été infiniment plus dispendieuse que nous ne l'avions cru. Rentrant en Allemagne, nous éprouvons toutes sortes de difficultés à nous procurer des fonds de France et nos chevaux, entièrement perdus, nous serviront à peu de choses. — Dans l'après-dîner, nous recevons les ordres pour faire partir nos équipages le même soir, pour passer en avant, traverser Vouziers et suivre la grande route qui conduit à Stenay et profiter de la protection du général Clerfayt, qui est chargé de défendre la retraite. Ils se mettent en route par le temps le plus affreux.

4 octobre. — Continuation du mauvais temps. Pluie à verse. — Notre séjour se prolongeant à Mars, notre position devenait à chaque instant plus critique, et je crois qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour passer l'Aisne à Vouziers, où l'on n'a pas été sans inquiétude, cette nuit, pour nos princes, qu'il eût été plus prudent de faire coucher de l'autre côté de la rivière. Nous nous mettons en route de grand matin, ainsi que toute notre armée. Après avoir passé le pont de Vouziers, nous laissons la chaussée qui conduit à Stenay par Buzancy et nous prenons par notre gauche des chemins horribles, conduisant au village du Chesne-Populeux que nous traversons et où nous retrouvons une chaussée. Le quartier général des princes se place à Sy et notre brigade s'arrête à Tannay, gros village que nous trouvons presque désert et dont les habitants se sont retirés dans les bois voisins. D'après différents avis, nous apprenons qu'il se forme dans ces bois des rassemblements armés de patriotes et qu'il s'y trouve même des troupes de la garnison de Sedan. Le comte de Caraman, toujours très occupé de veiller à la sûreté de la brigade et d'assurer la tranquillité du quartier général que nous devons couvrir, fait toutes les reconnaissances nécessaires et toutes les dispositions qu'exige la prudence et

que peuvent fournir nos faibles moyens. Un piquet de 50 maîtres est placé de façon à voir ce qui se passe dans le bois ; un autre piquet de même force est commandé en cas de besoin et l'ordre est donné pour garder les chevaux sellés et bridés. M. de Caraman avait envoyé prévenir M. le maréchal de Broglie que notre position inquiétante pourrait le devenir pour le quartier général et demander le secours d'un peu d'infanterie, avec la permission de faire fouiller le bois, conjointement avec la brigade du Commissaire-Général, qui est auprès de nous, à la vue du bois et des feux des patriotes. Mais M. le maréchal de Broglie refusa l'attaque du bois ; il envoya cependant la compagnie de gentilshommes chasseurs, formée par les soins actifs du comte Charles de Rohan. Ils nous arrivèrent avec la meilleure volonté. On les plaça avec notre piquet, mais ils n'avaient que très peu de cartouches et beaucoup manquaient de carabines. Il s'en trouva une douzaine dans la brigade et on les leur prêta. Toute la nuit, nous avons été sur nos gardes et nous avons découvert des femmes du village, allant au bois pour rendre compte aux patriotes de ce qui nous concernait. Le piquet a vu distinctement des gens aller et venir au bord du bois, où il y avait beaucoup de feux.

5 octobre. — M. de Caraman avait donné l'ordre pour que la brigade fût à cheval à 5 heures du matin. Mais le temps est si affreux que nos trompettes ne sonnent que passé cinq heures, de façon que nous ne sommes en pleine marche qu'à six heures. A peine avons-nous fait un quart de lieue sur la chaussée que nous entendons près de nous, en avant, quelques coups de fusil et trois ou quatre coups de canon. Il n'y a pas de doute que les patriotes placés au bord du bois n'attaquent la colonne qui est en marche. M. de Caraman se porte en avant avec célérité pour juger de ce qui s'y passe ; chacun se dispose au combat. Les manteaux sont pliés ; on se tient à sa place avec soin ; on observe le plus grand calme, mais cependant avec une joie qu'il est impossible de ne pas manifester. Après quelques moments de marche au trot, on nous fait entrer sur la hauteur à gauche et on nous forme en bataille en face

du bois où avaient paru les patriotes. Notre brigade, arrivée et formée la première, est bientôt suivie de celle du Commissaire-Général et des gardes du Roi. Les compagnies rouges et la gendarmerie étaient plus en avant et en marche et ne purent se trouver avec nous. Le mouvement se fit avec précision et célérité. Au moment où nous étions formés, M. le comte d'Artois parut à notre tête, avec la meilleure grâce possible, déboutonnant son habit, pour montrer son cordon bleu, et armé de sa carabine. Monsieur parut en même temps, ayant même contenance et nous témoignant dans les meilleurs termes ses regrets de la retraite précipitée de nos lâches ennemis avec lesquels il ne nous a pas encore été permis d'avoir à faire. M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry se montrèrent aussi et ne pouvaient contenir leur joie peu de moments avant, espérant avoir part à la fête. Il y a lieu de croire que si nous étions partis à l'heure fixée par M. de Caraman, nous nous serions trouvés les premiers sur la chaussée et que, recevant les premiers coups, il nous aurait fait charger les patriotes et que probablement nous nous serions emparés facilement de leurs deux pièces de campagne dont ils n'ont fait que peu d'usage. Il y a eu deux ou trois chevaux de suite des gardes du corps de tués. La décharge s'est faite sur le détachement qui allait au logement. Les patriotes ayant disparu et étant rentrés dans le bois, on y a fait entrer, pour le fouiller, le régiment de Barwick, les hussards et les chasseurs. On leur a tué quelques hommes et fait une trentaine de prisonniers, parmi lesquels s'est trouvé un chevalier de Saint-Louis, ayant caché sa croix, et le commandant du bataillon national de Sedan. M. le maréchal de Broglie n'a pas jugé à propos de faire arrêter toute l'armée. Il eût été imprudent de s'amuser à attaquer ce bois et d'engager une affaire qui eût donné le temps à l'avant-garde de Dumouriez de nous atteindre.

On se remit en marche, en colonne serrée et par peloton, sur la chaussée, en observant le plus grand ordre pour passer le défilé dit le passage de la Besace. Le corps des hommes d'armes à cheval avait passé la nuit dans les villages près de Stonne et y avait été attaqué par les paysans armés. Le marquis d'Autichamp se disposait à faire arrêter

et punir les agresseurs. Son aide de camp, le chevalier de La Porte, s'était déjà saisi d'un de ces mutins, qui se jeta à ses genoux, lui demandant la vie que le chevalier de La Porte n'avait nulle envie de lui ôter. Mais ce scélérat, abusant de la clémence du chevalier de La Porte, ne l'a pas plutôt vu le dos tourné que, le tirant à bout portant, il l'a tué raide. On peut concevoir la rage du marquis d'Autichamp. L'assassin a eu sur-le-champ la juste punition de son crime. Ce malheureux événement et quelques coups de fusil tirés par les paysans ont occasionné l'incendie de ces villages que nous voyons brûler en descendant la montagne. Les hussards y ont mis le feu. Quelque justes que soient nos vengeances, j'ai souffert infiniment de cet affligeant spectacle. On ne manquera pas de l'exagérer et nos cruels ennemis en prendront le prétexte pour autoriser de nouvelles atrocités. D'ailleurs, c'est confondre les innocents avec les coupables. Il fallait se faire livrer ces derniers et faire sur eux une punition qui eût servi d'exemple.

Ainsi finit cette matinée. C'est la seule fois que nous ayons aperçu l'apparence d'une troupe armée pendant le cours de cette campagne. Nos princes ne se sont pas doutés du danger qu'ils ont couru hier à Sy. Ils eussent été très facilement enlevés dans leur quartier général si les patriotes, tranquilles dans les bois où ils s'étaient retirés, conduits par un officier intelligent, fussent venus à la nuit au château de Sy. On sera convaincu du péril où ils ont été en apprenant que le régiment de Barwick, chargé de la garde du quartier général, n'a pu arriver à Sy qu'à onze heures du soir et s'y est établi sans avoir aperçu la moindre garde pour le reconnaître. Si les patriotes n'eussent pas allumé des feux et ne se fussent pas montrés sur la lisière du bois, nos brigades se seraient établies sans défiance dans nos villages. Le temps était si affreux que, par égard pour notre piquet, on l'aurait probablement fait rentrer et rien n'eût été plus facile que de nous enlever, ainsi que tout le quartier général, et de nous conduire sans nulle difficulté à travers les bois et à la faveur de la nuit jusqu'à Sedan. Mais le ciel a voulu, au milieu de notre détresse, que les quatre précieuses têtes de nos princes

fussent conservées. Remercions-le de sa bonté et mettons notre confiance en la divine Providence qui ne peut pas toujours permettre le triomphe du crime et l'oppression des honnêtes gens.

En continuant notre marche, nous traversons la petite ville de Beaumont-en-Argonne, dépendant du Clermontois. Tous les habitants se montrent sur notre passage, affectant de faire parade de la cocarde blanche et témoignant en notre faveur des dispositions que nous n'avons trouvées dans aucun autre endroit. Ils avaient même préparé abondance de provisions en viande et en pain. Il faut croire qu'on aura profité de leurs bonnes intentions. Enfin, nous arrivons par un temps affreux à la porte de Stenay, dont tous les abords sont encombrés par les équipages de notre armée et les embarras du quartier général. Nous y recevons l'ordre de nous rendre à deux fortes lieues plus loin, au village de Lion-sous-Dun. Après avoir tourné autour de la ville de Stenay sans y entrer, nous continuons notre marche, nos conducteurs dirigeant notre route, par le plus court, à travers un marais presque impraticable, ce qui achève de harasser nos chevaux sellés depuis 36 heures, marchant depuis six heures du matin et ayant fait une journée excédente de plus de dix lieues. Nous arrivons enfin à la nuit à notre destination. Le logement n'y étant pas encore fait et devant partager ce village avec la brigade du Commissaire-Général, nous sommes obligés de rester en panne pendant plus de deux heures dans un champ, hors du lieu. Enfin, à neuf heures du soir, nous avons la liberté de chercher nos logements dans cet immense village, par la plus grande obscurité et au milieu d'une bagarre dont on ne peut se faire d'idée. Nos équipages ont eu toutes les peines possibles pour arriver jusqu'à Lion, et je ne puis découvrir les miens qu'après dix heures. Grâce aux soins du fidèle Picard, ils m'arrivent intacts. Plusieurs de mes camarades ont été moins heureux. Les uns ont été pillés ; d'autres n'ont pu continuer la route, à cause des mauvais chemins et de la perte de leurs chevaux, et leurs effets deviendront probablement la proie des hussards prussiens ou autrichiens et des hessois, tous plus à craindre à cet égard pour nous que les patriotes, qui ne

nous ont point encore approchés. Mes chevaux de carrosse, qui étaient excellents, sont rendus, ainsi que mes chevaux de selle. Cette journée a été sans contredit la plus fatigante que nous ayons eue. Ce n'est qu'avec la plus grande peine que je parviens à me gîter dans un grenier, que je partage avec quelques-uns de mes camarades.

6 octobre. — Séjour à Lion. Temps affreux, pluie. — Le roi de Prusse arrive à Dun avec son armée, dont nous apercevons le camp, de notre village. L'armée prussienne est remplie de malades et dans un délabrement qui ne peut se concevoir. Les chemins sont remplis de soldats mourants et ne pouvant suivre. Le temps a été pour eux, comme pour nous, un fléau terrible pendant toute cette inutile campagne.

7 octobre. — Séjour. Même temps, pluie à verse. — Ayant appris qu'à la suite des princes il y a un certain M. Valet de Villiers, de Lorraine, qui a entre les mains une très grosse somme en assignats, dont il est très embarrassé et que son intention est de la placer sur différents émigrés riches en propriétés, je vais à Stenay, pour terminer à cet égard une petite affaire que j'avais déjà entamée. Je reçois de M. Valet de Villiers, que je n'avais jamais vu, la somme de 6.000 livres en assignats, en échange de mon billet de 6.300 livres payables dans un an. Plusieurs de mes camarades en ont fait autant et je pense que dans notre coalition on en a pris pour au moins 60.000 livres. La facilité avec laquelle ces assignats ont été prêtés me fait craindre d'avoir fait une mauvaise affaire. Mais nous nous trouvons dans une situation si pénible que je me suis empressé de la conclure, espérant que j'en tirerais bien la moitié en argent. Je ne reste à Stenay que le temps nécessaire pour cet objet; je n'ai cherché à voir personne du quartier général et suis revenu à mon village, à l'abri du mauvais temps, qui a entièrement achevé de rendre les chemins impraticables.

8 octobre. — Temps déplorable toute la nuit. La pluie cesse dans la journée. — Nous recevons nos ordres, ainsi que la brigade du Commissaire-Général, pour partir de

Lion-sous-Dun. Nos équipages, ne pouvant nous suivre, sont obligés de retourner à Stenay pour se rendre par Marville et Longuion à Longwy. Nous serons probablement plusieurs jours sans les voir, avec la crainte qu'ils ne soient pillés en route. L'impossibilité de se procurer à Lion des chariots d'équipage et des chevaux de trait oblige de laisser en dépôt, à tout hasard, deux voitures de portemanteaux et effets appartenant à des gentilshommes de la brigade. Ces bagages ne peuvent manquer de tomber entre les mains des patriotes, qui viennent occuper les endroits à mesure que les troupes évacuent le pays. Les deux brigades partent de Lion de très grand matin. Nous prenons à travers les bois pour gagner Marville. Nous avons été prévenus que nous pourrions bien être attaqués par des détachements de la garnison de Montmédy. M. de Caraman prend tous les renseignements nécessaires pour nous tranquilliser, car la cavalerie n'aurait aucun avantage dans ces bois épais et fourrés. La colonne est éclairée par un piquet de 50 hommes, que je commande aujourd'hui et avec lequel marche M. de Caraman, ce qui donne pleine sécurité à la brigade. Cependant nos guides nous font passer dans le bois par des endroits où il faut absolument défiler un à un, dans des sentiers difficiles, remplis de fossés et abîmés par les pluies. Une troupe de 50 chasseurs à pied, bons tireurs, nous aurait exterminés les uns après les autres, sans avoir aucun moyen de nous défendre. Après avoir marché trois heures dans ces bois, nous n'avons pas été fâchés d'en sortir et de nous trouver dans un pays plus ouvert. Il faut convenir que si les patriotes avaient dans leur armée des partisans tels que l'était dans la guerre de Sept-ans, et contre nous, le maréchal constitutionnel Luckner, il n'aurait pas échappé un seul gentilhomme dans notre pénible retraite, surtout avec le peu d'ordre qui y règne et le peu de précautions que l'on prend. Nous avons tous l'air d'être en pleine déroute et la bataille la plus désastreuse ne produirait pas de plus fâcheux effets. Au surplus, les prussiens sont dans le même état. Leur armée est à la débandade. Leurs soldats pillent les équipages sur les routes. Les officiers mêmes s'en mêlent, en profitant des rapines de leurs subordonnés.

En sortant du bois, nous arrivons à ce que l'on a qualifié du nom de route. On ne peut se faire idée de ce mauvais chemin de terre grasse, que les pluies continuelles ont encore rendu plus effroyable. C'est là que nous voyons une quantité de bagages arrêtés dans les boues, des chevaux crevés, des hommes mourant de lassitude ou de la dyssenterie, enfin le spectacle le plus affligeant, et c'est par là que doivent passer nos équipages pour se rendre à Longwy. Nous arrivons à Marville, petite ville où est établi le quartier général des princes. Nous sommes envoyés à une lieue plus loin, au village de Flabbeville, qui est situé dans un fond très étroit et où l'on ne peut aborder que par une descente si effroyable qu'il faut l'avoir vue pour s'en faire une idée. Aussi, dans cet endroit écarté, n'a-t-on nulle crainte d'être surpris par les patriotes dont nous nous sommes suffisamment éloignés. M. de Caraman fait en conséquence rentrer mon piquet et le service se borne à de simples patrouilles, encore bien dures pour ceux qui sont obligés de les faire, car le temps est redevenu horrible toute la nuit. Quoique nous soyons encore en France et que nous ordonnions les fournitures qui nous sont nécessaires, nous manquons des choses de première nécessité, nous ne trouvons que peu de provisions dans ce village et nous sommes d'autant plus mal que nous sommes privés des ressources et des commodités de nos équipages. Ici, tout nous manque et à peu de choses près nous sommes tous dans le même embarras. Personne n'en est exempt, pas même notre général, le vicomte de Beaune, dont la première occupation, ne voulant pas, par égard, dire l'unique, est, quelque temps qu'il fasse et quelque événement qui arrive, de penser à la chère du jour et à celle du lendemain. Nous sommes tous ici couchés sur la paille; nos chevaux au bivouac par une pluie battante. Aussi presque tous sont dans un état déplorable et à faire la plus grande peine quand on pense comme nous étions montés en partant de Coblentz.

9 octobre. — Nous quittons Flabbeville pour nous rendre à Longuion, en suivant dans le vallon et le long d'une petite rivière un sentier abominable, puis par des coteaux,

des chemins creux et étroits, où le défilé est d'absolue nécessité. Nous arrivons auprès du pont de Longuion, où nous sommes longtemps arrêtés par le passage de la colonne des gardes du corps et de leurs équipages. Le quartier général reste à Longuion. Nous nous rendons une lieue plus loin, par des chemins impraticables, au village de Fermont, où l'on nous établit douze ou quinze par maison de paysans et où nos chevaux continuent d'être au bivouac. N'ayant point entendu parler de nos équipages nous n'avons aucune provision. Les rations ne nous sont point fournies, quoique nous soyons encore en France. Notre argent y supplée, mais à grands frais, vu la rareté des denrées. Quelques bagages ont eu le bonheur de pouvoir arriver, mais, étant inquiet des miens ainsi que de Picard qui les suit, je fais partir mon fils pour aller à la découverte et je le fais suivre de mon palefrenier pour l'aider. Je reste par conséquent sans domestique, avec mon fils Hippolyte, embarrassé de nos personnes et de nos chevaux. Nous apprenons qu'il y a eu beaucoup d'équipages pillés en route par les prussiens et que beaucoup d'autres, faute de pouvoir suivre, ont dû tomber entre les mains des patriotes.

10 octobre. — Séjour à Fermont. Temps affreux comme à l'ordinaire. Pluie continuelle. — Déjà les princes font dire par le maréchal de Broglie à tous les corps que l'on donnera des congés et des passeports à tous ceux qui en désireront. On peut juger de la désolation de tous ceux qui manquent de moyens et qui n'aperçoivent aucune apparence de secours pour l'hiver. Nous avions établi depuis un an parmi nous une caisse pour aider ceux de nos camarades qui pourraient se trouver dans le besoin. Deux de nos compatriotes, M. de Chazerat, intendant de notre province, et M. de Pontgibaud, qui est avec nous, avaient eu l'honnêteté d'y verser en prêt l'un 19 000 livres, l'autre environ 14 000 livres en espèces. Nous nous étions procurés par notre crédit la somme de 50 000 livres en assignats, dont nous avons prêté les trois quarts aux princes. En ce moment, nos fonds sont épuisés et nous ne pouvons plus aider nos camarades. Les princes paraissant désirer qu'il se pronne beaucoup de congés, les craintes ne font qu'aug-

menter. C'est M. le maréchal de Broglie qui délivre les passeports. Beaucoup de gentilshommes font d'après cela leurs arrangements pour aller en Suisse, dans les Pays-Bas et en Allemagne. Ceux qui espèrent retrouver des ressources chez leurs anciens hôtes de l'hiver pensent à se rendre à Coblentz ou dans les pays voisins. Cependant, il se répand que l'armée patriote aux ordres du général Custine a fait une incursion du côté de l'Alsace, s'est emparée de Spire et de Worms et marche sur Mayence. Nous avons aussi la fâcheuse nouvelle que le général Montesquiou s'est emparé de toute la Savoie, sans obstacle, et est maître de Chambéry. L'armée piémontaise a fait sa retraite et repassé les Alpes sans coup férir. Le chevalier de Perron, que nous avons laissé gouverneur de la Savoie, a vu évacuer Chambéry par les prudents chefs de cette armée, et, resté presque seul, a été obligé de faire comme les autres. Cette conduite, qui paraît générale de la part des souverains, est inexplicable. Quelle infernale politique ou quelles affreuses trahisons !

11 octobre. — Pluie, continuation du mauvais temps. — Je n'ai point encore de nouvelles de mes équipages, ni même de mon fils et ne suis pas sans inquiétude. Nous partons du village de Fermont pour sortir aujourd'hui du territoire de France, sur lequel nous étions entrés le 29 août avec des espérances qui paraissaient bien fondées. Dieu sait quand nous reverrons notre triste patrie ! Une Convention nationale a succédé à la Législative. Cette assemblée, composée des plus avérés scélérats de la France, s'est signalée, en arrivant, par l'abolition de la Royauté et en déclarant la République. Un décret nous bannit à perpétuité et condamne à mort tous les émigrés qui seront pris ou qui auraient l'imprudence de rentrer. Nos biens sont confisqués au profit de la République. Notre mobilier doit être vendu et, si les fonds ne trouvent pas d'acquéreurs, nos biens seront dévastés et nous pouvons nous regarder comme ruinés de fond en comble, au moins pour une génération.

En continuant notre marche, nous passons sous les murs de Longwy, encore gardé par les Autrichiens. Nous traversons des chemins si constamment mauvais que nos

chevaux ont peine à nous en tirer et en souffrent horriblement. Nous nous arrêtons à Rodange, village du Luxembourg. Il n'y a pas eu d'ordre pour nous recevoir et il nous faut traiter à l'amiable pour être logés. On nous fournit des fourrages pour notre argent, mais individuellement. Il n'est plus question de rations d'aucune espèce. Les habitants sont heureusement de braves gens et en payant nous n'éprouvons point de difficultés. Nous n'entendons plus parler de l'état-major de l'armée. Les généraux commencent à s'en aller. La veille, le comte de Caraman avait pris congé de nous. Ici, le vicomte de Beaune, commandant la brigade, en fait autant. Il nous reste le duc de Lorge et nos deux maréchaux de camp, La Roche-Aymon et Laqueuille.

Mon fils ne reparaît pas et je suis tout le jour dans la plus vive inquiétude sur son compte et sur mes équipages, d'après la certitude que nous avons des désastres qu'ont éprouvés les bagages de notre armée par le pillage des Prussiens. Le soir, mon palefrenier, envoyé par mon fils, vient me tirer de peine. Je sais mon équipage à peu près en sûreté et dois probablement le retrouver le lendemain. Mais ce qui m'afflige extrêmement c'est le bruit qui se répand et qui paraît fondé que les assignats, que j'ai reçus à Stenay et dont mes camarades se sont abondamment pourvus ainsi que moi sur leurs billets, ont été reconnus pour faux à Longwy. Il paraît même que le sieur Valet de Villiers, qui les distribuait, n'est qu'un prête-nom. Il en a été donné en payement à tous ceux qui avaient fait des avances aux princes et à qui il était dû de l'argent. Tous les corps ont fait comme le nôtre et en ont pris. M. le duc de Bourbon, à qui on en avait donné pour sa division, a éprouvé beaucoup de désagrément à cet égard dans les Pays-Bas. Ce qui est affreux à penser, c'est qu'on assure que la fabrique de ces assignats a existé au milieu de nous, à Coblentz ou aux environs. On se sentirait humilié en s'appesantissant sur des réflexions à ce sujet.

12 octobre. — Temps affreux tout le matin. Pluie. — Nous nous remettons en marche pour continuer notre triste et affligeante retraite. Nous rejoignons la chaussée qui conduit à Arlon, petite ville du duché de Luxembourg. C'est

le point où viennent aboutir les débris de la cavalerie et de l'infanterie de notre armée royale. Cependant, l'infanterie, aux ordres de M. de Martanges, encore fort en arrière, est restée longtemps aux environs de Verdun et à Etain, ayant essuyé beaucoup de contrariétés dans ses cantonnements et de mauvais procédés de la part du général prussien de Corbière, commandant à Verdun. Il est à remarquer que, dans les discussions qu'a pu avoir M. de Martanges avec M. de Corbière, M. le baron de Breteuil est intervenu et a même cru une fois devoir interposer son autorité vis-à-vis de M. de Martanges, en qualité de ministre du Roi et se servant de l'expression : « Je vous ordonne ». M. de Martanges, se renfermant dans les instructions et les ordres qu'il avait reçus du maréchal de Broglie, a constamment tenu bon pour empêcher que les corps de noblesse qui lui étaient confiés ne fussent exposés à un danger évidemment inutile. Au surplus, nous avons eu très peu de détails de ce qui s'est passé à l'infanterie.

La chaussée d'Arlon et tous les abords de la ville sont obstrués par la colonne des équipages de toute notre armée. Nous avons toutes les peines possibles à arriver et à rentrer à Arlon, où la bagarre est inconcevable. J'ai le bonheur de retrouver mon fils et mon équipage intact. Mais mes chevaux sont à moitié crevés et hors d'état d'aller plus avant. Mon fils a eu bien du mal pour préserver ma voiture du pillage des Prussiens, qui a été épouvantable. Nos princes sont à Arlon, où ils ont établi ce que l'on ne peut guère plus appeller leur quartier général. La ville n'ayant point eu d'ordre par un commissaire impérial, les magistrats se refusent à loger les princes et leur suite. Ils se trouvent réduits à se retirer dans une auberge déjà pleine et où il y a une table d'hôte. Tous les corps qui arrivent sont envoyés sans ordre dans les villages aux environs d'Arlon et éprouvent toutes sortes de difficultés. On ne conçoit rien à cette conduite du gouvernement des Pays-Bas en cette circonstance et les désagréments qu'on éprouve pourraient être attribués aux mauvaises dispositions de l'archiduchesse Christine, qui n'a pas même pris le soin de les dissimuler à notre égard.

Quoi qu'il en soit, nous traversons Arlon au milieu de la bagarre des équipages, des troupes et des embarras de tous genres. Notre brigade a ordre de s'établir comme elle le pourra dans les villages de Fresange et environs, à une petite lieue d'Arlon. Nous y sommes indignement et chèrement, étant obligés de payer tout à l'amiable. Mais au milieu de tout le désastre général, je m'estime très heureux d'avoir retrouvé mon équipage et de n'avoir rien perdu. Je le dois aux soins du vigilant Picard, qu'est venu seconder mon fils, et à l'argent qu'il a fallu dépenser pour se procurer des chevaux de renfort pour sortir des boues de Marville et de Longuion et éviter de tomber entre les mains des pillards prussiens et des patriotes, leurs dignes émules. Il paraît que les officiers de cette armée, dont on nous vantait tant la discipline, ont favorisé tous ces brigandages. Nous en avons eu des preuves convaincantes, plusieurs ayant profité des pilleries de leurs soldats. Nous apprenons de plus qu'une partie des équipages de Monsieur est tombé entre les mains des patriotes et que parmi ces effets il s'en trouve de la plus grande importance, toutes les correspondances les plus intéressantes, les dépôts des brevets et des croix de Saint-Louis accordés depuis 1789 et remis à Monsieur à Coblentz. Voilà de quoi occuper les comités de surveillance!

Le lendemain de l'arrivée de nos princes à Arlon, le commissaire impérial est arrivé, leur a fait beaucoup d'excuses des désagréments de la veille et a travaillé avec eux pour faire fournir des rations à ce qui reste d'effectif dans nos corps et assurer leur subsistance pour leur route jusque dans la principauté de Liège, où il paraît qu'on va nous envoyer. C'est une affaire qui se traite avec le roi de Prusse. Cependant, nous sommes dans la cruelle incertitude de savoir ce que deviendront ceux qui se résignent à passer l'hiver avec leur troupe. Cette incertitude fait partir beaucoup de monde sur-le-champ. Cette nuée d'aides de camp a disparu. Tous ces merveilleux, ces insolents de cour, dont nos princes avaient eu la faiblesse de s'entourer, sont partis les premiers et les ont abandonnés, la plupart de la manière la plus indécente. La plus grande partie des officiers généraux s'est également éloignée, et leur

exemple augmente le découragement et le désespoir de tout le monde. Tous les corps ont l'air de se désorganiser. Arlon présente le tableau le plus touchant, le plus déchirant et parfois en même temps le plus révoltant par les reproches les moins ménagés et souvent les plus directs que certaines personnes semblent faire à nos princes, dont la douleur est extrême et ne peut se cacher. M. le comte d'Artois n'aborde aucun de nous sans avoir les larmes aux yeux. Les princes se voient dans l'affligeante nécessité de donner congé à presque tous les officiers de leur maison, à leurs écuyers, à leurs pages, auxquels on donne une gratification très modique et leur cheval. Beaucoup de gentilshommes et d'officiers, qui s'étaient montés à très gros frais, n'ayant plus aucun moyen de vivre et de nourrir leurs chevaux, cherchent à les vendre et les donnent pour rien, ne trouvant pas d'acheteurs.

Cependant, au milieu de ce désordre général, de ce désespoir, de cette désolation, n'aurait-on pas raison d'excuser un peu les murmures de tant de braves gens qui ne savent que devenir, quand on voit arriver à Arlon des femmes qui, en cette circonstance, auraient dû se faire un devoir de s'en dispenser? Mme de Balbi, suivie de sa jolie complaisante Mme de Fougy, vient de Luxembourg en cette ville et tout le monde voit Monsieur traverser à pied les boues d'Arlon pour aller voir ces dames et passer avec elles une partie de la journée. D'un autre côté, j'ai regret à le dire, mais j'en suis douloureusent peiné, Mme de Polastron et les trois ou quatre dames de sa société ordinaire tombent également à Arlon, pour mettre au grand jour la faiblesse du prince que notre cœur chérit, que notre cœur excuse, que nous croyons aussi sensible à nos malheurs que nous le sommes aux siens et qui, par une conduite, dont même ses enfants sont témoins, court risque de détruire notre consolante illusion. Selon moi, que ces femmes sont coupables, non seulement envers la noblesse, mais encore envers ceux auprès de qui leur aveugle attachement les conduit ! De quelle importance n'est pas en ce moment, plus que dans aucun autre, une bonne réputation vis-à-vis des puissances, dont on est forcé d'implorer une humiliante assistance et dont on

attend pour nous tous des secours de la première nécessité. D'ailleurs, dans quelle crainte ne nous met-on pas pour des têtes aussi précieuses, s'exposant soit le jour, soit la nuit, et ne prenant aucune précaution pour se préserver des affreux attentats dont la horde jacobine est capable!...

Octobre 1792. — 12 au 18 octobre. — Séjour près Arlon. — Les deux premiers jours que nous restons dans nos villages, nous y sommes assez mal et nullement fournis de rations de bouche et de fourrage. Mais d'après les arrangements pris par le commissaire impérial, nous recevons l'étape ordinaire dans le duché de Luxembourg, pour les troupes de l'empereur. On nous fait des livraisons exactes de pain, de viande et de fourrages. Nos hôtes nous fournissent, outre le logement, le feu, les légumes et tout ce qui est nécessaire pour faire notre cuisine, et par ce moyen nous sommes généralement bien.

Pendant notre séjour dans nos villages, les armées prussienne et autrichienne continuent leur retraite et évacuent le territoire de France. Le duc de Brunswick, ayant l'air d'agir de concert avec les ennemis et de suivre un traité fait avec eux, évacue la ville de Verdun sans être nullement inquiété dans sa retraite. On assure même que son artillerie a reçu des secours des patriotes pour sortir des boues dont elle ne pouvait se tirer. Il y a eu à Verdun des conférences avec des généraux de l'armée de Dumouriez; le duc de Brunswick ne s'est pas contenté de leur témoigner les plus grands égards : on sait, à n'en pouvoir douter, qu'il a peu ménagé dans ses propos les officiers généraux émigrés, les qualifiant de rebelles. Les Prussiens ont donc rendu Verdun et sortaient tranquillement par une porte tandis que les patriotes entraient par l'autre. Le duc de Brunswick, commandant en chef des troupes alliées, a ordonné également aux Autrichiens l'évacuation de Longwy, ce qui, comme on peut le croire, a donné plus que de l'humeur aux généraux prince de Hohenlohe et de Clerfayt. Il y a même eu à ce sujet les plus vives altercations, suivies des propos les plus forts, à un dîner où se trouvait M. le comte d'Artois, qui y fut interpellé par le prince de Hohen-

loe. Notre prince y a mis, à ce qu'on m'a assuré, toute la sagesse et toute la circonspection possibles.

Après avoir éprouvé les plus grandes contrariétés et les plus grands désagréments aux environs de Verdun et d'Etain pendant plus de vingt jours, avoir essuyé toutes les incommodités du temps affreux qu'il a fait pendant une route continuellement contrariée, après des journées excédentes et ayant été sans cesse rebuté et refusé partout, M. de Martanges a ramené à Arlon toute l'infanterie noble dans l'état le plus déplorable et ayant par-dessus tout cela perdu la plus grande partie de ses équipages par le pillage des Prussiens. Ces gentilshommes arrivent, manquant de tout, ne trouvant pas à Arlon où se mettre à couvert, et offrent le tableau le plus déchirant et le plus intéressant. Enfin, j'apprends que le corps de la marine a pu se retirer dans un village à une lieue des nôtres. Je m'empresse d'envoyer y chercher mon second fils, Alexis, qui a fait cette misérable campagne à pied avec ses camarades, et je le retire avec moi. Cependant, les arrangements se prennent de concert avec le roi de Prusse pour que le débris de notre armée soit fourni de rations jusques à son arrivée dans la principauté de Liège, où il sera à la charge du roi de Prusse jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

Avant de continuer le journal de ce qui me concerne, je vais rendre compte des détails que j'ai pu me procurer sur ce qui s'est passé à Paris depuis le 25 août.

CHAPITRE XX

LES MASSACRES DE SEPTEMBRE[1]

Des arrestations, des visites domiciliaires, les perquisitions les plus iniques ont eu lieu à Paris depuis le 10 août. Toutes les prisons de Paris et de nouvelles maisons d'arrêts ont été remplies de victimes que nous allons voir immoler à la fureur inouïe et sans exemple dans aucune histoire du monde de tous ces hommes de sang, dont les semblables n'ont jamais été produits chez les peuples les plus féroces et les plus sauvages. Je ne m'appesantirai pas sur ces horribles détails et je ne parlerai que des principaux martyrs de ces journées désastreuses, dont la mémoire doit rendre le nom français à jamais exécrable.

Dans la soirée du 19 août, Mme la princesse de Lamballe et Mme de Tourzel, ainsi que les femmes de chambre de la Reine et de Madame Elizabeth, ont été arrachées du Temple, où elles avaient eu la permission de suivre la famille royale, et elles ont été enfermées à l'hôtel de la Force. Mme la princesse de Tarente, ayant été arrêtée dans Paris, a été incarcérée à l'Abbaye avec une infinité d'autres personnes. Cependant, les exécutions faites successivement de M. de La Porte, de Durosoy, de Collenot d'Angremont, commençant à révolter le peuple de Paris, les meneurs Danton, Manuel, Collot d'Herbois, Panis, etc.,

1. Dans son ouvrage, M. de Champflour supprime ce chapitre. Avec beaucoup de raison étant donné la nature de son étude, il ne cite que les passages strictement relatifs à la campagne de 1792. Quoique de seconde main, nous avons cru devoir reproduire ce récit des massacres de septembre, à cause de l'intérêt des détails recueillis par M. d'Espinchal.

durent s'apercevoir avec peine du refroidissement sur les exécutions. Ils mirent alors tout en usage pour réveiller la fureur. La marche des armées ennemies et surtout la prise de Longwy leur servirent de prétexte à exciter la fermentation. On ordonna des suppléments de troupes pour marcher sur-le-champ aux frontières.

Danton, le 28 août, vint exiger de l'Assemblée un ordre de faire de nouvelles visites domiciliaires et de faire désarmer les citoyens suspects. Le décret fut à peine rendu que Robespierre, président de la commune, le fit mettre à exécution dès le même soir. Les barrières sont fermées, la générale bat à quatre heures après midi, l'ordre est donné à tous les citoyens de se tenir chez eux à six heures précises. Toutes les boutiques sont fermées ; les rues sont désertes et chaque habitant, rentré chez lui, tremble pour sa vie et pour sa propriété. Paris, à ce que m'a assuré un témoin oculaire, offrait le tableau le plus sinistre et une tranquillité effrayante. Les visites ont eu lieu à une heure du matin. Toutes les rues étaient gardées par des hommes à piques. Sous le prétexte de chercher des armes, on conduisit dans les sections plus de 3.000 personnes suspectes. Il y en eut le lendemain beaucoup de relâchées, mais un grand nombre de conduites à l'Abbaye. On peut aisément concevoir combien de vols et d'actes arbitraires eurent lieu pendant cette nuit, où soixante mille brigands furent occupés à tourmenter six cent mille citoyens. Les églises, les couvents, les séminaires étaient remplis de prêtres arrêtés, et il y en avait surtout aux Carmes de la rue de Vaugirard et à Saint-Firmin.

Cependant, quelques sections de Paris commencèrent à se plaindre à l'Assemblée des vexations de la commune. Les ministres Roland et Servan portèrent aussi leurs plaintes. Alors — c'était le 30 août — il y eut un décret de rendu pour casser le conseil général de la commune du 10 août et, en même temps, l'Assemblée décréta que le pouvoir exécutif national serait chargé de faire exécuter la loi qui mettait la force publique de Paris à la réquisition du maire de cette ville. Mais cette commune resta toujours agissante et ne se conforma pas à l'ordre de sa dissolution. Bien plus, Robespierre y dénonça formellement

le liberticide Brissot, la faction de la Gironde et la scélérate commission des 21, pour avoir vendu la France à Brunswick et avoir reçu le prix de leur lâcheté. Le 2 septembre, le ministre de la justice, devant lequel tremblent ses cinq autres collègues qu'il fait agir à son gré, le féroce Danton, vient à l'Assemblée et, cherchant à rassurer sur le tocsin et le canon d'alarme qui se font entendre depuis le matin, affirme que Verdun n'est pas pris. Il demande que tous les citoyens volent à l'ennemi; que les piques seules gardent la capitale; que tout citoyen qui refusera de marcher ou de donner son fusil soit puni de mort. Tout cela est décrété et le conseil exécutif, dont Danton est le chef, est investi de tous les pouvoirs. Aussitôt, Danton nomme des commissaires ambulants pour seconder ses affreux desseins. La liste des victimes à immoler était déjà faite depuis le 27. Manuel, son complice et son agent, avait déjà arraché la veille des prisons son ami, le sieur Caron de Beaumarchais, enfermé à l'Abbaye sur la dénonciation de son ennemi, l'ex-capucin Chabot. Il en fut de même du comte François de Jaucourt, député de l'Assemblée, zélé constitutionnel, qui, s'étant montré royaliste, avait aussi été arrêté. Il avait conservé des amis parmi les scélérats. Il fut élargi avant le 2 septembre. Un autre personnage célèbre, le comte de Lally-Tollendal, se trouvant alors à Paris pour seconder les derniers efforts des constitutionnels avant le 10 août, sollicitait, en vertu du bill qui le naturalisait anglais, un passeport pour retourner dans cette patrie qu'il eût été à souhaiter pour nous qu'il eût adoptée avant 1789. Ayant été soupçonné d'avoir donné des conseils au Roi, il fut dénoncé, arrêté, mis à l'Abbaye, mais fut élargi quelques jours après. Manuel avait été, le 30, visiter les prêtres détenus aux Carmes et il leur fit beaucoup de caresses. Sur les représentations de ces ecclésiastiques sur l'incommodité de leur situation et sur leurs instances pour voir mettre promptement à exécution le décret de déportation, Manuel leur répondit froidement qu'il leur donnait sa parole d'honneur que sous quatre jours leur sort serait décidé. Le 30 au soir, ce même scélérat, se transportant aux Carmes, fut trouver le traiteur qui donnait à manger à ces prêtres et lui dit de se

hâter de faire acquitter son mémoire, parce que sous 24 heures il ne serait plus temps.

Cependant, le 2 septembre, les barrières sont fermées à 2 heures. Le canon d'alarme, le tocsin, le bruit du tambour se font entendre de toutes parts. On arrête dans les rues toutes les voitures, tous les chevaux, sous le prétexte d'utilité pour le service des armées. On arrête les voitures sortant de Paris. De malheureux prêtres, partant pour se conformer aux décrets, sont ramenés avec les voitures qui les transportaient. Après avoir été conduits à l'Hôtel-de-Ville, ils sont envoyés à l'Abbaye et aux Carmes. Trois voitures ainsi conduites à l'Abbaye y déposèrent leurs malheureux prêtres qui y furent presque tous massacrés. Le même sort était réservé à ceux qui étaient détenus aux Carmes. Dès midi, trente assassins, destinés à cette horrible commission, étaient dans une maison attenante à l'église. La garde nationale qui y était aurait pu arrêter leurs violences, mais elle resta tranquille spectatrice de leurs atrocités. Vers les trois heures après midi, ces infortunés ecclésiastiques furent presque tous massacrés de sang-froid, les uns après les autres, et subirent leur sort avec la résignation et la piété des anciens martyrs de notre religion. A leur tête se trouvaient trois vertueux prélats, dont les noms seront transmis à la postérité. J. M. Dulau, archevêque d'Arles, né en 1738, sacré en 1775, d'une piété rare, d'une profonde érudition et d'une modestie sans égale. Il avait été député aux Etats Généraux et s'y était montré un des plus éclairés de son ordre et un des plus zélés défenseurs de la religion et de la monarchie. Jouissant de la vénération de ses malheureux compagnons de captivité aux Carmes, il les exhortait depuis plusieurs jours à la mort dont ils étaient menacés et leur commandait la résignation par son exemple. On lui proposa les moyens de sortir de la prison des Carmes, mais jamais il ne voulut consentir à s'évader. Il répondait toujours : « Je suis trop « bien ici ; je dois l'exemple ; je suivrai au moins celui « que me donnent mes respectables compagnons. » Ce vénérable archevêque se présenta tranquillement devant les féroces Marseillais qui le cherchaient. Il reçut plusieurs coups de sabre sur la tête et fut achevé d'un coup

de pique qu'on lui enfonça dans la poitrine. Son corps fut foulé aux pieds et mutilé par ces scélérats. Les deux autres évêques, Fr. J. de La Rochefoucauld-Bayers, évêque de Beauvais, né en 1735, sacré en 1772, et son frère, P. L. de La Rochefoucauld-Bayers, évêque de Saintes, né en 1744 et sacré en 1782, passèrent après l'archevêque d'Arles. L'évêque de Saintes n'avait pas été arrêté par les ordres de la commune, mais il se rendit, malgré les instances qu'on fit pour l'en empêcher, auprès de son frère dont il ne voulait pas se séparer. Ces deux vertueux prélats étaient à genoux devant l'autel et reçurent quelques coups de fusil, dont il y eut un grand nombre de prêtres de tués. L'évêque de Saintes eut la jambe fracassée et l'évêque de Beauvais survécut à ce premier massacre; ils eurent la douleur de voir tuer devant eux plus de 40 de leurs compagnons d'infortune, dans les cours, dans le jardin, sur les murs, sur les arbres, poursuivis comme des bêtes féroces. Les assassins voyant que quelques-uns leur échappaient, on fit rentrer dans l'église ceux qui restaient. Les deux évêques furent de ce nombre. Ils étaient alors environ une centaine. Celui qui dirigeait le massacre ordonna qu'on les fit sortir deux à deux par le jardin, où ils reçurent successivement la mort. Tous périrent avec calme et résignation, recevant la bénédiction les uns des autres et récitant les prières des agonisants.

C'est dans les mêmes sentiments que seraient morts presque tous les principaux membres du clergé de France si les circonstances les avaient placés au milieu de ces bourreaux. L'abbé Hébert, général des eudistes, confesseur du Roi, a été du nombre des victimes. C'était un homme aussi respectable par sa piété que par sa bienfaisance et qui jouissait dans le clergé de France de la plus grande considération. Parmi ces pieux et respectables martyrs, on distingue encore dom Chevreux, général des bénédictins et qui avait été député de Paris aux États Généraux, et l'abbé Gros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonneret, également ancien député, un abbé de Lubersac, aumônier de Mme Victoire, 8 grands-vicaires de différents diocèses, parmi lesquels se trouve un jeune abbé de Fargues, d'Auvergne, dont les quatre frères et les deux

neveux ont fait la campagne avec nous et dans ma compagnie, tous décorés de la croix de Malte. Parmi ces malheureux prêtres, on compte 15 supérieurs de séminaires, 21 curés, 5 professeurs ou proviseurs du collège de Navarre, des chanoines, des vicaires et prêtres attachés aux paroisses du diocèse et ailleurs.

Dans la même soirée du 2 et le lendemain 3, il en périt également 90 au séminaire de Saint-Firmin, égorgés dans les chambres, dans les dortoirs, dans les caves, dans les greniers et même devant les portes du couvent, où on avait établi deux corps de garde pour les protéger. On compte 239 ecclésiastiques tués dans ces deux maisons, auxquels il faut ajouter 5 laïques qui s'y étaient retirés, le chevalier de Villette, chevalier de Saint-Louis, Régis de Valfont, ancien officier au régiment de Champagne, de La Vieuville, officier de marine, et deux inconnus. 34 ecclésiastiques échappèrent par miracle aux massacres des Carmes et 15 à Saint-Firmin. Mais il y en eut d'immolés, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, dans d'autres prisons.

Il y eut pareils massacres dans plusieurs villes du royaume, à la même époque, et particulièrement à Reims pendant que les armées étaient à une très petite distance de cette ville. La fureur du peuple était partout excitée contre les prêtres qui, partout, ont montré la même piété et la même résignation.

Dans le même temps que l'on massacrait aux Carmes, il se passait les mêmes atrocités dans différentes prisons de Paris, où Danton avait placé des juges populaires qui prononçaient défininitivement sur le sort des prisonniers. Celui qui présidait aux massacres de l'Abbaye était un certain Maillard, huissier, habitant du faubourg Saint-Antoine, un des anciens vainqueurs de la Bastille et conducteur des furies qui se portèrent à Versailles le 5 octobre 1789. Associé de Santerre, de son beau-frère Panis et du maître maçon Palloy, Maillard était membre de la commune du 10 août. Ce monstre, après avoir fait massacrer les ecclésiastiques qu'on avait ramenés des barrières, laissa égorger tous les bas-officiers des gardes-suisses détenus, sans les interroger ni les juger.

Voici comme on nous peint cet affreux tribunal de sang

de l'Abbaye, où tous les prisonniers comparurent successivement. L'horrible président, debout contre une table, était en habit gris, armé d'un grand sabre. Sur la table, on voyait des papiers, une écritoire, des pipes et quelques bouteilles. Autour de la table étaient dix autres scélérats, assis ou debout, dont quelques-uns étaient en veste ou en tablier. A mesure que l'on amenait une victime, le président consultait les notes données par Danton et, après un interrogatoire assez court, il ordonnait, par un signe convenu, le massacre ou l'acquittement du prisonnier. On compte qu'il y a eu environ 188 personnes égorgées à l'Abbaye, parmi lesquelles les plus marquantes sont : l'abbé de Boisgelin, agent général du clergé. Il était sorti de France en 1791 et je l'avais retrouvé à Spa. Ayant eu l'imprudence de rentrer, il a été arrêté en août pendant les visites domiciliaires. Sa conduite dans ses derniers moments a été d'autant plus touchante qu'on pouvait lui reprocher des écarts de jeunesse. Il avait scandalisé l'Eglise et avait besoin de réparer. On assure qu'il est mort avec la plus grande résignation, offrant publiquement à Dieu le repentir de ses fautes, demandant pardon du scandale qu'il avait pu causer par sa conduite et exhortant ceux qui étaient destinés à périr avec lui. L'abbé de Chapt de Rastignac, homme d'un grand mérite et d'une grande érudition, auteur d'excellents ouvrages sur la religion. Il avait été député du clergé d'Orléans aux Etats Généraux et s'y était distingué par son zèle à défendre la religion et les droits de son ordre. L'abbé Lenfant, âgé de plus de 70 ans, ancien prédicateur du Roi et des plus célèbres de son temps. M. de Reding, capitaine aux gardes-suisses et MM. de Diesbach et Ernest, sous-lieutenants. M. De Reding avait été transporté blessé des suites du 10 août. On fut obligé de le porter. La douleur lui arrachant des cris, un des bourreaux qui le suivaient prit le parti, pour apaiser le bruit, de lui scier la gorge avec son sabre et de le faire périr de cette manière. Le comte de Montmorin, ancien ministre des affaires étrangères, dont j'ai déjà fait le portrait... Il avait été décrété d'arrestation, après le 10 août, sur une note trouvée dans l'appartement de son cousin, le jeune marquis de Montmorin, gouverneur de Fontaine-

bleau. Il s'était caché dans le faubourg Saint-Antoine, à un cinquième étage, et y fut découvert par l'indiscrétion de Mme de Beaumont, sa fille, qui ne mit pas assez de mystère en allant visiter son père dans sa retraite. Ayant été interrogé sur les papiers trouvés au château, il n'eut pas de peine à prouver que ce n'était pas son écriture, mais il eut la faiblesse de dire qu'il n'était pas le seul de son nom, ce qui fut cause que son cousin fut depuis dénoncé et arrêté et a également péri le 2 septembre, ainsi que je le dirai ci-après. Brissot, ennemi juré de l'ancien ministre, empêcha qu'il ne fût relâché et le fit interroger sur le prétendu comité autrichien. Malgré son innocence à cet égard, il fut envoyé à l'Abbaye, où il a été une des victimes du 2 septembre : par sa conduite envers le Roi au commencement de la Révolution, ses liaisons intimes avec Necker, il n'emporta aucun regret des royalistes, ni de ceux de ses proches parents qui, comme moi, ont su l'apprécier. Le comte de Wittgenstein, maréchal de camp de 1780. Il avait profité des facilités des commencements des troubles pour se faire faire lieutenant général en 1791 et pour se faire donner le cordon rouge en 1792. Il avait été toujours constitutionnellement employé, mais, dans les derniers temps, il avait paru vouloir servir le Roi et était un des plus honnêtes constitutionnels. Le vicomte de Maillé, maréchal de camp, frère cadet du feu duc de Maillé. Il avait obtenu également le cordon rouge et avait été nommé gouverneur de Saint-Domingue, mais avait renoncé à cette commission. Il était le 10 août auprès du Roi et fut blessé grièvement en rentrant à l'Assemblée Nationale. A cette époque il fut sauvé, mais arrêté peu de jours après. Le vicomte de Rohan-Chabot, dont j'ai parlé au 10 août et qui fut arrêté aux Feuillants, étant resté 48 heures en faction auprès de la famille royale. De Maussabré, aide de camp du duc de Brissac. Ce jeune homme était venu à Coblentz dans l'été de 1791 mais n'avait pas quitté, depuis son retour, son général, nommé à cette époque commandant général de la garde du Roi. Maussabré s'était caché à Louveciennes, chez Mme Du Barry ; il en fut arraché dans le mois d'août, par un scélérat, appellé Xavier Audouin, qui, à la tête d'une troupe de bandits, avait été

faire des perquisitions aux environs de Paris, et fut jeté dans les cachots de l'Abbaye. Au moment du massacre, il s'était caché dans la cheminée. Le geôlier, ne le retrouvant plus, fit tirer plusieurs coups de fusil dans la cheminée. Maussabré fut blessé, mais contraignit sa douleur et ne sourcilla pas. Mais l'implacable geôlier fit allumer de la paille. La fumée suffoqua l'infortuné Maussabré, il tomba à demi-mort, brûlé et grièvement blessé. On le porta dans la rue, où il fut achevé de cinq coups de pistolet. M. de Chanterenne, ancien lieutenant-colonel, commandant le bataillon des chasseurs du Roussillon et l'un des colonels de la garde du Roi. Ayant été arrêté après le 10 août, il fut incarcéré à l'Abbaye. Il s'était tué d'un coup de couteau au moment où il allait être mené devant l'horrible tribunal. M. Thierry de Villedavray, premier valet de chambre du Roi, auprès duquel il était dès la plus tendre enfance de Sa Majesté et n'étant que duc de Berry. Le Roi avait fait sa fortune. Il était devenu colonel à la suite des dragons, intendant général du garde-meuble de la couronne et jouissait de plus de deux cent mille livres de revenu. Il avait marié sa fille au baron de Pontlabbé, alors officier aux gardes et à qui cela a valu un régiment. Le baron de Champlost, premier valet de chambre du Roi, ancien serviteur très attaché à son maître. MM. des Fontaines et de Vaugiraud, officiers de la garde du Roi. Romainvilliers, ancien exempt des cérémonies, l'un des six chefs de division de la garde nationale, dont la conduite avait été si louche que les royalistes le regardaient comme vendu aux jacobins auxquels il était devenu également suspect. Clément de Sainte-Palaye, conseiller à la chambre des comptes. Charnois, homme de lettres, gendre du comédien Préville, journaliste constitutionnel et rédacteur de la feuille qui a pour titre *le Modérateur et spectateur national*. Il périt encore à l'Abbaye quelques juges de paix, Buob et Bosquillon, sacrifiés à la haine et à la vengeance du procureur Manuel, lesquels s'étaient ouvertement opposés à son élection, et en tout environ 180 personnes, parmi lesquelles il y avait des gardes nationales, des membres de section, des employés subalternes de la maison du Roi, etc.

Parmi ceux qui ont eut le bonheur d'être acquittés ou sauvés pendant le massacre, on distingue : M. Molé de Champlatreux, président à mortier au parlement et gendre du feu garde des sceaux Lamoignon. M. de Sombreuil, gouverneur des Invalides et sa fille, intéressante par les soins qu'elle a donnés à son père et par son dévouement pour le préserver des assassins : elle se jeta au-devant d'eux, leur présenta son sein, leur demanda la mort, rendit un moment sensibles ces féroces bourreaux et en obtint la grâce de son père. Mme la princesse de Tarente dut aussi son salut à son courage et à sa présence d'esprit. La conduite soutenue de Mme de Tarente depuis le commencement de la Révolution mérite bien une note apologétique. Mme la princesse de Tarente, aujourd'hui duchesse de La Trémoille et fille aînée du feu duc de Châtillon, la duchesse de Crussol, sa sœur, et elle sont les seuls et illustres rejetons de l'ancienne maison de Châtillon. Mme de Tarente est grande, très bien faite, a très bonne grâce, l'air fort noble... Elle est dame du palais de la Reine depuis 1785. Attachée à cette princesse autant par sentiment que par état, elle a voué à la Reine l'amitié la plus tendre et la moins intéressée et en est également aimée. Sa conduite ayant toujours été sage et honnête, elle n'a jamais été mêlée dans aucune intrigue de la cour avant et depuis la Révolution. Pendant ces temps de trouble et d'agitation, elle n'a pas quitté son auguste amie et se trouvait toujours auprès d'elle dans les moments les plus critiques. Elle était au château le 20 juin et passa la nuit du 9 au 10 août auprès de la famille royale. Obligée de rester aux Tuileries après le départ du Roi pour se rendre à l'Assemblée Nationale, c'est par miracle qu'elle échappa aux assassins dans cette affreuse journée. Elle fut sauvée par des Marseillais, mais peu de jours après elle fut arrêtée, traduite de comité en comité et mise en prison à l'Abbaye. Lors du massacre, elle passa 32 heures à attendre son sort et l'instant de son dernier soupir. Amenée devant le tribunal de sang, elle y subit de nouveaux interrogatoires, auxquels elle répondit avec une fermeté rare. On voulait qu'elle accusât la Reine, on lui promettait la vie si elle consentait à dire un mot. Mais la

vérité, le devoir, la fidélité et son inviolable attachement à la Reine soutinrent son courage. Elle réfuta ces juges sanguinaires avec une présence d'esprit extraordinaire. Elle fut acquittée.

MM. de Marguerie, deux frères de Brassac, servant dans la garde du Roi, furent également acquittés, ainsi que M. Jourgniac de Saint-Méard, capitaine au régiment du Roi-Infanterie et l'un des collaborateurs des *Actes des apôtres* et du *Journal de la Cour et de la Ville*. Jouneau, député du département de la Charente, qui avait publiquement souffleté son confrère Grangeneuve, de la Gironde, et en était poursuivi par un procès criminel. Il avait été en conséquence arrêté et mis à l'Abbaye. Il allait être immolé, lorsqu'il fut reconnu par deux fédérés. Le président de l'Assemblée le fit réclamer. Il fut élargi et arriva à l'Assemblée, ayant du sang jusqu'à mi-jambe et ramené par trois de ces tueurs.

Le sieur Cazotte, homme de lettres, âgé de 73 ans, auteur d'ouvrages très agréables : *Olivier, le Lord impromptu, Le diable amoureux*, etc., ancien commissaire ordonnateur aux îles du vent, ayant un fils dans la garde du Roi, l'autre émigré et avec nous et une fille, sa compagne d'infortune. Il avait été arrêté pour 20 lettres trouvées dans les tiroirs de M. Ponteau, secrétaire de la liste civile. Arrêté dans sa retraite en Champagne, près d'Epernay, il fut ramené en charrette à Paris, ainsi que son intéressante fille qui lui servait de secrétaire, et l'un et l'autre furent jetés dans les prisons de l'Abbaye. Quelques jours avant le 2 septembre, Mlle Cazotte avait été reconnue innocente et il lui avait été permis de sortir de sa prison. Mais elle demanda comme une grâce de rester auprès de son vieux père infirme et l'obtint. Cette vertueuse personne, âgée de 20 ans, d'une figure charmante, remplie d'esprit et de sensibilité, trouva le moyen d'intéresser quelques Marseillais qui lui promirent de faire leurs efforts pour sauver son père. Cependant le tour de Cazotte arrive pour être jugé. Toutes les notes étaient contre lui. Ses lettres surprises respiraient le plus pur royalisme. Sa mort paraissait certaine. Sa fille, se jetant au col de ce vieillard et présentant sa poitrine aux assassins, s'écria : « Vous

« n'arriverez à mon père qu'après m'avoir percé le cœur. » A ce tableau touchant, les plus féroces se sentirent émus. Les assassins le sauvèrent et le ramenèrent avec sa fille en lieu de sûreté. Ses amis l'engagèrent à s'éloigner de Paris, mais il voulut y rester. Après neuf jours de liberté, il a été de nouveau arrêté, sur un ordre de l'implacable Pétion, signé de Panis et de Sergent, et conduit à la Conciergerie, où sa fille ne put entrer avec lui. Enfin, à force de demandes et de courses à la commune et chez le ministre Roland, elle obtint encore la faveur de soigner son père. Lorsqu'après son interrogatoire, il eut été condamné, sa fille courut pour chercher ces Marseillais qui l'avaient déjà préservé de la mort, mais, cette fois, elle eut le malheur de ne pas les retrouver. On l'empêcha de se joindre à son père que l'on conduisit peu de temps après à l'échafaud.

Les autres personnes connues qui échappèrent au massacre de l'Abbaye sont : M. de La Chapelle, ancien premier commis de la maison du Roi ; M. Rousseau, officier de la chambre du Roi et maître en fait d'armes des Enfants de France ; M. de Perceval, commandant de bataillon national et, je crois, receveur des finances ; la comtesse de Fosse-Landry, nièce du malheureux abbé de Chapt de Rastignac ; M. de La Millière, intendant général des ponts et chaussées ; l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de L'Epée dans l'institution des sourds et muets. Enfin, on compte environ 68 personnes échappées au massacre des prisonniers de l'Abbaye, soit réclamées par leurs sections, acquittées par le président Maillard ou élargies dans la semaine avant le massacre, tels que MM. de Jaucourt, Beaumarchais, Lally, le comte d'Affry, Haussonville juge de paix et Aug. Monneron, négociant de l'Inde. Parmi les prisonniers acquittés se sont trouvés les bourreaux de Paris, les frères Sanson.

Indépendamment des 180 prisonniers égorgés et des 68 acquittés ou élargis, on en compte encore 41, dont le sort n'est pas connu, et 19 transférés avant le massacre à la Conciergerie du Palais pour y être jugés par le tribunal criminel révolutionnaire. Dans ce nombre, étaient les officiers aux gardes-suisses, dont sept furent égorgés au

pied du grand escalier, savoir : MM. de Maillardor, lieutenant général, lieutenant-colonel des gardes-suisses depuis la mort du baron de Besenval ; Chaulet et Allemant, adjudants généraux; de Salis de Lizers et de Wild, officiers-majors ; Zimmerman et Maillardor fils, lieutenants.

Pendant qu'on égorgeait ces malheureux, le tribunal révolutionnaire s'occupait à juger le baron de Bachmann, major des gardes-suisses, et le rendait témoin des tourments de ses camarades. Le baron de Bachmann, maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, était doué par la nature d'un superbe physique et d'une âme forte. Sa conduite a été pure pendant tout le cours de la Révolution. On n'en pourrait pas dire autant de plusieurs de ceux qui ont péri. Les juges, en interrogeant cet homme respectable, cherchèrent à tirer de lui des aveux contre la Reine. Mais le fidèle et inébranlable Bachmann resta muet et ne s'abaissa point à répondre à ces scélérats auxquels il demanda froidement la mort, qu'il reçut le même jour avec le plus grand calme. Enveloppé dans son manteau rouge, il monta à l'échafaud d'un air assuré, jeta son manteau avec noblesse, regarda fièrement et avec dédain la populace qui l'entourait et fut décapité.

Une autre victime non moins intéressante, également immolée à la Conciergerie, fut le jeune marquis de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau. Le marquis de Montmorin est fils d'un second mariage du vieux marquis de Montmorin, âgé de plus de quatre-vingts ans, ancien gouverneur de Fontainebleau, lieutenant-général de 1748 et chevalier des Ordres. Le jeune Montmorin, né avec un cœur droit et honnête, était plus que personne pénétré des sentiments de fidélité, d'attachement et de reconnaissance envers son souverain. Il n'avait ni le ton, ni les manières d'un agréable de la cour, mais aussi il n'est pas du nombre des ingrats. Son père lui ayant laissé de bonne heure l'exercice du gouvernement de Fontainebleau, cette place fit envie aux avides et insatiables courtisans. Déjà on pensait à le déposséder, l'intrigue était toute formée dans la société où se dispensaient la faveur et les grâces. Mesdames devinrent les protectrices et l'appui du jeune Montmorin et lui firent conserver ce que la

continuité des services de ses pères lui avait fait accorder, quoique fort jeune. Ce fut un motif de plus pour lui pour se vouer à un attachement sans borne à son maître, et même à celle qui avait paru se prêter aux manœuvres de ceux qui voulaient le supplanter. Le jeune Montmorin, major en second du régiment de Flandre, était avec son corps le 5 octobre 1789 et pendant que le colonel Lusignem, député, non seulement dédaignait de paraître à sa troupe, mais même cherchait à exciter la défection des soldats. Il donna des preuves de son dévouement dans ces affreuses journées. Depuis cette époque, il n'a cessé de se montrer dans toutes les occasions où il a cru pouvoir être utile. Le marquis de Lusignem ayant été fait maréchal de camp, le régiment de Flandre lui fut donné. Le 20 juin et le 10 août, il était auprès du Roi et de la Reine, qui, sûrs de son zèle et de sa fidélité, le chargeaient souvent de commissions de confiance. Dans ce même temps, son cousin, le comte de Montmorin, ex-ministre des affaires étrangères, ayant été accusé d'avoir eu part aux grâces pécuniaires du Roi sur la liste civile, fut arrêté ainsi que nous l'avons dit plus haut. Au lieu de nier purement et simplement un article qu'il prouvait ne pas le regarder, il eut la faiblesse de parler de son jeune cousin, que l'on fut arrêter à Saint-Germain-en-Laye où il s'était caché. Traduit à la barre, il se défendit mal sur la note trouvée dans son appartement au château, fut envoyé à l'Abbaye et mis en jugement au tribunal révolutionnaire qui l'acquitta à l'unanimité. Mais Danton donna défense de relâcher le prisonnier de la Conciergerie, où il avait été transféré, et il y fut égorgé le jour des massacres.

Il y eut encore onze citoyens égorgés à la Conciergerie et un grand nombre de malfaiteurs qui furent massacrés dans la cour du Palais. Dans cette même journée, il y eut neuf théâtres de carnage dirigés par les agents de Danton et de la commune, savoir : les Carmes, le séminaire de Saint-Firmin, l'Abbaye, la Conciergerie du Palais, le cloître des Bernardins, l'hôtel de la Force, le Grand Châtelet, la Salpêtrière et Bicêtre. Le massacre des prisonniers entassés à l'hôtel de la Force commença par M. de Rulhière, ancien commandant du guet de Paris et depuis,

de la gendarmerie à cheval. C'était un honnête homme, très fidèle au Roi et qui n'avait mérité aucun reproche. Les présidents du tribunal qui jugeaient ces malheureuses victimes de l'hôtel de la Force étaient également deux membres de la municipalité et de la commune. Ces deux scélérats s'appelaient Hébert et L'Huilier.

La personne la plus marquante dans ces affreuses prisons était Mme la princesse de Lamballe, qui y était détenue depuis le 19 août, jour où on était allé l'arracher d'auprès de la Reine qu'elle avait suivie au Temple. Avant de parler de l'horrible fin de cette malheureuse princesse, il est à propos de la faire connaître depuis son arrivée en France. Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, est née le 8 septembre 1749. Elle est fille du feu prince de Carignan, premier prince du sang de Savoie et de la princesse Chr.-Hen. de Hesse-Rheinfels, sœur de la mère du roi de Sardaigne et de celle de M. le prince de Condé. Cette charmante princesse, réunissant en elle toutes les grâces de la maison de Savoie, arriva à Versailles parée de tous les agréments de la jeunesse et de la beauté. Figure extrêmement agréable, teint de lys et de roses, jolie taille, superbe chevelure blonde, gaie, vive, aimant passionnément le plaisir, bonne, douce, l'esprit qui suffit à une très jolie femme, telle était la princesse de Lamballe lorsque, le 17 janvier 1767, elle fut unie au fils du duc de Penthièvre, lequel, ayant reçu une excellente éducation mais peut-être trop sévère, ne commença à jouir de quelque liberté qu'à l'époque de son mariage. Sa jeune épouse en fut promptement négligée. Le prince de Lamballe se livra à tous les excès de la débauche à laquelle il était entraîné par le duc d'Orléans, alors duc de Chartres, lequel, devant épouser sa sœur, précipita ce prince dans l'abîme et rendit sa future épouse unique héritière de biens immenses. Le prince de Lamballe mourut à Louveciennes, aux environs de Paris, le 6 mai 1768, des suites de sa mauvaise conduite et ne laissa pas d'enfant légitime.

Il eût été bien difficile qu'une princesse jolie comme un ange, veuve à vingt ans, maîtresse absolue de ses actions et de ses volontés, exposée à tous les pièges d'une cour séduisante et galante, devenant plus particulièrement l'ob-

jet de la séduction des plus aimables courtisans, il eût été, dis-je, presque impossible qu'elle ne livrât pas son cœur à de tendres sentiments. Les reproches à ce sujet seraient ici fort déplacés. Elle mérite plus qu'une autre l'indulgence de la société. Rien n'a jamais pu la distraire des soins qu'elle a constamment rendus par devoir, par reconnaissance et par attachement à son vertueux et respectable beau-père. La Reine, qui avait conçu pour Mme de Lamballe la plus tendre affection, se l'attacha plus particulièrement en la nommant surintendante de sa maison, en 1775. Ce fut quelques années après que, sujette à des attaques de nerfs, elle devint plus sérieusement malade par des évanouissements périodiques, dont elle fut radicalement guérie par le médecin Leyffert, attaché au duc d'Orléans, aujourd'hui jacobin des plus forcenés, agent de son digne maître et qu'on soupçonne d'avoir contribué à faire massacrer cette infortunée princesse. Mme de Lamballe, ayant toujours conservé l'amitié de la Reine, redoubla de soins et de témoignages de l'attachement le plus tendre et le plus dévoué depuis le commencement des troubles. Elle passait au château des Tuileries tout le temps qu'elle n'était pas auprès du duc de Penthièvre.

Cependant elle ne fut pas dans le secret du départ du Roi et de la famille royale, le 20 juin 1791. Les embarras de l'évasion empêchèrent la Reine de la mettre du voyage. Depuis la veille elle était à Passy et ce ne fut que le lendemain matin qu'elle reçut un billet de la Reine qui l'engageait à partir. Elle ne se mit en route qu'à onze heures, étant alors bien convaincue de la réussite de la fuite de la famille royale. Elle arriva jusqu'à Dieppe, non sans courir de grands risques, et parvint à s'embarquer pour l'Angleterre. Si elle eût mis à la voile un instant plus tard, elle eût été arrêtée et ramenée à Paris. Mme la princesse de Lamballe fut reçue à Londres avec tous les témoignages d'intérêt que sa personne et les circonstances pouvaient inspirer à une nation généreuse et hospitalière. Elle séjourna quelque temps à Londres, puis à Bath, et repassa la mer dans le courant de l'été. Elle vint à Bruxelles, à Aix-la-Chapelle et à Spa, où je la trouvai au mois de septembre.

A la fin de cette même année, l'acceptation de la consti-

tution pouvait faire espérer à la Reine quelques moments de paix et de tranquillité, elle parut désirer de ravoir auprès d'elle Mme la princesse de Lamballe, qui, jouissant d'un repos réel hors de France et en sentant toutes les douceurs, n'écouta alors que son devoir et les sentiments qui l'attachaient à son auguste amie. Elle se détermina à rentrer en France et partit d'Aix-la-Chapelle, non sans verser quelques larmes, ne pouvant cacher le funeste pressentiment du sort qui lui était réservé à Paris.

A son arrivée, la Reine la fit loger au château des Tuileries et passait chez elle presque la journée entière. C'est là que se rassemblaient régulièrement tous les fidèles serviteurs du Roi, parmi lesquels se trouvaient des gens moins purs, mais que l'on croyait devoir ménager. Ce furent ces fréquentes réunions, ces thés, qui donnèrent lieu à la ridicule dénonciation du comité autrichien. Mme de Lamballe fit cesser ces assemblées, mais l'accusation était déjà portée. Il s'ensuivit, à cette époque, l'arrestation du ministre Lessart et toutes les menées des jacobins, qui inculpèrent Mme de Lamballe. Mais tout ce dont elle était menacée ne l'empêcha pas d'être, le 20 juin, auprès de la Reine. Elle semblait vouloir garantir de son corps et le Dauphin et son amie. La nuit qui précéda l'affreuse journée du 10 août, elle la passa tout entière auprès de la Reine, qu'elle n'abandonna pas un seul instant. Elle suivit la famille royale lorsqu'elle traversa le jardin des Tuileries pour se rendre à l'Assemblée et passa ainsi que nous l'avons vu, les trois nuits aux Feuillants. Elle accompagna la Reine au Temple et eût la permission d'y rester dans les premiers moments. Mais, le 19 au soir, les féroces municipaux vinrent l'arracher à la Reine, ainsi que la vertueuse Mme de Tourzel et les femmes de chambre de Sa Majesté et de Mme Élisabeth qui étaient au Temple. Cette cruelle séparation fut affreuse pour Mme de Lamballe. On la traîna d'abord à la municipalité avec ses malheureuses compagnes et on les conduisit ensuite dans les prisons de l'hôtel de La Force.

Après avoir passé 14 jours à attendre son sort, elle ne put douter de celui qui lui était réservé lorsque les massacres commencèrent, le 2 septembre après midi ; elle eut la mort devant les yeux pendant toute cette horrible soirée.

L'ayant passée dans ces angoisses, elle essaya de prendre quelque repos pendant la nuit; on peut juger quel fut son sommeil et au moindre bruit quelles étaient ses terreurs. Mais le 3, à huit heures du matin, des scélérats de la garde nationale vinrent la chercher et la conduisirent brutalement devant le tribunal de sang, présidé par les deux monstres Hébert et L'Huillier, établi par l'atroce Danton et par la commune. A plusieurs reprises, elle perdit l'usage de ses sens. On lui fit subir l'interrogatoire le plus absurde et le plus inique. On lui proposa de jurer la liberté, l'égalité, la haine du Roi, de la Reine et de la royauté. Elle répondit : « Je jurerai facilement les deux premiers, je ne puis jurer le dernier : il n'est pas dans mon cœur. » Un assistant lui dit tout bas : « Jurez donc! si vous ne jurez pas, vous êtes morte. » Elle ne répondit rien. Alors le président donna le signal de son supplice par les mots convenus : « Qu'on élargisse Madame. » On ouvrit le fatal guichet. A peine eût-elle passé le seuil de la porte, elle s'écria : « Je suis perdue ! » et reçut derrière la tête un coup de sabre qui fit jaillir son sang. Deux scélérats qui la soutenaient la firent marcher sur des cadavres. Elle s'évanouissait à chaque instant, mais lorsqu'elle eût entièrement perdu connaissance on l'acheva à coups de piques, sur un tas de corps morts. On la dépouilla de ses vêtements et on l'exposa nue aux insultes de la populace.

Il se passa alors des horreurs qu'on ne peut décrire. Son corps fut entièrement mutilé. On chargea un canon avec une de ses jambes. A midi, un monstre, qu'on assure être un certain Rotondo, maître d'italien à Paris, scélérat aux gages du duc d'Orléans, lui coupa la tête, qu'on mit au bout d'une pique et que l'on promena dans les rues. Ces cannibales eurent la férocité de la porter à l'abbaye Saint-Antoine et de la présenter à Mme de Beauvau, ci-devant abbesse de cette maison, où Mme de Lamballe avait passé les premières années de son veuvage et avait contracté l'amitié la plus inviolable avec Mme de Beauvau. De là, elle fut portée au Temple et les commissaires de la commune, Chardier et Guichard, ainsi que Palloy, inspecteur du Temple, chargés de la garde des augustes prisonniers, forcèrent le Roi de se présenter à la fenêtre pour avoir

la vue de cet horrible spectacle. La Reine et Mme Elisabeth étaient évanouies. La tête de cette infortunée princesse fut ensuite portée à l'hôtel de Toulouse, où Mme de Lamballe était adorée de tous les gens de la maison, et, enfin, on est venu au Palais-Royal, où la pique fut plantée sous les fenêtres du duc d'Orléans, lequel dînait en ce moment, vint froidement se mettre à la fenêtre pour examiner la tête de sa belle-sœur et retourna se mettre à table avec ses convives, dont était Mme de Buffon qui ne put cacher l'horreur qu'elle en ressentit. Telle fut la fin tragique de cette malheureuse princesse, dont la mort est généralement imputée à son beau-frère, le duc d'Orléans, qui avait toujours paru lui être très attaché.

On compte qu'il a péri environ 160 personnes dans le massacre à l'hôtel de La Force. La liste de ces malheureux n'offre point de noms connus. Il s'y trouve le sieur de La Chenaye, un des six chefs commandants de division de la garde nationale de Paris. C'était un honnête constitutionnel, attaché à La Fayette et à son parti. On assure qu'il y a eu beaucoup de personnes acquittées et relâchées à l'hôtel de La Force. Les plus connues sont : Mme Thibaut, première femme de chambre de la Reine, d'un dévouement prononcé. Elle avait été au Temple jusqu'au 19. Mme Navarre, sœur de Lalain, premier commis d'un des bureaux de la guerre, attachée à Mme Elisabeth, royaliste zélée, ainsi que son frère. Mme Saint-Brice, autre femme de chambre, attachée à M. le Dauphin. Mme Bazire, autre femme de chambre de la Reine. Mme Tourteau de Septeuil, femme de M. de Septeuil, premier valet de chambre du Roi et trésorier de la liste civile. Cette dame est d'une figure très intéressante. Elle fut acquittée pendant le massacre, ramenée chez elle par les assassins et un ruban national, mis à sa porte, lui servit de sauvegarde. Mais on lui a volé tous ses diamants, ses bijoux et son mari a perdu un portefeuille de plus d'un million et au moins 700 milles livres de la caisse de la liste civile. M. de Chamilly, premier valet de chambre du Roi, plus heureux que ses confrères Thierry et Champlost, massacrés à l'Abbaye. M. Hue, valet de chambre attaché au Dauphin. Un personnage dont le nom est célèbre, le mari de la dame de

La Motte, se trouvant aussi prisonnier à l'hôtel de La Force, a été relâché ainsi qu'on peut le croire. Ce mauvais sujet, attiré à Paris par les jacobins pour redemander la révision du procès du Collier, appeler la Reine en jugement et lui faire subir les horreurs d'une humiliante confrontation, s'était constitué prisonnier dans ces affreuses intentions.

Enfin, deux dames également intéressantes, la marquise de Tourzel et Pauline de Tourzel, sa fille, ont eu le bonheur d'échapper aussi au massacre de l'hôtel de la Force. Le miracle de leur salut est une espèce de roman dont les détails m'ont été confirmés par un témoin irréprochable et ami de M[me] de Tourzel. Je vais en rendre compte à la suite de la note due aux vertus de cette dame respectable. La marquise de Tourzel est née en 1741. Elle est fille du feu duc d'Havré et de M[lle] de Montmorency-Tingry ; elle est veuve du marquis de Tourzel, fils aîné du marquis de Sourches, grand prévôt de France et lequel mourut, en 1786, à Fontainebleau des suites d'une chute de cheval à la chasse du Roi. La duchesse de Polignac, gouvernante des Enfants de France, ayant pris le parti de s'éloigner de la cour et même de partir de France, au mois de juillet 1789, remit avant son départ la démission de sa place. A cette époque, les premières charges de la cour étaient encore intactes et celle de gouvernante des Enfants de France, regardée comme une des plus honorables, pouvait être encore l'objet des désirs des familles les plus distinguées. Mais cette fois, ce ne fut ni la faveur ni l'intrigue qui donnèrent cette place. M[me] de Tourzel dut le choix de Leurs Majestés à son excellente réputation, à ses vertus et à une conduite constamment pure et irréprochable. Elle a bien justifié depuis la confiance de la Reine par ses soins pour les précieux dépôts dont elle était chargée et par son dévouement dans toutes les circonstances orageuses où elle s'est trouvée. Elle accompagna la famille royale, le 21 juin 1791, et participa aux outrages sans nombre qui suivirent la funeste et malheureuse arrestation du Roi à Varennes. Elle a partagé, pendant toute la Révolution, les malheurs et les prisons de l'infortunée famille de nos maîtres. Le 20 juin 1792, elle était auprès

du Dauphin et de Madame et ne les perdit pas un instant de vue dans l'affreuse nuit qui précéda l'horrible journée du 10 août. Elle resta constamment à son poste honorable et suivit la famille royale à l'Assemblée Nationale et aux Feuillants où elle passa les nuits suivantes et profita de la permission qui lui fut donnée d'entrer au Temple avec ses augustes élèves. Pendant tout ce temps, quelles durent être ses inquiétudes sur son intéressante et charmante fille, Pauline de Tourzel, qui n'avait pu venir s'enfermer avec elle et dont elle ignorait le sort, ainsi que celui de son fils, qui eut le bonheur d'échapper aux arrestations et par conséquent aux massacres !

Cependant, la vertueuse gouvernante ne tarda pas à être dénoncée, et, le 19 août, on vint l'arracher à ses nobles fonctions. Elle quitta ses chers et intéressants pupilles avec la douleur d'une mère qu'on sépare de ses enfants. Elle fût traînée à la municipalité, où elle subit de longs et humiliants interrogatoires, et fut ensuite enfermée à l'hôtel de La Force. On avait en même temps arrêté sa fille. Pauline eut au moins la consolation d'être la compagne de sa mère dans sa prison. Elles attendaient tristement leur sort, et, lorsque les massacres commencèrent à l'hôtel de La Force, elles durent croire à leur dernière heure. Cependant, dans la matinée, Tronchon, membre de la nouvelle commune, porteur d'une longue barbe et d'une figure atroce, chargé de la commission de visiter les prisons, arriva dans la chambre où étaient détenues Mme et Mlle de Tourzel. Il ordonne à Pauline de le suivre et laisse sa mère seule, livrée à ses cruelles réflexions sur le sort de sa charmante fille qu'on vient de lui enlever. Tronchon, malgré les murmures des assassins qui voient échapper une de leurs victimes, conduit Pauline dans une maison écartée, où il l'enferme de nouveau dans une chambre, la quitte, revient au bout de deux heures, lui apportant un grand pantalon pour la déguiser. Ce vêtement ne pouvant convenir, il sort encore et revient avec des hardes de servante dont Pauline est revêtue. Alors, il lui demande où elle désire être conduite. Pauline indique une ancienne femme de chambre de sa mère, chez laquelle elle espère être très bien cachée. Tronchon l'y conduit et la quitte en

lui recommandant expressément de n'en pas bouger sans son consentement.

Pendant ce temps, les massacres s'exécutaient dans toutes les prisons. Mme de Tourzel est traduite devant l'affreux tribunal, établi à l'hôtel de La Force et lequel doit décider de son sort. Pendant son interrogatoire, un assistant lui dit tout bas de ne pas se troubler et que son salut en dépend. Elle répond à tout, avec douceur, noblesse et fermeté. Elle avait à son doigt un anneau dans lequel était écrit : « Domine, salvum fac regem. » On s'en aperçoit, on lui propose de le fouler au pieds. Elle s'y refuse avec courage, en disant que si cet anneau déplaît elle va le soustraire à leur vue et le met froidement dans sa poche. Enfin, cette fois encore, l'empire de la vertu s'exerça sur ces barbares : Mme de Tourzel fut acquittée. A peine son innocence proclamée, elle se vit tout à coup enlevée par une bande de ces tueurs, mise dans un fiacre et conduite, selon ses désirs, à l'hôtel de Leyde, suivie par une trentaine de ces scélérats. Elle y trouva ses parents réunis, ses amis, ses serviteurs. Cette délivrance et ce retour imprévus donnèrent lieu à une scène si touchante que les brigands eux-mêmes en furent émus et attendris jusques aux larmes. On leur offrit de l'argent, mais ils le refusèrent et n'acceptèrent que quelques rafraîchissements, en assurant qu'ils n'avaient fait que leur devoir. Une personne de la société s'adressant à l'un d'eux, mieux vêtu que les autres, d'une tournure moins atroce et paraissant même avoir de la douceur, lui fit des reproches sur sa conduite. Alors ce jeune homme, remettant son chapeau sur sa tête et reprenant son caractère farouche et sanguinaire dit qu'il en avait tué dix-sept et qu'il s'en retournait pour exécuter encore les ordres qu'on lui donnerait. Pauline ayant trouvé le moyen d'instruire du lieu de sa retraite, on fut la chercher et on la ramena à sa mère. Cependant Tronchon, revenant le soir et ne la trouvant plus où il l'avait déposée, fit un vacarme épouvantable et arriva furieux à l'hôtel de Leyde. Il se laissa toucher par les grâces et par les pleurs de l'intéressante Pauline et consentit à la laisser avec sa mère, à condition qu'il la verrait tous les jours et, lorsque ses occupations

l'auraient empêché de venir, elle lui écrirait. Cela a été exécuté à la lettre et a duré plus de 15 jours, au bout desquels Tronchon, pour éviter les reproches que quelques murmures pouvaient lui faire craindre, vint chercher la mère et la fille et les conduisit hors de Paris, chez lui, à la campagne. Elles y sont restées cachées pendant quelque temps, puis il les fit conduire où elles parurent désirer se retirer.

Ces détails sont de toute vérité et m'ont été fournis par M. de Nantouillet fils, qui était à l'hôtel de Leyde quand ces dames y arrivèrent. Quant à M. le marquis de Tourzel fils, ayant trouvé le moyen de se cacher dans Paris, après son départ forcé des Feuillants où il avait passé la nuit du 10 au 11 août auprès de la famille royale, on peut penser quelles durent être ses inquiétudes lorsqu'il sut sa mère et sa sœur emprisonnées à l'hôtel de La Force et dans quelle pénible et cruelle situation il dut se trouver lorsque les massacres commencèrent ! Quel fut le soir l'excès de sa joie de se trouver réuni à ce qu'il a de plus cher ! Mme de Tourzel a encore trois autres filles, toutes émigrées à cette époque. L'aînée, Mme de Charost, est à Lausanne ; les deux cadettes, épouses des deux cousins Saint-Aldegonde, sont dans le Brabant.

Le cloître des Bernadins renfermait tous les forçats destinés aux galères. On compte qu'il y en avait 73. Ils furent tous égorgés. L'hôpital de La Salpêtrière contenait toutes les femmes de mauvaise vie, condamnées à une punition plus ou moins grave. Il y en eut 45 de massacrées, le 3 au matin. L'hôpital de Bicêtre fut le théâtre des plus grandes cruautés. Le carnage y dura huit jours. On évalue le nombre des malfaiteurs de tout genre, des misérables enfermés dans cette maison à six mille. Tout y fut massacré. Les assasins y exercèrent des atrocités inouïes. Les sabres, les piques, les fusils ne suffisant pas à leur rage, ils employèrent le canon. On mettait dans une cour un certain nombre de ces malheureux et on tirait sur eux à mitraille. Le maire Pétion se transporta au bout de quelques jours à Bicêtre, pour engager les tueurs à cesser leur carnage. N'ayant pu les persuader et en ayant même été repoussé avec dureté, Pétion leur dit, en les quittant,

ces horribles paroles : « Eh bien ! mes enfants, achevez ! » Duhem, médecin de Lille et député de l'Assemblée, a déposé, depuis, que, le 3 septembre, étant à dîner à la mairie avec 50 personnes, il entra 15 des assassins des prisons encore tout dégouttants de sang. Pétion rassura les convives effrayés, en leur disant froidement : « Ce n'est « rien. » Il versa à boire à ces scélérats, dont un dit après avoir bu : « Actuellement, nous sommes en état d'en tuer « 60 de plus. » — « C'est bon, dit Pétion, faites comme « vous l'entendrez. »

On ne peut évaluer au juste le nombre des victimes du 2 et du 3 septembre. On ignore le sort de beaucoup de personnes dont, depuis le 10 août, on n'a pas entendu parler et qui peut-être auront péri secrètement depuis cette époque. On pense que M. de Fleurieu a été massacré[1]. Ceux qui ont pu échapper se sont cachés dans des recoins impénétrables. Il paraît que le baron de Vioménil est mort des suites de la blessure qu'il a reçue le 10 août. Le Roi perd un de ses plus braves et plus dévoués serviteurs et le militaire un de ses meilleurs officiers.

Depuis ces jours de sang et d'horreur, Paris est dans une agitation qui ne peut se concevoir. Les jacobins y entretiennent la fermentation. La guillotine reste forcément exposée dans le lieu des exécutions, malgré les représentations du bourreau qui craint qu'elle ne se gâte au grand air. Cette machine infernale tire son nom de celui qui l'a inventée, du sieur Guillotin, médecin de Paris, que j'ai connu orateur d'une loge de francs-maçons, dite « Le Contrat Social », rue Coqueron. Guillotin est auteur d'une pétition fameuse des habitants de Paris, avant les assemblées de la capitale, ce qui lui valut d'être député aux Etats Généraux. Il a été un des enragés du côté gauche, mais s'est rendu célèbre à jamais par l'invention de la guillotine.

Cependant les motions les plus horribles continuent à l'Assemblée contre les augustes prisonniers du Temple. On ignore absolument ce qui se passe dans l'intérieur de cette maison. Huit membres de la commune gardent à

1. « Non. Il vit en 1795. » (Note de M. d'Espinchal).

vue la famille royale et en répondent sur leur tête. On sait qu'ils traitent le Roi de la manière la plus insultante, gardant leur chapeau sur la tête et l'appelant « Monsieur. » Parmi ces scélérats, se trouve le frère d'un des plus fidèles serviteurs de Sa Majesté et dont le dévouement égale la reconnaissance, Michel Cubières, frère cadet du loyal écuyer de la petite écurie, mon ancien camarade et mon ami. Michel Cubières, après être revenu en France avec Mme de Beauharnais, qu'il avait accompagnée à Rome en 1789 et 1790, ce dont j'ai rendu compte dans le temps, s'est, depuis, entièrement voué au parti le plus atroce de la Révolution. Il est devenu le poète des jacobins et des sans-culottes, a été juge de paix, orateur de sa section. Il est aujourd'hui un des commissaires de la commune et de la municipalité auprès des prisonniers du Temple. Il est venu faire le rapport le plus atroce sur ces augustes personnages, sur son Roi, dont les bontés pour son frère l'ont fait vivre pendant 20 ans.

Dans les massacres du 2 septembre, j'ai oublié de parler de celui du Grand Chatelet. On y tenait renfermés tous les fabricateurs ou distributeurs de faux assignats et il s'y en trouvait beaucoup de détenus injustement et sur de simples dénonciations. On compte qu'il en périt 214. Les cadavres de ces malheureux couvraient une partie du pont au Change. Les détails en font frémir d'horreur. Enfin, en faisant la récapitulation de tout ce qui a péri dans ces horribles journées, en y comprenant ce qu'on a égorgé à l'hôtel de La Force de malfaiteurs, de gens suspects, de vagabonds, dont il n'est pas question dans la liste des 164 victimes dont j'ai fait mention, on peut évaluer, sans exagération, à dix mille le nombre des malheureux massacrés. A la même époque, il y eut des massacres de prêtres dans différentes villes du royaume et il se passa de nouvelles horreurs, les jours suivants, hors de Paris...

Il me reste actuellement à parler du massacre des prisonniers de la haute cour nationale établie à Orléans. Deux de mes parents et voisins de terre, MM. de Montgon, officiers dans le régiment de Cambrésis, ayant eu le bonheur d'échapper à ce massacre, m'en ont donné depuis quelques détails à ajouter à ceux que je me suis procuré d'ailleurs.

La haute cour nationale est un tribunal suprême créé par l'Assemblée Constituante pour connaître des délits des ministres et agents principaux du pouvoir exécutif et des crimes de lèse-nation qui attaquent la sûreté générale de l'Etat et dont le corps législatif se porte accusateur. Elle doit être composée d'un haut juré, formé par 24 membres, tirés au sort parmi les 166 citoyens inscrits sur le tableau que doit dresser chaque nouvelle législature et dont deux élus par chacun des 83 départements du royaume dans les assemblées convoquées pour le renouvellement du corps législatif. Il y a quatre grands juges dirigeant l'instruction et appliquant la loi. Deux membres de l'Assemblée Nationale doivent remplir les fonctions d'accusateurs, sous le titre de grands procurateurs de la Nation. Ce tribunal ne doit se rassembler que quand le corps législatif a porté un décret d'accusation, ce qui a eu lieu le 12 novembre 1791 : le 21, il fut ordonné qu'elle serait installée à Orléans. Les quatre grands juges élus ont été : Etienne Albaret, du département de l'Aude, président ; J. Joseph Marquis, de la Meuse ; N. Creusé La Touche, de la Vienne ; Ch. Fr. Caillemer, de la Manche. Les deux grands procurateurs de la Nation, élus par l'Assemblée Nationale, sont : Jean Philippe Garran de Coulon, député de Paris, et N. Péricot, député des Bouches-du-Rhône.

Depuis son installation, ce tribunal avait reçu un grand nombre de prisonniers, mais l'esprit s'était conservé assez bon dans la ville d'Orléans pour empêcher le jugement d'aucun des détenus, dont je rendrai compte successivement, et malgré les désirs du complaisant et cruel Garran de Coulon, que les jacobins sollicitaient de faire immoler quelques victimes, il n'y avait pas eu de condamné avant le 26 août. Plusieurs même avaient été acquittés malgré Garran de Coulon. Cependant, les jacobins, à la tête desquels était Brissot, voulaient absolument voir tomber les têtes des grandes victimes qu'ils avaient envoyées à Orléans, telles que Lessart et le duc de Brissac. Danton, ministre de la justice, reçut par un décret l'ordre d'envoyer deux commissaires à Orléans pour examiner l'état des procédures et des prisons. Ces deux commissaires furent choisis parmi les scélérats qui composaient la nou-

velle commune de Paris. Le plus marquant des deux fut Bourdon de La Crosnière. Dans le même temps, 200 Marseillais se mirent en marche pour Orléans, sous le prétexte d'aller garder les prisonniers dans la crainte qu'on ne les enlevât. Ceux qui les avaient fait partir parurent, pour la forme, leur défendre de continuer leur route, ce à quoi, comme on peut le croire, ils n'obéirent pas. L'Assemblée ordonna, par un décret, au pouvoir exécutif d'envoyer sur le champ à Orléans une force parisienne d'environ 1.200 hommes pour s'opposer au prétendu enlèvement des prisonniers et contenir les 200 Marseillais, avec lesquels on était si bien d'accord que le brigand Fournier, commandant du détachement de 1.200 hommes, se réunit à eux avant d'arriver à Orléans, où la haute cour martiale avait condamné à mort, le 26, un sieur du Léry, capitaine dans les fermes, accusé d'embauchement pour Coblentz. La troupe arrivant de Paris entra le 30 à Orléans et aussitôt les 200 Marseillais firent exécuter le malheureux du Léry et demandèrent le supplice de Lessart et du duc de Brissac. Ils forcèrent la prison, volèrent l'argenterie du duc de Brissac, une grosse somme en assignats et tous ses papiers, et prirent également à chaque prisonnier tout ce qu'ils purent trouver. Ils excitèrent une grande fermentation dans Orléans et, malgré un nouveau décret de l'Assemblée Nationale qui ordonnait de conduire les prisonniers à Saumur, les chefs de la troupe résolurent de les ramener à Paris.

Le 4 au matin, on établit tous ces malheureux prisonniers sur des chariots découverts, à raison de 8 sur chaque voiture. Les deux frères de Montgon obtinrent d'être sur le même chariot que le duc de Brissac, qui avait désiré les avoir avec lui. Le convoi partit sous l'escorte d'environ 1.500 hommes, commandés par Fournier, ayant pour second un cousin de Santerre, appellé Becare. Fournier avait décoré le poitrail de son cheval de neuf croix de Saint-Louis, prises aux malheureux prisonniers. Arrivés le 6 à Etampes, de nouveaux ordres de l'Assemblée leur enjoignaient de ne pas aller plus loin. Mais les assassins et les Marseillais n'en tinrent aucun compte, et le cri « A Paris ! » prévalut sur les décrets de l'Assemblée et les

ordres des ministres. Les commissaires se retirèrent, promettant aux prisonniers de leur envoyer une force suffisante pour les protéger et faire respecter la loi. Fournier les fit séjourner le 7 à Etampes, sous la condition de les conduire à Versailles. Le 8, ils arrivèrent à Arpajon, où il s'était déjà rendu d'autres assassins de Paris, qui ne parlaient que de couper des têtes. Le duc de Brissac passa la nuit dans une écurie du château.

Le 9 septembre, c'était un dimanche, on se remit en marche pour se rendre à Versailles. Sur la route, on vomissait mille imprécations contre ces infortunés et on leur annonçait la mort qui leur était destinée. Le convoi, arrivé à Versailles, fut conduit jusqu'à la grille de l'orangerie où il s'arrêta. La grille se trouva fermée. Fournier eut l'air de se donner du mouvement pour la faire rouvrir ; pendant ce temps une vingtaine de tueurs crièrent : « A bas les têtes ! » Le convoi revint au carrefour des quatre bornes, où il s'arrêta encore. L'escorte entière était sous les armes, mais ne fit pas la moindre tentative pour empêcher les tueurs d'égorger ce qui était dans la première et la dernière charrettes et successivement dans les autres. Il était trois heures après midi. Le massacre dura environ une heure. MM. de Montgon m'ont dit qu'il se fit de sang-froid et qu'on n'entendait pas le moindre bruit. Le bonheur voulut pour eux que la planche qui fermait le chariot s'étant détachée en route on y avait substitué une corde. Pendant qu'on massacrait devant eux le duc de Brissac et les autres qui se trouvaient sur la même charrette, des gardes nationaux plus compatissants leur firent signe de se glisser entre la corde et les sauvèrent. On ne peut avoir vu la mort de plus près. Les détails qu'ils m'ont racontés de cet horrible massacre ne peuvent se concevoir. Ils furent obligés de se promener le soir déguisés avec les tueurs, de voir porter devant eux les têtes et les membres de leurs malheureux camarades. Ils restèrent sous la garde de leurs libérateurs, qui ne voulurent cependant les mettre entièrement en liberté que d'après un ordre de la municipalité de Paris. Dans le nombre de 53 prisonniers amenés à Versailles, il y en eut seulement 7 de sauvés. Les autres furent égorgés.

CHAPITRE XXI

LA RETRAITE CONTINUE

12 au 18 octobre. — Suite du séjour à Arlon. — Le temps continue à être affreux pendant notre séjour dans les villages où l'on a établi les débris de notre brigade, dont près de la moitié des gentilshommes est déjà partie. Il ne reste que ceux à qui les moyens manquent pour entreprendre une route et aller s'établir soit en Suisse, soit en Allemagne. On fait espérer à ceux qui restent que le roi de Prusse doit se charger de faire fournir des rations de bouche et de fourrages dans la principauté de Liège aux compagnies et corps de l'armée des princes. En conséquence, tous les arrangements se font pour leur route par les Ardennes, par des chemins différents et en plusieurs colonnes aux frais de l'empereur jusqu'à Malmédy. Je vois avec douleur partir mes camarades, surtout ceux avec lesquels je vivais. Plusieurs ont leurs femmes établies à Fribourg, en Suisse, et ils y retournent. J'ai le chagrin de ne pouvoir les suivre et aller aussi me réunir à mon épouse, qui a quitté Chambéry pour s'établir prudemment à Lausanne. Mes faibles moyens ne me permettent pas de former, à cet égard, le moindre projet. Mes chevaux sont ruinés et hors d'état d'entreprendre une route aussi longue et aussi dispendieuse avec mes trois enfants. Je me décide donc à attendre les événements et à passer l'hiver avec mes camarades qui prennent le même parti que moi, et je me résous à subir la dure loi de la nécessité. Le devoir de père m'impose l'obligation de ne pas me séparer de mes enfants en cette pénible circonstance. Vivre tous ensemble et nous occuper mutuellement de notre existence sera notre

consolation cet hiver dans le lieu de notre retraite et dans le cantonnement qui nous sera assigné. Je partagerai avec eux ce qui me reste et toutes les ressources que je pourrai me procurer. Mais ce qui m'inquiète en ce moment, c'est la situation où doit se trouver mon épouse. Quoique je la croie à Lausanne, il y a longtemps que je n'ai reçu de ses nouvelles et ses moyens doivent être aussi faibles que les miens. Au commencement de l'été, pouvait-on prévoir ce qui nous arrive ! Tout le monde a dû croire à la bonne volonté et à la loyauté des souverains, armés pour une cause qui leur est personnelle, et l'on avait droit de penser que, si on n'arrivait pas dans cette campagne jusqu'à Paris, au moins on passerait l'hiver en France, après s'être emparé de quelques places fortes. Mais les personnes les plus prudentes, les plus circonspectes, les plus tardives à venir se réunir à nous sont comme les autres, prises au dépourvu. Tout le monde éprouve les mêmes peines, les mêmes embarras, les mêmes difficultés pour établir une correspondance dans l'intérieur. Cependant, plusieurs gentilshommes, malgré toutes les dispositions sanguinaires des jacobins, malgré les terribles décrets de l'Assemblée, se sont déterminés à rentrer en France.

18 octobre. — Temps affreux et pluie tout le jour. Enfin, d'après les ordres arrivés à la brigade, nous devons partir aujourd'hui, ainsi que plusieurs autres corps, pour nous rendre en six jours de marche à Malmédy, où nous devons trouver de nouveaux ordres. Notre brigade, quoique réduite à moitié, a conservé trois maréchaux de camp. Le duc de Lorge, comme le plus ancien, en est le commandant. Le marquis de La Roche-Aymon et le marquis de Laqueuille sont avec nous. Nous sommes en route à six heures. Nous traversons Arlon et suivons la chaussée qui conduit à Luxembourg. Nous devions nous arrêter à Eich, sous les murs de cette ville. Mais les Autrichiens se trouvant occuper ces quartiers, on nous envoie à Mersch, à quatre lieues plus loin, ce qui, joint aux six que nous avons déjà faites, compose une journée des plus fatigantes, surtout pour nos équipages. Arrivés à Mersch, les gardes du corps occupant déjà ce gros village, on nous répartit dans des

villages aux environs, dont les abords sont impraticables et où nous ne sommes rendus qu'à la nuit close, par un temps horrible et la plus noire obscurité. Ma compagnie s'établit dans le village de Settange. Nos hôtes nous reçoivent bien et, conformément aux ordres du commissaire impérial, nous fournissent les rations ordinaires pour les cavaliers. Quelques hôtes même nourrissent de nos camarades.

19 octobre. — La pluie cesse et le temps paraît enfin vouloir se remettre. Notre destination est pour Ettelbrück, gros endroit, mais, ainsi que la veille, les gardes du corps ont la préférence et l'on nous répartit dans les villages voisins. Celui assigné à ma compagnie est Warken, où nous sommes tous parfaitement. Mes enfants sont logés avec moi chez le plus riche propriétaire de l'endroit et chacun de nous y a la jouissance d'un lit, ce à quoi depuis longtemps nous n'étions plus accoutumés et ce que mes enfants n'avaient pas vu depuis plus de trois mois, les greniers à foin étant leur habitation ordinaire.

20 octobre. — Le temps continue à être beau et les chemins passables, à l'exception de la traverse pour gagner les villages où l'on nous fait les distributions, aux environs d'Husingen. Aujourd'hui, je suis encore passablement logé, à l'odeur près, dans une petite fabrique de colle forte.

21 octobre. — Continuation du beau temps, mais chemins détestables, pays affreux. Notre destination est pour Wampach, gros village. Nous y arrivons de bonne heure, mais nous y trouvons des ordres pour aller quatre lieues plus loin, à Saint-Vith. A un quart de lieue de cet endroit, nos fourriers reviennent nous porter l'ordre de retourner sur nos pas, pour nous rendre à Wampach, où nous arrivons à la nuit, nos chevaux rendus de cette longue journée et par des chemins montueux et pénibles. Cet endroit ne dépendant pas de l'empereur, nous y éprouvons des difficultés pour le logement et la fourniture des rations, et nous y passons une nuit désagréable.

22 octobre. — Le temps moins beau que la veille. Nous nous remettons en route pour Saint-Vith par les chemins horribles que nous avons faits inutilement le jour précédent. Le pays est affreux. Nous sommes ici au milieu des Ardennes. Nous sommes à l'ordinaire répartis dans les villages aux environs de Saint-Vith. Celui où je suis avec ma compagnie est horrible. Il s'appelle Roadt. La misère y paraît affreuse. Cependant, en ce moment, il s'y fait un commerce considérable de grives. Nous sommes tous couchés sur la paille dans des maisons d'une malpropreté dégoutante. Mes enfants retrouvent leur logement habituel dans le grenier à foin.

23 octobre. — Le temps bien remis au beau, le matin. Le soir pluie à verse. Nous devons aujourd'hui arriver à Malmédy. Nous traversons un pays horrible et inculte. Des plaines de bruyère sans chemin tracé, mais remplies de profondes ornières, puis des côtes escarpées à descendre et à remonter. Point d'apparence de route. Enfin, après cinq heures de marche, nous descendons une longue et très pénible montagne et nous sommes aux portes de Malmédy. Les gardes du corps, qui devaient en être partis, y sont encore. Il y a de l'engorgement sur la route de Liège, occasionné par la colonne qui nous précédait et par celle qui arrive par la grande route de Marche. Notre brigade ne peut être logée à Malmédy et elle est obligée de gravir la montagne que nous venons de descendre pour chercher à se gîter à l'amiable et en payant, dans les villages aux environs. Ici, les rations fournies par l'empereur cessent et nous devons être à nos frais, jusqu'à ce que nous soyons sur le territoire de Liège, où il paraît que le roi de Prusse se charge de nous. Nous sommes ici chez le prince-abbé de Stavelot. Les magistrats de cette petite principauté ont taxé toutes les fournitures et les logements à des prix raisonnables. Mais je me détermine à rester à Malmédy, mes chevaux d'équipage étant excédés et hors d'état de remonter la montagne, et je me loge chez un officieux habitant qui compte bien y trouver son profit. Notre brigade doit y être établie le lendemain et y séjourner jusques au 27...

24 AU 27 OCTOBRE. — Séjour à Malmédy. — Les gardes du corps partant de Malmédy le 24, notre brigade y descend et est logée par billets, en payant une taxe modique pour le logement. La ville n'est occupée que par de gros bourgeois et des négociants généralement honnêtes et serviables. Il n'y a pas de noblesse dans le pays. Pendant la guerre de Sept-ans, mon père passa un quartier d'hiver à Malmédy, avec le régiment qu'il commandait. Je lui ai souvent entendu parler du prince-abbé et de ses longs repas, où il fallait boire force rasades de vin du Rhin. Pendant notre séjour à Malmédy, Monsieur arrive à Liège et, de concert avec le commissaire prussien et le prince-évêque, la distribution des cantonnements dans la principauté se fait sans nous. Les meilleurs sont donnés aux corps arrivés les premiers ou à ceux dont les chefs ont mis moins de négligence que les nôtres à cet égard. M. le comte d'Artois est resté en arrière, pendant quelques jours, pour attendre à Luxembourg le roi de Prusse, qui lui avait donné rendez-vous et qui l'invite ensuite à se rendre auprès de lui à Longwy. M. le comte d'Artois passe le 26 à Spa, allant rejoindre Monsieur qui est établi dans une abbaye aux environs de Liège.

27 OCTOBRE. — Très beau temps. — D'après les ordres que nous recevons, la brigade part de Malmédy pour aller coucher moitié à Spa et moitié à Theux. Malgré quelques fortes montées ou descentes, le chemin est très beau de Malmédy à Spa, où les quatre compagnies d'Auvergne se logent. Nous y sommes tous parfaitement logés par billets et nous y recevons des rations de bouche et de fourrages. Il s'est établi beaucoup de monde à Spa pour y passer l'hiver ; si rien n'en vient troubler la tranquillité en cette saison, les plus agréables logements y sont au meilleur marché et la vie n'y est nullement chère. J'y retrouve beaucoup de personnes de ma connaissance : le maréchal de Castries et toute sa famille qui est très nombreuse, la princesse de Nassau, Mmes de La Blache et d'Haraucourt, Mme de Soulanges, Mme d'Hector et beaucoup d'autres. On se réunit tous les soirs à la redoute, où il y a des banques de pharaon et de trente-et-un comme en été. C'est avec

douleur que j'y vois des Français jouer encore le plus gros jeu. Perdre des louis en cette circonstance c'est insulter des malheureux qui sont sans ressources.

28 OCTOBRE. — Le temps se remet à la pluie. — Nous quittons Spa et après avoir traversé Theux, que nous avions demandé à M. le comte d'Artois pour notre cantonnement d'hiver, nous arrivons à des villages sur la route de Liège, pour y passer la journée. Nous apprenons avec peine que notre cantonnement est assigné dans le pays le plus affreux de la principauté de Liège, à dix lieues de la ville et par de là Hasselt, dans la Campine. Le peu de soin de nos chefs est cause de ce désagrément et, tout étant distribué, il n'y aura pas moyen de faire changer le lieu de notre destination. En effet, dans ce moment de crise et d'embarras, un cantonnement de ressource eût été pour nous une consolation, en pouvant établir une correspondance avec nos familles et tirer des fonds de l'intérieur.

29 OCTOBRE. — Mauvais temps, pluie tout le jour. — Nous nous acheminons pour arriver à Liège. Nous traversons dans son entier cette immense et malpropre ville. Elle est, en ce moment, remplie de débris de notre armée. Les émigrés cherchent à y faire ressource avec tous les effets qu'ils ont pu sauver du pillage des Prussiens. Les chevaux s'y vendent pour rien. Il y a à Liège un détachement d'Autrichiens qui y font la police la plus exacte et veillent à ce qu'il ne se forme pas d'attroupement, car l'esprit révolutionnaire s'y manifeste généralement parmi le peuple. Le régiment Royal-Allemand et les hussards de Saxe doivent y être employés pour le même objet. La brigade est logée hors de la ville, dans le faubourg de Sainte-Valpurge, et nous y recevons l'étape comme des cavaliers pour ce que nous restons d'effectif en hommes et en chevaux.

30 OCTOBRE. — Pluie, mauvais temps. — Notre brigade se remet en marche pour aller coucher aujourd'hui à Cortesen et le lendemain dans les villages de Solder, Houtalen et Helechteren, qui nous sont assignés dans la Cam-

pine, pour nos cantonnements d'hiver. Le duc de Lorge commande la brigade et le marquis de La Roche-Aymon reste avec les compagnies d'Auvergne seul maréchal de camp, le marquis de Laqueuille allant rejoindre son épouse à Bruxelles. Pour moi, je séjourne deux jours dans le faubourg, chez l'honnête bourgeoise où je me suis trouvé logé en arrivant. Je garde avec moi un de mes enfants, Alexis, et les deux autres suivent la troupe. L'objet de ce petit séjour est autant pour me reposer que pour aller voir nos princes avec M. de Laqueuille et tâcher d'obtenir par eux un changement de destination. Nous nous rendons à cet effet en voiture de remise à l'abbaye du Val Saint-Lambert, à trois lieues de Liège, où sont établis Monsieur, M. le comte d'Artois et ses enfants, avec très peu de monde et le service le plus exigu. Les princes nous reçoivent à merveille, trouvent qu'il est de toute justice d'avoir égard à nos réclamations et nous font à cet égard les plus belles phrases du monde. M. le comte d'Artois prend la peine d'écrire à ce sujet au commissaire du prince de Liège, recommande cette affaire à M. de Chalup, toujours en fonction de maréchal général des logis de la cavalerie. Mais revenus à la ville, il n'y a moyen de rien obtenir. On nous accorde seulement quelques villages de plus, Husdem et Berringen, afin que nous puissions être moins mal, ayant le choix sur une plus grande quantité de logements.

31 octobre. — Je séjourne encore aujourd'hui dans mon faubourg, sans paraître à la ville et cherchant à prendre un repos dont l'esprit à autant besoin que le corps. J'écris, à tout hasard, quelques lettres en France pour y établir, s'il est possible, une correspondance.

Novembre 1792. — 1er novembre. — Beau temps tout le jour. — Je me remets en route avec mon équipage et mon fils Alexis, que j'avais gardé avec moi, et je m'achemine vers les endroits où notre brigade doit être établie. Nous traversons la ville de Tongres, où est cantonnée une partie de la gendarmerie, qui s'y trouve parfaitement. Nous nous arrêtons pour dîner à Cortesen, dans un mauvais

cabaret où je commence à me mettre à boire de la bière, pour laquelle j'avais eu jusqu'ici une répugnance que je croyais invincible. Mais il faut se décider à vaincre toutes celles que l'on pourrait avoir, en pensant que ce ne peut être qu'à force de privations que je pourrai faire subsister mes trois enfants, avec lesquels je dois partager tous mes moyens. Nous arrivons de bonne heure à Hasselt, jolie petite ville, la plus considérable de la principauté après Liège. C'est le principal cantonnement des gardes du corps. On a réuni dans cet endroit et dans les environs ce qui reste des quatre compagnies, dont le nombre se monte encore de 8 à 900. Il y a encore beaucoup d'officiers, quoiqu'il en soit parti une grande quantité. Le duc de Guiche ayant quitté le corps, le comte de Monspey, maréchal de camp, en est resté commandant : il a fait la route avec la troupe, ne l'a pas quittée un seul instant et est établi à Hasselt.

2 novembre. — J'ai couché à Hasselt pour y attendre des nouvelles de mon fils qui, ayant suivi ma compagnie, doit me rendre compte de la manière dont je suis établi dans les villages de la Campine. Le détail qu'il vient me faire du cantonnement que le sort à donné à ma compagnie et particulièrement de mon logement me décide à séjourner à Hasselt, jusqu'à ce que je puisse changer de village d'après l'augmentation que nous avons obtenue. Ma compagnie se trouve en ce moment à trois lieues plus loin de Hasselt, dans un endroit appelé Helechteren. On qualifie de village, dans la Campine, une certaine quantité de maisons éparses dans une étendue de terrain de plus d'une lieue de bruyères et de marais. Toutes ces maisons sont distantes l'une de l'autre d'un quart de lieue, plus ou moins. D'après les arrangements pris pour la fourniture des rations de bouche ou de fourrages, on loge dans chaque maison seulement un cavalier avec son cheval. Le propriétaire se charge de nourrir l'homme et le cheval, moyennant 25 sols de Liège, ce qui revient à 30 sols de France, qui lui seront payés par le roi de Prusse. Au moyen de cela, il faut vivre avec son hôte, riche ou pauvre, et de quelque condition qu'il soit, coucher sur de

la paille ou dans un lit, selon qu'on est logé. Le logement qui m'est destiné à Helechteren est une chambre à plusieurs lits dans une auberge de voituriers et qu'il faudra partager avec les rouliers qui passent. Étant un des chefs, on peut juger de la manière dont sont établis mes camarades. Mes enfants seraient séparément chacun à une demilieue de moi, chez des paysans avec lesquels ils doivent manger. Je me décide donc, en attendant un changement, à envoyer mes chevaux et gens d'écurie au village et je loue un petit appartement à Hasselt. J'y fais également venir mes enfants, qui se nourrissent, ainsi que moi, à bon marché, la vie étant très peu chère dans ces cantons. Par ce moyen je profite pour mes chevaux des rations de fourrages et mes gens sont nourris chez leurs hôtes.

2 au 9 novembre. — Séjour à Hasselt jusque au 9. — Tous les corps d'émigrés se trouvent actuellement répartis dans la principauté de Liège et il n'y a pas de si petit endroit où il n'y en ait d'établis et partout les rations sont à peu près fournies de la même manière pour le compte du roi de Prusse, pour un mois seulement, après lequel nous ignorons si on se chargera encore de nous. Pendant mon séjour à Hasselt, notre brigade profitant des villages qu'on nous a accordés en augmentation pour nos cantonnements, les dispositions se font en conséquence. Le duc de Lorge reste établi à Solder et dans les villages voisins et aux environs de l'abbaye de Herkemod, avec ses quatre compagnies d'officiers. Le second escadron d'Auvergne reste à Houtalen et Helechteren, et le premier escadron, dont est ma compagnie, s'établit à Beeringen et Husden. Je vais un jour à Beeringen coucher, pour voir si je pourrais m'y loger avec mes enfants, mais je n'y vois que peu de ressource et je préfère le village d'Husden, où mon logement se fait dans la maison la plus apparente du lieu, chez un médecin, où je suis personnellement assez bien, mais mon domestique, mes enfants, mes chevaux, tous dans le voisinage séparément.

9 novembre. — Le temps a été constamment beau depuis près de quinze jours. — D'après mon nouvel arrangement je

pars d'Hasselt avec mes enfants pour m'établir au village de Heusden, à trois lieues de la ville, au milieu de la Campine, loin de deux lieues de la grande route, chez mon médecin Van Paschen, avec lequel je me détermine à manger pour profiter de ma ration. Il faut se résoudre à faire mauvaise chère, au milieu du ménage le plus triste, ne parlant que le hollandais et n'entendant ni allemand ni français.

Le médecin, sans cesse occupé par les paysans qui viennent le consulter ou par les terreurs paniques que lui causent les mauvaises nouvelles du Brabant, se disant aristocrate, mais mourant de peur et craignant les patriotes du pays autant que les nôtres ; sa triste et lugubre épouse, d'une figure à faire reculer une procession et partageant toutes les frayeurs du docteur ; une jeune fille de treize ans, donnant la douce espérance de ressembler en tous points à Madame sa mère ; un vieux prêtre, frère de la dame, toujours en prière, n'ayant pas de bénéfice à perdre et par conséquent moins peureux que le reste de la famille, mais cependant priant le ciel que rien ne le dérange de l'agréable jouissance de sa retraite : voilà le tableau fidèle de la société enjouée avec laquelle je suis destiné à passer l'hiver si le roi de Prusse ou l'empereur veulent bien continuer à nous faire fournir des rations ou si les événements ne nous forcent pas à une nouvelle retraite. Toute la brigade tient environ quatre à cinq lieues de pays. On ne peut penser à se visiter dans la vilaine saison, dans cette affreuse plaine de bruyères, coupée par des marais et des étangs et qu'il doit être très imprudent de traverser en hiver par le mauvais temps, les pluies ou les neiges. Je garde cependant mon petit logement à Hasselt pour le reste du mois.

9 au 18 novembre. — Séjour à Heusden...

19 novembre. — Vilain temps, pluie à verse toute la soirée. — Enfin, il arrive ce matin à Hasselt un ordre du maréchal de Broglie, au nom des princes, adressé à M. de Monspey, pour nous le faire passer sur le champ dans nos cantonnements. Cet ordre, qui regarde également les

gardes du corps, porte injonction à M. de Monspey, ainsi qu'à la brigade du Colonel-Général, de partir, aujourd'hui 19, pour se rendre à Maeseyck, en deux jours et y passer la Meuse. Ces ordres, qui devaient arriver la veille, ne parviennent à Hasselt qu'à midi. Je les fais passer sur le champ, par M. Aubier, à nos deux maréchaux de camp, le duc de Lorge et le marquis de La Roche-Aymon. Quant à moi, voulant veiller à mes équipages et ma présence ne pouvant être nécessaire dans cette bagarre, je reste à Hasselt jusqu'au lendemain pour partir avec les gardes du Roi qui n'ont pu, vu leur dispersion et l'éloignement de leurs cantonnements, exécuter l'ordre de partir aujourd'hui. Quant à notre brigade, quoique l'ordre ne parvienne que très tard dans nos villages et à la nuit, nos ponctuels généraux ont sur-le-champ ordonné le rassemblement de tous nos détachements épars à quatre lieues à la ronde, ce qui n'a pu être effectué qu'à onze heures du soir. Ils se sont mis en marche par le temps le plus affreux et la nuit la plus noire, à travers les bruyères de la Campine, sans apparence de chemin, au risque de s'égarer et même, tant l'obscurité est grande, de ne pouvoir se suivre réciproquement. Les bagages ayant toutes les peines possibles à se tirer des embarras de cette nuit horrible, ils ont ainsi marché jusqu'au jour, se sont arrêtés à un village pour prendre un peu de repos et ont continué leur route, se dirigeant sur Maeseyck, pour y passer la Meuse le jour suivant, d'après l'ordre des princes.

D'après ces ordres précipités, on doit juger que les patriotes s'avancent sur Liège. Ils ont encore forcé les autrichiens à se retirer après un combat opiniâtre qui a eu lieu le 17, auprès de Tirlemont. Les princes ont pensé à mettre promptement toute la noblesse à l'abri d'être enlevée, puisque les généraux autrichiens n'ont ni la volonté, ni la permission de l'employer en cette circonstance critique ainsi qu'on les en a sollicités. Tous les corps d'émigrés répandus dans la principauté de Liège ont reçu les mêmes ordres. La gendarmerie part de Tongres pour passer la Meuse à Visé. Les corps d'officiers d'infanterie cantonnés ici, aux environs, à Herck, etc., se portent sur Malmédy et Spa. Personne ne sait ce qu'on va devenir. On

se flatte que le roi de Prusse, ayant commencé à se charger de nous, continuera, en nous établissant dans le pays de Clèves. Mais cela ne paraît guère probable, quand on sait la manière dont nous avons été établis dans la principauté de Liège. Le roi de Prusse a répété ce qu'il prétend lui être dû en indemnité par l'état de Liège depuis la dernière révolution de ce petit pays et il a demandé, pour a-compte et en déduction de ce qu'il réclame, l'entretien des corps émigrés pendant un mois. Comme le voilà échu, il est à présumer que le traitement n'aura plus lieu, surtout dans ses possessions du duché de Clèves.

20 NOVEMBRE. — Temps assez beau. — Je pars ce matin d'Hasselt, en même temps que les gardes du corps qui quittent avec regret un cantonnement où ils étaient parfaitement établis. Il y en avait, en effet, 400 de logés dans cette ville, nourris chez leurs hôtes et, dans ce nombre, très peu qui fussent mal. Hasselt est d'ailleurs un endroit de ressource, vu son commerce, et il eût été facile d'y assurer ses correspondances et d'y avoir même du crédit. Je ne fais aujourd'hui que trois lieues, mes chevaux de voiture étant tellement ruinés qu'il est de toute impossibilité d'en faire davantage. Je profite dans un village du logement d'un officier des gardes du corps qui n'y paraît pas, et que le fourrier a l'honnêteté de me donner. Au moyen de cela, je suis très bien. Mes trois enfants ne sont pas avec moi ; ils suivent la troupe et ma compagnie, que je ne sais où je retrouverai.

21 NOVEMBRE. — Vilain temps, pluie tout le jour. — Aujourd'hui, ma journée est seulement de quatre lieues. Je m'arrête au village de Noer-Octeren, chez le bailli du lieu, pour lequel je m'étais muni d'un mot de recommandation. Quoique les gardes du corps se trouvent en grand nombre dans ce petit endroit, il a l'honnêteté de me loger chez lui et, pour mon argent, je passe encore une bonne nuit.

22 NOVEMBRE. — Vilain temps, humide et froid, peu de pluie. — Je me remets en route pour Maeseyck, pour y passer la Meuse, espérant y retrouver mes enfants et savoir

où est la brigade. En arrivant à Maeseyck, on trouve à droite une belle résidence du prince de Liège, qu'il habite quelquefois l'été. La ville de Maeseyck est assez grande, assez jolie et près de la Meuse que l'on passe en bac, ce qui est long et incommode pour une troupe. J'y trouve un de mes camarades, qui m'apprend que nos compagnies sont depuis la veille, à notre destination provisoire, dans le village de Braunsrad, pays de Juliers, à une lieue avant la petite ville de Heinsberg. Mes chevaux n'étant pas en état de m'y conduire dans la journée, je passe cependant la Meuse et je me décide à n'aller que jusqu'à Susteren, petite ville où il y a une abbaye de dames. Mais les chemins sont très mauvais pour y arriver. Après avoir passé la Meuse, on est fort embarrassé, on n'aperçoit ni route, ni habitation. En descendant à l'auberge de Susteren, je trouve le marquis d'Havrincourt partant avec sa famille pour la Hollande.

Un obligeant habitant du lieu, venant voir les arrivants pour apprendre des nouvelles, m'instruit aussi de tout ce qui le concerne ainsi que de ce qui a rapport à Susteren. Il m'apprend qu'il s'appelle Folleville, qu'il est gentilhomme français, établi depuis longtemps dans le pays où son père s'était avancé dans le service. Il a une nombreuse famille ; une de ses filles est comme dame de compagnie auprès de la princesse de Bouillon, une autre auprès de l'abbesse de Susteren, princesse de Hesse-Rothenbourg, sœur du landgrave que j'ai beaucoup connu à Paris, avec lequel j'étais fort lié et avec qui j'ai toujours entretenu une correspondance. Le hasard me faisant avoir sur moi une lettre du prince de Hesse, je l'envoie à sa sœur, qui me fait sur-le-champ engager à aller à l'abbaye. M. de Folleville a la complaisance de m'y conduire après dîner, après m'avoir fait faire une visite à sa nombreuse famille, dont une de ses filles est fort jolie. Je suis parfaitement reçu de la princesse et j'y passe toute la soirée. Elle me fait obligeamment les propositions les plus honnêtes. Elle a une sœur chanoinesse ainsi qu'elle à Thorn, à trois lieues d'ici, et c'est là qu'elles font leur résidence ordinaire. Elle me propose d'y aller passer l'hiver et de m'y loger seul, n'ayant pas de place pour y avoir en même temps mes trois fils. Je l'au-

rais accepté, malgré cet inconvénient auquel j'aurais trouvé un remède, mais les progrès des vainqueurs républicains dans le pays doivent en faire craindre l'envahissement ou au moins des incursions toujours très dangereuses pour nous. Il est à craindre que ces princesses ne passent pas tranquillement leur hiver à Thorn, ni même à Susteren, car la Meuse n'arrêtera pas les restaurateurs de la liberté de tout le genre humain. Je serais cependant resté quelques jours à Susteren si j'avais su la manière dont la brigade est cantonnée dans ses villages.

23 novembre. — Je me remets en route, par un assez beau temps, pour rejoindre mes enfants, qui doivent être inquiets de moi. Mais avant de quitter mon auberge, je reçois une visite assez singulière d'un M. de Rodt, gentilhomme du pays, que j'avais rencontré la veille. Il me parle de notre Révolution en assez bons termes, mais en même temps il me conte qu'il était commandant des patriotes brabançons à Ruremonde pendant les derniers troubles, qu'il lui est encore dû une somme assez considérable, qu'il voudrait trouver les moyens de l'avoir et qu'en ce moment on lui fait dans cettre province les offres les plus pressantes pour revenir prendre son commandement. Je juge que ce Monsieur est un franc patriote qui pourrait bien aller se remettre dans la nouvelle révolution, si nos patriotes joignent ceux du pays. J'ai su depuis que cela est justement arrivé.

Presque en sortant de Susteren, on est pour quelques heures sur le territoire hollandais. Le pays, en cet endroit, est aussi inculte que de l'autre côté de la Meuse et ressemble à la Campine Liégeoise. Au milieu de ces bruyères qui me paraissent très giboyeuses, je rencontre des chasseurs. Un d'eux m'aborde en me parlant très bon français. C'est en effet un gentilhomme languedocien, au service de la Hollande depuis 40 ans et jouissant de sa retraite de major dans une petite ville voisine, où il est établi avec une femme qu'il a prise dans le pays. Il avait un frère garde du corps, dont il n'a pas entendu parler depuis longtemps et qui, peut-être, est à deux lieues d'ici, sans se douter d'être aussi près l'un de l'autre.

Les chemins sont horribles, surtout aux abords des villages. Après avoir traversé une espèce de petite ville, encore dépendante de la Hollande, et avoir manqué plusieurs fois de voir verser et briser ma voiture ou au moins de l'embourber, je rencontre enfin mes trois enfants venant au-devant de moi. Ils me conduisent dans le hameau où, depuis deux jours, est établi le reste de ma compagnie. Je ne sais où loger. Il faut se résoudre à passer la nuit sur la paille, dans la chaumière où sont logés mes enfants, dans la chambre unique d'un misérable paysan. Je n'ai encore rien vu de si dégoûtant et de si malpropre. Tous nos camarades sont établis à peu près de même dans les hameaux d'alentour. On nous a jetés dans le pays de Juliers sans ordre, sans que le pays ait été prévenu et sans aucune réquisition au gouvernement. Les pauvres habitants nous reçoivent cependant après quelques difficultés. Mais il n'y a aucune ressource pour vivre, pas même de cheminée pour faire sa cuisine, si toutefois il était possible de trouver quelque chose à acheter. Les fourrages, que l'on nous fait payer fort cher, manquent absolument aujourd'hui. Il n'est encore parvenu aucun ordre à la brigade, ni des princes, ni du maréchal de Broglie, ni de l'état-major. On ne peut être dans une situation plus critique. Il est inconcevable d'abandonner ainsi une troupe de gentilshommes, mais il faut bien croire que nous ne sommes pas les seuls dans cette triste position. Les patriotes se sont probablement encore avancés sur Liège, dont tout le monde sera parti précipitamment et avec confusion; enfin, on ignore ici absolument ce qui se passe.

Pour surcroît d'infortune, mon fils aîné s'aperçoit qu'on vient de lui voler un porte-manteau. Outre ses effets qui se trouvent perdus, il perd encore sa bourse qu'il avait eu l'imprudence d'y laisser. Je lui avais laissé de l'argent pour lui et ses frères en partant de Husden, ce qui, joint avec celui qu'il avait à lui, forme une somme assez forte pour nous faire vivre tous pendant plus d'un mois. C'est une perte réelle en cette circonstance. Mon fils, qui en sent toute la conséquence, en est au moins aussi chagrin que moi. Au surplus, ce sera une des moindres contrariétés à

rappeler à notre mémoire, si jamais un jour de bonheur peut encore luire pour nous.

24 NOVEMBRE. — Beau temps, petite gelée. — J'ai passé une nuit si désagréable, j'ai l'esprit si fatigué, je suis si contrarié de me trouver dans un réduit où tout annonce la misère que je pars le matin à cheval avec un de mes enfants, pour aller à une lieue, à la petite ville d'Heinsberg, chercher, s'il est possible, un autre gîte pour la nuit prochaine. Les gardes du Roi y sont tous établis, ce qui rend la chose plus difficile. Avant d'arriver à Heinsberg, j'aperçois, sur la gauche, une superbe ferme, de beaux bâtiments, un gros établissement. C'est une maison appartenant aux dames de l'abbaye de Heinsberg. Je me hasarde à y demander l'hospitalité. La bonne fermière, à qui je m'adresse, est une jeune veuve, qui est touchée de ma situation et consent à me recevoir avec mes trois enfants, mes chevaux, mes gens et tout mon équipage que j'envoie chercher sur-le-champ. Mes chevaux se trouvent alors dans une excellente écurie, fournis abondamment de tout ce qui leur est nécessaire et à un prix très raisonnable. Quant à nous, nous sommes établis dans un grand et beau salon, où mange et se tient la bonne fermière avec laquelle nous dînons fort bien. Cette salle n'a d'autre inconvénient que d'être trop chaude. Le soir, j'y établis mon coucher avec Picard, la fermière nous fournissant du linge superbe, des couvertures, des lits de plume, tout ce que nous pouvons désirer pour passer commodément une excellente nuit. Mes trois enfants sont établis dans une très jolie chambre, sans feu à la vérité, mais à leur âge on s'en passe aisément. Enfin, nous nous trouvons tous aussi bien aujourd'hui que nous étions mal le jour précédent.

25 AU 30 NOVEMBRE. — Séjour à Heinsberg. Beau temps. — Je passe ces cinq jours fort tranquillement à la ferme du Pré d'Heinsberg. Au moyen d'une lettre très polie que j'écris à l'abbesse pour avoir son agrément pour y rester, nous sommes recommandés à la bonne fermière qui n'avait pas besoin d'être prévenue pour nous traiter de son mieux. Nous y sommes à bon marché, mangeant avec elle et son

frère, gros bourgeois, qui l'aide dans la direction d'une des plus belles fermes que j'aie jamais vues. Le désir que ces bonnes gens ont de nous garder les engage à me donner pour moi seul la jouissance d'une jolie chambre et toutes les commodités que je pourrai désirer. Le prévôt des dames nous donne à dîner et nous comble de politesses. Mais les événements nous empêchent de former aucun projet, de penser à prolonger ici notre séjour. Les Autrichiens se sont retirés sur Liège et dans tous les environs et les patriotes les suivent de près. Ils sont entrés, le 20, dans Louvain. La grande route pavée de Bruxelles leur fournit les moyens de faire arriver leur grosse artillerie, qui est parfaitement servie. Ils se servent d'ailleurs de procédés qu'on avait négligés jusqu'ici de mettre en usage. Jamais une pièce ne se trouve embarrassée. On dit que chaque cavalier a des anneaux et un faux poitrail attachés à la selle et que, lorsqu'on a besoin de dégager une grosse pièce dans de mauvais pas, on met dessus une compagnie entière de cavalerie, si cela est nécessaire. Les chevaux, par ce moyen, tirent sans se fatiguer et la troupe marche d'autant.

Les patriotes ont avec eux un excellent officier de génie, colonel qu'ils ont fait maréchal de camp en 1791. C'est M. d'Arçon, connu par son projet des batteries flottantes au siège de Gibraltar. Il a embrassé le parti de la Révolution dans les commencements. On assure qu'il s'est proposé depuis aux princes et qu'il a désiré venir à Coblentz, mais qu'ayant éprouvé des refus à cet égard il s'est décidé à se vouer aux jacobins. Je ne puis affirmer que ce point soit positif, quoiqu'on se plaise à l'attester pour augmenter les torts de nos princes. Quoi qu'il en soit, M. d'Arçon est de la plus grande utilité aux patriotes et il jouit de la confiance du général Dumouriez.

Le général Beaulieu fait, dit-on, sa retraite sur Huy pour se rapprocher de Namur qui ne tardera pas à être attaqué. Clerfayt se retire sur Herve, ayant été forcé d'évacuer la ville de Liège, où les républicains sont entrés le 28. Des personnes qui les ont vus arriver à Liège disent qu'ils y sont entrés dans le plus grand désordre et que cette foule innombrable de soldats et de nationaux de

toutes couleurs ressemblait à l'irruption d'une horde de barbares. Le duc de Chartres, sous le nouveau nom de général Égalité, est un de leurs chefs sous Dumouriez.

Pendant que tous ces événements se passent à huit et dix lieues de nous et que depuis huit jours nous entendons de vraies canonnades, la brigade ne reçoit ni ordre ni avis de qui que ce soit. M. de Monspey, que je vois tous les jours à Heinsberg, n'en reçoit pas davantage pour ses gardes du Roi. Cependant, le bruit se répand que, le mois étant écoulé, le roi de Prusse ne compte plus se charger des émigrés et que le baron de Schönfeld, qui était son commissaire pour cette partie, a déjà quitté Liège depuis plusieurs jours. Nous apprenons, par les cantonnements voisins et par des arrivants, que les princes sont forcés par les puissances de licencier tous les corps d'émigrés, même les gardes du Roi; qu'il faut que chacun prenne son parti et tâche de pourvoir à sa sûreté personnelle. Dès le 23, les princes ont chargé M. le maréchal de Broglie d'adresser à tous les corps une lettre circulaire pour annoncer cette affligeante obligation. On parle de cette lettre et personne n'est envoyé pour la signifier à la brigade, ni aux gardes. Enfin, le 28, elle finit par devenir publique, sans qu'aucun officier de l'état-major ait été spécialement chargé de nous la communiquer. On ne peut nier que cette conduite ne soit très extraordinaire vis-à-vis des corps de noblesse. Voici cette lettre qui annonce notre licenciement :

« Messieurs, depuis l'origine de nos malheurs, aucune « situation ne nous a plus douloureusement affectés que « celle où nous nous trouvons. Les puissances, dont nous « ne devons oublier ni les bienfaits ni les efforts en faveur « de notre cause, exigent, pour le moment présent, notre « séparation et notre désarmement. Ce n'est pas au corps « entier de la noblesse, ce n'est pas à des troupes fidèles, « ce n'est pas à des Français enfin qui ont tout sacrifié à « l'honneur, à leur attachement pour la Religion, à leur « amour pour leur Roi, que nous ferons l'injustice de re- « commander le courage dans l'adversité. Le nôtre ne « succombe pas sous le poids du malheur. Rien n'ébran- « lera notre fidélité aux principes sacrés dont nous avons

« entrepris la défense. Rien n'affaiblira jamais les senti-
« ments qui nous unissent à vous, et, si nous nous éloi-
« gnons pour quelque temps, ce ne sera que pour solliciter
« de nouveaux moyens de nous rendre utiles au Roi et à
« la Patrie. Nous emploierons tout pour y parvenir. Les
« agents que nous laisserons dans les différents Etats où
« vous vous serez retirés nous rendront un compte fidèle
« de votre situation, vous instruiront de l'effet de nos
« démarches et vous remettront les secours que nous
« pourrons obtenir. Votre patience et votre courage fini-
« ront par vaincre tous les obstacles et l'estime du monde
« entier sera la récompense d'une conduite noble et sou-
« tenue. Quant à nous, Messieurs, dévoués à travailler
« sans relâche pour préparer cet heureux moment, tous
« nos soins auront pour but de vous procurer un sort digne
« de vos sacrifices. Notre unique ambition sera toujours
« de vivre pour vous ou de mourir avec vous.

« A Liège, le 23 novembre 1792.

« Louis-Stanislas-Xavier,

« Charles-Philippe. »

On peut aisément penser dans quelle consternation nous a plongés cette lettre désespérante. L'effet en a été le même dans tous les endroits où l'on a fait réfugier tous les corps dans les premiers moments de cette retraite précipitée. On peut juger du désespoir qu'elle produit par le tableau déchirant que nous avons sous les yeux, et particulièrement au milieu des gardes du corps, qui, pour la plupart, n'ont en ce moment d'autre ressource que le cheval qui leur a été fourni par les princes, ainsi que leur armement et équipement qu'on leur abandonne. Mais quel parti en tirer dans ces malheureux villages où il n'y a que de pauvres paysans pour acheteurs? Aussi, nous voyons vendre ces chevaux un louis ou deux. Les nôtres, que nous avons payés quarante et cinquante louis, se donnent pour cinq et six louis au plus. Le sort des gentilshommes servant à pied est encore plus affreux. Il ne leur reste aucune espèce de moyens de faire ressource. La crainte d'être pris par les patriotes et d'être par eux impitoyablement livrés aux

bourreaux les oblige de fuir; mais où aller? On a vu des vieux militaires, des chevaliers de Saint-Louis se cacher dans des granges, chez des paysans et y gagner leur nourriture en servant aux travaux de la ferme et battant le blé. On raconte que deux frères, servant l'un dans l'armée des princes, l'autre dans celle de Bourbon, se retrouvant sur le pont de Liège et ne se voyant aucun moyen de subsister, se sont embrassés et se sont précipités dans la Meuse. Enfin, le désespoir est général.

Nos princes et tous les émigrés français qui étaient à Liège en sont promptement partis aux approches de l'ennemi et ont fui vers Aix-la-Chapelle, Maestricht, Dusseldorf et la Hollande. Chacun pense à pourvoir à sa sûreté. Il paraît que les patriotes pensent à passer la Meuse sur plusieurs points. Une colonne, venant par Ruremonde et Maeseyck, envelopperait tout ce qui serait resté dans le duché de Juliers. La Hollande étant jusqu'à présent neutre, il s'est réfugié à Maestricht, dans ce premier moment, dix mille émigrés brabançons, liégeois et français. On y a porté toutes les richesses des églises de Liège et des environs et les meubles les plus précieux des plus riches habitants du pays, qui n'ont pas eu le temps de les transporter jusqu'en Hollande.

M. le duc de Bourbon, arrivé il y a quelques jours à Liège avec sa division, a la douleur d'y voir le licenciement. Il part avec son fils pour Juliers et passe le Rhin à Dusseldorf, pour se rendre, par l'Allemagne, dans le Brisgau, auprès de M. le prince de Condé. Il n'a que très peu de monde avec lui et s'est vu dans la dure nécessité de réformer de ses anciens et fidèles valets[1]. Monsieur et M. le comte d'Artois, allant à Dusseldorf, ne devaient que traverser Aix-la-Chapelle sans s'y arrêter, mais Monsieur a cédé aux sollicitations de M. le comte d'Artois, qui a désiré y rester jusqu'au lendemain, y retrouvant sa société habituelle. Cette complaisance a pensé devenir très funeste aux deux princes, car, au moment de se mettre en route, ils ont été arrêtés pour dettes, sur la réquisition d'un marchand de chevaux qui a fourni les remontes pour les gardes du corps.

1. Les citations de M. de Champflour s'arrêtent ici.

Heureusement, il manquait quelques formalités sur l'expiration des termes pris pour les payements. Les magistrats d'Aix-la-Chapelle se sont parfaitement conduits à cet égard et ont laissé lever l'arrêt qui n'a duré que quelques heures. Il en a coûté quelques louis à celui qui l'avait signifié et qui l'avait retiré. Cette affaire aurait pu devenir extrêmement sérieuse et commençait à exciter la plus grande fermentation parmi les gentilshommes français en ce moment très nombreux à Aix et qui parlaient hautement de s'opposer par la force à l'arrestation de nos princes, qui, après quelques heures d'inquiétude, ont pris tranquillement la route de Dusseldorf.

Le roi de Prusse est allé de Coblentz sur Francfort avec quelques troupes pour arrêter les brigandages du général Custine, qui a commis des indignités dans ses dernières incursions. On en jugera par le trait suivant. Le prince de Nassau-Weilbourg, désirant éviter le pillage de ses possessions, a cru acheter sa tranquillité en payant à Custine une contribution de cent mille écus. Les patriotes, Custine à leur tête, ayant pénétré jusques auprès de Weilbourg, le prince s'est empressé de recevoir le général patriote, qui avait annoncé sa visite, l'a magnifiquement traité dans son château où, pour lui faire honneur, il a cru devoir étaler toute sa magnificence et son riche mobilier aux yeux de l'avide jacobin. En sortant de table, Custine a cherché querelle au prince sur sa garde qu'il s'est plaint de voir armée. Il a fait venir d'une demi-lieue un détachement aposté avec intention et a fait démeubler tout le château. Il s'est emparé des chevaux et des voitures du prince et s'en est servi pour emporter sur des chariots tout ce qu'il a pu piller, vaisselle d'argent et meubles les plus précieux.

Il paraît décidé que le roi de Prusse restera tout l'hiver à son armée et ne retournera pas à Berlin. Il sent apparemment la nécessité de réparer la honte qu'a pu lui occasionner la retraite humiliante de son cousin, le duc de Brunswick. Le landgrave de Hesse-Cassel reste aussi à la tête de ses troupes. La campagne se prolongera tout l'hiver, de ce côté comme du nôtre.

30 NOVEMBRE. — Beau temps, froid. — Les nouvelles devenant chaque jour de plus en plus alarmantes, les patriotes se montrant de tous côtés en force et les autrichiens ne se sentant pas en état de les arrêter et craignant de ne pouvoir les empêcher d'arriver jusqu'à Aix-la-Chapelle, notre position pouvant devenir d'un moment à l'autre très inquiétante, je me décide, ainsi que tout ce qui se trouve dans les environs, à m'éloigner encore et à me rapprocher du Rhin, pour le passer s'il est nécessaire. Je quitte avec regret mon petit établissement à la ferme du Pré d'Heinsberg. La bonne fermière nous voit partir les larmes aux yeux, nous témoigne tout l'intérêt possible et nous montre combien elle est fâchée de ne pas nous garder. Je me remets donc encore une fois en route, en me dirigeant sur Linnich, sans passer par Juliers. Le beau temps nous fait trouver moins laids des chemins que les pluies doivent rendre impraticables. Ce n'est qu'à Linnich et après avoir passé un assez beau pont sur la Roer que nous trouvons une grande route. Nous nous arrêtons à Gewenich, où nous avons le bonheur de trouver une petite auberge, dans laquelle nous obtenons une petite chambre, où nous nous établissons sur de la paille, mes trois enfants, le fidèle Picard et moi. L'auberge se remplit dans la soirée de Français émigrés, se retirant comme nous, les uns à cheval, le plus grand nombre à pied, tous le désespoir dans l'âme de cette malheureuse fin de campagne et surtout de notre licenciement.

CHAPITRE XXII

LA DISPERSION

Décembre 1792. — 1er décembre. — Beau temps, gelée. — En sortant de Gewenich, nous suivons un mauvais chemin jusqu'à Furth, où nous retrouvons enfin la grande route de Juliers à Nuys. Le chemin est couvert de voitures, de cavaliers, d'émigrants de toute espèce et surtout de gentilshommes français à pied. Tout ce qui s'était établi ou refugié à Liège et à Aix-La-Chapelle en est parti précipitamment depuis les progrès des patriotes. A chaque pas, je rencontre des personnes de ma connaissance. Il faut avoir eu sous les yeux le tableau de cette désolation générale pour s'en faire une idée. Une quantité de familles françaises n'ont pu emporter leurs effets et ont été forcées de les abandonner au pillage des patriotes, car déjà Dumouriez a ordonné dans le Brabant la déclaration de tous les effets appartenant aux émigrés français et même de ceux des habitants du pays qui ont prudemment pris le parti de s'éloigner de leurs foyers.

Tout le monde se dirige en ce moment sur Dusseldorf, pour, de là, gagner la Hollande et l'Angleterre ou s'enfoncer dans l'Allemagne, si toutefois on veut nous y recevoir. On sait que le roi de Prusse et l'électeur de Cologne, évêque de Münster, on fait défendre le séjour des Français en Westphalie. Peut-on se conduire d'une manière plus inique et plus barbare avec des gentilshommes fidèles à leur roi et à leur religion?

Nous éprouvons les plus grandes difficultés à trouver à nous gîter pour la nuit. Je m'arrête à un petit cabaret sur la route, à une lieue avant d'arriver à Nuys, et nous nous

y établissons la nuit sur de la paille qu'il faut payer plus cher que le meilleur lit. Tous les villages voisins et les plus mauvais cabarets sont remplis. Nós princes sont arrivés à Dusseldorf, mais ont eu toutes les peines à s'y loger. La ville est tellement pleine d'étrangers qu'il est question de ne plus recevoir de Français.

2 DÉCEMBRE. — Beau temps, gelée. — J'arrive de très bonne heure à Nuys. Je m'y arrête pour aller au chapitre faire une petite visite à la chanoinesse de Kerpen, que j'ai beaucoup vue à Coblentz, et prendre ses conseils sur le lieu de ma retraite. J'aurais fort désiré rester à Nuys, mais outre que la ville est déjà pleine et que l'on ne permet plus d'y séjourner, cet endroit pourrait bien n'être pas sûr en hiver et on pourrait y craindre les incursions des partis patriotes. Il m'eût été très agréable de m'établir dans une ville et près d'un chapitre dont j'avais beaucoup entendu parler à mon père et dans lequel il se trouve encore des dames qui se rappellent l'avoir connu pendant la guerre de Sept-ans. Mme de Kerpen me conseille un autre chapitre, situé de l'autre côté du Rhin, à une lieue de Dusseldorf, à Gerresheim. Elle a même la complaisance de me donner une lettre de recommandation pour une chanoinesse, la baronne de Dordt.

Je sors donc de Nuys pour me rendre au bord du Rhin et y passer le bac. Il a fallu attendre trois heures, tant l'affluence des passagers était grande. On ne s'en fait pas d'idée et rien n'est plus affligeant que la vue de tant de malheureux. On oublie ses infortunes en voyant celle des autres. Après avoir passé le Rhin, je fais la rencontre de M. de Sérionne que j'avais retrouvé à Pise avec Mme de Miremont, laquelle est établie en ce moment à Dusseldorf. Il me met au fait de ce qui se passe dans cette ville qui est si remplie de français, de brabançons, de liégeois, qu'il est impossible de trouver à s'y loger, sauf à des prix exorbitants et au-dessus de mes moyens. Tout ce que me dit M. de Sérionne à cet égard me décide à ne pas même entrer dans la ville et à en faire extérieurement le tour pour gagner le village et le chapitre de Gerresheim. J'y arrive trop tard pour porter ma lettre à Mme de Dordt; je ne puis même trouver à me loger dans l'endroit où je me flattais d'arriver

des premiers et où il y a déjà des familles françaises établies. Ne trouvant pas de place pour me gîter la nuit dans un cabaret, je me rappelle ma ferme d'Heinsberg et j'en cherche une aux environs. En effet, un bon et honnête fermier du voisinage nous recueille tous chez lui. Sa femme a grand soin de nous, nous fournit tout ce qu'il faut pour faire notre petite cuisine et nous donne pour notre coucher force couvertures et draps, aussi beaux et aussi fins que j'aie vus nulle part.

3 ET 4 DÉCEMBRE. — Nous passons trois nuits à cette ferme, près du château Roland. Pendant ce temps, je viens à Gerresheim, où je suis parfaitement reçu de la chanoinesse de Dordt, qui a la bonté de s'occuper à nous trouver un logement dans le village, ce qui ne laisse pas d'être difficile dans le premier moment. Enfin, je fais mon arrangement chez le chirurgien-barbier du lieu, qui nous loge et doit nous nourrir, à un prix raisonnable si nous sommes bien.

5 AU 31 DÉCEMBRE. — Séjour à Gerresheim. — Nous voici donc établis dans le village de Gerresheim avec mes trois enfants, assez mal logés et fort mal nourris, mais, au moins, jouissant d'un peu de tranquillité, dont l'esprit a autant besoin que le corps après tant de contrariétés, de fatigues, de peines et de déplacements. On doit être en sûreté de l'autre côté du Rhin et il y a lieu de croire que les patriotes n'en tenteront pas le passage en cette saison J'espérais me trouver presque seul dans un village éloigné de la route, et je ne suis pas peu surpris d'y trouver établis beaucoup de mes compatriotes, dont le nombre augmente même journellement. Les fermes des environs, toutes les habitations de paysans du voisinage se remplissent d'émigrés, la ville de Dusseldorf étant tellement pleine qu'on ne trouve plus à s'y loger. Je trouve à Gerresheim M. le marquis de Pérusse d'Escars, lieutenant général, M. le vicomte de Chateigner et M. de La Salle-Lezardière, maréchaux de camp, M. et Mme de Chateigner, M. et Mme de Moélien, bretons, le vicomte de Rochechouart, le commandeur de Ginestous, le comte Hector de Mon-

teynard, M. de Belbœuf, avocat général de Rouen et ex-député du côté droit, avec son frère, établis dans les environs, MM. d'Astanières, de Chaffoy et beaucoup d'autres, au nombre de plus de 150. Mais ma surprise augmente de découvrir, chez le curé du lieu, l'archevêque de Narbonne, avec sa nièce, Mme la comtesse de Rooth, et l'abbé Henri Dillon. C'est avec regret que je les vois partir au bout de huit jours pour la Hollande et probablement pour l'Angleterre, où l'archevêque doit trouver, chez des proches parents, des ressources nécessaires dans le besoin où il paraît être en ce moment. Quelle triste position pour ce prélat, évêque depuis près de 40 ans et depuis 30 à la tête des états de Languedoc, comme archevêque de Narbonne, jouissant en France de la plus grande existence et ayant environ 400 mille livres de revenu! Ses principes sont purs et prononcés. Sa conversation est extrêmement intéressante, surtout en ce moment, étant très au fait de tout ce qui a rapport à nos affaires, surtout, dans ces derniers moments ayant été à la suite de l'armée jusqu'à Verdun. Mais il me paraît profondément affecté de la conduite de son neveu, le comte Arthur Dillon, qu'il a élevé, auquel il a servi de père, qu'il a accablé de soins et de bienfaits, le faisant, par son crédit, participer aux grâces de la cour. L'archevêque est animé d'une juste colère en voyant ce neveu un des généraux de la République, aux ordres de Dumouriez, et ayant été instruit positivement que ce scélérat, sachant son oncle dans Verdun, avait fait des tentatives pour y pénétrer et enlever son bienfaiteur. On ne voit que trahison, ingratitude et crimes de toute espèce, parmi ceux dont on avait droit d'attendre fidélité, reconnaissance et honneur.

Si la vie que nous menons à Gerresheim est triste, elle est du moins conforme à notre position. Peut-on penser à se réjouir quand, à ses peines personnelles, on ajoute celles de tant de malheureux et surtout quand on pense à l'affreuse situation de son Roi et de toute sa famille! Le chapitre nous fournit cependant un peu de ressources pour la société. Nous recevons les plus grandes honnêtetés de l'abbesse et des cinq chanoinesses qui sont ici. Nous trouvons chez ces dames des sentiments conformes aux nôtres et tous les témoignages de l'intérêt et de la sensibilité sur nos mal-

heurs. On se rassemble tous les soirs chez la bonne et respectable abbesse. On y fait des parties de commerce à très bon marché. Cette réunion journalière entretient pour mes enfants le goût de la bonne compagnie, sans me donner les inquiétudes que j'aurais immanquablement eues en habitant Dusseldorf et en les laissant au milieu d'une troupe de jeunes gens et d'étourdis que les circonstances ne rendent pas plus sages ni plus circonspects. Ce sont toutes ces raisons qui m'ont déterminé, autant que l'économie, à fuir le grand monde que je recherchais tant autrefois.

Cependant je regarde comme un devoir d'aller un jour voir nos princes à Dusseldorf, avant qu'ils en partent. Ils sont plus malheureux encore que nous, surtout s'ils sont sensibles comme je me plais à le croire. Ils ont à supporter l'idée de voir leur frère infortuné, leur souverain, prêt à succomber peut-être sous le fer des bourreaux. Leur existence doit leur paraître pénible et ils ne pourraient en soutenir le fardeau s'ils ne se trouvaient pas une conscience pure et sans reproche et leur honneur intact. Mais ce qui doit être déchirant pour eux, c'est d'avoir sous leurs yeux l'affligeant tableau de l'affreuse situation de tant de braves et loyaux gentilshommes : riches et pauvres, jeunes et vieux, ont lié leur cause et la leur, se sont attachés à eux comme à leurs véritables et légitimes chefs pendant la captivité du Roi, ont tout sacrifié à l'honneur et à leur devoir. Qu'il est affreux pour ces princes de ne pouvoir en ce moment adoucir leur misère et leur infortune ! Je vais donc à Dusseldorf le 12. Je me rends sur-le-champ chez M. le comte d'Artois, que je trouve déjà sorti, ainsi que Monsieur, chacun pour des visites d'habitude dont il eût été plus décent de se dispenser en cette circonstance et de n'en point rendre journellement témoins trois ou quatre mille gentilshommes, très disposés à en murmurer. Je passe une demi-heure chez les jeunes princes et j'en sors le cœur gros d'avoir vu leur établissement et celui de leur père, dans une maison écartée, qu'on a eu beaucoup de peine à obtenir qu'on leur loue. Chaque jour même, la Régence les fait engager sortir de Dusseldorf et est-il impossible d'avoir moins d'égards pour eux. J'accompagne un moment les jeunes princes à la promenade dans la ville

et je ne puis dire à quel point je suis peiné du peu de respect, du peu de déférence qu'on leur témoigne en les voyant passer. Ce sont les petits-fils de Louis XIV, les héritiers présomptifs du premier trône de l'Europe. O fortune ! O revers ! Cependant, soyons de bonne foi : s'il se trouve sur leur passage quelques descendants de ceux que que Louis XIV fit ruiner dans les affreux ravages du Palatinat, en 1693, ne sont-ils pas autorisés à croire à une justice divine et peut-on leur savoir mauvais gré d'éprouver une secrète joie en voyant les petits-fils du destructeur de leurs fortunes, de l'auteur des anciennes calamités de leur patrie, réduits à chercher un asile chez ceux-là mêmes qui furent traités à cette époque avec une cruauté et une barbarie dont il y a peu d'exemples dans l'histoire moderne ?

Je vais un moment voir M. et Mme de La Guiche, établis pour un mois à Dusseldorf et projetant de passer en Angleterre. La Guiche me fait part de l'intention qu'il a de rentrer en France pour tâcher de sauver quelques débris de sa fortune. Il compte se servir de faux passeports et de certificats de résidence pour pouvoir arriver à Paris et il espère, en sacrifiant une partie de sa fortune, sauver l'autre. Tous les raisonnements que je fais pour le dissuader d'un projet si périlleux et si peu sage sont inutiles : il me paraît décidé. Je m'en reviens à Gerresheim dîner, sans faire d'autre visite, malgré l'énorme quantité de gens de ma connaissance établis en famille en ce moment à Dusseldorf...

La difficulté de me défaire de mes chevaux me décide à envoyer mon fils aîné à Coblentz pour tâcher de les vendre. Il ne revient qu'au bout de dix jours, n'ayant pu tirer que 28 louis de ce qui m'avait coûté près de 150. Mais il me rapporte heureusement une malle que j'avais laissée avant la campagne à Coblentz. J'avais depuis écrit de Liège pour qu'on la fît passer dans nos cantonnements. L'envoi en avait été fait, mais, par bonheur, mon fils l'a retrouvée à Cologne par une erreur de la douane, qui a envoyé à Liège une autre malle que la mienne et laquelle doit être tombée entre les mains des patriotes.

Grâce aux soins de Mme de Dordt, à qui Mme de Kerpen m'avait recommandé à Gerresheim, je trouve un autre

logement très commode chez un chanoine. Le fidèle Picard, dont la volonté ne se ralentit pas, se charge de notre petit ordinaire. Nous faisons, avec la plus grande économie, très bonne chère et nous finissons par être aussi bien que la circonstance peut le permettre. Ce qui m'inquiète en ce moment, c'est de ne pas recevoir de nouvelles de mon épouse. Il y a quatre mois qu'il ne m'est parvenu de lettres d'elle. Notre retraite et nos déplacements ont entièrement dérangé toute espèce de correspondance. Son embarras doit être aussi grand que le mien et j'éprouve un chagrin bien réel de ne pouvoir y apporter remède...

La ville de Dusseldorf s'est tellement remplie d'émigrés que la Régence renouvelle chaque jour les ordres d'en sortir. L'électeur de Bavière ayant gardé la neutralité, on espère y être à l'abri des patriotes, mais le gouvernement du pays a peur que le séjour des princes et de quelques personnages assez marquants n'attire la colère et le ressentiment des républicains. En conséquence, la Régence sollicite vivement, et même peu honnêtement, le départ de nos princes, en les engageant à choisir un autre établissement que Dusseldorf, où même il ne sont pas en sûreté. On témoigne également le désir de voir l'éloignement du maréchal de Broglie et du baron de Breteuil. Mais tout cela se borne au départ de nos princes, qui vont chercher en Westphalie un endroit sûr, où ils puissent former un établissement où ils ne soient pas inquiétés par leurs créanciers. Il paraît que la ville de Hamm leur a été indiquée par le roi de Prusse ou celle de Lippstadt.

Enfin, le 16 de ce mois, les princes sont partis de Dusseldorf pour se rendre à leur destination. Ils se sont arrêtés à Hamm. Par une de ces bizarreries du sort, le hasard a amené le même jour à l'auberge où ils sont descendus les quatre prisonniers de Wesel, que le roi de Prusse a jugé à propos de faire transférer à Magdebourg, La Fayette, Alexandre Lameth, Bureau de Puzy et La Tour-Maubourg. On assure, mais je ne puis le garantir, que La Fayette avait trouvé le moyen de s'évader de sa prison de Wesel, son domestique s'étant mis à sa place ; que, cette supercherie promptement découverte, La Fayette a été retrouvé dans la ville et resserré de nouveau. Comme on peut le

croire, il n'y a pas eu de communication à Hamm de ces prisonniers avec les émigrés de la suite des princes, à l'exception du seul comte Charles de Damas, dont la loyauté est bien connue et qui en a demandé l'agrément aux princes. Je lui ai souvent entendu dire que s'il retrouvait La Fayette, dont il ne pouvait excuser la conduite, il ne pourrait s'empêcher de lui témoigner sa reconnaissance, croyant lui devoir la vie après son arrestation avec le Roi à Varennes. La Fayette ne pouvait guère refuser son assistance au frère de la charmante Mme de Simiane, avec laquelle le général national vivait dans la liaison la plus intime depuis son retour d'Amérique. Damas a donc passé une couple d'heures avec ces fameux révolutionnaires dont le rôle est heureusement fini...

Cependant l'Angleterre qui, dans les commencements, a sûrement beaucoup contribué à exciter les troubles qui déchirent la France, paraît actuellement avoir horreur du caractère qu'a pris la Révolution. Depuis la rentrée du parlement, la majeure partie de la nation anglaise témoigne hautement sa juste indignation des traitements atroces qu'éprouve le roi de France. Charles Fox a beau vouloir faire l'apologie de la Révolution française, il se trouve peu de gens de son opinion et il finit par être honteux des principes qu'il a avancés. Londres est rempli de jacobins travaillant à propager leur affreux système. Mais le pouvoir extraordinaire que le parlement accorde au roi en cette circonstance leur fait craindre d'être arrêtés. La plus grande partie se détermine à rentrer en France. Tous les constitutionnels qui se sont réfugiés en Angleterre depuis le 10 août ont beau afficher les regrets de leur conduite révolutionnaire, ils sont mal vus des honnêtes gens. On nous mande au contraire que tous les émigrés royalistes qui y sont ont été reçus avec toute la cordialité et la sensibilité possibles. On leur prodigue, ainsi qu'aux prêtres, tous les secours nécessaires pour vivre. On adoucit, autant que l'on peut, la misère des plus nécessiteux. Des sommes considérables sont données par le gouvernement aux gentilshommes bretons et normands réfugiés à Jersey. Enfin, il est impossible de se montrer plus généreux envers la noblesse française et le clergé que les Anglais le sont en ce moment.

L'ambassadeur républicain Chauvelin ne peut parvenir à avoir audience et tout annonce la guerre avec la France. Le petit Chauvelin est partout traité avec le mépris qu'il mérite, et on s'attend, d'un moment à l'autre, à le voir expulsé, ainsi que la marquise de Coigny, par les conseils de laquelle il semble se laisser conduire. Cette dame, dont je n'ai point parlé jusqu'en ce moment, mérite bien cependant une note particulière pour sa conduite depuis le commencement de la Révolution. La marquise de Coigny, née en 17.., est depuis 1775 épouse du fils unique du duc de Coigny, maréchal de camp, ayant fait la campagne avec les princes. Elle est sœur aînée de la princesse de Rohan-Montbazon et fille du feu marquis de Conflans, lieutenant général, mort en 1789, et de Mlle Portail. Elle est petite, ronde, sans tournure et sans grâce, mais d'une figure agréable. La voie enrouée, elle joint à beaucoup d'esprit naturel un grand fonds d'assurance et est très fréquemment impertinente. C'était une de nos plus galantes dames de la cour, donnant le ton à la belle jeunesse de ce pays, et se chargeant de mettre à la mode les plus agréables, rassemblant chez elle, dans les commencements de la Révolution, tous ces petits législateurs échappés du collège, royalistes ou démocrates, mais donnant toutes préférences aux révolutionnaires constitutionnels. Cependant quelques insolences lui attirèrent l'animadversion des sans-culottes qui, la rencontrant dans le jardin des Tuileries, portèrent sur elle, à ce que l'on assure, leurs mains indiscrètes et la fustigèrent légèrement. Elle fut, à ce sujet, tympanisée dans tous les journaux et feuilles aristocratiques. Après s'être, pendant deux ans, montrée très populaire dans Paris, aux tribunes de l'Assemblée, dans les endroits publics, au champ de Mars pour l'édification de l'autel de la Patrie, et enfin partout où il fallait donner des preuves de civisme, elle a cru devoir s'enfuir en Angleterre, à la suite de sa petite cour constitutionnelle, et arriva à Londres où elle a entrepris l'éducation politique et galante du jacobin Chauvelin. Mais le gouvernement, trouvant qu'elle se mêle de trop de choses, lui a fait donner depuis peu, à ce que l'on assure, quelques avis salutaires. Elle a été au moment d'être obligée de sortir de l'Angleterre et n'y est restée que sur le cautionnement de

quelques personnes en place. Depuis ce temps on dit qu'elle se conduit avec plus de mesure et que, prudemment, elle a abandonné la partie politique...

Janvier 1793. — Du 1er au 31. — Lorsque je suis sorti de France le 17 juillet 1789, j'étais certainement bien éloigné de prévoir qu'après trois ans et demi d'expatriation, je serais aujourd'hui retiré, avec mes trois enfants, dans un petit village d'Allemagne, ayant pour compagnons d'infortune, de misère, la plus grande partie des gentilshommes et des plus riches propriétaires du royaume. Mais est-il permis de penser à ses malheurs quand on voit ceux dont est accablée la famille royale et la situation affreuse où se trouve notre Roi, pour qui nous avons inutilement sacrifié notre existence entière dans l'espérance de sauver ses jours et de le rétablir sur le trône de ses pères? Toutes les nouvelles de Paris s'accordent à nous annoncer que la mort du Roi est inévitable et que le parti du duc d'Orléans presse le jugement. Une partie de l'Assemblée, moins atroce que le reste, a beau demander un appel au peuple, ce moyen, qui pourrait faire gagner du temps, sera certainement écarté. Le roi d'Espagne témoignant le juste intérêt qu'il doit prendre au chef de sa maison, la Convention ne fait nulle attention à la dépêche de son chargé d'affaires et passe à l'ordre du jour, qui ramène les discussions sur le procès de Louis XVI. Enfin, après avoir laissé pendant plusieurs jours un libre cours à toutes les déclamations atroces des membres de l'Assemblée contre le Roi, contre la tyrannie et contre les souverains, la Convention déclare, le 7, à l'unanimité, que la discussion sur le procès du Roi est fermée. Elle ordonne l'impression des différents discours et opinions et l'ajournement pour le jugement est remis à huitaine.

Beaucoup de personnes, désirant servir le Roi, en donnant les preuves des insignes faussetés de beaucoup d'inculpations portées dans l'acte d'accusation, ont envoyé des paquets à la Convention et aux différents comités; ces pièces importantes ont été soustraites. De ce nombre sont celles qu'a envoyées M. Bertrand de Molleville, réfugié à Londres. La conduite de M. Aubier, mon compatriote, et

son dévouement en cette occasion méritent d'être connus. Il est en ce moment retiré à Dusseldorf. Ayant été pendant deux ans auprès du Roi, sans s'éloigner un instant, il a espéré que son témoignage sur beaucoup de faits pourrait être utile au Roi. En conséquence, il a fait demander un passeport à Dumouriez pour se rendre à cet effet à Paris, malgré les risques qu'il pourrait y avoir pour lui, étant émigré et ayant fait la campagne. Dumouriez a refusé le passeport. Dans le même temps, M. Aubier se hasarda d'écrire à M. de Malesherbes pour offrir ses services. Il en a reçu une réponse, qu'il m'a montrée, par laquelle on le remerciait de son dévouement et on l'engageait à ne pas venir à Paris. M. Aubier voulant cependant faire parvenir des pièces qu'il croyait pouvoir être utiles au Roi, les a envoyées par son fils au sieur de Thinville, chargé des affaires de la République, en en tirant reçu que j'ai vu, conçu à peu près en ces termes : « J'ai reçu du citoyen « Aubier des pièces qu'il prétend pouvoir servir à la « justification de Louis Capet. » D'autres personnes ont écrit des mémoires en faveur du Roi. Il s'en répand beaucoup à Paris. Lally a offert aussi de venir défendre le Roi, a fait paraître un très beau plaidoyer, mais où les principes qu'il professe depuis quatre ans et qui ont préparé la perte de celui qu'il veut aujourd'hui défendre se retrouvent encore. Enfin, jusqu'à Necker qui écrit aussi en ce moment en faveur de Louis XVI. Cet intérêt est insultant pour un monarque dont les vertus n'ont pas besoin de Necker pour apologiste.

Cet instant est si affreux pour tout Français accoutumé à respecter et à aimer son Roi que je ne me sens pas la force de sortir de mon village, ni d'aller à Dusseldorf où tous mes compatriotes n'ont pas également la conduite et la contenance que paraît exiger cette pénible circonstance. Je me contente de passer, le soir, quelques heures dans la société que nous procure le chapitre, composé de sept chanoinesses. Dans tout autre temps, je me plaindrais de la monotonie de cette froide réunion de dames, parmi lesquelles il ne s'en trouve aucune assez jolie pour réjouir la vue et réveiller l'imagination. Une seule cependant, qui vient de revenir de chez ses parents, la baronne d'Eix, peut

attirer les regards de ceux qui sont assez légers pour faire distraction avec la douleur générale. Quelquefois, je vais au château Roland, à une demi-lieue de Gerresheim, faire visite aux D[lles] Roberts, deux demoiselles âgées, extrêmement aimables et honnêtes, ayant avec elles trois frères ecclésiastiques, de qui nous recevons journellement des marques d'intérêt et toutes sortes de prévenances. Le baron de Breteuil, établi à Dusseldorf avec toute sa famille, vient d'en partir seul pour l'Angleterre. On présume qu'il va tenter quelques démarches pour tâcher de garantir le Roi du sort dont il est menacé.

L'électeur de Cologne, ayant cru prudent de s'éloigner de Bonn depuis le voisinage de l'armée patriote, est allé s'établir avec l'archiduchesse Christine à Münster, dont il est prince-évêque. Il en a refusé impitoyablement le séjour aux émigrés et en a même renvoyé quelques-uns de la manière la plus dure. On assure qu'il a dernièrement donné un bal dans cette ville et que l'archiduchesse y a assisté. Si cela est vrai, quelle affligeante idée ils nous donnent de leurs sentiments, en étouffant ainsi la voix de la nature et de l'humanité, pendant que la Reine de France, leur sœur, est sous le couteau des assassins, et le Roi, leur beau-frère, prêt à succomber sous le fer des bourreaux !

Par un décret de la commune de Paris, la fête des rois est supprimée et remplacée par celle des sans-culottes. On croit rêver quand on entend sérieusement de pareilles choses...

Nous n'avons eu que très peu de détails sur la division aux ordres de M. le prince de Condé, les communications ayant été longtemps interceptées, par l'invasion des patriotes dans l'électorat de Mayence, dans la ville de Francfort et par leurs incursions dans le pays, qui avaient porté la terreur et l'épouvante dans le cœur de l'Allemagne. Elle était telle qu'une patrouille de 12 hommes aurait pu lever des contributions dans telle ville que ce fût à quarante lieues à la ronde. Ces frayeurs ont beaucoup contribué à augmenter les désagréments qu'ont pu éprouver toutes les familles émigrées qui s'étaient retirées à Mayence ou aux environs et qui ont été obligées de fuir pour éviter de tomber entre

les mains de nos féroces ennemis. Mme la princesse Louise s'était établie pour l'été à Höchst, entre Francfort et Mayence, pour être plus à portée de son père pendant la campagne. Elle a été forcée de fuir avec précipitation et a eu beaucoup à souffrir dans cette circonstance, autant par les justes craintes d'être prise que par toutes les contrariétés qu'elle a éprouvées en route pour rejoindre son père en Souabe, à Willingen, où il est retiré avec toute sa division, y attendant ce qui sera décidé sur le sort de tout ce qui s'est uni à lui. Aussitôt que j'ai été établi à Gerresheim d'une manière un peu stable, j'ai écrit à M. le prince de Condé, pour lui témoigner tous mes regrets de ne pouvoir aller le rejoindre avec mes enfants. Mais la saison, mes faibles moyens et la grande distance sont autant de puissantes raisons qui mettent obstacle à mes justes désirs à cet égard. Pour mieux faire juger de son cœur, de sa sensibilité sur tous les événements qui ont concouru à nous rendre malheureux et de son tendre intérêt pour toute la noblesse et particulièrement pour celle qui l'entoure, je vais copier sa réponse à ma lettre :

« Enfin, mon cher d'Espinchal, vous avez songé à « m'écrire. Je vous assure que j'ai été étonné de ne point « recevoir de vos nouvelles pendant toute la campagne. Il « est vrai que nous n'en avons reçu de personne et que « nous n'apprenions les événements que fort tard, et tou- « jours avec incertitude, ce qui nous désolait. J'ai été « peiné jusqu'au fond de l'âme du sort qu'a éprouvé la « noblesse de vos côtés. J'aurais donné de bon cœur le « peu de fortune qui me reste, et même de jours qui me « restent à vivre, pour lui épargner ce sort désastreux. « Nous ne l'avons point encore subi dans nos cantons ; « nous souffrons et beaucoup ; mais nous sommes ensemble, « mais nous sommes armés, mais l'Empereur me fournit « un secours par mois pour le prêt de mes troupes sol- « dées ; il nous fournit encore le logement, le pain, le four- « rage et les chariots gratis. Le général autrichien me « demande des détachements de noblesse, toutes les fois « qu'il croit en avoir besoin pour renforcer les siens au bord « du Rhin, et nous y marchons (par le temps qu'il fait et

« sans argent) avec toute l'ardeur que vous connaissez.
« Voilà notre position présente ; je ne me flatte pas pour « cela qu'elle dure, et vraisemblablement le glaive sus- « pendu sur nos têtes est prêt à tomber sur nous, comme « sur vous; mais il me restera toujours la faible consola- « tion — si c'en est une — de voir les gentilshommes qui « m'ont été confiés mourir de faim un peu plus tard que « les autres.

« Nous sommes donc dans la plus mortelle inquiétude « sur le sort du Roi. Il n'y a que les délais qui puissent « laisser quelques lueurs d'espérance. Dites-moi des nou- « velles de ces pauvres et respectables auvergnats. Que « sont-ils devenus, les malheureux? Je les plains bien de « toute mon âme. Adieu, mon cher d'Es... Quel que soit le « sort qui m'est réservé, croyez qu'il n'altérera pas plus « mon amitié pour vous que mes sentiments pour cette « brave noblesse dont les malheurs me sont bien plus sen- « sibles que les miens propres. Mes enfants sont arrivés « ici, le 26, à très bon port et n'ayant reçu que politesses « et prévenances sur toute leur route, ce qui vous prouve « que l'esprit de l'Allemagne revient beaucoup depuis la « prise de Francfort par le roi de Prusse. Ma fille, qui se « porte bien, quoiqu'enrhumée à son ordinaire, me charge « de vous dire mille choses. »

De Willingen, 31 décembre 1792.

Depuis la réception de cette lettre, j'apprends que M. le prince de Condé a reçu une lettre de l'impératrice de Russie dont il a fait part à la noblesse. La généreuse Catherine, touchée de nos malheurs, offre un asile dans ses États et même des propriétés dans la Crimée si les nouveaux efforts que l'on prépare pour la campagne prochaine ne réussissent pas et s'il ne nous reste aucun moyen de rentrer dans nos biens. Quelque estimable que soit ce bienfait de cette grande et sensible souveraine, c'est une faible ressource dans notre infortune. Qui pourrait répondre qu'après elle on trouvera les mêmes sentiments dans le cœur de celui qui lui succédera? — Nos princes sont toujours établis à Hamm, où ils sont avec une suite très peu nombreuse. Il leur est arrivé un peu d'argent, avec lequel

ils se sont empressés d'établir un caisse de secours pour aider les gentilshommes les plus nécessiteux, les vieillards et les infirmes. Beaucoup de jeunes gens se sont engagés, depuis le licenciement, dans les régiments vallons au service de l'empereur. Il en est entré un très grand nombre dans les régiments de Saxe, de Bercheny-hussards, ainsi que dans la légion de Carneville, qui est entrée au service de l'empereur. Ils y sont en qualité de volontaires ; beaucoup y sont arrivés montés et ont été équipés et habillés, et reçoivent une solde honnête. Plusieurs officiers de marine ont été chercher du service en Russie, et il paraît que le comte de Romanzow les a vus prendre ce parti avec plaisir, d'après les intentions de sa souveraine. Il en est passé un grand nombre en Angleterre, mais on assure que plusieurs ont eu le malheur de périr dans la traversée, il y a peu de temps, dans un paquebot qui a fait naufrage.

Beaucoup de familles françaises ont été se retirer en Hollande et particulièrement à La Haye. Dusseldorf cependant est rempli de Français, ainsi que tous les villages aux environs, et il s'en trouve une grande quantité dans le besoin le plus urgent. Mais ils y ont trouvé des secours. et il ne faut pas laisser ignorer les soins que plusieurs de nos compatriotes se sont donnés pour y contribuer. Un ecclésiastique, attaché au cardinal de Montmorency, est le dépositaire des petites sommes données par des personnes charitables ; la duchesse de Laval, aidée de M. de Beaucourt, avocat général au parlement de Rennes, s'est mise à la tête de l'emploi à faire de ces secours, en y ajoutant sûrement beaucoup du sien, et elle est parvenue à établir, pendant tout le mois dernier, une table servie, de la soupe, bouilli, légumes, pain et bière à volonté, pour nourrir près de 80 pauvres gentilshommes.

Les ecclésiastiques ont reçu toutes sortes de secours par les habitants de Dusseldorf, ainsi que dans la Hollande. Mais ce qui fait peine à penser, c'est que, généralement, on a trouvé plus de ressources chez les bourgeois et même chez les paysans que chez les nobles d'Allemagne, si fiers de leurs 32 quartiers. Il y a cependant des exceptions. mais elles sont rares. La bonne et respectable abbesse du chapitre de Gerresheim fait tout le bien qu'elle peut.

Cette dame est, en son nom, de Schönau, d'une ancienne famille.

C'est en Angleterre que les émigrés et surtout les prêtres ont trouvé et reçoivent journellement le plus de secours, soit du gouvernement soit des particuliers. Le gouvernement a établi à cet effet un comité de secours, et il s'en est formé un pour y correspondre, composé d'émigrés et présidé par le respectable évêque de Saint-Pol-de-Léon, La Marche. Les autres membres de ce comité sont l'évêque de Montpellier, le comte de Botterel, procureur syndic des États de Bretagne, le comte de Coigny, le comte de La Châtre, le président de Frondeville, de Rouen, le marquis de Cheffontaines, le marquis de Chambors, le vicomte de Souillac, le chevalier Blondel.

Le roi d'Angleterre a donné asile à un grand nombre de prêtres au château de Winchester. Ils y ont témoigné leur reconnaissance envers leurs bienfaiteurs, en faisant ériger un monument très simple, avec une inscription latine, en l'honneur de Georges III, roi de la Grande-Bretagne, du président du comité des secours, le sieur Wilmot, et de ses coopérateurs.

Pendant que le gouvernement anglais se montre si généreux envers les honnêtes gens, il prend en même temps toutes les mesures les plus rigoureuses pour arrêter les progrès de la fermentation que les jacobins, aidés du parti de l'opposition, avaient espéré exciter dans toute l'Angleterre. Les personnes suspectes et non avouées sont arrêtées et expulsées. La circulation des assignats est défendue. Chauvelin est insulté dans les rues par le peuple, indigné des atrocités de la France et de la manière dont la Convention traite notre malheureux monarque. Enfin, la rupture paraît inévitable...

En ce moment, le procès de notre malheureux maître nous occupe uniquement. Il ne paraît que trop vrai que sa perte est résolue par le parti jacobin qui règne absolument dans Paris et qui, par ses crimes et ses menaces sanguinaires, a tellement imprimé la terreur que les honnêtes gens n'osent pas se montrer et tremblent devant ces scélérats que soudoie le duc d'Orléans. Tous ces brigands dont la capitale se trouve infestée, les sans-culottes, les fédé-

rés, les Marseillais et même un grand nombre de soldats venus de l'armée de Dumouriez courent les rues pour exciter le peuple. Les murs sont couverts de placards les plus horribles, demandant la mort du Roi. Les députés les plus acharnés ont fait d'avance imprimer leurs opinions sur le jugement du Roi, et les écrits les plus atroces, les inculpations les plus absurdes sont répandus avec profusion parmi ce peuple lâche et crédule. L'honnête citoyen, montrant également une coupable timidité, gémit en silence et tremble. Cependant depuis quelques jours il circule dans Paris une romance des plus touchantes. En nous l'envoyant on nous assure que tout le monde l'a dans sa poche et la chante en pleurant. Mais cette sensibilité générale ne sauvera pas l'infortuné Louis. Il faut des actions énergiques et non pas d'inutiles larmes [1]...

Louis XVI, ayant entendu vers les quatre heures après midi, le 20 janvier 1793, sa sentence de mort, obtint la permission de voir sa famille. Son auguste épouse, sa vertueuse sœur, ses intéressants enfants, ignoraient absolument son sort. La sérénité répandue sur son visage au moment où il entra dans leur appartement put faire croire à la Reine et à Madame Elisabeth que son arrêt lui avait été favorable. Dans quelle affreuse situation durent se trouver ces deux malheureuses princesses, lorsqu'après les avoir désabusées, il leur apprit que c'était un éternel adieu ! Rien ne peut peindre le désespoir où fut plongée cette famille infortunée. Madame Royale, dans sa quinzième année, embrassant les genoux de son père, Madame Élisabeth dans la même position et la Reine poussant des cris perçants, se livrant à tout l'excès de sa douleur et invoquant inutilement la pitié des cœurs sensibles. On assure que, pendant cette scène déchirante, le Dauphin, s'étant échappé, ne fut reconnu que dans les cours, près de la porte du Temple. Il supplie en pleurant qu'on le laisse passer. Un des gardes lui demande où il veut aller : « Je veux aller, dit-il, je veux « aller supplier le peuple de ne pas faire mourir Papa ! « Mon Dieu ! ne m'empêchez pas de lui parler ! » — Et il

1. M. d'Espinchal cite le texte de cette romance. Il donne ensuite des renseignements sur le procès du Roi et indique le nombre de députés ayant voté sa mort. Il raconte enfin de la façon suivante la mort de Louis XVI.

faisait, dit-on, tous ses efforts pour vaincre les obstacles qui s'opposaient à son passage. Depuis que le Roi était au Temple, c'était la première fois qu'il avait eu la liberté d'être seul et sans témoin avec sa famille. Il y resta deux heures. Mais au bout de ce temps, il fallut s'en séparer et pour toujours. Ce moment fut affreux, malgré l'espoir de se revoir encore le lendemain. La Reine, la tête égarée et perdue par la douleur, avait une forte attaque de convulsions. Madame Royale était dans son lit, dans l'état le plus critique par la révolution qu'avait occasionnée en elle cette scène affreuse. Madame Elisabeth et le Dauphin étaient étendus sur le plancher. Tel était le tableau de cette famille infortunée lorsque le Roi fut obligé de s'en arracher.

Rentrant dans son appartement, il y trouva l'abbé Edgeworth son confesseur; il se jeta à ses genoux en arrivant, passa presque toute la soirée en prières et se livra aux consolations de la religion. Vers minuit, il se mit au lit et dormit paisiblement quelques heures. A son réveil, il s'entretint tranquillement avec son confesseur et avec Cléry qui fondait en larmes et qu'il cherchait à consoler. Il fit demander à ses gardiens des ciseaux pour couper ses cheveux; cela lui fut refusé et même on lui ôta le couteau qu'il avait sur lui. A ce sujet, il se contenta de dire : « Me « croirait-on assez lâche pour me détruire? » Jamais, au dire de l'abbé Edgeworth et même de Garat, Louis XVI ne parut si grand, si sublime que dans ces derniers moments. Jamais il ne montra tant de fermeté, de calme et de modération.

Enfin, à huit heures, on vint l'avertir que tout était prêt. L'affreux commandant général Santerre vint lui signifier l'ordre de partir. Il demanda quelques minutes pour s'entretenir avec son confesseur, ce qui lui fut accordé. Quelques moments après, il se tourna vers un des assistants et, lui présentant un paquet, le pria de le remettre à la Reine; il se reprit et dit « à sa femme ». Mais ce monstre, dont le nom doit être conservé, Jacques Roux, commissaire de la commune, lui répondit, avec une cruauté sans exemple : « Je ne suis pas ici pour faire tes commissions, mais pour « te conduire au supplice. » — « Cela est juste » dit le Roi, et se tournant vers un autre, qu'il trouva plus com-

patissant et même pénétré, il lui remit son paquet. Il descendit d'un pas ferme et traversa les cours en tournant ses yeux vers la tour qui renfermait sa famille. Il monta dans la voiture du maire avec son confesseur et deux infâmes scélérats, officiers de la gendarmerie nationale, qui avaient reçu l'ordre de Santerre de le poignarder sur-le-champ s'il se manifestait quelque mouvement sur la route. Plus de 200 000 hommes étaient sous les armes et le chemin, depuis le Temple jusqu'à la place de Louis XV, était bordé d'une quadruple haie de gardes nationaux. Un décret de l'Assemblée avait ordonné qu'aucun citoyen ne fût ni dans les rues, ni même aux fenêtres des maisons pendant tout le temps de la marche et de l'exécution. Pendant tout le trajet qui dura deux heures, le Roi récitait les prières des agonisants. La consternation était peinte sur tous les visages. Beaucoup de gardes pleuraient, mais la terreur était répandue sur tous les esprits.

On assure que pendant tout le temps qu'a duré la marche, le cortège a toujours été suivi de deux hommes armés, entrant dans tous les cafés et lieux publics (où tout le monde fondait en larmes) et demandant à grands cris s'il était encore des fidèles qui voulussent mourir pour leur Roi. Personne n'osa se montrer. Il s'était même formé une association considérable de gens bien intentionnés, mais timides, qui devaient crier : « Grâce ! » au moment de l'arrivée du Roi sur la place. Une seule personne osa le faire et fut sur-le-champ massacrée par la vile populace et les gens à piques dont la place était remplie et parmi laquelle on prétend que se trouvaient le duc d'Orléans et son fils aîné. J'ai entendu affirmer comme un fait certain que le prince Victor de Broglie était un des gardes placés au bas de l'échafaud.

Arrivé à la place de Louis XV, choisie par un rafinement de barbarie pour le lieu de l'exécution, le Roi descendit de voiture, calme et serein. Il ôta lui-même sa redingote et resta en gilet blanc ; il défit sa cravate, ouvrit sa chemise, de manière qu'il avait le col et les épaules découverts et, se mettant ensuite à genoux pour recevoir la bénédiction de son confesseur, il se releva aussitôt et monta seul à l'échafaud, dressé à côté de l'emplacement

où était encore peu de mois avant la statue de son grand-père, de son prédécesseur. C'est dans ce moment horrible que l'abbé Edgeworth, transporté du courage et des vertus de Louis XVI, se jetant à genoux, les bras et les yeux élevés vers lui, s'est écrié par inspiration : « Allez, « fils de saint Louis, montez au Ciel ! » Quand le Roi fut sur l'échafaud, il témoigna le désir de parler, mais les bourreaux lui dirent qu'avant il fallait lui couper les cheveux et lui lier les mains. « Me lier les mains ! » dit le Roi avec vivacité, puis reprenant son air calme : « Faites ce que « vous voudrez, c'est le dernier sacrifice. » Quand cela fut fait il dit : « Au moins, j'espère que je pourrai parler à « présent. » Se portant tout à coup en avant, il ordonna d'un ton ferme et élevé aux tambours de faire silence. Un reste de respect fit exécuter sur-le-champ ses derniers ordres et le Roi, profitant de ce moment de calme, dit d'une voix assurée : « Je meurs innocent de tous les pré-« tendus crimes que l'on m'impute ; je pardonne à mes « ennemis ; je souhaite que ma mort soit utile au peuple, « et... ». Il fut interrompu par l'ordre de Santerre, qui fit signe aux tambours de battre et qui cria au Roi qu'il ne l'avait pas mené dans ce lieu pour y parler, mais pour mourir. Alors, les trois bourreaux chargés de l'exécution le traînèrent sous la fatale guillotine et sa tête fut à l'instant séparée de son corps. Un de ces trois monstres la prit et la montra au peuple, qui fit entendre les cris de « Vive la « Nation ! Vive la République ! » Il était dix heures 25 minutes.

Le corps du malheureux monarque a été transporté sur-le-champ dans l'église de la Madeleine de la Ville-l'Evêque et enseveli dans le cimetière, sans bière ni cercueil, dans une fosse de douze pieds de profondeur et six de largeur, remplie de chaux vive pour le consumer plus vite, au même endroit où ont été enterrés les Suisses tués dans la journée au 10 août dernier et les malheureux écrasés par la foule au mariage du Roi en 1770. Ainsi a péri le 33e roi de la même race et sans interruption depuis Hugues Capet, duc de France, élu roi en 987, et le 66e depuis Pharamond, premier roi de France vers l'an 420. Louis XVI fut certainement un des plus vertueux de nos rois, mais une

excessive faiblesse, provenant de sa trop grande bonté, a causé ses malheurs et ceux de son royaume.

> Il ne sut que mourir, aimer et pardonner :
> S'il avait su punir, il aurait su régner.

La nouvelle de la mort du Roi étant arrivée à Dusseldorf par le comte A. de Tilly, elle nous parvient aussitôt à notre village. Quoique nous dussions depuis quelques jours nous attendre à cette affreuse catastrophe, cependant je ne puis que faiblement exprimer la douleur dans laquelle elle m'a plongé. Indépendamment des sentiments dans lesquels nous sommes élevés et de l'attachement que tout bon Français a pour son roi et dont il est pénétré en venant au monde, je ne puis oublier les premières années de ma jeunesse passées à Versailles, sous les yeux de Louis XV, qui me traitait avec tant de bonté en faveur de celle que, depuis 40 ans, il témoignait à mon grand-père, officier de ses gardes, et à mon père, qui, ainsi que moi, avait été son page. Je dois conserver une éternelle reconnaissance des grâces dont m'honora dans sa dernière année le vertueux Dauphin, père de l'infortuné monarque que nous pleurons aujourd'hui. Quoique, n'en ayant jamais demandé, je n'aie jamais obtenu la moindre grâce de Louis XVI, mon attachement pour mon Roi était sans borne, mon affliction est profonde et je ne puis me faire à l'idée de mon souverain périssant sur un échafaud. Nous lisons en pleurant ce testament qui peint si bien la pureté de son âme, en même temps qu'il nous prouve combien il était attaché à la religion de ses pères, à cette consolante religion à laquelle il a dû le courage, le calme et la tranquillité de ses derniers moments. Avec quelle bonté, quelle douceur il pardonne à ses plus cruels ennemis ! Comme il excuse les ingrats qu'il avait comblés de bienfaits et qui ont été ses plus cruels persécuteurs ! Comme il témoigne sa reconnaissance, mais avec circonspection, crainte de les compromettre, à tous ses fidèles sujets ! Quelle sublime et touchante leçon il donne à son fils, si jamais il a le malheur de devenir roi ! Enfin, dans ce testament où il montre sa piété, sa vertu, son innocence, on retrouve

un bon père, un bon mari, un bon maître, le meilleur des hommes.

La douleur est générale dans ce pays. Les habitants de la ville et ceux des campagnes paraissent aussi affligés que les Français. Il n'y a pas de paysan sachant lire qui n'ait entre les mains le testament du roi de France traduit en allemand. Il en est probablement de même dans toute l'Europe. On nous assure que cette mort est cachée avec soin, dans le premier moment, dans les armées patriotes. Les officiers pleurent comme des royalistes. A Dusseldorf, les églises sont pleines et l'on y vient prier pour le repos de l'âme de Louis XVI à des messes célébrées par de nos principaux prélats, le cardinal de Montmorency, l'archevêque de Reims, celui de Tours, les évêques de Rennes, de Nantes, etc. Mais ce qui doit paraître sans doute extraordinaire c'est que la régence de Dusseldorf n'a pas cru devoir permettre aux Français de faire célébrer un service public pour le Roi de France. Partout ailleurs cette défense n'a pas eu lieu. Le 28 de ce mois, il en fut célébré un à Londres, dans la chapelle de l'ambassadeur d'Espagne ; il y assista autant d'Anglais que de Français. Le testament du Roi y fut lu au milieu des sanglots de tout l'auditoire. Dans toute l'Europe, en ce moment, on pleure Louis XVI, on prie Dieu pour le repos de son âme. Un jour, peut-être, l'Église nous permettra de l'invoquer. Que de saints, parmi lesquels on compte des rois, ont moins mérité la béatification que ce nouveau martyr couronné ! Nos princes, comme on peut le penser, sont accablés, à Hamm, de la plus profonde douleur. Mes moyens ne me permettant pas de leur aller rendre mes devoirs en cette circonstance, j'écris à M. le comte d'Artois pour lui faire hommage de mes larmes. Ce prince, dont la sensibilité est connue, ne pouvant répondre particulièrement à tous les témoignages d'intérêt que lui et Monsieur reçoivent en ce moment de tous les émigrés français, écrit à M. le marquis de Miran, lieutenant général et commissaire des princes à Dusseldorf, la lettre suivante :

« Plus mon cœur est déchiré, mon cher Miran, plus je « suis sensible aux témoignages d'attachement de ceux

« sur lesquels j'ai tant de raisons de compter. Pleurer mon « trop malheureux frère, obéir à celui que, par devoir et « par tendresse, je regarde comme mon unique chef, le « servir de tous mes moyens, verser tout mon sang pour « le venger et pour rétablir mon roi sur son trône, voilà le « serment que je prononce avec plus de sincérité et de fer- « meté que jamais. Ah! mon cher Miran, que tous nos « fidèles aient plus que jamais de confiance en nous! Le « chemin de l'honneur est le seul que nous ayons jamais « connu, et notre unique consolation est de nous dire « sans cesse que, dans le moment même où nous étions « le plus accablés par le malheur, nous nous serions crus « déshonorés de penser que notre cause pût jamais être « désespérée. Tel sera toujours mon langage et tel est « celui que j'ordonne à tous mes dévoués de tenir en mon « nom à tous nos braves compagnons d'armes. Si les « secours que nous faisons distribuer aux émigrés ne sont « pas suffisants, dites-le-moi avec franchise. Je m'esti- « merai trop heureux de partager avec eux le peu qui me « reste. Vivre pour les rétablir dans leurs droits et dans « leurs biens, ou mourir avec eux, voilà ma seule ambi- « tion.

« Charles-Philippe. »

Dans le même temps, le maréchal de Broglie, résidant à Dusseldorf, nous fait communiquer par M. de Miran une lettre de Monsieur, adressée à la noblesse française et l'acte[1] par lequel il se déclare Régent de France. Voici la lettre de Monsieur à la noblesse :

« Messieurs, c'est avec le sentiment de la plus amère « douleur que je vous fais part de la cruelle perte que nous « venons de faire du Roi, mon frère, que les tyrans, qui « depuis si longtemps désolent la France, viennent d'im- « moler à leur rage impie. Cet horrible événement m'im- « pose de nouveaux devoirs; je vais les remplir. J'ai pris « le titre de Régent du Royaume, que le droit de ma nais- « sance me donne pendant la minorité du roi Louis XVII,

1. Cet acte se trouve en appendice à la suite du tome VII du manuscrit.

« mon neveu, et j'ai conféré au comte d'Artois celui de « lieutenant général du Royaume. Vos sentiments sont « trop bien connus par votre constante fermeté, par les « nombreux sacrifices que vous avez faits à votre atta- « chement à la religion de nos pères et au souverain que « nous pleurons aujourd'hui pour qu'il soit nécessaire de « vous exhorter à redoubler de zèle et de fidélité envers « notre jeune et malheureux monarque et d'ardeur pour « venger le sang de son auguste père. Nous ne saurions « douter de l'appui des souverains, qui avaient déjà si géné- « reusement embrassé notre cause et si, dans un tel mal- « heur, il nous est possible de recevoir quelque consola- « tion, elle nous est offerte par l'espoir de venger notre « Roi, de replacer son fils sur le trône et de rendre à notre « Patrie cette antique constitution qui seule peut faire son « bonheur et sa gloire. C'est l'unique objet de mes vœux « et de ceux de mon frère. Nos titres sont changés, mais « notre union est et sera toujours la même et nous allons « travailler, avec plus d'ardeur que jamais, à remplir ce « que nous devons à Dieu, à l'honneur, au Roi et à vous.

« LOUIS-STANISLAS-XAVIER. »

« J'ai chargé M. le prince de Condé et M. le maréchal « de Broglie de vous faire connaître la déclaration que j'ai « rendue en prenant la Régence. »

A Hamm, en Westphalie, le 28 janvier 1793.

Par cette déclaration, Monsieur a nommé deux ministres d'État, le maréchal de Broglie et le maréchal de Castries.

Monsieur a fait passer à tous les souverains de l'Europe cette déclaration, peut-être prématurée, par laquelle il se déclare Régent de France. Il est à craindre que l'empereur ne veuille pas le reconnaître dans une qualité qui pourrait nuire aux prétentions de la Reine si elle peut sortir de captivité. M. le prince de Condé, établi à Willingem, a fait célébrer en grande cérémonie un service pour le Roi. Voici le discours qu'il a adressé à la noblesse qui est auprès de lui :

« Messieurs, c'est dans l'amertume de nos cœurs que

« nous venons de rendre le dernier des hommages que
« nous prescrivaient le respect et l'attachement sans borne
« dont nous étions pénétrés pour l'infortuné Louis XVI.
« Si notre inaltérable et constante fidélité n'a pu le sauver
« des horreurs de son sort, au moins elle l'a suivi jusqu'à
« la tombe, où le plus atroce des crimes vient de précipiter
« le plus malheureux des rois. Une longue douleur n'épui-
« sera jamais la source de nos larmes, et le comble des
« maux pour toute âme sensible est d'avoir à pleurer à la
« fois la perte de son Roi et les crimes de sa patrie. Mais
« vous savez, Messieurs, qu'il est de principe que le Roi ne
« meurt point en France. Puisse le ciel préserver de tous
« les dangers qui l'entourent cet enfant précieux, qui, né
« pour le bonheur, ne connaît encore de la vie que le
« malheur d'être né! Quel que soit le sort qui l'attende, il
« ne peut être qu'agréable à Dieu que ce soit aux pieds de
« ses autels, comme c'est l'usage en France, que nous
« nous livrions au premier élan de notre antique amour
« pour nos rois et des vœux ardents que nous formons
« pour notre légitime souverain. Le Roi est mort, Mes-
« sieurs, le Roi est mort... Vive le Roi ! »

« Vive le Roi! » a été répété par toute la noblesse et on a entonné le *Domine salvum fac Regem !...*

. . . .

FÉVRIER 1793. — J'apprends indirectement, à la fin de ce mois, des nouvelles de mes terres d'Auvergne. On a tout vendu dans le château que j'habitais. Depuis près de trois siècles, c'était la demeure ordinaire de mes pères. La maison était pleine de meubles et depuis la mort de mon père j'en avais considérablement ajouté à ceux que j'y avais trouvés. On m'assure que tout mon mobilier de Massiac a monté à 76.000 livres, ce qui me semble énorme. Ce que je regrette le plus c'est une bibliothèque d'environ 6.000 volumes, contenant des ouvrages précieux, tels que l'*Encyclopédie* en 33 vol. in-fol., *Moreri*, *Le père Anselme ;* une superbe édition de Buffon in-4°, ainsi qu'une très belle et très complète de Voltaire, de Rousseau, etc. 10 vol. gr. in-folio des voyages de Naples et de Sicile, de Grèce, de Suisse, de France, etc., chaque volume me revenant à plus de 300 livres. Toutes ces pertes sont irréparables. Au sur-

plus, déjà beaucoup des plus riches seigneurs du royaume ont éprouvé le même malheur. Le baron de Breteuil, de son aveu, avait dépensé à Dangut 850.000 livres en meubles. Tout a été vendu et à vil prix. Le maréchal de Broglie m'a dit qu'il avait été également dépouillé en Normandie. La douzaine de serviettes s'y est donnée pour 12 sols. Voilà nos grands torts vis à vis du peuple que l'on excite contre nous! Plus on leur fait augmenter la mesure du mal qu'ils nous ont fait plus ils sont enragés contre nous.

Proprium humani ingenii est odisse quem læseris (Tacite *in Agricola*).

Pertinaciores nos facit iniquitas iræ.

Sénèque.

Nous arrêtons ici les citations du *Journal d'émigration* de M. d'Espinchal, bien que la suite du manuscrit contienne encore beaucoup de pages fort intéressantes, mais après avoir raconté la campagne de 1792, jour par jour, comme nous l'avons vu, M. d'Espinchal décrit surtout les pays qu'il continue à parcourir, revient sur la biographie de divers personnages, expose les événements qui se sont déroulés loin de lui et dont il a reçu seulement l'écho. Sauf en quelques passages un peu espacés, son récit n'a plus ce côté personnel qui constitue, selon nous, un des attraits principaux du *Journal d'émigration* proprement dit.

M. d'Espinchal devait rester en Allemagne pendant quelques années encore. De ses trois fils, l'aîné, Henri, le quitta pour aller servir dans les hussards de Choiseul, rentra en France en 1798, devint officier des gendarmes d'ordonnance en 1805, puis capitaine de chasseurs à cheval. Le second, Alexis, après avoir servi à l'armée de Condé, impatient de revenir en France où il espérait rétablir un peu les affaires de sa famille, rentra en cachette, malgré les conseils qu'on lui donna : pris à Lyon, il y fut fusillé comme émigré, le 5 mai 1799. Quant au troisième, Hippolyte [1], il suivit l'armée de Condé jusqu'à son licenciement, passa un moment au service de la Russie, rentra en 1801, en France, où il ne tarda pas à devenir officier : il put ainsi prendre part aux campagnes de l'Empire.

1. Voir ses *Souvenirs militaires* publiés par MM. Frédéric Masson et Boyer.

En 1801, M. d'Espinchal revint à son tour en France. Immédiatement, il s'occupa d'obtenir sa radiation de la liste des émigrés, ainsi que celle de ses deux fils encore vivants. Placé, suivant la règle, sous la surveillance de la police à Paris, il produisit, comme tant d'autres émigrés, des certificats de haute fantaisie destinés à permettre au Ministre de pouvoir croire qu'il n'était pas sorti de France et que son nom avait été inscrit à tort sur la fatale liste. Par le premier, daté, on ne sait comment, du 1er floréal III (20 avril 1795), « extrait du registre de la municipalité de Saint-Lions[1], composée du maire et de ses trois officiers municipaux et de six notables », huit témoins, tous propriétaires dans la commune, certifiaient que M. d'Espinchal avait « résidé sans interruption dans cette commune et dans la maison du citoyen J.-B. Morel, l'un des attestants, depuis le 1er avril 1792 jusqu'à ce jour ! » Le second, tout aussi exact, du 13 frimaire IX (4 décembre 1800), signé par le maire de Vaise, près de Lyon, et par neuf habitants de la ville, constatait que M. d'Espinchal avait bien habité cette commune depuis le 25 floréal III (14 mai 1795) jusqu'au 13 fructidor V (30 août 1797).

Ces témoins étaient de bonne composition, sinon de bonne foi !

Se fiant peu à l'utilité de ces certificats dont il connaissait la valeur — et probablement le prix — M. d'Espinchal mit en œuvre les influences dont il pouvait disposer, spécialement celles du général Davout et de Lecouteulx de Canteleu, et, après de longs mois d'attente, il obtint enfin sa radiation.

Il retourna alors (1803) dans le Cantal, à Massiac, dont un certain nombre d'habitants avaient demandé son retour, par une pétition datée du 23 brumaire X (14 novembre 1801). Là, au milieu des débris de sa fortune qui avaient échappé au naufrage, il vécut tranquille sinon heureux, mettant en ordre les notes prises au courant de ses voyages forcés, complétant ses nombreux manuscrits, demandant à l'étude de le consoler tant bien que mal de la disparition des splendeurs du passé, suivant avec intérêt la glorieuse épopée à laquelle ses deux fils étaient associés, mais sans cesser de rester toujours fidèle à ses principes royalistes. En 1812, il devint maire de Massiac. Puis, au retour du Roi, en 1814, on le réintégra dans son grade de maréchal de camp, avec l'ancienneté du 1er janvier 1793. Toutefois, il ne reprit pas de service actif et mourut à Massiac, le 26 janvier 1823.

E. H.

1. Canton de Barrêmes, dans les Basses-Alpes.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

A

1. Au mot « empereur ».

C

D

E

1. Au mot « Espinchal » ou au mot « ma femme ».

F

G

1. Au mot « mon fils ».

H

I

J

K

L

M

1. Au mot « M. le Dauphin ».
2. Au mot « Louis XVI » ou au mot « Roi ».

1. Au mot « Marie-Antoinette » ou au mot « Reine ».
2. Au mot « Madame Royale » ou « Madame ».

1. Au mot « Pie » ou au mot « Pape ».
2. Au mot « Monsieur ».

1. Au mot « Madame ».

T

1. Au mot « évêque d'Autun ».

W

Y

Z

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE III

MILAN ET TURIN

CHAPITRE IV

VOYAGE EN ITALIE

CHAPITRE V

VOYAGE EN ITALIE (*suite.*)

CHAPITRE VI

VENISE

CHAPITRE VII

RETOUR A TURIN

CHAPITRE VIII

SUITE DU SÉJOUR A TURIN

CHAPITRE IX

FIN DU SÉJOUR A TURIN

CHAPITRE X

LA SAVOIE ET LA SUISSE

CHAPITRE XI

SUR LA ROUTE DE COBLENTZ

CHAPITRE XII

COBLENTZ

CHAPITRE XIII

L'ÉMIGRATION AUGMENTE

CHAPITRE XIV

LES PREMIERS MOIS DE 1792

CHAPITRE XV

DERNIERS PRÉPARATIFS

CHAPITRE XVI

DÉPART DE COBLENTZ

CHAPITRE XVII

LE 10 AOUT

CHAPITRE XVIII

L'ENTRÉE EN CAMPAGNE

CHAPITRE XIX

LA RETRAITE

CHAPITRE XX

LES MASSACRES DE SEPTEMBRE

CHAPITRE XXI

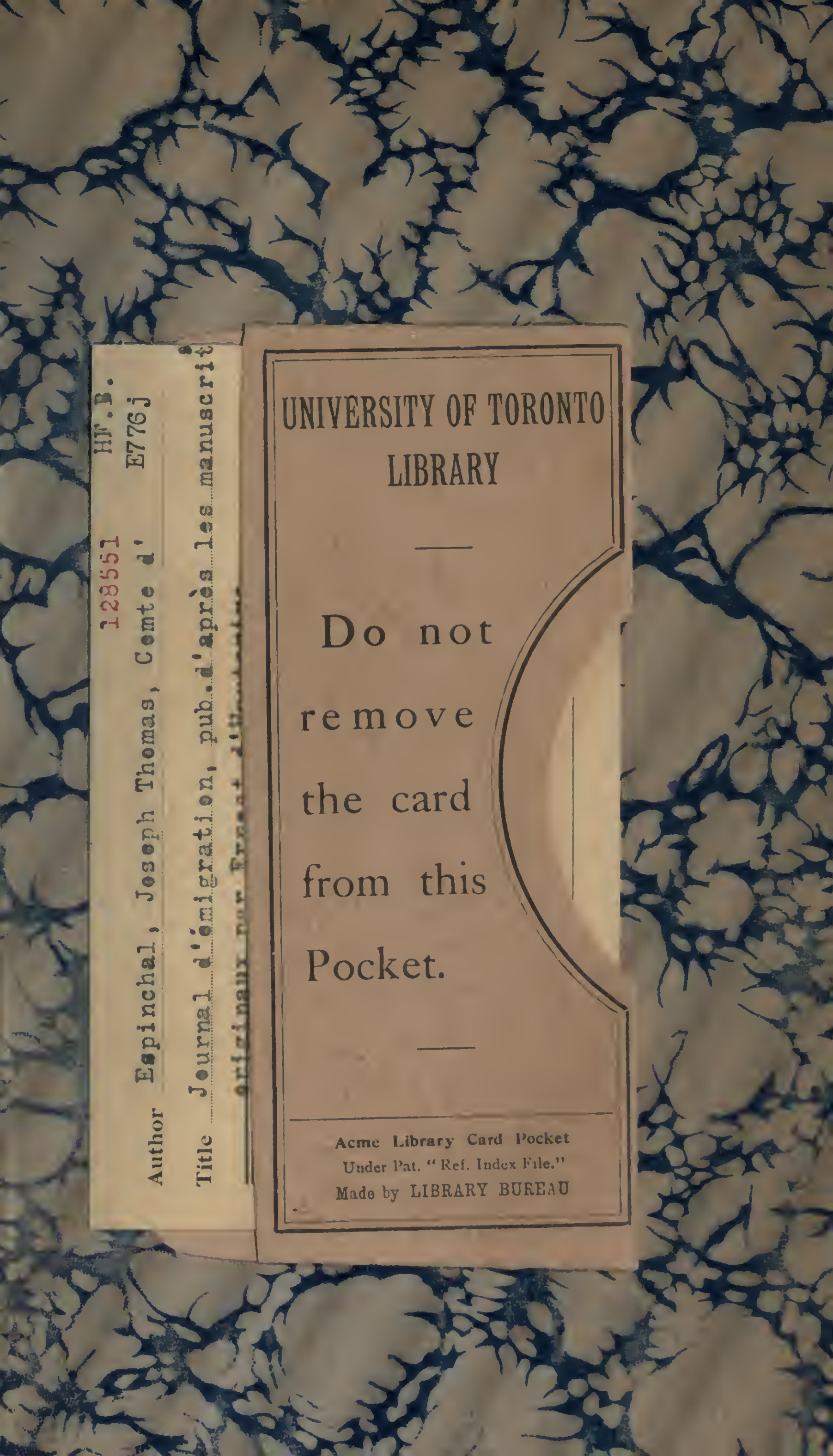
LA RETRAITE CONTINUE

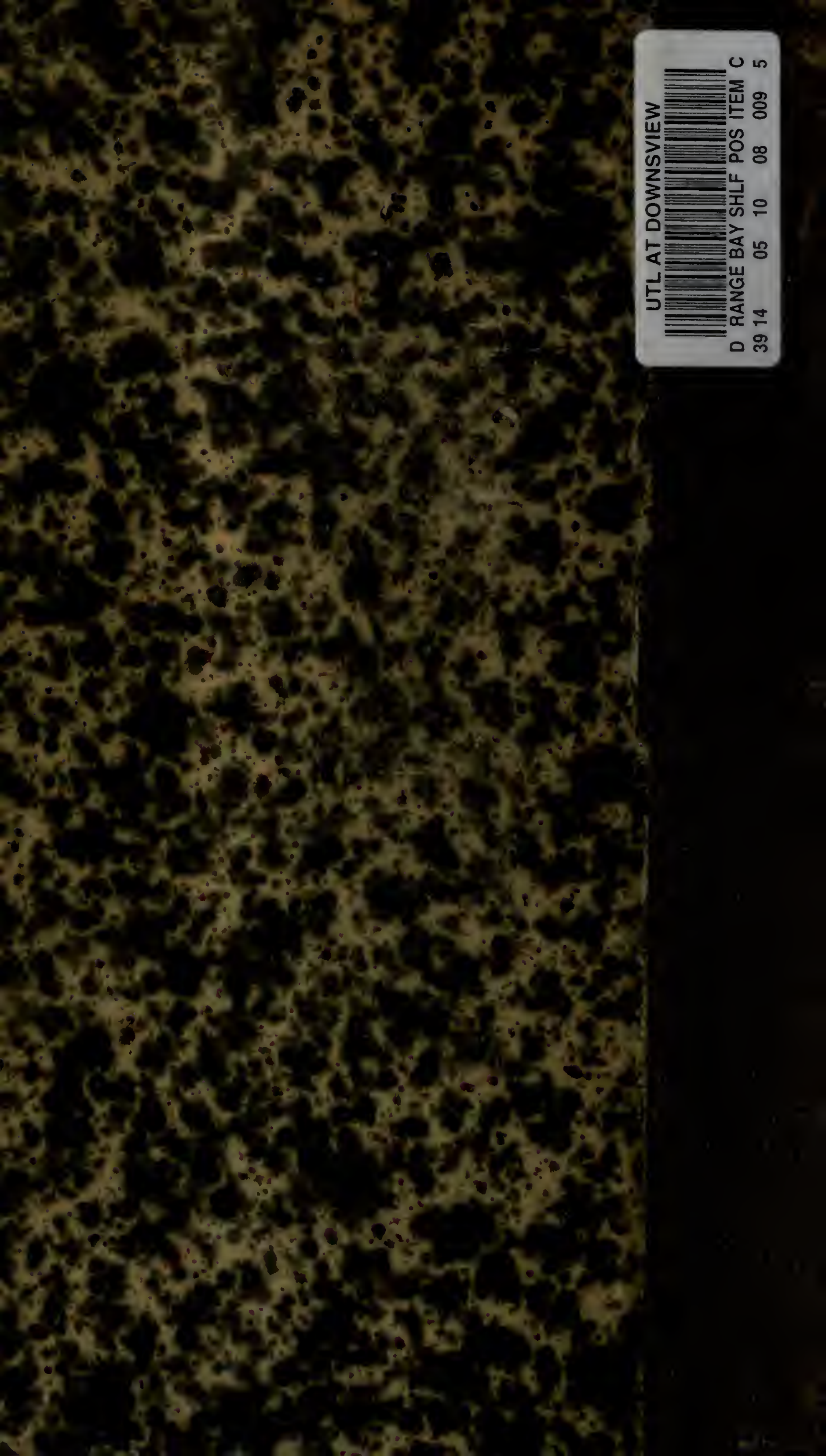
CHAPITRE XXII

LA DISPERSION

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]




UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not remove the card from this Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU
128551
HF.B.
E776j
Author Espinchal, Joseph Thomas, Comte d'
Title Journal d'émigration, pub. d'après les manuscrit


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 05 10 08 009 5